TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 181 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 10 JANVIER 1981

LE TRAIN A GRANDE VITESSE SERA MIS EN SERVICE SUR PARIS-LYON LE 27 SEPTEMBRE

Un supplément sera perçu à certaines heures

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 85 cents; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La trêve est terminée en Pologne

La trêve de Noël est bien terminée en Pologne. La nouvelle épreuve de force entre les syndicats indépendants Solidarité et le pouvoir porte sur le problème des samedis libres, dont l'introduction à partir de 1981 était prévue par les accords de Gdansk d'août dernier. Le déroulement de ce conflit témoigne de la méfiance viscérale qu'éprouvent les syndicalistes devant le promesses, trop souvent non tenues dans le passé, des dirigeants du pays. Il montre aussi leur volonté farouche d'assurer la survie des syndicats indépendants et de ne pas laisser le pouvoir reprendre peu à peu d'une main ce qu'il avait accordé de l'autre.

Arguant des difficultés économiques et des pertes que l'introduction immédiate de la semaine de cinq jours causerait à la production (elles sont évaluées à plus de 12 %), le gouvernement proposait dans un premier temps l'institution en 1981 d'un samedi libre sur deux et annonçait que l'on pourrait en venir aux deux jours de repos consécutifs d'ici quatre à cinq ans. Mercredi 7 janvier, la commission nationale de coordination des syndicats Solidarité, siégeant à Gdansk, repoussait, après un débat houleux, cette suggestion et promulguait unilatéralement la semaine de cinq jours. Cette décision était assortie de la possibilité d'une solution de compromis : elle serait valable « tant que le gouvernement n'aurait pas fait de propositions nouvelles » convaincantes.

Jeudi, le ton est devenu plus dur de part et d'autre. A Gdansk, la commission de coordination a décidé à la majorité, contrairement aux indications du gouvernement, que ses quelque dix millions de membres ne travailleraient pas le samedi 10 janvier et qu'il en irait de même pour tous les samedis de l'année. Le ministère du travail quant à lui a fait savoir que les samedis 10 et 24 janvier seraient des jours ouvrables, ceux des 3, 17 et 31 étant déclarés « libres ». Il a précisé que la décision du gouvernement est « obligatoire », que toute absence serait considérée comme « injustifiée » et donc que la journée ne serait pas payée.

La commission de coordination de Solidarité a également accusé la propagande officielle d'avoir intensifié ses attaques contre certains militants et conseillers du syndicat : elle voit « dans cette campagne de calomnies basées sur des informations déformées ou mensongères » une tentative de diviser les syndicalistes entre « bons et méchants », avec pour objectif de briser l'indépendance de Solidarité.

Telle est en effet la crainte profonde que nourrissent les amis de M. Walesa et surtout la base syndicale, qui ne croit plus au bien-fondé des arguments d'un pouvoir incapable de présenter un plan de réforme cohérent pour assainir l'économie chancelante du pays et assurer la politique de « renouveau ».

Pour leur part, les autorités, et avant tout le chef du parti, M. Kania, à qui Moscou fait — provisoirement du moins — confiance pour « stabiliser » la situation, sont dans une situation difficile. Elles ont eu le tort de traiter l'affaire des samedis libres avec les mêmes atermoiements que lors de l'enregistrement de Solidarité, laissant passer le temps et permettant par là même une radicalisation de plus en plus poussée de la base du mouvement.

Pendant ce temps, la dette extérieure polonaise ne fait que s'enfler. Elle oscille déjà entre 24 et 25 milliards de dollars. Les gouvernements occidentaux sollicités pour de nouveaux crédits apporteront sans doute leur aide. Mais les bailleurs de fonds privés, les banques souhaiteraient sans doute comme Solidarité un plan de réforme explicite. Les banques pour s'assurer de la crédibilité des gouvernants, les syndicalistes pour savoir au nom de quoi des sacrifices leur sont demandés. Pour être sûrs aussi qu'ils ne seront pas vains.

Paris va renforcer son dispositif militaire en Afrique

Ripostant à l'annonce de la « fusion » entre le Tchad et la Libye, la France a « condamné », dans un communiqué publié jeudi 8 janvier par le Quai d'Orsay, cette décision prise en violation des accords de Lagos, et sans consultation des populations, par un gouvernement tchadien de transition qui n'y était pas habilité. Paris s'élève contre « un accord qui dévoile des ambitions constituant une menace pour la sécurité de l'Afrique ».

Une « réunion de travail et de réflexion » s'est tenue le même jour autour du président de la République. La France offre d'accroître son aide militaire aux voisins du Tchad. Les éléments français en République centrafricaine vont recevoir des renforts terrestres et aériens à sa demande et selon le vœu des Etats liés à Paris par des accords de défense. Par ailleurs, Paris procède actuellement à un réexamen complet de ses rapports avec Tripoli dans les domaines économique et diplomatique.

Aucune de ces décisions n'avait été officiellement annoncée ce vendredi en fin de matinée, à Paris. Toutefois, il apparaît que le ton de plus en plus ferme utilisé à l'égard de la politique libyenne et l'engagement pris de « *se tenir aux côtés de l'Afrique quand il s'agit de sa sécurité* » font partie d'une vaste campagne destinée à rassurer les Etats — notamment le Niger, le Gabon, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, — qu'inquiètent les visées de Tripoli.

Arrivé jeudi soir à Abidjan avec un retard de six heures, dû au mauvais temps qui avait imposé une escale à Ouagadougou, le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a tenu le même langage devant la communauté française et au cours du dîner offert en son honneur par M. Siméon Ake, chef de la diplomatie ivoirienne. « *Quand il s'agit de sa sécurité, et d'où que vienne la menace,* a notamment déclaré le ministre, *l'Afrique doit savoir qu'aujourd'hui comme hier elle trouvera la France à ses côtés.* » « *La France,* a également dit M. François-Poncet, *respecte l'indépendance des Etats africains, mais ce respect n'est pas de l'indifférence, et, lorsqu'ils le souhaitent et que leur sécurité l'exige, elle se tient, s'est tenue et se tiendra à leurs côtés.* » M. Siméon Ake a évoqué, pour sa part, les « *menées subversives tendant à la déstabilisation du continent* » et fait l'éloge de la coopération franco-ivoirienne en annonçant « *un redéploiement des emplois tenus par les coopérants de toutes origines en fonction des besoins actuels* ». M. François-Poncet devait rencontrer, ce vendredi, à Yamoussoukro, le président Houphouët - Boigny. Il regagnera le lendemain Abidjan pour y présider une conférence des ambassadeurs de France en Afrique de l'Ouest.

L'Egypte a décidé, en raison de l'accord de Tripoli, de rompre ses relations diplomatiques avec le Tchad. Le porte-parole du ministère égyptien des affaires étrangères a attiré, jeudi, l'attention de « *tous les pays africains frères et de la communauté internationale* » sur les « *dangers des complots tramés par Kadhafi, qui tente de prendre le contrôle d'Etats africains voisins* ».

A Tripoli, le nouveau « secrétaire » (ministre) aux affaires étrangères a déclaré jeudi soir, selon l'A.F.P., que « *deux Etats ont le droit de s'entendre pour un programme de travail et sont libres dans la prise de leurs décisions* », ajoutant que « *tout autre Etat n'a pas a s'ingérer dans ces questions* ».

(Lire nos informations page 4.)

AU JOUR LE JOUR

BON SENS

Rendons hommage à la logique du garde des sceaux qui, à propos de la grève de la faim des détenus autonomistes corses, a déclaré : « Il suffit qu'ils acceptent de se nourrir pour que leur épuisement cesse aussitôt. »

Nous dirons même plus : il suffirait que M. Peyrefitte les fasse relâcher pour qu'ils soient libres aussitôt !

HENRI MONTANT.

Pékin ajourne ou annule de grands projets industriels

Déception à Tokyo

La Banque de Chine a décidé de modérer l'émission de monnaie qu'elle juge excédentaire, rapporte Chine nouvelle. C'est, avec un renforcement du contrôle sur l'attribution de crédits aux entreprises, une des mesures adoptées par le régime pour tenter de freiner l'inflation. Aucune précision chiffrée n'a été fournie par les organes officiels d'information. Une priorité sera accordée dans l'attribution des prêts de la Banque de Chine aux usines produisant des biens de consommation.

Cependant, il se confirme que Pékin a décidé d'ajourner ou d'annuler plusieurs grands projets industriels. Ce « pas en arrière » inquiète fort les industriels japonais qui fondaient de grands espoirs sur leur coopération avec la Chine.

De notre correspondant

Tokyo. — La récente décision de la Chine d'ajourner la construction de deux usines d'éthylène près de Nanjing renforce l'inquiétude des industriels japonais, déjà fort préoccupés par l'état de l'économie chinoise et surtout par les conséquences qu'auront les nouvelles orientations économiques de Pékin (1) sur la coopération entre les deux pays. Ainsi, les hommes d'affaires nippons sont aujourd'hui convaincus que la seconde phase de la construction de l'aciérie de Baoshang, près de Shangaï, ne sera pas seulement ajournée comme cela avait été annoncé au début de décembre mais tout bonnement annulée.

Les usines chimiques que projetaient de construire les Japonais près de Nanjing étaient destinées à fournir annuellement 300 000 tonnes d'éthylène à ce qui devait être le plus grand complexe pétro-chimique chinois. Le contrat avait été signé en décembre 1978. Le même mois commençaient les travaux de construction de la première phase du projet de l'aciérie de Baoshang, qui était un peu le symbole de la coopération nippo-chinoise, alors dans sa phase euphorique.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 30.)

(1) Voir *le Monde* du 16 octobre, *Pékin va freiner ses commandes de grands équipements.*

POINT

La fin de la majorité pétrolière

En 1973, la part du pétrole dans l'approvisionnement énergétique de la France était de 66 %. Huit ans plus tard, l'or noir va devenir minoritaire. La majorité pétrolière aura duré quinze ans. Au lendemain de la guerre du Kippour, le gouvernement français a su heureusement faire un certain nombre de choix et s'y tenir.

Cette « bonne nouvelle », *annoncée par M. Giraud, lors de la cérémonie des vœux du ministère de l'industrie, repose d'abord sur l'évolution du programme nucléaire : la quantité d'électricité nucléaire produite l'an dernier a dépassé de 48 % les chiffres de 1979. Et, à la fin de 1981, plus des deux tiers de notre électricité seront d'origine nationale.*

Le second pilier de cette réduction de la dépendance énergétique — la plus rapide des grands pays industrialisés — serait, à en croire le ministre, l'effort national dans la chasse au gaspillage. Certes, les derniers chiffres disponibles laissent prévoir une consommation totale d'énergie en 1980 en retrait de 1,2 % sur celle de 1979, et une consommation de pétrole inférieure de près de 6 % à celle de l'année précédente. Mais comment ne pas attribuer d'abord cette régression au ralentissement de l'activité économique et à un renchérissement des produits pétroliers — les produits de chauffage ont doublé en deux ans — qui, l'un et l'autre, frappent d'abord les plus défavorisés ?

La France est au milieu du gué. Dans la décennie 80, si les objectifs gouvernementaux sont respectés, la part du pétrole devra décliner plus encore pour ne plus représenter que 30 % en 1990. Or le plus difficile reste à faire. Le nucléaire — d'une faible souplesse d'utilisation — ne peut pas tout remplacer, et atteindra bientôt son optimum économique. Et si le gain de 1 ou 2 % justifie la mise en place d'un programme de substitution partielle d'alcool aux carburants, l'accroissement réel des économies d'énergie nécessitera d'importants investissements que les industriels hésitent à faire.

Point de vue

RÉPONSE A JEAN-MARIE PAUPERT

Gardez-moi de mes amis

par le rabbin
JOSY EISENBERG

Cher ami,

Bien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, je m'autorise à vous appeler ainsi puisque c'est sous le signe de l'amitié que vous avez adressé aux juifs de France une « très humble remontrance » qui n'a laissé insensible aucun d'entre nous (1).

Permettez-moi également de dire, la chose étant pour vous d'importance, que je ne vous considère pas comme un antisémite, et cela, pour trois raisons. La première, c'est que vous êtes chrétien, je veux dire, un vrai chrétien : votre lettre en témoigne. La seconde, c'est que ni moi ni la plupart des juifs, que je crois bien connaître, ne vivons dans un univers phantasmatiquement peuplé d'antisémites en puissance ou en acte. C'est pourquoi, *troisième raison,* tout « goï » — j'aime assez que vous revendiquiez ce nom — trop souvent perçu comme péjoratif, mais qui connote en dépit de tout, l'infinie et naïve tendresse que le peuple juif porte naturellement à l'autre (2) — lisez Albert Cohen — tout « goï » donc, est présumé innocent d'antisémitisme jusqu'à preuve du contraire...

Il reste que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Les reproches, les regrets, les admonestations que vous nous adressez dans un esprit fraternel, s'expriment dans un tel mélange de fascination et d'irritation qu'ils ne laissent pas de susciter un malaise et pour tout dire, de donner dans l'équivoque et l'ambigu.

La passion entraîne toujours quelque excès ; je mets donc au compte de l'estime passionnée que vous portez à Israël, certaines outrances qu'il serait malsain de passer sous silence.

Dans le procès que vous nous faites, je distingue quatre points principaux :

1) L'excès de nos réactions à l'attentat de la rue de Copernic en particulier, à l'antisémitisme en général ;

2) Le syndrome du génocide ;

3) La mise en cause du christianisme et de la France ;

4) Les ambiguïtés de notre identité.

Il y a, dans vos propos, du juste et de l'injuste, des interrogations légitimes, des affirmations qui le sont moins. Souffrez que je vous propose quelques lumières en séparant le bon grain de l'ivraie.

Je vous sais gré, tout d'abord, de votre exigence de spiritualité, et de nous rappeler le rôle que nous avons joué dans l'économie du salut, et que tous les juifs ne jouent plus aujourd'hui. Cela est vrai. Les rabbins ne disent pas autre chose à ceux qu'un pudique euphémisme qualifie de fidèles. Continuez, cher ami, à nous presser d'être dignes de notre vocation, de déranger, d'être le sel de la terre. Veuille Dieu, et les juifs, vous entendre ! Bernard Shaw a écrit fort méchamment : « *Le christianisme ? Quelle belle religion ! Dommage que personne n'ait vraiment essayé...* » Propos outranciers — il y a eu, il y a de vrais chrétiens et de vrais juifs — mais qui pourraient tout aussi bien s'apliquer au judaïsme.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Le Monde* daté 4-5 janvier.

(2) Le mot « goï » est un terme de la Bible qui signifie « peuple ». Les « goïm », vocable souvent utilisé par les prophètes d'Israël, sont tout simplement les « autres » peuples.

LIRE PAGE 12

L'ESPÉRANCE JUDÉO-CHRÉTIENNE

par Jean-Marie BENOIST.

AU FESTIVAL DE NEW-DELHI

Les paris du cinéma indien

Le huitième Festival international cinématographique de l'Inde se tient cette année dans la capitale, New-Delhi. Il a peut-être moins d'importance par la qualité des œuvres qui y sont projetées (même si on retrouve la plupart des grands films montrés en Europe l'année écoulée) que par la convergence de tous les espoirs nourris pour 1981 et la décennie en cours quant à l'avenir du cinéma indien. Paris, Rome, Moscou, Hollywood et même Tokyo, c'est le passé, la tradition, la classe. L'Inde, c'est un monde, et un art, à réinventer. Tous les signes concourent, tout semble bouger en même temps. Le Festival lui-même, un moment menacé — les crédits, environ 2,5 millions de francs, ont été débloqués il y a à peine deux mois, — va repartir l'an prochain sur des bases plus solides.

Mme Bindu Batra, directeur adjoint de la manifestation, à laquelle elle collabore étroitement depuis 1975, a su imposer contre vents et marées une politique originale.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 21.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

La justice des mineurs en procès

Enquête de Jean-Pierre Corcelette

Le Monde

idées

HISTOIRE

L'histoire, toujours l'histoire ! Pour Claude Barneaud, elle est plus un fantôme qu'une science, et la chronologie à quoi on veut la ramener n'a rien à voir avec la nature générique de l'homme. Moyennant quoi, Gabriel Matzneff, qui a pris le parti de vivre à distance du temps, éprouve un grand plaisir à profiter du décalage entre les deux calendriers, romain et orthodoxe. Ce dernier est encore appelé julien, en souvenir de César, auquel nous ramène Yves Florenne en rendant compte d'un important article de M. Rouche sur la Gaule, dont la résistance à l'envahisseur romain préfigure des événements plus contemporains.

La bonne à tout faire

par CLAUDE BARNEAUD

L'HISTOIRE se porte bien apparemment dans le grand public, mais elle chute dans nos écoles. L'histoire fiche le camp donc, il faut la retaper et, puisque l'on ne sait pas ni comment ni pourquoi *elle se barre, la sacro-sainte chronologie* est appelée à la rescousse. Tout le monde y va de son petit couplet, tous corps professoraux confondus, ou presque (les instituteurs restant en retrait, ce ne sont pas des « spécialistes », eux), toutes tendances confondues (des communistes à Michel Debré). Il est vrai que le fait même que cette crise de l'enseignement de l'histoire se *déroule dans un cadre institutionnel* donné, sous les auspices de tel gouvernement, peut facilement incliner à prendre une vessie pour une lanterne, la cause pour l'effet, la prise en considération des données objectives et de leur mouvement pour celui des débats télévisés, et du refuge dans le giron des vieilles recettes, et qui en tant que telles ne sont et ne peuvent plus être de mise.

De quoi s'agit-il en fait ? Tout d'abord d'un problème d'identité, de fond lié au fait que l'histoire depuis ses origines, en tant que discours, ne possède aucun statut scientifique qui puisse le supporter, sinon le faire exister. Ce vice, même de forme, qui marque ses origines, dénote le caractère fantasmé de son discours, le discours de l'histoire sur l'histoire, croyant ainsi en faire, et masquant l'absence de l'objet qui devait la créer, sur laquelle elle devait parler, mais par là même soulignant ce manque.

Les spécialistes s'évertuent à combler ce vide en élargissant sans cesse le domaine de l'histoire, qui n'a rien d'un domaine privé. L'histoire est bonne à tout faire (et dans la politique nous en voyons toujours pour la plupart les résultats dramatiques), sinon fille de joie. Elle s'offre au plus offrant : hier marxiste, aujourd'hui démographe. Rien ne l'arrête, et tous les champs nouveaux de la connaissance lui sont annexés (ethnologie, linguistique, religion, psychanalyse, etc.).

Cette boulimie, loin de les inquiéter, ravit les historiens professionnels, qui s'en régalent. Ce faisant, l'histoire se perd, se dissout, évacuant le problème de savoir qui elle est, elle évite d'ouvrir les yeux sur sa béance, son vide qui la nierait à jamais. Elle se condamne à une perpétuelle errance.

Mais des substituts existent, notamment le plus beau, celui de la chronologie. Il va sans dire qu'une science, puisque c'est ainsi que le *Robert* la définit (science de la fixation des dates des événements historiques) ne peut suffire à en constituer une autre, pour l'instant inexistante. Aucun spécialiste n'a jamais rabattu l'histoire sur la pure et simple chronologie ; mais du moins celle-ci paraît être le roc inébranlable sur lequel tout le monde se réfugie quand le bateau coule. Si l'on y tient tant, si elle suscite la passion, penchons-nous, un peu pour ne pas y tomber, nous aussi, dans ce tonneau des Danaïdes.

La chronologie nous renvoie à un temps codifié par les hommes. Nous savons que, selon les cultures et les moments, elle change (exemple, le temps chez les anciens, Grecs, Egyptiens, *le calendrier musulman*, etc.). Elle n'a donc *rien* d'absolu. Elle est une « science » variable, à l'inverse des mathématiques, elle n'est pas vécue de la même manière, à l'inverse de l'inconscient et du désir qui traversent tous les hommes et les femmes de la Terre. La chronologie, le calendrier, l'heure, dépendent du social et n'ont *rien* à voir avec ce que l'on pourrait appeler la nature générique *de l'homme. Liée au* travail sans doute, au besoin de comptabiliser les jours, les nuits, les récoltes, elle a pour fonction « humaine » de rassurer en créant des cadres spatiaux sécurisants, faisant obstacle à l'angoisse de l'homme, biologique et de désir, libre de toute entrave et « hors du temps ».

Qui peut dire, sans tomber dans l'absurde, que son corps, ou le désir que *l'habite*, a *dix* ans, vingt ans ou cinquante ans ? Les rythmes de vie, de vieillissement du corps n'ont pas de nom, nous n'en savons rien. Ils ne parlent pas, sinon le langage des cellules. Les cadres que nous y posons (années, mois), peuvent être considérés comme des indications pour une société donnée, servant à nous rassurer en fait, même si apparemment le contraire paraît plus vrai. Ainsi d'avoir quatre-vingt-dix ans peut me paraître plus angoissant quant à l'approche de ma mort, biologique ou accidentelle, alors que l'absence de tout repère tout au long de ma vie aurait été bien pire, irrémédiablement angoissant. L'« infinie liberté », le vertige de l'être livré seul à l'absolu, quoi de plus proche des limites où l'être peut se perdre ?

Il va sans dire que *les* notions, traditionnelles de passé, présent et futur (au sens *chronologique*) disparaissent pour ne plus se réduire qu'en un instant-éternité toujours le même, identique (temps-espace, lieu) mais où le désir en mouvement l'anime et le saisit selon les lois propres de l'inconscient. Une telle suspension du temps chronologique *nous rappelle à la mort, en tant* que suspension elle aussi atemporelle, mais s'en différencie par la disparition biologique du cadre, du support du désir et de l'inconscient, support en dehors duquel il n'y a rien, sinon cet infini, ce silence des sphères, qui est la « norme ». Sans le corps du Christ, Dieu n'existe pas.

Narcissisme

L'histoire, pour l'homme, n'est qu'un mensonge sur lui-même, une construction chimérique destinée à le protéger, s'il a décidé de ne pas vivre. Avec l'habileté d'un vieux singe savant, ou d'un fou, il construit un théâtre de marionnettes à sa piètre mais humaine mesure. Il en tire les ficelles, soigneusement, jalousement, pour les spécialistes de cette cuisine. Un jour il fera d'un roi un bourreau, tel autre un saint. Et personne ne le sait. Il se parle à lui-même, règle ses comptes (ceux de la politique du moment bien souvent). Il s'aime, se regarde, se déteste. L'histoire est narcissique. Elle ne fait que se répéter derrière les apparences. Elle change mais nous ramène toujours au même. Moi ! Moi ! Semble-t-elle nous dire. L'homme.

Une telle stratégie du mensonge, aujourd'hui, a du mal à tenir face à une jeunesse qui vit de plus en plus, elle, ses désirs, contrairement aux générations précédentes qui, théoriquement, *sont chargées* de l'enseigner. Cette génération, et c'est la leçon de Mai 68, et celle porteuse de désir, ce désir de vie qui a surgi par, à travers, une génération, en un lieu et moment donné hors du temps chronologique, puisque on peut encore le suivre dans ce refus salutaire de l'école, telle qu'elle existe à l'heure actuelle, et plus particulièrement de l'histoire qui, aujourd'hui, du fait qu'elle n'a véritablement aucune utilité sociale, est ressentie, plus qu'une autre, comme une scorie mensongère et qui n'a plus lieu d'être. Cette crise de l'histoire est donc salutaire, garante d'avenir et d'une bonne santé morale et de vie de la jeunesse actuelle ainsi que de celle de la société. Sa mort est souhaitable. Définitive. Elle secoue, mine (est-elle à son origine souterraine ?) *le savoir « historique »* académique, qui s'essouffle, en dépit des apparences, depuis et lié à lui, la crise du marxisme, dont le mensonge éternel a fait long feu. Les apparences, bien sûr, c'est cette effrayante boulimie, parlée plus haut, témoin d'une crise d'identité.

Je n'ai pas cru bon de mentionner sous mon nom le fait que j'étais moi-même enseignant, non pour des raisons de discrétion, mais s'il va s'en dire que de cette position j'ai tiré la source de ces paroles, j'ai voulu me situer au-delà et avant tout en tant qu'être parlant, humain et de désir. Je sais trop bien comment toute fonction est aliénante.

Vivre selon Jules César

par GABRIEL MATZNEFF

POUR celui qui est ensemble un admirateur fervent de la Rome païenne et un fils affectionné (quoique turbulent) de l'Eglise orthodoxe, vivre au rythme bimillénaire du calendrier julien est une source de joie toujours renouvelée.

Lorsque Jules César — dictateur et grand pontife — réforma le calendrier du roi Numa, il ne se doutait pas que ce serait un autre grand pontife romain, le pape Grégoire XIII, qui jetterait son calendrier aux oubliettes, pour y substituer le sien, ce qui était, d'une certaine façon, l'assassiner une seconde fois. Jules César se doutait moins encore que deux mille ans après sa mort ses ultimes sectateurs seraient une poignée de Byzantins et de Scythes irréductibles qui, pour célébrer un prophète galiléen du temps de l'empereur Auguste, demeureraient fidèles au vieux calendrier païen de la République romaine. Ce sont les poétiques paradoxes de l'histoire.

« Le pape romain »

Certes, les paroisses orthodoxes qui observent le nouveau style sont nombreuses, notamment en France ; mais l'ancien style garde ses intrépides zélateurs, en tête desquels il faut respectueusement placer les moines de l'Athos qui, au cri de « l'Orthodoxie ou la mort ! », menacent de s'immoler par le feu sur la Sainte-Montagne si la hiérarchie leur impose par la force le calendrier du pape romain. Soit dit par parenthèse, j'écris « le pape romain » et non « le pape » tout court, parce que — les gens parfois l'ignorent — le patriarche de Rome n'est pas le seul à porter le titre de pape : celui d'Alexandrie le porte également, et quand on parle du pape à un orthodoxe, c'est au pape et patriarche d'Alexandrie qu'il pense aussitôt — d'où l'utilité de la précision.

Outre les raisons proprement théologiques, qu'il serait trop long de dérouler ici, qu'ont certains orthodoxes de s'accrocher au calendrier de Jules César, il en existe d'autres qui, pour être éthiques, voire esthétiques, n'en sont pas moins impérieuses.

Vivre avec treize jours de retard manifeste que l'on se moque de l'actualité, ce qui est en soi une excellente disposition d'esprit. « Ne vous laissez pas troubler par les événements », enseigne saint Jean Chrysostome à Olympias, et un autre père de l'Eglise, saint Frédéric (Nietzsche), dicte dans le Gai Savoir *ce commandement : « Vis ignorant de ce qui paraît le plus important à ton époque ; mets l'épaisseur d'au moins trois siècles entre elle et toi. » A défaut de trois siècles, treize jours sont déjà mieux que rien. Et en l'an 2000, l'écart passera de treize à quatorze jours. Ce n'est qu'un début, continuons le combat.*

Célébrer la Nativité quand le reste de la chrétienté s'étouffe avec la galette des rois, et accueillir l'an nouveau au son des violons tziganes quand le monde entier patauge parmi les soucis d'un morne 13 janvier, c'est une manière à la fois innocente et subversive de refuser la grisaille de l'uniformité, et de s'offrir ce luxe suprême qu'est en ces temps grégaires le droit à la singularité. Que Jules César et l'Eglise orthodoxe, à qui nous devons ces délices, en soient conjointement remerciés, dans les siècles des siècles.

VUES ET REVUES

LA GAULE A LA MODE

par YVES FLORENNE

IL y a toujours quelque courage et, en tout cas, une manifestation d'indépendance, à dénoncer une mode, ce qu'entend faire M. Rouche, professeur d'histoire, quand il écrit dans *l'Histoire : « La Gaule revient à la mode »* (1). Il est aussi de bonne, ou de mauvaise guerre pour compromettre, déconsidérer un mouvement profond de le déclarer une « mode ». En fait, M. Rouche s'engage ici dans la très vieille répression opposée à la résistance, à l'insurrection qui a commencé d'éclater avec le romantisme contre vingt siècles de soumission ou d'idolâtrie intellectuelles, entretenues par une longue tradition de « collaboration » zélée avec tout ce qui n'a cessé de représenter, de perpétuer l'occupant disparu. C'est de Rome que je parle.

Bref, un historien, dont les titres attesteraient le sérieux, spécialiste de la Gaule — c'est-à-dire, on le voit très vite, de l'anti-Gaule — se lève pour pourfendre Astérix, d'ailleurs sans s'abaisser à l'humour, ou plutôt à le renvoyer à sa bauge et à son ignominie. Il n'a pas tout à fait tort : on s'est un peu trop complu dans la légende, aussi sommaire que populaire, du bon et brave Gaulois, soldat-paysan, franc buveur et grand trousseur, cocardier, indiscipliné, incapable de se bâtir une unanimité nationale en béton armé : d'où tous ses malheurs, hélas bien mérités, mais qui le rendent d'autant plus sympathique que nous l'avons créé à notre ressemblance.

M. Rouche balaye cette imagerie pour lui substituer une vision *« terrible et épouvantable »* (il va sans dire que je le cite), dominée par *« le sang et la mort »*. Sans oublier le stupre : l'homosexualité y déferle, propre aux sociétés militaires (mais tout à fait inconnue à Rome comme dans la Germanie, nazie en particulier), cet *« amour pédérastique »* (expression impropre : il n'est pas question ici d'enfants de troupe), *« forme d'exaltation des sentiments d'agressivité et de violence »*. Contradiction chez l'historien ? Ou autre *« forme d'exaltation »* chez ces guerriers décidément inépuisables : *« Seules les femmes pouvaient créer, par l'attirance qu'elles exercent sur le sexe masculin, une atmosphère dérivant les pulsions érotiques en désir de tuer. »* (On admirera, autant que le style, cette pénétration psychanalytique.)

Aussi abominables, non par leurs mœurs mais par leur pensée, les druides et leur *« sous-genre »* les bardes, dont les Romains allaient, Dieu merci, entreprendre vigoureusement la *« nécessaire élimination »*. Il nous est rappelé que cette tâche humanitaire, commencée par le divin Jules, sera poursuivie par Tibère ; le très humain, très humaniste Tibère si bien fait, certes, pour être épouvanté par les Gaulois, ces *« démons horribles »* et leur *« perversion fondamentale du sens de l'homme »* ; un sens qu'il possédait, lui, si particulièrement.

Le vrai crime des druides était certainement de nourrir une pensée, une spiritualité originales où les Grecs trouvaient un lieu d'échange, mais étrangères à Rome ; d'être les gardiens du sacré au cœur d'une religion monothéiste, ce qui était *« inadmissible aux dieux policés de Rome »*. M. Rouche ne peut entendre par *« policé »* que la notion de religion civile et policière. Surtout, ils aggravaient leur cas en tant qu'éducateurs en refusant toute collaboration, et même la moindre concession. Conséquence : l'*« élimination »*.

J'ai gardé pour la fin le cheval de bataille de M. Rouche : les *« sacrifices humains »*, horreur et honte suprêmes. Encore faudrait-il savoir de quoi on parle. Que les sacrifices aient existé en Gaule comme en toute société pénétrée du sacré, le nier serait méconnaître l'essence de ces sociétés. C'est précisément ce que fait M. Rouche. Par un détournement caractérisé de cette essence et de ce sens, il présente les sacrifices religieux comme des holocaustes, des hécatombes (non plus de bœufs mais d'hommes), comme un continuel *« massacre des innocents »*, qu'il s'attarde avec un visible plaisir à dépeindre dans ses supplices variés, animant en bon chef de figuration les *« hordes déchaînées, cuirassées de flaques rouges* (essayez donc de vous cuirasser avec une flaque), *tout éclaboussées de sang »*, adorant leur *« divinité infernale assoiffée de chair humaine »* (essayez d'en boire : à votre santé !), où des prêtresses en folie, *« ivres de sang »* (bien entendu) manient des *« fouets à lanières »* et des *« goupillons »*. La plus simple vérité, c'est que s'il y a bien de ces massacres toujours renouvelés, offerts non aux dieux mais au plaisir d'un peuple et de ses maîtres, c'est à Rome qu'on les trouve : dans les cirques.

Du divin Jules au divin Adolf

Les éléments de sa peinture, l'auteur, comme ses prédécesseurs — mais il en remet, — les prend dans César et chez les historiens latins. Tout comme si l'on ignorait aujourd'hui que les colonisateurs se sont toujours justifiés et exaltés en montrant l'infériorité accablante des peuplades colonisées. Aussi M. Rouche se met-il spontanément à leur place : *« Les Romains ne pouvaient qu'être frappés par la sauvagerie et la barbarie des Gaulois »*, lesquels révélaient à la douceur romaine cette monstruosité encore jamais vue : *« la loi sauvage du plus fort qui tue »*. Les sacrifices religieux, nul ne conteste qu'ils existaient, par exemple, dans les *civilisations* inca et aztèque. Ceux-là, effrayant par la quantité de sang versé, pourraient plus légitimement tenter la plume de M. Rouche. Il reste que ce fut le prétexte saisi pour détruire ces civilisations : au prix de « sacrifices » plus monstrueux encore, et dont les colonisateurs apportaient avec eux le modèle, pris sur les bûchers de l'Inquisition.

Les vrais sacrifices, qui, jusque dans les mots, impliquent le sacré, n'étaient rien d'autre, en Gaule comme ailleurs, que l'union avec la divinité : union voulue, désirée, au moins consentie. Que l'esprit moderne — qui, d'ailleurs, en tolère ou en organise bien d'autres, et à bien plus grande échelle — considère ces sacrifices comme *« barbares »*, c'est un fait. Mais cela ne justifie pas de falsifier le sens historique, anthropologique, des rites. En tout cas, il est clair qu'Iphigénie et Isaac, aux yeux de M. Rouche, rendent les Grecs, comme les Hébreux, non moins *« barbares »*, *« atroces »*, *« épouvantables »* ; et les chrétiens par-dessus le marché, puisqu'un sacrifice humain est le fondement et le témoignage du christianisme.

On dira que toute cette histoire est bien vieille, pour nous qui ne savons même pas celle du dernier demi-siècle. Eh bien, justement ! Il y a moins longtemps que, pour la première fois depuis deux mille ans, la Gaule ou la France a connu de nouveau la même fascination, la même soumission masochiste, le même entraînement à la « collaboration ». Et, soudain, cette vieille histoire méconnue a été revécue.

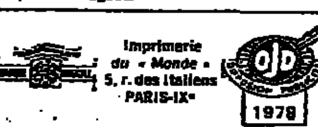
Ceux qui, sous le coup de l'événement, ou plus tard par réflexion, eurent cette révélation savent de science certaine que si Hitler l'avait emporté dans son entreprise de mille ans, il eût été ce que fut César, et l'Allemagne nazie ce que fut Rome. Ils savent que pendant mille ans quelques historiens sentimentaux auraient consacré un paragraphe — si on les avait laissé faire, et ce n'est pas probable — à la résistance de groupuscules attardés, égarés, et d'un nommé de Gaulle — avec un nom pareil, vous pensez ! — baroud d'honneur romantique, sympathique mais qui attentait à l'avenir. Tous les autres auraient su écrire l'histoire de la libération de la France, de la restitution du *« sens de l'homme »* par le divin Adolf. Il s'en serait même trouvé pour dénoncer les sacrifices humains par millions auxquels les Français s'étaient livrés dans le secret des bois, au moyen de douches à gaz et de bûchers électriques conçus spécialement pour cet usage.

Cette histoire-là nous a été épargnée, du moins jusqu'à présent. Raison de plus pour ne pas écrire de la même encre celle d'un peuple dont, qu'on le veuille ou non, nous sortons. Le roman noir — et rouge — de M. Rouche est nocif encore en ceci qu'il entraînera le lecteur à l'amalgame : dans ce tableau falsifié de la Gaule, il va voir se peindre l'ensemble brisé de la civilisation celte, la plus riche en esprit avec la grecque et, à bien des égards, la plus moderne. Ainsi, ignore-t-on trop souvent que la femme y avait une place et un statut juridique qu'aucune société antique n'a approchés, ni d'ailleurs, jusqu'à une date très récente, les sociétés actuelles les plus évoluées. Il y a une insupportable calomnie à montrer, notamment à travers des interprétations archéologiques aussi contestables que sollicitées, dans la femme gauloise une *« créatrice de mort »*, une sacrificatrice sadique et un instrument de provocation érotique au *« désir homicide »*, à la *« fureur homicide »*.

Cette caricature, où se trahit une étrange passion, n'est qu'un trait particulièrement violent, déformant, complaisant, qui s'ajoute à l'entreprise millénaire contre une civilisation investie, travestie, refoulée dans ses profondeurs. De *l'Histoire*, revue de vulgarisation certes, mais revue de qualité, qui a reçu la caution d'excellents esprits et d'historiens de grande valeur, on attend qu'elle apporte, en pendant à une image *« barbare »*, *« atroce »*, *« éclaboussée de sang »*... etc., une vue non pas embellie ou affadie mais simplement véridique de ce qui fut et demeure nos origines.

(1) Numéro de janvier 1981, Seuil, 57, rue de Seine.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

Des tracts appellent la population à se préparer à la grève générale

San-Salvador (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R., qui regroupe l'opposition politique salvadorienne) a, le jeudi 8 janvier, appelé par tracts la population à écouter les émissions clandestines de Radio-Libération, qui donneront les instructions pour la *« prochaine grève générale »*. Les tracts ne précisent cependant pas de date.

M. José Napoléon Duarte, président de la junte de gouvernement, leader de la démocratie chrétienne salvadorienne, a, de son côté, déclaré que, selon les renseignements militaires, les rebelles pourraient lancer leur offensive générale ce vendredi. Des sources américaines ont confirmé que de quatre mille à six mille guérilleros, bien armés, seraient sur le pied de guerre.

Les FARN (Forces armées de la révolution nationale), qui font partie du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N., organe militaire central de l'opposition), ont, de leur côté, confirmé que l'*« offensive finale »* aurait lieu au Salvador avant l'entrée en fonctions du président élu des Etats-Unis, M. Reagan, le 20 janvier.

Un décret gouvernemental portant sur des mesures provisoires de *« stabilisation économique »* a, d'autre part, été publié, le jeudi 8 janvier, à San-Salvador. Il gèle, notamment, les salaires et les prestations sociales. Le texte fixe les prix des produits de première nécessité comme le riz, le sucre et le maïs, et aussi des prestations médicales. Il crée des amendes pour les entreprises qui mettent des travailleurs en chômage. Il ordonne une baisse des loyers de 10 à 40 %. L'inflation a atteint, au Salvador, 60 % en 1980.

Enfin, la publication, jeudi, à San-Salvador, d'un communiqué de la Coordination nationale de l'Eglise populaire (CONIP) a mis au jour les divisions des catholiques salvadoriens face à la guerre civile qui ensanglante le pays. La CONIP, qui ne cache pas son opposition à la junte de gouvernement, reproche aux évêques *« leur attitude partiale, au détriment de leur autorité morale »*. Elle accuse également plusieurs évêques d'avoir demandé l'intervention de l'armée pour faire évacuer des églises occupées par des opposants à la junte.

Bolivie

Après la suspension du journal catholique « Presencia »

Les relations se dégradent entre l'Église et le gouvernement

De notre envoyé spécial

La Paz. — Après une semaine de suspension par les autorités, le journal catholique *Presencia* a pu reprendre sa parution le mercredi 7 janvier. Sous le titre *« Pour servir la paix, respecter la liberté »*, le quotidien de la conférence épiscopale bolivienne reproduit sur cinq colonnes en première page le message adressé par le pape Jean-Paul II à l'occasion de la Journée mondiale de la paix. En raison de la fermeture de ses locaux par le ministère de l'intérieur, *Presencia* avait été empêché de publier ce message le 1er janvier.

Presencia publie également une note de protestation de la conférence épiscopale contre la mesure d'interdiction qui l'a frappé, ainsi que des excuses de la direction du journal aux femmes et à la population de Santa-Cruz. Cet acte de contrition était d'ailleurs la condition mise par le gouvernement pour autoriser la reparution du quotidien.

Considéré comme le journal le plus influent du pays, *Presencia* s'est efforcé, depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980, de maintenir une ligne indépendante et n'a pas hésité à publier les critiques de l'Eglise sur les atteintes aux droits de l'homme. A plusieurs reprises déjà, le quotidien avait eu maille à partir avec les nouvelles autorités et avait été soumis à des pressions. Au lendemain de la déposition du gouvernement de Mme Gueiler un groupe de civils armés avait perquisitionné ses locaux, et le journal n'avait pas pu paraître pendant quelques jours.

Cette fois-ci, les autorités ont pris prétexte, pour suspendre le journal, la publication, le 28 décembre, dans le supplément littéraire, d'une brève nouvelle intitulée : *« Les yeux malades »*, de M. Vargas, l'un des représentants les plus brillants de la jeune littérature bolivienne. Fort bien tourné, ce récit expose l'antagonisme fondamental entre l'Indien de la sierra et le créole des terres basses de l'est du pays. Cependant, certains passages assez crus ont été jugés « outrageants » à l'égard de la dignité de la femme de Santa-Cruz, fief des grands éleveurs et ville conservatrice. Le lendemain, plusieurs centaines de manifestants en colère mettaient à sac et incendiaient les bureaux de *Presencia*, à Santa-Cruz. A La Paz, le même jour, un commando d'hommes armés du ministère de l'intérieur faisait irruption dans les locaux du journal. Sous la menace de leurs armes, ils contraignirent les membres de la direction, dont l'évêque Genaro Prata, et le personnel à s'adosser au mur les bras en l'air, les maltraitant avant de les chasser.

Le directeur du journal dut, d'autre part, se rendre à une convocation du ministère de l'information qui exigeait des explications sur un article consacré à des promotions militaires. Le ministre de l'intérieur, faisant usage, de son côté, de *« prérogatives spéciales »* et invoquant *« la morale »*, décrétait la fermeture pour sept jours du quotidien.

Cet incident est révélateur du climat de suspicion qui règne dans le pays et du malaise qui s'installe dans les relations entre l'Eglise et l'Etat. Tout en regrettant la publication de la nouvelle incriminée, la conférence épiscopale a *« énergiquement protesté »* contre la suspension arbitraire de *Presencia*.

Dans un avertissement aux militaires, les évêques leur reprochent de vouloir bâillonner la voix de l'Eglise et estiment que *« l'attitude du ministre de l'intérieur tend à une rupture des relations, qui se détériorent chaque jour entre l'Eglise et l'Etat »*.

Sur le Prado, l'artère principale de La Paz, des bulldozers achèvent la démolition de l'immeuble qui avait été pendant trente ans le siège de la puissante Centrale ouvrière bolivienne, désormais interdite.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DROITS DE L'HOMME

En Union soviétique

ARRESTATION DE M. FÉLIX SEREBROV, DERNIER ANIMATEUR EN LIBERTÉ DU GROUPE QUI LUTTE CONTRE LES ABUS DE LA PSYCHIATRIE.

Moscou (*A.F.P.*). — M. Félix Serebrov, cinquante et un ans, dernier membre en liberté de la commission pour l'étude de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, a été arrêté jeudi 8 janvier à Moscou. On ignore encore les motifs officiels de cette arrestation. Ouvrier spécialisé, M. Serebrov avait été condamné à un an de camp à régime sévère en octobre 1977. A l'âge de dix-sept ans, sous Staline, il avait été condamné à mort pour vol de sel, mais la peine avait été commuée en une condamnation à dix ans de camp.

Avec l'arrestation de M. Serebrov, il ne reste plus aucun membre de la commission en liberté. Le 30 décembre dernier, le docteur Léonard Ternovsky a été condamné à trois ans de camp. En septembre, M. Viatcheslav Bakhmine, trente-trois ans, l'un des fondateurs de la commission, avait été condamné à une peine identique. Le procès de M. Alexandre Podrabinek, vingt-six ans, plusieurs fois reporté, doit s'ouvrir prochainement, de même que celui de Mme Irina Grivnina, trente-deux ans.

D'autre part, on apprend que Mme Natalia Maltseva, collaboratrice de l'almanach *Femmes et Russie*, a été arrêtée le 16 décembre 1980 à Leningrad. Mère célibataire d'une fille de huit ans, elle risquerait sept ans de prison. Cette nouvelle est annoncée par le groupe des Femmes-presse à Paris. Il indique aussi que des fouilles et des perquisitions ont été opérées en septembre 1980 chez Mmes Natalia Lazareva, Galina Grigorieva, Sofia Sokolova et Ludmila Dimitrieva. L'an dernier, en juin et juillet, Mmes Tatiana Maimonova, rédactrice en chef de l'almanach *Femmes et Russie*, Ioulia Voznesenskaia, Tatiana Goritcheva et Natalia Malakhovskaia avaient été contraintes à l'exil.

Etats-Unis

L'administration Reagan devra poursuivre une politique des droits de l'homme en Amérique centrale et dans les Caraïbes

estiment des quakers après un voyage dans ces régions

De notre correspondante

New-York. — *« Les temps sont mûrs pour une nouvelle politique américaine en Amérique centrale »*, ont déclaré, le 6 janvier au cours d'une conférence de presse, des quakers américains revenant d'une tournée de trois semaines au Salvador, au Nicaragua, au Costa-Rica, au Guatemala, au Panama, ainsi qu'à Porto-Rico en République Dominicaine et à la Jamaïque.

Les délégués de l'American Friends Service Committee (« Société des amis américains »), qui étaient une douzaine, se sont répartis en plusieurs groupes qui ont pris des contacts avec les représentants des gouvernements locaux, des organisations de paysans, d'étudiants, d'Indiens et, plus généralement, des éléments de la population locale engagés dans l'action sociale.

Pour M. John Sullivan, sous-directeur de l'information à l'American Friends Committee, dont le siège est à Philadelphie, la situation qui prévaut en Amérique centrale et dans certains pays des Caraïbes ferait d'une intervention militaire américaine, une véritable catastrophe.

L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration républicaine devrait être, au contraire, l'occasion d'une nouvelle approche des problèmes de la région. La rencontre entre M. Reagan et le président mexicain M. Lopez Portillo a souligné, estime M. Sullivan, le rôle important que le Mexique peut jouer dans les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine.

Mais la nouvelle administration doit sans tarder faire savoir qu'elle entend poursuivre une politique des droits de l'homme, a affirmé M. Sullivan — non seulement droits politiques, mais aussi droits de se nourrir, de se loger, de s'instruire et d'être soigné convenablement. *« Le droit de vivre, en somme, qui est si menacé dans ces régions »*. Et M. Sullivan a souligné combien les Eglises, les syndicats et un grand nombre des mouvements populaires sont profondément impliqués dans une action sociale dont le but est de permettre à leur pays de se développer. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que tant d'hommes et de femmes qui se préoccupent plus d'alphabétisation ou de soins aux déshérités que de « politique » sont victimes d'enlèvements et d'assassinats. *« Quelle que soit la politique de l'administration Reagan en Amérique latine, elle aura à compter avec ce mouvement, qui est désormais profondément enraciné dans l'opinion »*, a souligné le porte-parole de la Société des amis.

Pour M. Sullivan, la violence qui ravage la région n'est pas une simple illustration de la lutte entre la droite et la gauche. Elle n'est pas aveugle. A droite, elle est apparemment plus ou moins coordonnée, dans bien des cas, par l'armée, avec l'aide ou, au moins, la complicité des gouvernements, de la police et, parfois, des « escadrons de la mort ». Elle n'est pas seulement dirigée contre la gauche, mais contre tous ceux qui peuvent constituer une menace pour l'*establishment*, notamment en faisant de l'action sociale. Les « suspects » sont répertoriés, surveillés, menacés, parfois contraints à l'exil, voire kidnappés et assassinés. *« C'est une politique cohérente contre tous ceux qui favorisent le développement de la population et la naissance d'une opposition populaire organisée. »*

La violence de gauche n'est guère moins sauvage, mais elle est plus réduite, estime M. Sullivan, et moins portée sur la torture, le viol et les mutilations. Elle est, le plus souvent, un mode de représailles contre le pouvoir officiel ou les « mouchards ». L'Eglise n'est pas épargnée par la violence de droite : elle est étroitement surveillée par le pouvoir établi, surtout dans les zones rurales. Dans certains villages du Guatemala, les Indiens n'osent plus aller assister à la prière du soir.

M. Berryman, représentant de l'organisation des quakers en Amérique centrale depuis 1976, précise qu'au Salvador près de cent cinquante actes de violence attribués aux forces gouvernementales ont été perpétrés, ces six derniers mois, contre des religieux. *« C'est une guerre contre la population, pas seulement contre les guérilleros »*, estime-t-il. Il est impossible d'y faire œuvre humanitaire en espérant rester neutre. *« La junte salvadorienne est la dernière feuille de vigne qui assure la respectabilité du pays »*, a déclaré M. Berryman, citant un diplomate en poste dans la capitale.

Le représentant des quakers pour l'Amérique centrale a indiqué que, selon certaines rumeurs, des « étrangers » combattraient dans les rangs des forces salvadoriennes. Mais, selon l'ambassadeur des Etats-Unis à San-Salvador, M. White, dont les positions ont d'ailleurs déjà fait l'objet de critiques virulentes de la future administration républicaine, il ne s'agit pas d'Américains, du moins officiellement, à l'exception de quelques techniciens qui accompagnent les armes nouvelles livrées par Washington. M. Berryman n'a pas exclu la présence de « mercenaires » — pas forcément américains, a-t-il précisé.

M. Berryman estime cependant que Washington serait aussi coupable d'envoyer des fonds que des armes aux gouvernants salvadoriens : la fuite des capitaux s'est accélérée à tel point dans le pays que les hommes d'affaires estiment à 800 millions de dollars le découvert des crédits à court terme.

Pour conclure, les quakers ont estimé que, malgré les paroles menaçantes prononcées par certains nouveaux membres de l'administration américaine, une politique d'apaisement reste possible en Amérique latine, *« à la condition qu'elle s'oriente vers les problèmes humains qui restent au cœur des drames que vit la région et qu'elle n'oublie jamais son nationalisme pointilleux »*.

NICOLE BERNHEIM.

● *M. Ronald Reagan a choisi M. William Brock*, président du comité national du parti républicain, comme représentant spécial pour les négociations commerciales, le dernier poste de rang ministériel que le président élu avait à pourvoir. L'annonce officielle de cette nomination sera faite au début de la semaine prochaine, indique-t-on de sources proches de l'équipe de transition. M. Brock, âgé de cinquante ans, est considéré comme l'un des principaux artisans de la renaissance du parti républicain après l'affaire du Watergate. Il a été désigné par M. Reagan plusieurs jours après avoir obtenu le soutien du sénateur Paul Laxalt, un conservateur et l'un des plus proches conseillers de M. Reagan. Le représentant spécial pour les négociations commerciales est chargé de représenter les Etats-Unis dans les grandes négociations commerciales multilatérales ou bilatérales. — *(A.F.P.)*

Le Mouvement de libération des femmes a marqué un point en Floride

De notre correspondante

New-York. — Le Women's Lib vient de remporter une victoire spectaculaire en Floride, l'un des quinze Etats qui ont refusé de ratifier l'ERA, l'amendement à la Constitution prévoyant l'égalité des hommes et des femmes devant la loi.

Les principales organisations féministes avaient décidé, en 1979, au plus fort des polémiques sur l'ERA, de boycotter les Etats opposés à l'amendement, parmi lesquels figure la Floride. Mais la Floride, et surtout Miami, vivent du tourisme l'hiver et d'innombrables conférences et congrès organisés hors saison. Le boycottage, appliqué non seulement par les organisations de femmes, mais aussi par les partisans des droits civiques, notamment les syndicats, a fait perdre plusieurs millions de dollars à Miami et Miami-Beach l'année dernière. Selon la chambre de commerce, il risque de leur en faire perdre quelque 150 millions dans les deux ans qui viennent.

C'est la tête basse, et au milieu de furieuses polémiques, que la municipalité de Miami-Beach a voté le 6 janvier une ordonnance stipulant : *« L'égalité des droits ne saurait être déniée ou limitée pour des raisons de discrimination sexuelle à toute personne publique ou privée dans les limites de la ville de Miami-Beach. »* Plusieurs opposants ont parlé de *« chantage inadmissible »*, et un rabbin a accusé la municipalité de se vendre pour quelques poignées de dollars. Mais M. John Ritter, le principal magistrat de la ville, a déclaré qu'il était prêt à condamner les contrevenants à des amendes ou à des peines de prison.

NOW (National Organisation for Women), la plus importante des organisations féministes, a d'abord fait la fine bouche, mais sa présidente, Mme Eleanor Smeal, a fini par annoncer que NOW allait étudier la possibilité de lever le boycottage de Miami-Beach.

La victoire de NOW est d'autant plus savoureuse que Mme Paula Hawkins, nouvelle élue républicaine de Floride au Sénat, sur un programme ultra-conservateur, a déclaré, lundi 5 janvier, lors de sa prestation de serment à Washington, qu'il n'y avait *« pas de problèmes féminins, seulement des problèmes concernant la famille »* et que *« les Américaines avaient commis une terrible erreur en emboîtant le pas, il y a quelques années, aux pires manifestations féministes »*. — N. B.

Brésil

LA GUERRE DES MARQUES

Usurpation d'identité

Les sociétés françaises « sont victimes au Brésil de la guerre des marques ». De grandes marques *françaises, comme Christofle, Hermès, Lacoste, Paco Rabanne, sont* « pratiquement interdites de séjour ». *Telle est la position prise, le 8 janvier, trois semaines environ avant l'arrivée à Paris du président brésilien, M. Figueiredo, par l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique.*

Selon l'Union, il faut entre cinq et vingt ans pour déposer une marque au Brésil du fait de la « partialité » *de l'Institut brésilien de la propriété industrielle, et le laxisme de l'administration* « permet entre-temps, et comme par hasard, à un contrefacteur local de déposer la même marque, ou presque, et d'attaquer ensuite la marque française en déchéance ».

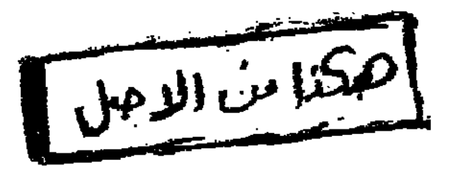
Ainsi, indique l'Union, la marque Lacoste a-t-elle été déchue, le 4 mars 1980, à la demande de la société brésilienne Textil Lacoste. Le 15 août de la même année, ce fut au tour d'Hermès, au profit d'une entreprise spécialisée dans la contrefaçon. Le 23 septembre, la société Paco Rabanne était « dépossédée » *de sa marque au profit d'un Pacco Rabane do Brazil. Enfin, la firme Christofle, implantée au Brésil depuis 1974, se trouve dans l'impossibilité d'attaquer un contrefacteur local qui vend des copies sous les marques Chris, Christol ou Christofoli.*

Face à cette nouvelle forme de guerre commerciale contre l'industrie de luxe française, qui s'est surtout développée à partir de 1977-1978, les industriels français, souligne l'Union des fabricants, « contre-attaquent avec force avocats internationaux et experts en brevets » *et finissent par gagner à Brasilia... mais* « trop tard ». *Aussi conviendrait-il que l'administration du Brésil et ses tribunaux de première instance* « respectent le droit des marques, car on ne peut impunément usurper plus longtemps l'identité d'autrui ».

Chili

Non-lieu en faveur de trois officiers

La justice militaire a prononcé un non-lieu en faveur de trois officiers accusés de complicité dans l'assassinat, en 1976, à Washington, d'un ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, Orlando Letelier. L'arrêt met hors de cause le général en retraite Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète (DINA) entre 1974 et 1977, ainsi que le colonel Pedro Espinoza, et le capitaine Armando Fernandez, tous deux placés sous ses ordres. Orlando Letelier, qui avait également occupé le poste d'ambassadeur à Washington sous le gouvernement d'Unité populaire au Chili, avait été tué par une bombe placée sous sa voiture. Une chambre des mises en accusation américaine avait condamné les trois officiers pour avoir décidé et organisé l'assassinat. Les Etats-Unis avaient réclamé leur extradition en 1979, mais la Cour suprême du Chili avait refusé d'accéder à cette demande. Elle les avait cependant déférés devant le tribunal militaire qui enquêtait sur l'implication de la DINA dans l'affaire Letelier. Cette affaire avait conduit les Etats-Unis à réduire leur personnel diplomatique à Santiago, à annuler leur aide économique et militaire au régime du général Pinochet, et à exclure la marine chilienne des manœuvres navales interaméricaines Unitas. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

LA POLITIQUE DE TRIPOLI ET SES RÉPERCUSSIONS

Le communiqué du Quai d'Orsay

LA FRANCE « CONDAMNE UN ACCORD DÉVOILANT DES AMBITIONS QUI MENACENT LA SÉCURITÉ DE L'AFRIQUE »

Voici le texte du communiqué du Quai d'Orsay concernant la fusion entre la Libye et le Tchad :

1) La France a conduit le Tchad à l'indépendance. Elle en a toujours respecté la souveraineté. Elle lui a apporté, à la demande de son gouvernement régulier, le concours de son aide en plusieurs occasions et celui de sa protection. Elle n'est jamais intervenue dans ses affaires intérieures, y compris dans la période troublée que le Tchad traverse. Elle en a retiré ses forces à la suite de l'accord intervenu à Lagos.

» 2) La France est fondée à rappeler aujourd'hui que nul, hors le peuple tchadien lui-même, n'a le droit d'engager l'avenir à long terme de ce pays. Elle ne saurait tenir, par conséquent, pour valable ce qui s'est passé à Tripoli en vue d'une fusion des peuples libyen et tchadien sans que le gouvernement du Tchad ait eu la possibilité d'en délibérer.

» Ce gouvernement, qui se qualifie lui-même de gouvernement de transition, tient son existence de la conférence de Lagos et sa légitimité du mandat qu'il en a reçu. Chargé de l'administration du Tchad pendant la période de transition et de préparer des élections d'ici à la fin janvier 1982, il ne lui appartient pas de préjuger le choix que fera le gouvernement issu de ces élections.

» 3) La France condamne, dans cette circonstance, l'accord de Tripoli. Il est en contradiction avec les accords de Lagos auxquels le gouvernement libyen a lui-même souscrit. Il ignore les droits du peuple tchadien auquel il ne permet pas de se prononcer librement. Il dévoile des ambitions qui constituent une menace pour la sécurité de l'Afrique.

» 4) La France, pour sa part se tiendra aux côtés du peuple tchadien, quand il s'agit de ses droits, et aux côtés de l'Afrique, quand il s'agit de sa sécurité. »

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. Pierre Charpy (R.P.R.) : la « déliquescence du pouvoir » est démontrée

L'attitude de la France dans l'affaire tchadienne est sévèrement critiquée tant par M. Michel Debré, qui parle d'« *erreur de diagnostic* » et de « *manque de courage* », que par M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., qui y voit un exemple de l'« *incohérence* » de la politique étrangère française. Quant à la remise en cause par le gouvernement français de l'accord conclu entre Elf-Aquitaine et la Libye, *la Lettre de la Nation* y décèle une preuve de la « *déliquescence du pouvoir* », tandis que *l'Humanité* juge les protestations gouvernementales « *mal venues* ».

Dans *la Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., Pierre Charpy écrit : « *Aujourd'hui, le gouvernement, en essayant vainement de se couvrir par de fausses querelles de procédure, tente de faire payer par Elf-Aquitaine le prix de son impuissance dans l'affaire du Tchad. Non. Cela n'est plus possible. Je sais bien que la multitude des Françaises et des Français se sentent peu concernés par ce qui se passe au cœur de l'Afrique. Mais quand c'est leur propre image, à eux Françaises et Français, qui est touchée parce que leur pays a donné au monde l'image de la confusion et de la défaite, ils ressentent l'affront d'aussi loin qu'il vienne. Que le président de la République n'ait trouvé pour toute réplique à l'annonce de l'annexion du Tchad par la Libye que le désaveu d'une société nationale dont il est le patron est la plus extraordinaire — et inattendue — démonstration de la déliquescence du pouvoir (...). La France n'a peut-être pas perdu grand-chose au Tchad parce qu'il n'y avait guère à y gagner — et encore, — mais elle y a certainement perdu la face. Cela devient une habitude. Mais une habitude tellement insupportable qu'elle risque de coûter cher à celui qui nous l'impose.* » Et Pierre Charpy conclut : « *Nous assistons ainsi au dépérissement par lui-même d'un personnage* [M. Giscard d'Estaing] *qui aurait pu être grand si, justement, il n'avait pas pensé qu'à lui-même !* »

Dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Michel Debré observe que « *le gouvernement libyen a en Afrique des intentions de subversion* » et estime « *qu'une politique fondée exclusivement sur des concessions politiques et des contreparties pétrolières ne paraît conforme ni à la dignité de la France ni à ses intérêts à long terme* ».

Le P.C. accuse le P.S. de soutenir le chef de l'État

Venu soutenir le candidat socialiste à l'élection législative partielle de l'Eure, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a évoqué, jeudi 8 janvier, à Gisors (Eure), la politique étrangère du gouvernement, qu'il a qualifiée de « *mercantile et cynique* », notamment à l'égard du Tchad. Après avoir estimé que l'affaire tchadienne est l'exemple de « *l'incohérence de cette politique* », M. Jospin a observé : « *Après avoir recouru à l'interventionnisme, nous nous sommes maintenus dans ce pays sans savoir provoquer la réconciliation des populations du Nord et du Sud. Nous sommes partis avec désinvolture et avons laissé faire la Libye.* » A propos de l'accord entre Elf-Aquitaine et la Libye, il s'est refusé à croire qu'il ait pu être conclu « *sans le consentement du gouvernement, compte tenu du sérieux des discussions menées pendant plus d'un an* ».

L'Humanité du 9 janvier considère que le P.S. apporte « *son soutien à la position de l'Elysée* », condamnant la fusion entre le Tchad et la Libye. Le quotidien communiste reprend sur ce point les propos suivants de M. Jospin : « *On ne peut envisager sans inquiétude le projet de fusion entre la Libye et le Tchad qui, dans les circonstances politiques et militaires présentes et, en l'absence de toute consultation démocratique des populations tchadiennes, prendrait l'aspect d'une pure et simple annexion plutôt que d'une union librement consentie des deux peuples.* »

Au sujet de l'accord entre Elf-Aquitaine et la Libye, le quotidien communiste considère : « *Les protestations gouvernementales sont d'autant plus mal venues que la mission de l'entreprise publique française est précisément de diversifier nos sources d'approvisionnement (...). Le contenu précis de l'accord entre Paris et Tripoli n'est pas connu, mais le principe des permis « d'exploration-production » est de permettre à l'entreprise qui fait des recherches, d'être associée à l'exploitation ultérieure de ses découvertes. Et la France qui, dans l'exploration, possède une avance technologique certaine, a tout intérêt sur des bases d'intérêt mutuel et non de pillage, naturellement, à passer de tels accords avec les pays en développement et les pays socialistes.* »

● *Une trentaine d'étudiants et de stagiaires tchadiens*, appartenant à l'Union générale des étudiants et stagiaires tchadiens du Benelux, ont occupé ce vendredi matin 9 janvier l'ambassade du Tchad à Bruxelles. Un de leurs porte-parole a indiqué que l'occupation se poursuivrait toute la journée pour protester « *contre la fusion entre le Tchad et la Libye* ». — *(A.F.P.)*

La « réunion de travail et de réflexion » à l'Élysée

Paris est prêt à accroître son aide militaire aux États africains qui le souhaiteraient

Dans le P.C., dit Jupiter, qui est en quelque sorte la « salle de guerre » de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a présidé, jeudi 8 janvier, une « réunion de travail et de réflexion » à laquelle participaient notamment M. Robert Galley, ministre de la défense et ministre de la coopération, et des conseillers diplomatiques et militaires. Cette rencontre a été consacrée aux moyens de renforcer l'aide militaire de la France aux pays africains qui le réclameraient.

A l'Elysée, on souligne que le chef de l'Etat a voulu donner à cette réunion de travail une certaine publicité au moment même où M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, se trouve en Afrique, où il sera suivi par M. Olivier Stirn, pour y discuter aussi des problèmes de sécurité.

Dans les milieux militaires, on affirme, à l'issue de cette réunion à l'Elysée, que le gouvernement français est prêt à renforcer son aide militaire — en hommes et en matériels — aux pays africains qui en feront la demande et accepteront, s'ils ne l'ont pas voulu jusqu'à présent, un stationnement de troupes françaises. L'exécution de cette décision de principe pourrait être très rapide.

Dans un premier temps, il s'agira de renforcer la présence militaire française dans les Etats africains où elle existe déjà, c'est-à-dire au Gabon (on compte actuellement cinq cents hommes et des moyens aériens), en Centrafrique (neuf cent cinquante hommes répartis à Bangui et à Bouar), en Côte-d'Ivoire (quatre cent cinquante hommes) et au Sénégal (six cents hommes avec des moyens aériens). Ces « points d'appui » pourront recevoir, avec l'assentiment des gouvernements intéressés, dans le cadre des accords de défense ou d'assistance déjà conclus, de nouvelles forces et des matériels supplémentaires pour renforcer les garnisons.

Ultérieurement, il sera négocié avec les Etats africains, qui n'ont jusqu'à présent accepté qu'une mission militaire d'assistance de la France, le renforcement du nombre des cadres français présents, l'envoi de conseillers militaires, voire d'unités organisées.

C'est le cas, présentement, du Niger et du Cameroun — deux Etats limitrophes du Tchad — où la France n'a pour l'instant détaché que des officiers et sous-officiers d'encadrement des écoles locales de formation des personnels militaires autochtones.

Avec le Niger, des conversations étaient déjà en cours pour accroître d'une vingtaine d'hommes la soixantaine de cadres français placés auprès des écoles militaires de Niamey. Si le Niger en exprime le besoin au cours de ces discussions, des unités organisées, appartenant aux forces d'intervention françaises, seront déléguées dans le pays d'où la France tire environ 20 % de ses approvisionnements annuels d'uranium. De même, des forces françaises pourraient être cantonnées au Cameroun où il existe déjà une mission militaire de soixante-dix cadres, sans compter les éléments médicaux.

Namibie

LES PARTICIPANTS A LA CONFÉRENCE EXPLORATOIRE DE GENÈVE ONT COMMENCÉ LEURS TRAVAUX.

Genève *(A.F.P., Reuter)*. — Les participants à la conférence exploratoire de Genève sur la Namibie ont tenu jeudi 8 janvier leur première séance de travail à la suite d'un compromis, conçu par M. Kurt Waldheim, sur la délicate question du statut des « *partis internes* » du territoire (*le Monde* du 9 janvier). Ceux-ci ont été placés en séance publique sur un pied d'égalité avec l'organisation de M. Sam Nujoma.

M. Danie Hough, administrateur général sud-africain du territoire, a présenté les délégués des partis internes à la demande de M. Waldheim, qui a ensuite invité M. Nujoma à faire de même pour ses collaborateurs. Ces derniers se sont levés en brandissant le poing fermé.

Cinq comités siègent à partir de ce vendredi à huis clos, pour traiter des différentes questions que le rapport des Nations unies les autorise à évoquer, c'est-à-dire notamment l'organisation d'élections, le problème des réfugiés et celui des « casques bleus ».

Tunis : une raison de plus d'améliorer les rapports avec Alger et Rabat

De notre correspondant

Tunis. — Le président Bourguiba a chargé, le jeudi 8 janvier, M. Beji Caïd Essebsi, ministre délégué auprès du premier ministre, de remettre des messages au roi Hassan II et au président Chadli Bendjedid. Parti aussitôt pour Rabat, l'émissaire s'est borné à indiquer que sa mission reflétait la volonté de M. Bourguiba de renforcer les relations intermaghrébines, « *en multipliant les occasions de concertations et de consultations* ». Les messages dont il est porteur concerneraient la situation dans l'ensemble de la région, mais plus particulièrement, les derniers développements en Afrique et, principalement, au Tchad.

L'annonce de la fusion du Tchad avec la Libye n'a fait, ici, l'objet d'aucun commentaire, ni de la part des autorités ni de la part de la presse. Mais les Tunisiens, qui ont encore en mémoire l'expérience malheureuse de l'accord signé le 12 janvier 1974, à Djerba, avec le colonel Kadhafi, ne peuvent qu'être sceptiques et, sans doute, inquiets de ce succès politique d'un voisin avec lequel leurs démêlés ne se comptent plus. S'ils observent, aujourd'hui, un mutisme total, c'est que, après la grave tension née de l'attaque de *la ville de Gafsa*, voilà un an, le climat s'est sensiblement amélioré depuis que le gouvernement, soucieux « *d'entamer un dialogue fondé sur le respect réciproque de la souveraineté et d'établir des relations empreintes d'une profonde amitié et de coopération* » avec la Libye, a invité le mois dernier le secrétaire aux affaires étrangères, M. Ali Abdesselam Triki, à visiter la Tunisie.

En attendant cette normalisation, qui paraît encore problématique, la Tunisie continue à consolider ses liens avec le Maroc et l'Algérie.

Cette démarche a été illustrée, il y a deux semaines, par la visite à Tunis du premier ministre marocain, M. Maati Bouabid, et l'arrivée, jeudi, dans la capitale, de M. Seddik Ben-Yahia, ministre algérien des affaires étrangères, venu participer à la réunion de la grande commission tuniso-algérienne.

MICHEL DEURÉ.

Dakar : un expansionnisme redoutable

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — Aucune réaction officielle à la « fusion » du Tchad et de la Libye n'avait été rendue publique, ce vendredi 9 janvier en fin de matinée, mais ce silence n'implique, en aucun cas, une quelconque marche arrière en cette affaire des autorités sénégalaises, qui ont été les premières à tirer la sonnette d'alarme, il y a plus d'un an déjà, et qui n'ont cessé de le faire depuis lors. Le quotidien national, *le Soleil*, publie, jour après jour, de très longues informations sur les « ambitions » de Tripoli, en les accompagnant de commentaires inquiets.

L'intervention militaire massive de la Libye au Tchad, puis l'accord de « fusion » entre les deux pays ne sont, aux yeux des dirigeants de Dakar, que la première étape de la constitution de ces « *Etats unis du Sahel* » dont rêverait le colonel Kadhafi, et par conséquent de la déstabilisation préalable de tous les pays concernés depuis l'océan Indien jusqu'à l'Atlantique, y compris le Sénégal lui-même. Aussi bien la nécessité d'une résistance énergique concertée à « *l'expansionnisme libyen* » ne fait-elle dans leur esprit aucun doute.

Par souci, semble-t-il, de ménager à la fois Paris et certains secteurs de leur opposition interne, c'est de façon indirecte — par la citation insistante dans la presse des déclarations d'autres dirigeants africains — que les responsables sénégalais se joignent au concert de ceux qui trouvent que la France aurait dû avoir une attitude plus ferme en cette affaire. M. Olivier Stirn, attendu le 16 janvier à Dakar, où il vient essentiellement pour expliquer la position française et rassurer ses hôtes, pourrait toutefois entendre, en privé, des propos beaucoup moins amènes.

D'autre part, on note ici, comme dans la plupart des autres capitales ouest-africaines qui l'avaient initialement plus ou moins soutenu, une très nette prise de distance, au moins passagère, vis-à-vis de M. Hissène Habré, et tous les espoirs paraissent se porter à présent, pour faire face aux « visées libyennes », sur les « sudistes » du lieutenant-colonel Kamougue.

PIERRE BIARNES.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE CONSEIL REVOLUTIONNAIRE AFGHAN a ratifié, le jeudi 8 janvier, une loi rendant obligatoire le service militaire pour tous les jeunes âgés de vingt ans, récemment approuvée par le gouvernement. Radio-Kaboul a, d'autre part, indiqué qu'il avait été décidé d'octroyer 2 000 à 3 000 afghanis (de 40 à 75 dollars) aux appelés acceptant de prolonger leur service au-delà de sa durée normale de deux ans. La radio a invité les jeunes gens à s'engager dans l'armée. — *(A.F.P.)*

● LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE dresse, dans son dernier bulletin, publié le jeudi 8 janvier à Genève, un constat d'échec de son action humanitaire en Afghanistan. Il écrit notamment que « *malgré des démarches répétées auprès de toutes les parties militairement engagées dans le conflit* », il s'est trouvé « *dans l'impossibilité d'exercer réellement ses activités* ». Le C.I.C.R. souligne que les activités de ses délégués « *ont été de plus en plus freinées à partir d'avril 1980* », les autorités de Kaboul s'étant opposées à leurs poursuites tandis que les discussions avec les mouvements d'opposition n'avaient abouti à aucun résultat concret. — *(A.F.P.)*

Australie

● VIVES *PROTESTATIONS* APRES L'ACCORD DE GARANTIES NUCLEAIRES SIGNE AVEC LA FRANCE. — Le parti travailliste d'opposition, les syndicats et d'autres organisations australiennes ont vivement protesté jeudi 8 janvier contre la signature, mercredi, d'un accord permettant la vente directe d'uranium australien à la France (*le Monde* du 9 janvier). M. Lionel Bowen, chef adjoint du parti travailliste, a notamment estimé qu'« *il était impossible de contrôler le respect des garanties demandées par l'Australie sur l'emploi exclusivement pacifique du plutonium* ». — *(Reuter, U.P.I.)*

Nicaragua

● L'ARMEE NICARAGUAYENNE A ABATTU SIX « CONTRE - REVOLUTIONNAIRES » qui tentaient de dynamiter un barrage hydro-électrique à quelque 140 kilomètres au nord de Managua, a annoncé, le jeudi 8 janvier, la télévision nationale. Les « terroristes », qui ont blessé un membre des forces sandinistes, se dirigeaient vers l'important barrage de El Tuma, au nord-ouest de Matagalpa, dans le but de priver d'électricité tout le pays, selon la télévision officielle. *(A.F.P.)*

Pérou

● DES GREVES PERTURBENT DIVERS SECTEURS D'ACTIVITE dans les villes de province du Pérou, notamment à Arequipa, Huancayo et Chimbote. Des *organisations* syndicales, appuyées par les partis d'opposition, et notamment de la gauche marxiste, réclament l'annulation des sévères hausses de prix décidées le 5 janvier ainsi qu'une augmentation des salaires de 60 %. Plusieurs manifestations ont eu lieu à l'intérieur du pays. La Fédération des employés de banque (vingt-six mille membres) a annoncé, pour ce vendredi, une grève nationale. Enfin, la Confédération générale des travailleurs du Pérou (communiste) a lancé, pour le 15 janvier, un mot d'ordre de grève nationale pour toutes les catégories de travailleurs. Le ministre du travail, M. Alfonso *Grados*, a dénoncé les « *motivations politiques* » de ces grèves, et a appelé à la négociation d'un pacte social. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● UN MARIN EST-ALLEMAND âgé de vingt-neuf ans a réussi à s'évader de R.D.A. et à se réfugier en Allemagne fédérale à l'occasion du franchissement d'une écluse par le cargo sur lequel il était employé, à l'entrée du canal reliant la mer du Nord à la Baltique, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 janvier. — *(A.F.P.)*

La leçon du Nigéria

C'est une leçon sévère que le gouvernement du Nigéria vient de donner à ses pairs en déclarant « *totalement inacceptables les nouvelles dispositions introduites par la Libye* », sans consultation préalable, dans sa représentation à Lagos, et en donnant quarante-huit heures au colonel Kadhafi pour rapatrier ses « *diplomates* » nouvelle manière (*le Monde* du 7 janvier).

Certes, le Nigéria n'a pas besoin du pétrole libyen et nourrit contre Tripoli, depuis que le colonel Kadhafi a installé ses chars à sa porte, au Tchad, d'autres griefs que des manquements à l'étiquette. Il reste que nul ne s'attendait que ce soit un Etat d'Afrique qui, le premier — et, on peut le craindre, le seul, — rappelle le chef de l'Etat libyen aux règles élémentaires de la bonne conduite internationale.

La diplomatie traditionnelle ne correspondant plus à « *l'ère des masses dans laquelle est entrée la Libye* » — selon les propos de son ancien ambassadeur à Lagos, — ses ambassades sont transformées, une à une, en « *bureaux populaires* » ou, dans les pays arabes, « *fraternels* ».

Jusqu'à présent, la désignation des diplomates est régie par des règles strictes, mutuellement agréées. Les ambassadeurs doivent recevoir l'agrément préalable du pays d'accueil tandis que les autres membres du personnel doivent être accrédités. Le colonel Kadhafi a voulu changer tout cela. Les « *bureaux populaires* » libyens, fruit d'une génération spontanée obscure, sont collectifs et autogérés, dirigés par un « *comité* » avec à sa tête, puisqu'il en faut tout de même une, un « secrétaire ».

Aucune protestation des grandes puissances

Jusqu'à ce que le Nigéria se rebelle, personne n'avait protesté. Paris, Londres, Washington, etc., se sont inclinés en rechignant à peine. Après quelques tergiversations, il a été admis que la lettre que le « *bureau* » adresse à chaque gouvernement, pour l'informer de la nouvelle organisation, peut être assimilée à une demande d'accréditation. Le « *secrétaire* » est reconnu comme chef de poste mais, n'ayant pas reçu d'agrément, il n'est pas ambassadeur et prend rang parmi les chargés d'affaires.

Avec un peu de bonne volonté, on peut admettre que la forme de la convention de Vienne régissant les représentations diplomatiques est sauvée. Mais son esprit ? L'esprit est qu'un diplomate n'est pas une personne comme les autres. Son premier devoir est de respecter les accords conclus avec le pays hôte. En retour, il bénéficie d'égards et de privilèges codifiés et, notamment, de l'immunité.

Il est vrai que depuis que les diplomates du plus puissant pays du monde sont retenus, des mois durant, en otages, sans que le reste du monde s'en émeuve outre mesure, les entorses au protocole commises par le colonel Kadhafi font figure de peccadilles.

Paul Valéry (1) explique que, « *comme la barbarie est l'ère du fait, il est nécessaire que l'ère de l'ordre soit l'empire des fictions* ». Aucune puissance — dit-il — n'étant capable « *de fonder l'ordre sur la seule contrainte des corps par les corps* », celui-ci exige « *des forces fictives* », « *l'action de présence de choses absentes* », qui introduit entre les hommes « *des liaisons et des obstacles imaginaires* », « *essentiels à la société* ».

Ce qui est vrai des individus l'est plus encore des Etats, ces entités toutes-puissantes, « *souveraines* », du monde moderne, qui ne connaissent que les rapports de forces en dehors de cette forme de respect des autres Etats que l'on appelle « *les relations diplomatiques* ». Mais ne devrait-on pas plutôt écrire : « *qu'on appelait...* » ?

MAURICE DELARUE.

(1) *Préface aux Lettres persanes.*

Maroc

LA VISITE DU CHANCELIER SCHMIDT A CONTRIBUÉ A RESSERRER LES LIENS DE RABAT AVEC L'EUROPE

De notre correspondant

Marrakech. — Le chancelier Schmidt a quitté Marrakech, mercredi 7 janvier, après une visite de vingt-quatre heures dans la capitale du Sud, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le roi Hassan II et son homologue marocain, M. Maati Bouabid, des problèmes du Proche-Orient, de la question palestinienne et de la conférence au sommet de l'Organisation islamique, qui se réunira le 25 janvier dans la ville de Taief (Arabie Saoudite).

En ce qui concerne le Sahara occidental, M. Schmidt a rappelé la « stricte neutralité » de son pays. Dans son entourage, on rappelle que le principe de l'autodétermination des peuples étant admis par la République fédérale, son application au Sahara ex-espagnol est restée « *dans un certain flou* ». M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, s'est néanmoins montré fort satisfait d'une visite qui, venant après celle de la reine d'Angleterre et avant celle de M. Raymond Barre, attendu à Rabat le 21 janvier, a resserré les liens entre le Maroc et les principaux pays de l'Europe des Dix. — R. D.

AFRIQUE

Le Niger après le boom de l'uranium

II. — Un désenchantement certain

Dans un premier article, notre envoyé spécial a fait le point sur les menaces que la Libye fait peser sur le Niger et sur la politique étrangère des dirigeants de Niamey. Il traite aujourd'hui de la situation politique et économique du pays. (« Le Monde » du 9 janvier.)

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Niamey. — « *L'armée n'hésitera pas à frapper* », titre sur toute la largeur de la une le quotidien gouvernemental *le Sahel*, qui reproduit le texte intégral d'un discours prononcé à Maradi par le lieutenant-colonel Seyni Kountché. Ce dernier, qui s'est emparé du pouvoir par un coup d'État, le 15 avril 1974, n'a pas la réputation d'être un démagogue. Plus soucieux d'efficacité que de popularité, il ne mâche pas ses mots et ses compatriotes le savent. Regard dur, visage fermé, faisant constamment référence dans ses propos à l'impérieuse nécessité de l'effort, il s'assigne pour seules préoccupations, dit-il, le respect de l'ordre, le maintien de l'unité nationale, l'accélération du développement.

A Maradi, le président Seyni Kountché a, une fois de plus, repris les thèmes qui lui sont chers, plaçant notamment sur la sellette certains éléments de la population de Niamey qualifiés de « *défaitistes* » et d' « *alarmistes* ».

Il ajoute, menaçant : « *Plus que jamais, nous ne ferons de cadeau à personne dans l'intérêt du peuple nigérien.* »

Sur vingt ministres que compte le gouvernement nigérien, sept seulement sont des militaires. Le président Kountché insiste sur le fait qu'il n'est pas question, pour l'instant, de revenir à l'ancien régime des partis, fût-ce à celui du parti unique tel qu'il existait sous l'ancien président Diori Hamani. Ce dernier, que nous avons pu rencontrer pendant une heure en présence d'un militaire et d'un civil, reste privé de liberté. Comme on le répète souvent dans l'entourage présidentiel, « clémence » n'est pas « faiblesse ». Installé dans une villa qui domine les rives du Niger, il est étroitement surveillé par des soldats placés sous le commandement d'un capitaine de gendarmerie.

« Remettre de l'ordre dans la maison »

Le président Kountché continue, après six ans au pouvoir, de donner l'exemple de la rigueur. Il fait toujours volontiers des contrôles de routine, visitant à l'improviste ministères et services publics, usines et entreprises privées, morigénant ceux qui ne font pas preuve de zèle, sévissant contre les oisifs. « *D'abord remettre de l'ordre dans la maison* », telle est l'une de ses expressions favorites. Il a brutalement décidé la fermeture des bars et des boîtes de nuit.

Le chef de l'État est parti en guerre contre la corruption qui, par suite d'une baisse du pouvoir d'achat de l'ordre de 20 %, avait tendance à se développer. « *L'affairisme et la tentation de céder aux séductions de l'argent gagné sans effort sont difficiles à extirper, mais nous en viendrons à bout...* », nous a dit le chef de l'État, en confirmant l'arrestation du secrétaire général du gouvernement pour malversation. Sur l'une des principales places du centre de Niamey, un vaste calicot proclame « *Halte à l'affairisme des agents de l'État !* ». Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays voisins, particulièrement au Mali, il ne s'agit pas d'un slogan vide de sens.

« *Le Niger n'est pas le Nigéria* », nous dit un jeune ministre, ajoutant : « *C'est le récent et relatif enrichissement du pays, consécutif au boom minier, dû à l'expansion de l'exploitation de l'uranium qui est à l'origine de l'apparition de malversations. Au départ, on retrouve trop souvent des sociétés étrangères qui recourent au système des pots-de-vin pour essayer d'éliminer le concurrent...* »

En tournant le dos au laxisme, le gouvernement est à l'origine d'une certaine psychose de peur, qu'il n'a évidemment pas cherché à créer et dont il semble même qu'il ignore l'existence. Beaucoup d'interlocuteurs se dérobent obstinément aux questions. Tel étranger résident répond sans détour : « *Je me contente d'écouter quotidiennement la radio, pour savoir si elle diffuse les programmes habituels ou au contraire de la musique militaire... pour savoir si le régime est encore en place. Faites comme moi...* »

Dans les milieux scolaires ou universitaires, traditionnellement frondeurs comme partout, le réflexe de défense prévaut également. « *Les jeunes craignent la police parce qu'ils n'ont pas de références, parce qu'ils ignorent ce qui se passe ailleurs à travers le monde* », nous dit un des rares professeurs de l'université de Niamey qui ne fuit pas le contact avec les visiteurs de passage, avant de préciser : « *Le fait que beaucoup de gens sachent ici que Seyni Kountché est un ancien officier de renseignement aggrave les craintes des uns et des autres. Chacun préfère se taire...* »

Si les anciens politiciens, que l'on appelle à Niamey « *les vieux boubous* », n'ont pas entièrement désarmé, si une fraction de la jeunesse attend l'occasion de contester, tout cela reste diffus, imprécis, difficile à appréhender. En revanche, ce qui éclate au grand jour, ce sont, d'une part, le réel désenchantement des dirigeants politiques devant la détérioration des cours de l'uranium, minerai qui constitue la seule véritable source de richesse, et, d'autre part, les craintes de ces mêmes milieux à l'égard des initiatives déployées par la Libye en Afrique noire.

Ministre des affaires économiques, du commerce et de l'industrie, très proche collaborateur de l'ancien président Diori Hamani, M. Mai Maigana est aujourd'hui l'un des technocrates sur lesquels s'appuie avec le plus de confiance le chef de l'État. Ne ménageant pas ses efforts, acquis à la politique de rigueur prêchée par le président, profondément nationaliste, il s'inquiète de l'évolution récente des cours de l'uranium sur le marché mondial.

M. Mai Maigana rappelle qu'en septembre, lors du congrès annuel de l'Institut international de l'uranium tenu à Londres, les experts avaient lancé un cri d'alarme, affirmant que si de nouveaux gisements uranifères n'étaient pas rapidement découverts une grande pénurie risquerait de frapper le monde développé. « *Que se passe-t-il donc,* demande-t-il, *puisque, au moment précis où l'on paraît redouter une prochaine pénurie en Europe et aux États-Unis, les cours chutent ?* » Comme la plupart de ses collègues, notre interlocuteur dénonce ce qu'il appelle « *les manipulations évidentes* » des cours et « *le chantage permanent exercé sur les Africains* ».

La fin du pactole minier

« *Nous devrions logiquement vendre notre uranium fort cher* », dit le chef de l'État lui-même. « *Or, nos partenaires prétendent l'acheter à des prix de braderie.* » Et il ajoute : « *Il est clair que les Occidentaux entendent maîtriser les prix de l'uranium et veulent éviter dans ce domaine un choc analogue à celui qu'ils subissent déjà pour leurs achats pétroliers...* »

Le président Kountché indique : « *Si les sociétés auxquelles nous vendons notre minerai ne consentent, comme elles l'entendent, à nous le payer que 18 000 francs C.F.A. le kilogramme au lieu de 22 000, le manque à gagner pour le Niger sera de l'ordre de 8 500 millions de francs C.F.A. par an. Il faut donc qu'au nom de la solidarité bien comprise nos partenaires trouvent des formules de subventions ou de prêts qui nous permettent d'éviter des conséquences financières qui pourraient être désastreuses pour notre économie...* »

Depuis 1974, année de la prise du pouvoir par les militaires, les exportations d'uranium nigérien ont triplé, passant de 1 200 tonnes d'uranium-métal à 3 500 tonnes. En outre, de 1974 à 1979, année record, les cours du minerai ont presque quintuplé, passant de 5 000 à 23 500 francs C.F.A. le kilo. Or, en octobre dernier, ils étaient redescendus à 15 600 francs C.F.A. « *Alors que la Libye a payé, à certains moments, jusqu'à 29 000 francs C.F.A. le kilogramme* », nous dit avec nostalgie un expert européen.

Convenablement géré, le budget nigérien n'a cessé de progresser. De l'ordre de 20 milliards de francs C.F.A. en 1974, les recettes de l'État avaient plus que triplé en 1978, dépassant largement 66 milliards de francs C.F.A., ce qui permettait alors de dégager 27 milliards pour les investissements. Au cours de la même période, le produit intérieur brut passait de 138 milliards à 372 milliards de francs C.F.A. Or la fin du pactole minier risque de remettre en cause tout l'équilibre budgétaire et financier du pays.

« *L'avarie de la centrale de Three-Mile-Island en mars 1979 a créé, avec retard, un choc psychologique important et entraîné une réduction massive des achats de minerai d'uranium à travers le monde. Nous risquons d'être victimes de la vague de fond qui porte le mouvement écologiste à travers le monde...* », nous dit un haut fonctionnaire nigérien.

Sur place, dans l'Est nigérien, dans ce petit eldorado minier que constituent le massif de l'Aïr et ses contreforts, l'atmosphère est à peine sensiblement différente de celle de Niamey. Aussi, à Arlit, à 300 kilomètres de la frontière algérienne, nous avons entendu ce commentaire amer : « *La France n'est pas fair play avec le Niger. Elle se comporte en vulgaire client, alors que, dans ces circonstances, son attitude devrait moins être dictée par des considérations économiques que par des soucis d'ordre politique. En acceptant un effort financier minime, le gouvernement français éviterait de graves déséquilibres qui sont susceptibles de déstabiliser le pays...* »

Dans un site entièrement désertique, l'aventure a commencé ici en 1956, à une époque où la France tentait de diversifier ses ressources en énergie et voulait s'assurer des sources d'approvisionnement régulières et importantes en minerais stratégiques. A 2 000 kilomètres de l'Atlantique et de la Méditerranée, en un lieu qui ne voyait même pas passer les caravanes, a été créée une ville qui compte aujourd'hui plus de vingt-cinq mille habitants.

La Société des mines de l'Aïr (SOMAIR) emploie mille cinq cents personnes, qui abattent annuellement 20 millions de tonnes de stériles et 5 millions de tonnes de minerai, ou bien concourent à la transformation de ce produit dans une usine qui sort annuellement 2000 tonnes d'uranium-métal. Ni l'extraction ni la transformation du minerai ne soulèvent de grandes difficultés. L'exportation des fûts métalliques qui contiennent 500 kilogrammes d'uranate de soude et l'importation des produits chimiques nécessaires au traitement du minerai nécessitent, en revanche, de véritables exploits en matière de transport : 400 kilomètres de chemin de fer entre le port béninois de Cotonou et Parakou, 1 600 kilomètres de route entre cette ville et Arlit...

A quelques kilomètres d'Arlit, à Akokan, se trouve la plus grande mine souterraine d'uranium du monde (2). La Compagnie minière d'Akokan (Cominak) y produit annuellement 2 200 tonnes d'uranium-métal. Une descenderie de 1 200 mètres permet d'accéder aux 25 kilomètres de galeries dans lesquelles travaillent plusieurs centaines de mineurs africains qu'encadrent d'anciens mineurs de Lorraine souvent venus ici après un premier transit par les mines du Zaïre, de Mauritanie ou du Gabon. Akokan, où ne vivent encore que 10 000 personnes, est souvent citée par les autorités de Niamey comme un exemple réussi de cohabitation harmonieuse entre Noirs et Blancs.

Un autre thème de satisfaction pour le gouvernement nigérien est la mine de charbon d'Anou-Araren, dont la mise en exploitation vient de débuter. La Société nigérienne des charbonnages (Sonichar) y traite en carrière, à un millier de kilomètres de la capitale, un minerai de qualité médiocre, mais qui doit affranchir le Niger de la sujétion onéreuse des importations pétrolières. Proche des mines d'uranium, Anou-Araren leur fournira l'énergie qui leur est nécessaire, permettant au pays d'exploiter sur son propre territoire l'une de ses ressources nationales.

Enfin, tranche également avec le désenchantement consécutif à la fin du boom de l'uranium, la fierté de l'équipe gouvernementale nigérienne d'en avoir terminé, depuis 1979, avec le recours systématique à l'aide internationale en matière de vivres. Depuis deux ans déjà, en effet, le Niger a atteint l'autosuffisance alimentaire. Les cultures vivrières ont été développées au détriment des cultures industrielles : de 260 000 tonnes en 1973, la production d'arachide est tombée à 74 000 tonnes en 1979 et celle de coton de 5 200 à 3 400 tonnes, mais, en revanche, durant la même période, la production de céréales est passée de 1 159 000 tonnes à 1 484 000 tonnes. « *La dernière récolte couvre à 120 % les besoins vivriers du pays* », nous a-t-on confirmé récemment à Niamey. Cette situation est d'autant plus importante qu'aux frontières du pays la montée des périls se précise et que le moindre regain de tension serait de nature à contribuer à la déstabilisation du Niger.

FIN

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.
(2) La plus grande mine d'uranium à ciel ouvert se trouve à Rössing, en Namibie.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

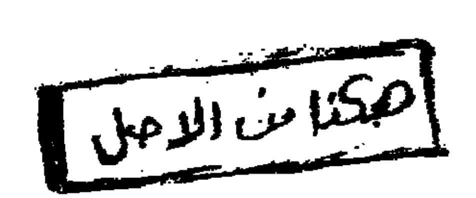
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ASIE

Chine

M. Hua Guofeng ne semble pas se résigner à son éviction

De notre correspondant

Pékin. — Le mystère s'épaissit sur le sort de M. Hua Guofeng. Son élimination de la présidence du parti ne fait de doute pour personne, et il apparaît que des cadres de niveau modeste en ont maintenant été informés.

Reste à savoir les conditions dans lesquelles a eu lieu cette élimination. Des indices multiples incitent à penser que M. Hua ne s'est pas retiré de bonne grâce, voire qu'il n'a pas encore accepté le sort qu'on veut lui faire subir.

C'est ce qui expliquerait sa disparition totale de la scène depuis six semaines, interprétée dans l'opinion comme le signe évident d'un désaccord au sein de la direction.

Est-ce à dire que M. Hua s'abstient de paraître en public pour manifester son refus d'une décision qui le prive du pouvoir ? Plusieurs sources habituellement informées laissent au contraire entendre qu'il ne serait pas libre de ses mouvements et que si les termes de « résidence surveillée » sont peut-être un peu forts dans *son cas, ceux de « retraite »* forcée seraient appropriés.

Politiquement, cela signifie d'une part que le président sortant du P.C.C. n'a pas encore tout à fait jeté l'éponge, d'autre part que le rapport des forces ne permet pas de le faire passer purement et simplement aux oubliettes et qu'il importe d'obtenir sa caution à sa propre élimination. Pourquoi ? Apparemment parce que l'opération en cours est mal *accueillie dans des milieux* assez importants pour devoir être ménagés. L'absence du maréchal Ye Jianying, dont l'audience reste grande dans les milieux militaires, avait par exemple été remarquée lors de la réception offerte le 1er janvier par le comité central et où l'on n'a pas vu M. Hua.

Il est significatif que la présence du vieux maréchal soit maintenant signalée à Canton, ce qui exclut tout problème de santé *et donne un sens politique à la* réserve dont il fait preuve comme il l'avait déjà fait l'été dernier en n'assistant pas à la séance de réhabilitation de Liu Shaoqi.

Un petit article publié dans la revue théorique du parti le *Drapeau rouge*, confirme l'impression que la « démission » de M. Hua rencontre quelque résistance et donne peut-être la clé de la situation. L'auteur célèbre les mérites des personnages qui ont « *le cœur assez large* » pour se mettre au-dessus des critiques, ne pas penser seulement « *à leur intérêt personnel* » et surmonter « *les malentendus* » dans « *l'intérêt de l'unité de la cause révolutionnaire* ». L'article évoque un épisode historique tiré de l'époque des « royaumes combattants », (cinquième-troisième siècle avant Jésus-Christ) dans lequel le vieux général, fier de ses victoires, s'accommodait fort mal de la présence au poste de premier ministre d'un homme au demeurant fort capable, mais beaucoup plus jeune que lui.

Il serait tentant de rapprocher le personnage du vieux général *de celui de M. Deng Xiaoping* et de voir M. Hua Guofeng dans le rôle du jeune premier ministre. A ceci près que n'importe quel chinois un peu lettré connaît la fin de l'histoire — non relatée par le *Drapeau rouge* — dans laquelle le jeune premier ministre se résigne, par déférence et dans l'intérêt de l'unité, à laisser sa place au vieux général. A qui peut s'adresser cette leçon sinon à l'homme qui rechigne à s'incliner ?

ALAIN JACOB.

UN INTELLECTUEL DE HONGKONG A ÉTÉ ARRÊTÉ A SHANGHAI

Un intellectuel de Hongkong, M. Fang Dan, a été arrêté au mois d'octobre à Shanghai, apprend-on seulement maintenant à Paris. Il s'apprêtait à prendre l'avion pour Urumqi, *dans la province du Xinjiang*, où des peintres non officiels, qui organisaient une exposition, l'avaient invité. Peintre lui-même, M. Fang Dan avait préfacé récemment un recueil de reproductions d'œuvres de peintres du Xinjiang. Sa sœur, qui vit à Pékin, n'a été prévenue que le 5 novembre, sans que lui soit fournie aucune explication, de l'arrestation de son frère.

M. Fang Dan est une personnalité connue des milieux littéraires de Hongkong, où il collabore régulièrement à plusieurs revues de renom (notamment *l'Observateur* et le *Mingbao*). Récemment ses amis l'avaient informé de l'existence d'un document interne publié par les autorités chinoises à son sujet, le qualifiant notamment d'« *espion culturel* », et avaient tenté de le dissuader de retourner en Chine.

M. Fang Dan (de son vrai nom, Hao Ming) est le fils d'un graveur célèbre en Chine. Né dans la base communiste de Yan'an pendant la guerre sino-japonaise, il a été élevé en compagnie des enfants des hauts cadres du parti *(en particulier avec la fille de* Jiang Qing et de Mao Zedong, Li Na). Après son arrivée à Hongkong, en 1974, il écrivit une série de portraits extrêmement critiques des dirigeants chinois actuels. Comme tous les résidents chinois de Hongkong, M. Fang Dan avait, jusqu'à ce jour, effectué de nombreux voyages en Chine sans être inquiété. Son arrestation a donc provoqué une certaine émotion chez les intellectuels chinois vivant dans la colonie britannique. — H. L.

M. Mai Van Bo va de nouveau représenter le Vietnam en France

M. Mai Van Bo remplacera prochainement M. Vo Van Sung comme ambassadeur du Vietnam à Paris.

M. Vo Van Sung, qui est ambassadeur en France depuis 1975, a, en fait, séjourné à Paris à divers titres, pendant une vingtaine d'années.

M. Mai Van Bo est, lui aussi, familier de la France et bien connu des Parisiens. Agé de soixante-deux ans, sa famille est originaire du Sud. Il a été professeur de français au lycée de Hanoï. En 1961, il est nommé *chef de la délégation commerciale* du Vietnam du Nord à Paris (instituée par les accords de Genève de 1954, en même temps qu'une délégation commerciale de la France était ouverte à Hanoï).

En août 1966, les deux représentations deviennent « délégations générales *ad interim* », puis « délégations générales » tout court, et M. Mai Van Bo a rang d'ambassadeur.

Pendant cette période, en plus de ses fonctions auprès du gouvernement français, il joue un grand rôle dans les négociations, d'abord secrètes puis, à partir de 1968, officielles, entre Hanoï et Washington (et qui se termineront par les accords de Paris de 1973).

En 1970, M. Mai Van Bo est rappelé à Hanoï pour prendre la direction des affaires d'Europe occidentale au ministère des affaires étrangères. Il accomplit depuis cette date plusieurs missions en France au sein de délégations du Vietnam.

Son rôle depuis le début de la révolution vietnamienne en 1945 a été celui d'un politique autant que d'un diplomate. Bien que n'occupant pas le devant de la scène, on le considère généralement comme un des fondateurs de l'Etat vietnamien auprès d'hommes comme Ho Chi Minh et M. Pham Van Dong.

Hanoï et la francophonie

La nomination d'un nouvel ambassadeur à Paris intervient au moment où le Vietnam affirme son intérêt pour la francophonie et son désir de coopérer avec tous les pays francophones. Dans une déclaration à *Agecop liaison*, l'organe de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Vu Quoc Uy, président du Comité d'Etat vietnamien pour les relations culturelles avec l'étranger, déclare notamment :

« La francophonie a pour nous un sens précis, celui de nous ouvrir d'autres horizons, de nous permettre d'accéder à d'autres cultures, étant donné que d'un autre côté nous, Vietnamiens, sommes fiers de notre langue nationale, enseignée à l'université et dans laquelle nous sommes tous éduqués. A notre avis, l'usage de la langue française ne nous fait courir aucun risque culturel.

» Nous voyons donc des avantages à participer à une communauté francophone. Dans un pays comme le nôtre, tout le monde est, en effet, avide de posséder une langue étrangère pour avoir accès aux textes originaux en littérature, par exemple, ou pour pouvoir assimiler certaines techniques de pointe, ce qu'on ne peut faire que par la maîtrise de langues étrangères.

» La planification de notre système d'éducation répartit l'enseignement de trois langues étrangères principales, l'anglais, le russe et le français, en fonction de nos besoins.

» La francophonie nous permet donc avant tout de participer à une communauté d'échanges, de privilégier nos communications avec certains pays, et nous la vivons d'autant plus positivement que nous faisons confiance au grand arbre séculaire de notre culture. »

EUROPE

Italie

Une négociation en sous main s'est ouverte avec les Brigades rouges sur le sort du juge D'Urso

De notre correspondant

Rome. — L'essentiel semble être de sauver les apparences et de ne pas donner l'impression de traiter avec les Brigades rouges. Mais désormais il y a peut-être un espoir de sauver la vie du magistrat, M. D'Urso, séquestré depuis le 12 décembre par le groupe terroriste. Malgré la « fermeté » réaffirmée du gouvernement de M. Forlani et les inquiétudes du parti communiste italien, une négociation de fait, à base de « *gestes unilatéraux de bonne volonté* », menée par le parti radical et certains magistrats, s'est établie avec les détenus des prisons de haute sécurité de Trani et de Palmi à qui, selon le communiqué numéro 8 des B.R., appartient le « jugement » sur l'éventuelle « suspension » *de la condamnation* à *mort de* l'otage.

Le parquet de Florence a signé la mise en liberté provisoire du leader du groupe terroriste *Azione Revoluzionaria*, M. Gianfranco Faïna, quarante-quatre ans, condamné à dix-neuf ans de prison pour une tentative d'enlèvement et d'assassinat. Il est atteint d'une tumeur au poumon, avait été détenu à Palmi et son sort avait été évoqué par les *détenus des deux prisons (le Monde* du 9 janvier). Cette mesure a suscité la surprise et de violentes critiques de la part du ministre de la justice, M. Adolfo Sarti, qui aurait menacé de démissionner.

Maintenant que les détenus de Trani ont décidé la grâce, tout en la faisant dépendre de la publication de leur texte dans les quotidiens italiens, qu'en sera-t-il du « silence de presse » sur les requêtes des terroristes observé depuis quatre jours par de nombreux journaux, radios et télévisions ? Dans les rédactions, des voix toujours plus nombreuses s'élèvent contre l'autocensure, d'autant que le texte des détenus de Trani a été publié intégralement ce 9 janvier — aux frais du parti radical — dans les colonnes du quotidien d'extrême gauche *Lotta Continua*.

C'est dans cet étrange climat de négociation en sous main que s'ouvre, ce 9 janvier, le débat parlementaire sur la stratégie de lutte contre le terrorisme. Les partis de la majorité gouvernementale de centre gauche avaient tenté sans succès de le faire reporter. Une délégation de l'Association nationale des magistrats avait aussi, après une rencontre avec le gouvernement, fait pression en ce sens. L'opposition des communistes s'annonce, en effet, très dure contre ce qu'ils appellent « *le parti de la négociation* ». Répondant aux questions des parlementaires, le gouvernement ne pourra que réaffirmer publiquement son choix d'une ligne ferme. Mais quelles en seront les conséquences sur le sort de M. D'Urso, toujours entre les mains des B.R. ? — M. S.

Grande-Bretagne

A l'occasion de l'inculpation de M. Sutcliffe

Ni la presse ni la police n'ont respecté la présomption d'innocence

De notre correspondant

Londres. — Un accusé est-il coupable jusqu'à ce que son innocence soit établie ? Cette présomption de culpabilité, courante dans les Etats totalitaires, mais aussi, parfois, implicitement en usage dans certains pays démocratiques, choque profondément en Grande-Bretagne, où, au contraire, la présomption d'innocence est la règle absolue. Malheureusement, la *publicité exceptionnelle*, et parfois tapageuse, accordée par les médias à l'arrestation, les antécédents, les relations familiales et professionnelles de M. Sutcliffe, accusé d'avoir assassiné une étudiante à Leeds, contredit ce principe fondamental de la justice britannique. Aussi, à la suite de diverses protestations, les autorités judiciaires n'ont pas tardé à rappeler à l'ordre les responsables de la presse, en invoquant la loi qui impose des restrictions à la publication et à la diffusion d'informations préjudiciables à l'accusé et de nature à empêcher un procès équitable.

Cette loi, qui prévoit de lourdes amendes et des peines de prison pour les responsables de tels articles, et qui doit être prochainement renforcée, s'applique dès l'instant où l'inculpation du suspect est « *imminente* ». *La règle du* silence doit alors s'imposer entièrement, le suspect ne peut être identifié, ni photographié. « *Un homme aide la police* », telle est la formule employée. Or, dans le cas de M. Sutcliffe, la police avait indiqué qu'une inculpation était imminente. Ainsi la loi a-t-elle été délibérément violée. Certains organes de presse ont justifié leur attitude en faisant état du très grand intérêt du public et de son droit à être informé sur une affaire criminelle exceptionnelle. Mais l'intérêt du public exige-t-il que la présomption d'innocence soit mise en danger, ainsi que le droit de l'inculpé à un procès équitable ?

Non sans hypocrisie, les journaux disent : « *Nous n'avons jamais dit ou écrit que M. Sutcliffe fût coupable.* » Mais l'évocation, à longueur de colonnes et sur toutes les antennes, des crimes de l'éventreur, les nombreuses interviews de la famille, des voisins, des employeurs de M. Sutcliffe, etc., ne pouvaient que créer ou renforcer la conviction du public que l'homme inculpé était bien le monstre psychopathe recherché par la police.

Comme l'écrit le *Times* (un des rares quotidiens à avoir observé la loi), « *la presse et la télévision n'ont pas lieu d'être fières.* » Mais la *police non plus : au lieu de se* contenter d'un communiqué, les policiers tinrent plusieurs conférences de presse, se déclarèrent avec complaisance « *enchantés* », annoncèrent que l'enquête allait être ralentie, *tandis que les deux « bobbies »* qui ont procédé à l'arrestation de M. Sutcliffe recevaient des télégrammes de félicitations de leurs supérieurs, et répondaient avec complaisance aux journalistes de la presse et de la télévision.

Les policiers, eux aussi, assurent n'avoir jamais prétendu que M. Sutcliffe fût l'éventreur. Certes ; mais leur euphorie était suffisamment éloquente. Après cinq ans d'une enquête infructueuse, il fallait s'attendre que la police, critiquée jusqu'alors pour son manque de résultats, donne un maximum de publicité à ce « succès ». Mais communiquer à certains journaux des détails sur l'instruction en cours représente une illégalité flagrante. Apparemment, les journalistes (qui, il y a quelques années à propos *de l'affaire Cartland, ce jeune Anglais* accusé de parricide en Provence, puis relâché faute de preuves suffisantes, dénonçaient, à juste titre, la collusion entre la police marseillaise et les journaux), se sont bien accommodés de cette coopération dans le cas présent.

Peter Sutcliffe est-il coupable d'avoir tué l'étudiante de Leeds ? Est-il l'éventreur du Yorkshire ? Les jurés auront ultérieurement à en décider. A moins qu'il ne plaide coupable, il a de bonnes chances d'obtenir l'annulation du procès, s'il a lieu. Dans l'immédiat, la présomption d'innocence doit jouer en sa faveur. Sa *culpabilité devra être prouvée*, selon la formule, « *au-delà d'un doute raisonnable* ». En revanche, il ne peut y avoir de doute sur les infractions à la loi déjà commises par la police et une partie des médias dont la *réputation se trouve ainsi sensiblement* ternie.

HENRI PIERRE.

● *Un attentat à la bombe a été commis*, jeudi soir 8 janvier, contre une base d'entraînement de la R.A.F. à Uxbridge, dans la banlieue nord-ouest de Londres. L'explosion, de forte puissance, n'a fait que des blessés légers, mais les dégâts matériels *sont* importants. La responsabilité de cet attentat, le troisième commis en dix jours dans la région de Londres, a été revendiqué par l'IRA.

D'autre part, la tentative d'attentat *contre Mme Thatcher, par* l'envoi d'un colis piégé *(le Monde* du 9 janvier), a été revendiqué au moyen d'un appel téléphonique, à un journal de Londres, par la Ligue républicaine écossaise socialiste. Le porte-parole de Scotland Yard, *qui a donné cette* information, souligne que cette organisation, «*relativement connue*» en Ecosse, ne s'était jamais manifestée à Londres auparavant. — (*A.F.P., Reuter*).

● *Les obsèques de la princesse Alice*, comtesse d'Athlone et dernière petite-fille de la reine Victoria, décédée samedi 3 janvier à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, ont été célébrées jeudi en la chapelle du château de Windsor. *La reine Elizabeth et de* nombreux autres membres de la famille royale britannique, ainsi que plusieurs souverains étrangers, assistaient à la cérémonie. — *(A.F.P., Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

L'INSTALLATION DES MISSILES DE L'OTAN

MM. Genscher et Apel veulent couper court aux hésitations de certains députés sociaux-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — Alors que M. Schmidt se trouvait encore à Rabat, la réunion du cabinet ouest-allemand présidée mercredi 7 janvier *par le vice-chancelier et ministre* des affaires étrangères, M. Genscher, a causé une certaine surprise. Non pas que les ministres aient voulu mettre à profit l'absence du chancelier pour se livrer à des incartades : bien au contraire, on assure dans les milieux politiques de Bonn que le but de la démonstration spectaculaire à laquelle le cabinet vient de se livrer avait pour but d'assurer sans délai à M. Schmidt l'appui dont celui-ci pourrait bien avoir besoin pour combattre, au sein du S.P.D., une offensive contre la décision de moderniser l'arsenal nucléaire européen de l'OTAN.

Rendant compte de cette réunion du cabinet, le porte-parole gouvernemental a fait état d'un appel pressant que le ministre des affaires étrangères a adressé à ses collègues, pour qu'ils défendent la double décision prise par l'alliance atlantique en décembre 1979, en vue d'installer un nouvel arsenal nucléaire en Europe, tout en proposant à l'Union *soviétique* une négociation sur les armes de la « *zone grise* », c'est-à-dire les fusées à moyenne portée. Selon M. Genscher, il importe de ne pas laisser le moindre doute quant à la fermeté avec laquelle Bonn reste fidèle à cette politique, décidée en commun par les alliés européens et américains. Tous ceux qui voudraient la remettre en question saperaient les bases d'une éventuelle négociation avec l'U.R.S.S. et favoriseraient ainsi le maintien de la supériorité soviétique.

Non moins remarquée a été l'intervention du ministre de la défense, M. Apel (social-démocrate). Celui-ci a cru bon, en effet, d'avertir ses collègues que des « *tendances pacifistes* » étaient en train de se développer dans le pays.

D'une manière générale, il semble que les dirigeants de Bonn aient tenu à rassurer avant tout la nouvelle administration américaine. Dans l'entourage de M. Reagan, certains doutes auraient été récemment exprimés quant à la fermeté de la République fédérale face au bloc de l'Est. Et, de fait, au sein du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, des voix s'élèvent de nouveau contre le stationnement de missiles Cruise sur le territoire de la République fédérale.

L'affaire a pris une tournure sérieuse ces jours-ci, lorsque les décisions de l'OTAN ont été remises en cause par M. Carsten Voigt, principal porte-parole du S.P.D. à la commission des affaires étrangères. Dans un article publié par la *Frankfurter Rundschau*, M. Voigt a rappelé qu'en 1979 le congrès de son parti avait seulement accepté le programme de réarmement atlantique parce que l'on croyait encore, à ce moment-là, à la ratification des accords SALT 2. Maintenant que cette perspective paraît illusoire, il est indispensable, ajoute-t-il, de rouvrir toute la discussion *sur la politique* de réarmement et de désarmement.

C'est contre une telle éventualité, semble-t-il, que le ministre des affaires étrangères et ses collègues ont jugé nécessaire de réagir, sans même attendre le retour du chancelier à Bonn. On n'ignore pas, ici, que plusieurs membres européens de l'alliance sont déjà enclins à s'opposer au plan de réarmement nucléaire, et que toute faiblesse de la part de la République fédérale pourrait avoir des répercussions dangereuses sur la coopération entre Européens et Américains dans le domaine de la défense.

JEAN WETZ.

Le projet de vente de chars Léopard II à l'Arabie Saoudite

Bonn envisage de changer d'orientation dans les exportations d'armements

De notre correspondant

Bonn. — Après ses vacances aux Canaries et sa visite au Maroc, le chancelier Schmidt n'est pas encore rentré à Bonn. Mais il a, par personne interposée, amorcé une campagne qui, si elle aboutissait, modifierait sensiblement l'attitude de la République fédérale en ce qui concerne l'exportation de matériel militaire. Dans l'immédiat, il s'agit de vendre à l'Arabie Saoudite des chars d'assaut du type Léopard II, qui — aux yeux des experts ouest-allemands tout au moins — passe pour être le tank le plus moderne actuellement produit dans le monde.

Le coup d'envoi, sur ce terrain très controversé, a été lancé ces jours-ci par M. Hans-Jürgen Wischnewski, homme de confiance du chancelier, et, depuis peu, vice-président du groupe social-démocrate au Bundestag. Bien qu'il se soit exprimé avec prudence, M. Wischnewski a estimé que le gouvernement devait envisager favorablement les demandes de l'Arabie Saoudite, qui souhaite acquérir un certain nombre de Léopard II.

L'affaire, cependant, est très délicate. Il y a près de dix ans, Bonn avait solennellement décidé de ne pas exporter de matériel militaire dans les « zones de tension ». La République fédérale se distinguait ainsi de certains de ses alliés, France et Grande-Bretagne notamment. Mais aujourd'hui, les dirigeants de Bonn semblent envisager de réviser quelque peu cette règle. En ce qui concerne l'Arabie Saoudite notamment, on fait observer dans les milieux officiels que celle-ci exerce une influence modératrice au sein de l'OPEP, et que son attitude est, dans l'ensemble, plutôt pro-occidentale. L'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge, l'influence de l'U.R.S.S. en Ethiopie et au Sud-Yémen montrent bien, selon Bonn, que le gouvernement de Ryad doit être en mesure de se défendre contre une stratégie soviétique qui menace l'approvisionnement en pétrole de l'Europe occidentale.

Dans son plaidoyer, M. Wischnewski, bien connu pour ses relations avec les pays arabes — qui lui ont valu le sobriquet de « *Ben Wish* » — a naturellement souligné que l'Arabie Saoudite assurait un tiers des importations de pétrole de la République fédérale, tandis que cette dernière exporte annuellement pour 4 milliards de deutschemarks (1) de marchandises à destination de Ryad.

Le ministre libéral des affaires étrangères, M. Genscher observe jusqu'à présent le silence sur cette affaire. Cette réserve est d'autant plus compréhensible que des réactions très vives se sont déjà manifestées en Israël. D'autre part, la gauche sociale-démocrate, plutôt encline jusqu'à présent à soutenir la cause arabe, se dresse cette fois-ci contre une initiative de nature à favoriser aussi, selon elle, l'exportation de matériel militaire ouest-allemand dans des pays comme le Chili ou l'Argentine.

Comme on pouvait s'y attendre, les arguments d'ordre purement économique jouent un grand rôle dans ce débat. Alors que le financement des plans militaires de la République fédérale est déjà très compromis, le ministre de la défense, M. Apel, suggère que si la Bundeswehr se contentait d'acquérir 1 500 Léopard II au lieu des 1 800 prévus, une telle décision permettrait tout à la fois de satisfaire les vœux du gouvernement de Ryad et de combler, en partie au moins, le déficit des dépenses militaires de Bonn. — J. W.

(1) Le cours actuel du deutschemark est d'environ 2,31 francs français.

UN INTERPRÈTE SOVIÉTIQUE AUX M.B.F.R. DE VIENNE PASSE A L'OUEST

Bonn (*A.F.P., Reuter*). — L'annonce faite jeudi 8 janvier par l'agence autrichienne APA qu'un diplomate soviétique, M. Nicolas Koroliouk, était passé à l'Ouest, a été confirmée le même jour par un porte-parole du gouvernement ouest-allemand. M. Koroliouk, âgé d'une trentaine d'années et qui avait la fonction d'interprète auprès de la délégation soviétique aux négociations sur la réduction des armements en Europe (M.B.F.R.), aurait quitté la capitale autrichienne, où se déroulent ces négociations, en décembre dernier, et serait actuellement en Allemagne fédérale.

Selon le *Stuttgarter Zeitung*, l'interprète soviétique serait arrivé à Düsseldorf avec « *un paquet de documents confidentiels* » concernant ces négociations. L'ambassade soviétique de Vienne se refuse à tout commentaire sur cette affaire, se contentant de souligner que toute la délégation est en vacances à Moscou.

PROCHE-ORIENT

BYE BYE CARTER...
BYE BYE BRZEZINSKI...

Beyrouth (A.F.P.). — « C'est à mon tour maintenant de dire bye bye à Carter et à Brzezinski », *a dit, jeudi 8 janvier, M. Yasser Arafat au cours d'une conférence organisée à Beyrouth par l'Union générale des écrivains et journalistes palestiniens.*

« Il n'y a pas si longtemps, l'administration Carter nous disait « bye bye O.L.P. », mais c'est maintenant notre tour de lui faire nos adieux, car les autres passent et nous restons, protégés par nos fusils », *a ajouté le président de l'O.L.P. M. Arafat a précisé qu'il adressait ces observations au président élu, M. Reagan* « pour qu'elles lui servent de leçon ». *Il a mis en garde la prochaine administration américaine contre toute politique qui ne prendrait pas en considération l'O.L.P.* « La seule option possible est l'option palestinienne et non telle option jordanienne » *[préconisant la création d'un Etat jordano-palestinien], a-t-il dit.*

Rappelant que la révolution palestinienne est à la fois « un poème et un fusil » *— ce qui était le thème de la conférence, — le chef de l'O.L.P. a cependant estimé que le fusil demeure, à ses yeux,* « le seul moyen de faire aboutir la révolution ».

Iran

Le sort des otages américains

M. Warren Christopher prolonge son séjour à Alger

Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, arrivé jeudi matin à Alger pour une visite éclair concernant l'affaire des otages, a prolongé son séjour dans la capitale algérienne et devait avoir ce vendredi matin 9 janvier de nouveaux entretiens avec le *chef de la diplomatie* d'Alger, M. Mohamed Benyahia.

Les autorités algériennes observent le mutisme le plus total sur les entretiens de M. Christopher. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Trattner a, pour sa part, déclaré : « *Le processus n'est pas fini, mais nous avons discerné une nouvelle souplesse dans l'attitude des Iraniens.* » Le porte-parole américain a par ailleurs confirmé le rôle de « conseiller actif » joué *désormais* par l'Algérie dans l'affaire des otages. « *L'Algérie,* a-t-il dit, *est un « intermédiaire positif » entre Washington et Téhéran dans la mesure où elle nous conseille et nous fait part de son opinion sur l'état des négociations.* »

D'après certaines indications recueillies à Washington, les dirigeants algériens ont préféré ne pas transmettre intégralement à Téhéran la dernière réponse américaine aux questions iraniennes avant d'avoir eu des consultations supplémentaires avec les Etats-Unis, estimant que certains aspects du message de Washington risquaient d'être rejetés par Téhéran.

On estime donc que M. Christopher pourrait apporter de légers changements à la réponse de Washington aux questions iraniennes, bien qu'il ne soit pas question que les Etats-Unis acceptent de modifier sensiblement leurs dernières propositions à l'Iran. La prochaine phase des négociations avec Téhéran, qui doit, en principe, être une réponse au dernier message américain, a en conséquence été retardée.

A Washington, le président élu *Ronald Reagan* a proclamé, jeudi, son intention de ne pas « *signer un chèque en blanc* » pour obtenir la libération des otages. Tout en soulignant son intention de respecter les accords éventuels conclus avec Téhéran par le gouvernement Carter, M. Reagan a affirmé qu'il ignorait la teneur exacte des propositions américaines, et ne pouvait pas, par conséquent, s'engager à l'avance sur ce problème, et qu'il se réservait le droit de « *réviser* » l'ensemble du problème en prenant officiellement *ses fonctions* le 20 janvier, si les otages n'étaient pas libérés à cette date.

Sur le plan militaire, trois jours après le déclenchement de la contre-offensive iranienne, la situation reste confuse dans la région du Khouzistan, alors que les deux belligérants diffusent, chacun de leur côté, des communiqués de victoire. Un deuxième groupe de prisonniers de guerre irakiens, au nombre, cette *fois-ci*, de deux cent *soixante-dix*, est arrivé ce vendredi matin à Téhéran. Environ cinq cents autres, capturés sur le front du Sud, étaient arrivés à la gare de Téhéran mercredi. Selon l'agence Pars, ces prisonniers ne représentent qu'une partie *des trois* mille soldats irakiens faits prisonniers lors de la contre-offensive iranienne. — *(A.F.P.)*.

Syrie

DEUX FRÈRES MUSULMANS TUÉS A DAMAS

Damas *(A.F.P., U.P.I.)*. — Les forces de sécurité syriennes ont abattu, jeudi 8 janvier, M. Ahmed Zein El Abidine, l'un des dirigeants les plus recherchés de l'organisation des Frères musulmans, à l'entrée du bazar de Harika de Damas. Selon l'agence syrienne d'information, « *le criminel en fuite* » était recherché par la justice « *pour répondre de plusieurs assassinats et sabotages dont le dernier en date avait coûté la vie, le 16 décembre, à un médecin chrétien, le docteur Youssef Sayeh, professeur à l'université de Damas, tué dans sa clinique* ».

M. Abidine était accompagné d'un autre membre des Frères *musulmans*, qui a été également tué lors de l'affrontement avec les forces de police.

Israël

Atmosphère de fin de règne à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Atmosphère de fin de règne à Jérusalem.* » C'est le titre que suggère, désabusé, un député de la majorité aux journalistes qui hantent, plus nombreux qu'à l'ordinaire, les couloirs de la Knesset. Trois jours avant un conseil des ministres qui, de l'avis général, pourrait bien être le dernier du gouvernement de M. Begin, le ton des commentaires et des éditoriaux de la grande presse, lui non plus, ne trompe pas. Il peut se résumer en une phrase : cette fois, le cabinet ne peut plus survivre, malgré sa surprenante résistance. Même les alliés de M. Begin n'ont plus aucune illusion. L'éditorialiste de l'organe du parti religieux *Agoudat Israel* écrit, ce vendredi matin, que « *seul un miracle* » peut empêcher la chute du gouvernement et la dissolution de la Knesset. Le vice-premier ministre, M. Simha Erlich (parti libéral), avait fait le même pronostic auparavant.

Dans l'ensemble des journaux, l'analyse est à peu de chose près la même : l'actuelle crise gouvernementale n'est pas conjoncturelle, le conflit qui divise les ministres, à propos du réajustement des salaires des enseignants, n'est que la « *dernière goutte d'eau* ». Il ne s'agit, pour certains membres de la coalition au pouvoir, que d'un prétexte ou de l'occasion de faire un choix, celui du moment de s'en aller dans les moins mauvaises conditions possibles : si une solution est trouvée à ce conflit, ce qui paraît de plus en plus douteux, d'autres difficultés surgiront. Le gouvernement a déjà suffisamment fait la preuve de son incapacité à prendre des décisions importantes, que ce soit, par exemple, au sujet de l'économie, de la lutte contre l'inflation ou de l'attitude à adopter *en vue des négociations de paix*.

A chaque fois divisé, le cabinet est en butte à des menaces de démission ou à des ultimatums de tel ou tel groupe de pression, si bien qu'aujourd'hui il ne peut plus définir une politique ni même l'appliquer *quand elle l'est*.

D'étranges annonces ont paru ces derniers jours dans les quotidiens, comme celle qui, dans le *Jerusalem Post*, par exemple, occupe presque une demi-page : « *Cela suffit. Que doit-il encore arriver dans ce pays pour que vous exigiez la démission d'un gouvernement désintégré ?* » Cette publicité a été payée par le parti travailliste. Après avoir repris des forces lors de son congrès national en décembre, le parti travailliste se lance déjà dans la campagne électorale, alors qu'il y a quelques semaines encore il semblait n'y être pas préparé et paraissait se contenter de réclamer du bout des lèvres le départ de M. Begin.

M. Shimon Pérès, président du parti, veut même précipiter les événements. Il a déclaré, le 8 janvier, qu'il demanderait à la Knesset de modifier la procédure d'organisation des élections. Il veut réduire à soixante jours le délai qui, actuellement, est d'environ quatre mois à compter de la démission du gouvernement. Il souhaite ainsi limiter la dernière chance de M. Begin. En animant un gouvernement de transition, M. Begin n'aurait plus à redouter un vote de censure. Il retrouverait paradoxalement après sa démission une marge de manœuvre qu'il n'a plus aujourd'hui. Cela lui permettrait de prendre des décisions destinées à assurer sa propre campagne électorale.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

A l'Assemblée de Strasbourg

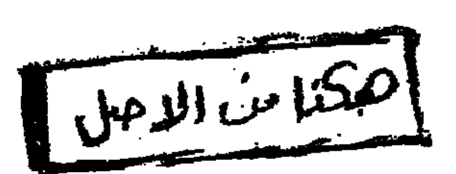
LES GRECS NÉGOCIENT LE « TRANSFERT » D'UN DÉPUTÉ EUROPÉEN

Bruxelles *(A.F.P.)*. — *Le parti du président grec, M. Caramanlis, la Nouvelle Démocratie, négocie secrètement l'* « achat d'un député européen », *probablement irlandais, comme une équipe de football achète un joueur.*

Cette révélation a été faite jeudi 8 janvier au cours d'une conférence de presse par M. Berkhouwer (Néerlandais), vice-président du groupe libéral à l'Assemblée européenne.

Il faut quinze députés appartenant au moins à deux nationalités pour constituer un groupe autonome au Parlement et le parti de M. Caramanlis n'en compte que quatorze. Selon M. Berkhouwer, celui-ci a donc demandé à diverses formations de lui « prêter » *un de leurs membres pour compléter le groupe.* « Nous ne sommes pas une équipe de football et avons refusé cet étrange transfert qui n'était, du reste, assorti d'aucune offre de prix », *a précisé M. Berkhouwer. Celui-ci a ajouté que les Grecs seraient en pourparlers avec un député irlandais désireux de quitter le groupe gaulliste et s'est demandé comment l'affaire sera présentée à l'opinion grecque.*

La Grèce sera représentée par vingt-quatre députés au Parlement européen désignés par le Parlement grec. Ils céderont la place à des députés élus au suffrage universel, en principe en novembre.



Le Monde

politique

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE L'EURE

Le dauphin de M. Tomasini (R.P.R.) face à une gauche qui progresse

Huit candidats vont s'affronter, dimanche 11 janvier, lors de l'élection législative partielle de la quatrième circonscription de l'Eure. Cette élection, rendue nécessaire par celle de l'ancien député, M. René Tomasini (R.P.R.), au Sénat, le 28 septembre 1980, aurait dû se dérouler le 23 novembre, en même temps que les sept autres élections législatives partielles. L'élection de M. Tomasini ayant fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel, déposé par plusieurs élus socialistes du département, la date du scrutin a dû être retardée.

De notre envoyé spécial

Les Andelys. — La personnalité de M. Tomasini domine la campagne électorale. Devenu sénateur, l'ancien député de la quatrième circonscription de l'Eure déclare, pourtant, qu'il n'est pas partie prenante dans une élection qui ne le concerne plus. Les choses, il est vrai, ont été rondement menées... Pour comprendre pourquoi l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. a conservé, localement, une telle influence, il convient de revenir quelques années en arrière.

Dans les années 70, Jean de Broglie était encore député de la première circonscription de l'Eure (Evreux). L'ancien ministre, assassiné en décembre 1976, régnait dans son fief, son territoire s'arrêtant là où commençait celui de M. Tomasini. De cette époque, nombreux sont ceux qui gardent le même souvenir : « *Chaque grand fauve œuvrait pour avoir le leadership du département.* » M. Tomasini conteste une telle vision des choses : « *Le véritable patron, c'était de Broglie, sauf, bien sûr, dans la république indépendante des Andelys.* » De là, « Toto » (puisque tel est son nom en politique) a « labouré » sa circonscription ; systématiquement, profondément, efficacement. Député depuis 1958 (avec une interruption de juillet 1974 à mars 1978), maire des Andelys depuis 1965, M. Tomasini, en vingt-deux ans de mandat, s'est fait des ennemis mais aussi beaucoup d'amis. Sa « clientèle » dépasse sensiblement l'électorat qui, traditionnellement, soutient la majorité. Parlementaire, il ne vient presque jamais au Parlement. Dans le Vexin normand, en revanche, « Toto » est partout. Il sait se rendre indispensable, et il l'est. Mais le partage du pouvoir n'est pas son fort.

M. Philippe Pontet, député (U.D.F.) de la troisième circonscription (Louviers) depuis que M. Rémy Montagne est entré au gouvernement, insiste : « *Il a fait le vide autour de lui, il n'a jamais toléré que l'U.D.F. puisse s'implanter.* » M. Marcel Larmanou, candidat du P.C. dans cette élection, maire de Gisors, garde du long mandat de M. Tomasini un souvenir vivace : « *Toute opposition dans son fief lui était insupportable. On a essayé de créer le boycottage complet de ma ville, j'en ai souffert pendant des années. C'est vrai qu'il a mis en place un appareil administratif efficace dans l'interventionnisme quotidien. Mais il impressionnait les gens... Impressionner, cela veut dire faire peur.* » L'ancien secrétaire d'Etat de M. Jacques Chirac (chargé des relations avec le Parlement) reconnaît qu'il n'est pas homme à se laisser marcher sur les pieds : « *Chez moi, je veux que l'on me foute la paix !* » Ce règne ou, selon M. Larmanou, cet « *impérialisme* », se prolonge donc, rythmé par des réélections successives. Mais la gauche progresse : de 1968 à 1978, le P.C. gagne 9,31 points de pourcentage au premier tour, le P.S., de 1973 à 1978, 4,82. Mis en ballottage en 1973 et 1978, M. Tomasini perd du terrain au second tour (— 5,58 pts) face au candidat du P.C., M. Larmanou. Ce n'est pas la chute, mais c'est une érosion. On parle d'« *usure du pouvoir* ». Il n'empêche, « Toto » est encore le « patron ». Aussi, quand il annonce son intention de se présenter aux élections sénatoriales de septembre 1980, personne ne doute de son succès. Il sera élu avec 56,18 % des suffrages exprimés.

Les déceptions de l'U.D.F.

A tort ou à raison, son départ est considéré par tout le monde comme une aubaine. L'U.D.F. croit voir, enfin, le « bout du tunnel ». Avant le scrutin sénatorial, M. Jean-Claude Casanova, conseiller du premier ministre, tâte le terrain. Mais M. Tomasini n'a nullement l'intention d'« *offrir* » une circonscription R.P.R. à l'U.D.F. Un discret sondage n'accorde que 7 % des voix au premier tour à M. Casanova, qui renonce. Deux autres candidats U.D.F., MM. Pierre Simon (radical), ancien grand maître de la Grande Loge de France, et Henri Collard, maire de Lyons-la-Forêt, ont, semble-t-il, envisagé — un moment — de se présenter, et se sont finalement abstenus. Trois tentatives, trois espoirs déçus... « *Tomasini,* raconte l'un d'eux, *verrouillait totalement l'opération. Je n'avais strictement aucune chance. D'heure en heure, il savait où j'étais et qui je voyais...* »

Candidat aux élections sénatoriales, M. Tomasini mène une double campagne : la sienne et celle de son successeur. Celui-ci est désigné : ce sera M. Jacques Tailleur, à défaut de Jérôme Bossuyt, suppléant de M. Tomasini, décédé accidentellement en août 1980.

Fonctionnaire de l'administration française en Afrique noire durant plusieurs années, puis directeur du préfet de l'Eure, enfin sous-préfet, M. Tailleur vit dans le département depuis neuf ans et demi. Ce n'est, à l'évidence, pas un « battant ». Rien à voir avec un « animal politique » comme M. Tomasini. Mais il a la réputation d'avoir été un bon sous-préfet, sérieux et efficace. Bref, il s'est fait, lui aussi, une « clientèle ». Etre un « candidat Tomasini », en ce qui concerne la logistique d'une campagne électorale, cela veut dire quelque chose. De son mentor, M. Tailleur dit : « *Il a fait un gros effort pour moi. Tout l'appareil — soit deux mille quatre cents adhérents dans la circonscription — est à ma disposition.* »

Comme sous-préfet, M. Tailleur n'avait pas toujours des rapports très harmonieux avec M. Tomasini qui, lui-même ancien sous-préfet des Andelys, avait quelque penchant pour décider de tout et pour tous. S'il est élu, le candidat R.P.R. n'entend pas être un simple exécutant de... M. Tomasini : « *Les gens savent que je ne me laisse pas faire.* »

Une succession sans heurts ? Voire... Parmi les candidats, le plus connu dans le département est M. Larmanou. Le maire de Gisors, qui est aussi président de la commission des finances du conseil général, jouit d'un large prestige dans l'arrondissement. Adversaire malheureux de M. Tomasini aux élections législatives de 1968, 1973 et 1978, il a su imposer l'image d'un candidat tenace et non pas celle d'un éternel battu. Communiste strictement fidèle à la ligne du parti, il a la réputation d'un homme ouvert, prêt au dialogue.

M. Larmanou envisage avec un certain optimisme cette élection, c'est-à-dire, notamment, la persistance de la suprématie du P.C. sur le P.S. Telle est, en effet, au-delà du résultat final — et bien que celui-ci puisse en être influencé, — l'une des inconnues du scrutin. M. Freddy Deschaux-Beaume, candidat du parti socialiste, parviendra-t-il à devancer au premier tour le candidat communiste, inversant ainsi une tendance régulièrement constatée lors des scrutins législatifs précédents ?

Si la question se pose, c'est beaucoup en raison de la personnalité de M. Deschaux-Beaume, maire adjoint de Château-sur-Epte. Le candidat socialiste bénéficie d'une sympathie qui dépasse peut-être l'influence de son propre parti. Son épouse, Suzanne Deschaux-Beaume, décédée dans un accident de la route en décembre 1979, avait été élue conseiller général, en mars 1979, dans le canton d'Ecos, avec 53,69 % des voix : dans un canton pourtant réputé inaccessible à la gauche. Son mari, qui s'est présenté, en mars dernier, dans le même canton, a été élu avec 57,60 % des voix. Devenu celui qui, courageusement, a défendu à la fois le souvenir et les idées de sa femme, il bénéficie d'une aura incontestable. Cet élément — non négligeable — renforce le poids électoral du parti socialiste, qui, lors des dernières élections municipales, cantonales et européennes, a accru son influence dans le département.

La gauche s'efforce de lutter contre une excessive personnalisation de la campagne, en mettant l'accent sur la situation économique du département, caractérisée par une augmentation du chômage de 17,2 % en un an. La situation de l'agriculture, par comparaison avec celle des entreprises, apparaît moins critique.

Logiquement, l'ampleur de la crise doit favoriser la gauche. D'autres éléments entreront en jeu, notamment la capacité de M. Tailleur à retenir ou non les « voix personnelles » que M. Tomasini avaient su s'attacher au cours de ses mandats successifs, et qu'il estime être entre six mille et sept mille. En outre, le successeur désigné de M. Tomasini n'a bénéficié que d'un soutien timide de l'U.D.F.

MM. Larmanou et Deschaux-Beaume, de leur côté, se livrent à une bataille serrée pour arriver en seconde position le 11 janvier ; bataille qui n'exclut pas, parfois, les attaques personnelles. M. Deschaux-Beaume sait que la crainte de M. Tailleur est qu'il devance M. Larmanou, ce qui représenterait le seul cas de figure, selon M. Tomasini, qui pourrait sérieusement inquiéter « son » candidat, à l'occasion du deuxième tour, le 18 janvier. Reste qu'il est difficile de savoir lequel des candidats serait le plus pénalisé par un taux d'abstention qui pourrait s'établir aux environs de 30 %.

En marge de cette apparente « élection à trois », cinq autres candidats vont s'efforcer soit d'augmenter le score réalisé par leurs formations respectives en 1978, soit de s'implanter localement : MM. Nicolas Nitsch (parti socialiste démocrate), Pierre Batteux (Lutte ouvrière), Pierre Surgeon (Front national), Jacques Houdet (Ligue communiste) et Georges Beilien (radical indépendant).

LAURENT ZECCHINI.

M. JACQUES CHIRAC : la voix de la France doit être ferme et unique.

M. Jacques Chirac, venu jeudi 8 janvier dans l'Eure soutenir la candidature de M. Jacques Tailleur, a déclaré aux Andelys : « *La situation de la France dans le monde est aujourd'hui en cause. Elle exige une très grande fermeté face à toutes les prétentions hégémoniques et une très grande volonté de refus de tous les compromis et de toutes les facilités.* » A Vernon, devant plus de mille personnes, M. Chirac a déclaré : « *La voix de la France doit être ferme et unique. On ne peut pas être successivement atlantiste lorsqu'on parle aux Etats-Unis ou à la République fédérale d'Allemagne, non aligné lorsqu'on parle à Mme Gandhi, partisan de la détente lorsqu'on parle à M. Brejnev et réservé à l'égard de l'Union soviétique lorsqu'on parle à M. Deng Xiaoping. La France doit avoir une politique de grandeur, exigeante, volontaire et ambitieuse. Je suis aujourd'hui inquiet pour nos institutions, pour l'avenir même de la démocratie, pour la place de la France dans le monde et pour notre situation économique et sociale. Il nous manque l'enthousiasme et l'espérance.* »

AU COLLOQUE

M. Barre estime qu'un changement de politique aboutirait à un « effondrement » ou à un « nouveau mai 68 »

Avant de s'effacer momentanément de la scène politique pour ne pas gêner, par son impopularité, la préparation de la campagne des giscardiens, jusqu'à ce que le chef de l'Etat ait précisé ses intentions, M. Barre avait décidé de profiter du colloque de « l'Expansion », relayé par TF 1, pour opposer à ses détracteurs une riposte globale et adresser à l'électorat un nouvel avertissement, l'ensemble constituant en quelque sorte un « testament » politique.

Le premier ministre a mis jeudi 8 janvier tant de conviction dans ce plaidoyer *pro domo*, que ses auditeurs lui ont exprimé leur sympathie, contredisant par leurs fréquents applaudissements les résultats d'un sondage réalisé à l'occasion de cette réunion. Selon cette enquête de la Sofres — effectuée du 20 au 26 novembre auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, — 61 % des personnes interrogées souhaitent que M. Giscard d'Estaing, s'il est réélu, prenne un autre premier ministre ; 22 % préféreraient que M. Barre conservât sa charge. Celui-ci a profité de la circonstance pour réaffirmer sa « *parfaite indifférence* » à l'égard des sondages, « *qui sont des pièges à gogos* » dont il convient de se méfier, « *surtout quand on connaît comment ils sont faits* ».

Le système de défense du premier ministre repose sur l'axiome giscardien du « juste milieu » : si ma politique est jugée trop rigoureuse par les uns et trop laxiste par les autres, explique, en substance, M. Barre, c'est justement parce qu'elle s'efforce d'éviter aux citoyens des épreuves trop dures, sans pour autant céder à la facilité.

Cette voie — « *le chemin des crêtes* » — est la seule possible, ajoute-t-il, parce que toutes les autres politiques, à terme, se traduiraient par un « *effondrement* » de l'économie française, une aggravation du chômage, des explosions sociales.

M. Barre ne redoute pas une « *contre-épreuve* ». Il estime, au demeurant, que les candidats déclarés à l'élection présidentielle présentent « *plutôt des programmes de relâchement que des programmes de durcissement* ». Le seul qui trouve une certaine grâce à ses yeux — si l'on ose dire — est M. Michel Debré, « *qui théoriquement peut avoir raison* ».

Mais pour M. Barre, les propositions de l'ancien premier ministre du général de Gaulle provoqueraient des tensions sociales insupportables. « *Est-ce que vous croyez que je prendrais la responsabilité, personnellement, de faire une politique qui mènerait la France à un nouveau mai 68 ? Il ne faut pas compter sur moi pour cela !* »

M. Barre s'en tient à une constatation : « *Depuis 1976 il n'y a pas eu ce mai 1968 que l'on m'annonçait tous les six mois. Car en période de prospérité, il y a eu un mai 68 à l'école, à l'université et à l'usine ; et depuis 1976, en dépit des espoirs de ceux qui cherchent à pêcher en eaux troubles ou en eaux tumultueuses, il n'y a jamais eu de mai 68 ni à l'école, ni à l'université, ni à l'usine.* »

Le chef du gouvernement exprime sa certitude qu'en avril et en mai prochains les électeurs choisiront « *le candidat qui leur paraîtra le plus digne de conduire la France dans les années à venir, c'est-à-dire le candidat qui disposera de la compétence, de l'expérience et de l'audience internationale qui sont nécessaires au président de la République. Les Français ne manqueront pas d'examiner*, estime-t-il, *ce qui leur sera dit par les prétendants qui vont venir leur expliquer que du jour au lendemain ils vont changer la situation et leur faire vivre une vie douce, tranquille et agréable* ».

M. Barre souhaite laisser le souvenir d'un premier ministre qui aura fait prendre à l'économie française « *un tournant décisif* », sans avoir craint de refuser « *la distribution de guimauve* » quand « *les intérêts de la France* » exigeaient que les Français acceptassent « *les sacrifices nécessaires* ».

Ce langage eût été plus crédible si les recettes du « barrisme » avaient produit des résultats moins contestables.

ALAIN ROLLAT.



(Dessin de CHENEZ.)

● ERRATUM. — Dans nos dernières éditions datées de vendredi 9 janvier, quelques coquilles ont altéré le compte rendu de la déclaration du premier ministre sur l'attitude des « *prétendants* » [à la présidence de la République] à l'égard des électeurs. Le texte en est correctement rétabli, ci-dessus, dans l'article d'Alain Rollat.

● *M. Michel Debré* a déclaré jeudi 8 janvier au cours d'une conférence de presse à Lyon : « *L'espoir n'est ni du côté officiel, ni du côté de l'opposition. Le programme commun était une imposture, la politique du parti communiste est une politique d'alignement sur les Soviétiques et d'aggravation de la crise. Quant au projet socialiste, il est irréel, aussi irréel que l'action gouvernementale.* »

ANCIENS MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

MM. Fiszbin et Hincker appellent les opposants à ne pas quitter le parti

MM. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, et François Hincker, ancien rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Révolution*, qui ont tous deux appartenu au comité central du P.C.F. (le premier jusqu'en novembre 1979, le second jusqu'en mai 1979), ont rendu publique, vendredi 9 janvier, une déclaration dans laquelle ils appellent les militants qui seraient tentés de donner leur démission ou de ne pas reprendre leur carte du parti en 1981 à reconsidérer leur position.

« *Nous ne cherchons pas à nous cacher les faits qui conduisent des militants à s'en aller*, déclarent MM. Fiszbin et Hincker. *Mais, si respectables que puissent être leurs motivations, nous n'en pensons pas moins que ces camarades ont tort. Il est erroné de croire qu'on peut être communiste aussi bien hors du parti que dans le parti. Etre communiste relève d'un choix politique, d'un choix d'action et d'organisation, qui se concrétise par l'appartenance au parti révolutionnaire de la classe ouvrière, le parti communiste français.* »

Ils ajoutent : « *C'est l'affaire de chaque communiste, en tant que membre du parti, de faire en sorte que celui-ci agisse avec rigueur et sérieux dans la mise en œuvre de la stratégie unitaire qu'il s'est donnée et qu'il garantisse sa cohésion et son unité dans l'action par une véritable vie démocratique. C'est ainsi que seront assurées les conditions du progrès dans l'organisation et dans l'influence du parti.* »

LA DÉMISSION DU MAIRE SOCIALISTE DE LORIENT INTERVIENDRA APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Au cours de sa réunion, mercredi 7 janvier, le bureau exécutif du parti socialiste a pris « *acte de l'intention réaffirmée de Jean Lagarde de démissionner de ses fonctions de maire de Lorient* [et] *du vote de la section* [socialiste] *de Lorient désignant Jean-Yves Le Drian* [député] *comme candidat à la mairie de Lorient* ». Le bureau exécutif a estimé que la démission de M. Lagarde doit prendre effet le 15 mai 1981. Une délégation du bureau exécutif doit se rendre sur place « *pour contribuer à renforcer l'activité de la section et à rassembler tous les socialistes lorientais autour de leurs élus* ».

Cette décision du bureau exécutif va à l'encontre de la position locale du P.S., qui avait souhaité que l'élection municipale partielle destinée à pourvoir le siège d'une élue socialiste démissionnaire fût organisée avant l'élection présidentielle. En revanche, les socialistes lorientais ont obtenu satisfaction quant au choix de M. Le Drian (favorable au courant animé par M. Rocard) comme successeur de M. Lagarde (*le Monde* du 17 décembre).

M. Edmond Maire invité de l'émission « R.T.L.-le Monde »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., sera l'invité de l'émission « R.T.L.-le Monde », le mardi 20 janvier, de 18 h. 15 à 19 h. 15.

Les auditeurs de la station et les lecteurs du journal désireux de lui poser des questions peuvent les envoyer par écrit à l'adresse suivante : R.T.L.-le Monde, Cédex 807, 75300 Paris-Brune.

Le risque d'une « tyrannie financière de l'Assemblée européenne »

Que ferait le gouvernement français si la Cour de justice européenne donnait raison à l'Assemblée européenne contre les gouvernements qui ne veulent pas payer ? A cette question qui lui a été posée au colloque de l'Expansion, *M. Barre a répondu :* « Lorsque l'Assemblée européenne a été élue au suffrage universel, le gouvernement français a dit très clairement que c'était dans le cadre des compétences qui étaient reconnues à l'Assemblée par le traité de Rome et par les actes qui ont suivi.

» A l'occasion de cette affaire budgétaire, nous avons constaté un détournement de procédure pour accroître les ressources que l'Assemblée veut obtenir (...). A l'occasion de ce budget supplémentaire, trois semaines avant la fin de l'année 1980, des amendements sont votés qui augmentent de 266 millions d'unités de compte — presque 1 milliard de francs — les sommes qui avaient été accordées par le conseil des ministres. A ma connaissance, l'Assemblée européenne ne vote pas les ressources. Les ressources financières sont déterminées par le règlement financier, et ce sont les contributions des Etats au titre de la T.V.A. qui font le complément des ressources communautaires. Chaque gouvernement est donc responsable devant le Parlement de son pays et devant l'opinion de son pays de l'utilisation des ressources financières qui sont mises à la disposition de la Communauté. »

« Si nous mettons le doigt dans une opération — il n'y a pas d'autre mot — de ce genre, nous allons y passer tout entiers, c'est-à-dire que nous allons finir par une sorte de tyrannie financière de l'Assemblée européenne. Ce n'est pas le souhait du gouvernement français.

» Le gouvernement français maintient la ligne qu'il a toujours suivie. Chaque institution se tient dans ses compétences. Les ressources sont fixées par les traités. Les dépenses sont arrêtées par le conseil des ministres. L'Assemblée a un pouvoir d'amendement. (...) Ce n'est pas un problème juridique. C'est un problème politique. »

« En ce qui concerne le gouvernement français, il a décidé de ne pas payer au-delà de ce qui correspondait à ce qu'il avait accepté pour venir en aide à l'Italie. Nous n'avons pas l'intention de changer de position. Si la Cour de justice est saisie ? Eh bien, nous verrons ! »

« Je lis ici ou là que les choses s'apaisent. (...) Déjà on entend parler d'un compromis. Tout ceci n'intéresse pas le gouvernement français [qui] a dit que dans cette affaire il paierait la part qui lui revient sur les dépenses qui ont été arrêtées par le conseil des ministres et nous verrons le reste. »

M. Lalonde présente ses vœux à MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Marchais et Mitterrand

M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, a adressé des lettres de vœux, jeudi 8 janvier, au président de la République et aux chefs du R.P.R., du P.C.F. et du P.S. « *Vous présidez, la France se fige* », écrit-il, notamment, à M. Valéry Giscard d'Estaing, auquel il reproche de ne pas faire connaître ses intentions « *à trois mois d'une consultation décisive* ». M. Lalonde ajoute : « *Vous aviez insisté sur la qualité de la vie. Mais c'est un vain mot quand votre premier ministre continue à ignorer hautainement l'humiliation des chômeurs à la quête d'un emploi.* »

A M. Jacques Chirac, M. Lalonde écrit : « *Je me permets de vous signaler qu'une élection présidentielle aura lieu dans trois mois. Vous laissez votre nom figurer dans les sondages, mais vous n'avez pas jugé utile de rendre vos intentions publiques. Est-ce témoigner de votre respect pour les institutions que de laisser planer l'ambiguïté et de priver les Français des moyens de prévoir l'avenir ?* »

Le candidat des écologistes avertit M. Georges Marchais : « *Nous ferons campagne contre vous, car votre projet est contraire à l'intérêt du pays.* » Enfin, M. Lalonde reproche à M. François Mitterrand le fait que son parti interdise à ses élus de « *parrainer d'autres candidats que celui qui sera coopté par ses barons* ». « *Vous n'avez pas le monopole de l'écologie*, écrit-il au premier secrétaire du P.S., *ni celui de l'opposition.* »

A ses quatre correspondants, M. Lalonde présente ses vœux « *pour une France plus juste et plus humaine* ».

DE « L'EXPANSION »

Le premier ministre : « je n'ai jamais sacrifié la France aux Français »

« L'année 1981 sera une année difficile (...). La crise n'est ni française ni même européenne ; elle est mondiale. Ce n'est pas une crise superficielle et courte. C'est une crise profonde et durable », a déclaré, jeudi 8 janvier, M. Barre au colloque organisé par « l'Expansion ».

« Face à cette situation, a-t-il poursuivi, *tous nos partenaires ont choisi de lutter de façon prioritaire contre l'inflation, et de redresser progressivement leurs comptes extérieurs. Tous refusent de s'engager dans une politique dangereuse de stimulation de l'activité économique, dont les conséquences seraient, à brève échéance, catastrophiques. Voilà pourquoi on ne peut s'attendre à une amélioration de l'activité économique dans le monde occidental avant le second semestre de 1981, et peut-être même avant le début de 1982. »*

« La hausse des prix se modérera progressivement. La condition nécessaire en sera le ralentissement sensible de la hausse des revenus nominaux, a ajouté le premier ministre. *Le dérapage des salaires au deuxième trimestre de 1980 aura fortement pesé sur l'évolution de nos prix. Je pense que, en 1981, la croissance de la masse salariale — à effectifs constants — ne devrait en aucun cas dépasser la hausse des prix, considérée comme un plafond. »*

M. Barre a énuméré les raisons qui le poussaient à avoir confiance en l'avenir : programme énergétique, rénovation de l'industrie et expansion de l'agriculture, progrès des sciences et des techniques, réduction de la liquidité excessive de l'économie, maîtrise des finances publiques, remise en ordre de la Sécurité sociale, efficacité et modération des travailleurs, bonne tenue du franc...

« Je suis convaincu que la France a pris le tournant décisif pour son avenir », a encore déclaré M. Barre.

Fallait-il mener une politique économique beaucoup plus dure dès après les élections législatives de mars 1978 ? A cette question le premier ministre a répondu par la négative et s'en est expliqué :

« Quel est le problème devant lequel se trouverait tout gouvernement français quel qu'il soit ? C'est celui de l'arrivée, chaque année sur le marché du travail, de deux cent cinquante mille personnes actives. Lorsqu'on parle de mesures rigoureuses, cela signifie faire de la déflation. Il n'est pas difficile de faire de la déflation. On peut toujours diminuer les dépenses publiques ; on peut toujours mettre des impôts nouveaux. Qu'est-ce que l'on enregistre comme conséquence inéluctable ? Un accroissement massif du chômage. Il n'était pas possible d'infliger à la France une cure déflationniste qui eût accru de façon considérable les problèmes de l'emploi en France. »

M. Barre a alors expliqué que non seulement il n'avait pas fait de déflation, mais que, au contraire, il avait systématiquement cherché à soutenir l'activité économique et à favoriser la création d'emplois. *« Cette politique a une contrepartie. C'est que la décélération de nos prix a été beaucoup moins rapide que celle à laquelle nous aurions pu nous attendre. Il faut qu'on le sache : il eût été possible de diminuer, à mon avis, d'environ deux points le taux de hausse des prix, c'est-à-dire de passer de 9,5 % à 7,5 %, 8 %, si nous avions fait une politique beaucoup plus rigoureuse en matière d'activité économique. J'accepte donc volontiers les critiques qui me sont faites, selon lesquelles la rigueur n'a pas été suffisante. Mais, je le répète, il faut savoir que la contrepartie de cette rigueur eût été une aggravation encore plus forte du chômage. »*

« Pièges à gogos... »

Après avoir durement critiqué les sondages — *« pièges à gogos »,* — le premier ministre a confirmé que les Français ne pouvaient plus espérer — au mieux et en moyenne — qu'un maintien de leur pouvoir d'achat. Dans la mesure où le niveau de vie des catégories les plus défavorisées devra être amélioré (smicards, personnes âgées, familles nombreuses, handicapés...), ceux qui disposent de revenus plus élevés *« devront accepter un freinage de leur pouvoir d'achat ».*

« Le jour où chefs d'entreprise et salariés comprendront que leur intérêt est commun, que ce qui compte c'est d'avoir un emploi rémunéré dans des conditions qui permettent à l'entreprise de survivre et de faire face à la concurrence, alors, les problèmes devant lesquels nous sommes seront beaucoup plus facilement résolus (...) C'est la raison pour laquelle je me refuse à une politique autoritaire des revenus. »

Répondant à une question sur la réduction de la durée du travail comme moyen d'améliorer l'emploi, M. Barre a déclaré : *« La question est de savoir si on doit faire le partage du chômage. Une autre question est d'ordre psychologique : comment expliquer à des travailleurs qui sont soucieux de la durée de leur travail, qui font des heures supplémentaires parce qu'ils ont un objectif en matière de revenus, que le partage du travail dont il est question, c'est en même temps un partage du revenu ? Comment expliquer, dans une entreprise, à des travailleurs qui font quarante-deux heures, qu'ils n'en feront plus que trente-huit, qu'ils ne seront par conséquent payés que trente-huit heures, et que le fonds des salaires qui sera ainsi dégagé sera mis à la disposition de ceux qui n'ont pas d'emploi ? Comment avoir la certitude que ceux que l'on fera moins travailler pourront être remplacés par des ouvriers capables de se substituer à eux en matière de qualification ? »*

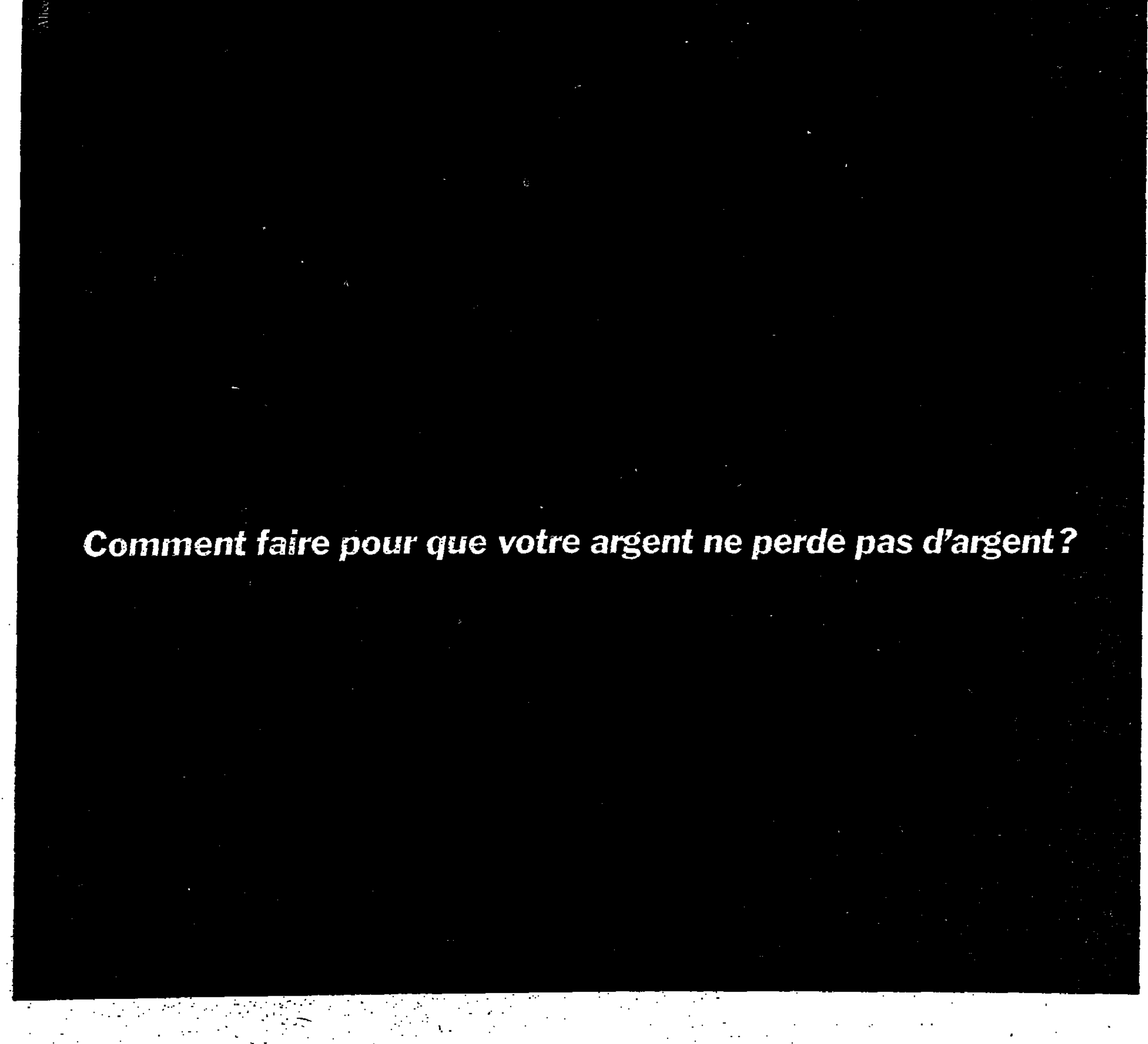
En ce qui concerne la négociation — qui a été un échec — sur l'aménagement de la durée du travail, M. Barre a précisé : *« Nous ne sortirons pas de cette négociation s'il n'est pas reconnu qu'une réduction de la durée du travail doit s'accompagner d'un accroissement de productivité, et que cet accroissement de productivité suppose l'abandon d'un certain nombre de réglementations qui freinent l'utilisation optimale des équipements productifs. »*

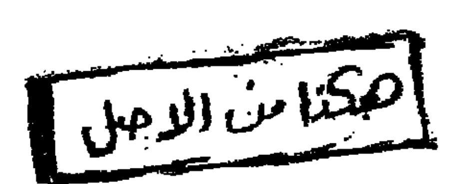
En matière de fiscalité locale, M. Barre a enfin confirmé qu'*« il serait nécessaire de revoir profondément le système de la taxe professionnelle »,* suggérant d'en asseoir les bases au niveau départemental et non plus communal. *« Mais cela suppose que les problèmes du financement des collectivités locales soient entièrement revus ».*

Le premier ministre a notamment conclu : *« Je me serai souvent soucié des intérêts des Français. Mais il y a aussi une chose que j'ai faite : je n'ai jamais sacrifié la France aux Français ».*









POLITIQUE

COMMENT PRÉPARENT-ILS LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE ?

Les gaullistes toujours divisés mais de nouveau confiants

Comment les principales tendances politiques préparent-elles l'élection présidentielle des 26 avril et 10 mai ?

Nous avons examiné la situation au parti socialiste, dont le candidat, M. François Mitterrand, doit être officiellement confirmé au cours d'un congrès extraordinaire le 24 janvier (« le Monde » des 30, 31 décembre 1980 et du 1er janvier 1981). L'état des préparatifs à l'U.D.F. et à l'Elysée a été dressé dans « le Monde » du 7 janvier.

***Nous faisons ici le point** de la pré-campagne des deux candidats qui se réclament actuellement du gaullisme et des préparatifs de l'appareil du R.P.R.*

Jamais le gaullisme ne s'était encore trouvé, à quatre mois d'une échéance électorale importante, dans d'aussi mauvaises conditions qu'aujourd'hui. Sa division l'empêche *d'aborder l'épreuve dans une perspective positive*, c'est-à-dire avec un espoir sérieux de gagner. En revanche, il peut toujours, comme le disait André Diethelm du temps du R.P.F. en 1947, répéter : « *Nous existons encore puisque nous pouvons détruire.* » Piètre consolation pour le mouvement qui a dirigé le pays et et occupé de *1958 à 1974 tous les* postes de commandement.

Il est vrai que depuis onze ans le gaullisme a été quelque peu malmené par les événements politiques, même s'il peut constater non sans amertume le triomphe posthume — bien que partiel — de sa doctrine.

Désemparés par le départ de de Gaulle en avril 1969, en partie rassurés par l'élection de Georges Pompidou, les gaullistes n'ont pas su conserver le pouvoir pour l'un des leurs en 1974, et leurs contradictions se sont accrues. Le redressement opéré en 1976 avec la création du R.P.R. leur a sans doute permis de conserver, à l'issue des élections législatives de 1978, le groupe le plus important de l'Assemblée nationale, mais ce succès a été bien limité puisqu'il n'a pas été immédiatement exploité au profit des vainqueurs, qui *ont même laissé au chef de l'Etat* le bénéfice de leur victoire. Ils ont aussi offert à M. Chaban-Delmas l'occasion de prendre sur M. Chirac sa revanche de 1974 en devenant président de l'Assemblée nationale malgré l'appareil officiel du mouvement.

Enfin, depuis deux ans, le comportement des députés, qui critiquent le gouvernement mais votent pour lui, a dérouté leurs partisans et provoqué l'ironie parfois méprisante du premier ministre, M. Raymond Barre, traitant les états d'âme successifs du R.P.R. comme autant de « *grossesses nerveuses à répétition* ».

Pourtant, durant toute cette période, l'activité incessante de M. Jacques Chirac, président du mouvement depuis le 5 décembre 1976, élu maire de Paris en 1977, a permis de maintenir le R.P.R. comme une force politique capable de résister aux assauts de ses adversaires aussi bien que de ses alliés. Encore que l'élection européenne du 10 juin 1979, terrain sur lequel les gaullistes étaient particulièrement mal à l'aise, ait révélé une baisse sensible d'audience (16 % des voix) par rapport au résultat des *élections législatives de l'année précédente* (22,6 %). L'opposition interne pratiquée par les gaullistes dans la majorité contre le gouvernement de M. Barre et contre M. Giscard d'Estaing s'est, à partir de là, encore accentuée mais sans que soit levée pour autant l'ambiguïté d'un comportement critique non *accompagné de sanctions*.

N'ayant plus à leur tête le chef charismatique incontesté que fut de Gaulle, les gaullistes se sont quelque peu éparpillés. Les rivalités que la notion du « compagnonnage » avait longtemps étouffées ou cachées au public se sont peu à peu exprimées ouvertement. Les tendances ont lézardé le bloc monolithique. S'il est vrai qu'aujourd'hui le gaullisme est un peu revendiqué par tous, il est vrai aussi que des gaullistes se placent un peu partout sur l'échiquier politique.

S'il n'existe plus de liaison organique avec le P.S. et le P.C. comme ce fut le cas du temps de l'union de la gauche, c'est essentiellement en raison du retour au bercail du R.P.R. de M. Jean Charbonnel, qui présidait la Fédération des républicains de progrès que dirige aujourd'hui à sa place M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris (non inscrit mais élu sur une liste d'union de la gauche). Plus à gauche, l'Union démocratique du travail de M. Jacques Debû-Bridel se réfère toujours au programme du Conseil national de la Résistance et soutiendra un candidat, M. Nicolo.

A *l'autre extrême*, les partisans résolus et déclarés de M. Valéry Giscard d'Estaing ne sont pas très nombreux. Seul M. Robert Galley, ministre de la coopération devenu de surcroît ministre de la défense, *a indiqué qu'il voterait le 26 avril* pour l'actuel chef de l'Etat. Les autres membres R.P.R. du gouvernement ont tenu à préciser qu'ils ignoraient encore si M. Giscard d'Estaing briguerait un second mandat.

Il est vrai que ceux qui, *dans* la famille gaulliste, se disent « légitimistes » ont curieusement trouvé dans la candidature de M. Michel Debré, annoncée le 30 juin 1980, une solution de secours qui leur évitait d'apparaître soit comme des alignés, soit comme des briseurs de majorité. L'ancien premier ministre a reçu au total le soutien de vingt-huit députés et de cinq sénateurs, et il en attend une dizaine d'autres. Parmi eux figurent plusieurs suppléants de ministres et des parlementaires connus pour les critiques qu'ils formulent à l'encontre de M. Chirac. M. Debré a également *rassemblé sur deux listes de cent* cinquante noms ceux de personnalités qui ont naguère joué un rôle pendant la guerre auprès de de Gaulle ou dans les premiers mouvements gaullistes et dont plusieurs n'ont pas trouvé de place dans le R.P.R. de 1976.

Le grief très sévère que M. Debré fait à l'actuel chef de l'Etat (« *la France a perdu son temps pendant sept ans* », a-t-il lancé le 10 septembre) n'a pas rebuté un homme comme M. Léo Hamon, et n'a pas non plus gêné d'autres personnalités jusqu'alors plus indulgentes pour le présent septennat, comme MM. Olivier Guichard, Gilbert Grandval, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, Roland Nungesser, président du Carrefour du gaullisme, ou Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Il est vrai que ceux-là espèrent bien après le premier tour rameuter les voix de M. Debré sur le nom de M. Giscard d'Estaing et apparaître ainsi comme les pourvoyeurs de la victoire finale. Les soutiens que reçoit M. Debré sont-ils le révélateur de l'émergence d'un courant « giscardo-gaulliste » ? Est-ce pour cela *que les « giscardiens » n'adressent* aucun reproche à M. Debré ? Dans cette hypothèse, un projet de nouveau mouvement gaulliste « légitimiste » est même étudié en secret avec pour base doctrinale la notion de « *nouvelle société* » de 1969 mise au goût du jour.

Certains partisans de M. Debré regrettent toutefois que ses réunions en province ne connaissent pas une plus grande affluence et que son « témoignage » ne soit pas davantage perçu, notamment par les jeunes, les cadres, le monde du travail ou les agriculteurs, alors qu'il est bien compris par les gaullistes anciens. M. Debré, qui va multiplier ses déplacements pour souligner sa résolution d'aller jusqu'au bout et donner à sa campagne un tour plus populaire, s'en est brusquement pris à M. Chirac le 9 *décembre lors de l'émission R.T.L.-Le Monde*, l'accusant, s'il se présentait, d'être « *le responsable de la division de la famille gaulliste* ». Cette agressivité soudaine était en fait due à l'agacement de M. Debré, *qui soupçonnait l'entourage de* M. Chirac de faire courir le bruit que sa campagne démarrait mal et qu'il se retirerait avant le scrutin. Le problème du retrait de la candidature de M. Debré agite en effet le monde politique gaulliste. Alors que le candidat répète avec conviction qu'il se maintiendra quoi qu'il arrive, certains de ses propres amis n'excluent toujours pas qu'il s'efface si ce geste devait faciliter le succès d'un autre candidat gaulliste qui ne saurait être, naturellement, que M. Jacques Chirac.

M. Chirac prêt en février

Or le maire de Paris demeure toujours aussi mystérieux quant à ses intentions, qu'il ne révélera que début février. Mais alors qu'il y a deux mois encore les membres du R.P.R. étaient très partagés sur l'éventuelle candidature du président de leur mouvement, le climat a brusquement changé le 23 novembre. Ce jour-là, en effet, dans sept circonscriptions où se déroulaient des élections législatives partielles, les candidats soutenus par le R.P.R. recueillaient 24,67 % des suffrages exprimés. L'affront des « européennes » n'était-il pas lavé par ce sondage grandeur nature ? Dès lors le R.P.R., qui depuis l'été négligeait de s'en prendre directement à M. Barre pour mieux souligner la responsabilité personnelle du chef de l'Etat dans la conduite du pays, était saisi d'une espérance nouvelle. « *Tout fout le camp* » pour le pouvoir, pouvait clamer M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui affirmait même le 21 décembre devant le comité central : « *Si M. Giscard d'Estaing est candidat, il a toutes les chances d'être battu.* » Beaucoup, à partir de là, échafaudèrent des hypothèses sur des spéculations pour aboutir à un seul résultat : « *Si M. Jacques Chirac est candidat, il a toutes les chances d'être élu.* » Cette perspective, qui pour le moment relève davantage de l'argument de propagande que de l'analyse scientifique, se fonde aussi sur la dégradation de l'image de M. Giscard d'Estaing *dans le pays, telle que l'enregistrent* les délégués départementaux du R.P.R.

L'appareil du mouvement se prépare donc à entrer en campagne pour M. Chirac si le congrès extraordinaire, qui se tiendra vers la mi-février, choisit de le soutenir. Mais, depuis plusieurs mois déjà, une sorte de cellule de réflexion se prépare aussi. M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, ancien délégué national du R.P.R. à l'animation, agit dans le secret pour mettre au point tout un plan de campagne. Sa grande pratique en la matière, les contacts étroits qu'il a conservés avec les cadres du mouvement, ses succès dans les entreprises antérieures de ce genre, font de lui un précieux rouage pour mettre en route « *la machine* » R.P.R. Dès la fin janvier, les stocks de papier, les slogans, les affiches, les *emplacements publicitaires*, les groupes de propagandistes, seront prêts. D'autres groupes de travail se préparent dans le secret le plus absolu. M. Chirac lui-même, qui n'est plus entouré de « conseillers politiques » privés et privilégiés, se consacre dans la solitude à la réflexion sur cette perspective.

Les dirigeants du mouvement gaulliste ont pris conscience qu'une candidature de M. Jacques Chirac qui aurait pour seul objet de faire battre M. Giscard d'Estaing par M. Mitterrand ne permettrait pas de mobiliser suffisamment l'électorat majoritaire. Ils ont donc délibérément décidé d'affirmer qu'un succès de leur candidat était possible, et qu'il offrirait ainsi une alternative dans la majorité. Mais ils sont convaincus aussi que si M. Chirac n'arrive pas en seconde position au premier tour, une partie de l'électorat gaulliste, qu'ils évaluent à environ un tiers, ne votera pas pour autant au second tour pour M. Giscard d'Estaing. Dès lors, comme cela a *été affirmé lors du comité central*, « *rien n'est joué, tout est possible* ». C'est donc dans la perspective d'une victoire de M. Mitterrand que le R.P.R. prépare, d'ores et déjà, les élections législatives prévues officiellement pour 1983, mais qu'un *succès socialiste* à l'Elysée rapprocherait. Les gaullistes prévoient de *présenter* un candidat dans chaque circonscription, à une dizaine d'exceptions près, et ne doutent pas que, bénéficiant d'un mouvement de balancier, ils ressortiront vainqueurs de cette compétition et maîtres de la situation parlementaire.

C'est aussi en fonction de ce calcul que les gaullistes du R.P.R. refusent toujours de dire quel sera le comportement de leur candidat entre les deux tours de l'élection présidentielle s'il est éliminé au premier. M. Chirac, s'il se présente, fera une campagne brève mais vive. Il ne s'en prendra pas à la personne du chef de l'Etat mais dressera un « constat d'échec » du septennat et s'efforcera surtout de présenter un programme concret de rechange, *comportement qui ne serait pas en* contradiction avec celui de M. Debré. Déjà plusieurs fois par semaine, M. Jean Méo, secrétaire général adjoint, donne en province des conférences sur la doctrine économique du R.P.R. contenue dans le livre *Atout France*, et il diffuse de nombreuses brochures.

Si les gaullistes sont beaucoup plus préoccupés par la candidature de M. Michel Debré que par celle *de Mme Marie-France Garaud, c'est* parce qu'ils considèrent que celle-ci — si elle arrive à se présenter — attirera davantage de voix issues de la fraction la plus droitière du giscardisme que du gaullisme. Sa doctrine, essentiellement axée sur les dangers de l'expansionnisme soviétique, ne cherche à s'exprimer qu'à travers la presse et les supports audiovisuels qui, pour le moment, ne lui accordent pas un large accueil. La candidate relancera prochainement sa campagne avec un livre-manifeste (aux éditions du Seuil), mais il est malaisé de mesurer l'impact de son entrée en compétition depuis le 23 octobre, date de l'annonce de celle-ci. Aucun parlementaire n'a encore pris position pour elle, et ses relais en province se mettent en place avec lenteur.

Après une nouvelle traversée du désert quelque peu mouvementée, et après avoir renouvelé leurs cadres et leurs adhérents, les gaullistes ont soudain le sentiment que la chance s'offre une fois encore à eux.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

société

Les indépendantistes du G.L.A. annoncent qu'ils frapperont « à coups redoublés » en Guadeloupe comme en métropole

Dans un communiqué adressé jeudi 8 janvier à Pointe-à-Pitre à Radio-Antilles et authentifié par les policiers chargés de l'enquête, le Groupe de libération armé de la Guadeloupe (G.L.A.) a revendiqué tous les attentats commis en 1980 par armes à feu ou par explosifs en Guadeloupe. Ce mouvement clandestin a cependant précisé qu'il n'était pas responsable de l'attentat commis le 4 janvier contre le siège de la maison Chanel, à Paris. Il déclare toutefois « saluer cette action révolutionnaire qui a semé la panique dans les rangs colonialistes ».

Dans son communiqué, le G.L.A. indique qu'il mettra cette année son manifeste en circulation. « Nous sommes en mesure de survivre, *précise-t-il,* et de frapper à coups redoublés aussi bien sur le sol national que sur le sol français. » *Le G.L.A. déclare combattre à la fois* « le capitalisme et le colonialisme français » *et les organisations indépendantistes officielles qu'il qualifie d'* « interlocuteurs valables » *du gouvernement.*

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — La Guadeloupe ? Mais c'est la Corse ! Les deux îles, à 7 000 kilomètres de distance, se rejoignent par leurs extrémismes. A en croire les autorités locales, le Groupe de libération armé de la Guadeloupe aurait puisé son inspiration dans les actions du F.L.N.C. Basse-Terre, après Bastia, contre l' « *impérialisme français* ». La fronde, ici contre la métropole, là contre le continent. Deux termes pour qualifier un adversaire unique.

« *Le mimétisme est évident* », estime M. Guy Maillard, préfet de la Guadeloupe. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres, le G.L.A. regrouperait un petit nombre de militants, qui ont sans doute appris en métropole les méthodes des « *dynamiteurs* » corses.

Rappelez-vous l'origine de ce mouvement clandestin, nous dit-on : des inscriptions sur les murs de Pointe-à-Pitre, le sigle G.L.A., puis, très vite, un premier attentat en mars. Des cibles qui évoquent « *le processus corse* ». D'abord les symboles de la souveraineté française, ici comme là-bas, la préfecture, le palais de justice, le siège du conseil général, l'aéroport... Des règlements de comptes particuliers, ensuite, ici quelques tenants du pouvoir « *beké* » (1), là-bas, les propriétaires d' « importation » de grands domaines viticoles.

La Guadeloupe a découvert en 1980 son problème corse. Une recette connue et détonante, dont les responsables départementaux suivent les étapes sans surprise. « *Il s'agit,* dit encore le préfet, *d'une manifestation traditionnelle d'indépendantisme radicalisé.* » Oubliées les hypothèses échevelées voulant que le G.L.A. soit le fruit de cerveaux embrumés et provocateurs de quelques blancs pressés d'en finir avec les rêves sécessionistes. Remisé le soupçon cubain. L'adversaire clandestin est clairement désigné. L'exemple corse, encore, fournit la réponse par déduction : les milieux indépendantistes. Plus précisément l'U.P.L.G. (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), apparue en 1978 sur la scène locale, influente dans les milieux scolaires et agricoles et qui, selon certaines sources, pourrait regrouper près d'un millier de membres.

Après les premiers attentats, les militants connus de ce parti ayant pignon sur rue, avaient été immédiatement soupçonnés. La ficelle ne semblait-elle pas trop grosse ? Huit mois après, les milieux officiels s'entêtent, avec de moins en moins de précautions verbales. « *Nous n'avons pas encore les moyens de traduire en justice certaines personnes, mais nos soupçons se précisent* », indique M. Guy Maillard. Selon les enquêteurs, les membres du G.L.A. « *ne seraient pas des responsables de premier plan* », mais des sympathisants ou des militants discrets, qui navigueraient dans les marges indépendantistes, entre l'U.P.L.G. et ses branches syndicales, l'Union des paysans pauvres de Guadeloupe (U.P.G.), le syndicat général de l'enseignement (S.G.E.G.) et l'Union générale des travailleurs (U.G.T.).

Un groupe restreint, lassé des voies légales qui soit aurait rompu avec les milieux indépendantistes, soit agirait sur ordre. Le préfet juge séduisante l'hypothèse d'une action violente téléguidée, qui ferait apparaître l'U.P.L.G. « *comme une force politique calme et responsable* ». L'exemple corse, toujours...

Pourtant, l'adversaire, bien qu'officiellement circonscrit, demeure introuvable. « *Il faudra du temps pour arriver à découvrir et à châtier les coupables* », avait prédit le 6 décembre, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Et, gardant lui aussi en mémoire le précédent corse, il avait ajouté : « *De très longs mois, peut-être même des années...* » Dix mois après le pre- dans l'île de Saint-Barthélemy, nou- l'enquête progresse au rythme lent des tropiques. Les certitudes, à en croire les enquêteurs, restent rares. Treize des quatorze attentats ont été commis avec un stock de 26 kilos d'explosifs volés, dans la nuit du 16 au 17 août, à Jarry (Basse-Terre), dans un chantier de l'entreprise Colas. « *Si l'on compte une moyenne de 1,5 kilo par explosion,* estime M. Maillard, *ils auront bientôt épuisé leurs réserves.* » La poudrière de l'île et les arsenaux militaires étant sévèrement gardés, le GLA sera contraint de se revitailler hors de la Guadeloupe.

Les enquêteurs ont acquis la conviction que les membres du groupe clandestin ne cherchent pas à tuer lorsqu'ils tirent à la carabine 22 long rifle sur l'un ou l'autre des notables de Pointe-à-Pitre. Le hasard, seul, aurait placé le 6 mars, la tête de M. Raymond Viviès (mod. maj.), conseiller général, sur la trajectoire d'une balle de calibre 5,5.

La victime, visée aux jambes, près de sa voiture, se serait baissée au moment du coup de feu. Le hasard, seul, aurait été responsable, le 10 juillet, de la blessure à la mâchoire — par balle de calibre 5,5 magnum, — de M. Yves Jouhandeau, directeur des Nouvelles Galeries. « *Si on voulait les tuer, on s'y prendrait autrement* », constate un inspecteur.

Officier de réserve, propriétaire lui-même d'armes à feu, M. Alain Guggenheim, délégué général de l'Union patronale de la Guadeloupe, la dernière victime en date des tirs du GLA, se dit persuadé que « *les terroristes ne veulent pas se laisser aller à une escalade meurtrière mais plutôt accroître la tension* ».

Quelques secondes après l'attentat, Mme Guggenheim a distingué une jeune femme et un Noir barbu dans le « bâché » — véhicule Peugeot à plate-forme utilisée dans les plantations.

Vérifiées, ces pistes n'ont cependant pas débouché. La jeune femme, peut-être de type indien, avait déjà été signalée le 24 décembre, peu avant l'attentat qui a détruit un studio d'enregistrement de FR 3. Elle n'a pas été retrouvée.

Dernière indication connue : le GLA semble bien renseigné sur les milieux d'affaires de Pointe-à-Pitre. Certaines lettres de menace adressées à des membres de l'union patronale de la Guadeloupe portaient mention de fonctions ou de titres récents ignorés du public et de la presse.

« *Notre savoir s'arrête là* », confie un policier. Ce fonctionnaire, arrivé en décembre à Pointe-à-Pitre, confirme aussi ce que Guadeloupéens et métropolitains se laissaient dire à l'heure du punch : l'enquête, mal débutée, recommence à zéro. Surpris des lenteurs de la chasse au GLA, Paris a dépêché sur place, fin novembre, un commissaire divisionnaire. Son rapport décrirait une police locale inorganisée et indolente. Juste avant l'arrivée en Guadeloupe de M. Valéry Giscard d'Estaing, fin décembre, les effectifs ont été renforcés par une équipe de dix policiers des services régionaux de police judiciaire (S.R.P.J.) et par deux escadrons de gendarmerie. Pour 1981, le GLA n'a qu'à bien se tenir.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Descendants de colons blancs.

Les autonomistes corses continuent leur grève de la faim après le rejet de leur demande de liberté

Informés du rejet de leur demande de mise en liberté, le jeudi 8 janvier, par la chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat (*nos dernières éditions du 9 janvier*), les six autonomistes corses, détenus à Fresnes, ont fait savoir qu'ils poursuivaient la grève de la faim entreprise, pour certains, depuis près de deux mois.

L'un de leurs avocats, Me Lucien Felli, a donné connaissance d'un communiqué dans lequel les prisonniers indiquent les raisons de leur décision : « *Malgré les pressions morales les plus insidieuses, les contraintes, les perfusions effectuées de force, l'intransigeance de l'administration médico-pénitentiaire et en dépit de notre affaiblissement total.*

» *Il y a bien longtemps*, disent-ils, *que cette affaire dépasse notre cas personnel et le cadre corse. Elle interpelle tous les hommes attachés à la démocratie. A ce stade de notre épreuve, en toute sérénité, nous avons la conviction d'avoir dénoncé avec une ample résonance la perversion dangereuse de l'autorité* (...). »

En dépit de cette situation et de l'impossibilité physique d'une comparution des grévistes de la faim à l'audience de la Cour de sûreté, qui doit s'ouvrir le 14 janvier, un ajournement du procès de l'affaire de Bastelica n'est pas envisagé.

Selon les milieux judiciaires, il y a deux possibilités : ou bien une disjonction du cas des six grévistes de la faim de celui des autres inculpés en raison de leur état de santé, ou bien une décision de les juger en leur absence avec les autres de façon contradictoire.

Cependant, on ne sait pas encore quelle sera l'attitude des inculpés non détenus, dont certains ont entrepris eux aussi, en Corse, des grèves de la faim de solidarité et qui risquent de ne pas répondre tous au rendez-vous judiciaire du 14 janvier.

● *Neuf détenus de la prison de Fresnes* (Val-de-Marne) observent une grève de la faim depuis le lundi 5 janvier pour protester contre leur incarcération dans le secteur de plus grande sécurité de l'établissement. L'un d'eux, Jean-Charles Willoquet, condamné en mars 1977 à vingt ans de réclusion criminelle pour plusieurs agressions à main armée et à cinq ans d'emprisonnement pour avoir pris en otage deux magistrats lors de son évasion du palais de justice de Paris, a écrit une lettre au président de l'Assemblée nationale pour se plaindre que ses camarades et lui soient considérés comme des « *sous-hommes* ».

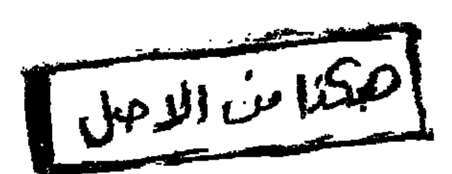
Une grève de la faim est également observée par Daniel Debrielle, transféré au quartier de sécurité renforcée de la prison de Tulle (Corrèze) après s'être juché, mardi 6 janvier, sur le toit de la maison centrale de Saint-Maur-sur-Indre (Indre) (*le Monde* du 8 janvier).

● *Un détenu fait la grève de la faim depuis quarante-cinq jours.* — Un père de quatre enfants, M. André Mauro, âgé de trente-deux ans, incarcéré à la prison-hôpital des Baumettes, à Marseille, observe une grève de la faim depuis le 25 novembre. M. Mauro a été inculpé le 1er juillet 1980 de complicité de vol qualifié. Il avait été arrêté après une attaque commise, à Nice, au domicile d'un collectionneur de voitures anciennes par deux malfaiteurs armés qu'il avait transportés dans sa voiture.

Lors de sa première comparution devant le juge d'instruction, il avait reconnu sa complicité, mais il était revenu huit jours plus tard par écrit sur ses déclarations, en indiquant qu'il avait eu peur de représailles. Depuis, M. Mauro, qui exerçait avant cette affaire la profession d'employé commercial, et qui avait été élu vice-président d'une association de parents d'élèves, ne cesse de protester de son innocence. — (*Corresp. rég.*)

2 515 INTERVENTIONS DES C.R.S. EN MONTAGNE EN 1980

Les sections des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) affectées à la surveillance des massifs montagneux ont totalisé 2 515 interventions au cours de l'année 1980 selon le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur. Dans le même temps, elles ont secouru 1 774 blessés, assisté 332 personnes en difficulté et retrouvé les corps de 56 victimes. Depuis 1953, 19 C.R.S. ont payé de leur vie de telles actions.



SOCIÉTÉ

POINTS DE VUE

Gardez-moi de mes amis

(Suite de la première page.)

On ne nous entend pas assez au royaume de l'esprit : je vous suis. Là où je cesse de vous suivre, c'est lorsque vous jugez qu'on nous entend un peu trop dans la rue. Et voilà posée la question de l'antisémitisme. Vaste programme !

Posons la question crûment : les juifs sont-ils paranoïaques ? Je dirais : quelquefois, sans doute, et nous sommes quelques-uns dans la communauté juive qui tentons de remettre les choses en place. Mais que diable ! Vous qu'anime l'amour du prochain, un peu d'indulgence en la matière ne vous messiérait pas ! Savez-vous seulement quels stigmates, dans la chair et dans l'esprit de nombreux juifs, ont laissé les errances, les rejets et les meurtres commis au vingtième siècle ? Je ne parle pas du passé, qui est affaire de mémoire collective, mais du présent, qui relève du souvenir individuel, de l'expérience vécue, de *l'ineffaçable* traumatisme !

Il y a, certes, le phantasme de l'antisémitisme : nous sommes les premiers à en sourire. Mais il y a la dure réalité : est-ce donc si peu de chose que de devenir un paria au sein du monde occidental, quelquefois tout juste après avoir cessé de l'être à l'est de l'Europe ! Un survivant d'Auschwitz peut-il être « normal » ? L'atroce solitude des enfants qui seuls, ont survécu de toute une famille, n'est-ce pas une expérience propre à marquer une vie entière ? Trente-cinq ans après, Elie Wiesel *vit* encore à Auschwitz, et Auschwitz vit encore en lui. Au nom de quoi s'étonnerait-on ? De quel droit jugerait-on ?

Cela, déjà, n'est point décent. Mais là où vous passez les bornes, c'est lorsque vous nous attribuez une incongrue prétention au monopole de la souffrance et de la persécution ! Quel juif a jamais dit cela, où, et quand ? Parler de ses malheurs signifie-t-il nier ceux des autres ? Les juifs ont-ils été si peu sensibles aux autres génocides, et si peu nombreux à se battre, partout, du Vietnam au Chili, en passant par l'Algérie, pour la libération de l'homme et des peuples ? N'y a-t-il pas assez de médecins juifs sur les bateaux de lumière ?

Nommer les coupables

D'où nous vient donc cet étrange procès d'intention ? Apparemment, de ce que vous supportez mal une certaine propension à nommer les coupables. Comme je vous comprends !

Eh bien ! Oui ! Le christianisme porte une grande part de responsabilité dans le génocide juif, même s'il ne l'a pas voulu, ce qui est évident. Il a engendré l'antisémitisme occidental et deux mille ans d'enseignement du mépris. C'est sur le substrat socio-psychologique de cet enseignement que le nazisme a pu construire son ignoble propagande. Le nier, c'est nier l'évidence ; il n'y a pas davantage de « sauts » en histoire qu'en génétique. L'affirmer, comme l'ont fait d'innombrables prêtres, c'est constater un fait et dire la vérité. Cette vérité ne vous fait pas injure, à *vous*, pas plus qu'aux millions de chrétiens de bonne volonté qui vivent dans ce pays. Et la Bible nous enseigne que *« les fils ne mourront pas à cause des pères ». (Deutéronome,* XXIV, 16.)

Mais pourquoi défendre les pères, et notamment les Pères de l'Eglise ? Lisez saint Jean Chrysostome, et ses invectives contre les juifs.

Comprenons-nous bien : tout cela relève du passé et de l'histoire, et ne prête même pas à discussion. L'Eglise a changé, et changera d'autant mieux qu'elle saura dire clairement ce qui fut et ne doit plus être.

Et qui est innocent ? Pas plus la France de Pétain, qui accepta dans le silence que l'on sait, avec peu de chagrin et guère de pitié, qu'une partie de ses fils, de ses professeurs et de ses anciens combattants soit déchue de sa nationalité humaine ; oui, pas plus cette France-là que les autres pays d'Europe, qui ont toléré la montée de l'hitlérisme et n'ont rien fait ni pour les communistes allemands ni pour les résistants, vous avez raison de le dire, et encore moins pour les juifs, en leur fermant leurs portes entre 1933 et 1939. Que de tels propos puissent encore scandaliser aujourd'hui, c'est cela le véritable scandale. Mais, je l'ai dit, je comprends que tout cela vous peine, et que vous souhaiteriez le refouler ; j'eusse encore préféré qu'il n'y eût rien à refouler.

Histoire ancienne ? Voire. Le racisme et l'antisémitisme sont encore présents, vous le savez. Untel nie qu'il y ait eu des chambres à gaz ; on en discute... Il y a eu les mitraillages d'écoles juives. Il y a eu Copernic. Savez-vous, savons-nous ce que cela signifie ? Auschwitz était-il inscrit dans l'incendie du Reichstag ? Alors, les juifs ont crié, et leurs amis — les démocrates — ont crié avec eux. *Trop fort ? Je n'ai* pas de critère pour mesurer les décibels de la liberté. Je voudrais dire une chose simplement ; on a crié un peu plus fort aujourd'hui parce qu'hier on n'avait guère crié. Ni les Juifs ni les « goïm ».

Si les juifs ont quelque part de responsabilité dans leur extermination, c'est peut-être là qu'elle réside : n'avoir pas été assez vigilants, ou plutôt, avoir été trop naïfs. Car c'est aller un peu trop loin que de vouloir nous attribuer, dans tout cela, une culpabilité que je cherche vainement où situer. Nous ne sommes pas des saints : mais puisque vous convenez que nous sommes exempts du crime de déicide, alors, je vous le demande, quel mal avons-nous fait au monde ? Dominateurs ? Laissez-moi rire : nous avons été colonisés par l'Europe durant vingt siècles. Alors quoi ? Trop ceci, pas assez cela ? Ce n'est pas parce que nous ne supportons pas la critique d'un juif ; mais nous refusons, en effet — car c'est cela le racisme — toute généralisation. Et il me semble bien que vous n'avez pas toujours échappé, dans vos propos, au piège des préjugés.

Il est vrai qu'il n'est pas courant de voir des juifs descendre dans la rue pour clamer leur indignation. Cela ne va pas sans quelques excès ; les autorités religieuses et laïques juives ont tout fait pour les prévenir. Je n'ai pas davantage que vous le goût des manifestations, des services d'ordre et des matraques. Au lendemain de Copernic, je m'en suis clairement expliqué, et à plusieurs reprises, sur les ondes nationales. Mais convenons que, jusqu'à présent, les jeunes juifs ont su garder leur sang-froid.

Et puis, je vous le dis tout net : *s'il y a eu un peu trop de bruit* et de fureur dans la communauté juive, et une complaisance des mass-media qui est la marque de notre temps, la raison en est simple, et elle dépasse singulièrement le cadre du destin juif : notre monde n'est pas sorti de la barbarie. Pour guérir, il faut du calme ; pour cicatriser, un tissu sain. Or, rien n'a changé : partout, les fascismes de droite ou de gauche relèvent la tête, et l'Europe courbe la sienne. Oui, malgré Hitler, c'est aujourd'hui encore la même indifférence aux malheurs des uns, « boat-people », otages, génocides, et la même lâcheté devant le cynisme des autres. Quand les juifs crient, ils le font un peu pour eux-mêmes, bien sûr ; mais tellement plus parce qu'ils sont les témoins vivants des dangers qui pèsent sur nous tous et, sinon le sel de la terre, en tout cas la mémoire de l'humanité.

Simone Veil, mère courage...

C'est peut-être pour cela que tant de juifs, même agnostiques, entendent rester juifs. Vous avez du mal à savoir qui ils sont ? Mais eux aussi, mais vous aussi. Est-ce si simple, aujourd'hui, d'être chrétien, français, homme ? Là aussi, s'il vous plaît, un peu d'indulgence, ou d'humilité. C'est une vertu qui est aussi commune à nos deux traditions religieuses que celle de l'amour de l'autre.

Voilà dissipés, je l'espère, quelques incompréhensions ou malentendus qui pourraient être fâcheux à l'heure où les hommes, bien plus que de pétrole, me semblent avoir fondamentalement besoin d'harmonie et d'unité ; au moment où chrétiens et juifs, ayant appris l'humilité et l'oubli des offenses, cherchent ensemble pathétiquement ce qui peut être sauvé de notre commun héritage. Vous voudriez que les juifs soient toujours remarquables ; je le souhaite également cela implique qu'ils soient aussi, même bruyamment, quelquefois remarqués. Vous les voulez différents : ne leur reprochez pas de l'être, même s'ils le sont différemment de ce que vous pensiez.

De tout ce qui précède, moi juif, donc naïf également, encore et toujours, donc porté à vous croire sincère, des quelques incompréhensions sur lesquelles je vous chicane, de tout cela cher ami chrétien, je ne vous tiens pas rigueur. Entre amis, on s'explique. Mais quel démon soudain vous inspire de vous en prendre à Simone Veil ? Cela est proprement intolérable, et appelle deux observations. Ce n'est pas en qualité de juive qu'elle a fait voter la loi que vous dénoncez. Cette loi, au demeurant, j'admets parfaitement qu'on l'approuve ou qu'on la réprouve. Il se trouve cependant que, sur le fond, et tenant compte des problèmes humains qui sont ceux de notre temps, le théologien se doit de vous dire que cette loi n'offense pas si fort la *Révélation biblique. Les protestants,* qu'elle ne choque point, en sont-ils moins proches ou dignes que vous ? Permettez-moi, à ce propos, une brève leçon de théologie. Les rabbins ont discuté, il y a deux mille ans, du problème de savoir quand commence la vie : à la conception ou à la naissance ?

Le plus célèbre d'entre eux, rabbi Juda, opinait que c'était à la conception. Or, le Talmud rapporte qu'il en discuta avec un empereur romain de la dynastie des Antonins, sans doute Marc-Aurèle, et ce dernier, Bible en main, le convainquit que le fœtus n'était appelé être humain qu'au moment, disait-il, *« où il bouge pour quitter le ventre de sa mère »*. Le judaïsme accepta l'opinion de Rome — Rome, toujours, — non pas pour favoriser cet ultime recours, mais pour proclamer qu'en tout cas ce n'était pas un crime.

Mais là n'est pas l'essentiel : le moins que l'on puisse dire, c'est que le choix de l'objet de votre ressentiment n'est guère heureux. Il faut le proclamer bien haut : Simone Veil est une de ces femmes qui font honneur à la France et à la communauté juive. La salir est une mauvaise action. Etre devenue Simone Veil en étant passée par Auschwitz, ce n'est pas rien. Depuis trente ans, elle offre le spectacle serein d'une ineffable dignité. Elle incarne précisément ce que vous attendez des juifs : l'aristocratie des sentiments. Malheureux ! Vous en aviez une, et vous la vilipendez ! Vous voulez l'oubli et le pardon des offenses ? Qui en témoigne davantage que cette femme, qui jamais n'eut un cri de haine pour ses bourreaux, et construit aujourd'hui l'Europe avec les fils de l'Allemagne ! Mère courage, Mère silence, elle est de la race de ces trop rares élus — dans tous les sens du terme — qui permettent de croire en l'homme. Plus que quiconque, elle mérite le respect et l'affection de tous : le peuple de France ne s'y est point trompé. Et pour ma part, j'estime qu'elle réunit, avec une rare élégance morale, les vertus théologales de la foi, de la charité et de l'espérance auxquelles nous serions tous bien inspirés de consacrer notre énergie plutôt qu'à de stériles et anachroniques polémiques.

JOSY EISENBERG.

L'espérance judéo-chrétienne

par
JEAN-MARIE BENOIST (*)

ON ne peut aujourd'hui, quarante ans après l'holocauste, écouter sans effroi un certain discours qui se dit « amical » aux juifs. Il est des démonstrations d'amitié qui sont parfois pires, dans leur maladresse, que des soufflets. A moins que ce soit l'inconscient qui parle, dont nous savons quelle inquiétante agressivité se cache sous certaines formes de tendresse.

Il n'est pas tenable de lire, sous la plume de « bons chrétiens », ceci : « *Ne soyez pas si enclins — c'est une de vos irritantes manies — à vous croire, même si vous le fûtes le plus, les seuls au monde persécutés* » S'adressant aux familles qui disparurent entières à Auschwitz, ou à celles qui demeurent à jamais endeuillées, ou à ces rescapés qui sont revenus et qui témoignent, silencieusement, pudiquement, de la blessure qui ne s'éteindra jamais en eux — ces regards qui soudain se vident, comme attirés vers le souvenir d'une indicible souffrance, celle des autres, la leur aussi, comme mêlées, — s'adressant à ce peuple dont les Klarsfeld ont dressé soigneusement le terrible martyrologe. Il y a des phrases que l'on voudrait n'avoir jamais lues, ainsi : « *Mme Veil a tenté de faire pleurer les chaumières en évoquant l'inquiétude d'une mère juive s'attendant à voir quelque jour son enfant rentrer de l'école en disant :* « On m'a traité de sale « juif. » C'est, en effet, odieux et stupide, ajoute le bon apôtre, mais, mes bons amis, dès ma plus tendre enfance, je fus, comme tant d'autres, accoutumé à être, dans la rue, à l'école, bafoué de « sale calotin ».

Inadmissible désinvolture, qui feint d'ignorer l'histoire. L'antisémitisme virulent, majoritaire, délibéré, n'existe plus dans notre pays ; mais il ne faudrait pas que, tout soudain, sous couleur de « justice » et d'« égalité », un langage affectif empli de sophismes vienne se substituer à lui, en prenant la relève. Trop de tentatives énormes, monstrueuses de dénégation sur l'holocauste sont à l'œuvre, démoniaques, pour que nous nous taisions et acceptions ce discours inouï par lequel on voudrait nous faire croire que si les juifs ont été et sont persécutés de génération en génération, c'est, à la limite, de leur faute !

Le langage des Ponce Pilate

Ce n'est pas à proprement parler de l'antisémitisme, c'est plus que cela, c'est le langage des Ponce Pilate, libérant une fois de plus Barrabas. « *Car il est vrai que vous exaspérez, et je crois que seul quelqu'un qui vous aime peut vous le dire, et pourquoi.* » « *Vous exaspérez les populations.* » « *A ce sujet, puis-je, sans vous blesser, vous dire que vous me surprenez quand je vous vois prendre si tragiquement à cœur les sporadiques blagues ou offenses plus sérieuses qu'en divers pays, parfois, vous entendez encore.* »

Une incroyable et persévérante logique est à l'œuvre dans ces propos, *tendant à culpabiliser les juifs,* les rendant presque responsables des massacres dont ils sont les victimes *(« Ne craignez-vous pas d'évoquer la bête qui pourrait surgir ? »)*; et on leur demande, en outre, de se faire tout petits, de se taire, et de ne rien exagérer ! L'on croit rêver...

Une telle désinvolture est grave ; elle n'est pas innocente, même si elle illustre un certain type, partiellement involontaire, de « mauvaise foi ». Elle risque d'avoir pour conséquence de faire croire au peuple juif qu'un tel délire est monnaie courante parmi les membres de communautés non juives, et parmi les chrétiens en particulier.

Une singularité reconnue

Or il n'en est rien, car, jamais plus qu'aujourd'hui les Eglises n'ont su prendre autant leur distance vis-à-vis de l'antisémitisme. Reportons-nous par exemple à l'Encyclique récente de Jean-Paul II : « *Dives in misericordia* ». Un admirable chapitre est voué à l'exploration du concept de la miséricorde dans l'Ancien Testament, comme base, et source vive de la miséricorde que nous lègue l'Evangile : « *Dans la prédication des prophètes,* écrit le Saint-Père, *la miséricorde signifie une puissance particulière de l'amour, qui est plus fort que le péché et l'infidélité du peuple élu.* » Et une longue note rapproche cette analyse de toute sa source hébraïque : « *heded* », qui veut dire bonté, grâce ou amour, fondée sur la fidélité, en rapport avec l'alliance que Dieu a conclue avec Israël. « *Rahamin* », qui sert aussi dans l'Ancien Testament à définir la miséricorde, dénote l'amour de la mère, amour gratuit, etc.

Emmérant les nuances et infinies variantes du concept de miséricorde, la sémantique hébraïque de l'Ancien Testament, l'auteur de l'Encyclique ajoute : « *Le Nouveau Testament construit sur la richesse et la profondeur qui définissaient déjà l'Ancien Testament.* » Et cette analyse est à elle seule déjà un appel à reconnaître l'identité profonde et singulière du peuple juif en une alliance qui repose moins sur la dureté d'une loi que sur l'effusion d'un amour, d'une grâce aux multiples facettes.

C'est dans cette singularité reconnue que les chrétiens puisent à la fois l'occasion d'un respect absolu pour les juifs et le sentiment mystérieux d'une appartenance intime : différence par la distance qu'apporte la dimension passée et non à venir, de la révélation, et sentiment d'intériorité, d'implication intime avec le peuple juif, et sémite en général.

« *Au mystère de la création, est lié le mystère de l'élection,* ajoute le pape, *qui a modelé d'une manière spéciale l'histoire du peuple dont Abraham est le père spirituel en vertu de sa foi. Toutefois, par l'intermédiaire de ce peuple qui chemine tout au long de l'histoire de l'ancienne comme de la nouvelle alliance, ce mystère d'élection concerne tout homme, toute la grande famille humaine.* » « *D'un amour éternel, je t'ai aimée, aussi t'ai-je maintenu ma faveur.* » « *Les montagnes peuvent s'écarter..., mon amour ne s'écartera pas de toi, mon alliance de paix ne chancellera pas.* » Cette vérité, annoncée un jour à Israël, porte en elle une vue anticipée de toute l'histoire : anticipation à la fois temporelle et « *eschatologique* ». C'est dans cette anticipation que les chrétiens sont invités à respecter absolument la singularité judaïque, dont tout juif est porteur, et c'est dans la miséricorde comme amour gratuit, non dénué d'humour, que les juifs sauront pardonner à M. Paupert son « amitié », en songeant que sa lettre est heureusement loin de résumer le dialogue d'aujourd'hui entre les trois religions issues d'Abraham.

(*) Philosophe et écrivain.

Un village du Val-d'Oise défend sa forêt

Les vieilles dames de Piscop

La veille de Noël, ils sont revenus avec leurs tronçonneuses. Le temps d'actionner la sirène de Piscop (Val-d'Oise), ils avaient déjà coupé vingt beaux châtaigniers. Les jeunes étaient aux achats du réveillon, alors, même des vieillards se sont précipités à petits pas derrière M. le maire pour sauver leur bois (le Monde *des 24 avril 1979 et 25 novembre 1980). Mais cette fois le promoteur de la société civile immobilière du Châteauvert qui, depuis 1964, veut en finir avec ses 5 hectares à l'orée de la forêt de Montmorency pour y construire soixante-douze logements s'était fait accompagner d'un huissier. L'officier ministériel fit son constat. Ils déclinèrent leurs noms : Joseph Denquin, maire, Patrick Courtois, adjoint... et leur troupe : Thérèse Levasseur, quatre-vingt-quatre ans, Marcelle Godiroit, quatre-vingt-deux ans, Albertine Guilloux, quatre-vingts ans... Treize en tout, assignés en référé, mercredi 7 janvier, devant le tribunal de Pontoise.*

En 1964, les châtelains de Piscop vendent leur parc à la société du Châteauvert qui obtient un permis de défricher valable dix ans. La population se mobilise et tient bon jusqu'en 1976. Le permis devient alors caduc tandis qu'à point nommé un arrêté ministériel classe le site du massif de Montmorency. En 1978 le préfet du Val-d'Oise accorde néanmoins au promoteur un nouveau permis de défricher valable deux ans. Depuis, le village est aux aguets. « Ils sont déjà venus le 13 novembre, on les a repoussés », *dit le maire à l'origine du soulèvement.*

Dans le car prêté par la municipalité d'Aubervilliers qui les ramène du palais de justice de Pontoise à Piscop, les assignés et leurs supporters attendent avec optimisme la délibération du tribunal. Les vieilles dames y sont en bonne place, pas peu fières d'avoir à connaître la justice pour « défendre leur pays ». *Comme si Piscop, à 20 kilomètres à peine de Paris, n'était pas devenu depuis belle lurette un coin de banlieue comme un autre.*

« Ça n'a pas changé je vous dis, bien sûr on a l'eau et l'électricité. Je me souviens, *c'est Albertine Guilloux qui parle,* nous vivions sur la forêt, nous allions y chercher du bois. Nous, nous étions pauvres, mais, comme c'était résidentiel, il y avait des calèches, des chevaux. Je ramassais le crottin et le revendais. Et le plantain pour les serins... » *Marcelle Godiroit, elle, y allait cueillir des champignons.*

Du car, elles ne reconnaissent pas bien la route, le village doit être encore loin, sûrement à plus de 10 kilomètres. « Le maire *est communiste, les adjoints ne* sont pas du même bord mais tout le monde s'estime, ici c'est paisible, comme avant vraiment, il y a encore une ferme tout près et la vache se promène dans la grand-rue. Avec les châtelains, on s'entendait bien mieux qu'avec les promoteurs... » *Piscop-les-Champs à deux pas de Paris. Le car s'ébroue, on arrive, ils sont tous là : les arbres, les toits ardoisés du château, la mairie, l'école et la vache. Leur pastorale, c'était donc vrai, qui donnerait envie de chanter :* « Nous irons encore au bois, les châtaigniers n'y seront pas coupés, etc. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

Depuis le 5 janvier

La nouvelle carte d'identité est arrivée

La nouvelle carte d'identité arrive. Informatisée, plastifiée, infalsifiable, elle sera délivrée dans quelques jours aux habitants des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines qui, depuis le 5 janvier, font renouveler la leur. Progressivement, cette nouvelle carte rejoindra dans le portefeuilles des Français les cartes de crédit qui y remplacent les billets de banque.

En 1983, aucun citoyen ne pourra en obtenir de l'ancien modèle. Les nostalgiques ont, au plus tard, jusqu'à cette date pour faire renouveler la leur, qui sera valable dix ans. Qui le fera ? Les esprits frondeurs, des juifs et des anciens résistants qui se souviennent que des pièces d'identité aisément falsifiables leur ont parfois sauvé la vie sous l'occupation, mais aussi les malfaiteurs auxquels le ministère de l'intérieur espère, avec la nouvelle carte infalsifiable, mettre des bâtons dans les roues.

La carte d'identité n'est pas obligatoire, mais utile. Elle le sera davantage encore, lorsque les contrôles d'identité seront légalisés, dans quelques semaines à peine. Pièce maîtresse de l'opération, la nouvelle carte, de format 8,9 centimètres sur 12,5 centimètres, et de couleur claire, jaune orangé, comporte une trame serrée, dessinée par ordinateur, qui interdit sa reproduction artisanale. Précaution supplémentaire, la signature et la photo sont reproduites à distance, lors de sa fabrication, par une imprimante à laser, alphanumérique. Aucune précaution n'a été négligée.

Pas de caractères O.C.R.B.

Initialement, le ministère de l'intérieur avait prévu de faciliter la lecture optique de cette carte en utilisant des caractères dits O.C.R.B. Après avis défavorable de la commission nationale de l'informatique et des libertés, il y a renoncé. La cause paraissait entendue lorsque le journal *Libération* a accusé le ministère de « *flagrant délit de mensonges* ». Craignant d'avoir été flouée, la commission a dépêché, mardi 6 janvier, au centre de fabrication de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) l'un de ses membres, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire-de-Belfort, accompagné de M. Louis Joinet, directeur des services.

La commission rendra ses conclusions le 20 janvier, mais ses émissaires semblent avoir acquis la conviction que le ministère n'a pas menti, ce qui ne veut pas dire que les cartes spécimens mises en circulation ces dernières semaines, sur le modèle initialement retenu par l'administration, ne comportaient pas de caractères O.C.R.B.

Pour l'instant, la menace paraît écartée, ou plutôt la menace la plus grave car si les caractères O.C.R.B. facilitent l'interrogation optique des fichiers, rien n'interdit d'autres interrogations, à l'aide de terminaux à clavier par exemple, dont seraient équipées les voitures de police.

Le sentiment que le ministère de l'intérieur ne joue peut-être pas tout à fait franc jeu est entretenu par la présence inexpliquée sur certaines cartes spécimens de deux codes « ID » pour identité et « F » pour nationalité française, alors que ces renseignements figurent déjà en clair. Cette présence probablement anodine, mais elle contrevient aux recommandations de la commission qui avait insisté pour que le nouveau titre ne comporte pas d'autre mention que celles figurant actuellement sur les cartes d'identité, sauf le sexe. Si le ministère voulait passer outre, il aurait dû le faire par un décret en Conseil d'Etat.

Les premiers destinataires de la nouvelle carte seraient avisés de vérifier si le ministère de l'intérieur a renoncé à cette entorse qui paraît une broutille au regard des nouveaux projets en préparation place Beauvau. Ceux-ci prévoient d'informatiser les cartes de séjour des étrangers, en engrangeant dans les ordinateurs du ministère, outre l'état civil du titulaire et celui de ses enfants, d'autres données telle que l'existence d'une autorisation de travail. Comme le reconnaît le ministère, il s'agit cette fois d'un véritable fichier de gestion de population. D'un banc d'essais, redoutent certains.

BERTRAND LE GENDRE.

rétienne

ÉDUCATION

Les enseignants au quotidien

III. — ENSEIGNER OU LA VRAIE VIE

par CHARLES VIAL

S'il est toujours le lieu d'une relation infantile, le métier d'instituteur ou de professeur ne « serait plus ce qu'il était »... Désenchantés, les enseignants résistent mal ; (« le Monde » des 8 et 9 janvier). Nombreux, pourtant, sont ceux qui trouvent leur bonheur dans une profession qui garde quelques sérieux atouts.

Mme Blanc avait prévenu : « *Venez. Vous verrez l'école au milieu du quartier des Capucins avec le tiers de la population de Gray, et cent quarante logements libres parce que les Français ne veulent plus y habiter. Vous verrez « mes biquets » et ce qu'ils réussissent à apprendre. Vous verrez comme ils deviennent beaux quand ils chantent* ». Ponctuation finale : « *Seulement je vous avertis : je ne suis pas une enseignante comme les autres. Je suis une enseignante heureuse !* ».

Pas comme les autres... Quoi qu'elle en ait, Mme Blanc, institutrice à l'école de Moïse-Lévy de Gray (Haute-Saône), n'est pas un phénomène singulier.

Mme le proviseur du lycée du Gray, aussi, se déclare heureuse. Comme Marielle qui enseigne l'histoire et la géographie dans un lycée d'Aix-en-Provence. Il est vrai que lorsqu'on respire la lumière qui baigna Cézanne ! Mais à portée de gueule du « Dévoreur », le plus grand haut fourneau d'Europe, Francis, certifié de lettres dans un collège de Saint-Pol-sur-Mer, affirme : « *Le bonheur d'enseigner, c'est le bonheur d'être soi-même. Pour moi, je ne vois rien actuellement qui soit mieux* ». Et Françoise, sa collègue, professeur d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), qui a vu passer deux mille trois cents élèves au cours de sa carrière, explose : « *J'ai le feu sacré !* » Et Marie qui, devenue documentaliste, apprécie les contacts avec les élèves hors des problèmes de discipline. Et Jimmy, ancien peintre-vitrier, maintenant professeur dans une section d'éducation spécialisée (S.E.S.) et qui n'en revient pas et s'excuse presque : « *Etre enseignant, c'est le summum pour moi !* ».

Heureux, sans honte ni coquetterie. Pas des ingénus pourtant. A cinquante-quatre ans, Mme Blanc fait l'inventaire : un divorce, un veuvage, trois enfants. « *Mais que voulez-vous*, dit-elle, *du jour où je suis entrée dans l'enseignement, j'ai su pourquoi j'étais née.* »

Il faut la voir au milieu de ses dix-neuf « *biquets* » du cours préparatoire, dont deux petits forains arrivés le matin. Six nationalités au total. Quand Mme Blanc ordonne : « *Ecrivez « i »*, Doudou, la petite turque qui ne prononçait pas un mot de français il y a un mois, en traverserait de son crayon l'ardoise et la table pour bien poser le point sur le « i ».

Après vingt-trois ans d'enseignement, Mme Blanc passe un temps fou à préparer sa classe. Dès potron-minet, elle court à l'école mettre en place son matériel, quitte à revenir prendre son petit déjeuner avant 8 h. 15. Le dimanche, il lui arrive de se rendre à l'école « en cachette ». Pendant l'été, elle consacre un mois à recopier sur des panneaux de 1,50 mètre les pages de lecture. « *Les vacances, c'est un état d'esprit* », aime-t-elle rappeler.

Beaucoup affirment doubler le temps qu'il passent dans l'établissement scolaire. En additionnant la préparation obligatoire, les corrections, la documentation, la confection des exercices ou tableaux, la plupart comptabilisent une quarantaine d'heures, avec des variations selon l'individu et la discipline enseignée. Les pointes basses flottent en dessous de trente-cinq heures. C'est le cas de ce P.E.G.C. d'espagnol qui limite ses préparations à une heure par jour et n'ajoute à ses vingt et une heures de cours que cinq de corrections. A l'autre extrémité, ce certifié qui enseigne les sciences et techniques économiques au lycée de Gray. Sa discipline exige de perpétuelles mises à jour. Il approche les cinquante-neuf heures hebdomadaires en comptant deux heures de tirage de stencils. Bien qu'il prépare l'agrégation, il reconnaît volontiers que « *en s'organisant, on peut avoir les soirées* »

« Des rois »

Rares sont ceux qui travaillent en équipe, à l'exemple des institutrices de l'école maternelle la Bricarde II, à Marseille. Dans ce quartier déshérité, « *c'est le seul moyen de tenir*, estime Jacqueline, la directrice. Ailleurs, les prétextes à l'individualisme professionnel fusent, y compris celui de la féminisation élevée : « *Les enseignantes mères de famille filent après leurs cours.* »

Le vrai, c'est qu'instituteurs pas plus que professeurs ne souhaitent les regards extérieurs dans leur classe, fussent-ils de la corporation. « *Nous, les moins jeunes surtout, on est des rois* », entend-on. Maître chez soi. Liberté dans la classe (où, d'après les règlements, seuls l'inspecteur et le chef d'établissement, plus le préfet et le sous-préfet, ont l'autorisation de pénétrer) dont le corollaire est l'isolement et qui freine en tout cas la concertation. Liberté surtout d'organiser son temps qui donne un prix incomparable à la profession.

Les charmes de cette liberté-ci ont vaincu la plupart des enseignants entrés dans la carrière sans l'avoir vraiment choisie. Ces charmes opèrent encore pour leur faire écarter à tous, une idée qui traîne ici et là, venue sans doute d'outre-Manche : et si les enseignants effectuaient sur place, à l'école, au collège, au lycée, tout ce travail qu'ils abattent chez eux ? Pas question ! répondent-ils, tout particularisme catégoriel provisoirement oublié. Certains évoquent l'absence de bureaux et de lieux propices au travail personnel dans les établissements. Non sans quelque raison : il est quasiment impossible pour un professeur de se faire appeler au téléphone sur son lieu de travail.

Mais le noyau du refus des enseignants n'en est pas moins d'abord dans la latitude consentie à leur emploi du temps personnel. Ils y tiennent par-dessus tout. D'autant plus que, pour beaucoup — la majorité des enseignantes mères de famille, en particulier. — cette souplesse légitime le choix du métier.

... Avec les vacances. Les enseignants sont à peine moins crispés et rigides sur ce chapitre. La « *nécessité pour les enfants* » de la longue coupure de l'été a bon dos pour refuser tout changement. Quelques-uns ne rougissent pas : « *Oui, nous avons des vacances. Pourquoi en avoir honte au moment où, dans la société, tout le monde aspire à réduire son temps de travail ?* »

La plupart vous diront que, d'ailleurs, ils utilisent une partie des vacances à se perfectionner. Ni les sessions de formation, ni les stages artisanaux qui connaissent une réelle faveur ne mobilisent cependant la masse des enseignants. Ils voyagent, en revanche.

Il en est qui ne rejettent pas la perspective d'une autre répartition des congés. Des jours d'activités mieux distribués, et même un travail allégé chaque jour. « *Je ne comprends pas*, s'étonne Colette, professeur au collège de Lambesc (Bouches-du-Rhône), *que les enseignants qui ont des gosses ne voient pas ce que donnent les cours en fin de journée ! Qu'ils ne voient pas la fatigue d'un adolescent obligé de se lever à 6 h. 20 de rentrer à 18 h 15, avec encore du travail !* »

Ils voient peut-être, mais s'arc-boutent, dénonçant toute modification de leurs congés comme la mise en marche d'un engrenage qui provoquera inexorablement la réduction de leurs vacances.

A la rigueur, l'accepteraient-ils, cette réduction, compensée par un relèvement des traitements (1) ? Même pas. « *Sans les vacances, ce métier ne serait pas tenable*, disent-ils. *Nous ne le choisirions pas* », précisent de jeunes maîtres en formation. De surcroît, une telle proposition n'a jamais été formulée.

Seraient-ils satisfaits de leurs salaires ? Ce n'est pas, on l'a vu, leur premier souci. Pas le moindre, non plus. Surtout en cette période de vaches maigres où le pouvoir d'achat des fonctionnaires régresse.

Dans l'extravagante disparité qui caractérise la rémunération des enseignants, les bizarreries côtoient les injustices résumées par la règle : plus on a réussi un concours de niveau élevé, plus on gagne d'argent, mais moins on doit d'heures de services. Trois enseignants sont assis côte à côte à un conseil de classe : pour leur participation, l'un touchera 1 027 F par an, l'autre 640 F et le dernier 539 F. Le premier est agrégé, le deuxième certifié et le troisième P.E.G.C. Et s'il s'agit de conseil de classes de lycée, et non plus de collège, personne ne touchera la moindre indemnité !

On peut noter qu'un professeur certifié recruté par un concours (« bac » plus quatre ou cinq ans), où le taux d'admission a été de 3,1 % en 1980, contre 3,75 % à celui de l'Ecole centrale de Paris, débute à 4 668,31 F par mois, et termine à 6,930,37 F. Le centralien peut commencer, lui, à 7 300 F et terminer à 30 000 F. Cependant, les comparaisons de salaires doivent tenir compte des indemnités diverses : direction d'école (de 3 988,51 F par an, début de carrière, dans une école à classe unique, à 6 767,71 F en fin de carrière dans une école de dix classes et plus) ; de logement pour les instituteurs (de 50 à 444 F par mois, versés par la commune qui ne peut offrir un logement) ; de professeur principal dans le second degré, sauf en première et terminale (de 3,236 F par an à 6 170 F, selon la catégorie de l'enseignant).

Dans ce maquis, les situations varient donc à l'extrême. A cinquante-trois ans, après vingt ans de métier, Mme Blanc gagne 5 100 F nets par mois, plus 300 F d'indemnité de logement ; elle doit vingt-sept heures de service hebdomadaire pour apprendre à lire à ses petits élèves. Ghislaine, P.E.G.C. d'anglais et de lettres, a une licence d'anglais et doit vingt-et-une heures de cours par semaine. A trente-trois ans, elle perçoit 4 600 F nets, plus environ 500 F de conseil de classe par mois, neuf mois par an. Après trois ans d'agrégation, Nathalie dont l'horaire hebdomadaire est de quinze heures de cours, touche presque 8 000 F. Quant à Paul, professeur de mathématiques en classes spéciales qui préparent aux grandes écoles, il dispense dix heures de cours par semaine. Les contrôles écrits qu'il administre aux élèves lui rapportent de 2 000 à 3 000 F par mois en plus de son salaire, et les heures supplémentaire, 4 000 francs. Son traitement mensuel dépasse 12 000 francs. Encore n'est-il pas agrégé.

Une caste

Certains refusent les heures supplémentaires. Souvent, les hommes les acceptent « *parce qu'ils ont plus de temps* » dit une enseignante. Lorsque les salaires sont jugés acceptables c'est presque toujours parce qu'il y a deux traitements dans le ménage.

Les enseignants disposent rarement de grosses sommes d'argent. Ils comptent sur « leur banque », la CASDEN-B.P. (*Caisse d'aide soicale de l'éducation nationale — Banques populaires*), pour faire face aux grosses dépenses : achats d'une maison, en particulier. La moyenne des dépôts annuels en compte sur livret y approche 4 200 francs par sociétaire.

Sont-ils occupés d'argent ? Tout leur univers paraît, parfois, étranger, comme délibérément, à la relation marchande. Ils se font une satisfaction d'amour-propre de ne pas fréquenter leurs concitoyens dont l'activité professionnelle consiste à « faire du fric ». Le savoir est d'un autre ordre, n'est-ce pas. Certains, à l'inverse, sont complexés parce que des membres de leur famille les moquent sur la modicité de leurs revenus. Le résultat est le même. « *Nous formons une caste* », concèdent beaucoup d'enseignants, à mi-chemin de la fierté et du regret. Ils rencontrent peu les autres travailleurs. « *Quand je dois représenter mon mari au théâtre*, dit l'épouse d'un principal de collège, *j'y serre quarante mains, toujours les mêmes.* »

Monde immobile, excepté pour les plus jeunes. « *On fait son trou et on y reste* », assure une institutrice expérimentée. Surtout si l'on n'est pas dans un établissement « à problèmes ». Un chercheur, M. Alain Léger, a montré que plus un lycée est de type bourgeois, plus la proportion d'enseignants dont l'âge dépasse quanrente-cinq ans y est élevée (2).

Monde clos. Socrate n'est plus dans la rue. Pourtant, le mot professeur, selon le *Petit Robert*, viendrait de *profiteri* : enseigner en public... Les enseignants l'ont oublié, aidés par leur administration derrière laquelle ils ne dédaignent pas de s'abriter frileusement tout en la vilipendant. Qu'ils s'en défendent, n'empêche pas qu'un grand nombre d'enseignants sont heureux dans un monde sans chaleur, certes, mais sans courants d'air. Etouffant sans relâche l'étincelle d'aventure qui les avait brûlés un matin de leurs quinze ans, ils cueillent, comme des cadeaux le sourire d'un élève après un exercice réussi, et toutes ces petites joies inévitables dans la proximité des enfants.

D'autres s'accommodent, choisissant le mi-temps, s'absentant quand le joug pèse trop lourd, se réfugiant dans l'écoute de la « chaîne hi-fi », étudiant le dessin, l'arabe, faisant du cinéma, de la voile, du jardinage, usant de ruses pour écarter, par instants, les barreaux... Quelques-uns tentent « la belle » : par le truchement d'un mandat électif ou d'une responsabilité syndicale « à vie ». Pour fuir un monde immature, infantilisant, comme le soulignait le professeur Sivadon. Ou parce qu'ils prolongent ainsi leur travail quotidien d'éducation, comme les professeurs d'éducation physique membres de l'équipe locale de foot ou de rugby, ou comme les instituteurs secrétaires de mairie (3). A part une poignée qui songe à l'Ecole nationale d'administration (ENA), ceux qui disent souhaiter partir s'interrogent : « *Que faire d'autre ?* »

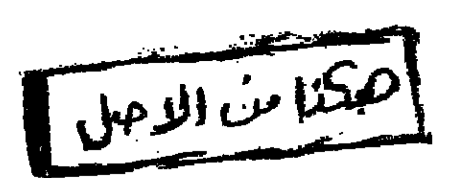
Ils hésitent à changer de métier. Et si c'était le métier qui change d'hommes ?

(1) Les sociologues Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malemort, ont montré que les enseignants entrent dans la catégorie de la « petite bourgeoisie » dans la mesure où ils touchent une part de la plus-value produite dans l'industrie par les ouvriers. Mais cette part est inférieure à celle que perçoivent les cadres administratifs moyens, bien que soient introduits dans le calcul les deux mois de congés supplémentaires que les auteurs ont compté comme avantages en nature. *La Petite bourgeoisie en France*, par C. Baudelot, R. Establet et J. Malemort. Maspero. Cahiers libres 270-271. 1975.

(2) *Les Déterminants sociaux des carrières enseignantes*. Thèse de M. Alain Léger, sous la direction de Mme Viviane Isambert-Jamati. Université Paris-V - René-Descartes.

(3) Ils sont au nombre de dix mille, la quasi-totalité dans des communes de moins de 700 habitants. Leur rémunération mensuelle est de 1 000 à 3 000 francs. Ils n'ont plus qu'un mois de vacances.

Prochain article :
LE PIRE N'EST PAS TOUJOURS SUR



ÉDUCATION

Les projets de modification des statuts de l'École française de Rome suscitent une vive émotion dans les milieux culturels italiens

De notre correspondant

Rome. — L'annonce d'une éventuelle modification des statuts et du fonctionnement de l'Ecole française de Rome (*le Monde* du 6 janvier) a créé une vive émotion dans les milieux culturels italiens. En premier lieu parmi les archéologues et les historiens directement concernés par la vocation traditionnelle de l'Ecole, mais aussi parmi sociologues, juristes, et même hommes politiques. L'Ecole a désormais cent six ans, mais, notamment après les réformes de 1974 et de 1975, elle s'est ouverte toujours plus à l'histoire contemporaine ainsi qu'aux sciences humaines, pratiquant une « interdisciplinarité » très active.

« *Toutes les institutions peuvent paraître vieillies quand elles ont une longue tradition, mais celle-ci est plus vivante que jamais* », constate le professeur Massimo Pallottino, membre de l'Institut et l'un des plus grands spécialistes mondiaux de l'histoire étrusque. Un historien spécialiste du fascisme comme M. Renzo De Felice est d'un avis identique et souligne « *l'activité exceptionnellement positive de l'Ecole* » et les nombreux travaux menés en commun avec des universités et des universitaires italiens.

Un spécialiste du Moyen Age, M. Gilmo Arnaldi, insiste sur « *l'osmose* » avec les réalités profondes de l'Italie. M. Giovanni Spadolini, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Florence, ancien directeur du *Corriere della Serra*, ministre des biens culturels à l'époque du centenaire de l'école et actuellement secrétaire du parti républicain, rappelle « *le grand rôle de l'école française dans les relations culturelles entre les deux pays* » et insiste : « *Cette école doit conserver un caractère distinct et spécifique afin de jouer pleinement son rôle.* » M. Giulio Carlo Argan, professeur d'histoire de l'art et ex-maire communiste de Rome, a exprimé pour sa part « *sa surprise et sa préoccupation* » après la lecture du projet.

Les réactions ont été d'autant plus vives que l'Ecole française de Rome fait désormais pleinement partie de la vie intellectuelle italienne. En dix ans, elle a organisé cent vingt séminaires, dix-neuf conférences, quinze tables rondes et dix-huit colloques internationaux. Sur l'histoire ancienne et médiévale, mais aussi sur l'histoire contemporaine, comme en témoigne un colloque, qui s'est tenu du 1er au 3 décembre dernier (*le Monde* du 17 décembre), consacré à la « *Constitution de la Ve République* ». Des colloques de sciences humaines ont aussi eu lieu.

Des contacts se sont établis avec différentes universités italiennes comme celles de Lecce, Trieste, ou l'Ecole normale de Pise. Des chantiers de fouilles ont été organisés en commun. Et même à Rome la municipalité a confié totalement aux archéologues de l'Ecole les fouilles sous le quartier du Testaccio. La bibliothèque de cent mille volumes est fréquentée à 70 % par des étudiants qui ne sont pas de l'Ecole.

Le nombre des chercheurs est de seize. Ils reçoivent leur traitement de professeurs mais doivent se prendre totalement en charge. Ils ont un contrat d'un an qui n'est renouvelable que deux fois. Depuis 1975, des boursiers, en moyenne près de soixante-dix par an, viennent à Rome pour un, deux ou trois mois, recevant une mensualité de 1 500 francs (l'Ecole en a cent vingt à sa disposition par an), et sont hébergés dans les locaux installés sur la place Navona. Chercheurs et boursiers doivent justifier de travaux concernant l'Italie ou le monde méditerranéen, mais pas exclusivement.

Par tradition, l'Ecole travaille depuis leur ouverture au public sur les archives du Vatican, dont l'intérêt — notamment en ce qui concerne la diplomatie — s'étend à l'ensemble de l'Europe sinon du monde. Reste que l'essentiel des travaux — chaque année sont publiés une vingtaine d'ouvrages et quatre numéros d'une revue — est centré sur le monde méditerranéen pour l'Antiquité et le Moyen Age et sur l'Italie pour l'époque moderne et contemporaine.

Le projet de l'extension du champ des matières traitées par l'Ecole française de Rome ainsi que l'obligation pour ses chercheurs d'assurer des heures d'enseignement aux étudiants italiens suscitent de nombreuses réticences. « *Une telle mesure*, affirme M. Argan, *présenterait l'énorme danger de localiser dans une seule école une collaboration dans la recherche scientifique qui doit avoir lieu entre toutes les universités par les échanges de professeurs, de chercheurs, d'étudiants.* » D'autres, comme M. Arnaldi, soulignent que « *la présence de l'Ecole française à Rome comme celle des instituts des autres pays qui s'y trouvent ne se justifie que par l'étude de matières et d'arguments qui ne peuvent être réalisés que là* ». Il ajoute que l'Ecole en tant qu'équipe de chercheurs doit garder son caractère particulier.

MARC SEMO.

L'agitation dans les universités

● TOULOUSE : occupation des locaux de FR 3

Trois cents étudiants toulousains ont pénétré, jeudi 8 janvier, dans l'après-midi, dans les locaux du bureau régional d'information de FR 3-Midi-Pyrénées, à Toulouse-La Cepière. Ils entendaient ainsi protester contre la « *dégradation des universités* » entraînée selon eux par la loi Sauvage, d'une part, qui, en modifiant la composition des conseils d'université, « *porte atteinte à la représentation étudiante* » ; par la modification, d'autre part, de la carte universitaire qui, affirment-ils, « *prive l'université Paul-Sabatier (Toulouse-III) de six diplômes d'études approfondies (D.E.A.)* » ; enfin, par les nouvelles modalités d'inscription des étudiants étrangers.

Ces étudiants, qui sont en grève, demandaient le passage d'un communiqué expliquant leur action. A l'appel de la direction de FR 3-Midi-Pyrénées, les forces de police sont intervenues pour faire évacuer le rez-de-chaussée et les étages du bâtiment où de petits groupes de manifestants avaient trouvé refuge. Trois manifestants ont été légèrement blessés.

L'intersyndicale des personnels de FR 3-Midi-Pyrénées a protesté contre la « *violente intervention* » *des forces de police et critiqué* la décision de la direction de faire appel à elles. Afin que les étudiants évacuent d'eux-mêmes les bâtiments de la station, la direction de FR 3-Midi-Pyrénées s'était, dans un premier temps, engagée à ce que le journal télévisé régional relate intégralement l'initiative des étudiants et expose leurs revendications.

Ces incidents font suite à l'occupation, la veille, mercredi 7 janvier, d'une salle de l'hôtel de ville de Toulouse (*le Monde* du 9 janvier). Les étudiants des universités Toulouse-Le Mirail (Toulouse-II) et Paul-Sabatier (Toulouse-III), qui se sont mis en grève dès le retour des congés de Noël, ont en effet décidé d'entreprendre une action différente chaque jour.

● DIJON : un nombre inhabituel de grévistes.

(De notre correspondant.)

Dijon. — Le mouvement de grève qui affecte l'université de Dijon *depuis le 5 janvier s'amplifie.* Six mille cinq cents étudiants sur les treize mille inscrits sont privés de cours à la suite des assemblées générales qui ont eu lieu dans les différents amphithéâtres. L'arrêt des cours est total pour les deux mille sept cents étudiants du premier et du deuxième cycles de droit et sciences économiques, comme pour les mille huit cents du premier cycle de lettres et sciences humaines. Pour les mille deux cents étudiants du second cycle de lettres, seuls suivent des cours ceux qui préparent les concours.

La grève touche aussi la quasi-totalité des mille élèves du premier cycle de sciences. En médecine, *en pharmacie* et à l'I.U.T., on ne notait, jeudi soir, aucun gréviste.

Les enseignants du Syndicat national de l'enseignement supérieur et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) devaient se réunir, ces vendredi et samedi, afin de décider ou non de leur adhésion à ce mouvement de grève, une grève qui rassemble sur le campus de Dijon un nombre inhabituel d'étudiants, surtout par rapport aux dernières grèves d'étudiants en 1979.

ROBERT CERLES.

DÉFENSE

La marine française détachera cent soixante-cinq cadres d'active pour la formation des équipages de la flotte saoudienne

La marine de guerre française détachera, temporairement, cent soixante-cinq cadres d'active pour assurer l'exécution du contrat conclu, en octobre dernier, avec l'Arabie Saoudite, pour la livraison à ce pays de six navires et de vingt-quatre hélicoptères.

Dans le dernier numéro de *Cols bleus*, l'hebdomadaire de la marine nationale, le chef d'état-major, l'amiral Jean Lannuzel, souligne que « *la marine nationale, dont l'action a été déterminante dans la négociation de ce contrat, jouera un rôle fondamental dans son exécution. La charge qui en résultera pour la marine sera lourde (...) mais il s'agit là pour la France d'un programme majeur industriel et commercial dont les retombées seront bénéfiques pour notre pays et sa marine* ».

Evalué à 14 400 millions de francs, ce contrat naval entre l'Arabie Saoudite et la France a été négocié par M. Gérard Hibon, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, avec le concours actif du contre-amiral Roger Sabatier, actuel chef de la division « matériel » à l'état-major de la marine.

L'accord franco-saoudien porte sur l'achat de quatre frégates lance-missiles surface-surface Otomat (d'une portée de 160 kilomètres), de deux pétroliers ravitailleurs et de vingt-quatre hélicoptères Dauphin armés de missiles antisurface AS-15.

Une part du montant global de l'accord estimée à 1 200 millions de francs est consacrée à la formation des équipages saoudiens et du personnel technique chargé de mettre en œuvre les différents matériels acquis par Ryad. La marine française a prévu de détacher temporairement quarante-cinq officiers (soit un officier de marine français sur cent) et cent vingt officiers mariniers, qui sont les sous-officiers de la marine (soit un officier-marinier sur deux cent quarante). C'est donc une véritable prise en charge par la marine nationale de la constitution d'une marine de guerre saoudienne.

Pour l'instruction et la formation des Saoudiens une société de services a été spécialement créée : la Société navale française de formation et de conseil (Navfco) à Paris.

Animée par trois anciens officiers généraux de la marine : le vice-amiral d'escadre Jean Schweitzer, qui fut major général de la marine, le vice-amiral Henri Darrieus et le contre-amiral Jean Estienne, qui ont appartenu à la division « matériel » de l'état-major de la marine nationale, la Navfco a absorbé le département marine, créé en 1975, de la Compagnie française d'assistance spécialisée (Cofras) fondée en 1971.

La Navfco agit comme un bureau d'études comme un service de consultant, et prend en charge la formation et l'assistance technique de sa clientèle étrangère. Constituée à l'occasion du marché saoudien cette société escompte participer à la conclusion d'autres accords navals, comme celui conclu l'an dernier avec Qatar pour la livraison de trois patrouilleurs rapides lance-missiles et l'édification d'une défense côtière par batteries de missiles.

JUSTICE

Première femme à occuper un tel poste

Mlle NICOLE PRADAIN EST NOMMÉE PROCUREUR GÉNÉRAL A RIOM

Mlle Nicole Pradain, secrétaire administratif du Conseil supérieur de la magistrature, a été nommée procureur général de la cour d'appel de Riom, par un décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 8 janvier. Mlle Pradain est la première femme à occuper un tel poste. M. Peyrefitte doit l'installer dans ses fonctions, probablement le 23 janvier. Très peu de femmes occupent des postes dans la haute hiérarchie judiciaire : Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, et Mme Suzanne Challe, premier président de la cour d'appel de Nîmes, notamment. Le successeur de Mlle Pradain au C.S.M. devrait être M. Vincent Lamanda, conseiller référendaire à la Cour de cassation, actuellement conseiller technique au cabinet du garde des sceaux.

[Née le 24 mai 1924 à Pithiviers (Loiret), Mlle Pradain a d'abord été avocate stagiaire à Orléans puis juge suppléant dans cette ville en 1948. Elle a été magistrat à la chancellerie de 1949 à 1977, date à laquelle elle a été nommée substitut général à Paris. Elle occupait les fonctions de secrétaire administratif du Conseil supérieur de la magistrature depuis le 29 mars 1979.]

● *Admission à l'Ecole nationale de la magistrature.* — Un nom a été omis dans la liste des candidats admis à l'Ecole nationale de la magistrature (session du 1er septembre 1980) publiée dans *le Monde* du 18 décembre 1980. Il s'agit de Mlle Christine Hebert.

● *Un engin explosif qui n'a pas fonctionné* a été découvert, mercredi 7 janvier, devant la Librairie française, dans le sixième arrondissement de Paris.

Faits et jugements

Des personnalités protestent contre le procès des ravisseurs de M. Suarez

Une cinquantaine de personnalités ont signé un appel en faveur des dix inculpés, pour la plupart des militants anti-franquistes, dans l'enlèvement de l'ancien directeur de la banque de Bilbao à Paris, M. Angel Balthazar Suarez. Ces dix personnes doivent comparaître, à partir du 19 janvier, devant la cour d'assises de Paris.

M. Suarez avait été enlevé le 3 mai 1974 et relâché indemne vingt jours plus tard. Cet enlèvement avait été revendiqué par les Groupes d'action révolutionnaire internationale (GARI), des militants anti-franquistes d'inspiration anarchiste, exigeant en échange la libération des prisonniers politiques espagnols (Puig Antich avait été exécuté le 2 mars 1974).

Les signataires dénoncent « *l'anachronisme et le scandale que constitue la réalisation du dernier procès contre des anti-franquistes par la justice française* ».

Ont signé : Mmes et MM. Fernando Arrabal, Alain Bombard, Dominique Eluard, Huguette Bouchardeau, Daniel Guérin, Régis Debray, Ariane Mnouchkine, Daniel Cohn-Bendit, Fernando Boal, Jorge Semprun, Carlos Semprun, Robert Merle, Judith Magre, Madeleine Saint-Saëns, Marie Laborit, Claude Roy, Yvon Lebot, Robert Paris, Marc Ferro, Paul Kessler, Francis Perrin, Théo Leray, Antonio Campillo, Jorge Parles, Natacha Duche, Jean Lacan, Tania Metzel, Caroline Laure, Franck Mintz, Agustin Garcia Calvo, Eduardo Colombo, Vivienne Baruch, Caroline Kohler, Patris Kohler, Fernando Savater, Marie-Josée Thiel, Christian Chapus, Clément Lepiols, Claude Bourdet, abbé Jean-François Six, Jehan de Wangen, Dominique Lashier, Elisabet Gille, Denise Dauple, Isabelle Fauquet, J. Chevanchet, Claude Lelouch et Simone Signoret.

Un militant d'extrême droite est écroué.

Un militant d'extrême droite, M. Nicolas Gillet, âgé de dix-neuf ans, actuellement militaire dans un régiment de parachutistes de Tarbes, a été inculpé, jeudi 8 janvier, par M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction à Paris, de coups et blessures volontaires, de dégradation de véhicule, et écroué.

Il avait été reconnu, sur photographie, par M. Paul Blanzy, quarante ans, mécanicien, comme étant l'une des personnes qui l'assaillirent le 1er décembre rue d'Assas, à Paris, devant le centre universitaire, alors qu'il passait au volant de son automobile, coiffé de la calotte israélite. M. Blanzy avait été roué de coups et son véhicule avait été sérieusement endommagé.

MÉDECINE

Durcissement du conflit à l'hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire)

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Au centre hospitalier intercommunal (C.H.I.) de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire) on assiste à un durcissement du conflit qui oppose l'administration à la promotion sortante des infirmiers psychiatriques (*le Monde* du 31 décembre 1980).

Sept seulement des dix-huit nouveaux diplômés ayant été embauchés sur place au 31 décembre, *les onze autres poursuivent* l'occupation des locaux administratifs depuis le 23 décembre et deux d'entre eux en étaient, jeudi 8 janvier, au dixième jour de la grève de la faim qu'ils avaient entamée le 29 décembre. Ils ont perdu plusieurs kilos, et un bulletin médical faisait état en milieu de cette semaine d'une « *chute de tension artérielle avec malaises et fatigue physique importante* ».

Les négociations entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et les directions de l'établissement de la D.D.A.S.S. (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) n'ont jusqu'à présent pas abouti.

Selon les syndicats, le mouvement a pris de l'extension et il était suivi depuis le 8 janvier par 80 % du personnel infirmier. La préfecture de la Loire, intervenant pour la seconde fois en neuf jours dans ce conflit, après avoir souligné, jeudi 8 janvier, dans un communiqué que trente-six postes vacants existent actuellement dans un rayon de 80 kilomètres, rappelle la teneur de la lettre envoyée dernièrement aux nouveaux diplômés par le directeur de la D.D.A.S.S., en particulier les passages dans lesquels ce dernier considère « *la situation actuelle comme absolument abusive* » et qu'il ne saurait « *en aucun cas donner suite à une revendication non fondée* ».

« *Pourquoi obliger les infirmiers psychiatriques à quitter un hôpital quand on y observe des besoins flagrants obligeant la direction à embaucher du personnel auxiliaire alors qu'elle licencie onze nouveaux diplômés* », interrogent de leur côté les syndicats, qui assurent que l'effectif, de l'ordre de deux cent quarante-quatre infirmiers diplômés en 1980, est tombé à deux cent trente-trois en ce début d'année, « *bien que la direction départementale de l'action sanitaire et sociale reconnaisse la nécessité de deux cent quarante-quatre unités pour assurer un bon fonctionnement de l'hôpital* ».

PAUL CHAPPEL.

SCIENCES

Après l'incendie d'un silo de stockage

Mille personnes ont cessé le travail pendant une heure et demie à l'usine nucléaire de La Hague

La « déformation de l'information » est dénoncée

De notre correspondant

Cherbourg. — Environ mille personnes — deux mille cinq cents travaillent actuellement sur le site — ont observé un arrêt de travail d'une heure et demie, jeudi 8 janvier dans la matinée, à l'usine de retraitement de La Hague, « *pour manifester leur écœurement et leur indignation devant l'attitude de la direction locale* ». Avec le soutien des syndicats, ils accusent celle-ci d'avoir mal informé ses personnels et refusé leur évacuation et leur contrôle systématique mardi dernier, après l'incendie d'un silo de stockage de déchets radioactifs solides (*le Monde* des 8 et 9 janvier).

Composée en majorité de travailleurs appartenant à des entreprises extérieures, dont certains ateliers sont contaminés par des poussières de césium, la manifestation a pris la forme d'un défilé jusqu'au bureau du directeur local de la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), à qui une motion de protestation a été remise par les représentants de Force ouvrière, du Syndicat autonome des personnels de l'énergie atomique et de la C.F.D.T. L'intersyndicale y exige « *une gestion sérieuse des déchets radioactifs, la surveillance constante de toutes les installations renfermant des matières radioactives et l'application des normes de radioprotection au sens le plus restrictif* ».

La contamination d'une zone de plusieurs centaines de mètres carrés située sous le vent du silo sinistré entraîne, en effet, une importante intervention du service de protection contre les radiations, dont le chef, qui assume aussi la direction des forces locales de sécurité, a dû improviser une « station-service » pour répondre aux nombreuses demandes de contrôle et de nettoyage des véhicules formulées par les personnels.

A l'issue de la réunion d'un comité d'hygiène et de sécurité exceptionnel, chacun à La Hague a été en effet invité à se contrôler individuellement et à faire laver sa voiture s'il le jugeait nécessaire, cela pour répondre à l'inquiétude des personnels d'entreprises (très nombreux depuis l'ouverture des travaux d'extension de l'usine) qui hésitaient à reprendre leur travail ou leur véhicule, certains réclamant en outre un contrôle de leur domicile pour avoir quitté librement leur travail mardi, après avoir séjourné dans la zone contaminée ou l'avoir traversée.

La campagne de retraitement en cours, qui porte sur des combustibles en provenance du surrégénérateur Phénix, continue toutefois normalement, mais les équipes de sécurité se relaient jour et nuit autour du silo, qui fera prochainement l'objet d'une investigation par des experts du Commissariat à l'énergie atomique.

L'origine du feu reste en effet mystérieuse, ce qui n'est pas fait pour tranquilliser les esprits. Les réactions sont nombreuses de la part des associations antinucléaires, qui réclament avec insistance des explications et des contrôles en dehors du site nucléaire proprement dit, mais aussi des partis politiques.

Le groupe socialiste d'entreprise de La Hague dénonce « *la déformation de l'information qui banalise les incidents* » ; le P.S.U. estime que « *l'usine fonctionne dans des conditions dangereuses* » ; et M. Louis Darinot, député socialiste de la Manche et président de la commission sur l'information nucléaire au conseil régional, appelle toutes les municipalités de sa circonscription à participer à une réunion jeudi prochain « *pour mettre en place une structure capable de répondre à l'insuffisante diversité des sources d'informations* ».

RENÉ MOIRAND.

FAITS DIVERS

A Paris

QUATRE ENFANTS ASPHYXIÉS DANS L'APPARTEMENT DE LEURS PARENTS

Trois garçonnets et une fillette, âgés de deux, quatre, cinq et six ans, sont morts asphyxiés, le jeudi 8 janvier, vers 20 h. 30, dans l'appartement familial, rue Labat, dans le dix-huitième arrondissement de Paris.

Comme ils avaient l'habitude de le faire chaque soir, semble-t-il, les parents des victimes, M. et Mme Krouna-Chouraf, de nationalité tunisienne, qui exploitent, rue Rodier, dans le dix-neuvième arrondissement, une épicerie restant ouverte jusqu'à 22 heures, avaient laissé les enfants seuls à la maison, après que leur mère leur eut donné à dîner et fermé, à clef, la porte palière.

Il était environ 20 h. 30, lorsqu'un locataire de l'immeuble alerta les pompiers, après avoir constaté qu'un feu de cheminée s'était déclaré. Le sinistre devait se révéler de faible importance et fut rapidement circonscrit. C'est en contrôlant l'extinction totale du feu que les pompiers remarquèrent une épaisse fumée s'échappant d'un appartement du deuxième étage. Brisant une fenêtre, ils s'y introduisaient, pour trouver les corps des quatre enfants, qui n'ont pu être ranimés.

L'hypothèse d'un incendie allumé accidentellement par les enfants eux-mêmes n'a pas été écartée.

● *Deux enfants carbonisés à Paray-Vieille-Poste* (Essonne). — Deux enfants de nationalité marocaine, âgés de trois et cinq ans, sont morts carbonisés, le vendredi 9 décembre au matin, dans l'incendie d'une H.L.M. de trois étages, rue de l'Avenir, à Paray-Vieille-Poste. Leur mère dormait au rez-de-chaussée de l'immeuble. Selon les déclarations d'une voisine, une explosion aurait eu lieu quelques minutes avant le début du sinistre.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Voyage en archéologie

Une Pompéi chrétienne au pays des pharaons

UNE oasis, c'était une planète, au large sur la solitude, à la dérive. Guidé par les étoiles, on embarquait sur un chameau pour un voyage intermédiaire. De la vallée du Nil, il fallait quatre jours pour atteindre Kharga. Mais, aujourd'hui, la route agrafe l'oasis sur le sable et la fixe définitivement dans le temps et dans l'espace. Le grand large est devenu une affaire de vitesse et de kilomètres. L'oasis est devenue un ballon captif.

D'un monde à l'autre, du Caire à Kharga, nous avons suivi la route de Haute-Egypte, longeant le Nil jusqu'à Assiout. Là, nous avons abandonné le fleuve pour prendre la route de la Nouvelle Vallée. Le désert est d'abord meublé d'une usine et des inévitables bidons d'asphalte abandonnés sur le bord de la route. Puis c'est la montagne et, au-delà, un univers minéral, la terre blanche et rose, le ciel bleu troué d'oiseaux. La vallée se déploie soudain dans son immensité vide. Solitude, silence.

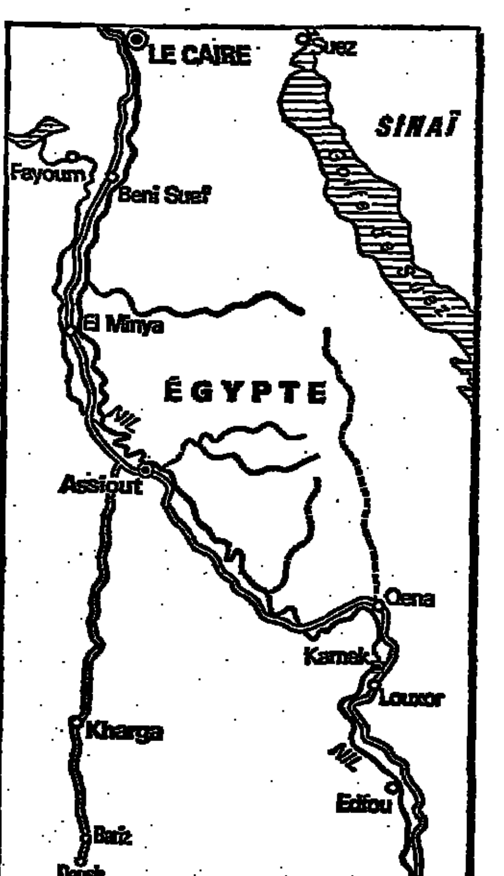
A première vue, l'oasis est décevante. La ville est laide et mal construite, petits immeubles moches, les mêmes qui déparent la grande majorité des paysages de l'Egypte, tous sortis des mêmes usines à maisons, blocs rectilignes d'où déborde une vie que le béton rigide lui-même ne peut pas contenir. A toutes les fenêtres sont accrochées des cages de vannerie remplies de pigeons, les balcons sont autant de basses-cours, et des chèvres circulent devant les messieurs fonctionnaires qui partent au bureau sur leurs chaussures à semelles compensées, un attaché-case au bout du bras...

Ne parlons pas de l'hôtel construit dans le plus pur style conquérant du règne de Nasser. Mais il y a, ici même, deux merveilles : le temple d'Hibis et la nécropole chrétienne de Bagawat. Cette petite ville des morts que l'archéologue allemand Kaufmann a décrite comme « une Pompéi chrétienne dans le désert libyen » est restée presque intacte depuis plus de mille deux cents ans, protégée par le climat sec des oasis et par l'éloignement. Pas de visiteurs prédateurs.

On tourne le dos à la ville laide et on voit bientôt apparaître les coupoles de Bagawat, construite par quelques familles chrétiennes fuyant les persécutions romaines. C'est une agglomération d'une centaine de chapelles funéraires et d'habitations dominées par les ruines harmonieuses d'une église. Modèle d'architecture de briques crues, elle a inspiré Hassan Fathy (1), apôtre de la construction traditionnelle et prophète hors de son pays : *« Ils étaient arrivés les mains vides, et c'est avec leurs mains seules qu'ils ont construit la ville, sans argent, sans entrepreneurs, en ne comptant que sur leurs cerveaux et sur les techniques ancestrales de fabrication des briques de terre et de construction. Et comme ils n'avaient pas de bois pour les toitures, ils ont fait des voûtes et des dômes, c'est ainsi que construisaient les anciens Egyptiens. c'est comme cela que j'ai construit Bariz.* » Nous irons plus tard visiter ce village fantôme, véritable « Belle au bois dormant » du désert.

Le temple d'Hibis

De Bagawat, on peut aller à pied jusqu'au Deir Mustapha Kachif, grande construction de briques du Bas Empire, flanquée d'un gros donjon rectangulaire. Nous lui faisons un signe de loin et partons vers le temple d'Hibis, construit à l'époque perse, le plus beau et le plus riche des monuments de l'oasis. Posées sur le sable au milieu des palmiers, les ruines sont belles et l'on imagine combien plus belles encore elles étaient au bord du lac qui les baignait dans l'Antiquité submergeant presque le quai. Ce lac s'étendait jusqu'au bas du tell situé de l'autre côté de la route et sur lequel on aperçoit le temple de Nadoura, dont les reliefs ont malheureusement presque entièrement disparu. De la ville, il ne reste rien sauf quelques vestiges retrouvés au début du siècle par les fouilles du Metropolitan Museum. Seul le nom d'Hibis a survécu dans un petit lieu-dit, mais les gens qui y habitent en ont oublié l'origine.



Nous laissons la capitale de la Nouvelle Vallée pour partir vers le sud, vers Bariz, vers le village de Doush et son temple. Kharga est une oasis aride. Immensité décousue, les terres agricoles s'effilochent sur le désert qui gagne, sur le sel qui ronge. Depuis l'Antiquité, Kharga s'est rétrécie comme une peau de chagrin, la plupart des puits artésiens romains sont taris et il est aujourd'hui nécessaire de forer, parfois jusqu'à 600 mètres de profondeur, pour trouver de l'eau. A gauche et à droite de la route, on aperçoit des villages d'implantation, Aden, Bagdad, Birsabaa, Gazayer, Gamal Abdel Nasser... parallélépipèdes plats posés les uns près des autres, séparés par des espaces trop larges pour être des rues, trop étroits pour être des places, et qui ne sont finalement qu'un vide entre les maisons. Rien ne protège les habitants de ces agglomérations nouvelles contre le vent, le soleil et le sable dès qu'ils sortent de leurs maisons. Tristesse désarticulée, délabrement sans structure, dédale de laideur identique où l'homme se perd. Les poètes ne doivent pas surgir nombreux de ces villages-là.

Et pourtant, un peu plus loin, un autre village, Bariz, chante, solitaire. Bariz, monument de douceur posé légèrement sur le sable, allée d'arcades ponctuées de coupoles, ruine du présent. Bariz, c'est la mauvaise conscience de l'Egypte qui parle ici par la voix de Hassan Fathy. Il ne dit rien d'extraordinaire, seulement l'évidence : l'attention au paysage, au climat, à la vie. *« L'architecte ne met pas son œuvre dans l'espace interstellaire mais dans deux environnements, l'un créé par Dieu, l'autre par l'homme. C'est le paysage, montagne, désert, rochers, plaines, faune, flore... et l'homme lui-même avec sa physionomie et ses habits : la maison doit être pour l'homme, comme la coquille pour l'escargot.* » Construits il y a plus de quinze ans et jamais habités, les bâtiments de Bariz prouvent les qualités thermiques et économiques des solutions traditionnelles lorsqu'il s'agit de construire dans le désert. L'utilisation des systèmes de ventilation naturelle par des cheminées capteuses d'air (malkafs) et les doubles toitures (comme à Bagawat) assure une température agréable et constante dans les constructions. Leur grande beauté s'impose à quiconque veut ouvrir les yeux, mais encore faut-il ne pas être aveugle.

Nous regardons longtemps, et l'image de Bariz flotte encore dans nos yeux comme un mirage tout au long de la piste qui mène à Doush, dernier village à la pointe sud de Kharga. Caché par une splendide palmeraie, le village est intact, protégé par les difficultés d'accès. Ses rues harmonieuses ignorent les angles droits et semblent suivre la fantaisie des pas du premier promeneur. Les murs d'enceinte des maisons ondulent au gré de la main de celui qui les a construits. Le plan des maisons est classique, quelques pièces autour d'une vaste cour en partie ombragée. Au thé, trop fort et trop sucré (marque de considération), nous préférons l'eau du zir ou de la gargoulette, parfaitement douce et fraîche. L'hospitalité des habitants des oasis est parfaite. Elle ne s'impose jamais et permet des relations égales.

Chez les Bédouins

Les habitants de Doush descendent de deux ou trois familles bédouines qui se sont installées là depuis quelques générations. Ils sont très beaux, surtout la famille de l'omdeh (le maire du village). Tout le monde y a les yeux clairs et de longs cils recourbés. Le cheikh Abdallah, qui détient les deux postes-clés d'omdeh et de ghafir (gardien des antiquités), nous fait visiter le temple qui vient d'être entièrement dégagé par une équipe de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire. Très beau, avec son mur d'enceinte et son quai qui évoque le Nil, c'est une sorte de modèle réduit d'Edfou. On y accède en escaladant une dune de sable jaune constellée de tessons de poterie ocre et noire. Le cheikh Abdallah nous accompagne avec la politesse de l'homme du monde. Il ne nous cache pas sa fierté du temple qu'il considère, malgré tout, comme l'œuvre de ses ancêtres...

ELISABETH SZIGETI.

(1) Il vient de recevoir trois grands prix internationaux, le prix Balzan, un prix spécial décerné par l'Aga Khan à Lahore, et un prix « The Right Livelihood of Man », fondé comme alternative au prix Nobel.

PITIÉ POUR LES VESTIGES DU HAUT-RHONE

AVEC le même entrain qu'il décapait, il y a deux ans, le site archéologique de Condate, le bulldozer pousse maintenant une lourde vague de terre pour l'ensevelir à jamais. Thermes romains et chapelle médiévale disparaissent tour à tour. Temps de Toussaint. Sous le vent glacial qui plume le Rhône comme une oie, un groupe noir. La famille? Oui, si les archéologues sont des héritiers. Héritiers frustrés, d'ailleurs, puisqu'ils n'ont pas eu le temps de descendre jusqu'au sol vierge de leur chantier. Tué à l'âge de deux mille ans par des kilowatts trop pressés, il est encore mort trop tôt.

Il s'ouvrait à hauteur de Seyssel, sur cet inconnu, le Haut-Rhône. Quatre autres ouvrages hydroélectriques sont prévus sur une centaine de kilomètres, noyant en partie, avec une dizaine de sites archéologiques, la connaissance de cette voie d'eau. Or, si le néolithique était déjà installé sur les lacs suisses, la liaison Rhin-Rhône, que nos économistes redécouvrent, existait dès l'Antiquité sur ce même plateau. Le prouvent des céramiques nord-africaines, trouvées le long des deux fleuves, tandis qu'une gueuse de plomb, venue d'Angleterre sous le règne de Septime Sevère, était repêchée dans la Saône, à Chalons. Moins chère que la route, la voie d'eau l'a donc précédée dans les transports.

Il n'en demeure pas moins que le tracé des grands chemins n'a guère varié et que les carrefours y gardent toujours la mémoire des âges révolus. De sorte que, dans la croissance des gabarits et l'accélération générale de notre temps, on estime que les autoroutes qui tranchent dans des trajectoires millénaires « cassent » un site archéologique au kilomètre. Si l'on n'y met bon ordre, la dernière conquête du progrès sera l'amnésie des nations.

A Seyssel-Condate, la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) n'a pas ignoré l'obligation (loi de 1941) d'inventorier et, éventuellement, sauver les sites archéologiques. Elle a consacré à celui-ci, en 1980, un crédit de 350 000 francs, somme considérable relativement aux efforts consentis par la direction des antiquités Rhône-Alpes et le conseil général de Haute-Savoie. Elle s'est augmentée de 200 000 francs de prestations. Le tracé de la retenue a été modifié. Sous la direction de M. Benoit Helly, archéologue vacataire, travaillant à la direction régionale, plusieurs campagnes de fouilles se sont développées de 1978 à fin octobre 1980. Les médiévistes ont dégagé la basilique d'Albigny qui est une chapelle funéraire remontant aux sixième et septième siècles. La seconde équipe n'a pas retrouvé les quais de Condate, certainement emportés par le Rhône, mais des thermes romains qui les jouxtaient. Entre eux et la voie centrale de l'agglomération, ils étalaient sur quatre siècles, à partir du premier, leur construction, reconstructions, remaniements. Sur la chaussée s'ouvraient boutiques et ateliers. On y a découvert, près d'un puits un lot de monnaies datant de la fin du deuxième et du début du troisième siècle, soudées par l'oxydation.

Des explorations préventives

La liaison Rhin-Rhône est donc vieille d'une vingtaine de siècles. La remontée du fleuve y était si pénible que le halage — ainsi que l'indiquent les performances, pourtant toutes récentes du siècle dernier — se faisait en un mois de Valence à Lyon. 10 kilomètres par jour, guère plus. A plus forte raison sur le Haut-Rhône, au Moyen-Age, par exemple. Ce sont donc de nombreuses stations d'hébergement que les siècles ont effacées. On en retrouve des vestiges çà et là. Les archéologues de Seyssel ont appris, notamment, que des découvertes ponctuelles ont été purement et simplement escamotées par des entreprises qui redoutent manifestement la longue immobilisation de leur matériel. La C.N.R. l'ignore-t-elle ? c'est douteux. On peut donc se demander si, dans son esprit, le chantier de sauvetage de Seyssel n'a pas été l'abcès de fixation qui permettrait de sacrifier délibérément certains sites postérieurs.

Un tel calcul ne peut reposer en France que sur l'insuffisance et l'incohérence des dispositions administratives. Il serait impossible en Suisse, où l'archéologue jouit d'une autorité quasi absolue et où les indemnités sont payées rapidement aux ayants droit par l'Etat, c'est-à-dire par le canton. Faute, pour l'avenir, d'un appareil adéquat dont il lui faut de toute urgence s'équiper, la France ne peut, dans l'immédiat, que recourir à des explorations préventives, ayant pour objet d'évaluer l'intérêt archéologique des sites en danger. Ça lui éviterait d'avoir à payer des sommes fabuleuses au cas d'une découverte inespérée qu'il faut, coûte que coûte, conserver. Le fait s'est produit. Un milliard et demi de centimes ! O surprise, c'était en Arles ! Combien d'archéologues « hors statut » eussent pu être intégrés à ce prix ?

A. Sc.

DES TRÉSORS POUR UN SALAIRE DE MISÈRE

LE récent colloque d'archéologie urbaine, à Tours, a confirmé, s'il en était besoin, que la France arrive bonne dernière de la classe Europe, avec des notes particulièrement basses. Quatre archéologues aux 10 000 kilomètres carrés, contre treize en Allemagne fédérale, deux cents en Angleterre, deux cent trente en Hollande. Pour 14 francs de crédits français, l'Allemagne en allonge plus de 80, la Hollande 200, l'Angleterre 230. De plus, malgré leurs qualifications et leurs succès, nos trois cents « hors statut » attendent depuis plusieurs années le poste qui les sortirait de la misère tout en participant à la concertation dont leur discipline a un urgent besoin.

Bref, l'archéologie française s'est laissée surprendre par la restructuration urbaine, qui est, depuis trente ans, un fait européen parfaitement concerté, au sous-sol près. Tout s'est passé comme si jamais elle n'avait pris conscience de la formidable agression dont était victime le patrimoine, dont elle avait la charge au même titre que des bâtiments historiques. Indifférente à la première vague que représentaient les grands ensembles, elle n'a pas davantage senti le danger que représentaient, pour le sous-sol, les dossiers plus modestes mais multiples de la seconde. Ainsi ont été irrémédiablement détruites par des parkings d'extraordinaires richesses. Comment cela s'est-il produit ?

M. Chapelot, maître de recherche, l'impute au traditionnel antagonisme franco-allemand, qui, depuis plus d'un siècle, a toujours opposé la culture à la kultur. S'érigeant en chef de file de la latinité face au pangermanisme, la France a orienté ses fouilles vers Rome et Athènes, tandis que les deux empereurs allemands, et plus encore Hitler, exigeaient de leur propre sol, et avec quels moyens ! la démonstration de la supériorité germanique. Ainsi naquit une quête scientifique souvent de haute qualité, mais dont les résultats étaient sollicités. C'était assez pour que le professeur Bersu (israélite), fuyant les nazis, initiât à ses méthodes des générations d'archéologues anglais, leur donnant ainsi dix ou quinze ans d'avance sur la Gaule de nos aïeux.

Car en France, la fouille « domestique » était surtout pratiquée par d'opulents bénévoles, qui la finançaient eux-mêmes et publiaient les résultats de leurs travaux. De grands ingénieurs humanistes y brillèrent. Ils disparurent avec l'enseignement classique qui les avait suscités, à mesure que la science, de plus en plus spécialisée, demandait au laboratoire d'identifier des débris dont l'archéologie de papa faisait litière.

C'est pourtant de son esprit que s'inspirait l'Université de Paris quand, de 1965 à 1972, elle donnait lourdement la préférence aux chaires gréco-latines sur les douze qu'elle créait. Or, aujourd'hui, les médiévistes sont six ou sept fois plus nombreux. Même le rapport Soustelle (1974) semble sans influence sur cette situation. L'organisme interministériel qu'il suggérait n'a même pas été installé. On n'a donc, jusqu'à maintenant, en matière de sauvetage, pratiqué qu'une « archéologie de panique » avec une main-d'œuvre à bas prix, les « hors statut ». Qui sont-ils ?

Pour 20,55 F de l'heure...

A part les bénévoles et les objecteurs de conscience, ce sont tous des archéologues professionnels. Licenciés, maîtres de recherche, voire docteurs, ce sont, depuis plusieurs années, les refoulés, par resserrement budgétaire, des emplois administratifs. Ayant tous une solide expérience de terrain, ils sont embauchés à 20,55 F de l'heure par les directions régionales des antiquités, le C.N.R.S., les collectivités locales, etc. Généralement affectés aux chantiers métropolitains de sauvetage (Douai, Tours, Orléans, Lyon, Marseille), il s'y sont manifestés avec succès. Leurs découvertes battent souvent en brèche les idées reçues. On pourrait donc voir en eux l'aile marchante de l'archéologie de sauvetage, quelque chose comme les Marie-Louise de cette campagne de France qui n'a pas trouvé son Napoléon, mais leur condition est misérable.

Travaillant au plus cent vingt heures par mois, leur revenu varie entre 1 000 et 2 000 F. En réalité ils travaillent souvent bien davantage, ne serait-ce que pour assurer le « suivi » de leurs observations, mais gratuitement. D'autre part, l'évolution de leur discipline leur échappe. Les quarante commissions de vingt-trois membres chacune qui, en France, définissent les options de la recherche scientifique, ne peuvent être élues que par les titulaires d'un poste de fonction. Aussi compétent qu'il soit, le « hors statut » n'a pas voix au chapitre, il n'est qu'un paria. Il demande donc : la reconnaissance de sa qualification, la multiplication rapide de tous les postes de fonction, l'intégration de tous les spécialistes de l'archéologie de sauvetage, enfin l'élaboration d'un cursus de formation à l'archéologie moderne.

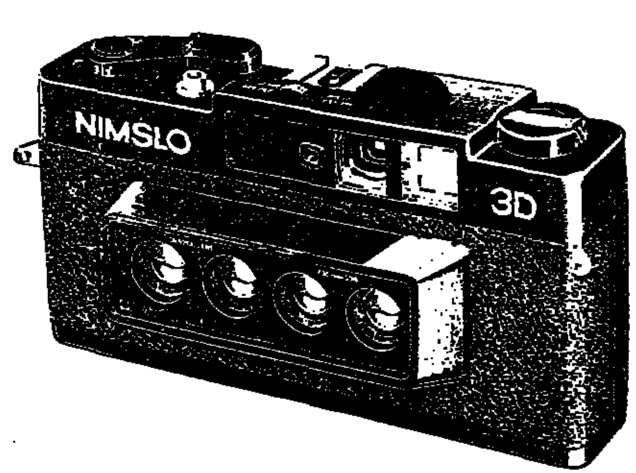
Tel est l'instrument qui, avec des effectifs accrus et au prix d'une réorganisation totale, devrait être capable de mener en France la campagne de sauvetage urbain. Mais quelle en est l'étendue ? On en ignore tout. Seule l'Angleterre s'est livrée à un survol approximatif. 906 villes recensées, 834 retenues, 159 perdues pour l'archéologie dans les vingt ans, 352 menacées à échéance plus lointaine. Au total 511 villes dites historiques, qui n'ont de salut que dans une action programmée sur plusieurs années. En Angleterre, elle est en cours. De ce côté-ci du Channel, où l'on n'estime à pas moins de 1 500 les villes historiques, elle commence à peine. Mais, comme cette fois la bataille de France ne peut être gagnée en Angleterre, il y faudra autant d'imagination que d'audace et de conviction, et cela très rapidement, si l'on veut éviter l'échec.

ANDRÉ SEVERAC.

Photo

L'appareil à faire du relief

DANS quelques mois, la société Nimslo devrait commencer à commercialiser aux Etats-Unis un nouveau procédé de photographie en relief dont la caractéristique essentielle est de ne changer en rien les habitudes des amateurs à la prise de vue. Avec un appareil spécial à quatre objectifs ne comportant aucun réglage, s'utilisant comme n'importe quel appareil ordinaire de grande diffusion, cet amateur obtiendra des épreuves en couleurs et en relief de format 9×12 ou 18×24 centimètres. L'appareil, le Nimslo 3 D, coûtera moins de 1 000 francs, chaque épreuve 9 × 12 centimètres moins de 5 francs. En cinq ans, la société Nimslo espère ainsi obtenir au moins 3 % du marché photographique américain et européen. C'est dire l'ambition du projet.



Quatre objectifs et trente-deux lentilles.

L'idée prit naissance aux Etats-Unis. La société a été créée voilà environ trois ans, sous le nom de Nimslo Technology, à Atlanta (Georgie) par les docteurs Jerry Nims et Allen Lo. L'exploitation du procédé doit se faire, au début, sous le contrôle d'une filiale créée en Grande-Bretagne, la société Nimslo Ltd., les fabrications de l'appareil étant assurées par Timex Inc., constructeur de montres de précision et d'appareils photographiques à Dundee (Ecosse). C'est à cette dernière firme, notamment, que l'on doit quelques quarante millions d'appareils Polaroid pour la photo instantanée, commercialisés entre 1964 et 1979.

Pour la réalisation du projet Nimslo, l'unité anglaise a bénéficié de gros moyens financiers. La société a été constituée avec un capital de près de 8 millions de livres (dont 40 % souscrits en Grande-Bretagne et 60 % par la maison mère américaine). Timex Inc. aurait reçu une subvention de 3 millions de livres du gouvernement britannique pour aider l'implantation d'unités de production en Ecosse et en Europe.

Le projet initial, tel qu'il fut annoncé au printemps 1980, comportait la mise sur le marché du Nimslo 3 D à la fin de la présente année en Angleterre, quelques mois après en Europe, et, ultérieurement, en Amérique. A la dernière Photokina, fin septembre, le programme annoncé était tout différent, les ventes ne devant commencer aux Etats-Unis qu'au début de l'été 1981 et en Europe seulement durant l'année 1982. Il est probable que la mise en route de cette nouvelle industrie (car c'est *bien* cela qu'annonce le projet) se heurte à de grosses difficultés techniques et économiques.

Au plan technique, les choses sont relativement simples dans leur principe. La photographie en relief, qui fut inventée sous forme d'anaglyphes, en 1891 par Louis Ducos du Hauron (le même qui inventa la photo en couleurs par trichromie), fut développée sous de multiples formes dont aucune ne put déboucher sur un marché grand public. Ducos du Hauron réalisait deux photos d'un même sujet en écartant les appareils de prise de vue comme le sont nos deux yeux. Le sujet était *ainsi perçu sous deux* angles différents. A l'examen des photos, une astuce optique utilisant des lunettes avec un verre rouge et un verre vert permettait à chaque œil de n'apercevoir que l'image lui convenant. Comme dans la vision normale, le cerveau assurait la fusion des deux photos pour donner l'illusion d'une seule image en relief.

Le public aura-t-il envie de cette image ?

Divers chercheurs ont essayé de transmettre ces deux images aux yeux en éliminant le port des lunettes. En France, Maurice *Bonnet conçut* un appareil à objectif tournant, balayant le sujet afin de le saisir sous une succession d'angles différents. Ces images s'inscrivent sur un seul film mais en étant séparées par un réseau lenticulaire (une succession de lentilles semi-cylindriques microscopiques apposées sur le film). Ce même réseau, disposé sur l'épreuve finale, permet à chaque œil de ne percevoir que les « tranches » d'images lui convenant. Le procédé est connu du public : à quelques modifications près, il permet d'obtenir les cartes postales en relief que l'on peut acheter dans le commerce et qui *sont revêtues* de ce réseau de lentilles.

Le procédé Nimslo est dérivé de cette technique. L'épreuve photographique comporte ses « tranches » d'image sous un réseau lenticulaire. Mais celles-ci sont obtenues en laboratoire lorsque l'amateur s'est dessaisi de sa pellicule. A la prise de vue, il ne se passe rien de particulier. L'appareil, avec ses quatre objectifs se contente de prendre quatre photos du sujet. L'intervalle entre les quatre objectifs fait que les quatre images sont enregistrées sous des angles différents comme nos deux yeux voient un sujet sous deux angles différents. Après développement du film, ce sont ces quatre images qui sont reportées à travers un réseau de trente-deux lentilles (huit par photo) sur l'épreuve papier.

L'image ainsi obtenue, que nous avons eu la possibilité de voir, *présente un relief satisfaisant* (encore que l'on perçoive parfois un net étagement en quatre plans). Le résultat nous a paru bien plus satisfaisant que celui que procurent les cartes postales en relief du commerce.

Il apparaît ainsi que, dans le procédé Nimslo, la phase tech*nique délicate se situe au stade* du laboratoire. Cela est psychologiquement important pour l'amateur, qui pourra photographier sans modifier son comportement par rapport à celui de la photo ordinaire. Au tirage des épreuves, pour parvenir à une production en grande quantité, la firme a conçu une machine à commande électronique. Ce matériel doit être implanté dans les laboratoires. Un personnel doit être formé pour l'utiliser. Ces investissements coûtent cher et il n'est pas certain que, pour l'instant, le fonctionnement soit satisfaisant.

Il importe, d'autre part, que le public accepte ce nouveau type de produit et que les détaillants chargés de faire la liaison entre les clients et les laboratoires assurent véritablement ce service. Faute de quoi, les investissements ne seront pas rentables.

Dans ce contexte, il est bien difficile de dire ce qu'il adviendra de la photo en relief. Car le véritable problème est de savoir s'il existe un marché suffisant pour cette nouvelle forme d'image. Déjà, le consommateur n'entend pas les raisons des hommes de marketing sur les vertus de l'image super 8 (on ne conteste pas sa régression), de l'image du cinéma instantané de Polaroid (on reconnaît son échec), *de l'image vidéo du* magnétoscope familial (en France, moins de 1 % des familles équipées après tant d'années de discours euphorisants). Le public vit à l'heure de la crise économique dans un monde *qui* le gave quotidiennement d'images de toute sorte : photographies, cinéma, télévision, vidéo, *presse, publicité... Aura-t-il en*core envie de cette image en relief qu'il attendait depuis plus d'un siècle ?

ROGER BELLONE.

Hippisme

Vincennes contre l'Amérique

LES jumelles sont impatientes. Nous devons assister, ce dimanche à Vincennes, à deux événements : les débuts européens de la championne américaine *Classical Way*, et, *probablement*, une nouvelle victoire, à l'occasion du prix Maurice de Gheest, de *Moscantido*, le jeune champion dont des parts sont à vendre comme des billets de gros lot.

Les trotteurs américains ne sont pas légion à se risquer à Vincennes. Non pas qu'ils ne soient pas dotés d'une vélocité qui leur permettrait d'y briller : il est admis à peu près unanimement qu'on ne trotte nulle part aussi vite, dans le monde, qu'à Yonkers-Raceway. Mais, à Vincennes, il ne suffit pas de trotter. Il faut savoir souffrir, dans les deux longues lignes droites dont les jambes ne voient jamais le bout ; savoir garder son équilibre dans la descente, là où l'élan du corps se fait si impérieux que, ayant peine à le suivre, les sabots retrouvent l'instinct du galop ; savoir, dans la ligne d'arrivée, au terme de la côte, trouver encore quelque souffle, dans les poumons que brûle l'effort *de la montée ; et puis, un peu plus* loin, être assez docile, et attentif aux ordres du partenaire, pour, un instant — mais vraiment un instant, juste ce qu'il faut, — laisser le cœur reprendre un nouvel élan, avant l'ultime bataille.

Vincennes, c'est un cross, doublé d'un parcours du combattant ; Yonkers-Raceway, c'est une piste de Jeux olympiques. Bien entendu, cela se sait au bord de la piste, et les rapides athlètes du 400 mètres n'ont nulle envie d'aller s'user les jambes et perdre le rythme de l'autre côté de l'Atlantique.

Cela se sait encore mieux à Vincennes ; c'est-à-dire qu'on en tire, encore mieux, des conclusions et une attitude : surtout ne rien changer.

Classical Way fera la décision

Vincennes consacre actuellement 250 millions de francs à la reconstruction de ses tribunes ; pas un *centime à un quelconque aménage*ment de la piste principale. Le parcours du combattant entend le rester.

Les avantages escomptés sont multiples. Tout en acceptant, dans les conditions d'engagement des grandes courses, la concurrence américaine, on garde à Vincennes le caractère d'une « chasse gardée » nationale. Le prestige des trotteurs normands se trouve rehaussé. Il faut vraiment qu'ils soient bons : même les trotteurs réputés les plus rapides du monde n'osent pas venir les affronter... Enfin — motivation d'inspiration plus noble — une sélection s'effectuant sur un parcours plus pénible et exigeant un plus large éventail de qualités est le gage d'une sauvegarde de la trempe et de la rusticité de la race. Les dirigeants de Vincennes sont persuadés que, sur ses petites pistes olympiques, la race américaine va s'étioler et dégénérer. Ils font le pari — peut-être lointain mais, selon eux, assuré — que cette race aura besoin, quelque jour, *d'apports génétiques pour* lesquels des performances réalisées à Vincennes constitueront la meilleure certification. Sans oser tout à fait l'avouer, ils rêvent d'un temps, roulant sur l'or, où les chevaux que Vincennes aura su garder forts et purs seront nécessaires à tout l'univers trotteur.

Les rares confrontations, sur place, avec des chevaux américains, permettent de mesurer l'horizon du rêve. Si, dimanche, et surtout dans deux semaines, dans le prix d'Amérique, *Classical Way* montre que, en dépit de son titre de championne du monde, elle n'a pas les qualités de courage, de résistance et de maniabilité de simples champions de France, l'horizon se sera rapproché. Si, comme *Delmonica Hanover* (dernier en date, en 1974, des gagnants de prix d'Amérique venus d'outre-Atlantique), elle atteste que la vélocité prime tout, il se sera éloigné.

Un crack à la portée de tous

Le temps des sulkies roulant sur l'or a déjà sonné pour *Moscantido*. Le jeune phénomène faisait, dit-on, l'objet d'une offre d'achat plantureuse de la part d'un milliardaire. Avec quatre sous en caisse, un jeune courtier (tout, dans cette affaire, relève des générations montantes), Jean-Claude Briffault, passionné — à juste titre — de ce cheval, a offert davantage : 2 250 000 francs. Maintenant, Jean-Claude Briffault recrute des associés, à raison de 45 000 francs une part d'un cinquantième (lorsqu'il sera étalon, *Moscantido* « servira » cinquante juments par an). Son slogan : *« Pour la première fois, un crack à la portée de tous. »* Il a déjà gagné son pari : les deux tiers des parts sont vendues. Un des premiers à s'inscrire a été le champion automobile Bernard Darniche. C'est sous ses couleurs que *Moscantido* paraîtra dimanche.

Vincennes a besoin de cette *étoile naissante. Mis à part* l'éclat apporté, l'autre semaine, par *Jorky*, l'hiver nous y paraît quelque peu languissant. Les principaux vainqueurs des derniers jours, *Lancon*, *Jolenka*, *Képi Vert*, n'ont pas soulevé l'enthousiasme. La performance la plus spectaculaire, en fin de compte, a peut-être été celle de *Kaiser Trot*, le 1er janvier, dans le prix Emile Riotteau. *Kaiser Trot* rendait, sous la selle, 25 mètres à tous ses concurrents. Deux fois, son jockey, Philippe Bekaert, l'a lancé à l'attaque contre *Kadet du Vaudreuil*, qui emmenait le peloton. Deux fois l'affaire n'était pas tout à fait mûre, et le jockey a repris son cheval. Il l'a à nouveau porté à l'attaque à 50 mètres du poteau. *Kadet du Vaudreuil* était épuisé par la résistance qu'il venait d'opposer à deux reprises. *Cette fois, l'affaire* était dans le sac. Elle y est tombée juste au passage du poteau, *Kadet du Vaudreuil* se mettant alors au galop. Bekaert : du grand art.

Les dirigeants de Vincennes nous diront que c'est encore là une supériorité de leur hippodrome. Il fait sa part au talent du jockey, alors que, sur les pistes olympiques, la tactique est unique : la tête et la corde.

LOUIS DENIEL.

Plaisirs de la table

Pour fêter la Saint-Vincent

SI les vignerons de France célèbrent, en janvier, la Saint-Vincent, il semble bien que le culte du diacre de Saragosse ait commencé à Mâcon. C'est en effet en l'an 531 que Childebert et Clotaire, ramenant d'Espagne la tunique et les ossements du saint, furent reçus aux portes de Mâcon par celui qui allait à son tour devenir saint Placide. Et les vainqueurs des Wisigoths voulurent que la cathédrale de cette ville fût désormais consacrée à saint Vincent. D'autres reliques furent déposées, ensuite, en la cathédrale de Chalon et le reste à l'abbaye qui allait devenir Saint-Germain-des-Prés. On sait que des vignobles — celui de Suresnes, notamment — dépendaient de cette abbaye parisienne. On fêta, le 22 janvier, le saint de la vigne !

On le fête encore en terroirs de vignobles. Vous voudrez le célébrer peut-être, à votre tour, en levant votre verre, mais aussi en lisant. Les éditions Laffitte Reprints (à Marseille) viennent justement de nous donner *les Grands Vins de France*, reprise d'un ouvrage collectif publié en 1931 sous la houlette du bon docteur Ramain (qui aimait se proclamer « gastronome indépendant » — et il l'était, de toute coterie !). C'est un ouvrage passionnant, dès son exergue : une phrase du docteur Hulbart, des Etats-Unis : « *Plus les nations proscrivent le vin, plus elles meurent d'alcoolisme.* » Elle me paraît digne, en ces temps, d'être méditée !

Mais, également. Jeanne Laffitte nous re-donne *le Cuisinier et le Médecin*, du Dr L.-M. Lombard (1855). Et ici l'historien se passionne autant que l'amateur. L'ouvrage, en effet, se double d'une sorte de dictionnaire, où, en regard des crus, est donné le prix à la bouteille (novembre 1854). C'est ainsi que vous apprendrez que le vin d'Aÿ mousseux, qui « *ne convient pas aux personnes irritables* », valait à l'époque 3,25 francs la bouteille. A comparer avec le château-latour « rouge de première classe » *(sic)*, de 3,50 F à 5,50 F, le lafite (de 4,50 F à 6,50 F), le château-grillet (3,50 F à 6 F). Le chambertin, lui, rouge également de première classe, se servant avec l'entremets, valait de 2,25 F à 4,50 F la bouteille et le château-yquem 1847 avait été vendu de 16 F à 18 F la bouteille ! le vin de Châteauneuf-du-Pape (avignon rouge, deuxième service et dessert *(sic)*, de 1 F à 5 F la bouteille.

Les autres vignobles sont oubliés ou traités en mineurs. Pas de chinon, de sancerre, de muscadet. Et les vins d'Alsace sont divisés en vins de liqueur de deuxième classe, voire de troisième classe.

Savigny morbifuge

On le voit, le goût et surtout la connaissance des vins ont évolué. Heureusement ! Cela est dû aux moyens de transport (il y a dans l'ouvrage du docteur Ramain un chapitre sur « Le vin et le chemin de fer », au tourisme et, aussi (et cela est sans doute moins valable), aux procédés et aux méthodes de vinification. Où trouverait-on, au printemps, un vin qui travaille, de nos jours ?

De plus en plus de Français, en revanche, semblent s'intéresser au vin, s'amuser (car c'est un jeu, comme la cuisine !) à dénicher des petits propriétaires expédiant leurs mises du domaine, ou des marchands sérieux comme *J.-B. Besse*, *Lucien Legrand*, le *Verger de la Madeleine* et quelques autres, ou des bistrots à vin comme le *Rubis*, le *Sauvignon*, *Prin*, *Pétrissans*, etc. Ils ne se laissent plus prendre aux bouteilles « coup de fusil » des cartes. Ils « savent » les attrape-gogos et le secret des millésimes. Par parenthèse, en Bordelais, Pierre Coste me confirme que le 1979, tant dans les rouges que pour les blancs, secs ou liquoreux, sera excellent.

On fêtera la Saint-Vincent (le 22, ainsi qu'il se doit) *Chez Laurent*. Gala de Monseigneur le Vin avec un menu permettant la découverte (ou les retrouvailles) d'un champagne, de la coulée de serrant 1978 (cette merveille des vins d'Anjou, sur une mousseline de saint-jacques au beurre blanc), d'un savigny 1978 (des savigny, le marquis de Migieu avait fait graver à l'entrée de son cellier qu'ils étaient « *nourrissants, théologiques et morbifuges* »), enfin un graves de Saint-Emilion : château-la-dominique 1970, en magnums, année exceptionnelle pour un repas d'exception (téléph. : 359-14-49).

LA REYNIERE.

La bouteille du mois

UN SAUTERNES

La commune de Preignac, en Gironde, se situe dans la partie sud de l'appellation « sauternes », contre ce dernier village et celui de Bommes, avec très sensiblement le même terrain. Cela donne généralement un blanc corsé, nerveux, de la belle couleur paille particulière à la région, d'une sève particulière aussi. Cru bourgeois, n'en ayant pas moins la qualité d'un grand, le château-gilette à une très vieille réputation, et M. René Médeville, son propriétaire, s'attache à une vinification soignée qui fait ses vins, réservés le plus souvent à la clientèle particulière, très remarquables. Qu'ils soient doux tels ses « crèmes de tête » des grandes années, ou secs comme cette bouteille de 1954 que je viens de boire.

1954 n'a pas été une année à souvenirs. Et, pourtant, ce château-gilette 1954, sec (l'étiquette l'indique), est d'un bouquet séveux caractéristique, d'une gentillesse toute de modestie, cachant ce qui ne peut être caché : la classe. Je suppose qu'il n'en est plus au château, mais d'autres années suivent qui doivent vous satisfaire. Sur le foie gras, tenez ! — L. R.

★ M. Rene Médeville, à Cadillac (Gironde).

MIETTES

● *Un Charentais de souche* me confie (à la suite de nos pages sur le Poitou-Charentes) sa recette de cagouilles grillées : sur un gril spécial en fonte formé d'alignements de trous ronds à la taille des petits-gris et cuits sur braise de sarments (ou au four vingt minutes), puis farcis d'un mélange de saindoux, ail et persil (une pointe de couteau). Repasser dix minutes au four et servir.

● Bravo au Centre d'animation culturelle de Dole (Jura) qui a organisé, du 6 au 21 décembre, une exposition sur le thème : « *La vin, la vigne, le vigneron* ». Au cours de cette manifestation, Jeanne Dubois présenta un récital de chansons consacrées au thème du vin, du Moyen Age à nos jours. Cela au Nouveau Musée de Dole.

● *Le guide 81 des restaurants de Bruxelles*, de Chambertin, rend compte d'un classement des meilleures maisons de cette ville. En dehors des étoiles du *Michelin*, c'est le Brussel's Hilton (restaurant *En Plein Ciel*) qui arrive en tête.

● *Le comble du ridicule ?* Jusqu'à nouvel ordre il est atteint par ce restaurant des quais qui inscrit à sa carte un « portefeuille de merlan aux vermicelles de poireaux » !

● *Réunie chez Lasserre* (menu : poêlée de langoustines au malt, cuissot de faon de chevreuil, purée de céleri, pommes en l'air, airelles au Glenfiddich, fromages, pavé glacé Montmorency), l'Académie du pur malt whisky a élu MM. Bernard Planche, rédacteur en chef de la revue *Touring*, et André Pousse (restaurant *Napoléon-Chaix*, 46, rue Balard).

● *Le Séville* (45, rue des Tourneurs à Toulouse, tél. 21-37-97) vient d'être repris par Bernard (un cuisinier qui travailla avec Alex Humbert) et Mauro (de la Barrière de Clichy).

● Une nouvelle brasserie, à la porte Maillot. La direction m'envoie sa carte (comme si on pouvait juger sur une carte !). Je téléphone à 12 h. 30 pour savoir le jour de fermeture et à partir de quelle heure on sert le soir les clients. Je demande le directeur (sans me nommer, bien sûr !). Réponse : *« Oh ! monsieur, le directeur ne vient jamais avant 15 h. 30 ! »*

Philatélie

Nº 1672

FRANCE : Quatre nouvelles valeurs « préoblitérées ».

En raison des nouveaux tarifs d'affranchissement — à compter du 11 janvier — pour les objets de correspondance déposés en nombre quatre nouveaux timbres-poste « préoblitérés » seront mis en vente au cours de la deuxième quinzaine de janvier. (7e à 10e/81).

Ces timbres oblitérés d'avance seront du type « Monuments historiques » :

0,88 F ; La Chapelle impériale, Ajaccio ;

1,14 F ; L'horloge astronomique, Besançon ;

1,84 F ; Ruines du château féodal, Coucy-le-Château ;

3,05 F ; La grotte de Font-de-Gaume, Les Eyzies de Tayac.

Formats 23×17 mm. Maquettes et gravures de Claude Durrens. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

● Les six timbres « Sabine » (« le Monde » du 13 décembre) et ces quatre « préos » totalisent 21,31 F pour le mois de janvier.

FRANCE : Microélectronique C.N.E.T. Grenoble.

Afin d'évoquer les « grandes réalisations » modernes, le premier timbre commémoratif de l'année sera titré « Microélectronique C.N.E.T. Grenoble ». Vente générale le 9 février (11e/81). — Retrait prévu pour le 4 septembre 1981

1,20 F, bistre rouge, beige rosé, jaune orangé, noir et bleu azur.

Format 36×22 mm. Maquette de James Douglass. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression hélio, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 6 février, de 12 heures à 18 heures et le 7 février, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé dans le Centre national d'études des télécommunications à Meylan (Isère), entrée près de la tour B. — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 février, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et le 7 février, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Meylan. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● Ce timbre initialement prévu (« le Monde » du 28 décembre) pour le 19 janvier fut reporté au 9 février.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 88250 La Bresse (le matin sur les pistes dans un bureau mobile, l'après-midi dans l'enceinte du bureau de l'office du tourisme), les 24 et 25 janvier. — Première coupe du monde de ski de fond.

⊙ 83500 La Seyne-sur-Mer (hôtel de ville), les 7 et 8 février. — 20e Exposition philatélique.

⊙ 93500 Pantin (salle des fêtes, 104, avenue Jean-Lolive), les 14 et 15 février. — 21e Exposition philatélique.

BELGIQUE : Le programme 1981.

Vingt-six timbres et un bloc-feuillet composent le programme des émissions pour cette année, parmi lesquels se trouvent quatorze timbres spéciaux, quatre touristiques, huit avec surtaxe.

Timbres spéciaux :

16 mars. — Série « Historique », 5 F, 9 F et 10 F.
4 mai. — Série « Europa », 9 F et 14 F.
18 mai. — Journée du timbre, 9 F.
12 octobre. — Mausolée à Bruges, 35 F.
26 octobre. — Philatélie de la jeunesse, 5 F
9 novembre. — Série « Culture », 5 F, 6,50 F, 9 F, 10 F et 14 F.
23 novembre. — Timbre de « Noël », 6,50 F.

Timbres touristiques :

15 juin. — Série composée de 2 × 5 F et 2 × 6,50 F.

Timbres avec surtaxe :

9 février. — Série pour les handicapés, 10 F + 5 F et 25 F + 10 F.
6 avril. — Série « Croix-Rouge », 10 F + 5 F et 25 F + 10 F.
1er juin. — Docteur Ovide Decroly, 35 F + 15 F.
7 décembre. — Série « Solidarité », 9 F + 4 F, 20 F + 7 F, 40 F + 20 F.

Bloc-feuillet :

21 septembre. — « Bois de Cazier », 20 F + 10 F.

EN BREF...

● CAMEROUN. — Plantes médicinales, 50 F, graines de Voacanga ; 60 F, arbre de Voacanga ; 100 F, fleurs de Voacanga. Offset, Cartor S.A. (3-12-80).

● CONGO. — « Station fruitière de Loudima », 10 F, mangues ; 25 F, oranges ; 40 F, citrons, et 85 F mandarines. Offset, Edila. Maquettes d'Odette Baillais.

● COTE-D'IVOIRE. — Vingtième anniversaire de l'Indépendance, « An 80 », 60 F. Offset, Delrieu S.A.

● DANEMARK. — Quatre nouvelles valeurs d'usage courant, 100, 160, 230 et 250 öre (2-1-81).

● DJIBOUTI. — Espace, 250 F, P.A. Maquette de J.B.E. Chesnot (21-12-80). — Eliminatoires de la Coupe du monde de football, 80 F et 200 F, P.A. Maquettes de Jacques Combet. Offset, Edila (14-1-71).

● GABON. — 150e anniversaire de la naissance d'Heinrich Von Stephan, 90 F. Dessin et gravure de Claude Andreotto. Taille-douce, Périgueux (7-1-81).

● HAUTE-VOLTA. — Vingtième anniversaire de l'indépendance, 500 F. Offset, Edila. Maquette de B. Nacoubma.

● HONGRIE. — 70e anniversaire de la naissance de Ferenc Erdei, économiste agraire, 1 F (12-80).

● JERSEY. — Bicentenaire de la bataille de Jersey, 7, 10, 15 et 17 1/2 pence ; ainsi qu'un bloc-feuillet (6-1-81).

● LUXEMBOURG. — Série « Caritas 1980 », 4 F + 50 c., 6 F + 50 c., 8 F + 1 F, 30 F + 10 F, respectivement saint Martin, saint Nicolas, Vierge Marie et saint Georges, d'après les peintures sous-verre conservées au Musée d'histoire et d'art à Luxembourg.

● MALI. — 5e anniversaire de l'U.A.P.T., 130 F. Dessin de Jacques Combet. Hélio, Delrieu S.A. (24-12-80).

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 899

SEUL UN DIEU POURRAIT SUPPORTER CES ÉPREUVES

(TOURNOI DES CANDIDATS, MERANO, DECEMBRE 1980)
Blancs : V. Kortchnoï
Noirs : R. Hubner
Début anglais

(Lire p. 32 les dernières informations sur le tournoi.)

1. ç4	ç5	27. Tç4	f×g4
2. g3	Cç6	28. F×g4	D×d5
3. Cf3	é5 (a)	29. Cé3	Dg5
4. Cç3	g6	30. Cg2	Té7
5. Fg2	Fg7	31. Dç2	F×ç4
6. 0-0 (b)		32. D×ç4+	Rh8
	Cg-é7 ! (ç)	33. D×a6	d3 !
7. Cé1 (d)	d6	34. D×d3	Fd4+
8. Cç2	Fé6	35. Rh1	Ta7 !
9. d3	d5 (é)	36. h4	Dg6
10. b3 (f)	0-0 (g)	37. D×g6	h×g6
11. Tb1 (h)	Tç8	38. h5	g×h5
12. é4 (i)	d×é4	39. Fé6 (q)	T×a2
13. d×é4	Cd4	40. f4	Ta1 !
14. Cé3 (j)	Dd7	41. T×a1	F×a1
15. Cé-d5	f5 !	42. Rh2	Rg7
16. Fg5 (k)	C×d5	43. Rg3	Té8
17. ç×d5 (l)	Ff7	44. Fd5	Té2
18. Fh3 (m)	Dd6	45. Rf3	Td2
19. f3	Fé8 !	46. Fç4	Fd4
20. Tç1 (n)	Tç7 !	47. Cé1	Rf6
21. é×f5 (o)	g×f5	48. Cg2	Tf2+
22. Fé3	b5 !	49. Rg3	Tç2 (r)
23. Dd3	a6 !	50. Fg8	Tç3+
24. g4	b4	51. Rh2	Ff2
25. F×d4	é×d4	52. Abandon. (s)	
26. Cd1	Fb5 (p)		

NOTES

a) Suivant une stratégie chère à Botvinnik, les Noirs acceptent la faiblesse de la case centrale d5 pour renforcer le contrôle de la case d4 tout en préparant le moment de l'avance du pion f.

b) Ou 6. d3, Cg-é7 ; 7. a3, a6 ; 8. Tb1, f5 ; 9. Fd2, Tb8 ; 10. Da4, d6 ; 11. b4, Fd7 ; 12. b5, Ca7 ; 13. Db3, 0-0 ; 14. 0-0 ; 15. bxa6, bxa6 avec égalité (Szabo-Osnos, Budapest, 1965). Après 6. d3, Cg-é7 ; 7. h4, h6 ; 8. Fd2, d6 ; 9. a3, Fé6 ; 10. é4, f5 : 11. Cd5, Dd7 ; 12. Fç3, 0-0 ; 13. Ch2, Tf7 ; 14. b4, Ta-f8 les Noirs ont un jeu actif (Burger-Ermenkov, 1972).

c) Avec les Noirs, Kortchnoï répondit contre Sosonko en 1964 6..., d6 ; 7. a3, f5 ; 8. d3, h6 ; 9. Fd2, Cf6 ; 10. b4, g5, ce qui paraît bien hardi.

d) Cette idée d'occuper la case d5, via ç2 et é3 est moins pertinente qu'il ne semble, l'expérience prouvant que ce plan donne aux Blancs peu de perspectives, comme Botvinnik l'a bien montré dans sa partie contre Sliwa : 7. Cé1, d6 ; 8. Cç2, 0-0 ; 9. Tb1, Ff5 ; 10. d3, Dd7 ; 11. Té1, Fh3 ; 12. Fh1, f5 ; 13. Cé3, f4 ; 14. Cé-d5, Cxd5 ; 15. F×d5+, Rh8 (Sliwa-Botvinnik, Tel-Aviv, 1964). De même, si 7. Cé1, 0-0 ; 8. Cç2, d6 ; 9. Cé3, Tb8 ; 10. Cé-d5, C×d5 (Lombardy-Evans, U.S.A., 1968) ou encore 7. Cé1, d6 ; 8. Cç2, 0-0 ; 9. a3, Fé6 ; 10. Cé3, a6 ; 11. b4, ç×b4 ; 12. a×b4, b5 ; 13. ç×b5, a×b5 ; 14. T×a8, D×a8 ; 15. C×b5, Db8 ; 16. Da4, d5 ; 17. Cç2, Db7 ; 18. Cb-a3, Tb8 ; 19. b5, Ca7 ; 20. d4, C×b5 avec égalité (Ftachnik-Van der Sterren, Amsterdam, 1977). Les suites 7. b3, 0-0 ; 8. Fb2, d6 ; 9. d3, h6 ; 10. é4, Fé6 ; 11. Ch4, Cd4 ; 12. Rh1, Cé-ç6 ; 13. Tb1, a6 ; 14. Dé1, Cç2 ; 15. Dd2, Cç2-d4 *et 7. d3*, 0-0 ; 8. Fd2, d6 ; 9. Dç1, f6 ; 10. Fh6, Fé6 ; 11. F×g7, R×g7 ; 12. é4, Fg4 ; 13. h3, F×f3 donnant des chances égales, on estime généralement que la stratégie des Blancs doit être orientée sur l'aile — D : 7. a3. Cependant, même dans ce cas, les Noirs n'ont pas grand-chose à craindre après 7. a3, 0-0 ; 8. d3, f5 ou 8..., d6.

e) Réglant sans plus attendre la faiblesse de la case d5 ; 9..., 0-0 était également jouable : 10. Cé3, Dd7 ; 11. Cé-d5, Fh3 ; 12. a3, F×g2 ; 13. R×g2, C×d5 ; 14. C×d5, Cé7 ; 15. C×é7+, D×é7 avec égalité (Karpov-Radulov, Leningrad, 1973) ou 10. Cd5, Tb8 ; 11. Tb1, b5 (Keene-Schmid, 1969) ou 10. a3, Dd7 ; 11. b4, Ta-é8, 12. b5, Cd8 ; 13. Fd2, f5.

f) Après une longue réflexion, Korchnoï refuse de s'engager dans les variantes découlant de 10. ç×d5, C×d5. La suite 11. Cé4, b6 ; 12. Cg5, Fç8 ; 13. Cé3, Cd-é7 ne lui paraît pas suffisante ni 11. Cé3, C×ç3 ; 12. b×ç3 (ou 12. F×ç6+, b×ç6 ; 13. b×ç3, 0-0 ; 14. Fa3, Da5), 0-0.

g) 10..., é4 serait fautif car, après 11. Fh2 la chaîne de pions d5 et é4 sauterait.

h) Enlevant la T de la diagonale du Fg7 ; les Blancs n'ont pas un jeu aisé.

i) Abandonnant la case d4 pour conquérir la case d5.

j) Si 14. C×d4, é×d4 ; 15. Cd5, C×d5 ; 16. é×d5, Ff5 !

k) Si les Blancs ne peuvent répondre systématiquement f2-f4, la position des Noirs se révélera plus dynamique.

l) Ou 17. C×d5, Tf7 et 18..., Ta-f8.

m) Peu actif mais 18. f4 est-il encore jouable ?

n) Bilan : les Blancs n'ont rien obtenu dans l'ouverture et accusent déjà un gros manque de temps : il leur reste vingt minutes pour les vingt derniers coups. Les Noirs ont un fort C installé en d4, la paire de F, des pions élastiques, diverses possibilités (b7-b5 ou Tç7-f7).

o) Rend le pion d5 vulnérable.

p) Entièrement dominé, Kortchnoï perd une qualité dans une position sans espoir et pourrait abandonner, mais il résistera encore vingt-six coups. Quelle épreuve !

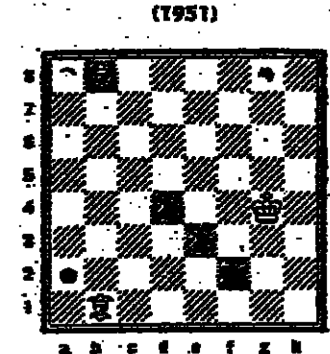
q) Et non 39. F×h5, Th7 gagnant le F.

r) Menace 50..., T×ç4 ; 51. b×ç4, b3.

s) Si 52. Cg2, h4 ; 53. f5, h3 ; 54. Cf4, Fg3+ gagnant le C.

Solution de l'étude n° 898
D. GURGUENIDZE (1975)
(Blancs : Rç8, Ta1 et é7, Pg5 et h3. Noirs : Rh8, Db5, Pd4, h7 et g6.)
1. Ta8!, Dç6+ ; 2. Rb8, Db6+ ; 3. Tb7, Dç5! ; 4. Tç7, Db6+ ; 5. Rç8, Db5 ; 6. Tb3, Dd5! ; 7. Td7, Dç6+ ; 8. Rd8, Dç5 ; 9. Tç8, Dé5! ; 10. Té7, Dd6+ ; 11. Ré8, Dd5 ; 12. Td8, Df5! ; 13. Té6! et les Blancs gagnent (si 13..., D×é6+ ; 14. Rf7+, Dé8+ ; 15. T×é8 mat et si 13..., Df3 ; 14. Rd7+, Rg7 ; 15. Té7+).

ÉTUDE
A. CHÉRON
(1951)



BLANCS (3) : Rg4, Fb1 et b8.
NOIRS (3) : Rf2, Pd4 et é3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 896

LE JEU CONTRE LE DÉCLARANT

Lorsque vous jouez contre un bon déclarant, il faut prévoir son plan de jeu pour le contrecarrer comme dans cette donne tirée du nouveau livre de Jaïs et Lebel *le Jeu de la carte contre le déclarant*. (Edit. du Rocher.)

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 8 7 3 2 ♥ 7 5 4 3 ♦ A R ♣ 10 7 5	
♠ 6 4 ♥ 10 9 8 2 ♦ D 9 4 3 ♣ A V 7	N O E S	♠ 9 5 ♥ R D 6 ♦ V 10 6 5 2 ♣ D 8 2
	♠ A R D V 10 ♥ A V ♦ 8 7 ♣ R 9 4 3	

« Sud joue « 4 ♠ » et Ouest entame le 10 de cœur. Vous montez de la dame. Sud prend de l'as et joue as et roi d'atout. Tout le monde fournit. Maintenant le déclarant joue le valet de cœur. » *Comment la défense doit-elle jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse :

« *Visiblement*, écrivent les auteurs, *le déclarant cherche à couper cœur. Une seule raison pour couper ces petits cœurs de la main longue en atout : la préparation d'un jeu d'élimination. Ce valet de cœur, vous le prenez du roi ; vous avez compris les intentions des adversaires et, en tout cas, vous ne jouez plus cœur. L'as et le roi de carreau sec au mort vous montrent que Sud n'aura pas de problème dans cette couleur. Donc il prépare une fin de coup à trèfle. Vous joueriez certainement trèfle s'il n'y avait pas la menace du 10 au mort. Heureusement, vous avez une seule couleur, sans risque,* carreau. *Toute autre couleur aurait permis à un bon déclarant de gagner son contrat. En conclusion, à moins d'y être contraint, ne faites pas couper un déclarant qui cherche un jeu d'élimination.* »

On voit en effet que, si Est continue cœur, Sud coupera, puis il remontera au mort à carreau pour couper le dernier cœur. Enfin, il retournera en Nord grâce à l'as de carreau pour jouer le 5 de trèfle et fournir le 9. Ouest prendra, mais il devra rejouer trèfle ou carreau dans coupe et défausse, et le déclarant ne perdra qu'un cœur et deux trèfles.

Le trophée de Rosenblum

Tous les quatre ans, aussitôt après les Olympiades par paires, la Fédération mondiale a décidé d'organiser un virtuel championnat du monde par équipes de quatre. Le premier trophée Rosenblum a eu lieu à La Nouvelle-Orléans en 1978, et l'équipe de France, victorieuse des dernières Olympiades, avait failli gagner cette épreuve que la Pologne remporta.

Voici un joli coup du champion polonais Polec contre les Brésiliens.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 6 3 2 ♥ D 5 ♦ A R D 7 ♣ D 9 5 4	
♠ A V 10 ♥ R V ♦ V 10 5 3 ♣ V 10 8 7	N O E S	♠ 8 5 4 ♥ A 10 9 8 6 4 ♦ 9 6 2 ♣ 6
	♠ R D 9 7 ♥ 7 3 2 ♦ 8 4 ♣ A R 3 2	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cintra	Macies.	Branco	Polec
—	1 ♦	1 ♥	1 ♠
1 SA	passe	2 ♥	3 ♣
passe	passe	passe	

Cintra, en Ouest, entama le roi de cœur et rejoua le valet de cœur pour l'as d'Est qui contre-attaqua le 8 de pique. Ouest prit le roi de Sud avec l'as et rejoua le valet de pique. Sud fit la dame et il tira l'as et le roi de trèfle, mais Est défaussa un cœur. *Comment Polec, en Sud, a-t-il gagné* TROIS TREFLES contre toute défense, et quelle était la deuxième façon de gagner le contrat ?

Note sur les enchères :
Ces déclarations ne sont pas des modèles à suivre. L'intervention à « 1 ♥ » vulnérable est particulièrement courageuse avec une main aussi faible. Quant à Sud, il avait trop de jeu pour passer, et il n'a pas trouvé d'autre enchère que « 3 ♣ », un changement de couleur au palier de 3 qui heureusement n'était pas forcing dans le système polonais.

COURRIER DES LECTEURS
Championnes olympiques (807) :
La solution de la dernière question (comment réaliser 12 levées à Sans Atout ?) a eu, en fin de parcours, un accident que plusieurs lecteurs m'ont signalé (Bois, Gallard, Genese, docteur Rosoy...). Bien sûr, il n'est pas possible de faire un petit chelem avec un placement de main quand on a déjà perdu une levée, et cette solution n'était valable que pour faire sans grand risque *onze* levées à la table. Cependant, à cartes ouvertes, les douze levées étaient réalisables en *squeezant Ouest* à la fin sur le quatrième pique de Nord :

	Nord	
	♠ 8 ♦ 9 ♣ 8	
♦ V ♣ R V		
	♣ A D 6	

La défausse de Ouest libère le 9 de carreau ou la dame de trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 102

CRAMER vs CRAMER

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Scrabble-Phocéen, Hôtel Frantel, Centre Bourse, 16 décembre. P.L.I. 1981. Tournois le mardi, à 21 heures.

Le scrabble ayant maintenant un passé, c'est avec nostalgie que les pionniers se rappellent les championnats qui se gagnaient à 90 %, le magazine dont le tirage demandait plus d'efforts que la rédaction, et surtout l'émerveillement de découvrir ou redécouvrir des mots, d'un charme parfois désuet (dont beaucoup viennent de disparaître du nouveau Petit Larousse). Sur ce thème, Janine Linon, de Meudon, a écrit un bien joli poème :

LA VALSE DE RAVEL
La valse de Ravel au début
[nostalgique,
C'est la dernière valse, Lisette,
[Léontine,
C'est le départ navré des mots de
[mon lexique,
C'est la valse dernière, Valentin,
[Valentine.

Nous n'irons plus au bois
[mon papegeai joli,
Ne verrons plus Margot ni Goupil
[dans l'herbette ;
Adieu la batayole, adieu frêle tigette,
L'escarole est fanée, le roselier
[flétri !

Oncques ne pourrons plus dansotter
[à loisir,
Gaminer, garancer, gasconner
[à plaisir.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	A E U B G N T			
2	E I B C N T J	BAGUENT	H 4	76
3	I N + I I P R X	ABJECT (a)	5 H	34
4	I I R N X + U T	PIC	L 3	14
5	I U N T + E I V	PRIX	3 L	30
6	I U T V + A O S	NIXE (b)	O 1	42
7	A A L R E S E	VOUTAIS	2 F	78
8	E O U U L G Q	RALERAS	3 A	74
9	O L G + E U S ?	QUEUE	D 1	40
10	A E E I D H T	SURLO(N)GE (c)	A 1	31
11	I H T + E U S D	AIDEE	N 2	41
12	I D H + A A O R	GUETS	6 H	34
13	O + E E F L M M	HARDAI	O 6	35
14	O + I O O L R T	FLEMME	N 10	53
15	O O + I N N K T	TOLIER	15 J	21
16	I N N T + A E ?	KOTO (d)	10 F	33
17	E E O C L N S	TAN(T)INE	B 8	68
18	I Y F N P S Z	ENCLOSE	14 D	71
19	Y P S N + A E V	FIEZ (e)	D 12	52
20		PAYE	C 7	54
21				
22			TOTAL	981

Laniatre, Lanturlu, Milady ou Mimi,
Mignarder, mignoter, coqueter,
[c'est nenni
Mais voici l'invasion, la valse
[m'assourdit ;
Par la porte des C. pénètrent
[les Cockneys.
Sans becter, au cinoche ils se sont
[tous caltés
En chassant Quartidi, Tridi
[et Quintidi.

Les clandés, les condés, la clope et
[les clébards.
Et Chancel ! et Chabrol ! les clebs
[et les clébards,
Cramer versus Cramer, ou va pour
[mieux être,
Croûter, crêcher, chiader et clamser
[pour finir !

La valse est déchaînée, la valse à
[mille temps,
A mille mots de plus la valse tourne
[encore,
Ravel épouvanté plaque un dernier
[accord,
Les scrabbleurs affolés notent
[diazepam !

NOTES
a) BINTJE, 4 H, 30.
b) Nymphe des eaux germaniques.
c) De bœuf.
d) Sorte de lyre japonaise.
e) YINS, 12 A, 46.

RESULTATS : 1. Fardoux, 905 ; 2. Marie-Hélène Prost et Bricaud, 832.

PENTASCRABBLE N° 102
de M. Patrice Bouillie, Rouen

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.
EEGORSU - AEIMNRU - ABEHNST - ABEEILR - DEINRTV.
Solution proposée : 571.

SOLUTION DU N° 100
DECELER, H 7, 72. — RETENONS, 13 H, 68. — ET(A)TISE, 14 H, 86. — RECEDEE, 15 H, 144. — E(X)ERESE, O 8, 162. — Total : 532.

● *Club Méditerranée* : Week-end à Gaillon (Eure), 16-18 janvier, 500 F ; Festival de Djerba, 1er au 8 février, 2 730 F (voyage compris). Tél. 261-85-00, poste 35-70.

● *Tournois homologués* : Avignon, dimanche 15 février, tél. (90) 86-01-37 ; Marseille, dimanche 8 mars, tél. (42) 70-11-65.

● *Ouverture d'un club* à Caen, 4, rue du Docteur-Tillaux. Tournois le mercredi, à 21 heures.

● *Journée nationale du Scrabble*, 24 janvier, à 14 h. 30 : Tournoi joué dans 150 villes de France, réservé aux débutants et non-classés, licenciés ou non. Droits : 15 F. S'adresser à un club, un comité régional ou, à la F.F.Sc. (tél. 370-15-73).

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 127

Horizontalement
I. Une famille qui doit beaucoup aux sons et réciproquement. — II. Grandes princesses ; Petite reine. — III. Singulier ; Va pour le bâtiment. — IV. On y met les tours ; On peut le tendre sans forcément le tordre ; En argent. — V. Rattrapés ; Le pli ou le colis. — VI. Ce n'est pas sérieux ; N'est pas forcément misanthrope ; C'est une présomption. — VII. Est-ce parce qu'elle est noire qu'elle va à l'envers ? ; Un livre sans intérêt à la deuxième lecture. — VIII. Vivants ; Ralenti ; Il va bientôt quitter la base. — IX. Dans l'auxiliaire ; Toujours Irlandais ; Souvent sibérien. — X. N'ont pas tout leur bon sens ou tout au moins le sens commun.

Verticalement
1. Pacifiée. — 2. Nourrissent la machine et l'homme. — 3. Imitations composites de luxe. — 4. Il est comme ça ; On ne peut dire qu'il vole bas ; Aux écoutes. — 5. Dans la crasse ; Percuté. — 6. Favorise les échanges ; Habille de bas en haut. — 7. Barre le passage tout en le permettant ; Est au Japon. — 8. Vieille garde ; Toujours verts, dit-on. — 9. Une âme ; Sera actif. — 10. On peut le rencontrer tout en bas ou tout en haut ; Préposition. — 11. Donnèrent du ton. — 12. Un lac agité ; Un petit quelque chose. — 13. Ont donné de l'énergie à plusieurs générations.



SOLUTION DU N° 126
Horizontalement
I. Mathématicien. — II. Oraison ; Shoca. — III. Ut ; Rectale ; Us. — IV Lien ; Himalaya. — V. Ifs ; Légume ; El. — VI. Nitrates ; Mari. — VII. Echevelée. — VIII. Tièdes ; Ulcéré. — IX. Téton ; Arsenié. — X. Electrisantes.
Verticalement
1. Moulinette. — 2. Artificiel. — 3. Ta ; Esthète. — 4. Hirn ; Redoc. — 5. E.S.E. ; Lavent. — 6 Mochetés. — 7. Antigel ; Ai. — 8. Amuseurs. — 9. Islam ; Elsa. — 10. Chelem ; Cen. — 11. Io ; Agent. — 12. Ecuyer ; Rie. — 13. Nasalisées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 127

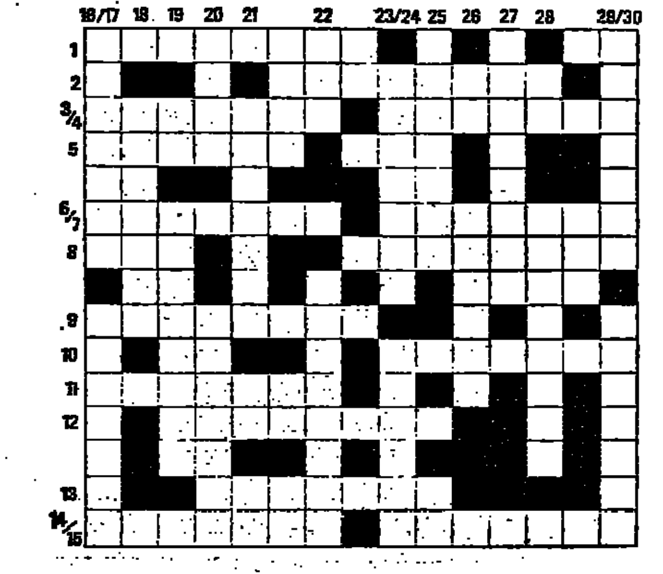
Horizontalement
1. AGHNNSTU. — 2. EEGILNOO. — 3. ADEIMRT. — 4. BCEEORU (+ 1). — 5. ORSSTU. — 6. CEHKPTU. — 7 AEIMSTU (+ 1). — 8. ACEENRRS (+ 5). — 9. BEEEGIRR (+ 1). — 10. EEELMOP. — 11. ADDEEIM. — 12. EIINNOST. — 13. DDEENOR. — 14. AIORSSS. — 15. ABCLLOO.

Verticalement
16. AIIKRST. — 17. ABDEEGR. — 18. CEEENTU. — 19. ACEIIRTT (+ 2). — 20. ADEGOSU (+ 1). — 21. CEEHMOT. — 22. EEISSSTV (+ 1). — 23. ADELNOR. — 24. ACIMNO (+ 1). — 25. CDEORTU — 26. AEELTV (+ 1). — 27. BEEILNZ. — 28. ACILPSTU. — 29. AEGMRSU (+ 1). — 30. EGIORTV.

SOLUTION DU N° 126
Horizontalement
1. DOBERMAN (DENOMBRA). — 2. SAUMATRE (AMATEURS, AMURATES, RAMEUTAS). — 3. MIRACLE. — 4 CURACAOS. — 5. INSUCCES. — 6. BILLION. — 7. MICMACS. — 8. CRABIER (BICARRE). — 9. INTEGRA (AGIRENT, GANTIER, GRANITE, GRATINE, GRENAIT, INGERAT, INGRATE, REGNAIT). 10. EPOISSES (POISSEES). — 11. BROCOLI. — 12. ADRESSE (DERASES, RESEDAS). — 13. ENIGMES (GEMINES). — 14. STRATUS (TRUSTAS). — 15. NOIRAUD.

Verticalement
16. DRACHME. — 17. FORBANS (BAFRONS). — 18. SMICARD. — 19. COINCERA. — 20. AMMONIAC. — 21. NAISSONS. — 22. CRISPIN. — 23. DECOCHA. — 24 BLESSER. — 25. DESSAISI. — 26. SCRATCH. — 27. RHODOID.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé
★ Dictionnaire de référence : P.L.I. 1981. Les tirages des mots de six lettres sont donnés eux aussi.

TENNIS

Thierry Tulasne, le modeste ambitieux

Un paquet de raquettes sous le bras, blue-jean délavé, une chemise de cotonnade sous un large blouson de cuir, il traverse à longues enjambées les allées détrempées du stade Roland-Garros désertes en cette saison. Une poignée de main franche, un sourire un peu réservé. Manifestement, ce gamin de dix-sept ans, qui porte encore sur le visage tous les tourments de l'adolescence, Thierry Tulasne, ne se prend pas pour une star parce qu'il vient d'être désigné champion du monde junior de tennis.

Les cheveux encore humides après une course d'une heure dans le bois de Boulogne voisin, il s'en va prendre son déjeuner au restaurant libre-service du stade. Entrecôte-spaghetti accompagnée d'une part de tarte et arrosée d'eau claire. Il avale le tout avec un bel appétit en expliquant tranquillement que ce titre mondial n'est pas vraiment une surprise pour lui. Après sa victoire sur Vitas Gerulaitis à Rome, son succès dans le tournoi junior de Wimbledon — *« celui qui m'a fait le plus plaisir parce qu'il a montré que je pouvais m'adapter à l'herbe »*, — ses trois tours à Flushing-Meadow, le complexe calcul des points lui assure un titre qu'il n'a fait que confirmer en gagnant à Noël le tournoi junior de Melbourne. Ce titre est un des objectifs qu'il s'était fixés avec d'autres — une place dans les cent premiers du classement mondial de l'Association des tennismen professionnels et une quatrième place au classement national — et il les a atteints.

Maintenant le meilleur junior mondial, comme le furent avant lui le Tchèque Ivan Lendl et l'Equatorien Raul Viver, annonce calmement ses nouveaux objectifs 1981 : *« Je vise la place de numéro un français et j'espère me classer dans les dix premiers joueurs mondiaux »*. On entend déjà les ricanements et les réflexions des *« petits camarades »* à l'encontre du jeunot *« qui a pris la grosse tête »*. Mais Tulasne avance tout cela avec sérieux après y avoir mûrement réfléchi avec son père Henri, qui suit sa carrière dans la coulisse après l'avoir initié au tennis. *« Pour garder le sens des réalités il suffit d'ailleurs de s'entraîner avec Vilas, par exemple, pour comprendre que même champion du monde junior, on n'est pas grand chose. »*

Ambitieux donc, mais modeste Tulasne. Il ne craint pas la malédiction qui, depuis des générations, s'est abattue sur les plus brillants adolescents français, fauchés des courts comme du blé en herbe dès qu'ils approchaient de l'âge adulte. *« Peut-être n'ont-ils pas fait assez d'efforts »*, risque-t-il prudemment. Oui, de ce côté-là, il est paré. Pris en charge à treize ans par la Fédération française de tennis, il a un solide bagage et ne répugne pas à la besogne : près de six heures d'entraînement par jour dont au moins quatre heures raquette en main. Avec un souci constant de perfectionner son jeu de petit crocodile aux dents longues. *« Je me place mieux, ce qui me permet de frapper plus tôt la balle, ma première balle de service est également meilleure mais la deuxième reste trop courte et je n'ai pas un bon revers slicé pour monter à la volée. »*

Conscient de ses faiblesses, il pense faire évoluer son jeu comme celui de Lendl, qui a cette année taillé des croupières aux meilleurs. Plutôt qu'à Borg auquel on l'a souvent comparé, il préfère être mis en parallèle avec le Tchèque : *« Les réactions de Borg sont toujours les meilleures mais je ne cherche pas à l'imiter »*. Cette application à rester calme sur le court a peut-être été inspirée par le Suédois mais elle sert essentiellement à maintenir la régularité de son jeu. Le reste est une affaire de caractère et de perception du déroulement de la partie.

Pourtant, comme celui de Borg le jeu de Tulasne est mieux adapté à la terre battue. Bien que la majorité des tournois se déroulent désormais sur surface rapide, cela n'a pas empêché Borg de rester le numéro un mondial, souligne-t-il avant de préciser que son programme pour les prochains mois comprend vingt tournois de grand prix, essentiellement sur la terre battue, avec une tournée en Amérique du Sud. *« Même si je suis à l'aise sur le ciment américain ou le nouveau revêtement synthétique de Flushing-Meadow, j'ai encore à progresser dans ce domaine. »*

Décidément rien de « tout fou » dans ce gosse qui sait dans quelles eaux il va mener sa barque et quels sont les écueils. *« En France les joueurs ont la vie un peu trop facile. »* Il est averti des dangers mais il a peu de chance de devenir un oiseau de nuit comme Gerulaitis. C'est un gros dormeur qui a besoin de ses dix heures de lit après l'entraînement. D'ailleurs il ne veut pas laisser filer sa chance. Les trois années passées à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) lui ont fait toucher du doigt les avantages des joueurs de tennis par rapport aux autres sportifs. *« Dès qu'on est classé en France on gagne de l'argent, tandis qu'un nageur passe six heures dans l'eau, de douze à dix-huit ans, pour rien, et prend sa retraite aussitôt. »*

Conscient des avantages d'une telle situation il s'est organisé avec une prudence toute paysanne. Ses intérêts financiers sont confiés aux agents européens de McCormack, l'Américain promoteur commercial des champions sportifs. Mais un ami de sa famille, conseiller fiscal, veille malgré tout au grain. Ne craint-il pas qu'un jour les affaires du tennis marchent moins bien ? C'est une question qu'il ne s'est pas posé, tout en reconnaissant que les joueurs ne doivent pas tuer la poule aux œufs d'or en multipliant les exhibitions sans réel enjeu sportif.

Ce manque de réflexion sur le devenir du tennis, voilà peut-être le seul défaut, minime il est vrai, de la cuirasse. Car pour le reste il est déjà un solide « pro » qui ne laisse rien au hasard. Paré en ce qui concerne le côté financier, il a prévu de recourir aux services d'un entraîneur personnel dès qu'il aura atteint le trentième rang mondial afin de progresser encore. *« Un coach est un partenaire d'entraînement indispensable sur le circuit et il s'occupe de l'intendance du joueur, qui est déchargé des soucis matériels. L'expérience de Noah avec Hagelauer est d'ailleurs intéressante et je pourrais demander à la fédération une solution semblable. »*

Il sait aussi qu'il lui faudra se garder du monde qui gravite autour du tennis, fascinant et vénéneux. Pour pallier les sollicitations de toute sorte que lui vaut sa jeune notoriété il a commencé d'édifier sa tour d'ivoire : un appartement parisien occupé seul, la musique, le téléphone qui le relie aux parents et un petit cercle d'intimes. *« J'évite le monde et je parle surtout à mes amis. »* Et aux journalistes qui le traquent depuis quelques jours. Il a dû surmonter sa réserve naturelle pour répondre aux questions. Il le fait avec sérieux, conscient de ses nouvelles responsabilités. Mais, maintenant, c'est fini. *« Pas de café, merci »*, et il s'éloigne avec Jérôme Potier et Henri Leconte, les deux autres juniors français qui « montent » et avec lesquels il a promis de faire réintégrer à la France la première division de la Coupe du Roi, en battant, dimanche prochain, les Pays-Bas.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

CRAIG VIRGIN : une nouvelle race de coureurs de fond

L'Américain Craig Virgin, qui a gagné le 4 décembre le cross du « Rond-Point » à Nancy, est le prototype de l'athlète nouveau modèle que le développement frénétique des courses longues a fait éclore sous l'impulsion conjuguée des commanditaires et des « joggers ».

Ce n'était pas la première fois que Virgin se produisait en France. Le 11 mars 1980, sur l'hippodrome de Longchamp à Paris, il était devenu champion du monde de cross-country en battant au sprint l'Allemand de l'Ouest Orthmann et l'Anglais Rose. Il avait alors présenté une silhouette modelée par la musculation, peu commune pour un coureur de fond. Estimant, en effet, qu'il manquait de vitesse terminale — lors de la Coupe du monde 1979 à Montréal, il avait dû ainsi subir la loi des jambes de cheval de l'Ethiopien Yfter sur 10 000 mètres, — il a suivi les conseils d'un médecin d'Atlanta, David Martin, qui a fait augmenter la force de ses bras et de ses jambes grâce à des séries de mouvements effectués avec un appareillage sophistiqué de poids et de ressorts.

On constata à Longchamp que le résultat de ce « traitement » était probant. Grâce à ces progrès, il comptait effacer à Moscou la mauvaise impression laissée à Montréal en 1976 par sa médiocre prestation (sixième) en série du 10 000 mètres. Auteur de la meilleure performance mondiale 1980 sur les vingt-cinq tours de piste (27 min. 29 sec. 2/10), il était l'un des plus sérieux rivaux de l'Ethiopien Yfter, qui devait décrocher la médaille d'or. Le boycottage des Jeux olympiques décidé par le président Carter, et contre lequel Virgin s'inscrivit en faux, empêcha ce fils d'un gros fermier de l'Illinois de faire ses preuves dans le stade Lénine, mais ne le fit pas renoncer pour autant à la course. Tout au contraire.

Homme d'affaires

Après sa victoire de Nancy, il a indiqué que ses trois objectifs pour la saison étaient la défense de son titre de champion du monde de « course à travers champs » à Madrid, l'amélioration du record du monde du 10 000 mètres détenu par le Kenyan Henry Rono depuis 1978 avec 27 min. 22 sec. 5/10, et une participation au marathon de Boston dans la perspective des 42,195 kilomètres des Jeux de Los Angeles.

Toutefois Virgin n'est pas un simple coureur musclé et ambitieux. A vingt-cinq ans, c'est un jeune diplômé de l'université de Saint-Louis qui a organisé sa vie et ses affaires en fonction de sa passion. Aux Etats-Unis, la course à pied peut rapporter gros. Des bourses de 10 000 dollars ont été offertes au vainqueur de marathons importants. Quelques grands noms de la course sur route, groupés dans l'A.R.R.A. (American Road Runner Association) et commandités de surcroît par des fabricants d'articles de sport, ont ouvertement franchi le pas du professionnalisme. D'autres ont choisi des formules assez hypocrites qui leur permettent de ne pas rompre avec la famille olympique. Plus habilement Virgin a créé une société de conseils, la Front Runner Inc., qui n'est pas une banale boîte à lettres pour les chèques récompensant ces prestations pédestres, mais est une entreprise effective de relations publiques — domaine de prédilection des plus brillants universitaires américains — qui s'intéresse à la promotion de plusieurs gammes de produits parmi lesquels, bien sûr, des articles de sport.

Virgin a la réputation d'un homme méticuleux et efficace qui mène de front entraînement, compétition et « *business* » à grand rythme, sautant d'un avion qu'il pilote lui-même ou d'une voiture puissante dans ses « baskets ». Le coureur européen qui voyage en deuxième classe pour courir le cachet en province paraît appartenir à un autre siècle. Or, Virgin vient de franchir une nouvelle étape. Particulièrement attentif à ses relations publiques, il est entré dans la fameuse « écurie » des champions dirigée par l'Américain McCormack. Cela doit notamment lui permettre d'établir un programme international solide qui lui évitera des malentendus avec les organisateurs des courses qui utilisent le nom des vedettes pour faire la promotion de leurs épreuves.

Ladoumègue et Nurmi, qui ont été jadis disqualifiés pour professionnalisme, étaient de toute évidence des enfants de chœur à côté de Virgin. Mais il est difficile de dire que l'Américain d'aujourd'hui est plus condamnable que le Français et le Finlandais d'hier.

A. G.

Le Monde DIMANCHE

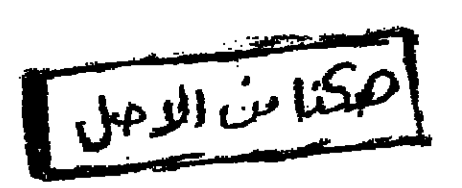
Au sommaire du numéro du 11 janvier

- La justice des mineurs en procès.
- L'ordinateur à images.
- Quand traduira-t-on Freud en français ?

— Le cri, par Florian Lipus.
— Le fou du plâtre.
— Des « Monsieur consommateurs » dans les entreprises.
— Des « greens » pour les cols blancs.
— La migraine de Barcelone.
— Loubavagu ou l'autre rive lointaine.
— Monnaie électronique à Bourg-en-Bresse.
— Les sourires inquiets de Philippe Soupault.
— Histoire : le triomphe des icônes.
— La chronologie du mois de décembre 1980.

Les programmes commentés de la télévision et de la radio

Une nouvelle de Pierre Magnan



SPORTS

SKI ALPIN

CORNELIA PROELL PREND LA RELÈVE D'ANNE-MARIE

La descente de Pfronten (R.F.A.) a été gagnée, le 8 janvier, par Cornelia Proell, sœur cadette d'Anne-Marie Moser-Proell, championne olympique de la spécialité aux J.O. de Lake-Placid. Agée de vingt ans, la Salzbourgeoise a devancé de 18/100 de seconde la Suissesse Doris de Agostini et la surprenante Américaine Holly Flanders de 41/100. La favorite, Marie-Thérèse Nadig, qui manque de confiance depuis sa chute à l'entraînement d'Altenmarkt, dut se contenter de la 14e place, et Hanny Wenzel de la 8e pour son retour à la course après une blessure.

Cornelia, qui avait bien commencé la saison en se classant septième à Val-d'Isère, puis quatrième à Altenmarkt, a ainsi remporté sa première course de Coupe du monde sur une piste où elle s'était déjà fait remarquer la saison passée en prenant une seconde place grâce aux skis que sa sœur lui avait prêtés pour obtenir une qualification aux Jeux olympiques, où elle termina à la vingtième place.

La première Française, Marie-Luce Waldmeier, s'est classée vingt-deuxième, à plus de deux secondes.

BOXE

LA LEÇON DE RICHARD RODRIGUEZ

Richard Rodriguez, le frère cadet de Lucien, qui est champion de France des poids lourds, a ravi, jeudi 8 janvier, au Cirque d'hiver de Paris, le titre de champion de France des poids welter (moins de 67,5 kilos) à Ronald Zénon, dominé aux points.

Ce combat avait été présenté comme l'affrontement de la force brute du tenant guyanais et du style flamboyant du challenger pied-noir. Il a été une démonstration de noble art d'une rare qualité. Le défenseur du titre est un cogneur qui frappe en avançant obstinément.

Avec un jeu de jambes à faire pâlir de jalousie Noureev, une condition physique de marathonien et un sens de l'esquive tenant du prodige, Rodriguez a mené le bal à sa guise. Le challenger s'est conduit en patron du ring, tandis que le défendeur s'obstinait à le poursuivre sans parvenir à concrétiser.

A la mi-combat, Zénon avait un mince avantage, mais il était entré dans le jeu de Rodriguez et ne pourrait plus en sortir : il avançait, Rodriguez se décalait et touchait du droit, du gauche et en upercut — pas très fort, certes, mais juste — et rompait. Zénon revenait, cherchait encore le coup dur et ne rencontrait que le vide.

Peut-être Zénon comprendra-t-il, grâce à cette défaite, que la boxe ne consiste pas uniquement à donner des coups pour « descendre » un adversaire mais à esquiver et à déjouer les pièges de la violence. C'est ce qu'a fait excellemment Richard Rodriguez.

CARNET

Naissances

— M. Alain MONTEAGLE et Mme, née Brigitte Bourgeois, Charles et Victor, ont la joie d'annoncer la naissance de

François,

le 4 janvier 1981.
6, rue Taclet,
75020 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

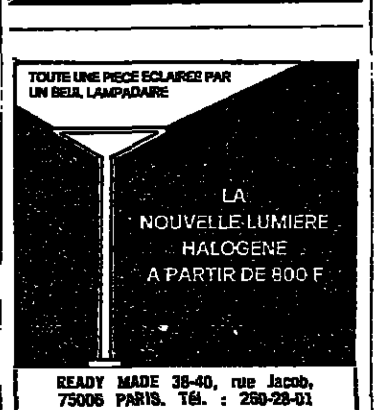
Mme Roger BASQUIN,
née Thérèse Bardet,

rappelée à Dieu le 1er janvier 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Mesnil-Saint-Laurent (02), et l'inhumation à Saint-Quentin, le 5 janvier 1981.

De la part de :
M. et Mme Jean Basquin,
Sœur Anne Basquin,
M. et Mme Michel Basquin,
M. et Mme Christian de Commines de Marsilly,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Mesnil-Saint-Laurent,
02240 Ribemont.



L'évangile de Jésus de Nazareth, ce message d'amour, et d'humanisme, l'a profondément ému.

On est prié d'assister au convoi et enterrement de

Edmond Lucien DUNAND,

officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
lieutenant des Forces françaises libres,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du Volontaire interné,
Résistant,
médaille d'or de l'Union nationale des H.L.M.,
médaille d'or du travail,
officier de l'ordre du Mérite social,

décédé dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
Mme Henriette Dunand, née Abaclat, son épouse,
Mme Françoise Dunand-Bois, sa fille,
Mlle Véronique Bois, sa petite-fille,
M. Philippe Bois, son petit-fils,
M. Marcel Abaclat, son beau-frère,
Ses nombreux amis,
Du président et du conseil d'administration du groupement d'intérêt économique Le Logement d'Ile-de-France et son personnel,
Des présidents et conseils d'administration des sociétés Notre Cottage Gérance Attribution et Coopérer pour habiter,
Du président et du conseil d'administration de l'O.P.A.C. du Val-de-Marne,
Du président et du conseil d'administration de la Caisse auxiliaire de prêt.

Selon les dernières volontés du défunt, son cercueil sera exposé au siège des sociétés qu'il a créées, 33, rue Defrance à Vincennes, le mardi 13 janvier 1981, de 9 heures à 10 h. 30, d'où partira le convoi pour l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, à 11 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Fontenay-sous-Bois dans le caveau de famille.

15, quai de la Gironde,
75019 Paris.
31, rue Defrance,
94300 Vincennes.

— Mlle Hélène Mouchel-Lafosse,
M. et Mme Maurice Dalphin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MOUCHEL-LAFOSSE,
née Mingat,

survenu le 8 janvier 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 janvier 1981, à 9 heures, en l'église Saint-Denys de Vaucresson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

113, boulevard de la République,
92420 Vaucresson.

— Souvenez-vous de

Pascale NEYRENEUF,

rappelée à Dieu le 5 janvier 1981, à l'âge de dix-sept ans.

« Elle a enfin trouvé la paix. »

— M. et Mme J. Papiernik,
M. et Mme P. Papiernik,
M. et Mme H. Oselka,
M. et Mme E. Papiernik,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père survenu le 7 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,

M. Maurice PAPIERNIK.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 janvier, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

— Ses enfants et petits-enfants : Roser, Hérold, Lewis, Messmer et Silvain,
Ses sœurs et frère, ses neveux et nièces, les familles parentes et alliées et tous ses amis,
annoncent dans la peine et aussi dans l'espérance le rappel à Dieu de

Henri ROSER,
pasteur,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 6 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

« Nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera. »
(II Pierre, 3-13.)

« Nous avons connu l'amour, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. »
(I Jean, 3-16.)

« Seigneur, tu sais que je t'aime. »
(Jean, 21-16.)

Le service religieux aura lieu le lundi 12 janvier 1981, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Prière de ne pas apporter de fleurs, les dons peuvent être adressés à la Réconciliation (M.I.R.), 3, rue Thorel, 75002 Paris, et à la Croix Bleue, 47, rue de Clichy, 75009 Paris.

21, rue Berzélius,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Clément TAWIL,

survenu le 14 décembre 1980, dans sa soixante-douzième année.

De la part de :
Mme Clément Tawil, née Rose Judith Hami, son épouse,
MM. Henri Tawil, son fils,
Elie Tawil, son fils,
David Tawil, son fils.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— **Jean-Jacques HAGENDORF**

Pour le troisième anniversaire de sa disparition,
Renée, Françoise et Julien demandent à tous ses fidèles amis une pensée à sa mémoire.

— A tous ceux qui ont connu et aimé

Camille BORNERIE-CLARUS,

pour ce quatrième anniversaire, une pieuse et fidèle pensée est demandée en ce 10 janvier.

Messes anniversaires

— A la mémoire du graveur

Robert CAMI,

une messe sera célébrée le lundi 12 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

29e ANNIVERSAIRE
de la MORT
du
maréchal de LATTRE de TASSIGNY

— Le dimanche 11 janvier 1981, à 19 h. 15, pour le vingt-neuvième anniversaire de la mort du

maréchal de France
Jean de LATTRE de TASSIGNY,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle de ses soldats.

L'homélie sera prononcée par Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg.

Aucune carte n'ayant été envoyée cette année, cet avis tient lieu d'invitation.

Communications diverses

— L'assemblée générale de l'Association des anciens élèves du lycée François-Ier de Fontainebleau (ex-collège Carnot), suivie du traditionnel banquet de la Saint-Charlemagne, aura lieu le dimanche 25 janvier, à 11 h. 30, et à 12 h. 45 au lycée François-Ier, rue Victor-Hugo, à Fontainebleau.

Les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 22 janvier à M. L. Robinet, vice-président, 32, rue Grande, 77250 Moret-sur-Loing.

Le Monde

culture

CINÉMA

HOMMAGE A OUMAROU GANDA

Une aventure

Le 1er janvier, vers 11 heures, à l'hôpital de Niamey, mourait Oumarou Ganda, cinéaste nigérien. Depuis quelques années, il était malade du cœur, infatigablement il continuait le rude combat de réalisateur de films en Afrique : son dernier long métrage, *l'Exilé*, venait à peine d'être présenté au Festival de Carthage qu'il préparait déjà un nouveau film : *Gani Kouré, le vainqueur du Gourma* (1).

Il disait : « *Le cinéma, c'est par excellence le livre de tout le monde...* », et, depuis le début son cinéma était le cinéma de tout le monde. Déjà, quand en 1956, sur le port d'Abidjan, je rencontrai un docker sans emploi fixe, celui que ses camarades appelaient « Dodo » ou le « Dragon » était prêt à prendre la défense de tous les exploités de Treichville, de tous les *bozori*, ces jeunes gens sans domicile (que Kwame N'Krumah appelait les *verandah boys*), ces rêveurs qui, sur les trottoirs de la zone industrielle, se couchaient entre midi et 2 heures pour oublier la fatigue et la faim, et pour imaginer qu'un jour, eux aussi, ils auraient une maison, une femme, des enfants...

Ensemble, autour de cette détresse et de ces rêves, nous avons fait un film qui s'appelait *Treichville* et qui est devenu tout naturellement *Moi, un Noir*, parce que, pour la première fois dans l'histoire du cinéma, un Africain avait le droit à la parole, le droit de tout dire et de tout faire.

Mais je ne savais pas, dans ces mois singuliers de l'Afrique de 1957, jusqu'où irait cette aventure, jusqu'où nous conduirait cette quête tous risques de paradis imaginaires qui, le samedi et le dimanche, transformaient les taudis de Treichville en salons du Texas ou en palais des Mille et Une Nuits. Quand, le lundi, les lumières s'éteignaient, les rêves n'avaient plus cours et, pour toute la semaine, la vie c'était la vie des sacs de café dont il fallait remplir les cales de tous les cargos. Et ce n'est sans doute pas un hasard si Sembene Ousmane et Oumarou Ganda, cinéastes de la révolte des pauvres, ont été, au départ, des dockers noirs.

« Un cinéaste ne meurt jamais »

Et puis il n'y eut pas de mot « fin » à l'histoire filmée de celui qui rêvait d'être tout à la fois Edward G et Ray Sugar Robinson, un acteur ou un boxeur, mais qui, passant de l'autre côté de la caméra, devint tout simplement un réalisateur de films.

Les « à suivre » furent huit films devenus aujourd'hui des classiques de l'histoire du cinéma : *Cabascabo*, l'histoire d'un caporal dégradé de la guerre d'Indochine, soldat d'infortune et victime d'autres compagnons d'infortune ; ce fut *le Wazzou polygame*, l'observation cruelle des dévots donneurs de bons conseils qu'ils sont les premiers à ne pas suivre ; puis *Saïtane*, l'histoire d'un prêtre animiste inquiet et charitable, comme la sorcière paysanne de Michelet, et qu'en savane aussi on rejette à tous les diables, à tous les *saïtaines* ; ou, enfin, *l'Exilé*, la dernière aventure d'un diplomate qui, avant de disparaître, conte merveilleusement les légendes exemplaires d'une Afrique à jamais perdue...

Une fois encore, il n'y a pas de mot « fin ». En cette après-midi dorée de soleil, les écrans de cinéma de la ville de Niamey sont noirs comme des faire-part de deuil, mais cette nuit et toutes les autres nuits à venir ils s'illumineront d'images merveilleuses... car, comme le disait Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque française, qui, le premier, conserva nos trésors éphémères : « *Un cinéaste ne meurt jamais, puisque son regard éclaire pour toujours tous les écrans du monde.* »

JEAN ROUCH
(cinéaste).

(1) *Le Monde* du 3 janvier.

Rétrospective Douglas Sirk à Toulouse

Detlef Sierck, né en 1900, à Hambourg, de parents danois, commença sa carrière de cinéaste en Allemagne, en 1934. Engagé par la UFA, il fit de Zarah Leander, suédoise, que les studios de Berlin voulaient lancer comme vedette internationale, une femme mythique à la Garbo dans deux mélodrames flamboyants, *Paramatta, bagne de femmes* et *la Habanera*. C'était deux ans avant la guerre. Malgré son succès, Detlef Sierck choisit l'exil. Un exil qui, après quelques détours, le porta jusqu'aux Etats-Unis, jusqu'à Hollywood, où il devint Douglas Sirk. Nom fameux depuis.

La Cinémathèque de Toulouse et le Goethe Institut consacrent à Douglas Sirk, jusqu'au 5 février, une grande rétrospective : vingt films, dont certains très rares, comme, après la période allemande avec Zarah Leander, son premier film américain : *Hitler's madman*, violent pamphlet anti-nazi, jamais présenté en France sauf au « Cinéma de minuit » de FR 3. Suivront : *l'Aveu, A Scandal in Paris, Des filles disparaissent, la Première Légion, No room for the groom, le Secret magnifique, Tout ce que le ciel permet, Le temps d'aimer et le temps de mourir, Ecrit sur du vent, Interlude* et un inédit dont la Cinémathèque de Luxembourg vient de faire tirer une copie en Amérique *All I desire* (1953), avec Barbara Stanwyck. En 1975, l'Ecole supérieure de télévision et de cinéma de Munich fit appel à Douglas Sirk (revenu depuis longtemps en Europe) pour des cours. Il réalisa, alors trois courts métrages, superbes leçons de mise en scène : *Sprich zu mir wie die regen* et *Bourbon Street blues*, d'après Tennessee Williams, et *Sylvesternach, ein dialog*, d'après Arthur Schnitzler. Avec ces films s'achèvera la rétrospective. — J. S.

★ Séances au C.R.D.P. (salle Montaigne), 3, rue Roquelaine, Toulouse.

Les paris du cinéma indien

(*Suite de la première page.*)

Celle-ci a consisté simultanément à introduire les meilleurs films du monde entier — donc à lutter contre la propension à la facilité de certains organismes officiels étrangers — et à créer un panorama du nouveau cinéma indien. Avec sept cent quarante-deux films indiens passés en censure en 1980, l'Inde atteint un nouveau record de tous les temps et de tous les pays. Le choix est immense.

Parfois cette politique de qualité se heurte à l'incompréhension de l'interlocuteur. Ce fut le cas ces dernières années avec la France. Or, Mme Bindu Batra croit possible d'accueillir sur le marché indien d'autres films que ceux de Louis de Funès et des Charlots, qui doublés en anglais par la France, ont connu une large diffusion dans le Sud-Est Asiatique. Le Festival est la meilleure lettre d'introduction. Alain Resnais, dont on va projeter « Mon oncle d'Amérique » hors compétition, aurait été reçu comme un héros s'il avait pu venir présenter son travail. La N.F.D.C. (National Film Development Corporation), organisme créé en avril dernier, va centraliser la plupart des activités cinématographiques : elle est prête à négocier sur une base d'égalité avec notre pays pour faire connaître et diffuser régulièrement, de part et d'autre, le meilleur des deux productions.

La misère nue

Mais c'est la production indienne qui attire l'attention, ensuite les passions. « Le public vient en masse voir notre panorama du cinéma indien, il accepte les sous-titres anglais », nous explique Mme Bindu Batra. Petite révolution. A ce jour, même Satyajit Ray était confiné pratiquement dans son Bengale natal, et restait un nom parmi d'autres pour beaucoup de ses compatriotes. On pourra éviter désormais de doubler les films parlés dans une langue autre que l'hindi. Des salles mieux adaptées, deux cents environ, annonce la N.F.D.C., vont être construites à travers le subcontinent, par des particuliers auxquels seront consentis des prêts à faible taux d'intérêt. La N.F.D.C. compte produire elle-même, entièrement, de deux à quatre films, et créer un réseau de distribution.

Cette nouvelle politique constitue un pari. Elle va à l'encontre des positions de l'industrie, alimentée pour une large part par l'argent du marché noir et des trafics en tout genre. Un film du nouveau cinéma indien vient d'oser s'attacher à ce thème brûlant, et toujours ignoré, le pouvoir secret de cet argent « noir » qui corrompt les mœurs, et pas seulement au cinéma : « Simhasan » (le trône). Le metteur en scène, Jabbar Patel, pédiatre de profession, dirige une clinique près de Poona avec sa femme, gynécologue. Il anime également un groupe théâtral : il a monté « l'Opéra de quat' sous », et sa dernière mise en scène l'a amené en Europe, en France, notamment, fin 1980. « Mon but principal, déclare-t-il, est l'exploration des réalités socio-politiques de l'Inde... Mais le plus important, c'est que mes films soient compris par le peuple auquel ils s'adressent. »

« Simhasan », version indienne, d'une certaine façon, des « Hommes du président », décrit avec brio la corruption de la classe politique au pouvoir dans l'Etat de Maharashtra, capitale Bombay. Le syndicalisme lui-même manœuvre, suscite la violence sur commande. « Albert Pinto en colère », de Saeed Mirza, se veut directement politique, et nous introduit dans un milieu exotique pour l'Inde : des familles d'ascendance portugaise venues de Goa gagner leur vie à Bombay. Bombay, une fois de plus, est le lieu de toutes les exploitations. Saeed Mirza montre le mal, à très gros traits, au risque de desservir sa bonne cause.

Le meilleur document montré à ce jour, en privé, hors Festival, venait du Cendit (Center for Development of Instructional Technology), un groupe fondé en 1972 et assez unique en Inde. Sans être proprement militant, il va tourner sur le terrain, aux portes mêmes de Delhi, dans des villages. Le film dépasse de cent coudées le symbolisme appuyé des fictions romancées pour faire entendre la vérité, la misère nue. On voit des bandes de vidéo légère avec des fermiers, des maçons, des ouvriers dans une carrière. La parole est exactement celle que l'on entend dans des films brésiliens ou mexicains abordant ce genre de sujet. « Nous nous tenons à l'écart du monde du cinéma, dit un des responsables. Nous voulons organiser notre propre système, pour autant qu'il sert la communauté autour de nous. »

Ce genre de travail, clair, situé, fraternel sans démagogie, devrait avoir la priorité dans la diffusion communautaire très prisée par les autorités. Sans être banni, il est ignoré. Les films de cinéma comblent du mieux qu'ils peuvent cette grave lacune. Mais le documentaire, tel qu'on le pratique officiellement à la Films Division — elle exerce un monopole de fait, — reste, à de très rares exceptions près (« Arrival », de Mani Kaul, inscrit en compétition au Festival), affligeant

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

Les concerts-lectures de France-Musique

L'événement

Composé en 1970, *Mantra*, de Stockhausen, pour deux pianos et dispositif électronique, n'avait pas été entendu à Paris depuis neuf ans, c'est-à-dire depuis qu'Alfons et Aloïs Kontarsky étaient venus jouer cette partition monumentale — soixante-cinq minutes d'un seul tenant — au Théâtre de la ville. Ne s'était-il donc pas trouvé jusqu'ici deux pianistes assez entreprenants pour prendre la relève et faire à travers la France ce que les Kontarsky font un peu partout dans le monde ?

Enfin, Jean-Claude Pennetier et Jean Koerner ont osé. Leurs noms sont plus connus peut-être dans les milieux musicaux que dans le grand public, mais ils joignent à une virtuosité et à une précision éblouissante des qualités musicales et une compréhension en profondeur de ce qu'ils jouent, et qui tient peut-être au fait qu'ils sont, l'un comme l'autre, également compositeurs. En un mot, on pouvait s'attendre à un véritable événement à porter à l'actif de la série des concerts-lectures de France-Musique.

Malheureusement, par suite d'une grave maladie, Jean Koerner a dû être hospitalisé deux jours avant le concert et comme il était hors de question de lui trouver un remplaçant en si peu de temps, l'exécution se trouve reportée à une date ultérieure, au mois de février vraisemblablement. Il y avait néanmoins, mercredi soir, à 19 heures, dans le grand auditorium de la maison de Radio-France, des gens qui étaient là et qui attendaient... Aucune affiche dans le hall ou sur la porte ne leur avait signalé l'annulation ; sagement assis dans les fauteuils, ils trompaient leur impatience en lisant des journaux où se trouvait encore l'annonce d'un concert qui n'aurait pas lieu. Du gardien, en faction à l'entrée de la salle, il était impossible d'obtenir la moindre information. Faut-il préciser que la direction des Programmes musicaux, qui ne manque pas d'avertir la presse si tel chef ou tel soliste a la fantaisie de remplacer une œuvre par une autre, fussent-elles interchangeables, ne semble pas avoir mesuré ce que cette performance avait de véritablement exceptionnel puisqu'elle s'est contentée de faire passer quelques communiqués sur les ondes, exactement comme s'il s'était agi de la défection inopinée d'un soliste de quatrième catégorie dans un concert de musique légère.

Inégaux sans doute, du fait même du pari que représente leur vocation pédagogique, les concert-lectures et celui-là en particulier, mériteraient plus d'égards ; ils pourraient même, à l'occasion, ajouter au prestige cher au cœur des responsables de Radio-France si, par prestige, ils n'entendaient pas souvent des manifestations qui n'ont que fort peu à voir avec le véritable mérite ou l'intérêt musical. Quand Lorin Maazel (c'était le cas en décembre dernier) est invité à diriger un programme Offenbach-Johann Strauss avec l'Orchestre national de France, on peut tout juste trouver cela divertissant et se dire que Karajan, Celibidache ou Frank Pourcel auraient fait aussi bien, mais quand il s'agit d'une œuvre si délicate et périlleuse qu'un interprète défaillant devient irremplaçable, n'est-il pas aisé de discerner où se situe exactement l'événement ?

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

THE JAM

Héros de la classe ouvrière

Pour soutenir son nouvel album, Sound Effects, The Jam a donné quatre concerts à Londres il y a quelques semaines, à guichets fermés. Parce que les textes correspondent à une réalité socio-politique et économique en Angleterre, parce qu'ils mettent en scène les personnages et les situations du quotidien, qu'ils dénoncent avec virulence les contradictions du système, The Jam est un phénomène très anglais. Le public était là pour se gaver d'un rock cinglant, bien sûr, mais aussi, et surtout, pour acclamer un groupe qui traduit sa colère et ses revendications, sa lassitude face aux mensonges et son désir de changement. Ils étaient tous, les adolescents et les plus vieux, debout, le poing levé, solidaires, s'identifiant au trio, chantant avec lui les textes qu'ils connaissaient par cœur, comme l'histoire de cet homme dévoué à un patron qui l'exploite et qui lui annonce un matin, après des années de loyaux services, qu'il n'y a plus de place pour lui alors qu'il attendait une promotion.

En l'espace de quatre ans, The Jam a enregistré cinq albums et une douzaine de *singles* qui se sont régulièrement classés en tête des *charts* anglais. En 1976, Paul Weller (guitare et chant), Bruce Foxton (basse et chant), Rick Buckler (batterie), descendaient leurs amplis et donnaient leurs premiers concerts dans la rue. C'était le début du punk-rock, et ils s'en distinguaient par leur attitude et leur musique qui faisaient référence aux groupes mods, les Who en particulier, et au rythm'n blues du début des années 60. Grâce à l'intelligence de son inspiration, Paul Weller s'affirmait très vite comme un auteur-compositeur de talent, un poète du rock dans la tradition prestigieuse des *working-class heroes*, et trois ans plus tard The Jam allait s'imposer logiquement comme le chef de file, et, en fait, le seul groupe consistant, du « mod revival » qui gagnait l'Angleterre.

Présenté par le père de Paul Weller, qui est aussi le manager du groupe, The Jam donne la mesure d'un rock qui s'inscrit parfaitement dans le ton du moment et dans le cours de l'histoire, avec ses mélodies acidulées, joliment excentriques, ses chansons très pop dans l'esprit, ses anglicismes teintés de rhythm'n blues, avec la guitare incisive et la voix typée de Paul Weller, avec enfin la conscience et l'énergie d'un groupe cohérent dont on saisit mal l'importance en France.

ALAIN WAIS.

★ Disque : Sound Effects, Polydor 2442183.

Téléphone en tournée

Après une longue absence des scènes françaises, qu'ils ont mise à profit pour se produire à l'étranger, les musiciens de Téléphone reprennent la route pour effectuer une tournée qui passera, pendant deux mois, par une trentaine de villes dans l'Hexagone, ainsi que par la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Téléphone, qui s'impose comme le plus populaire des groupes français et l'un des plus gros « vendeurs » nationaux, jouera dans des salles pouvant accueillir entre trois mille et huit mille personnes :

Le 9 janvier, à Melun ; le 10 au Mans ; le 13, à Rouen ; le 14, à Orléans ; le 15, à Rennes ; le 16, à Quimper ; le 17, à Nantes, le 19, à Limoges ; le 20, à Clermont-Ferrand ; le 21, à Dijon ; le 22, à Besançon ; le 23, à Reims ; le 24, à Lille ; le 26, à Bordeaux ; le 27, à Pau ; le 28, à Toulouse ; le 30, à Montpellier ; le 31, à Marseille ; les 1er et 2 février, à Nice ; le 3, à Lyon ; le 4, à Grenoble ; le 5, à Douvaine ; le 6, à Mulhouse ; le 7, à Strasbourg ; le 9, à Bruxelles ; le 11, à Nancy ; le 12, à Sarrebruck ; le 13, à Karlsruhe ; le 14, à Stuttgard ; les 15 et 17 à Paris ; le 18, à St-Ouen. — A. W.

PATRIMOINE

Des précisions de M. Pierre Ponsich

Après la publication, à propos de l'affaire des fresques de Casenoves (le Monde *du 11 décembre 1980), de l'entretien de Jean-François Brousse avec M. Pierre Ponsich, conservateur des antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, celui-ci nous fait part de deux éléments susceptibles de tempérer son pessimisme sur le problème des exportations d'œuvres d'art.*

Au début de la présente année, j'ai été alerté par la direction des Musées de France et par le service des monuments historiques, au sujet d'un chapiteau qui paraissait provenir de Saint-Michel-de-Cuxà et qui venait d'être vendu à un Américain par une galerie parisienne. Il s'agissait effectivement d'une œuvre due au second atelier de Cuxà, dont j'ai ainsi pu obtenir l'achat par le département des Pyrénées-Orientales. Ce chapiteau est actuellement déposé au Musée du Louvre en attendant sa réexpédition en Roussillon.

D'autre part, le 23 octobre dernier, une commission, spécialement réunie au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de M. Pattyn, directeur du patrimoine, pour s'occuper du cloître de Saint-Genis-des-Fontaines, vient d'apporter une contribution qui pourrait s'avérer décisive pour la solution de ce vieux problème. On sait que les deux tiers de ce cloître roman roussillonnais ont été achetés et démontés, en 1924, par le fameux antiquaire Gouvert — déjà exportateur du cloître de Cuxà — puis revendus pour partie au Musée de Philadelphie (U.S.A.), pour partie à un banquier grec, propriétaire du château des Mesnuls (Seine-et-Oise). Cette commission vient de mettre au point le processus par lequel le cloître des Mesnuls, actuellement en vente, devrait pouvoir regagner sa patrie et son site d'origine, avec la participation financière de l'Etat, du département des Pyrénées-Orientales, de l'établissement public régional du Languedoc-Roussillon et de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines (...)

L'actuelle direction des Musées de France vient de faire très exactement ce que l'on eût été en droit d'attendre de ses prédécesseurs à l'époque de l'affaire de Casenoves.

EXPOSITIONS

Dessins de Barnett Newman

Noir et blanc

De l'encre et du papier, du noir et des feuilles blanches, du peint et du non-peint. Le peint : la traversée du pinceau dans un mouvement de haut en bas, ample et contrôlé, le glissement du noir appuyé ici, léger là, fluide, ligneux, transparent, charnel, vivant, tour à tour contracté et dissous, en bordure de la faille ; et du non-peint : le « zip », les « zips ». Le zip, un terme un peu trop primesautier pour résumer une affaire sérieuse, un mot un rien « pop » avec cette idée bien concrète de fermeture éclair, mais qui dit bien pourtant ce qu'il veut dire, en l'occurrence une ouverture fulgurante sur le fond du papier, sur le dessous ramené devant.

Ce sont des dessins si l'on veut, mais pas au sens classique du mot. Chez Barnett Newman, le dessin ne cerne pas, n'enferme pas, ne sert pas à définir des formes, pas plus qu'il ne participe à une « composition ». Il est la forme et la couleur à la fois, au service d'une recherche d'espace, non pas d'un bout, d'un carré d'espace, mais d'un espace infini, de méditation, d'un lieu complexe dans sa dignité réductrice.

Ce travail sur papier remonte à un temps où l'économie de moyens, la réduction, donnaient du sens et de la profondeur aux surfaces, où le déplacement tranquille de la main sur la feuille se chargeait de toutes les richesses de la pensée et de la réflexion. Terrain de recherche et d'expérience humaine, le dessin chez Newman est tout sauf anonyme, il faut le rappeler, tant on a vu depuis défiler des pages et des pages de rayures et d'espaces squelettiques, mécaniquement orchestrés.

Les œuvres sur papier de Newman, que l'on connaissait mal — elles n'ont pas souvent été exposées, et jamais aussi complètement, — sont belles dans leurs éblouissants développements du drame qui se noue autour de l'ombre et de la lumière toujours recommencée dans la nuit. Et passionnantes pour l'histoire de l'artiste dont elles constituent une sorte de journal presque intime, plus libre, plus immédiat, que les peintures qui viennent après. Ces dessins qui débouchent sur les grandes toiles, sur les grands champs colorés que l'on sait « zipés » eux aussi, ne sont pas pourtant des esquisses préparatoires, ni des croquis. Ils sont, pour eux-mêmes, en soi, champ d'investigation, terrain d'expériences multiples, à des moments cruciaux du cheminement de l'artiste. La plupart datent de 1944-1946 et de 1959-1960. Ils se situent eux aussi de part et d'autre d'une faille. Pendant cinq ans, dans les années 50, rejeté de la scène artistique américaine, Barnett Newman s'était arrêté de peindre, pour réfléchir.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 17 janvier.

VARIÉTÉS

Michel Hermon

En se faisant le chantre d'une sorte de réalisme homosexuel qui étendrait son espace entre les contre-allées des Tuileries et le métro Stalingrad, le comédien et metteur en scène de théâtre Michel Hermon s'est lancé dans l'aventure de la chanson et a créé ces derniers mois un incontestable phénomène de curiosité.

A l'égard du discours lui-même, proclamé d'une manière aussi ferme et continue pour la première fois en France dans un tour de chant, il n'y a évidemment rien à dire. Ce qui frappe, c'est la forme choisie pour ce discours. Rien à voir ici avec la superbe des rockers décadents des années 70 roulant leur vice avec un lyrisme débridé et de grands éclats, avec un dépassement de soi et une libération de signes, réfléchissant sur eux-mêmes et sur la réalité qui les entourait. Rien à voir non plus avec les couleurs, l'extravagance moderne que l'on trouve chez Nina Hagen. Tout comme Ingrid Caven, Michel Hermon propose le style maniéré, la théâtralisation glacée, hors du temps, la nostalgie du Berlin décadent de la fin des années 20. Les textes et la musique sont, certes, bien écrits et s'imbriquent parfaitement, mais c'est si vieux, dans une forme héritée des années 30 et 40, que la dérision continuellement voulue ne passe pas toujours, se bloque en chemin, et le jeu se réduit alors à celui d'un miroir complaisant, au clin d'œil destiné à une coterie, à de l'apitoiement molasson et au repli sur soi.

CLAUDE FLÉOUTER.

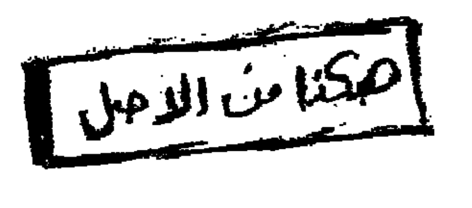
★ Petit Forum des Halles, 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ **Un petit tableau d'Eugène Boudin, « la Plage de Trouville », a été volé au musée de l'Ulster, à Belfast, probablement le 6 décembre, apprend-on de source officielle. Le tableau, qui avait été prêté par la National Gallery de Londres, est estimé à 30 000 livres (environ 300 000 francs).**

■ **Le prix de la Société nationale des critiques de cinéma américains est allé à « Melvin and Howard », de Jonathan Demme. Martin Scorsese, pour « Raging Bull », a été déclaré meilleur metteur en scène de l'année, Peter O'Toole meilleur acteur et Sissy Spacek meilleure actrice.**

■ **Le prix Maurice-Ravel, attribué par la Fondation Maurice-Ravel, que préside M. Emmanuel Bondeville, a été décerné au compositeur et chef d'orchestre Manuel Rosenthal.**



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Mort de Pantalon.
American Center (633-51-26), 21 h. : The Survivor and the Translator.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Michel Hermon chante.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steack.
Galerie-Théâtre (551-00-85), 20 h. 45 : Colporteur d'images.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser, parce que.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien, de Pinter.

Vendredi 9 janvier

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Partage de midi.
Odéon (325-70-32), 20 h. : Dom Juan.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : La métaphysique dans la peinture italienne. — Cinéma, 19 h. : Le cinéma expérimental des années 1964-1967. — Musique, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Yo Yo Ma, violoncelle (Schubert, Franck, Kreisler) ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : Les spirites se mettent à table ; 21 h. 15 : les Voyageurs de carton.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : Malavika ; 21 h. : la Vie en douce ; 23 h. : Esterisme. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Le Père Noël est une ordure.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : Festival de clowns.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Compartiment non-fumeurs ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : la Matiouette. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : Dernière prosopopée.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : la Nuit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : l'Evangile selon saint Marc.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Un pavé dans les nuages. — Amphi, 21 h. : Il faut que Cléo parte.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Dérision (Jacoby, mime).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre des Cinq-Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 21 h. 45 : les Jumelles.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 et 21 h. 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : Katiouchka ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Astrud et Claude ; 23 h. : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Panon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : M. Lorca ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Croq'Diamants (272-20-06), 19 h. 30 : Ça boum... Pascadel ? ; 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Fétichiste.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : L. Dalmassot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : B. Arnac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 et 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 45 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30 : Fico.
Tanière (337-74-39) 20 h. 45 : Salin et Lacombe.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : M.-Th. Orain ; 23 h. 30 : P. Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les concerts

Palais des congrès, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schumann).
Salle Cortot, 21 h. : Magda Tagliaferro, cours d'interprétation pianistique.
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental P. Fournillier, sol. G. Poulet (Bach, Haydn, Grieg, C. P. E. Bach).

La danse

C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 45 : Bharata Natyam, danse de l'Inde du Sud.
Studio d'En-Face (238-16-78), 21 h. : Diane Elliot et Ted Kalmon.

Comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Dieux du dimanche, de R. Lucot ; 19 h. : The Kids are all right, de J. Stein ; 21 h. : Rock and Roll, de F. Sears.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Entrée de service, de R. Thomas ; 17 h. : les Gangsters, de S. Hayers ; 19 h. : la Mandragore, d'A. Lattuada.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BANQUIERE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA BOUM (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (246-88-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Passy, 16e (288-62-34).
BRUXELLES TRANSIT (Belg., v. Yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42).
BYE BYE BRESIL (Brésil, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUCHEMAR (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LES CHARLOTS CONTRE DRACULA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CIGALA (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DROLES DE COUPLES (It.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ETE DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Lumière, 9e (246-49-07).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
FRAYEURS (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (326-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ASPHALTE, film français de Denis Amar : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FAIM DU MONDE, film français de Théo Robichet : La Clef, 5e (337-90-90).
LES FOURBERIES DE SCAPIN, film français de Roger Coggio : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'OR DANS LA MONTAGNE, film italien de Ermanno Olmi : (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — (V.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA TOUR EIFFEL EN OTAGE, film américain de Claudio Guzman : (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

cinémas

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée 8e (359-29-46). Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens 14e (329-83-11), Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JUSTOCOEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Saint-Germain-Village 5e (633-78-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann 9e (770-47-55).
MANHATTAN (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38).
NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18).
OUBLIER VENISE (It.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), Pagode 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.o. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE REBELLE (Fr.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.
RENDEZ-MOI MA PEAU (Fr.) : Biarritz 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise 11e (700-89-16) h. sp. ; Studio de l'Etoile 17e (380-19-93) h. sp.
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It.), v. it. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SHINING (A.) (*), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
SI JE TE CHERCHE, JE ME TROUVE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
STARDUST MEMORIES (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13 (707-12-28).
SUPERMAN II (A.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Wepler, 18e (522-46-01).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE TROUPEAU (Turc, v. o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN DROLE DE FLIC (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.o./V.f. : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
WEISSE REISE (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33). H. sp.
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : la Première Charge à la machette.
40 COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Show Boat.
HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantage.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS (Saturnin Fabre, Jean Gabin), Action-République, 11e (805-51-33) : Tricoche et Cacolet ; Messieurs les Ronds-de-Cuir. — Studio 43, 9e (770-63-40) (Raimu), en alternance : la Femme du boulanger, la Fille du puisatier, la Chaste Suzanne, Marius, Fanny, César. — Olympic, 14e (542-67-42) (G. Morlay, M. Balin) : Haut le vent ; L'assassin a peur la nuit.
HOMMAGE A TROIS CINEASTES (Vysotsky, Choukchine, Chepitko) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : l'Unique ; l'Obier rouge ; l'Ascension.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Arsenic et vieilles dentelles.
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 15 et 22 h. 15 : le Rebelle ; 20 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer ; 22 h. 45 : les Damnés.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 + 0 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), 18 h. 15 : Vera Cruz ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Marathon Man ; 0 h. 20 : les Diables. — 17 h. 50 : Persona ; 19 h. 45 : le Dernier Nabab ; 22 h. et 0 h. 10 : Jeremiah Johnson.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), (v.f./v.o.) : en alternance : la Flûte à six schtroumpfs ; les Voyages de Gulliver ; le Chat botté ; Psychose ; Satyricon ; Délivrance ; les 1001 Nuits ; Music Lovers ; Tommy ; Une étoile est née.
FESTIVAL DU RIRE (v.o.), Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Themroc ; le Dernier Round ; les Conscrits ; Papa d'un jour.
CARNE - PREVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44) : en alternance : les Visiteurs du soir ; les Portes de la nuit ; les Enfants du Paradis.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v.o., en alternance : le Voleur de Bagdad, Rencontres avec des hommes remarquables, Dersou Ouzala, Docteur Folamour, A.C.D.C. le film, Macbeth, Je t'aime moi non plus, Nos plus belles années, Funny Girls, Peau d'Ane (F.), Dessins animés Tex Avery
LES STARS DES ANNEES 30, Olympic, 14e (542-67-42) : Berlin Express.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une chance en moins, un bébé en plus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : S.A.R.L. ou société amoureuse à responsabilité limitée.
De M. Mithois (réal. : Christian-Jaque) ; avec J.-P. Darras, J. Balutin, D. Auteuil...
Saint-Truc, riche diamantaire ruiné par les femmes, espère se venger de ses déboires amoureux. Il engage un légionnaire démobilisé et passe une petite annonce : « Homme jeune et beau, cherche femme jeune et riche en vue mariage. »
21 h 55 Magazine : Pleins feux.
De J. Artur.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Fiancés de l'Empire.
De J. Doniol-Valcroze. III. Les idées claires. *Clarisse tente d'oublier Maxime, qui s'est fiancé avec sa sœur Odile. Un ancien amant de Clarisse tente de troubler la confiance qu'a Odile en sa sœur. On est en 1809, l'Empire est à son apogée, mais la situation économique est mauvaise.*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Et si on parlait aussi des hommes ?
Avec B. Blier (Beau-père), *C. Collange* (Ça va les hommes ?), *A.-M. Dardigna* (les Châteaux d'Eros ou les Infortunes du sexe des femmes), *B. Jaulin* (Mon Thibaud), *J.-J. Pauvert* (Anthologie des lectures érotiques).
22 h 55 Journal.
23 h 10 Ciné-club (cycle John Ford) : Qu'elle était verte ma vallée.
Film américain, de J. Ford (1940) ; avec W. Pidgeon, M. O'Hara, D. Crisp, A. Lee, R. Mac Dowall, J. Loder. (N. Rediffusion.)
L'histoire d'une famille de mineurs du Pays de Galles, à la fin du dix-neuvième siècle, à travers les souvenirs d'un de ses membres. Reconstitution réaliste du temps passé, selon les fluctuations de la mémoire. Chronique chaleureuse d'un groupe social. Maîtrise, puissance de la mise en scène

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais ; des livres pour nous
18 h 55 Tribune libre
La FEN (Fédération de l'éducation nationale)
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Hashimoto : le festival des poupées.
20 h Les jeux
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi
Detroit. L'empire contre-attaque. La crise de l'industrie automobile américaine.
21 h 30 Histoire de la pelote basque
De J. Ricaud, réal. E. Monino.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa

FRANCE - CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : « Les relations Terre-Lune », par le professeur Pierre Auger de l'Académie des sciences, avec G. Swetlowsky et J. Kowalewski
20 h., Emission médicale (en liaison avec TF 1) : « Le nez, la respiration, et l'odorat », par Igor Barrère, avec le professeur Jost et le Dr Mac-Léod.
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : 1970-1980.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 8 en fa majeur » ; « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur » ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur », de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Pinchas Steinberg, avec Rudolf Serkin, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches Geneviève Joy et Jacqueline Robin, pianos (Milhaud, Debussy, Dutilleux) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Hans Pfitzner dirige Beethoven (« la Pastorale ») : 0 h. 5, Jazz Forum

Samedi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
Raie pochée à la vinaigrette.
12 h 45 La vie commence demain.
Orientation après la troisième.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Dessin animé ; 14 h 20 Deux ans de vacances ; 15 h 10 Plume d'élan ; 15 h 19 Le magazine de l'aventure ; 16 h Maya l'abeille ; 16 h 20 Temps X ; 16 h. 55 L'univers de l'objet ; 17 h 23 L'incroyable Hulk.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Mort Shuman
21 h 35 Série : Rebecca.
De D. du Maurier ; avec J. Brett, J. David, A. Massey, T. Hardiman...
Troisième épisode — *Le bal costumé de Manderley est le premier grand événement de la nouvelle madame de Winter. Il va tourner à la catastrophe*
22 h 30 Les rois du rock'n roll.
Vingt-cinq ans de jeunesse, une récapitulation du phénomène musical à partir de reportages, interviews, répétitions et concerts.
23 h 30 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Paupiettes de poulet ; potage de lotte.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les Indiens et les animaux.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Fiancés de l'Empire.
De J. Doniol-Valcroze. IV. L'enlèvement. *Clarisse Duruy, enlevée dans la nuit du 12 mai 1810, se retrouve après cinq jours de voyage épuisant dans les bureaux du ministère de la police*
21 h 35 : Divertissement : Celle qui danse.
Bâti sur une histoire simplette, une émission de variétés où l'on voit L. Boullet, C. Carrel, M. Berger, F. Gall, Plastic Bertrand et bien d'autres encore
22 h 35 Document : Les carnets de l'aventure.
On verra Jean-Marc Boivin dans ses trois disciplines : le ski (avec la descente du sommet du Cervin) ; l'ascension (la face nord du même sommet), et le vol en aile delta.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union
Magazine de l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes
L'agence Labricole, Les ateliers du poète.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Hashimoto pauvres chats.
20 h Les jeux
20 h 30 Le roman du samedi : « La Locandiera »
D'après C. Goldoni, réal. P. Cavara. Avec C. Mori, A. Celentano, P. Villagio...
22 h 15 Journal.
22 h 35 Ciné-regards : Les livres de cinéma.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : 1974-1983, une nouvelle radio-télévision pour la fin du siècle.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... Léopold Sanchez.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1980-1981. Claude Debussy
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : les chanteuses funestes « Hardrock »
14 h. 5, Les samedis de France-Culture — Islande.
16 h. 20, Toulouse musical.
17 h. 30, Islande : l'île aux mille et une sagas, avec Laxness, prix Nobel de littérature 1955, Loftur, historien, Th. Thorgeirsson, écrivain.
19 h. 22, Sélection, par Gisèle Boyer.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., « Joël », de Bernard Mazeas, avec P. Arditi, J. Cornet. Réalisation J.-P. Colas.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique traditionnelle et populaire de Chypre.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères (Walberg, Roger-Roger, Duclos, Hélison, Lorin, Astier, Scholz, Bonneau, Wildman).
7 h. 40, Cocorico'Opérette.
9 h. 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian. Musiques et traditions orales ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions (Strauss, Grünfeld, Beethoven, Brahms) ; 11 h. 45, Musique ancienne ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine (Stockhausen) ; 13 h. 45, Débat ; 14 h. 30, Acoustique musicale
16 h. 15, Concert : Musique au présent (en direct de l'Auditorium 105), « Architectures colorées » (Guézec), « Du bas et du haut » (Monnet) ; « Dans l'ombre du ciel » (Fénelon) ; « Trois petites pièces posthumes » (Schoenberg), par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Jean-Claude Pennetier.
18 h., Comment l'entendez-vous ?, Schumann, par Henri Laborit
20 h. 5, Soirée lyrique (Echanges internationaux) : « I Cavalieri de Ekebu », drame en quatre actes de Riccardo Zandonai, livret de A. Rossato, par les Chœurs (dir. A. Sacchetti), et l'Orchestre symphonique de la R.A.I. de Milan, dir. Maurizio Arena, avec Aldo Bottion, ténor, Marella Parutto, mezzo-soprano, Gianni Galli, soprano, Antonio Boyar, baryton, Leonardo Monreale, basse...
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Phalèse et musique traditionnelle anglaise) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Festival de Besançon (Rameau, Besard, Bach)

Dimanche 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe du baptême de Jésus.
Célébrée en l'église Saint-Jacques-le-Majeur, à Montrouge (Hauts-de-Seine)
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé
15 h 40 Série : Les Buddenbrook.
16 h 40 Sports à la carte.
17 h 50 Série : Columbo.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Cent mille dollars au soleil.
Film français de H. Verneuil (1963), avec J.-P. Belmondo, L. Ventura, R. Kernan, A. Parisy, G. Froebe (N. rediffusion.)
Un chauffeur attaché à une entreprise de transports routiers du Sud marocain s'enfuit, accompagné d'une fille, avec un camion contenant une précieuse cargaison. On le poursuit
Film d'aventures évoquant par moments le Salaire de la peur. *Henri Verneuil fait montre de sa grande virtuosité technique, Belmondo et Lino Ventura tiennent le volant du succès commercial.*
22 h 30 Récital Margalit.
« Danses des compagnons de David », opus 6 pour piano de Robert Schumann.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin : 11 h. 20, Entrez les artistes
12 h 45 Journal.
13 h 25 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant
17 h 5 Feuilleton : Pour tout l'or du Transvaal.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Leader.
(Deuxième partie), de E. Tidyman ; réal. B. Shear.
Manutentionnaire à Chicago en 1936, Vanda prend conscience de la nécessité d'une organisation syndicale, au fur et à mesure que son pouvoir grandit, il perd son intégrité.
22 h 15 : Document : l'égyptologie.
De P. Miquel et P. Bureau.
Un témoignage sur les activités, les travaux des professeurs de l'I.F.A.O. (Institut français d'archéologie orientale), à l'occasion de son centenaire
23 h 10 Le petit théâtre : Monologue.
De S. de Beauvoir
Extrait du recueil de nouvelles publié par Simone de Beauvoir en 1968, sous le titre la Femme rompue. *Réalisé par Josée Dayan et Malka Ribowska.*
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque
15 h 50 Aspect du court-métrage français
« La Lettre », d'E. Lallier
16 h Divertissement : Ecouter le pays chanter
Salvatore écoute Adamo
17 h Prélude à l'après-midi
« L'Oiseau de feu », de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. C. Dutoit, et les danseurs C. Moore, L. Bobitaille et J.-M. Lebeau
18 h 30 Théâtre de toujours : « Les Femmes savantes »
De Molière, mise en scène J. Piat, réal. J. Vernier. Avec P. Dux, J. Eyser, J. Toja, M. Aumont, B. Dhéran...
19 h 40 Spécial DOM-TOM
20 h Série : Benny Hill
20 h 30 Portrait : Marguerite Yourcenar
Par Maurice Dumay, réal. Dirk Sanders.
21 h 35 Cinéma : « Une histoire immortelle »
Film français d'O. Welles (1967), avec O. Welles, J. Moreau, N. Eshley, R. Coggio (rediffusion)
A Macao, en 1880, un riche marchand tente, par volonté de puissance, de rendre vraie une légende qui court dans tous les ports et chez les gens de mer
Réalisé pour la télévision, le premier film en couleurs d'Orson Welles, fidèle à sa mythologie, à son style. Un conte philosophique admirable.
22 h 30 Cinéma de minuit : « Tex Avery »

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental : le sens des fêtes : l'Epiphanie.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h., Messe au collège de Passy-Buzenval à Rueil-Malmaison. Prédication du Père Pelfrène. Chants par la chorale du collège.
11 h., Regards sur la musique : messe de Stravinski.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Festival d'Avignon 80
14 h., Sons : les chanteuses funestes « Hardrock »
14 h. 5, « la Gloire de ton règne ou le Fauteuil en merisier », de Guy Haurey, avec S. Jousset, R. Mollien, C. Looby, M. Dervilla.
16 h. 5, Le lyriscope, par Claude Risac.
17 h. 30, Rencontre avec... René Huyghe.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Vladimir Holan, poète tchèque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert promenade : musique viennoise et légère (Martini, Moscheles, Lehar, Strauss, Tchaikowsky, Keller, Ziehrer, Ivanovici, Linke, Dvorak)
7 h. 40, Dimanche matin : Les classiques favoris ; 8 h., Musiques chorales : « Requiem » de Duruflé par les Chœurs du Saint John's College de Cambridge, dir. G. Guest, avec Stephen Cleobury à l'orgue ; 9 h. 2, Les classiques favoris (Beethoven) ; 9 h. 30, Cantate pour le premier dimanche après l'Epiphanie (Bach) : 10 h. 30, Les classiques favoris (Britten)
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Trio à cordes D 471 » (Schubert) ; « Sextuor à cordes » (Brahms)
12 h. 5, Le jeu des penchants.
12 h. 45, Tons en scène
13 h. 30, Jeunes solistes : Jean-Pierre Baudry, piano, interprète Debussy, Bartok et Baudry
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de Claude Debussy
19 h., Concert de jazz : Le Grand Orchestre de Louis Bellson, et le Grand Orchestre de Mercer Ellington
20 h. 5, Les Grands Concerts d'archives : Cycle Bruno Walter. « Les Noces de Figaro », ouverture en ré majeur et « Concerto pour violon et orchestre n° 3 en sol majeur » (Mozart) ; « Mort et Transfiguration », poème symphonique (Strauss) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms) (extrait du concert de février 1951 par l'Orchestre symphonique de la N.B.C., dir. Bruno Walter, avec J. Szigetti, violon, et l'Orchestre Philharmonique de New-York, dir. Bruno Walter).
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales : Maurice Ravel

Radio-Lille 80 a repris ses émissions

De notre correspondant

Lille. — Les animateurs de Radio-Lille 80, dont le matériel a été saisi à deux reprises en juillet et en décembre 1980, viennent de reprendre leurs émissions dans les locaux de la Maison de la nature et de l'environnement. Le nouveau démarrage a eu lieu le 7 janvier à 18 heures sur les bandes des 93-94 mégahertz. Une nouvelle grille de programmes a été établie : une heure de divertissement et d'informations-services, puis une tranche de libre-expression pour associations jusqu'à 20 h. 30. Suit un bulletin d'information et une rubrique intitulée : « A l'Est quoi de nouveau ? », qui sera consacrée pendant tout le mois de janvier aux communes de l'est de la métropole nord. Au total, en principe, quarante-deux heures d'émissions hebdomadaires.

Les responsables estiment que la saisie du matériel leur a coûté, l'an dernier, 10 000 francs environ. C'est pourquoi ils ont décidé d'organiser leur « défense passive ». Au deuxième étage de la Maison de la nature, les portes ont été renforcées, et elles sont chaque jour soigneusement verrouillées. On se barricade en quelque sorte...

A la suite de la saisie, le dimanche 4 janvier, du matériel de la radio libre flamande Radio-Uylenspiegel, qui émettait à partir du Mont-Cassel, l'association Menschen Lyk Wyder (Décider, vivre et travailler en Flandre) a invité Mme Simone Veil à porter la question du droit d'expression des minorités culturelles sur les ondes officielles à l'ordre du jour de l'Assemblée européenne, et à intervenir auprès du gouvernement français pour lui demander de surseoir aux poursuites engagées contre M. Régis de Mol, président de l'association Menschen Lyk Wyder.

M. de Mol souligne que le Westhoek (arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck) est une province éminemment européenne, lieu de rencontre des mondes germanique et latin, et que les Français de langue flamande n'ont pas accès aux ondes officielles françaises alors que certaines langues importées par les communautés de travailleurs immigrés de la région ont droit à un légitime temps d'antenne sur les ondes françaises. M. de Mol précise que les programmes de Radio-Uylenspiegel ont toujours été strictement culturels et que toutes ses demandes adressées aux stations régionales ont essuyé des refus.

G. S.

M. STOLERU ET FR 3-LORRAINE (suite)

La direction régionale de FR 3-Lorraine-Champagne-Ardenne a fait savoir jeudi 8 janvier, que, à la suite des incidents qui l'ont opposée, à propos de l'opération « Noël à Saint-Dié », à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, vice-président du conseil général des Vosges (*le Monde* des 23, 24, 25, 27, 28-29 décembre), celui-ci « *vient de faire interdire la fabrication des émissions sur le travail manuel* » confiées à la station, « *amputant ainsi la région d'une partie de ses ressources commerciales pour 1981* ».

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 9 JANVIER

— *M. Claude Cheysson*, membre de la Commission des Communautés européennes, participe à une édition spéciale consacrée à l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, sur France-Inter à 19 h. 15.

SAMEDI 10 JANVIER

— « Béton », la maladie des grands ensembles, est le thème du magazine « Vécu » sur France-Inter à 12 heures.

— *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

DIMANCHE 11 JANVIER

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LES VŒUX DE RADIO-LIBRE AVIGNON

Radio-Libre Avignon, qui s'était déjà manifestée il y a quelques semaines pour « la défense de l'université d'Avignon », a réalisé cinq heures d'émission consécutives le mercredi 31 décembre entre 22 heures et 3 heures du matin. Ainsi sur 101 MHz modulation de fréquence, les auditeurs avignonnais ont pu entendre M. Dominique Taddeï, député socialiste du Vaucluse, adjoint au maire, leur présenter ses vœux sur le coup de minuit en direct. Le groupe Basoche assurait l'animation musicale de cette émission non-stop au cours de laquelle des représentants de la Ligue des droits de l'homme, des Œuvres laïques et du Secours populaire ont pris successivement la parole. L'équipe de Radio-Libre Avignon, qui devait émettre à nouveau prochainement, entend « *apporter quelque chose de nouveau dans un monde où l'actualité devient de plus en plus pessimiste* ». — J. L.

PRESSE

PROTESTATION DE LA C.G.C. CONTRE LA MUTATION D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL AU « FIGARO »

Le syndicat des journalistes C.G.C. proteste contre la « *suspension de ses fonctions au* Figaro » du délégué syndical C.G.C. de l'Agence générale de presse et d'information (AGPI), M. Bernard Petitjean.

Considérant que l'AGPI et *le Figaro* forment une seule entité économique, la C.G.C. avait présenté M. Petitjean parmi ses candidats à l'élection du comité d'entreprise du *Figaro*, qui doit avoir lieu le 15 janvier. « *Par mesure de représailles* », estime la C.G.C., M. Petitjean a été informé qu'on le déchargeait de ses fonctions au *Figaro* et qu'il était désigné pour une « *mission de longue durée* » au quotidien *France-Antilles*.

La direction du *Figaro* indique de son côté que M. Petitjean « *n'est pas suspendu* », mais que, « *embauché au service de l'A.G.P.I.* », il doit répondre aux besoins des clients de l'A.G.P.I.

Pour la C.G.C. et les syndicats S.N.J. et C.F.D.T., qui ont réuni les journalistes du *Figaro*, la direction a pris « *une mesure de rétorsion* » contre un délégué syndical, qui constitue aussi un pas de plus vers le « *démantèlement de la rédaction de leur journal* ».

MORT DE LUCIENNE MALLEZ

Nous apprenons la mort de Mme Jean Mallez, née Lucienne Simeon, qui depuis 1948 appartenait au service du central téléphonique du Monde. *Ses obsèques auront lieu le samedi 10 janvier, à 8 h. 30, à Notre-Dame d'Auteuil.*

Elle avait consacré sa jeunesse, puis toute sa vie à ce journal. Lucienne y était entrée à vingt-huit ans, elle officiait au standard il y a peu encore. Elle nous a quittés hier à soixante ans, victime d'un mal implacable dont elle avait supporté les affres avec un héroïsme de petit soldat. Pour ceux de l'équipe fanatique qui, au lendemain de la guerre, à l'époque d'Hubert Beuve-Méry, couchaient littéralement rue des Italiens, elle fut, après « Rose », l'irremplaçable, celle qui recueillit ou transmit leurs premiers articles, leurs premiers messages, souvent la bonne fée de leurs affaires de cœur. Au fur et à mesure que *le Monde* prit sa ligne de vol, elle personnifia le fil qui reliait à la maison les voyageurs d'au-delà des mers, de la neige ou des sables. Voix toujours chaude à nos oreilles, même lointaine et qu'il faisait bon obtenir. Lucienne n'était pas seulement une voix. Elle était très jolie de sa personne avec de grands yeux noirs et une douceur de petit oiseau fugitif qui lui donnait tout son charme et que nous pleurons aujourd'hui.

O. M.

● *Selon une source syndicale, neuf licenciements auraient lieu prochainement au quotidien* France-soir. — La direction du personnel a confirmé cette décision, indiquant qu'une note d'information a été envoyée dans ce sens aux délégués du personnel et délégués du comité d'entreprise. Ces licenciements, précise-t-on de même source, seront annoncés officiellement lors de la prochaine réunion du comité d'entreprise, le 14 janvier.

Les salariés concernés, précise-t-on de source syndicale, seraient un rédacteur en chef, un secrétaire de rédaction, un reporter photo, trois reporters, et du côté administratif deux personnes du service commercial, dont le responsable du service, et enfin la collaboratrice d'un directeur technique.

Les motifs invoqués par la direction sont, d'une part, le déficit croissant du journal (8 millions de francs en 1980, ajoutés au déficit de 60 millions de francs enregistré de juillet 1976 au 31 décembre 1979), d'autre part, la direction de *France-Soir* fait état d'une régression importante de la diffusion : 422 000 exemplaires en 1979, contre 469 000 en 1978.



INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Un voyage en Extrême-Orient

Dans le vaste univers de la curiosité, les objets d'Extrême-Orient gardent un incomparable prestige. Depuis plus de trois siècle, d'abord déversées par les compagnies des Indes, les porcelaines chinoises tiennent une place de choix dans les vitrines des amateurs européens.

Pour les pièces sculptées, telles qu'ivoires ou pierres dures, l'invasion tourne aujourd'hui au péril jaune quand aux apports traditionnels se mêlent les fabrications « made in Honkong », sans parler des ivoires qui n'en sont pas et des jades baptisés « coréens », qui ne sont que vulgaire serpentine, comme nous en avertit le livre savant de Tardy et Dina Level, monument de la gemmologie moderne (1).

Quant aux céramiques anciennes, elles sont généralement trop difficiles à refaire à l'identique pour que les faussaires puissent en tirer profit. Il convient, toutefois, de se méfier des chevaux, chameaux et danseuses en terre cuite de l'époque Tang (618-907) qui apparaissent parfois sur le marché, mais dont la glaçure permet de déceler l'origine douteuse ; certains modèles anciens sont officiellement reproduits en Chine populaire par des artisans spécialisés, mais ils portent alors sous le socle un cachet révélateur.

Arrêtons pour l'instant nos regards sur les porcelaines, dont l'authenticité ne peut être mise en cause et qui sont, cependant, accessibles à des prix raisonnables. On peut acquérir à partir de 50 F des petites coupes dix-neuxième et autres pièces « semi-antique », disent les Chinois — pour signifier qu'elles ont moins de cent ans d'âge, car, en principe, tout ce qui a plus d'un siècle ne peut franchir la muraille de Chine.

Bols en porcelaine blanche à décor bleu, vases céladon, service de la famille verte ou rose, pots à gingembre à fleurs de prunier, chimères en blanc, statuettes en biscuit, porcelaines japonaises de Kakiemon ou d'Imari... On reste ébloui par la variété des formes et des couleurs. L'éventail des prix est à la mesure de cette diversité.

Pour s'y retrouver dans ce labyrinthe, *l'Argus des objets d'Extrême-Orient* — un des meilleurs du genre paru chez Balland — nous propose un précieux fil conducteur, avec trois cents photos légendées, rien que pour les céramiques, avec les prix 1980 (2).

Pour moins de 500 F en salle des ventes, ou chez les antiquaires spécialisés, on trouve des bols et vases du siècle dernier et même des assiettes de la Compagnie des Indes fin dix-huitième. On a donné à l'Hôtel Drouot, le 19 décembre dernier, 480 F pour une petite corbeille en porcelaine émaillée corail, 550 F pour une statuette (26 cm) d'époque Kien-Long (1735-1795), 650 F pour deux salières polychromes.

De 1 000 à 6 000 F le choix s'élargit aux pièces si variées de l'époque Kang-Hi (1662-1722). Dans cette gamme de prix j'ai vu chez les spécialistes de la rue de Beaune des porcelaines monochromes de qualité, et pour 1 200 F pièce des petites assiettes creuses à décor bleu-blanc (chez Mirma Myers). Au marché Paul-Bert à Saint-Ouen, Robert Bellet propose des coupelles céladon en grés porcelaineux de 3 000 à 5 000 F ainsi qu'une grande coupe en porcelaine « foie de mulet » début dix-huitième à 2 500 F.

Citons encore quelques adjudications récentes : 1 400 F pour un Wenzhang, dieu de la littérature, avec son pinceau à la main, en porcelaine polychrome sur socle en forme de dauphin ; 2 100 F pour une bouteille en porcelaine rose tendre dit « rose Dubarry » ; 2 800 F pour un vase de forme boule en porcelaine craquelée dix-huitième ; 3 400 F pour un vase décoré d'émaux de la famille rose ; 7 000 F pour un bol en porcelaine émaillée jaune décoré de dragons verts fin dix-septième.

En continuant à monter l'échelle des prix ou sautera vite au-dessus de 19 000 F pour les premières porcelaines de l'époque Song (960-1279), les merveilleuses coupes de l'époque Ming (1368-1644), ou les porcelaines japonaises décorées d'émaux polychromes. Et pour les pièces encore plus rares le cap du million de francs est bientôt franchi.

Une fabuleuse collection

Allons tout de suite au plus haut de la gamme avec la vente de la collection de l'honorable Monsieur Chow, antiquaire de Shanghai, mort à Genève en mai dernier. Ce marchand de l'ancienne Chine s'était lié d'amitié avec l'expert français Michel Beurdeley — et, selon ses dernières volontés, c'est à celui-ci qu'il a confié le soin de dresser l'inventaire de ses trésors, pour en assurer la vente en association avec Sotheby. C'est la première fois qu'un expert français en art chinois officiait pour le compte de la grande maison britannique. (Alors que nos commissaires-priseurs se déchirent en vaines querelles, le fait mérite d'être souligné.) C'est ainsi que le 25 novembre dernier, à Hong-kong, dans le grand salon de l'hôtel Furama, les rivalités d'enchères entre les derniers survivants de la Chine capitaliste et les plus grands marchands de Londres et de New-York ont fait monter les prix à des sommets himalayens.

Dépassant de très loin les estimations, le record toutes catégories a été atteint à 4 800 000 francs (plus 10 % de frais) pour un bol du quinzième siècle de 8,2 centimètres de diamètre, décoré d'un coq et d'une poule picorant parmi des pivoines. Une petite coupe (7,7 centimètres de haut) a trouvé preneur à 4 200 000 francs, et à 2 200 000 francs un bol bleu moucheté décoré de dragons est revenu à un autre amateur de Hongkong, également nommé M. Chow.

Bien sûr il s'agissait de cent soixante-quinze pièces de porcelaine sélectionnées pendant toute une vie et rassemblées dans une fabuleuse collection, entièrement constituée avant 1949. Une deuxième vente Chow composée de blancs de Chine est prévue à Hongkong en mai prochain, à nouveau organisée par Sotheby avec Michel Beurdeley.

C'est dire que les porcelaines chinoises n'ont pas fini de faire courir les amateurs fervents.

GERSAINT.

(1) *Les Pierres Précieuses* par Tardy et Dina Level, préface et photos de H.J. Schubnel, diffusé par les éditions de l'Amateur, 99, rue de Richelieu, 75001 ; 300 F environ (voir *le Monde* du 18 décembre 1980).

(2) *Argus des objets d'Extrême-Orient* par Nicole Lahmani, Editions Balland Diffusion, Belfond Tome 1 : 148 F environ.

FOIRES ET SALONS

LE CRES (34) : Antiquités, 9-12 janvier. - BORDEAUX-LAINE : Antiquités, brocante, 10-18 janvier. - PARIS, PORTE CHAMPERRET : IXe Brocante de Paris, 23 janvier-1er février. - LA DEFENSE (Tour Fiat) : Foire aux collectionneurs, 23 janvier, 1er février. - SAMOIS-SUR-SEINE (77) : Marché aux puces, 25 janvier. - GRENOBLE : Salon européen des Antiquaires 29 janvier, 2 février. - ENGHIEN-LES-BAINS (95) : Antiquaires du Val-d'Oise, 31 janvier, 1, 2 février. - BOURGES : Antiquités, brocante 7-9 février. - BORDEAUX-LAC : Salon des Antiquaires, 6-15 février. - PROVINS (77) : Antiquités, brocante, 6, 7 8 février. - DRAGUIGNAN : Brocante, 6, 7, 8 février.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Relatif à la fixation du plafond-limite de classement pour les vins à appellation contrôlée « champagne » ;

● Modifiant le décret du 5 avril 1968 relatif à l'application de l'article 10 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ;

● Modifiant et prorogeant le décret du 15 mars 1979 relatif aux mesures d'aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales dans certaines parties du territoire.

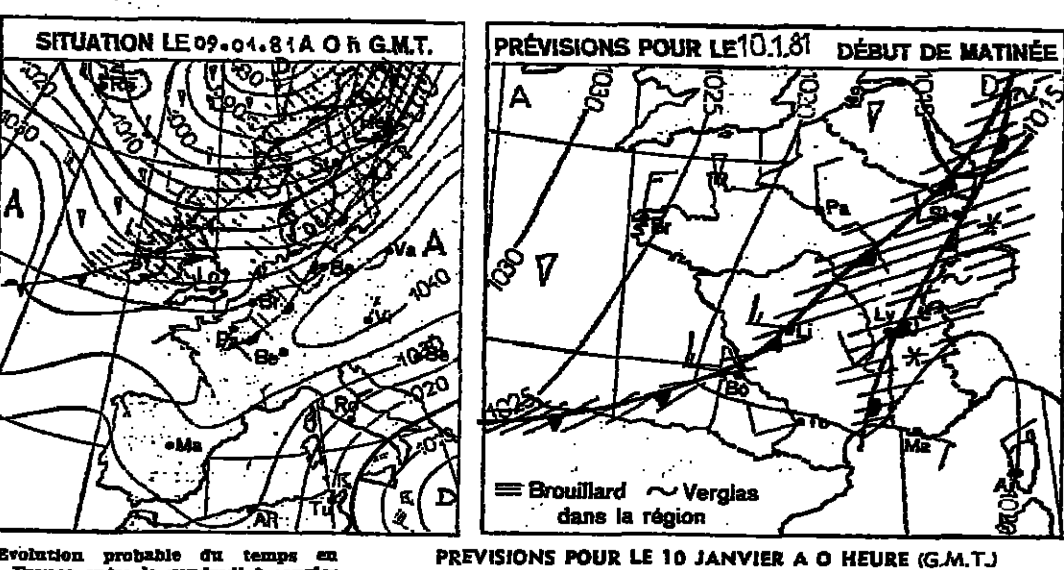
DES ARRETES

● Relatif aux conditions et modalités de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux assujettis établis hors de France ;

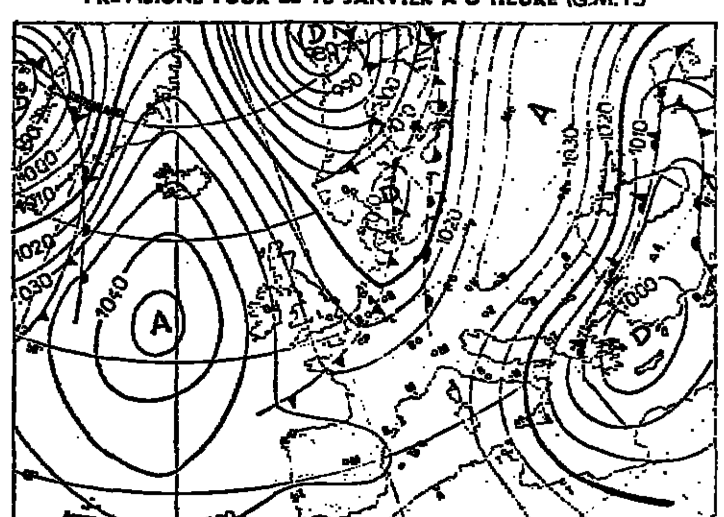
● Modifiant un précédent arrêté constituant la réserve nationale de chasse de Chizé ;

● Portant fixation des taux de cotisation du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour 1981 et de la part des ressources affectées à chaque catégorie de charges de ce régime.

MÉTÉOROLOGIE



PREVISIONS POUR LE 10 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 janvier à 0 heure et le samedi 10 janvier à 24 heures :

Le secteur chaud d'une perturbation apporte sur l'Europe occidentale un adoucissement temporaire, mais une nouvelle invasion d'air froid se développera de l'Islande à la Méditerranée occidentale, à travers les îles Britanniques et la France.

Samedi 10 janvier, sur l'ensemble du pays, le temps sera médiocre, souvent très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses. Des chutes de neige auront lieu sur le Massif Central, l'Est et le Nord-Est, ainsi que sur les Pyrénées. Des averses de neige se produiront également sur la Flandre et le nord du Bassin parisien au cours de la soirée. On observera toutefois quelques périodes ensoleillées assez belles en début de journée sur le sud des Alpes, la Provence et la Corse. Des éclaircies apparaîtront également sur la Bretagne, la Vendée et le Bassin parisien dans un flux de secteur nord frais et instable qui débutera le matin au nord de la Loire et gagnera en début de nuit la plus grande partie du pays. Dans le Midi méditerranéen, le mistral et la tramontane s'établiront en fin de journée. Signalons enfin que de nouvelles chutes de neige entraîneront dans les Alpes du Nord une accentuation du risque d'avalanches.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 janvier, à 7 heures, de 1 033,3 millibars, soit 775 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 5 et —7 degrés ; Biarritz, 7 et 0 ; Bordeaux, 6 et 3 ; Bourges, 2 et 1 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 1 et —5 ; Dijon, 1 et —1 ; Grenoble, 1 et —10 ; Lille, 3 et 3 ; Lyon, 0 et —8 ; Marseille, 5 et —4 ; Nancy, 0 et —1 ; Nantes, 8 et 7 ; Nice, 8 et —1 ; Paris-Le Bourget, 4 et 3 ; Pau, 7 et —3 ; Perpignan, 8 et 3 ; Rennes, 8 et 7 ; Strasbourg, 2 et —3 ; Tours, 4 et 5 ; Toulouse, 6 et —3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 7 degrés ; Amsterdam, 3 et 3 ; Athènes, 6 et 3 ; Berlin, —6 et —7 ; Bonn, 1 et 0 ; Bruxelles, 2 et 2 ; Le Caire, 18 et 9 ; Iles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, —4 et —2 ; Genève, —1 et —11 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 14 et —3 ; Moscou, —13 et —7 ; Nairobi, 27 et 1 ; New-York, —7 et —14 ; Palma-de-Majorque, 10 et 2 ; Rome, 2 et —1 ; Stockholm, —2 et —2.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Eclaircies et averses de neige alterneront sur l'ensemble du pays. Les éclaircies seront plus belles sur la moitié ouest ; en revanche, les averses de neige seront nombreuses sur la moitié est, particulièrement sur les massifs montagneux ainsi que sur le versant nord des Pyrénées. Les vents de nord seront modérés ou même assez forts. Des gelées matinales atteignant de —2 à —4 degrés seront fréquentes dans l'intérieur et les températures maximales dépasseront rarement 3 à 5 degrés, sauf dans les régions côtières où elles seront un peu plus élevées.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 8 janvier, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique, en centimètres, l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe d'Huez : 92-180 ; Autrans : 80-150 ; Arêches-Beaufort : 140-250 ; Bellecombe-Crest-Volland : 105-175 ; Bonneval-sur-Arc : 90-190 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 90-200 ; Les Carroz-d'Arâches : 110-280 ; Chamonix : 75-500 ; Chamrousse : 100-150 ; La Chapelle-d'Abondance : 55-65 ; Châtel : 80-180 ; La Clusaz : 100-200 ; Cordon : 60-170 ; Les Deux-Alpes : 80-250 ; Flaine : 145-380 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 130-160 ; Les Gêts : 90-140 ; Le Grand-Bornand : 70-150 ; Les Houches : 60-140 ; Megève : 80-180 ; Les Menuires : 90-240 ; Méribel : 90-200 ; Morzine / Avoriaz : 95-240 ; Pralognan - La Vanoise : 130-170 ; Saint-François-Longchamp : 100-200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-170 ; Saint-Pierre de Chartreuse : 80-170 ; Samoëns : 100-280 ; Thollon - Les Mémises : 40-90 ; Tignes : 125-290 ; Val Cenis : 30-70 ; Valloire : 70-170 ; Villars-de-Lans : 80-200 ; Valmorel : 140-210.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus - Auron : 15-20 ; La Foux d'Allos : 15-50 ; Isola 2000 : 20-50 ; Montgenèvre : 50-70 ; Orcières-Merlette : 40-65 ; Les Orres : 15-80 ; Pra-Loup : 5-50 ; Risoul 1850 : 40-90 ; Le Sauze - Super-Sauze : 15-30 ; Serre-Chevalier : 40-80 ; Vars : 25-45.

PYRÉNÉES

Les Angles : 80-110 ; Ax-les-Thermes : 120-180 ; Cauterets - Lys : 210-370 ; Font-Romeu : 90-110 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 130-350 ; La Mongie : 120-300 ; Saint-Lary-Soulan : 115-195.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80-100 ; Super-Besse : 80-100 ; Super-Lioran : 55-55.

JURA

Métabief-Mont-Dore : 60-120 ; Les Rousses : 80-150.

VOSGES

La Bresse : 70-100 ; Gérardmer : 25-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 70-100.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N° 1 DU 7 JANVIER 1981

18 — 20 — 31 — 38 — 41 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 21

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	8 770 988,90 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	14	501 199,30 F
5 BONS NUMEROS	1 145	13 788,40 F
4 BONS NUMEROS	75 889	208,50 F
3 BONS NUMEROS	1 625 610	14,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 14 JANVIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 13 JANVIER 1981 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 JANVIER

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vie de Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Histoire et Archéologie).

DIMANCHE 11 JANVIER

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne (Arcus).

« Palais Royal », 14 h., devant la grille (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Ferrand).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 JANVIER

14 h. 30, 191, rue Saint-Jacques, M. J. Delvert : « L'Asie méridionale ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 1, rue du Rocher, Père Roger Guichardeau : « Défense du roman policier » ; docteur A. Delaunay : « Ce que Pasteur ne savait pas » ; M. P. Wackman : « La prise de conscience de l'Europe existe-t-elle ? » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. F. Hawai : « Le grand télescope optique Canada ».

17 h. 30, Palais de Chaillot, place du Trocadéro : « New-York-Los Angeles ».

DIMANCHE 11 JANVIER

14 h. 30, Palais de Chaillot, place du Trocadéro : « New-York-Los Angeles ».

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Cachemire » ; 17 h. : « Chine 78 » (projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. d'Ares : « Les grands sanctuaires initiatiques de la Grèce » (les Artisans de l'esprit).

Les mots croisés sont page 18 dans « le Monde des loisirs ».

VIVRE A PARIS

UNE MISE EN GARDE DU PRÉFET DE POLICE AUX MOTARDS

Le préfet de police de Paris vient d'adresser aux motards parisiens une sévère mise en garde à propos de leurs traditionnels rassemblements du vendredi soir. Le préfet, après avoir rappelé qu'il s'est engagé depuis deux ans auprès des élus municipaux de la capitale « *à mettre un terme, avec mesure et sans heurts, à la tolérance dont il avait fait preuve depuis plusieurs années* », précise que les motocyclistes « *ne sauraient impunément enfreindre le décret-loi concernant les rassemblements et défilés sur la voie publique* », pas plus qu'ils ne pourraient « *circuler au mépris du code de la route* », ni « *se livrer à un tapage nocturne* », voire « *commettre des voies de fait sur des automobilistes, comme cela s'est déjà produit* » (1).

Si de nouveaux incidents devaient se produire, ce sont, indique le communiqué, « *ceux qui se placent dans l'illégalité qui en porteraient la responsabilité* ». Enfin, se déclarant « *prêt à étudier toutes suggestions d'emplacement nouveau* (2) *qui pourrait servir, sans créer de nuisances, de lieu de rassemblement aux motards* », le préfet de police souligne que « *l'action de la police n'est pas dirigée contre les jeunes motocyclistes, mais contre les excès auxquels se livrent les manifestants, qui perturbent chaque semaine la vie de certains quartiers* ».

(1) Dans la soirée du 2 janvier, un incident avait opposé, dans le sixième arrondissement, un groupe de motards à un chauffeur de taxi qui avait renversé et blessé l'un d'eux. Le chauffeur fut pris à partie et son véhicule pratiquement détruit.

(2) La place de la Bastille leur étant interdite depuis un mois, les motards se rassemblent désormais chaque vendredi soir aux abords de la tour Eiffel.

POUR LUTTER CONTRE L'ALCOOLISME. — L'association Santé-Amitié Ville de Paris, créée en 1969 dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, a pour objet la prévention, l'information et l'aide contre la maladie alcoolique. Elle dispense ses services à tous les agents de la mairie et de la préfecture de Paris ainsi qu'aux membres de leur famille. Elle effectue des séances d'information audiovisuelles à la demande des responsables des différents services.

★ Réception au siège social, 10 bis, rue de Charenton, 75012 Paris (métro : Bastille), tous les jours, sauf les samedis et dimanches, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. (Tél. : 628-70-47.)

P.T.T.

Expérience à Angers

UN « S.V.P.-FACTEUR »

(De notre correspondant.)

Angers. — Une intéressante expérience est lancée par les P.T.T., à Angers, en faveur des personnes âgées ou malades dans l'impossibilité de se déplacer. Le « facteur » se rendra à leur domicile sur simple demande formulée par téléphone ou par le moyen de cartes postales spéciales dispensées d'affranchissement et préalablement distribuées aux usagers intéressés.

Créé sur l'initiative du directeur d'établissement de la recette principale d'Angers, ce service « S.V.P.-facteur » intéresse depuis le 16 décembre environ dix mille habitants dans un quartier nouveau. Il permet de faire à domicile toute une série d'opérations, depuis la fourniture de timbres et d'emballages paquets, ou le simple envoi de lettres, jusqu'à l'expédition et la perception de mandats, en passant par la réexpédition de courrier ou le règlement de factures. Ainsi, par exemple, les caisses de retraite et d'assurance-maladie ont décidé de ne plus fragmenter les mandats supérieurs à 3 000 F, qui doivent donc être payés aux guichets pour des raisons de sécurité — ce qui ne va pas sans entraîner de sérieuses difficultés pour les personnes impotentes.

Cette expérience de « S.V.P.-facteur » pourrait être étendue à d'autres quartiers d'Angers.

CLAUDE-HENRY GAY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales

LE B.H.V.

recherche

DES JEUNES DÉBUTANTS

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Paris – Région Parisienne

3 SUP de CO, BAC + 4 : Réf. 177/M

Destinés à des postes de haut niveau, vous assumerez rapidement des responsabilités dans l'un des domaines suivants : commercial, achats, gestion.

10 LICENCES, BAC + 2 : Réf. 178/M

Futurs Chefs de Départements, vous assurerez le renouvellement des équipes dirigeantes sur le terrain. Après formation, vous deviendrez rapidement opérationnels et vous aurez la responsabilité d'un département : gestion, vente, animation des vendeurs, contacts clients.

Dynamiques, motivés par ces postes évolutifs, vous débuterez dans vos nouvelles fonctions dès le mois de mars.

Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

Nous sommes la filiale française d'un groupe multinational leader dans le domaine des semi-conducteurs.
En 1980, nous avons doublé notre C.A. 1979.
Nos objectifs 1981 sont tout aussi ambitieux.
Pour les réaliser, nous renforçons nos structures et créons les postes suivants :

INGENIEURS DE VENTE

Petits Systèmes
Distribution
Informatique
Industriel

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Télécommunications
Automobile
Militaire

Vous avez l'une des formations suivantes : AT3, ATP, ingénieur diplômé d'Ecole Electronique.
Vous pouvez faire la preuve d'une première expérience professionnelle réussie, vos connaissances en électronique sont réelles, vous savez utiliser les microprocesseurs.
Vous parlez l'anglais et vous êtes disponible pour voyager. Vous aurez chez nous de véritables possibilités d'évolution : votre avenir ne dépendra que de vous.
Nous vous offrons un salaire élevé, un intéressement et une voiture de fonction.
Nous vous remercions d'adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6645 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à tous les candidats, qui sont assurés de la plus grande discrétion.

Plain Champs



SOMFY

Filiale de CARPANO et PONS
NOUS SOMMES LEADER
dans le marché des opérateurs et systemes de commandes électriques et automatiques pour fermetures et protections solaires.

Pour remplacer nos responsables de PARIS et de NICE promus à d'autres fonctions, nous recherchons :

2 RESPONSABLES REGIONAUX TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation : minimum BTS ou DUT électrotechnique ou automatisme. Expérience réussie dans une activité technico-commerciale.
Qualités requises : excellente présentation, sens des contacts et gestion de son temps. Esprit de synthèse.
Mission :
- Développer un CA et une clientèle dans un marché potentiel important.
- Assurer une assistance technique.
- Gérer une agence dans un cadre budgétaire.
- Animer et former les techniciens et commerciaux de nos clients.

Soutien logistique et marketing important.
Formation très complète assurée au siège (Hte-Savoie).
Salaire fixe × 13 + prime résultats. Voiture fournie.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

DICA - direction du personnel. BP 152
74303 CLUSES CEDEX

SOCIETE COMMERCIALE

recherche

COMMERCIAUX

produits destinés au Bâtiment.
Rémunérations motivantes.
Téléph. aux heures de bureau au 329-83-41.

---

ingénieur commercial

130/150 000 Frs — **Banlieue Parisienne**

Notre activité concerne la connexion et la câblerie, dans le domaine de l'électronique professionnelle. Notre clientèle s'étend aux transports (le rail, la route, etc), à l'instrumentation et bien d'autres créneaux encore.
Il s'agit d'améliorer notre position sur ces marchés, où la vente nécessite souvent l'élaboration d'un prototype, l'étude technique d'un produit nouveau, des essais, des modifications, bref, un investissement technologique important au départ, avant de concrétiser par une commande.
Il faut donc être ingénieur de formation, mais aussi faire la preuve d'une solide expérience commerciale dans la vente de biens d'équipement électronique, si possible dans le milieu des fils et câbles.
Par ailleurs, parler anglais est indispensable, nous sommes en effet une société d'origine américaine et votre poste évoluera dans ce contexte international.
Enfin, notre progression a été très importante ces dernières années et nous sommes très certainement capables de répondre à vos ambitions majeures.
Merci d'envoyer votre CV, sous référence 4861 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

DIAMANTS - INVESTISSEMENT

Importante Société Anversoise, recrute

COMMERCIAUX CONFIRMÉS

toutes régions
Gains très importants si dynamique.
Ecrire avec C.V. et photo sous n° 64.992
HAVAS CONTACT, 156, bd Haussman, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE

recherche

JEUNES ATTACHÉS (ÉES) COMMERCIAUX

Après une période de formation, leur première mission au sein de la société sera l'entretien et le développement d'une clientèle existante.
Les candidats retenus pourront, par l'acquisition progressive d'une solide compétence de la profession, être amenés à exercer des responsabilités plus globales au niveau d'un établissement.
Profil : disponibilité, mobilité, formation universitaire (gestion + commercial).
Il est prévu une rémunération évolutive aux résultats obtenus. Voiture assurée.

Écrire sous n° 7.649 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FABRICANT DE FOURNITURES POUR LA CONFECTION
(région Parisienne)
déjà bien implanté sur le marché
recherche

ANIMATEUR-NÉGOCIATEUR
DE HAUT NIVEAU

pour prendre en charge le développement des ventes directes et par V.R.P. dans toute la France.
Déplacements constants nécessaires. Minimum 30 ans, avec expérience réussie dans poste similaire.
Rémunération motivante liée aux résultats.
Tous frais remboursés.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 7910 M à :
BLEU Publicité - 41, Avenue du Château
94300 VINCENNES

Filiale d'un important groupe chimique et pharmaceutique
recherche pour son département chimie

directeur de marketing

180.000 +

Il aura pour mission d'orienter et de développer les ventes sur le marché français : Homme Produit, il aura également la responsabilité de l'équipe de vente.
Nos nombreux produits, essentiellement réactifs, sont commercialisés dans des secteurs variés : industrie pharmaceutique, électronique, pétrolière, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales.
Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une solide expérience du marketing et de la vente, acquise de préférence dans la chimie fine, appuyée par une formation universitaire en chimie.
Poste à pourvoir à Paris.
Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. sous la réf. 462 A. à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres. 75739 PARIS Cédex 15.

---

jeunes professionnels de la vente

PARIS

Vous avez quelques années d'expérience de la vente et les contacts commerciaux vous sont familiers.
Vous savez que la vente est un travail rémunérateur et aussi un bon tremplin.
Vous recherchez actuellement une véritable opportunité qui se présente sous la forme d'une société solide et performante vous permettant de vous exprimer pleinement.
Nos méthodes de travail, nos résultats, le salaire de nos vendeurs, font que nous sommes en mesure de répondre à vos attentes.
Une bonne connaissance de la vente de biens d'équipements aux entreprises est un plus mais nous sommes prêts à investir en formation.
Nous souhaitons que cette année 1981 soit un bon cru, aussi rencontrons-nous au plus vite.
Merci d'envoyer votre CV, sous référence 4874, à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

UN CADRE

FORMATION OU EXPÉRIENCE COMMERCIALE
est recherché
pour être **RESPONSABLE groupe de PRODUITS**
par **SOCIÉTÉ IMPORTATION MATIÈRES PLASTIQUES.**
Connaissance de l'allemand indispensable.
Domicile région parisienne.
Envoyer curriculum vitae et photo à :
ROHM - France
B.P. 59 - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Importante société transports (2 300 personnes) renforçant sa structure commerciale recrute

5 AGENTS COMMERCX
(homme ou femme) pour :
- Paris,
- Rouen,
- Amiens,
- Saint-Quentin,
- Bourges.

Niveau Sup. de Co, I.U.T, B.T.S. ou équivalent.
Débutant formation assurée.
Plan de carrière. 4 500 F × 13 + commissions + frais.
Adresser C.V. et photo à M. B. Gras, C.F.T.A., 4, cité de Londres, 75009 Paris.

DISTRIBUTEUR de GAZ spéciaux, instrumentation et appareils, recherche jeune
TECHNICO-COMMERCIAL
même début., niv. D.U.T. - B.T.S. Connais. en mesure, régulation, automatisme. Anglais souhaité. Siège Paris, déplac. province. Ecrire n° 024646 M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importateur radio, auto-radio, hifi bonne marque recherche : Cadre commercial et représentants région parisienne, désirant se créer situation stable. Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 43886 PA SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Le Centre d'Informations Financières recherche :
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamique et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pr R.V. 553-20-00 P. 201.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

REGIONALES

Pour province, important cabinet de conseils juridiques recherche

SPÉCIALISTES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Exp. professionn. de 3 années min., sens des contacts humains, goût du travail en équipe, situation intéressante stable et d'avenir.
Débutants s'abstenir.
Ecr. avec C.V. et photo s/réf. 2914 à INTER P.A., B.P. 506, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Très import. cabinet de groupe, recherche pour la province

COLLABORATEURS EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL

ayant déjà une expérience pratique d'au moins 2 ans, sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables.
Débutants s'abstenir.
Env. C.V. et ph. à Mme LECLERC, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret, qui transmettra.

Important cabinet d'implantation régionale, recherche

COLLABORATEURS EN DROIT FISCAL

Expérience min. 2 ans, soit dans l'administration fiscale, soit dans un cabinet conseil fiscal, soit dans les services d'une grande entreprise. Situation comportant une grande liberté d'action et un contact direct avec une clientèle de commerçants et d'industriels.
Ecr. avec C.V., ph. s/réf. 8179, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Centre éducatif professionnel pour déficientes visuelles de la région de Nantes recherche 1er semestre 1981 DIRECTRICE ADJ. qualifiée. Ecr. avec C.V., Croisade des Aveugles, 15, rue Mayet, Paris (6e).

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
BRAN et LUBBE
recherche pour son implantation près autoroute de l'Ouest

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Confirmé en mécanique et électricité

Allemand ou Anglais parlé et écrit.
Responsable de projets pour la division Pompes Doseuses et Analyseurs.
Poste recouvrant la recherche et le suivi des contrats depuis la prospection des études jusqu'à la mise en service.
Activité de contacts.
Nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V. et photo à
Société Française BRAN et LUBBE
33, Bd Renard Benoît
78680 EPONE

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPTIQUE - LUNETTERIE
recherche
SON RESPONSABLE DES VENTES
SECTEUR EST

C'est un homme ou une femme de contacts, négociateur rigoureux, organisé, dynamique, ayant le sens de l'entreprise. Sous la responsabilité du Chef des Ventes en France, il sera chargé de la prospection et du développement des ventes et des résultats.
La connaissance de l'optique de détail est un atout supplémentaire.
Statut V.R.P. fixe + prime + frais.

Adresser lettre et C.V. au responsable des relations humaines, Société B.B.G.R. 58, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

Chef de service crédit

Importante société prestations de services recherche le CHEF DE SON SERVICE CREDIT.
Responsable du suivi des créances, il animera une équipe comptable et sera en liaison permanente avec l'ensemble de nos agences implantées sur le territoire national.
Ce poste conviendrait à un candidat possédant une formation ESC et une expérience d'administration des ventes dans le domaine des services.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4038 à : rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.

Entreprise de rénovation à PARIS recherche :
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
QUALIFIÉ
pour coordination T.C.E.
Écrire à PEINTECO, 72 bis, rue Philippe-de-Girard, 75018 Paris.

NOUR GROUPE Recherche RESPONSABLE CONTROLEUR Hautes qualifications, expert administratif. Anglais/arabe parlé. Écr. C.V. Koko Joess, 13, av. du Pdt-Roosevelt, 94170 Le Perreux. Téléphone : 872-81-58.

Spécialiste BOURSE PLACEMENTS. Ce poste de très haut niveau dans un groupe réputé très efficace exige un professionnel d'envergure très expérimenté en bourse et gestion de patrimoine, ayant prouvé son talent, son efficacité, son sens d'organisation et d'animation dans banque, agent de change ou professions similaires. Situation, rémunération et ambiance très motivantes. Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions pour 1er contact S.E.P.I.P. (référ. 17) 12, rue Hélène 75017, qui garantit une discrét. absolue.

VILLE DE GARCHES (Hauts-de-Seine) recrute :
UNE INFIRMIERE D.E.
pour sa crèche municipale. Poste à pourvoir immédiatem. Adresser candidature avec C.V. et photographie à Mairie de Garches, 2, av. du Maréchal-Leclerc, 92380 Garches.

Institut supérieur d'études politiques recherche
PROFESSEURS
- Allemand,
- Géographie humaine et économique.

Adr. C.V. et photo à A.M.P. sous réf. n° 2056/JR, 40, r. Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui tr.

secrétaires

PARIS - Place d'Italie
Association nationale pour la Formation permanente du Personnel hospitalier recherche à partir du 12 janvier pour remplacement de 6 mois

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE

+ aptitude classement et documentation.
Téléphoner au 580-56-00 pour conditions et rendez-vous.

formation professionnelle

115, rue de Crimée 75019 Paris — Cti 205.29.63
recherche professionnels diplômés, toutes qualification pour interventions informatiques.

DEMANDES D'EMPLOIS

COUPLE SÉRIEUX (la trentaine) cherche place stable de concierges ou gardiens de propriété. Région indifférente. Téléphone : 011-84-74.

J.F. 28 ans, études supérieures, 2 ans exp. secrétariat. Anglais, espagnol. Ét. ttes propositions. Écrire s/n° 6050 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. très bonnes connais. compt. cherche travail le soir, caissière hôtellerie, réception, standard, faire propositions à n° 6.048 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Dix ans exp. revue technique professionnelle. Bonne connaissance questions rédactionnelles, techniques fabrication, problèmes édition, recherche emploi dans rédaction publication ou société édition ou poste attachée de presse.
Ecrire s/n° 7.634 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur Talbot vend Solara G.L. option Pack bleu et raven, 6 000 km. – Tél. apr. 20 heures et week-ends : 958-68-23.

Part. vend cause double emploi AUSTIN 1000, 76, bleue. Moteur sous garantie, 9.500 F. Tél. h.b. 609-38-47. Domicile : 642-28-99 - Mme KERLORCH.

FUEGO GTL modèle 81 (6 mois) bleu saphir, 8.000 km, prix 41.500 F avec option. Tél. 751-62-64.

achats

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd. J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
restauration petit immeuble anc. appts 2, 3, 4 P. DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios 2 et 3 pièces aménagés dans bel imm. restauré. Calme, soleil, ascenseur - 261-27-46.

HALLES EXCEPTIONNEL Beau 2 p., 42 m², charme, poutres. Refait neuf, tt cft. Calme, 345.000. Visite sam. 10 (10-12 h.), 7, rue du Ponceau, ou tél. 954-68-00.

3e arrdt

TRÈS ORIGINAL
Près ARCH. NATION. **3 P.** + ch. en podium, harmonie rustique et contemporaine Vendredi, samedi, 11 h.-16 h. 55, RUE DES ARCHIVES.

4e arrdt

QUINCAMPOIX, sur Patio, dans Hôtel XVIIIe, original Duplex luxe 5 pièces, 200 m². DORESSAY - Tél. : 548-43-94.

Près PLACE DES VOSGES 58, RUE DES TOURNELLES, beau 2 pièces, 1er étage, soleil, haut plafond, grande cuisine. 475.000 F. Samedi, 14 à 17 h.

ILE SAINT-LOUIS 200 m² sur cour d'honneur. Luxe, calme. Plein sud. 4 chbres. 325-10-56.

5e arrdt

PANTHÉON Neuf, standing QUALITÉ
Reste : 1 studio, 40 m², un 3 p. 68 m² + parking. 2 % frais de notaire - Tél. : 535-86-37.

5e Panthéon-Lycée Henri-IV LA BRULERIE ST-JACQUES STUDIO, 2, 3, 4 et 5 pièces Terrasses/jardin. Très belle réalisation. Livraison mai 1982.
BEGI 9, rue de l'Estrapade vendredi, samedi 14 h à 17 h ou 267-48-01.

Mo CENSIER bel immeuble
GD 3 PCES, COUR PRIVATIVE cave, chauffage individuel 28, rue de l'Arbalète, s/place samedi, dimanche 14 h. à 17 h.

Mo CENSIER 2e étage sur rue
STUDIO cuisine, bains, w.-c., chauffage PRIX INTÉRESSANT, calme 24, rue de l'Arbalète, v/pptaire samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

SUR LE LUXEMBOURG
Ravissant 92 m² en salon, salle à manger, 1 bureau + 3 chambres en duplex. PLEIN DE CHARME SOLEIL, VUE, 5e sans ascenseur. 900.000 F. Tél. : 535-86-37.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appartements restaurés, 2-3 pces. Calmes, soleil. Vue sur jardin - Tél. 261-27-46.

Mo RASPAIL bon immeuble
LIVING DBLE + 2 CHAMBRES entrée, cuisine, bains, sur jardin PRIX INTÉRESSANT, ch. cent. 168, bd du Montparnasse Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

PORT-ROYAL 3 P. cft imm. anc. 450.000 F. Tél. 543-79-23.

PONT-NEUF 3 P., cuis., bains, w.c., 3e étage rue et cour. 640.000 F. Tél. 543-79-23.

S/EGLISE ST-GERMAIN très beau 5 P. 150 m² DORESSAY 548-43-94

ODEON CHARMANT 2 PCES CARACTERE, 4e ét. 480.000. Doressay 548-43-94.

Prox. ST-PLACIDE, 364-42-70. 95 m², luxe, soleil, asc., box.
VUE TOUT PARIS 2 TERRASSES

7e arrdt

38, RUE VANEAU
GD STAND. 2 P. - 3 P.
s/place 11-19 h. 550-21-26.

PRESTIGIEUX HOTEL du XVIIIe entre cour d'honneur et parc, 5 p., 220 m² + dépend. DORESSAY - Tél. 548-43-94.

8e arrdt

MONCEAU BEAU 5 P. 170 m² étage élevé, balcon, plein soleil. DORESSAY 548-43-94.

9e arrdt

DOUAI Bel immeuble pierre de taille, 3 pièces, refait neuf. Très grand confort. Matériaux 1er choix. 555-92-72.

BON IXe bel imm. P. de taille très beau 5 pièces tt cft, cuis. aménagée, soleil. 970.000 F. Vernel 526-01-50.

11e arrdt

PHILIPPE-AUGUSTE
5 P. récent, tt cft, 100 m², terrasse, balc. 74 m², soleil, calme., box 3 voitures. 1.030.000 F. Tél. 340-72-06.

NATION grand séjour cheminée + 2 P. en loggia, cuis., bains, w.c., 80 m². Tél. 589-48-34.

12e arrdt

PETITE MAISON
PARTICULIERE calme, clair, 160 m², 5 niveaux, 11 P., chf cent., 1.050.000 F. - Agence s'abstenir. - 329-58-65.

MONTREUIL limite VINCENNES Direct. Très bel. rénov. en cours. Studios et 2 P. tt cft. Excel. placement. Gestion et location garanties. Très gros rapport. Net d'impôt 5 ans. 555-92-72.

BEL-AIR - DAUMESNIL
Beau séjour + salon, 1 chbre, cuis. équipée, w.-c., s. bains, dressing, box, jard., terrasse, soleil. 580.000. - 344-71-97.

MAIRIE VINCENNES
Beau séj. + salon, entrée, 2 chbres, gde cuis., w-c, bains, chf. cent. 595.000 - 346-63-86.

13e arrdt

Mo TOLBIAC
4 p., living dble + 2 chbres, 84 m², 28e étage. Vue, soleil, parking et cave. 525.000 F + 25.000 F C.F. Tél. 583-87-12.

13e Beau 2 p. ent., cuis., sal. bns, w.-c. tt cft. Impecc. Park. Peut conv. investisseur. 280.000 F. Tél. : 583-83-55.

Bd ARAGO SUR PARC
Immeuble récent, 5 pièces, 2 bains, box, grand confort 1.750.000 F. Tél. 331-17-55 le soir après 20 heures.

14e arrdt

Vend ALÉSIA, immeuble pierre de taille, 45 m², bon état, 3 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage central gaz individuel, 6e étage. Prix : 370.000 F. Téléphone : 542-51-58.

Mo PERNETY Bon immeuble
STUDIO Entrée, w.-c., toilette, chauffage. Refait neuf. PX INTÉRESSANT. 50, r. RAYMOND-LOSSERAND Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

15e arrdt

PROX. PARIS 15e, studio à rénover 30.000 F, 2 P. cuis. 72.000 F. Pptaire 296-12-08.

PTE VERSAILLES, pr. Mo. Imm. bourgeois, magnifique 5 pièces, 92 m² + chambre service + box. 920.000 F, facil. - 642-50-50.

16e arrdt

AUTEUIL Immeuble récent étage élevé
145, av. de Versailles, très beau 4 P. impecc. 1.180.000 F. VERNEL 526-01-50. Vendredi, samedi, 14 h à 18 h.

RUE MARBEAU
180 m², 2.400.000 F possib. prof. lib. 575-23-75.

AVENUE FOCH Près
Bel immeuble, ascenseur, vidéophone, vide-ordure, chauffage central, GRAND LIVING ORIGINAL, 2 chambres, 2 bains, cuisine équipée, terrasse. Visite et renseignements, tél. 504-47-02.

O.R.T.F. VUE S/SEINE IMMEUB. PIERRE Beau 3 p., cft, soleil, calme. 830.000 F. VERNEL 526-01-50

MALAKOFF luxueux. Etat exceptionnel
Etage élevé. Belle réception, 3 chbres, 2 bains, 2 chbres de serv., 230 m². 727-89-39.

CALME - VERDURE - RUE DU
HAMEAU Gd liv. + 3 chbres, conft. belle cuis. BALCON et LOGGIA SUD Px 895.000 F. Tél. : 577-98-85.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO sur de calmes jard. intérieurs restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX. Tél. 261-27-46.

Mo EXELMANS ascenceur 6e étage
imm. pierre de taille, ch. cent. LIVING DBLE + 2 CHAMBRES entrée, cuisine, bains, chbre serv. PRIX INTÉRESSANT, balcon 75, BOULEVARD EXELMANS Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

17e arrdt

NIEL, 182 m², tout conf., cuis. équipée. Visite sur place, samedi, dimanche de 12 h. à 18 h. 30. 67, av. Niel - 532-61-93.

18e arrdt

PRÈS MAIRIE 18e
Imm. résidentiel 70, beau 3 pièces, tt cft, 9e ét., parfait état, vue Sacré-Cœur, loggia, TERRASSE 40 m². 700.000 F. Tél. 252-04-93.

RUE MYRHA, dans immeuble résidentiel, pierre de taille, appt gd conft, 4 pièces, cuis, s. de bns, entrée, cave, interph., chauf. cent. ind. au gaz + 2 parkings. En vente 600.000 F., à débattre. Téléphone : 255-27-15.

19e arrdt

28, quai de la Loire
Très beau 2 P. 52 m², vue dég., tt cft, box. Sam., lundi, 14 à 18 h. 202-57-58 ou 202-57-79.

20e arrdt

20e Chbre 25.000, 1 P. cuis. 45.000, 2 P. cuis., bains, w.c. 90.000. Pptaire 280-29-61.

SAINT-FARGEAU
5 P., tt cft, très bon stand., balcons est-ouest, s/jard., park., 840.000 F frais notaire réduits. 340-72-06.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE
700 m. gare, APPARTEM. : séj., 3 ch., cuis., bains, cft. Garage, parking. 370.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

RAMBOUILLET, près château, dans belle demeure classée du XVIIIe siècle, bel appt, 60 m², 2 p. en duplex, 360.000 F ; 95 m², 4 pièces, 2 bains, 580.000 F. Belle vue sur parc du château. Agence Royale - 950-14-60.

BOUGIVAL, dans bel imm. récent avec piscine dans parc privé 2 ha, appart. 3 pces, 72 m² + jardinet clos. 513.000 F. Agence Royale - 950-14-60.

PARLY 2 4/5 P. TYPE 2 dernier étage. Sud-ouest, cave, parking. Urgent 565.000 F. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE pr. R.E.R., pptaire vend 2-3-4 p., neuf tout confort. Samedi, dim. 11-19 h., 9, bd Mal-Joffre - 665-53-67.

NEUILLY - V.-HUGO
Dans hôtel particulier. Rénovation de prestige. Duplex 160 m², terrasse. Triplex 450 m², jardins + petit programme de construction grand standing. COGEP - 551-75-99.

BOULOGNE 300 mètres bois et métro
Société pptaire vd dans imm. pierre de t., asc. prévu, appts 93 et 57 m². Possibilité duplex, travaux à prévoir sur place. Samedi 10, 14 h. 30 à 16 h. 1 BIS, BD JEAN-JAURÈS.

93 Seine-Saint-Denis

A vendre, appart. tt cft, Clichy-sous-Bois. Prix : 150.000 F. Tél. M. Mariotte. (84) 71-76-22.

94 Val-de-Marne

Vue dir. sur bois de Vincennes, plein sud, 8e étage, ascenseur, gr. séjour, 3 chbres, 2 bains, 100 m². Parf. état. 1.050.000 F. Agence s'abstenir. 873-44-01.

MAISONS-ALFORT
5' métro, particulier vend dans immeuble récent 76, dans petite résidence « grand espace vert », APPARTEMENT, 4 PIÈCES, 90 m², 3e étage, dernier ét., asc., tél., cave, 2 park. Px 400.000 F dont 60.000 F C.F. Tél. 375-43-99 après 18 h.

Province

BRETAGNE
Perros-Guirec (22), vue sup. sur mer. Appart. 2 et 3 p. 8.000 F/m² env. Pr vis. dim. prochain. Tél. (99) 79-51-08 ou (99) 50-89-09.

appartements achats

L'Agence du XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS, préférence dans le 16e. Tél. 704-40-27.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche Paris pour diplomates et clientèle étrangère APPARTS et HOTELS PART. Achat ou location **562-78-99**

ACH. DIRECT., URGENT
PARIS, 2 à 4 PIÈCES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER - 873-23-55.

URGENT, ach. de suite PARIS. STUDIO, bon quart. PAIE CPT IMMÉDIAT. Tél. : 261-39-78.

locations non meublées offres

Paris

145, RUE DE FLANDRE SANS COMMISSION
Première mise en location, 3 P., 71 m² + terrasse 29 m², 2.400 F + ch., cave et parkg compris. Vendredi, samedi, lundi, mardi 11 h.-19 h. - S.A. LE CLAIR.

Importante société loue SANS COMMISSION
PARIS 20e
157, bd Davout, bel immeuble pierres de taille très beau standing.
3 PIÈCES 82 m² loyer : 2.400 F Charges 535 F, parking 170 F.
4 PIÈCES 98 m² loyer : 2.800 F Charges 639 F, parking 170 F.
5 PIÈCES 106 m² loyer : 2.925 F Charges 691 F, parking 170 F.
Appartement témoin ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. : 588-82-92. Métro Pte de Bagnolet ou Pte de Montreuil.

Propriétaire loue direct. dans immeuble neuf, 4 pièces 99 m², duplex, 3.450 F + chambre + terrasse 113 m². Visite sur place, 14 bis, rue de Cambrai, 75019 Paris. Tél. : 249-06-22.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-82.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

immeubles

MARCHÉ DES NOTAIRES
Boulevard Ménilmontant (20e), 5 niveaux sur cave comprenant 2 bout., 15 appts dont 1 libre, 1 local commercial. Notaire F. FAY - 260-36-19.

constructions neuves

En bordure du 17e arrondissement dans résidence neuve
DU 2 AU 5 PIÈCES
Livraison immédiate ou septembre 1981
Prêt conventionné possible
HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60
Tous les jours sauf mardi et mercredi de 11 à 19 h.

viagers

SAINT-MAUR : APPART. F 4 dans résidence, possibilité vente en viager occupé. COMPAGNE (38) 85-41-78.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Près RAMBOUILLET PPTÉ de village SÉJ. 4 CHBRES. Gar. TT CFT. Terr. clos 1.000 m² s/2 têtes 67-69 ans, comptant 50.000 F + rente 3.000 F par mois. Possib. vte en nue ppté. AG. VIEIL ORME, ST-LÉGER-EN-YVELINES - 486-30-92/31-10.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., téléphone, télex
CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S.A. 261-80-88.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.58.58 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

LOFTS, ateliers d'artiste, triplex, près St-Gervais - Buttes Chaumont, verrières, terrasse refait à neuf + finition : 6.000 F le m². Téléphone : 340-77-48.

A VENDRE
TOUTRY (Côte-d'Or)
Ancien bâtiment commercial compr. : rez-de-ch. composé vastes magasins, cuisine ; à l'étage : 3 chambres et grande salle. Cour. Dépendances. De l'autre côté de la rue : anc. grange avec jard. Le tout d'une superf. de 28 ares envir. Libre. Pour tous renseign., s'adresser : Etude Me Michel THAVAUD, notaire à Epoisses (C.-d'Or). Tél. : (80) 96-41-15.

fonds de commerce

Recherche achat Hôtel Bureau 2* NN 20/30 chambres station Hiver Alpes-Nord traite sans organisme Crédit. Ecrire K 5876 agence Havas 33000 Bordeaux.

Librairie de sport. Bail neuf DEF'S 62, rue de Rome. 75008. Téléphone : 522-33-52.

Nice. MAGASIN prêt-à-porter bien situé à céder. Ecrire Havas, n° 5.072, Nice Cedex, B.P. 346, réf. 0541.

boutiques

SENTIER, meilleur emplacem. PLACE DU CAIRE, boutique + 1er étage, murs et fonds libres à la vente - Tél. : 878-75-90.

Jolie boutique. Emplacement exceptionnel près hôtel Drouot, possibilité antiquités. Bail neuf, petit loyer. Arrêt nombreux bus. Crédit propriétaire. Tél. 266-00-08.

villas

RER GIF-SUR-YVETTE
(CHEVRY II) magnifique villa 7/8 P. 1973. chem., mazzanine, linger., 2 bns. cab. toil., 3 w.c., garage 2 voit., 700 m² paysag. Px 760.000 F. 921-53-57 et 37-54.

St-Germain-en-Laye (78) Part. vd belle villa 210 m² habitables. Réception 40 m² avec cheminée, 4 chbres et bureau, cuis. équipée, 2 s. de bains, 2 wc, s. de jeux, dépendances, garage 2 voitures, jardin planté 815 m² parfait état, libre, 1.300.000 F. Téléphone : 249-16-83 av. 10 h et après 19 h. - Sur place : 18, r. du Val-Joyeux, samedi 10.

pavillons

ÉTANG-LA-VILLE, réception, 3 chbres, bains, garage. Jardin. 830.000 F. LELU : 534-57-40.

BAGNEUX Résidentiel Exceptionnel
Magnifique pavillon, état neuf, séjour, cheminée, 4 chambres. Garages, beau terrain. Prix : 840.000 F - 734-36-17.

ÉVREUX, pavillon 76 sur sous-sol, terrain agrément et fruitiers environ 1.000 m², proximité gare, école, lycée, centres commerciaux, calme et verdure. Etude Maître FOURNIS Tél. (32) 38-21-29.

terrains

CHEVREUSE près château de la Madeleine magnifique terrain de 2.382 m², vue imprenable avec fondations existantes et sous-sol total de 105 m². Prix 735.000 F. Avec maison terminée : 1.470.000 F. Agence Royale 950-14-60.

VENDS 20 hect., belle plantation épicéas, 20-25 ans. Prix à débattre sur la base de 40.000 F l'ha. Tél. : (55) 69-16-84.

PÉRIGORD, terrain à bâtir 6.000 m², eau, élect., 2 km ville. S'adr. M. MAGARAM, 24170 BELVES. Tél. (53) 29-01-92.

forêts

ETANG 10 ha très poissonneux. Prix : 600.000 F. L'UNION IMMOBILIÈRE 02130 FERE-EN-TARDENOIS Tél. : (23) 82-20-79.

propriétés

Limite Yonne, Presbytère indép. Gd cachet, habit. de suite. TOIT, b. état, 10 pces + cuis., sanit. Cheminées, cave, bûcher, grenier, garage, sur 1.350 m² jardin. 340.000 F - (26) 42-51-49.

12 km de Toulouse, zone rurale, vds magnif. villa style provenç., finie en 1975. Poss. 2 appts, s/terr. 2.000 m². - 700.000 F. Ecr. au n° 7.660 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Près REIMS, belle PPTÉ sur 13.000 m², 12 pièces tt conft, piscine, tennis, étang, rivière. Prix : 1.250.000 F. L'UNION IMMOBILIÈRE 02130 FERE-EN-TARDENOIS Téléphone : (23) 82-20-79.

PROX. ÉTRETAT Import. corps de ferme s/8.300 m², aménag. lux., écurie, four à pain. 830.000. Pptaire (35) 28-34-16.

LOIRET
135 KM PARIS
Joli manoir 12 pièces tout confort, dépend., sur 27 HA dont étang 6 HA. Possibilité augmenter superficie. S. B. S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

CENCAY 20 km Poitiers, gde demeure, 12 p., dépendances, colombier, grange, sur 2 ha, bordant rivière. Prix 650.000 F.

Nantes quartier Monselet. Hôtel particulier à vendre en viager libre, comptant 500.000 F, rente mensuelle 3.500 F.

20 km de Nantes, grande propr. Ancien presbytère. 100.000 F

Etude de Maîtres Gaschignard et Reliquet, notaires à Nantes, téléphone : (40) 47-76-00.

immobilier information

IRLANDE - Belles maisons de toutes régions. Brochure. Shamrock Cottages - Tipperary.

châteaux

Banlieue BRIVE (19) petit château caractère restauré, parc. Agence VALETTE, 14, avenue Victor-Hugo, TULLE. Tél. (55) 20-18-64.

domaines

LOIRET
135 km PARIS
bon territoire de chasse de 51 ha plaine et bois possibilité étang. S.B.S. VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE

SOLOGNE GIENNOISE
joli territoire de chasse de 97 ha bois et terre dont étang 5 ha bâtiments ferme à restaurer. S.B.S. VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Vends Saône-et-Loire
Domaine élevage, 134 hectares pour remplacement société. DIF. 13, avenue de Gaulle, 71400 AUTUN. Tél. (85) 52-30-47.

maisons de campagne

CATRY
ACHÈTE ET VEND
Des terrains de toutes surfaces constructibles ou non fermes, mas, ruines, cabanons, propriétés, etc.

Dans les départements Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Gard, Drôme, Isère, Rhône, Loire, Lot, Haute-Loire, Ardèche.

Pas de commission à payer pour l'acheteur et prix net pour le vendeur.

Si vous voulez vendre ou acheter, écrivez ou téléphonez à CATRY, 43, cours Estienne d'Orves, 13001 MARSEILLE. Tél. : 16 (91) 54-92-93.

COTE D'ARMOR
Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée, poutres, téléphone. Jardin d'agrément entièrement clos (630 m²). Tél. 010-07-64.

Gemené Penfao (44) sur 11.000 m² maisons de campagne rén., divis. pos. 700.000 F.

15 km de La Baule, chaumière à rénover sur 4.000 m² de terrain. Prix 300.000 F.

Etude de Maîtres Gaschignard et Reliquet, notaires à Nantes. Tél. (40) 47-76-00.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vds cse, départ bibl. L.-Philippe acajou clair 2 portes vitrées mi-corps. Ht. 2,70, Lg 1,90 × 0,32. Px 18.000 F. Ecr. s/n° 6.051 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Suite départ étranger vends NETSUKE, bibelots, masques. Ext.-Orient, Afr. 333-70-10.

A vendre lit neuf 80 cm Prix 1.000 F, matelas épais. Tél. soir de préfér. 638-12-46.

Animaux

A vendre CHIOTS CARLIN, MOPS, PUG à partir de 3 mois, vaccin. Péd. F.C.I., ancêtres, père champions internat. ELEVAGE LUCAS, 42, rue Verbist, 1030 Bruxelles, Belgique. T. 217-69-89 (soirée)

Antiquités

GALERIE PROVENCE
246-38-92
Achat au meilleur prix meubles anciens, objets d'art qualité, bijoux or, argenterie. Expertise Paris, province. 7, rue de Provence, 75009 Paris.

Artisans

PLOMBERIE-SANITAIRE
Dépannage urgent SOFRACOM 5, rue Platon, 75015 PARIS Téléphone : 567-19-32.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Cours

CHANTEUSE PROFESSIONNELLE donne COURS DE CHANT. Tél. 329-08-84.

Américaine profes. d'anglais qual. donne cours langues ts niv. part. et gpe. 736-08-05.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Arnoux, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly. Tél. 745-07-36.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie) en 90 cm 2.300 F Paris, en 90 cm 2.450 F Province. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Généalogie

Dipl. histoire effect. recherches généalogiques. DURET, 5, rue Carrier-Belleuse, 75015 Paris téléphone 567-29-71.

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail. PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début : 12 janvier. Cours privés, préparation au TOEFL - cours pour enfants.

Instruments de musique

Vend orgue Viscount Cabaret de luxe valeur 6.980 F. Achat oct. 80, vendu 5.000 F, garanti 1 an. Tél. 820-63-03 poste 250 heures bureau.

Linge de maison

FABRICANT linge de maison Spécialiste housse de couette édred., draps, taies, traversins. DRAP HOUSSE sur MESURES Tissage de l'Etoile, 10, rue de Cléry, Paris-2e. — 233-84-11.

Livres

Le Médical du 20e siècle 1979, 9 volumes :2.500 F. L'encyclopédie Universalis, 21 volumes 1978 : 3.200 F. Tél. 437-16-88.

Maisons de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE DU CHATEAU D'ERMENONVILLE (Oise) 40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers). Pension à court et long termes. Deux possibilités : Le Pavillon Girardin à partir de 175 F/jour T.T.C. téléphone (16-4) 454-01-49. La Résidence du Parc à partir de 140 F/jour T.T.C. téléphone (16-4) 454-00-53. Retraite. Repos. Convalescence. Soins assurés. Parc. Promenades. Distractions. 60440 ERMENONVILLE.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
3.900 F les 2
PAKISTAN 1,30 × 2 m. BELLOUCH
101, av. de La Bourdonnais
Paris-7e, ts les jours 10-20 h.

Meubles

Vds salon neuf moderne en cuir jamais servi 8.900 F. prix réel 14.900 F. Tél. bur. 865-19-11.

Moquettes

SUPER REMISE
Moquette belle qualité, stock important travail sérieux. Téléphone : 757-19-19.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLL. TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Champs-Elysées. Tél. : 359-76-98.

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous chercher pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi, 222-44-44.

Transports

LOCATION EXPRESS-CAMION AVEC SON CHAUFFEUR de 1 kilo à 1.800 kilos RECHERCHE DIFFUSIONS ET LIVRAISONS FRÊT EN TOUT GENRE PARIS-BANLIEUE-PROVINCE Ecrire s/n° 3028 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vacances Tourisme Loisirs

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour leurs prochaines vacances de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de loyer à payer ! SIMBA HOLIDAYS 30, Lawn Road - Exmouth EX8 1QJ - Angleterre.

COTE DE GRANIT ROSE
Gd choix d'appartements, villas AGENCE ALAIN LE GUERN B.P. 8 - Tél. : (96) 23-87-74 22730 TRÉGASTEL - PLAGE.

LES SAISIES
SKI ALPIN, SKI DE FOND
Appts à louer 2 à 8 personnes. Pied des pistes Balcon plein sud
SOGESTIMMO
(79) 31-31-54 (1) 772-87-39

Chalet tt confort, près pistes 10/15 pers. fin février, mars, août. Vars-Ste-Marie, Hautes-Alpes (05). (42) 23-42-17.

VARS, appt 7, 8 et 4 personnes grand confort, près piste, (loggia sud). Tél. : (7) 823-65-66.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique de mise en valeur des zones rurales

Commentant les travaux du comité interministériel d'aménagement et de développement rural, qui a décidé, le 8 janvier, de dégager 363 millions de francs (« le Monde » du 9 janvier), M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a indiqué qu'il s'agissait désormais de « mettre plus systématiquement en valeur les atouts propres de chaque région et que cette politique devait être largement décentralisée ». Pour sa part, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a précisé que, en 1981, les crédits du Fonds interministériel d'aménagement rural (FIDAR) atteindraient vraisemblablement 321 millions de francs au lieu de 307 millions en 1980. Les ministères, pour leur part, devraient dégager cette année quelque 190 millions de crédits spécifiques, comme l'an dernier. De très nombreuses actions ponctuelles sont encouragées dans les zones rurales dites « fragiles », et notre correspondant analyse ci-dessous les efforts faits dans les Alpes pour tenter de maintenir des réseaux commerciaux permettant d'acheminer par camionnettes, dans les villages les plus reculés, des produits de première nécessité.

Montagne : un coup de main aux commerçants en camionnette

De notre correspondant

Grenoble. — La disparition progressive du réseau commercial dans les zones de montagne, qui s'est encore accentuée au cours des dix dernières années, préoccupe — depuis quelques mois seulement — le gouvernement.

Le nombre de commerces, le plus souvent « polyvalents » — une même boutique vendant le pain, l'épicerie, le tabac, — n'a cessé de diminuer. La création de « supérettes » dans les bourgs et de supermarchés dans les villes proches a entraîné la fermeture des petits commerces, qui rendaient jusqu'alors de précieux services aux habitants isolés des zones de montagne.

Dans ces régions, les magasins sont souvent exploités par des personnes âgées qui vivent dans des pièces contiguës à leur magasin. Leur mise à la retraite a quelquefois pour conséquence la disparition pure et simple de l'épicerie du village, le commerçant qui se retire désirant généralement conserver son logement.

Face à cette dégradation profonde de l'appareil commercial quotidien, le gouvernement a décidé, il y a six mois, d'aider de jeunes commerçants âgés de moins de trente-cinq ans à s'installer en montagne. Des prêts bonifiés au taux de 8,75 % leur sont accordés pour la rénovation ou pour l'ouverture de boutiques. Cette mesure, encore timide, semble pourtant avoir stimulé certaines personnes à ouvrir des magasins dans les villages de montagne.

Le maintien d'un certain nombre d'activités en milieu montagnard implique aussi un assouplissement des règlements, soulignait déjà en 1975 le député de la Haute-Savoie, M. Jean Brocard (U.D.F.) dans son rapport intitulé « Que la montagne vive ». « *Il est normal d'exiger une certaine distance entre les débits de boisson et les établissements scolaires*, écrivait-il. *Mais dans les villages de montagne, souvent réduits à quelques maisons, l'observation stricte de cette règle aboutit à se priver parfois de ce foyer d'animation qu'est le café où l'on se retrouve le dimanche matin après l'office, dans la mesure où le desservant subsiste...* »

Le café, l'église, la boutique polyvalente et l'école sont les quatre « piliers » de la vie montagnarde. La disparition de l'un d'eux est toujours le signe d'un lent déclin du village et elle annonce généralement d'autres fermetures et de nouveaux départs des habitants vers les villes de la vallée.

Le comité interministériel de développement et d'aménagement rural (CIDAR), réuni le 8 janvier à Paris, a décidé d'aider à maintenir en zone de montagne les « tournées commerciales » à l'aide de camions et de camionnettes. Celles-ci constituent souvent l'unique façon d'assurer une desserte des villages les plus éloignés en produits de première nécessité. Les commerçants ambulants ont vu ces toutes dernières années leurs charges d'exploitation s'alourdir considérablement en raison notamment de la hausse des carburants. La rentabilité des tournées diminuant, leur avenir apparaît dans bien des cas incertain. Estimant qu'il s'agissait en l'espèce d'un véritable service d'intérêt général rendu aux habitants, le gouvernement, par le biais de la DATAR, aidera ce type d'activités, notamment en améliorant les conditions de financement des véhicules servant aux tournées commerciales.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Grande-Bretagne : grève nationale des marins.* — Les marins britanniques observeront une grève nationale à partir du 12 janvier. Cette décision a été prise après l'échec des négociations salariales entre représentants syndicaux et employeurs, a déclaré M. Slater, secrétaire général du syndicat des marins. — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

TROIS PÉTROLIERS COMMANDÉS AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE.

Un contrat pour la construction de trois pétroliers de 27 500 tonnes devrait être signé par les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), avant le 15 janvier prochain, avec l'Abu Dhabi National Tankers. Il s'agit donc de trois « petits » pétroliers, alors que l'entreprise de la Basse-Loire s'était forgé une réputation dans la construction des grands navires. C'est elle notamment qui a construit, pour des armateurs français, les plus grands pétroliers du monde.

Cette commande représentera deux millions quatre cent mille heures de travail, le prix de chaque navire étant de 170 millions de francs environ. Elle permettra d'assurer pleinement l'activité des Chantiers pour l'année 1982. Mais, pour 1983, la charge de travail n'est pour l'instant, assurée qu'à 30 %. Cinq mille salariés travaillent aux chantiers navals de Saint-Nazaire.

DES LOCOMOTIVES POUR LES NÉERLANDAIS.

La première locomotive électrique BB-1601, destinée aux chemins de fer néerlandais, a été présentée, le 8 janvier à Belfort, par les ateliers « traction » de Alsthom-Atlantique.

Il s'agit de la première d'une série de quarante-huit locomotives achetées par la société de chemins de fer néerlandaise, Nederlandse Spoorwegen (N.S.). Le véhicule, d'une puissance de 6 000 chevaux, pèse 84 tonnes et atteint 180 km/heure. L'entreprise de Belfort produira deux à trois locomotives par mois.

TRANSPORTS

Dimanche 27 septembre : première mise en service du T.G.V.

Grande première à la S.N.C.F. : le dimanche 27 septembre prochain, le train à grande vitesse (T.G.V.), sera mis en service sur la partie sud de la ligne nouvelle qui doit être construite entre Paris et Lyon.

Le T.G.V. partira de la gare de Lyon, à Paris, empruntera la voie actuelle jusqu'à Saint-Florentin, dans l'Yonne, puis la voie nouvelle, longue de 272 kilomètres, jusqu'à Sathonay dans le Rhône et, de nouveau, ensuite, la ligne actuelle jusqu'aux gares de Lyon-Brotteaux et Lyon-Perrache. Cela permettra au nouveau train de gagner 1 h. 8 min. sur le trajet Paris-Lyon, qui sera parcouru en 2 h. 40 min.

En octobre 1983, lorsque la section nord de la ligne nouvelle aura été construite, ce sera la liaison entière qui sera mise en service. Les 425 kilomètres qui sépareront Paris de Lyon (513 kilomètres actuellement) seront parcourus en 2 heures, à 213 kilomètres-heure de moyenne avec des pointes de 260 kilomètres-heure (record du monde). A ce moment, ou ultérieurement, une nouvelle gare T.G.V. aura été construite à Lyon, dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu.

Les gains de vitesse et de temps que le T.G.V. autorisera bénéficieront bien entendu, dès le 27 septembre, aux relations au-delà de Lyon vers le sud-est ou vers Genève par exemple.

Autre innovation : treize liaisons seront assurées chaque jour à partir du 27 septembre entre Paris et Lyon et entre Lyon et Paris : toutes les heures régulièrement à partir de 6 h. 15 et jusqu'à 20 h. 15 (sauf à 10 h. 15 et 15 h. 15) au départ de Paris ; à partir de 5 h. 50 et jusqu'à 19 h. 50 (sauf de 9 h. 50 et 12 h. 50) au départ de Lyon-Perrache. Une grande commodité est ainsi offerte aux usagers. Des rames supplémentaires pourront bien entendu, si besoin est, être mises en service.

Les futurs voyageurs du T.G.V. qui pourront emprunter des voitures de première ou deuxième classe apprécieront moins en revanche la nouveauté tarifaire que leur prépare la S.N.C.F. Un supplément leur sera demandé à certaines heures du jour et à certains jours de la semaine, cela afin, expliquent les responsables de la Société nationale d'étaler les pointes de trafic. Ainsi par exemple le T.G.V. coûtera-t-il plus cher (de combien on ne le sait pas encore exactement, mais on parle de 7,5 à 15 %) le soir à 18 heures et le vendredi soir. La formule adoptée rappelle celle utilisée par Air Inter avec ses vols « bleu-blanc-rouge ».

7,5 milliards d'investissements

Le T.G.V. est la grande affaire de la S.N.C.F. Ce projet dont la réalisation a débuté en 1976 vise non seulement à éviter la saturation des grandes lignes du Sud-Est mais aussi à développer le trafic de la S.N.C.F. aux dépens des transports automobiles et aériens dans un secteur géographique qui représente 40 % des échanges ferroviaires français. Il permet, sur une infrastructure linéaire comportant de fortes pentes mais évitant tout passage souterrain, de faire rouler à grande vitesse des trains à traction électrique uniquement réservés aux voyageurs. On peut ainsi reculer au-delà de la fin du siècle la limite de saturation de l'ancienne ligne qui pourra largement satisfaire les besoins du trafic voyageurs par trains express et semi-directs et par trains de marchandises.

Le coût de la réalisation de la ligne, aux conditions économiques de juin 1979 est de 4,6 milliards de francs. Le coût de construction des quatre-vingt-sept rames prévues (vingt-trois déjà ont été livrées à ce jour) étant de 2,895 milliards de francs, le programme T.G.V. représente donc un investissement global de l'ordre de 7,5 milliards de francs, dont il y a lieu de déduire les économies réalisées par la suppression de trains classiques sur les lignes du Sud-Est. Sur l'axe Paris-Lyon et au-delà, selon les évaluations de la S.N.C.F., il pourra être transporté vingt-deux millions et demi de voyageurs. Sans la mise en service du T.G.V., les trains n'auraient pu en acheminer que dix-sept millions.

Le T.G.V., ajoute la S.N.C.F., sera plus économe en carburant que l'automobile ou même l'Airbus. Par siège passager il consommera 17 grammes « équivalent charbon » au lieu de 30 grammes pour une automobile et 95 grammes pour un Airbus. Il devrait permettre une économie annuelle de 100 000 tonnes d'équivalent pétrole.

Le T.G.V. a, cependant, depuis qu'il a été annoncé, suscité de nombreuses controverses et polémiques.

Ses progrès ont d'abord été suivis avec inquiétude par les transporteurs aériens, en particulier Air Inter. Celle-ci estime qu'elle devra abandonner au futur train et dès 1982 la moitié environ des passagers qu'elle achemine actuellement entre Paris et Lyon : deux cent cinquante mille sur cinq cent mille. Les effets du T.G.V. devraient être moins sévères quoique encore sensibles sur les autres lignes aériennes desservant les destinations du sud-est, ainsi que sur le trafic automobile empruntant l'autoroute de la vallée du Rhône et ses au-delà. Il faudra, en fait, attendre les réactions des futurs voyageurs pour apprécier le « reclassement » du trafic provoqué par l'initiative de la S.N.C.F.

Paris-Lyon privilégié

Celle-ci a, en outre, été, depuis le début, contestée sur le fond. Des spécialistes eux-mêmes n'ont pas toujours été convaincus par les arguments avancés par la société nationale pour justifier l'impérieuse nécessité où elle se trouvait devant la saturation de l'actuelle ligne Paris-Lyon de construire une voie entièrement nouvelle. Les investissements engagés pour cela sont très lourds. Ne pouvait-on, compte tenu des difficultés actuelles, mieux les utiliser ailleurs ? Etait-il en particulier indispensable de privilégier une fois de plus un des grands axes de développement traditionnels déjà bien desservi alors que l'on paraît négliger des régions moins développées et dans lesquelles on réduit la desserte ferroviaire ? Telle est, par exemple, la réaction des responsables de la Bretagne et des pays de l'Ouest qui réclament à leur tour la construction d'un T.G.V.

A tous ces arguments, et à bien d'autres touchant, par exemple, à la préservation de l'environnement, la S.N.C.F. oppose des réponses sereines, économiques et psychologiques. Ce T.G.V., a-t-elle dit non sans raison, c'est la dernière grande aventure ferroviaire mais une aventure raisonnée qui devrait, à terme démontrer la compétitivité du rail et, dans l'immédiat, maintenir le prestige de la S.N.C.F. et soutenir le moral des cheminots. Ce dont la société nationale a bien besoin...

J.-F. SIMON.

RELANCE DE LA GUERRE DES TARIFS SUR LA MANCHE

La compagnie britannique Townsend Thoresen a relancé la « guerre des tarifs » que se livrent depuis plus d'un an les transporteurs maritimes sur la Manche en offrant pour 195 F, pendant les trois premiers mois de l'année 1981, le trajet simple Calais-Douvres pour une voiture, son conducteur et un passager.

Le précédent épisode de la « guerre des tarifs » remonte au mois d'octobre dernier, quand la compagnie franco-britannique Sealink, aussitôt imitée par ses concurrents (dont le principal, la Townsend Thoresen), avait diminué de moitié ses tarifs « voiture-passager », faisant passer d'un peu plus de 500 F à environ 200 F l'aller simple pour une voiture et son conducteur.

ENVIRONNEMENT

UNE ÉOLIENNE POUR ALIMENTER UN PASSAGE A NIVEAU

La S.N.C.F. procède actuellement à des essais d'alimentation par aéro-générateur, c'est-à-dire une éolienne, de l'équipement d'un passage à niveau à signalisation automatique sur la ligne de Saintes à Royan.

Cette expérience fait suite à la mise en service de deux stations solaires alimentant, l'une à Espondeilhan, dans l'Hérault, les installations d'éclairage d'un signal de pleine voie et l'autre celles du passage à niveau à signalisation automatique de Savonnières, en Indre-et-Loire, sur la ligne de Tours à Saumur.

Entre Saintes et Royan, une éolienne à deux pales, associée à un générateur électrique, est installée sur un pylône basculant de 14,5 mètres de hauteur et développe une puissance moyenne de l'ordre de 25 watts (pour une consommation de l'ordre de 20 watts) et alimente une batterie d'accumulateurs qui fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du passage à niveau.

L'ancienne source d'alimentation classique a été maintenue pour parer à toute défaillance de l'aéro-générateur.

Le Monde

économie

AFFAIRES

MM. Claude Marcus et Maurice Lévy sont nommés vice-présidents des deux principales filiales de Publicis S.A.

MM. Maurice Lévy et Claude Marcus viennent d'être nommés respectivement vice-président de Publicis-Conseil et vice-président d'Intermarco-Farmer (réseau international d'agences), les deux principales filiales du groupe Publicis S.A.

Arrivé dans la première agence de publicité française en décembre 1946, M. Claude Marcus, qui est âgé de cinquante-six ans, est aussi administrateur-directeur général de Publicis-Conseil depuis 1968 et assure d'importantes responsabilités professionnelles (vice-président de l'Association des agences conseil en publicité et du Conseil national de la publicité).

M. Maurice Lévy, âgé de trente-huit ans, est entré au groupe Publicis en 1971 et en fut secrétaire général en 1973 avant de devenir directeur général adjoint de Publicis-Conseil en 1975.

Ces deux nominations, qui interviennent peu de temps après le rachat momentané de 10 % du capital de Publicis par Havas, participation vite recédée au groupe Worms (le Monde des 28 mai et 23 juillet 1980), marquent sans aucun doute un resserrement des structures de Publicis. M. Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur du groupe, âgé de soixante-quatorze ans, rapproche ainsi de lui les deux générations d'hommes dont il s'est entouré, à un moment où l'univers des entreprises de communication (le rachat d'Hachette par Matra) connaît de brutales mutations.

Le groupe allemand Bertelsman propose de reprendre l'imprimerie Lang et de supprimer trois cent quatre-vingt-quinze emplois

L'administrateur judiciaire de l'imprimerie Lang a informé les représentants des mille deux cent quarante-cinq salariés du groupe de la proposition écrite du groupe allemand Bertelsman de reprendre en partie l'affaire en plusieurs temps. Ce rachat suppose, après la mise en règlement judiciaire, le 12 janvier, la suppression de trois cent quatre-vingt-quinze emplois dont soixante-treize mises en préretraite, la mise en location-gérance des établissements, et un plan de financement qui comporterait au départ une aide publique de 8 millions de F et un programme à terme d'investissement d'environ 100 millions de francs par le groupe Bertelsman.

Celui-ci reprendrait en priorité les établissements d'Aulnay et de Noyon, de lourdes incertitudes pesant sur celui de Paris, qui pourrait disparaître, à moins de démontrer que son activité peut être rentable ; quant à l'établissement d'Argenteuil, il doit être fermé.

Le projet allemand s'accompagne d'une remise en cause des avantages sociaux (subvention du comité d'entreprise ramenée de 1,8 % à 1 % des salaires, etc.).

[Le groupe Bertelsman, en développement très rapide, est un des géants de l'édition, s'inscrivant au deuxième rang mondial avec plus de 7 milliards de francs de chiffres d'affaires. Il a *été* le promoteur des « clubs de livres », et s'est associé, en France, avec les Presses de la Cité, pour créer France-Loisirs, société de ventes par correspondance fort prospère].

En 1980 sur des marchés européens en baisse

LES VOITURES JAPONAISES ONT AUGMENTÉ LEUR PART

Sur un marché en baisse de 11,8 %, les marques étrangères ont pris en 1980 en Grande-Bretagne la part record de 56,9 % des ventes, les Japonais se taillant la part du lion avec 11,8 % des ventes, soit 1,1 % de plus que l'an passé. Parmi les constructeurs nationaux, Ford U.K. arrive premier avec 30,9 % du marché, tandis que British Leyland ne représente que 18,22 % du total.

En Belgique, les marques japonaises ont également réalisé en 1980 une percée record : sur un marché en diminution de 5,50 % par rapport à 1979, les firmes japonaises ont pris 25 % des ventes, Toyota arrivant pour la première fois au premier rang avec 36 031 voitures vendues, soit 51 % de plus que l'an passé. Renault, désormais second sur le marché belge, a vu ses ventes diminuer de 8 % et le troisième, Opel, de 12,8 %.

En Suède enfin, où les ventes ont baissé au total de 11 % en 1980, les deux constructeurs nationaux, Volvo et Saab, ont réussi à accroître leur part de marché de respectivement 25,9 % à 26,3 % pour Volvo et de 14,3 % à 14,6 % pour Saab. Les ventes des importateurs — sauf les Japonais — ont diminué de 20 % environ.

HENKEL PREND LE CONTROLE DE DIADERMINE

Le groupe allemand Henkel, quatrième plus gros producteur mondial de lessives et de produits détergents et numéro un dans les colles (17 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), vient de prendre le contrôle, à près de 70 %, du groupe Bonetti, spécialisé dans la fabrication de produits destinés aux soins de la peau (marque Diadermine), au maquillage (Deborah), d'articles à base d'ouate (Cypris) et de dentifrices (Aseptogyl).

La transaction s'est faite par l'intermédiaire de Henkel-France, filiale à 100 % de la firme de Düsseldorf.

Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de la politique de développement mise en œuvre par Henkel en vue d'étoffer ses activités dans les produits de toilette, les cosmétiques et la parfumerie. Elle survient presque un an après le rachat de la société Lubin à la Sanofi (*le Monde* du 22 janvier 1980).

Fondé en 1904, le groupe Bonetti avait commencé à se diversifier après la seconde guerre mondiale, en rachetant Deborah et Aseptogyl. Il avait renforcé sa gamme de produits en 1973 par l'acquisition de Cypris. En 1980, son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 80 millions de francs. Henkel-France (plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires) est très connu sur le marché français des lessives et des produits d'entretien (marques X-Tra, Supercroix, Mir laine, Mir couleurs, Bref) et des cosmétiques (articles de la ligne Fa). — A. D.

C.D.F.-CHIMIE CÈDE A UNE FIRME JAPONAISE UNE PARTIE DE SES INTÉRÊTS DANS LES ENCRES D'IMPRIMERIE

La société Ripolin, filiale à cent pour cent du groupe d'État C.D.F.-Chimie, vient de conclure un important accord d'association dans le domaine des encres d'imprimerie avec la firme japonaise Dai Nippon Ink and Chemicals (DAIC), troisième producteur mondial avec 600 millions de francs environ de chiffre d'affaires.

Aux termes de cet accord, toutes les activités encres d'imprimerie de Ripolin (essentiellement encres offset), regroupées dans l'usine de Nantes (deux cent vingt personnes) et dont la production était commercialisée jusqu'à présent sous la marque Georget, société absorbée, vont être apportées à une nouvelle entreprise, qui reprendra la dénomination de Georget, dans laquelle DAIC prend une participation de 35 %.

Cette prise de participation, avalisée par le ministère des finances, s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la division « peintures » de C.D.F.-Chimie, numéro un français dans cette industrie.

Elle survient après deux ans et demi de laborieuses négociations, C.D.F.-Chimie n'ayant pu trouver un partenaire français ou européen capable de l'aider à développer cette branche industrielle.

La division « encres d'imprimerie » de Ripolin a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 80 millions de francs.

AGRICULTURE

La France va construire de nouveaux silos à céréales d'une capacité totale de 3 millions de tonnes

La France va lancer un programme de construction de silos d'une capacité totale de 3 millions de tonnes, pour un coût de 2,5 milliards de francs. Ce plan sera établi sur trois ans. Selon M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, cette mesure correspond à un objectif de sécurité du revenu des producteurs et des prix des produits. « *La régularité des approvisionnements et celle des exportations ont rendu indispensable un accroissement de la capacité de stockage* », a-t-il ajouté.

La production française de céréales a atteint en 1980 un niveau record de 48 millions de tonnes, soit 55 % de plus qu'en 1970. Toutefois, 36,7 millions de tonnes seulement sont collectées. L'augmentation de la production n'est pas la seule explication des besoins en outils de stockage nouveaux. En premier lieu, il y a le fait que la récolte se fait sur un nombre de jours de plus en plus réduit ; en second lieu, les organismes stockeurs cherchent à réceptionner les céréales selon leur qualité, ce qui implique des équipements nouveaux. Enfin, pour ne pas pénaliser l'élevage, il a été convenu lors de la dernière conférence annuelle que les nouveaux silos seraient construits en priorité sur les lieux d'utilisation des céréales par les animaux.

Ce programme sera financé par des subventions d'État, à prendre donc sur l'enveloppe des aides au revenu pour 1980, par une participation de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), par des prêts du Crédit agricole et par des prises de participation d'Unigrains, le fonds de solidarité céréaliers-éleveurs.

LE FONDS DE PROMOTION AGRO-ALIMENTAIRE SERA MIS EN PLACE FIN JANVIER

Après la réunion, jeudi 8 janvier, qui s'est tenue entre les ministres de l'agriculture, du commerce extérieur, le secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires, les responsables des organisations agricoles, officiellement reconnues, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., et M. Lepatre, président de l'Association nationale des industries alimentaires, il a été décidé que le fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires, dont la création avait été prévue par la loi d'orientation agricole, sera mis en place fin janvier.

Il s'agira d'une association (type loi de 1901) dont la gestion sera paritaire entre les représentants de la production, au nombre de cinq, et ceux de la transformation et du commerce (quatre par les industriels privés et coopératifs, un pour le négoce). Le fonds bénéficiera d'une dotation de démarrage : 50 millions en provenance du Crédit agricole, 50 autres millions apportés par le Fonds de solidarité céréaliers-éleveurs. De 40 à 50 autres millions devraient être collectés par les interprofessions, par branche ou type de produits, qui devront dès lors prélever des cotisations auprès de leurs adhérents. Par la suite, le financement de ce fonds ne devrait plus être assuré que par les cotisations. Il sera enfin présidé par M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép.		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,5490	4,5510	— 410	— 380	— 610	— 560	— 980	— 880
$ can.	3,8315	3,8345	— 300	— 255	— 450	— 405	— 670	— 450
Yen (100)	2,2510	2,2545	+ 25	+ 55	+ 35	+ 75	+ 320	+ 400
DM	2,3120	2,3140	+ 20	+ 45	+ 55	+ 90	+ 315	+ 390
Florin	2,1265	2,1295	+ 15	+ 40	+ 45	+ 75	+ 240	+ 310
F.B. (100)	14,3500	14,3680	— 200	— 150	— 320	— 270	— 615	— 540
F.S.	2,5580	2,5685	+ 105	+ 135	+ 225	+ 265	+ 775	+ 870
L. (1 000)	4,8650	4,8720	— 380	— 300	— 620	— 530	—1520	—1300
£	10,9200	10,9280	— 375	— 280	— 610	— 500	—1020	— 710

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
$ E.-U.	19 7/8	20 1/8	20 3/4	20 7/8	19 1/8	19 1/4	16 9/16	16 11/16
Florin	8 3/4	9	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16	9 9/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	12 1/16	12 5/16	12 9/16	12 13/16	13	13 1/4
F.S.	4	4 1/4	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 3/4	5 7/8
L. (1 000)	14	14 1/2	15 1/2	16 1/2	16	17	17	18
£	13 3/4	14	14 7/16	14 9/16	14 7/16	14 9/16	14 1/16	14 3/16
Fr. franç.	10 1/4	10 1/2	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

SOCIAL

DANS LA CONFECTION A PARIS

Des immigrés en grève depuis le 10 décembre réclament le respect des droits sociaux

Un mois après la régularisation de leur situation administrative des travailleurs immigrés de la confection n'ont toujours pas obtenu de leur employeur les avantages auxquels ils ont droit. Depuis le 10 décembre, une dizaine d'entre eux font la grève sur le tas dans une entreprise de la rue d'Enghien à Paris-10e. Mais leur chef d'atelier a disparu...

Rue d'Enghien, comme dans le quartier du Sentier, foisonnent des petites entreprises de confection qui travaillent en sous-traitance pour l'industrie du prêt-à-porter. La plupart emploient des immigrés payés au SMIC, parfois un peu moins...

Au numéro 23, au premier étage d'un immeuble vétuste, les fenêtres de la société Lémière donnent sur une cour misérable. Elles éclairent chichement les deux pièces qui servent d'atelier. Même pas 40 m3 pour huit ouvriers — six Turcs et deux jeunes femmes espagnoles, — sans compter l'espace occupé par six machines à coudre et deux planches à repasser.

Sur la porte d'entrée, une affiche en turc « *Bu is yerinde grev vardir* » : (« *Dans cette entreprise, il y a la grève.* »).

Jusqu'au 10 décembre, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Du moins pour les patrons; chez Lémière, on travaillait le dimanche sans gains supplémentaires, on avait peu de congés. L'atelier, ouvert il y a six mois avec un personnel jeune (de dix-neuf à trente ans) et fraîchement embauché, produisait allégrement en morte-saison, deux mille robes par mois.

« *Chaque robe*, affirme l'un des immigrés, *était vendue 40 F aux grossistes, et l'ouvrier recevait 13 F. On était payé à la pièce — et en sous-main pour une partie du travail. D'ailleurs, regardez mon bulletin de salaire. Pour 174 heures de travail par mois, 2 600 F brut, 2 290 F net. Avec les heures supplémentaires, en se détruisant la santé, on pouvait aller jusqu'à 4 000 F par mois, mais on ne nous payait pas plus quand on travaillait le dimanche.* »

Le 10 décembre, tous les ouvriers, à l'exception d'une Espagnole, dont le dossier est en cours d'examen, ont obtenu leur carte de travail. Ils ne sont donc plus des « irréguliers » et demandent en conséquence au chef d'atelier, M. Hamza, un Turc également — leur seul interlocuteur patronal jusqu'à cette date, — de verser, comme il se doit, les 2 500 F nécessaires à leur régularisation. Refus de M. Hamza. Ce dernier, tandis que les ouvriers se mettent en grève, disparaît mystérieusement. Le chef d'atelier est alors remplacé par Mme Lémière, « *une patronne qui refuse de discuter et qui est venue samedi dernier nous menacer de nous envoyer la police et de nous faire expulser de France* », disent les ouvriers.

Pas plus que M. Hamza, Mme Lémière n'a donné son adresse à ses employés. « *On vit en plein brouillard*, commente l'un d'eux. *On ne sait même pas pour qui nous travaillons.* »

Pourquoi cette grève ? « *C'est très simple*, répond notre interlocuteur. *Avant, nous étions des clandestins. Maintenant, nous ne le sommes plus, mais c'est pire qu'avant !* »

Ce qu'ils revendiquent ? D'abord le versement des 2 500 F par l'employeur. Ensuite, la mensualisation des salaires, avec un minimum de 3 500 F net et la disparition du système de rémunération à la pièce. Enfin, « *tous les droits prévus par la loi* », notamment une meilleure rétribution des heures travaillées le dimanche et le paiement des congés de maternité et des congés annuels. En somme, un statut de travailleurs à part entière. — J.B.

LES SALARIÉS VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL VONT BÉNÉFICIER DE NOUVELLES GARANTIES

La loi du 7 janvier 1981 — publiée au *Journal officiel* du 8 janvier — sur la « *protection de l'emploi des salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle* » apporte à ces derniers de nouvelles garanties.

Elle interdit, sauf cas exceptionnels, le licenciement des salariés permanents pendant leur arrêt de travail et pendant la période de rééducation ou de formation professionnelle. Des garanties comparables sont accordées aux personnes qui ont des contrats de travail à durée déterminée dont l'échéance demeure cependant inchangée.

Pour tous les salariés, la durée des périodes de suspension du contrat de travail entraînée par l'accident ou la maladie est prise en compte pour le calcul de l'ancienneté. Les salariés reconnus inaptes à leur emploi antérieur pourront se voir offrir un autre poste de travail, transformé le cas échéant, grâce à une aide de l'État. Dans l'impossibilité d'un tel reclassement, le contrat de travail pourra être rompu moyennant le paiement d'une indemnité compensatrice de préavis et d'une indemnité de licenciement égale au moins au double de celle accordée dans les cas ordinaires de licenciement.

En cas de violation de la loi par l'employeur, les tribunaux pourront proposer la réintégration du salarié. En cas de refus par l'employeur de réintégrer le salarié, celui-ci bénéficiera d'une indemnité égale à douze mois de salaire.

Les accidents de trajet ne sont pas concernés par ce texte : les amendements visant à intégrer ces accidents ont été rejetés par les parlementaires, sur demande du gouvernement, estimant qu'on ne pouvait imposer des charges aux entreprises pour des accidents dont elles ne sont pas responsables.

LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ C.G.T. AUX HOUILLÈRES DE LORRAINE

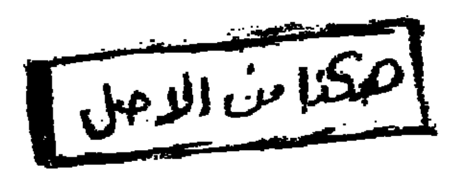
(De notre correspondant.)

Metz. — La commission paritaire interlocale générale des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) s'est prononcée lundi 5 janvier pour le licenciement d'un responsable syndical C.G.T. Celui-ci, M. Pierre Di Liberto, vingt-huit ans, mineur au puits Reumaux, membre du comité d'établissement du siège de Merlebach, avait fait l'objet d'une procédure de licenciement lors du dernier conflit des Houillères. La direction lui reproche notamment d'avoir pris la clé de sûreté de la machine d'extraction qui met en mouvement la cage de descente des mineurs et procédé à des opérations de soudure des portes de la lampisterie où des bouteilles d'hydrogène étaient entreposées.

En engageant sa procédure, la direction entendait « *dénoncer ce retour à des méthodes du passé* » qui constitue « *d'insupportables atteintes aux libertés et à l'exercice du droit de grève* ».

La commission paritaire, qui est constituée pour moitié par des représentants de la direction des H.B.L. et pour l'autre par des représentants du personnel (2 C.G.T., 2 C.F.D.T., 2 C.F.T.C., 2 C.G.C., 1 F.O.) a voté le licenciement par 11 voix contre 7.

La C.G.T. a décidé d'intervenir auprès du ministère du travail pour demander l'annulation de cette décision. Elle déclare qu'« *aucun cas concret ne peut être retenu contre M. Di Liberto (...). En fait, la direction des H.B.L. lui reproche d'être un militant actif qui a pris ses responsabilités pendant une action* ». De son côté, M. Di Liberto, mis à pied sans traitement depuis le 18 novembre, a l'intention de faire appel devant la commission paritaire régionale. — J.-C. B.



ÉTRANGER

Stimulée par l'amélioration de la situation économique

La hausse de la devise japonaise devrait se poursuivre

De notre correspondant

Tokyo. — La monnaie japonaise est à son niveau le plus élevé depuis deux ans, s'étant appréciée de 4,5 % en une semaine par rapport au dollar, dont le cours est retombé aux alentours de 200 yens. On estime généralement que la monnaie nippone va continuer de monter, bien que les autorités japonaises, notamment le ministre des finances, jugent « approprié » le cours de 200 yens, et que la Banque centrale ait acheté, en début de semaine, près d'un milliard de dollars, afin de freiner la baisse de la monnaie américaine.

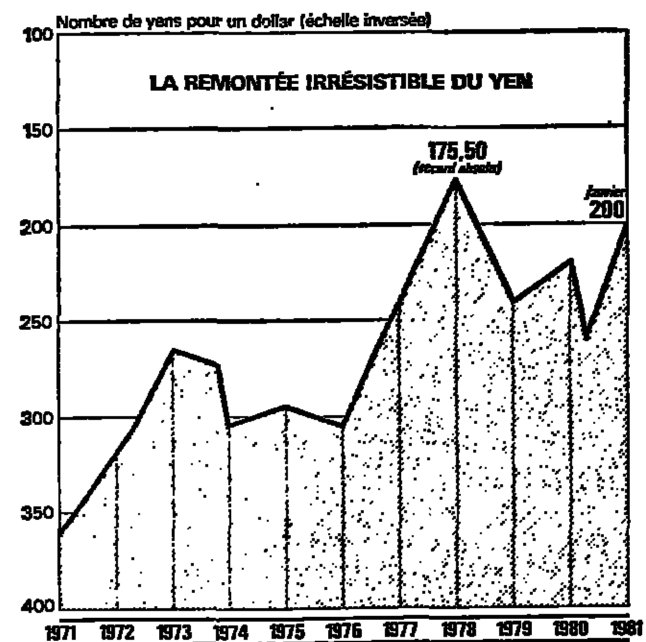
L'élément nouveau dans la récente montée du yen par rapport au dollar est que, contrairement à ce qui s'était passé en 1978, lorsque la monnaie nippone avait atteint sa valeur maximale (175 yens pour un dollar), la devise américaine n'est pas en position de faiblesse par rapport aux autres monnaies, comme cela était le cas il y a deux ans. En fait, l'appréciation actuelle du yen est surtout forte par rapport au mark et au franc français (2,26 pour 100 yens contre 1,70 au printemps 1980).

Le renchérissement du yen n'est pas vraiment une surprise pour les Japonais. Ils estiment que la bonne tenue de leur économie — comparativement à celle des autres pays industrialisés — explique bien des choses. Et il est vrai que le Japon paraît avoir surmonté les difficultés engendrées par le second échec pétrolier : l'inflation paraît maîtrisée, avoisinant 8 % l'an, ce qui est relativement peu élevé par rapport aux autres pays industrialisés ; l'accroissement du produit national brut sera vraisemblablement très proche, à la fin de l'année budgétaire 1980 (c'est-à-dire en mars 1981) de l'objectif fixé par les pouvoirs publics (+ 4,8 % en volume) ; enfin, la balance commerciale s'améliore régulièrement *depuis six mois*.

Tout cela n'a fait que renforcer la tendance des investisseurs étrangers — perceptible depuis des mois — à acquérir des yens. C'est notamment le cas des banques centrales des pays arabes producteurs de pétrole, mais cela est vrai aussi pour de nombreux organismes privés, les entrées de capitaux s'étant effectuées au rythme de plus de 1 milliard de dollars par mois en 1980 et s'étant accélérées en décembre.

A court terme, la montée du yen va faire baisser le coût des importations, ce qui renforcera la tendance au ralentissement des hausses de prix. Elle accélérera d'autre part le rééquilibrage de la balance des paiements courants. En revanche, l'exportation des produits « banalisés », comme l'acier — dont les ventes dépendent beaucoup du prix — peut en être ralentie. Mais ce contrecoup douloureux pour l'économie ne concernera pas les produits pour lesquels les Japonais ont acquis des positions très fortes — voire dominantes, — soit parce qu'ils sont seuls à les fabriquer, soit parce que la qualité de ces produits est très bonne. De toute façon, la baisse des volumes exportés sera insensible. Mais les gains de devises seront beaucoup plus importants.

Ph. P.



En huit ans, le dollar a baissé de 45 % *par* rapport au yen, qui a vu son cours augmenter de 55 % par rapport à la monnaie américaine. Fin 1971, la première dévaluation du dollar, puis la seconde en 1973, ont fait tomber son cours de 360 à 265 yen, avec une remontée aux environs de 300 yen, en 1974. Grâce aux interventions de la Banque du Japon. La monnaie japonaise se stabilisera à ce niveau jusqu'en 1977, où, sous la pression des autorités *américaines, mais aussi sous celle* d'un marché traumatisé par la baisse du dollar, le yen va amorcer une montée qui culminera le 31 octobre 1978 au niveau de 175,50 yen pour un dollar, record absolu.

Le premier train de mesures prises le 1er novembre 1978 par le président Carter pour défendre le dollar fait rebaisser le yen, qui remonte à *nouveau en 1979 consécutivement* au deuxième accès de faiblesse du dollar à l'automne 1979, conjuré par un deuxième train de mesures prises par Washington.

Au début de 1980, la hausse accumulée du prix du pétrole et du cours du dollar, en raison d'une folle ascension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, entraîne une très forte baisse du yen, dont le cours tombe, le 7 avril, à son plus bas niveau depuis deux ans (262 yen pour 1 dollar). La Banque du Japon est obligée d'intervenir massivement pour stabiliser sa monnaie, et un plan de soutien du yen en cinq mois est mis en place : ligne de crédit « swap » de 5 milliards de dollars avec les Etats-Unis, la R.F.A. et la Suisse, accélération des emprunts des entreprises à l'extérieur, assouplissement de la réglementation sur les dépôts des non-résidents, etc.

Conjuguées avec la bonne santé de l'économie japonaise, ces mesures provoquent une remontée sensible du yen, dont le cours n'est aujourd'hui inférieur que de 12 % au niveau record atteint en 1978.

MONNAIES

LA REPRISE DU DOLLAR SE POURSUIT

Après un vif repli en début de semaine, dû à la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le cours du dollar s'est redressé à l'approche de la fin de la semaine, en liaison avec un certain raffermissement de ces mêmes taux, qui ont, par exemple, progressé de 3/4 % sur le marché des eurodollars. En conséquence, le cours de la monnaie américaine, retombé lundi et mardi de 4,58 F à 4,48 F à Paris et de 1,9559 DM à 1,93 DM, est remonté jeudi et vendredi à 4,53 F, puis à 4,55 F, et à 1,9675 DM. Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui avait perdu 25 dollars en deux jours à 570 dollars, en a regagné 10 à 580 dollars.

LE CONFLIT SUR LE BUDGET DE LA C.E.E.

La Commission souhaite parvenir à un compromis politique

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La plus grande discrétion a été observée sur le débat qui s'est déroulé jeudi 8 janvier au sein de la Commission européenne à propos du conflit concernant le budget communautaire, qui oppose l'Assemblée de Strasbourg à plusieurs Etats membres, notamment la France. Le nouveau président de la Commission, M. Thorn, veut en effet réserver la primeur de la prise de position aux élus européens devant lesquels il se présentera le 12 janvier. Il semble cependant que la Commission cherche à gagner du temps afin de parvenir à un compromis politique.

Des discussions de jeudi, il ressort qu'une large majorité des commissaires sont favorables à la modération. M. Thorn et ses collègues n'ont pas l'intention de « *jeter de l'huile sur le feu* » et de braquer encore plus un pays comme la France, en engageant d'ores et déjà une procédure d'infraction contre les Etats membres refusant de verser les avances demandées par la Commission. Telle est la position de départ choisie par la majorité des membres de la nouvelle Commission.

Il reste que celle-ci est responsable devant l'Assemblée européenne et qu'elle n'est donc pas à l'abri d'une motion de censure. La Commission ne peut ignorer que les budgets ont été arrêtés par les parlementaires européens et que leur « *illégalité* » n'a pas été, jusqu'à présent, constatée par la Cour de justice de Luxembourg, le seul organe habilité à le faire.

Aussi M. Thorn va-t-il s'efforcer de convaincre l'Assemblée que la Commission remplit sa tâche. Il devrait faire valoir également qu'il ne serait pas dans la tradition communautaire de lancer une procédure d'infraction alors que deux pays n'ont pas arrêté définitivement leur position. Le gouvernement belge, qui avait d'abord refusé de verser les crédits supplémentaires, devrait, en effet, se prononcer de façon définitive au cours de sa réunion du 9 janvier. Le cabinet allemand fera de même le 21 janvier.

C'est à cette date que la Commission sera tenue de préciser sa position. Il ressort du débat de jeudi que la plupart des commissaires, y compris M. Richard, le nouveau venu de nationalité britannique — ce qui n'est pas le cas, semble-t-il, de M. Tugendhat, son compatriote chargé des affaires budgétaires — préféreraient la voie du compromis politique.

Reste à savoir si la Commission pourra finalement maintenir une telle ligne face à la pression des représentants de Strasbourg, dont la quasi-unanimité approuvent la décision de Mme Veil d'arrêter les deux budgets. En tout état de cause, elle sera amenée à lancer une procédure d'infraction à l'encontre des pays récalcitrants si un compromis n'intervenait pas dans un délai raisonnable.

La France pourrait, indique-t-on à Bruxelles, se trouver seule dans ce cas. Le gouvernement de M. Martens, pressé par le monde politique belge, reviendrait sur sa position initiale. Dans ce cas, le chancelier Schmidt, ne souhaitant pas que l'Allemagne fédérale et la France apparaissent comme les deux Grands voulant imposer leur volonté à la Communauté, pourrait finalement abandonner la bataille. *Ce n'est là qu'une hypothèse*, mais on est persuadé à Bruxelles qu'elle n'est pas à écarter.

MARCEL SCOTTO.

(Lire pages 8 et 9 les déclarations de M. Raymond Barre sur le budget européen.)

Pékin ajourne des projets industriels

(Suite de la première page.)

A l'origine, celle-ci d'un coût de 540 milliards de yens, soit 2,7 milliards de dollars, devait être terminée en *octobre 1981*. Son achèvement a déjà été repoussé à août 1982. La seconde phase (400 milliards de yens, soit 2 milliards de dollars) était encore à fixer.

Les Japonais sont convaincus que le gouvernement central qui contrôle mal les décisions prises par les administrations locales et impose difficilement la politique *d'« ajustement économique »* mise en vigueur il y a plus d'un an, a dû sacrifier l'un de ses plus importants projets. Vu de Tokyo, il est clair que cette « politique » sera poursuivie bien au-delà de 1981. Dans les milieux d'affaires japonais, on estime que les désordres qui résultent du *new deal* chinois, ainsi que les pressions émanant des représentants du nouveau courant dominant dans le parti, favorables à une amélioration des conditions de vie de la population chinoise conduisent le gouvernement à prendre des décisions qui « *incontestablement entament la crédibilité internationale de la Chine* », estime un *homme d'affaires*.

Tous les projets ne sont pourtant pas aussi mal en point. Ainsi Hitachi vient de signer fin décembre le premier accord de *joint venture* nippo-chinois pour la fabrication de téléviseurs dans la province de Fujian. La production devrait commencer en mars prochain. Hitachi détient 50 % du capital (515 millions de yens, soit 2,6 millions de dollars) de la nouvelle société, dont quatre directeurs seront chinois et trois japonais, et qui sera implantée dans la ville de Fuzhou. Une partie de la production (cent quatre-vingt mille téléviseurs noir et blanc et deux cent mille en couleur) sera exportée en Asie du Sud-Est. Les pièces détachées proviendront de sous-traitants au Japon, à Singapour et à Hongkong.

PHILIPPE PONS.

ÉNERGIE

Le Koweït et Qatar relèvent le prix de leur pétrole de 4 dollars par baril

Le Koweït et Qatar ont annoncé à leurs clients un relèvement du prix de leur pétrole de *4 dollars par baril, à compter du* 1er janvier, apprend-on dans les milieux pétroliers japonais et londoniens. Cette hausse rétroactive porte les prix du brut du Koweït et de Qatar respectivement à 35,50 et 37,42 dollars par baril. Les deux pays réclament, en outre, sur certaines quantités, des primes qui atteignent désormais 7 dollars par baril et qui mettent le prix réel de leur pétrole nettement au-dessus de 40 dollars.

Pourtant, les prix des pétroles nord-africains sont désormais inférieurs sur le marché au comptant international aux prix officiels que les pays producteurs imposent depuis le 1er janvier.

Du Zarzaitine algérien est ainsi offert à 40,5 dollars le baril, à comparer au prix officiel de 40 dollars auquel s'ajoute une prime d'exploration. Du brut libyen Es sider est de même proposé à 39,75 dollars alors que le prix officiel est maintenant de 40,78 dollars par baril.

Les transactions sont faibles, les acheteurs comme les vendeurs attendant que la situation se décante.

Les prix actuels sont, il est vrai, fortement dissuasifs pour les consommateurs. Ainsi, pour les onze premiers mois de 1980, les importations de pétrole brut de la France ont atteint 100,21 millions de tonnes, soit une baisse de 13,4 % par rapport à la période correspondante de 1979.

Si les tendances de la consommation se poursuivent et si les tensions faiblissent au Proche-Orient, les milieux pétroliers se demandent si les pays producteurs ne seront pas obligés — comme en 1975-1976 — de faire des « ristournes ». Depuis lors cependant l'OPEP a appris qu'elle pouvait maintenir les prix en réduisant la production.

Faits et chiffres

Affaires

● *M. Charles de Croisset* prend les fonctions de secrétaire général du Crédit commercial de France (C.C.F.). — M. Charles de Croisset, inspecteur des finances, vient de prendre les fonctions de secrétaire général du C.C.F. dont il était attaché à la direction générale depuis mars 1980. Avant d'entrer au Crédit commercial de France, M. de Croisset, qui est âgé de trente-sept ans, a été chargé de mission à l'Elysée sous la présidence de M. Pompidou, puis dans divers cabinets ministériels. Il avait été directeur adjoint, puis directeur, de septembre 1979 à mars 1980, du cabinet de M. Giraud, ministre de l'industrie.

● *Les résultats de la FNAC* en 1979-1980 sont relativement satisfaisants, avec une progression de 28 % du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 milliard 455 millions de francs contre 1 milliard 133 millions au cours de l'exercice précédent. Cette croissance est due essentiellement à la librairie, aux articles de sports, et à la radio haute fidélité. La progression des ventes de disques et de la photo est plus modérée. Cependant, les bénéfices ont régressé de 8 % pour atteindre 34,3 millions de francs contre 37,2 millions en 1978-1979. Ce fléchissement serait dû à l'accroissement des surfaces commerciales et à l'ouverture du magasin du Forum des Halles en septembre 1979.

● *Un contrat de PUK au Brésil va pouvoir être exécuté.* — Le Brésil vient de se réengager au cours d'une cérémonie d'échange de notes avec le gouvernement français à ne pas utiliser l'énergie nucléaire à des fins militaires. Cela rend conforme aux exigences de l'Agence de Vienne et de l'Euratom le contrat de 43 millions de francs par lequel la société du cycle de l'uranium Pechiney-Ugine-Kuhlmann s'est engagée à fournir la technologie pour la production au Brésil d'hexafluorure d'uranium, deuxième stade de traitement du minerai avant son enrichissement. — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● *M. Ceyrac : « Pas de diminution du chômage en 1981 »*, le président du C.N.P.F. dans ses déclarations à *Paris-Match*, affirme : « *Je ne crois malheureusement pas à une diminution du chômage en France en 1981, mais ce n'est que dans la mesure où notre compétitivité s'affirmera sur le plan international que l'emploi s'améliorera.* » Les chefs d'entreprise continueront à « *développer un effort intensif en faveur de l'emploi des jeunes qui est, pour nous, une priorité nationale* », ajoute le président du C.N.P.F. pour qui les grandes crises sectorielles qui ont marqué l'année 1980 (automobile, sidérurgie) « *ne devraient pas connaître d'aggravation nouvelle (...). On peut même espérer un redressement à partir de la fin du premier semestre* ».

● *M. Matteoli : « Aggravation du chômage mais aussi création d'emplois. »* Tout en reconnaissant la détérioration de la situation de l'emploi — moins grave cependant que dans d'autres pays européens, — y compris en R.F.A. M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, a estimé, jeudi 8 janvier, que cette détérioration « *n'était pas le fait d'une dégradation profonde de l'appareil économique* » puisque en un an, d'octobre 1979 à octobre 1980, il y a eu accroissement de 0,2 % des emplois de salariés.

Social

● *Signature de la première convention de formation alternée.* — MM. Jean Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, et Emile Boursier, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) ont signé, le jeudi 8 janvier, une convention-cadre qui prévoit, pour 1981, la formation alternée de cinq mille jeunes de seize à vingt-trois ans pour une durée de six à vingt-quatre mois (exceptionnellement trois ans).

● *Médecins : « Il faut revaloriser le prix de la visite »*, a déclaré, jeudi 8 janvier, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), si l'on veut maintenir la médecine à la française qui donne la priorité au médecin de famille. La C.S.M.F. doit se prononcer définitivement, les 24 et 25 janvier, sur la signature ou non de la convention médicale, l'hypothèse vraisemblable étant celle d'une signature combative pour mieux défendre les intérêts médicaux au sein des instances conventionnelles.

● *Prorogation des stages en entreprises.* — M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a souligné, mardi 6 janvier, à l'occasion de la réunion des délégués à l'emploi pour les entreprises (DEPE) au siège du C.N.P.F., que « *sur les 11 milliards qu'ont coûté les pactes pour l'emploi des jeunes depuis 1977, près de 6 milliards l'ont été à la charge des entreprises* », par le biais de la taxe d'apprentissage (0,1 %) et de la formation continue (0,2 %). Il a rappelé que le C.N.P.F. avait demandé une prorogation des stages en entreprise : « *Cette demande vient d'être entendue*, a-t-il annoncé, *puisque l'échéance des entrées en stage pratique d'entreprise a été reportée du 31 décembre 1980 au 28 février 1981 afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'en bénéficier.* »

Le Carnet des Entreprises

est publié le vendredi.

Il est ouvert aux personnalités du monde économique qui souhaiteraient rendre publiques leurs nominations ou distinctions à des postes importants.

Toutes les précisions peuvent être obtenues en appelant le 770-85-33.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JANVIER

Irrégulier

Le mouvement de baisse ne s'est pas poursuivi vendredi. Le marché parisien s'est même légèrement raffermi, l'indicateur de tendance terminant en hausse d'environ 0,30 %.

En cette veille de week-end, les transactions n'étaient pas importantes. Les investisseurs, toujours très indécis, ont limité leurs initiatives.

Les « Sicav-Monory » ont cependant réalisé quelques achats, mais sans précipitation.

Les propos pessimistes du premier ministre n'ont pas surpris le marché qui anticipe déjà depuis quelques mois le ralentissement économique du premier semestre 1981. La Bourse n'a pas non plus pris en compte le renversement de tendance qui a été constaté à Wall Street et pourrait marquer la fin de la décrue des taux d'intérêt.

Dans cette ambiance incertaine, on note quelques hausses significatives. Ainsi celle de Manurhin (+ 3,4 %), sur la rumeur de la signature d'un important contrat d'armement. En progrès également : Saupiquet (+ 7,4 %), Saint-Louis (+ 4,2 %), Générale de Fonderie (+ 3,9 %), Europe 1 (+ 3,9 %), Galeries Lafayette (+ 3,8 %), Creusot-Loire (+ 3,6 %), Roussel-Uclaf (+ 3,2 %), U.T.A. (+ 2,6 %).

A la baisse, les plus forts écarts sont enregistrés sur D.M.C. (— 5,6 %), Papeteries de Gascogne (— 3,7 %), S.C.O.A. (— 3,4 %), Routière Colas (— 2,8 %), Primagaz (— 2,3 %), Sommer-Allibert (— 2,1 %).

Les pétroles reculent moins sensiblement que lors des séances précédentes : Elf ne perd que 0,4 % ; C.F.P., 0,6 %.

Aux étrangères, les mines d'or sont irrégulières. Gold Fields recule de 2,3 %, alors qu'East Rand gagne 3,4 %.

Quant au métal jaune, il se reprend. A Londres, le premier fixing indique 579,75 dollars (contre 574,75 dollars). A Paris, le lingot gagne 510 F à 91 500 F. Le napoléon est presque inchangé à 940 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CHEMICAL BANK. — La sixième banque américaine enregistre pour l'exercice 1980 un résultat de 175,2 millions de dollars (11,17 dollars par action), en hausse de 23 %.

FORD va, pour le troisième trimestre consécutif, verser un dividende de 30 cents. Précédemment, celui-ci était de 1 dollar par action. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1980, Ford-Motor enregistre des pertes d'exploitation de 1,2 milliard de dollars.

SARA KREEK. — Les actions de cette société néerlandaise spécialisée dans l'investissement immobilier aux Etats-Unis ont été cotées pour la première fois mercredi à la Bourse de Paris. Elles se sont inscrites jeudi en hausse à 139,10 francs (+ 0,60 F).

FNAC. — Pour l'exercice 1980-1981, le chiffre d'affaires du groupe devrait progresser de 20 %. Ceci devrait permettre de majorer le dividende dans des proportions au moins égales à la progression des résultats. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1979-1980 s'est élevé à 1,455 milliard de francs (+ 28 %). Le bénéfice d'exploitation consolidé est revenu de 37,2 millions à 34,3 millions de francs (— 8 %). Quant au bénéfice net, il passe de 18,3 millions à 14,9 millions de francs (— 10 %).

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIERE. — Les résultats de l'exercice 1980 sont en nette progression sur ceux de 1979. Cette situation devrait permettre le maintien du dividende.

PATHE-MARCONI enregistre, pour le premier semestre 1980-1981, une perte de 12,39 millions de francs.

DE BEERS. — L'organisation centrale de ventes, qui commercialise les diamants du groupe, enregistre, pour 1980, un chiffre d'affaires de 2,14 milliards de rands (— 2 %). La baisse des ventes a été sensible au second semestre de l'année (874 millions contre 1,11 milliard de rands).

GOLD FIELDS. — Le bénéfice net du groupe pour le dernier trimestre 1980 se monte à 200 millions de rands (contre 193 millions).

MATSUSHITA ELECTRIC. — Le chiffre d'affaires de l'exercice clos à la fin novembre 1980 s'élève à 2,020 milliards de yens, en hausse de 16 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	7 janv.	8 janv.
Valeurs françaises ..	96,6	95,8
Valeurs étrangères ..	101,0	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,4	104,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/1	9/1
1 dollar (en yens)...	200 40	202 30

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Depuis trois séances, la tendance s'est brusquement inversée à Wall Street. Après un mois de hausse continue au cours de laquelle l'indice Dow Jones est passé de 900 à 1 000, la baisse s'est installée à New-York. Jeudi, le Dow Jones perd à nouveau du terrain et termine à 965,70 (— 15,19 points).

Les recommandations de vente de Joseph Granville, un analyste financier indépendant très écouté, ont fait sentir leurs effets dans un marché qui doute maintenant que l'arrivée au pouvoir de Ronad Reagan puisse apporter une solutoin-miracle aux problèmes économiques des Etats-Unis. Lors de leur audition devant le Congrès, les membres désignés du futur cabinet du nouveau président américain ont en effet insisté sur la gravité de la situation, ce qui pourrait retarder la réalisation des promesses électorales. Les investisseurs ont, d'autre part, le sentiment que les taux d'intérêt, après la légère décrue de ces derniers jours, vont se stabiliser à un haut niveau.

Les valeurs les plus touchées ont été les « blue chips ».

Au total, les baisses (1 022) ont été nettement plus nombreuses que les hausses (567).

Les valeurs les plus actives de la séance où 55,35 millions de titres ont été échangés (contre 92,39 millions) ont été L.T.V. Corp., I.B.M., Mobil Oil, Exxon, Mac Donalds, Boeing, Texaco et Ralston Purina.

VALEURS	COURS 7/1	COURS 8/1
Alcoa	61 1/2	60 3/4
A.T.T.	50 1/8	50 1/4
Boeing	41 1/4	40
Chase Manhattan Bank	49	48 3/8
Du Pont de Nemours	43 3/8	42 1/2
Eastman Kodak	73 3/4	72 1/2
Exxon	78 7/8	76 5/8
Ford	21 ...	20 3/8
General Electric	63 1/2	62 3/4
General Foods	31 1/2	31 1/2
General Motors	46 5/8	45 7/8
Goodyear	17 5/8	17 1/8
I.B.M.	69 5/8	67 1/2
I.T.T.	30 3/4	28 3/8
Kennecott	28 5/8	26 1/8
Mobil Oil	78 1/4	76 1/2
Pfizer	53 5/8	52 3/8
Schlumberger	110 1/8	107 3/4
Texaco	46 3/8	45 1/8
U.A.L. Inc.	18 3/4	18 1/2
Union Carbide	53 ...	53 1/2
U.S. Steel	25 ...	24 1/2
Westinghouse	30 ...	29 1/4
Xerox	61 1/4	62 ...

Taux du marché monétaire

Effets privés du 9/1 .... 18 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 9 JANVIER - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

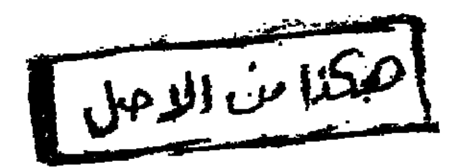
* Absorbé par Sogintar.
* Cours précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 537	4 548	4 380	4 600
Allemagne (100 DM)	231 350	231 150	225	237
Belgique (100 F)	14 373	14 372	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	212 890	212 800	206	217
Danemark (100 kr)	75 200	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k)	88 280	88 560	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 987	10 925	10 450	11
Grèce (100 drachmes)	9 740	9 789		
Italie (1 000 lires)	4 870	4 886	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	265 450	265 600	248	261
Suède (100 krs)	103 750	103 620	101	106 500
Autriche (100 sch.)	32 635	32 629	32 800	33 600
Espagne (100 pes.)	5 686	5 705	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 550	8 570	7 800	8 700
Canada ($ can. 1)	3 815	3 838	3 670	3 980
Japon (100 yens)	2 259	2 252	2 080	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/1
Or fin (kilo en barre)	91000	91800
Or fin (en lingot)	90990	91500
Pièce française (20 fr.)	939 50	940
Pièce française (10 fr.)	499 90	498 90
Pièce suisse (20 fr.)	690	690
Pièce latine (20 fr.)	649 90	650
Souverain	812 80	820
Pièce de 20 dollars	3400	3400
Pièce de 10 dollars	1700	1760
Pièce de 5 dollars	960 10	872
Pièce de 50 pesos	3740	3745
Pièce de 10 florins	665	660



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1981 a été tiré à 554 087 exemplaires.



A B C D E F G

Après la mise à sac du foyer des Maliens

Des organisations de gauche non communistes appellent à ne pas participer à la manifestation du P.C. à Vitry

Plusieurs organisations de la gauche non communiste appellent les travailleurs à ne pas participer à la manifestation qu'organise le P.C. avec l'appui de la C.G.T. départementale, samedi 10 janvier à 10 heures, à Vitry-sur-Seine, contre « le coup de force raciste du maire de Saint-Maur », après l'installation de travailleurs maliens au foyer ADEF de la municipalité d'union de la gauche, dont le maire est communiste.

Les Amis de la terre, l'union locale C.F.D.T., le P.S., le P.S.U., le groupe des élus socialistes de Vitry, la Fédération anarchiste, le P.C.M.-L. estiment *« qu'après l'opération menée au foyer ADEF de Vitry, cherchant à justifier l'injustifiable, le maire de Vitry et les dirigeants du P.C.F. de cette ville plutôt que de reconnaître leur erreur, s'enferrent dans leur attitude »*. Ces organisations signataires indiquent que *« sans joindre leurs voix au concert de fausse bonne conscience de la droite »*, elles appellent les travailleurs à refuser leur participation à cette *« démonstration de force »*.

Le maire, M. Mercieca, a fait savoir, jeudi 8 janvier, qu'il avait déposé des plaintes auprès du tribunal de grande instance de Créteil contre M. Colle, secrétaire général de l'ADEF, pour *« outrages envers un magistrat dans l'exercice de ses fonctions »* et *« diffamation publique »*.

La réponse de Si Hamza Boubakeur à M. Marchais

D'autre part, Si Hamza Boubakeur, recteur de l'institut musulman de la Mosquée de Paris, dans un communiqué remis à l'A.F.P., répond à la lettre de M. Marchais publiée mercredi par *l'Humanité* (*le Monde* du 8 janvier).

« J'ai lu avec la plus grande attention la longue lettre par laquelle M. Marchais a répondu au télégramme que je lui avais adressé. (...) Sur l'idéologie et l'action communistes, il ne m'apprend vraiment rien de nouveau. Ce sur quoi il m'éclaire, c'est sur le comportement du maire de Saint-Maur qui serait à l'origine de ce dramatique événement, et je lui en donne acte. »

Il ajoute : *« M. Marchais m'apprend que je suis devenu une espèce de « bourgeois-gentilhomme » qui fait, non pas de la prose, mais du fascisme sans s'en rendre compte. Il insinue sans sourciller que je serais devenu non seulement un suppôt de la réaction, mais encore un valet giscardien. Qu'il se rassure, il n'en est rien (...). Mes rapports avec le parti communiste sont ce qu'ils furent et ce qu'ils sont. Je ne confonds nullement une doctrine religieuse ou politique avec ses prêtres ou ses représentants. »*

LES « 18-21 ANS » ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

I.G.S. 18-21, association liée à l'Institut supérieur de gestion posera la question : « Les 18-21 ans auront-ils un président ? » au cours d'un débat qui aura lieu le lundi 12 janvier, à 17 h. 30, à l'Hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant - Mouchotte, 75014 Paris. Les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP donneront lieu à une discussion à laquelle participeront René Andrieu (*l'Humanité*), Raymond Barrillon (*le Monde*), Guy Claisse (*le Matin de Paris*), Noël Copin (Antenne 2), Michèle Cotta (R.T.L.), Paul Guilbert (*le Quotidien de Paris*), Jean-François Kahn (*les Nouvelles littéraires*), Ivan Levaï (Europe 1) et Georges Mamy (*le Nouvel Observateur*).

Nouvelles brèves

● *Le conseil des ministres* du mercredi 7 janvier a promu général de brigade aérienne les colonels de l'armée de l'air Pierre Foulon et Benoît Cras. Le général de brigade aérienne Jean Failler est nommé chargé de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de l'air.

● *M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F.*, critique les propositions du P.S. pour l'automobile. Dans un communiqué publié le 20 janvier, M. Poperen s'élève contre les *« récentes déclarations du P.S. »* (*le Monde* du 8 janvier), qui *« montrent qu'*[il] *s'inscrit à fond dans* [une] *stratégie de déclin. Sous prétexte de protection communautaire contre les Japonais, le P.S. cherche à accentuer la politique européenne qui pousse au recul de notre industrie »*, dit-il, avant de critiquer la proposition de créer une agence nationale pour l'automobile, ce qui équivaut à *« décider d'aggraver le pillage de l'entreprise nationale par l'entreprise privée »*.

● *L'Américaine Tracy Austin* s'est qualifiée le 8 janvier, à Landover (Maryland), pour les demi-finales du Masters féminin de tennis en battant la Tchécoslovaque Hana Mandlikova 6-3, 6-0. Martina Navratilova a accédé également à ce stade de la compétition grâce au forfait de l'Américaine Chris Evert-Lloyd, grippée. Au cours des autres matches, l'Américaine Andrea Jaeger a éliminé la Roumaine Virginia Ruzici 3-6, 6-2, 7-6, et l'Australienne Wendy Turnbull a pris le meilleur sur l'Américaine Pam Shriver 7-5, 7-5.

L'ÉLEVEUR DE LA FERME ABANDONNÉE EN MAYENNE DÉMENT LES ASSERTIONS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

(De notre correspondant.)

Laval. — A la suite de l'hypothèse, sinon de l'affirmation faite devant le conseil général, mercredi 7 janvier, par M. Robin, directeur départemental des services vétérinaires, et selon laquelle le troupeau de trente-six bêtes qu'il avait examinées le 30 décembre au Domaine à Ravigny, *« en piteux état »*, n'était plus tout à fait le même que celui qualifié de *« satisfaisant »*, le 5 janvier, par le vétérinaire de la ferme, M. Dominique Froger a annoncé, jeudi 8 janvier, qu'il avait l'intention de s'adresser aux tribunaux (*le Monde* du 9 janvier). S'insurgeant contre le fait qu'on ait pu aller jusqu'à le soupçonner *« de confondre des frisonnes et des normandes »*, M. Froger, l'éleveur de la ferme abandonnée, a ajouté que, dans le contexte local actuel, *« un mouvement d'une telle quantité de bêtes ne serait certainement pas passé inaperçu des habitants »*. De leur côté, les paysans-travailleurs qui ont pris fait et cause pour M. Dominique Froger, animateur du syndicat en Mayenne, ont réagi vigoureusement à l'accusation.

Jeudi après-midi, le vétérinaire, le docteur Grados, après avoir procédé à une deuxième opération de prophylaxie, a confirmé ses affirmations : *« C'est bien le troupeau des Froger. »* Le praticien a précisé que, par rapport à la visite qu'il a effectuée il y a deux ans au Domaine, il était sûr que les *« boucles d'identification étaient à lui et qu'elles avaient été posées à Ravigny »*.

Depuis sa déclaration publique, M. Robin, directeur du service vétérinaire, se retranche derrière la justice, qu'il a lui aussi saisie à la suite de sa première visite chez les Froger. Le parquet a ouvert une information.

L'écrivain britannique A. J. Cronin est mort

L'écrivain britannique Archibald Joseph Cronin est mort le mardi 6 janvier dans sa propriété de Montreux, en Suisse. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité ce vendredi.

A. J. Cronin est né le 19 juillet 1896 à Cordross, dans le comté de Dumbarton, en Ecosse, dans une famille de modestes paysans. Très tôt orphelin, sans ressources, il bénéficie d'une bourse pour le collège et l'université de Glasgow. Il commence des études de médecine avant d'être mobilisé comme aide-chirurgien dans la Royal Navy, lors du premier conflit mondial. Après la guerre, il achève ses études et embarque comme médecin sur un paquebot qui fait la route des Indes. Puis il revient s'installer en Ecosse. Il devient inspecteur médical des mines. Cette expérience lui fera connaître la misère des mineurs et des humbles, qu'il mettra dans des livres qui lui apporteront une notoriété internationale. Il s'installe ensuite à Londres, où il connaît alors une clientèle aisée.

Au cours d'une convalescence, il écrit en trois mois son premier roman, le Chapelier et son château, *qui paraît en 1930 et atteint aussitôt un succès phénoménal. Dès lors, A. J. Cronin se consacre entièrement à la carrière littéraire. Il publie ensuite* les Trois Amours *(1932),* Aux Canaries *(1933). Dans* Sous le regard des étoiles *(1935), qui connaît aussi le succès, il relate avec une généreuse humanité la vie et les luttes tragiques des mineurs.*

Suivront alors Citadelle *(1937), une autobiographie à peine romancée,* les Clés du royaume *(1941), livre dans lequel il conte la vie d'abnégation d'un missionnaire en Chine pour qui l'amour des misérables prend le pas sur l'intransigeance du dogme.*

Avec le Destin de Robert Shannon *(1938), il se dépeint de nouveau tel qu'il était, pauvre étudiant et jeune médecin irréductible. Il devait écrire encore* le Jardinier espagnol *(1950),* Sur les chemins de ma vie *(1953),* la Tombe du croisé *(1956), etc. Il est également l'auteur d'une pièce de théâtre,* Les hommes proposent *(1940). Six de ses romans ont été portés à l'écran et ont contribué à la renommée de ce grand écrivain populaire (1).*

Son œuvre traditionnelle dans la forme, tout empreinte d'un idéalisme lucide, laisse l'image d'un homme rigoureux, attentif à l'angoisse humaine et conduit par des passions généreuses. — B. A.

(1) La plupart de ses livres sont disponibles en France en collection de poche.

En 1980

TASSEMENT DES VENTES A DROUOT

Avec un chiffre d'affaires de 267,6 millions de livres, Sotheby enregistre pour 1980 le total le plus élevé de toutes les salles de ventes du monde, avec une progression de 31 % par rapport à l'année précédente (1). La firme rivale Christie's annonce un chiffre d'affaires de 165 millions de livres, soit une augmentation de 32 %. Pour l'ensemble de leurs ventes à Paris, les commissaires priseurs parisiens ont obtenu eux, un chiffre d'affaires de 900 millions de francs environ (+ 12,5 %).

Ce « tassement » s'explique en partie par le déménagement de Drouot rive gauche au nouveau Drouot, mais aussi par les difficultés propres des commissaires priseurs parisiens.

Ainsi l'écart continue de se creuser entre Londres et Paris, où le chiffre d'affaires des soixante-dix commissaires priseurs ne représente plus en valeur qu'un cinquième des deux firmes britanniques (au lieu de la moitié en 1976).

(1) Une livre = 10,9 F.

NAUFRAGE SUR L'AMAZONE

Il y aurait deux cents noyés

Le naufrage d'un bateau à l'embouchure de l'Amazone (Brésil) aurait causé la mort de deux cents personnes, a déclaré le 8 janvier à l'A.F.P. un responsable du ministère de la marine.

Cent vingt cadavres ont d'ores et déjà été repêchés, a ajouté ce responsable. Le navire, qui transportait quelque trois cents passagers, a heurté un banc de sable, à environ 200 kilomètres de Macapa (territoire d'Amapa).

Échecs

DEUX PARTIES AJOURNÉES DANS LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Manifestement « choqué » par les deux défaites successives qui lui ont été infligées par Victor Kortchnoï, Robert Hubner a demandé le report de neuvième et dixième parties jouées à Merano (Italie) dans la finale du tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs.

La fin de ces deux parties sera disputée la semaine prochaine et les positions à l'ajournement sont les suivantes :

NEUVIEME PARTIE

Blancs (Hubner). — Rf1, Té4, Fb8, Pa4, b5, f2.

Noirs (Kortchnoï). — Rd7, Tç5, Cé6, Pa7, b6, g6.

DIXIEME PARTIE

Blancs (Kortchnoï). — Rg1, Db2, Tf1 et f3, Fa4, Cf5, Pa2, ç3, ç4, d4, é4, h4.

Noirs (Hubner). — Rh8, Dh5, Td8 et f8, Fh7, Cé6, Pa5, f6, ç7, d6, f6, g7.

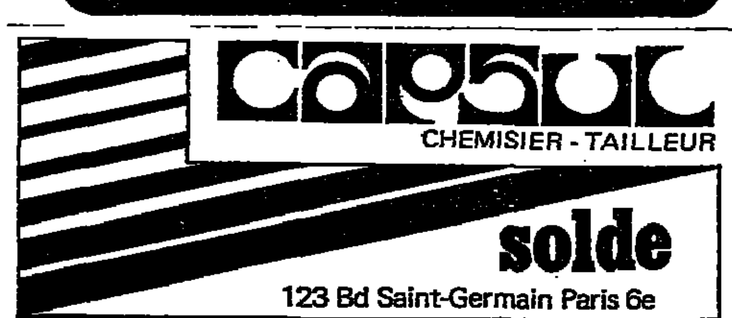












La justice des mineurs en procès PAGE IV

L'ordinateur à images PAGE XIII

Quand traduira-t-on Freud en français ? PAGE XVII

SUPPLEMENT AU NUMERO 11182, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 11 JANVIER 1981

Le Monde

DIMANCHE

LE CRI

Un texte de FLORIAN LIPUS

En Autriche, au sud de la Carinthie, vit une minorité de langue slovène (parlée aussi dans la République yougoslave de Slovénie). Ce groupe ethnique a produit quelques écrivains, en particulier Florian Lipus, auteur célèbre en Yougoslavie mais pratiquement inconnu en Autriche. L'écrivain autrichien Peter Handke a traduit du slovène carinthien en allemand ce texte qui, dit-il, *« exprime parfaitement l'isolement du groupe slovène en Autriche. Le problème politique s'y trouve à la fois traité et dépassé ».*

« Ne vous étonnez pas de me voir faire œuvre de traducteur, poursuit Peter Handke : *mes ancêtres étaient slovènes, le slovène carinthien était la langue de ma mère. Florian Lipus, né en 1937, est originaire de la même région que moi, la Basse-Carinthie. »*

présenté par PETER HANDKE

AU début, quand tu pourrais déjà crier, tu ne cries pas encore. Ce serait prématuré, crier ne servirait à rien. Les hommes ne font rien à la légère, ils répugnent à se hâter. Le cri ne te pousse d'abord que dans la tête. A peine a-t-il germé en toi que déjà il te pèse sur la langue, mais tu te retiens et tu ne le laisses pas sortir. Tu le gardes prêt, à l'arrière ; tu le tiens, mûr et bien formé, entre les dents. Tu le mets en réserve, pour plus tard, en cas de besoin.

Il s'étale dans le creux de ta langue que tu presses fort contre la mâchoire supérieure. Ta langue peut donc à tout moment entrer en action, se détendre brusquement, projeter la force accumulée. Cependant, nous attendons encore un peu, et pour l'instant, puisque tout confirme qu'il faudra inéluctablement en venir au cri dans un délai prévisible, et comme peu importe au fond quand et où il se produira, décrivons précisément le cadre que nous avons prévu pour ton cri.

Retenons au préalable que peu importe d'où tu viens et ce qui t'amène, peu importent tes vêtements et ce que tu as dans l'estomac. Tu es quelque part, on peut te situer, voilà l'essentiel. Tous les endroits se valent : ton lieu de travail, chez toi, dans la rue ou aux toilettes, tôt ou tard, aujourd'hui ou demain. Tous les moments et tous les endroits se valent. Le plus important, c'est que tu cries dans un langage compréhensible, sinon personne ne te comprendra, et tu te seras dépensé en pure perte.

Si tu vois alentour des aulnes ou des coudriers, fais en sorte qu'un épais brouillard automnal les enveloppe, monte du fossé pour se dissiper sur les rochers. Un cri dans le brouillard peut produire un effet impressionnant : on ne dédaignera pas semblable décor, qui pourra également servir de contraste. Si possible, que le lieu soit sauvage et reculé, une sorte de steppe ou de désert, entouré de parois escarpées, de versants inaccessibles, de préférence rocheux et couronnés de mélèzes fendus par la foudre.

Cela fait du bien à la colonne vertébrale, et voilà sans doute pourquoi les touristes et les vacanciers aiment ce genre de nature. Les gens doivent se redresser, renverser la tête et regarder au-dessus d'eux. Le vent, docile depuis le début à tes desseins, t'obéit : car nous veillerons autant que possible à réunir les conditions les plus favorables à ton cri.

Sur ton chemin, tu ne pourras pas éviter la pierraille, car nous voulons qu'il y ait des parois rocheuses des deux côtés : elles renforceront ton cri et tu pourras t'y servir en cailloux que tu jetteras en criant, s'ils ne sont pas trop lourds. Les plus gros, tu les contourneras à ta manière, pourvu que tu prennes garde à ne pas trébucher. Ces cailloux joueront le rôle qu'ils ont toujours joué depuis qu'ils sont pierre, tu les prendras pour ce qu'ils sont : des pierres. Il n'y aura pas d'insectes venimeux ni de serpents, car il convient que l'endroit soit le plus désert, le plus nu, le plus reculé possible. Il n'en reflétera que mieux ta solitude.

Bref, les environs devront dès ton arrivée, et même avant, dès le premier contact, te porter à crier, ne te laisser le choix d'aucune autre forme d'expression. Tu cherches sans ambages l'effet le plus puissant. Ton cri sera extraordinaire, il te fera trembler, et tu peux, dès les premiers essais, vérifier la qualité de l'écho. On ne te déconseille pas de t'assurer à temps que tu sais bien t'y prendre.

Les rôles sont donc distribués, le décor disposé, les environs convenablement réglés. Faut-il préciser que le premier rôle ne tient qu'à toi, que c'est toi qui vas donner forme au cri ? Tous vous avez le trac, vous vous demandez si l'opération va réussir, vous recommencez à regretter de vous être lancés là-dedans, à vous demander s'il ne vaudrait pas mieux vaquer à d'autres occupations. Trop tard pour reculer. Tout est prêt, tout attend, il faut aller de l'avant. Rien de plus naturel, néanmoins, rien de plus justifié que ce trac, je tiens à vous le dire.

Si tu commences à crier un peu plus tôt que prévu, libre à toi, cela ne fait rien. Tu avais d'abord décidé de te placer à l'endroit où le chemin s'incurve légèrement, mais aussitôt tu avais mesuré qu'il y a loin jusque-là et qu'il n'est plus bon d'attendre. Mieux vaut commencer plus tôt que trop tard, car, ensuite, plus rien à faire. Voilà ce que tu te dis, et tu commences avant l'heure à crier.

Pour de bon

A présent, tu cries pour de bon, à pleine gorge, d'une voix forte et sonore. Tes yeux mi-clos regardent si les aulnes et les coudriers s'écartent comme prévu pour laisser place au brouillard. Sur ses nappes humides, il porte ton vacarme jusqu'aux à-pics. Les cailloux jouent leur rôle de cailloux. Autour de toi les rochers et les mélèzes fendus, mais vivaces, grimpent vers le sommet, s'étirent le long des pentes, s'étirent jusqu'au ciel. La nature s'embellit, plaît plus encore aux touristes et aux vacanciers.

Tu cries de tout ton corps, tu envahis des espaces toujours plus vastes. Le chemin, là-bas, paraît s'élargir un peu, après le tournant se fait entendre le murmure d'un ruisseau noir ; qui sait s'il n'y a pas plus loin des hameaux, des villages ? Des villes ? Mais tu n'iras jamais voir si loin, tu n'imagines pas d'échapper à ta solitude.

Les contours ressortent maintenant plus clairement. Tu lances ton cri de l'endroit où le paysage s'entrouve et se déplie au sortir du défilé, jusqu'à ce tournant où tu prévoyais d'abord de te poster (mais le murmure du ruisseau après le virage t'avait intimidé). Tu te retournes, tu changes d'orientation, les ondes sonores partent en sens contraire.

Puis elles résonnent en tous sens. Car maintenant tu cries de toutes parts, pas un coin de vallée que tu ne couvres et enveloppes de ton cri, tu cernes tout l'espace de ton vacarme, tu le prends de côté, par-derrière, en oblique, et au souffle suivant de nouveau tout droit, par-devant, directement, de face, et ainsi tu traverses, parcours, arpentes chaque pouce de terrain, tu l'ensevelis complètement sous tes cris.

A la fin tu ne bouges plus. Désormais tu crieras sur place. De temps en temps, tu t'interromps, mais chacun doit sentir que ton cri va brusquement recommencer, nul ne peut espérer que tu cèdes. Fais-leur comprendre à tous qu'un tel espoir est vain. Chaque seconde compte : jamais tu ne dois laisser la moindre place à l'espoir que ton cri puisse cesser, qu'un moment viendra où il s'arrêtera, en aucun cas : interromps-toi de telle façon que chacun sache bien que ton cri peut reprendre à tout instant, qu'il ne s'agit que d'une petite pause.

Effectivement le voilà reparti, tu cries comme si un large public t'écoutait, tu fais comme si des masses assistaient à ton tumulte — en réalité, il n'y a personne, évidemment. L'endroit est solitaire, dépeuplé, les gens l'ont déserté, l'altitude est considérable, le moment défavorable, l'automne, un automne plein de brouillard humide, tu rencontres au mieux un bûcheron en route vers son champ de coupes.

A vrai dire, tu ne rencontres personne sur tout le trajet et maintenant de même, pendant le temps de tes exercices de cri, personne, l'endroit est solitaire et dépeuplé, les gens habitent ailleurs, le moment est défavorable, songe à cet automne plein de brouillard humide, même pas d'insectes ni de serpents à proximité, l'endroit est rocailleux et gelé, le soleil n'en touche jamais le fond.

Voilà pourquoi tu cries comme s'il n'y avait pas âme qui vive, tu reprends courage, tu t'oublies, tu te libères de ton cri, personne pour t'empêcher ni pour te restreindre, pour te poser des conditions humiliantes, pour te menacer, tu donnes libre cours à ton orgie, comme s'il n'y avait personne à proximité, et il n'y a effectivement personne ici.

Comme tu te donnes du mal et ne cesses de perfectionner ton cri, la moindre élévation de voix te paraît difficile et hasardeuse, mais tu y parviens tout de même. Tu constates que tu avais plus de ressources que prévu. Tu exploses sous une pression toujours croissante, tes poumons menacent de rompre, ta gorge entre en convulsions.

Comme un boulet

Au début de ton cri, tu retenais encore ta voix, pour garder le souffle, mais désormais tu ne prends plus aucune précaution. Tu ne gaspilles plus tes forces à respirer. Pendant que tes cris tonitruants secouent ta bouche, ton nez, ta langue, tes dents, tes narines aspirent de l'air, accessoirement pour ainsi dire, à la hâte. Tu ne perds plus de temps à respirer. Aussi ton travail devient-il éprouvant. Mais tu dois tenir bon : l'essentiel est fait.

Dans peu de temps, tu approcheras de la fin, ta situation ne peut guère empirer, elle ne peut que s'améliorer. Tout à l'heure, tu pourras cesser de crier, nous te ferons signe. Ta bouche et tes dents écartelées suffiront, tu te seras fait à la position de cri, tu n'auras plus besoin de forcer la voix, tu pourras respirer paisiblement. Mais tu porteras le cri écrit sur la bouche, les gens finiront par te connaître, par savoir où tu excelles. Tu n'auras plus à t'éreinter, mais ton visage restera déformé au point qu'on ne sauras plus qui de ta bouche, de ta poitrine ou de tes yeux criera le plus fort.

Tu te sentiras plus à l'aise, tu pourras sans retenue jouer aux quilles et aux cartes, ou élever des abeilles ou soigner tes animaux. Mais cela viendra plus tard. Pour le moment, tu continues à crier. Le chardon éclos sous toi s'épanouit et se creuse peu à peu de sillons, de nervures où s'écoulent les ondes de tes cris qui giclent en tous sens. Ses graines légères sortent des gousses et s'envolent sur les versants rocheux. Ton cri ne fait pas qu'à toi du bien, il féconde toute la nature.

Tu continues donc à crier, tu n'as pas le choix et tu ne songes point encore à t'arrêter. Au contraire : tu ne t'accordes plus la moindre petite pause, tu as depuis longtemps renoncé à respirer, ton cri t'absorbe tout entier. Tu sens au fond de toi quelque chose encore à faire sortir et tu forces ton cri, alors que tu venais de hausser la voix : il vient si fort à présent que tu donnes là plus que tu n'as jamais donné, tu le sais infailliblement, même si tes auditeurs ne le perçoivent pas tout de suite.

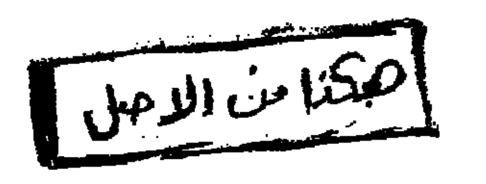
Tu mets tes mains en porte-voix sur ta bouche, tu renverses encore plus profondément la tête, tu vides tes poumons jusqu'au dernier souffle d'air — et cela ruisselle par le porte-voix, et cela sort de toi, concentré, d'un seul jet. Ton cri n'est plus fissuré comme tout à l'heure, il ne s'effrite plus en petites particules, il ne se perd plus dans le vide, au contraire, il s'élargit, se densifie, s'alourdit et fracasse tout comme un boulet.

Maintenant tu peux enfin viser et toucher, porter la paix ici, la destruction et la dévastation là. Et tu fais comme s'il n'y avait personne. Effectivement, l'endroit est solitaire, l'altitude considérable, le moment mal choisi, l'automne glacial, tout au plus pourrais-tu rencontrer un de tes semblables, un autre crieur, sur ton chemin qui passe entre les parois rocheuses, couronnées de mélèzes fendus, mais vivaces. ■

Traduit de l'allemand
par JACQUES LE RIDER.



RICHARD MARTÈNS



Métro

Parler du métro, voilà encore de quoi faire fuir les yeux plus attentifs aux rouages de l'économie. Et pourtant c'est le long tunnel qui attend tout travailleur à la sortie de son bureau ou de son usine, songeant à retrouver les quelques douceurs de la vie. Le métro n'en est pas une, ni même la première classe aux heures de pointe.

Un récent article de Michel Jobert, dans vos colonnes, nous donnait une illustration du metro peu exacte : quelques voyageurs solitaires à grise mine présentaient leur ticket aux machines. Eh bien, le métro, je peux vous l'assurer, ce n'est pas ça.

De plus en plus, sur la populaire ligne Clignancourt-Orleans, aux heures de pointe du soir, il y a une marée humaine à chaque station importante et un reflux qui essaye de sortir des rames, le tout se bousculant.. jouant des coudes et poussant pour se faire une place, l'affaire se jouant en plusieurs minutes à chaque arrêt. Une fois coincé entre un dos, un bras, une fesse ou un attaché-case, vous devez supporter que des employés RATP s'acharnent à fermer les portes pour éviter de laisser quelques morceaux d'usagers sur le quai. Commence alors le supplice, *le sauna obligatoire* sans oublier les cheveux de votre voisin de devant qui vous chatouillent le nez et celui d'à côté qui vous souffle dans le cou sa lassitude ou son dégoût.

Tiens, me direz-vous, voilà une création de nouveaux emplois RATP. Je suis pour. Mais alors pourquoi ne pas récupérer la chaleur que dégagent les usagers dans les rames. Les constructeurs qui n'y peuvent rien devraient tenir compte de cette particularité. Energie récupérée = énergie gratuite. Voilà qui pourrait peut-être amener la prime de transport à être augmentée (ou le prix du billet diminué). Depuis avril 1970, la prime de transport, qui est de 23 francs mensuels, n'a pas bougé, elle. Le premier titre de transport (carte orange uniquement pour Paris) vaut 85 francs aujourd'hui. Et je ne parle pas des banlieusards !

Qu'on le prenne avec humour ou colère, celui ou celle qui passe deux heures par jour dans les transports en commun dans des conditions aussi épuisantes que dégradantes paye bien cher pour venir travailler.

MIREILLE DELLAC
(Paris)

Appelé

Il est 6 heures. Il fait encore nuit en ce mois d'octobre et le brigadier de semaine vient de sonner le réveil. Il faut se lever, se laver, s'habiller, faire son lit en « batterie », aller à l'ordinaire avant de se rendre au rapport en treillis-rangers à 7 h. 30.

« Garde à vous ! », « Repos ! », « Garde à vous ! », appel, consignes et réprimandes ; voilà, le rapport est terminé. Le maréchal des logis, avec force cris, nous ordonne de nous mettre en tenue réglementaire de sport pour le footing habituel. Je me demande pourquoi nous n'avons pas été prévenus plus tôt, cela nous aurait permis d'être déjà en survêtement !

En rang, et au pas de course, nous remontons en chambre. Il fait froid, mais un bon footing nous fera du bien. Coup de sifflet ; nous sommes prêts et dans la bonne tenue. Non, il y a contre-ordre afin de préparer le défilé de la semaine prochaine. le footing a été remplacé par deux heures d'O.S. (ordre serré pour les non-initiés).

Encore une heure de perdue pour se changer et enfiler la tenue treillis-rangers, et une demi-heure de plus à attendre le maréchal des logis, parti on ne sait où. Quelle importance ? puisque, de toute façon, l'attente est la principale activité de la journée !

11 h. 30 : après l'O.S., direction l'ordinaire. Mais il n'est pas question d'y aller n'importe comment. Tout l'escadron en une seule fournée et en rangs par trois ! En avant, marche ! Evidemment, à l'ordinaire il y a la queue, comme tous les jours d'ailleurs.

Aujourd'hui, le repas n'est pas fameux, cela fait trois jours que l'on nous ressert les mêmes haricots verts. De toute façon j'ai faim, alors il reste le pain !

13 heures : corvée pour la chambre numéro 2 — c'est la mienne. Mais comment nettoyer les sanitaires sans produit, sans éponge, et avec une seule serpillière ? Où passent les crédits ? Quoi qu'il en soit, *« l'armée est faite pour que vous appreniez à vous débrouiller tout seul »*. Alors, je me débrouille.

13 h. 30 : re-rapport, toujours la même chose (sans commentaire !). Cet après-midi, il est prévu une séance de démontage-remontage. Cela consiste, comme son nom l'indique, à démonter et à remonter un fusil MAS 46 en moins de trente secondes, les yeux bandés. Passionnant, n'est-ce pas ? Nous nous astreignons à accomplir cette difficile manipulation une dizaine de fois, mais le temps de prendre les fusils à l'armurerie, de trouver une salle libre, de revenir, de réintégrer les armes, il est déjà 16 heures. Ouf ! C'est toujours cela de gagné ! Mais j'ai comme l'impression de perdre mon temps.

Que faire jusqu'à l'ordinaire, prévu réglementairement à 17 h. 30, car il y a un trou dans le programme ? Qu'à cela ne tienne : une heure d'O.S. sous la pluie. C'est grave. Personne ne proteste. Le conditionnement *commence à porter ses fruits*.

Enfin, l'ordinaire ! Quelle joie de s'arrêter, même si le menu laisse à désirer. Tiens, encore les haricots ! Le repas fini, il est 18 h. 30, nous sommes libres jusqu'à l'extinction des feux, le programme s'arrêtant à 18 heures. Nous sommes libres... mais libres de quoi faire ?

Rien ou presque. Le foyer ferme à 20 heures et la bière m'ennuie. Bien sûr, je pourrais aller en ville, en quartier libre, mais ce serait pour y retrouver toute la caserne dans les cafés ! Alors, comme tous les soirs, nous discutons, nous jouons aux cartes, et, surtout, je, nous, ils, nous adonnons à notre activité préférée : dénigrer l'absurdité de notre service national.

22 heures. C'est l'extinction des feux et je me couche sans avoir ouvert un livre, faute de courage, en songeant au prochain weekend et à la prochaine permission. Vraiment, je me demande si, par hasard, je ne perds pas mon temps !

DUBOIS.

Parti pris

Défi

Avec sa carte de visite en caractères gothiques, M. Lucien Cadaux de Puycheval, esthète, domicilié au manoir de Puycheval, à Rabastens (Tarn), nous adresse par lettre recommandée le défi qu'il lance à la Ville de Paris.

Il ne s'agit de rien moins que d'opposer le surhomme de Rabastens à d'éventuels surhommes parisiens pour désigner le surhomme de France. « Paris, *écrit M. de Puycheval,* me paraissant un réservoir important de jeunes valeurs, il était normal de commencer par cette Ville. »

Nourri de vinaigres et d'olives au petit déjeuner, de viande avariée au déjeuner et strictement abreuvé d'eau non potable, le surhomme devra brosser un tableau figuratif et un tableau abstrait en deux heures, faire une déclaration d'amour — et sa réponse, — écrire une nouvelle sur le moulin à eau, faire 6 kilomètres avec des talons hauts et danser le soir sur des musiques de Bach, Vivaldi, Pierre Henry et Jean-Michel Jarre.


MAURICE ROSY

Encore n'est-ce que le programme de la première journée. Pour la seconde, M. Cadaux de Puycheval a laissé libre cours à une imagination encore plus débordante. Le champion (inconnu) de Rabastens, indique-t-il in fine, *a cinquante-quatre ans.*

Le défi lancé de Rabastens est, sous sa forme très particulière, une caricature du défi lancé par la province à la capitale : « Venez chez nous, Parisiens, et montrez ce que vous savez faire, vous qui nous considérez avec tant de morgue. Venez vous mesurer avec notre culture, que vaut la nôtre. Venez opposer vos muscles avachis par le métro, vos bronches dévorées par la pollution, vos estomacs délabrés par les nourritures artificielles à nos vieilles robustesses, vos « jeunes valeurs » à notre âge mûr. »

Ainsi, le surhomme de Rabastens, arrière-petit-fils de Cyrano de Bergerac, se dresse-t-il, déjà coulé dans le bronze. L'ennui serait que les Parisiens, las d'être les Parisiens, les « 75 », les mal-aimés à leur tour, laissent tomber le gant qui leur est ainsi lancé et déclarent forfait. Il fut un temps où à Rabastens on rêvait de Paris. Aujourd'hui, à Paris, on rêve de Rabastens.

JEAN PLANCHAIS.

Torchons

Elle vient d'un pays de l'Est. *Dix ans, à Paris, elle a vécu* dans des chambres de bonne prêtées par des copains, avec des sous donnés par les copains.

Maintenant elle a cinquante ans et un appartement à elle. Elle écrit, elle publie. Mais elle a gardé de la misère le goût de s'envelopper dans un grand poncho pelucheux et de trimbaler, cachés dessous, deux cabas lourds de livres.

Assise dans l'autobus, ses cabas sur les genoux et son poncho en collerette autour d'elle, elle s'étale sur la banquette. Dans l'autobus entre un nain à bosse, avec un visage tordu. Un monstre. Elle lui sourit pour le consoler d'être aussi laid. Elle serre contre elle son poncho pour lui faire de la place. Le pauvre bougre s'asseoit. Il bredouille un remerciement. *« Mais il n'y a pas de quoi, mais voyons c'est tout naturel... »* Et ses grands yeux bruns se font chaleureux derrière les lunettes à monture pailletée.

« *Eh bien, oui ! qu'est-ce que j'ai fait là !* me téléphone-t-elle en gémissant. *Pense donc, on ne lui avait jamais souri, à ce type. Depuis qu'il était à Paris, c'était la première fois. Et voilà qu'il ne veut plus me quitter. Je descends de l'autobus, il descend avec moi. Je m'enfourne dans le métro, il s'y enfourne avec moi. Il me demande ce que je fais, où j'habite. Je lui donne une fausse adresse, bien sûr, mais j'en ai tellement honte que je suis en nage. Soudain, il sort quelque chose d'un sac de plastique et, dans un élan, il me tend deux torchons neufs : « C'est pour » vous ! C'est mon cadeau ! » Il était nettoyeur dans le métro, figure-toi. Et maintenant, avec ce type qui rêve, jour après jour, en me guettant dans la foule qui passe, je ne peux plus prendre le métro. Je vais à pied. Je suis crevée. Et ses torchons, je te les montrerai, tout neufs, encore pliés, je n'ose même pas m'en servir !* »

LAURENCE DELABY.
(Paris)

Alexandre

Alexandre le Grand était jeune, beau. Roi de Macédoine. *Il se croyait descendant de Zeus* amonien. Elève d'Aristote, il s'extasiait en écoutant les poèmes d'Homère et s'inspirait de la culture hellénique. Il est parti en guerre, avec ses amis et son armee, pour venger la Grèce contre Darius et Xerxès, qui avaient pillé le pays et incendié Athènes et *l'Acropole*.

Reçu par les autochtones ioniens de l'Asie mineure, les juifs, les Egyptiens et les autres peuples presque sans résistance, mais comme libérateur, il a propagé la civilisation et la culture hellénique en respectant les religions, les mœurs et les langages des nations libérées. Il était clément, magnanime, généreux. Il protégeait les lettres, les arts et les savants.

Philippe, son fidèle médecin, n'avait aucune idée des méfaits de l'alcool. Ni de la psychose de Korsakoff, ni du delirium tremens, ni de la cirrhose hépatique. On sacrifiait aux dieux et à Bacchus avec du vin. Aux symposiums le vin divin coulait dans la gorge comme le nectar des dieux. Tous les anciens Grecs et Romains étaient des grands buveurs. Ils mouraient jeunes, sans attendre les misères de la vieillesse.

Alexandre le Grand n'était ni ivrogne ni alcoolique. Il n'a pas eu le temps de l'être. Il est mort du paludisme qui sévissait dans les régions marécageuses de la Mésopotamie. Après un symposion et de fortes libations dans la grande joie du conquérant et après une discussion sur la vengeance — le pour et le contre, — il a laissé Thaïs, sa concubine l'Athénienne, venger Athènes en incendiant les palais de Persépolis. Justice était faite.

Dr C. DIMISSAS
(Athènes).

Comptoirs

J'ai retenu une phrase de l'article « Les intellectuels derrière le comptoir » publié dans *le Monde Dimanche* du 12 octobre : *« Bosser cinq ans sur une thèse que personne ne lira, il faut être maso ! »* Oui, sans doute, à moins de boucler la boucle, de réfléchir sur l'objet vendu : c'est ce que j'essaye (très modestement) de faire en publiant prochainement : *le Remède et l'Apparence*. Ce n'est pas une recette pour passer de la phénoménologie de l'esprit à la vente d'un hochet de guimauve ou d'un déodorant pour les pieds mais plutôt la réflexion d'un commerçant sur l'objet-concept qu'il vend ; l'entreprise est celle d'une épistémologie et d'une axiologie pharmacologiques.

L'intellectuel derrière le comptoir ce peut être le diplômé H.E.C., spécialiste du négoce, ou aussi l'ingénieur qui achète un garage, le libraire derrière le comptoir de la culture, l'instituteur qui s'installe disquaire, l'agrégé de philo qui exploite une salle de cinéma : des écologistes sympathiques et nantis. La lecture de votre article m'a incité à préciser que le pharmacien derrière son comptoir consacre son temps au service de la santé publique.

Pierre HAMEL
(Granville)

Politique

Au moment où nous nous apprêtons à être submergés par des flots d'éloquence politique pendant plusieurs mois, je souhaiterais poser cette simple question : comment se fait-il que la psychiatrie n'ait jamais étudié les rapports (au niveau de l'individu, et non des groupes, partis ou masses) entre politique et inconscient, et, plus précisément, la part, largement prépondérante, de l'irrationnel dans tout engagement politique personnel, lorsqu'il est précoce, durable et accusé ?

Depuis toujours, les bonnes maîtresses de maison savent qu'il leur faut veiller à ne jamais laisser, au cours d'une réception, la conversation déraper vers la politique : les incidents entre des invités, par ailleurs d'une courtoisie parfaite, sont presque inévitables : n'est-il pas troublant de constater que la plupart des gens ne peuvent parler politique sans une *passion* qui fait éclater tous les freins de leur éducation, et cela ne mérite-t-il pas une réflexion plus approfondie ? Car qui dit passion incontrôlable dit obligatoirement irrationnel.

L'engagement politique n'est-il pas plus proche de l'engagement religieux que de l'engagement intellectuel ? N'existe-t-il pas, par exemple, des familles où tout *le monde est communiste*, comme, dans d'autres, tout le monde est catholique, et peut-on alors parler encore de libre choix (celui-ci impliquerait que chaque enfant, au terme de son itinéraire intellectuel et moral personnel, choisisse sa religion et son parti politique comme il choisit la faculté à laquelle il s'inscrit : si ce n'est pas le cas, c'est que d'autres facteurs plus importants que sa seule conscience interviennent) ? Engagement politique et engagement religieux ne sont-ils pas deux « noyaux durs » de la personnalité qu'aucune argumentation n'arrive à entamer, que l'on se refuse à remettre facilement en question ? Les discussions politiques sont-elles autre chose que des rationalisations, c'est-à-dire non pas une recherche de la vérité, mais des justifications, a posteriori, par le raisonnement, de choix irrationnels préalables ? Est-il fréquent d'entendre, au cours d'un débat entre deux militants politiques, dont personne ne met en doute la sincérité et l'honnêteté intellectuelle, l'un avouer à l'autre : *« Votre argumentation m'a convaincu, je quitte mon parti »* ? Et pourtant, si l'engagement politique était un acte purement intellectuel, cela devrait être très banal ; alors que, en réalité, on ne quitte un parti politique que dans des contextes de crises psychologiques, dans lesquelles c'est l'ensemble de la personnalité qui se trouve mis en cause, dans ce qu'elle a de plus profond : un peu comme lorsqu'on quitte une femme...

C'est sans doute pourquoi le discours des hommes politiques tient davantage du rituel que de la démonstration, car, comme le discours religieux, ce n'est pas à la raison des fidèles qu'il s'adresse. Même si nous ne comprenions pas le français, nous saurions immédiatement identifier, à la radio, un homme politique, qui parle toujours, quel que soit son parti, sur un ton très particulier, tout à fait différent de celui d'un journaliste ou de tout autre professionnel, qui, eux, expliquent quelque chose ; en politique, nous en sommes restés à la messe en latin.

L'engagement politique est demeuré avec l'amour et la religion, l'un des trois grands domaines réservés de l'irrationnel ; mais je me demande pourquoi la psychiatrie (et en particulier la psychanalyse), qui a tant étudié les deux derniers, n'a jamais cherché à démonter les mécanismes du premier : comme si, même pour elle, il existerait un sujet tabou...

ELIE ARIÉ.
(Paris.)

Norvégien

Parcourant *le Monde Dimanche* du 28 décembre, je relève dans un article intitulé « Les derniers lépreux » l'erreur suivante : *« L'administration parle du sanatorium et des malades, le milieu médical de la Hansenose (de Hansen, le Hollandais* (sic) *qui a découvert le bacille de la lèpre (...). »* Or le médecin en question, Gérard Armauer Hansen *(1841-1912)*, était *Norvégien* et non pas Hollandais. Né à Bergen, il fut nommé directeur de la léproserie de cette ville en 1875. C'est en 1877 qu'il y fit la découverte du bacille de la lèpre. Il y a trois ans, on en commémora la date, en organisant à Bergen le congrès mondial de la lèpre, congrès au cours duquel on étudia notamment les problèmes des « derniers lépreux ».

René VERBRAEKEN
(Bergen, Norvège).

Actuelles

Bilan

« Voulant connaître les résultats de sa politique, M. le président voyage. Mais il ne rencontre partout sur ses pas qu'un assez glacial accueil, au lieu d'une marche triomphale. Dans les allocutions qu'il adresse aux citoyens attirés autour de lui par la curiosité, on remarque qu'il prend volontiers la pose napoléonienne [...].

» Illusions populaires, espérances de gloire et de grandeur, qu'est devenu tout cet éblouissement ? Les faits sont là. Regardez autour de vous, faites le bilan de vos propres affaires, consultez votre situation personnelle. Prolétaires, ouvriers, commerçants, industriels, agriculteurs, qu'y a-t-il derrière vous ? des dettes ! — Devant vous ? la faillite ! — Qui est sûr du lendemain ? Qui sait où il va ? [...]. *Qui peut dire qu'au printemps les Russes ne seront pas sur les bords du Rhin ? Qui a foi dans l'avenir ? Qui regarde sans tristesse ses enfants ? »*

∴

A cette véhémence, à ce souci de l'intérêt des travailleurs, qui ne reconnaît le ton de M. Marchais ? Mais oui, c'est bien lui, dans sa brochure *Un an de pouvoir*, publiée à la Librairie démocratique, rue Caumartin. En 1850. M. *André* Marchais. Et c'est au prince président qu'il s'attaque, bien sûr.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Les cartes postales de Juan Piñeiro

Nouvelles fraîches

RECORD DU MONDE DE LONGEVITE. Une dame âgée de six cent vingt-trois ans vient d'être découverte dans une grotte en Nouvelle-Zélande. Elle préparait un masque de beauté à base de miel et de fientes d'alouettes et de chauve-souris en parts égales, quand un couple d'explorateurs perdus dans la jungle pénétra dans la caverne cherchant un refuge pour la nuit. La vieille femme les invita à partager son dîner, composé principalement de feuilles et de racines de plantes inconnues, de larves de termites, d'œufs de **Geopeleja Striata** (oiseau que jusqu'à présent on avait rencontré seulement, à l'état sauvage, dans les îles de la Sonde et aux Moluques) et une boisson au pouvoir purificateur, *faite* d'une eau argileuse où surnagent des baies de **Nardus Indica** et de **Nigella Arvensis** en décomposition.

Les explorateurs, après avoir regagné la civilisation, racontèrent que, malgré son âge, la vieille dame six fois centenaire avait l'air d'une petite fille de douze ans. Par ailleurs, elle pouvait entrer en lévitation avec grande facilité et, après le dîner, elle vola dans la grotte pendant des heures devant le couple médusé, pour finir par s'accrocher par les pieds, la tête en bas, au plafond minéral, où elle s'endormit placidement, *au milieu des stalactites, jusqu'au matin* suivant.

UN LAPIN TUE NET UN CHASSEUR DANS LES VOSGES. Un chasseur a été surpris dans le fond de sa tanière par un lapin, qui tira sur lui avec un fusil de gros calibre. On craint pour la survie de sa nichée (quatre enfants), car sa femme fut tuée aussi sur le coup par une deuxième balle que le lapin, emporté par l'émotion du sport, tira sur la malheureuse. Le lapin a dû payer une amende de 5 francs pour avoir abattu une femelle en période de reproduction.

TROU NOIR. Pour que la planète Terre devienne un « trou noir », elle devrait rétrécir — en conservant la même masse — jusqu'à atteindre la taille de trois centimètres. En apprenant que cela était dans le domaine du possible, Gina Lollobrigida n'a pu fermer l'œil ; M. Begin a *restitué spontanément* les territoires *occupés* et a *fait* couper Jérusalem en tranches, comme *un gâteau, pour* la *répartir parmi* tous les intéressés. Pour fêter cet événement, M. Yasser Arafat a donné une garden-party près de Miami, à Disneyworld.

LES RESTAURANTS DE BOKASSA. L'ex-empereur Bokassa Ier, *montrant* une fois de plus son intérêt pour les jeunes, a fait construire, à Abidjan, un orphelinat moderne et gigantesque pour accueillir les enfants abandonnés. Il a ouvert également une chaîne de restaurants végétariens, où il pense venir très souvent faire la cuisine lui-même. Il a *pris* soin d'installer partout des téléphones blancs, pour ne jamais manquer de riz complet de culture biologique et pour pouvoir rester en contact avec ses nombreux amis dans le monde entier.



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

VIES

Le fou du plâtre

Le plâtre est vivant, secret, et ne se livre pas au premier venu. Séduit, Guy Benhamou a délaissé la recherche scientifique pour les chantiers du petit matin.

DANIEL SCHNEIDER

GUY BENHAMOU, vingt-huit ans, docteur en pétrologie-volcanologie, est fou du plâtre. On peut être fou des chevaux de course ou des soldats de plomb, folies raisonnables, toquades attendrissantes. Mais le plâtre ! Et pas le plâtre honorable des sculptures ou des modèles réduits. Non. Le vrai plâtre, charrié en sacs hostiles de 40 kilos, gâché, battu, amassé, chantilly grise sur la truelle, gobeté sur le mur d'une torsade millénaire et pourtant toujours mystérieuse, le plâtre taloché, serré, lissé, coupé.

Pas seulement un hobby. Une passion, une folie, vous dit-on, qu'il promène depuis deux ans de chantier en chantier, de lotissement de banlieue en restauration de château. Plâtrier, Guy Benhamou ? Bien sûr, mais tellement plus : il est aussi plâtricien, plâtréologue. Il se sent, jusqu'au bout de la truelle, héritier de neuf millénaires d'histoire du plâtre. Plâtrolâtre, pour tout dire. Il faut l'entendre, un après-midi d'automne, au milieu des carrières de gypse de Cormeilles-en-Parisis, chanter « *les qualités intrinsèques du plâtre, meilleur isolant phonique, thermique aussi, jusqu'à six heures de résistance à l'incendie, vous vous rendez compte...* ».

Rien de plâtreux ne lui est étranger : le plâtre modèle ordinaire, tout venant des revêtements, modèle super-résistance pour les collectivités, et maintenant, vive le progrès, en panneaux prêts à assembler, « *comme un grand jeu de Meccano, des gens peuvent le monter eux-mêmes. Mais je ne me sens pas dépossédé, j'aime aussi ce travail-là, il faut ruser avec les dimensions, couper, calculer* ».

Une passion comme ça, ça ne prévient pas. Ça vous saute dessus au coin d'une soutenance de thèse, dont il avale très vite l'intitulé bourré de mots en « ogie », une ironie un peu dégoûtée au coin des lèvres : « *Pas drôle, le milieu scientifique. Beaucoup de carriérisme, des magouilles, que j'ai pu observer de près au moment de la Soufrière, car je m'en étais occupé.* »

Et puis surtout, partagée avec tant d'intellectuels des années 70, une lassitude des vanités de l'abstraction. Une « envie de concret » grosse comme ça.

Le terrain était déblayé. Et ce fut, foudroyante, la rencontre, par l'entremise d'un copain qui « *bossait sur des chantiers* ». Le plâtre était au rendez-vous. Fatal. « *Pas comme la maçonnerie, rien à voir. Je ne dis pas de mal des maçons, notez bien, mais cela, tout le monde peut le faire, il suffit de regarder attentivement.* »

Tandis que le plâtre ! Vivant, secret, et, au fond de son auge, des roueries de rose pour Petit Prince des chantiers. Le plâtre ne se livre pas au premier venu : « *Vous m'avez vu gobeter, tout à l'heure. Eh bien rentrez chez vous, et essayez d'en faire autant ! Vous verrez, vous n'arriverez à rien. Moi, même après deux ans, je découvre chaque jour des trucs, des recettes nouvelles.* »

Chacun pour soi

Le sait-on ? Jusqu'à la guerre, les plâtriers étaient le meilleur corps du bâtiment. Les énormes besoins de la libération ont engendré une armée de gâcheurs du dimanche, le métier a sombré avec sa noblesse et ses secrets. Le bâtiment a donc essayé de se débarrasser des plâtriers, en inventant par exemple le Placoplâtre, une petite couche de plâtre entre deux feuilles de carton, que les plâtriers, les « vrais », ont toujours refusé de poser, laissant cela aux menuisiers.

Guy, son coup de foudre tout neuf l'a bien aidé à renoncer à la place qui l'attendait, douillette, au C.N.R.S. : « *Mon directeur de thèse était effondré, persuadé qu'il ne s'était pas assez occupé de moi. Pour me rattraper, on m'a même proposé la coordination de la surveillance volcanologique de la Guadeloupe, un boulot de terrain, inespéré à mon âge. Ils ne pouvaient pas comprendre.* »

Et qui pourrait comprendre ? « *Je n'ai jamais dit à mes compagnons de travail d'où je venais. Ils m'auraient pris pour un fou. Je suis d'une famille ouvrière, mon père était mécanicien. Il ne voulait jamais qu'on touche un outil, son rêve, c'était qu'on rentre dans l'administration. Eh bien, c'est réussi !* »

Trop vieux, il essuie tout d'abord un refus sans bavures des Compagnons du tour de France, ce qui ne l'empêche pas d'arborer aujourd'hui à l'oreille le « joint » de reconnaissance des Compagnons, « *pour embêter ceux que ça embête* ». Qu'importe ! Il se rabat sur un stage de six mois en formation professionnelle des adultes (F.P.A.). « *Mon prof avait quitté les chantiers depuis vingt-trois ans, il nous a appris le métier comme on ne le pratique plus nulle part : dans toute sa gloire !* »

Et à la sortie du stage, c'est le choc, glacial. Après les noces radieuses, il découvre la famille, qui se cachait bien. Le monde éternel des ouvriers du bâtiment, celui des banlieues de pluie et des mains qui crevassent — on ne s'arrête de travailler que lorsque l'eau gèle. Pas reluisante, la famille : « *En région parisienne, il n'y a que des entreprises rétrogrades, où chacun travaille pour soi* ». Un jour, la Société moderne des plâtreries de l'Ouest, qui l'a embauché par l'intermédiaire de la F.P.A., lui propose un emploi à 3 000 francs, avant de tenter de lui faire signer, à la sauvette, un contrat au-dessous du SMIC.

Pas drôle tous les matins, d'être le seul Français parmi une armée de Portugais : « *Ils sont sympas, mais ils sont là pour faire du fric, il faut les comprendre. Ils se foutent bien de travailler le dimanche, à Noël ou au Jour de l'an. De toute façon, pas question qu'ils protestent, parce que sinon, c'est la frontière, et ils le savent bien.* »

Lui va bien rêver, un moment, de monter une section syndicale dans une de ces entreprises, mais va vite battre en retraite, rebuté par la titanesque force d'inertie des chantiers. Il ne se réclame aucunement de la démarche de ces « maos » de « l'après 68 » qui s'engagèrent à Billancourt comme leurs grands-pères dans les Brigades internationales. Il n'est pas là pour faire naître la conscience de classe, mais pour l'amour du plâtre, du plâtre seul.

Deux ans durant, sa vie se délaye de périodes de chômage en désillusions. Il découvre la paie « à la tâche », c'est-à-dire au mètre carré, « *un véritable scandale* » qui justifie la jonglerie avec les normes, les mille ficelles du travail bâclé, les cloisons anti-incendie en carton-pâte. « *Je ne vais pas t'apprendre à travailler, je vais t'apprendre à saloper* », lui balance un jour un ancien, résigné. Et bien heureux quand on ne lui fait pas porter les sacs ou préparer la tambouille du chef d'équipe : « *cette fois-là, les marteaux ont failli voler* ». Non, pas belle, la famille.

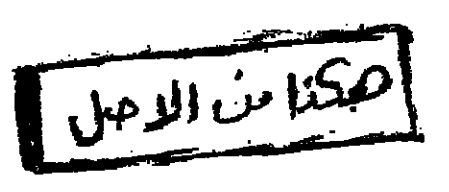
Reste une solution : brûler les étapes, se mettre à son compte. Chance, on vient de lancer à grand ramdam des aides aux créateurs d'emploi, six mois sans payer de charges sociales, ça vaut le coup. Oui, mais tout seul, ce n'est pas facile, pas plus que de trouver un associé sérieux, qui arrive à l'heure et ne laisse pas durcir le plâtre dans l'auge. Car le plâtre n'attend pas plus que le pain : quelques secondes de trop, et il est bon à casser au burin. Son entreprise ne survivra pas au sixième mois.

Entre-temps, une sorte de miracle est venu : ayant rempli « *par hasard* » un dossier de candidature aux bourses de la Fondation de la vocation, il apprend un beau jour qu'il est admis. Stupéfait, « *car l'idéologie de la Fondation est plutôt de favoriser la promotion sociale. L'idéal, c'est le plombier-zingueur qui devient P.-D.G. Moi, j'étais plutôt l'anti-modèle. Et, de plus, je n'ai jamais fait croire que je voulais consacrer ma vie au plâtre. J'y suis venu par hasard, et j'en partirai dès qu'il ne m'apportera plus de satisfactions.* »

Ces 20 000 francs qui lui tombent du ciel vont pourtant faire de lui une sorte de star de la truelle, sollicité par le Syndicat du plâtre pour redorer l'image de la profession qui, le croirait-on, souffre d'une crise des vocations : « *Ils m'ont demandé des interviews. J'ai même participé, à Paris, à la Semaine du travail manuel. J'y croyais ferme. Mais si c'était à refaire, aujourd'hui, je dirais aux jeunes de rester chez eux, ou de faire autre chose. Pensez donc, un métier où personne n'est mensualisé !* »

Les plâtriers, cependant, n'ont pas réussi à le dégoûter du plâtre. En désespoir de patron idéal, il s'est attelé à un livre qui, de la pyramide de Chéops à nos jours, en passant par les sarcophages mérovingiens, va raconter une belle histoire. L'histoire du plâtre, évidemment (1). ■

(1) Guy Benhamou, *Histoire des plâtriers*, à paraître aux Éditions Baillière.



CROQUIS

Alsace

Le village, comme une carte postale très vieille et brillante au fond de la mémoire, je l'ai découvert cet été au milieu des bois, éparpillé dans une clairière ouverte en contre-bas du col, au bout d'une route qui ne continue pas.

Des maisons claires posées sur les prés ; une église blanche et petite ; un minuscule cimetière étendu en plein soleil ; la terrasse du café sous deux acacias.

Le chat se faufile en miaulant dès que l'on ouvre la porte *pour aller chercher la bière* à la cave et la ramener à l'ombre des arbres. Il suffit de pousser un peu la chaise quand le soleil descend derrière la fontaine, et le temps ne pèse pas plus que le nuage léger qui mesure le bleu du ciel.

Bout du monde : prélude d'herbe verte et blonde ; microcosme qui rassemble, ici, *l'essentiel*.

***

Au centre de la maison, la cheminée chauffe les quatre pièces.

Tu rentres le bois, je te regarde vivre, en t'aidant à ranger les bûches dans le hallier et les pommes sous la pente du toit. Et tes mains, tes mains à l'odeur de l'automne, me caressent le visage.

Tu sors à la première neige. Je n'effacerai pas, de tout l'hiver, la trace de tes pas.

Je ne monterai plus la côte pour retourner de l'autre côté ; nous avons tout à faire, en suivant des yeux le berger et la marche du temps au passage des saisons.

Et je sais, maintenant, à cet enchantement, pourquoi, de toujours, j'aimais cette image mythique du bonheur.

***

Nous n'irons pas chercher ensemble la maison ouverte aux quatre fleurs des vents, aux amis descendus des collines, et fermée, comme un cœur, sur les secrets du feu.

Nous n'attendrons pas le soir sous le pommier âpre et changeant.

Nous n'écouterons pas la nuit dans la chambre aux volets grands ouverts, la nuit habitée du glissement furtif des bêtes des bois :

— la maison est achetée, le village est à vendre.

Ils sont venus, le dimanche, mettre des barrières autour des champs, des barreaux aux fenêtres et des barres devant les portes.

Et nous autres, nous nous en retournons sur les chemins d'ailleurs, comme des étrangers.

G. A.

La boîte à prospectus

Notre concierge vient d'ajouter un nouvel épisode à l'histoire de l'évolution des sociétés en installant, sous les boîtes à lettres de l'immeuble, une poubelle à prospectus. Bien sûr, ce vieux bidon de lessive orné de l'étiquette « boîte à prospectus » a l'air un peu ridicule entre les deux énormes poubelles noires qui l'entourent. Mais tout le monde le regarde d'un air reconnaissant. Finis, grâce à lui, les papiers qui volent dans l'escalier, les publicités d'articles en promotion qui traînent sur les tables de cuisine, les calendriers publicitaires qui encombrent les tiroirs de bureau, les autocollants d'entreprises de dépannage rapide qui tapissent les armoires de compteurs électriques. Nous étions envahis. L'ouverture prochaine de la campagne présidentielle allait rendre la situation intenable. Avec cette boîte, c'est une ère nouvelle qui commence pour tous les locataires de l'immeuble.

On pourrait d'ailleurs améliorer ce système. Pourquoi en effet ne pas suggérer, par une petite affiche, aux personnes chargées de distribuer ces prospectus, de les déposer directement dans la seule boîte qui ait été spécialement conçue pour les recevoir ? Ce serait un gain de temps pour tout le monde.

RICHARD CLAVAUD.

Le village pygmée

Après plusieurs jours de forêt vierge très dense dans la région de Bunia, au Zaïre, la rencontre d'une clairière permet de croire un instant que le regard, las de l'exubérance végétale, va pouvoir enfin s'évader vers un coin de ciel, un moment de soleil. Mais non ! C'est toujours la même démence verte. La forêt a beau être devenue futaie, les frondaisons des arbres ont tout de même construit une voûte épaisse qui empêche toute percée franche des rayons du *soleil*.

Le village est là, tapi dans la clairière où sont éparpillées les huttes de branchages.

Pas très loin, une piste ose trouer les immensités boisées pour aboutir à un grand hôtel très fréquenté en saison par les touristes belges. Leur programme prévoit en effet qu'ils poussent jusqu'ici pour découvrir du bout *des pieds la forêt vierge*.

C'est la présence de l'hôtel qui a fixé dans la clairière la tribu pygmée. Celle-ci a très vite oublié ses traditions nomades et ce tabou jailli du fond des âges, plusieurs fois millénaires, qui lui interdit tout sédentarisme, et ne lui autorise qu'un cycle migratoire, condition de sa survie. Alors, les hommes ne *chassent plus ; d'ailleurs le gros* gibier est parti trop loin. A peine vivent-ils d'un peu de cueillette. Leur seule activité, celle de tout le village, est l'attente. L'attente du prochain groupe de touristes que les guerriers emmèneront pour quelques zaïres à une chasse simulée en forêt, devant lequel ensuite, ils interpréteront, de nuit, leurs magnifiques danses *sacrées. Sans parler des* quelques expédients obtenus en posant pour les photos ou en troquant quelques bracelets.

Après le départ des touristes, tout l'argent sera dépensé. En feuilles de chanvre, en alcool de manioc, de bananes, lesquels seront achetés au prix fort à des marchands balouba ou balese qui, ayant flairé l'aubaine, ont fait monter les prix. La fête de la tribu durera un jour, deux jours. Puis, à nouveau, l'attente.

Le village semble pourrir lentement. Du fait de la sous-alimentation, de la malnutrition et de l'humidité incroyable de la forêt, les plaies ne se cicatrisent plus, s'infectent. La gangrène menace. *Les abcès sont innombrables.* Des problèmes de consanguinité apparaissent. Les enfants sont la proie de toutes les fièvres...

« *La mère demande quelque argent parce que vous avez soigné son fils* », me traduisait parfois l'interprète bantou. Quant à la pénicilline, que je faisais acheter dans un dispensaire médical assez éloigné, elle était échangée en chemin contre de l'alcool ou du chanvre.

J'étais venu avec le souvenir de quelques notes du professeur Raoul Hartweg, de l'institut d'ethnologie : les Pygmées, avait-il écrit, « *ont construit (...) une vie intelligente et coordonnée de chasseurs parfaits... ils y ont trouvé une joie de vivre qui ne paraît égalée par aucun autre peuple du monde* ». Hélas ! pour *cette tribu qui a tourné le dos* à la forêt et reste sourde à ses appels. Les guerriers rôdent seulement de temps en temps aux abords de l'hôtel, qui trône, impuni, au sommet d'une butte avec l'immense forêt vierge à ses pieds. Eux qui savaient se déplacer dans les recoins les plus impénétrables et les plus luxuriants de celle-ci ne suivent plus qu'un seul chemin. Celui qui conduit à l'argent, à l'asservissement, à la mort.

JEAN-PIERRE PERRIN.

RÉPRESSION

La justice des mineurs en procès

Une panoplie « éducative », mais une pratique de plus en plus « répressive ». Le jeune justiciable a davantage affaire aux policiers qu'aux juges pour enfants. Ces derniers s'inquiètent.

JEAN-PIERRE CORCELETTE

DELINQUANCE juvénile, assistance éducative, protection judiciaire. Trois scènes d'une vaste pièce judiciaire à laquelle sont confrontés chaque année quelque deux cent trente juges des enfants, des milliers d'éducateurs et près de cent trente mille jeunes, même si ces chiffres sont à manier avec prudence, à un moment où la perception de la violence relève plus de la psychose collective subtilement entretenue que de la réalité statistique et où les tenants de la prévention sociale font figure de dangereux idéalistes. Reste le fonctionnement d'une institution — la justice des mineurs — sur laquelle les responsables politiques de tous bords avaient fondé beaucoup d'espoir dans l'euphorie de la Libération. Or, depuis quelques années, l'édifice se lézarde. Un certain nombre de juges pour enfants ruent dans les brancards. Expriment des inquiétudes sur le sens de leur travail. Se plaignent de ne plus pouvoir exercer sereinement leur métier. Geste corporatiste de mauvaise humeur ? Eruption de printemps ? Manifestation d'un ras-le-bol plutôt, et en même temps cri d'alarme.

Pour bien comprendre les difficultés auxquelles se heurtent les juges des enfants, il faut d'abord avoir à l'esprit deux textes fondamentaux : l'ordonnance du 2 février 1945 sur la jeunesse délinquante et celle de 1958 sur la protection des mineurs. Le premier texte introduit la notion de « rééducation » dans le droit pénal français. Et n'autorise le juge à recourir à la prison qu' « *uniquement en cas d'échec des mesures éducatives* ». Une petite révolution dans le monde judiciaire. Non seulement les fameuses maisons de correction ne sont plus considérées comme la panacée en matière d'éducation, mais, pour la première fois, un magistrat se voit clairement reconnaître une mission de « réinsertion sociale » — dont il détermine le champ et contrôle l'évolution, — et non de répression. Le deuxième texte est tout aussi important. Il étend la compétence des juges sur l'ensemble des mineurs. Et plus particulièrement sur « *l'enfance en danger* ». Tous ceux « *dont la santé, la moralité, l'hygiène sont en danger ou l'éducation compromise* ». Ce texte a été précisé en 1970, où il a été demandé aux magistrats de rechercher « *l'adhésion des enfants et de la famille dans les décisions prises* ».

Dans le tiercé !

Le décret sur les jeunes majeurs de 1975 — conséquence de l'abaissement de la majorité civile de vingt et un à dix-huit ans — permet à des jeunes majeurs ayant des difficultés personnelles ou familiales de recourir au service d'un juge d'enfants. Comme le rappelle en effet Jean-Pierre Rosenczveig, juge pour enfants à Versailles, « *nombre d'entre eux sont pris en charge par des services sociaux, administratifs ou judiciaires, et il est important de ne pas les laisser tomber, dans la mesure où, pour des raisons sociales ou psychologiques, la majorité est un « leurre » pour eux. Ce décret a donc permis aux juges des enfants de s'en occuper en tenant compte de leur nouvelle capacité juridique : ce sont les jeunes eux-mêmes qui doivent en faire la demande* ».

Dernier texte, la loi de 1956 (revue en 1963) instituant la tutelle aux prestations sociales. Elle permet aux juges des enfants de mieux contrôler l'utilisation des aides financières ap*portées aux familles pour le bien* de l'enfant. Pour éviter, par exemple, qu'elles ne partent dans le tiercé du dimanche !

Sur le papier, une belle panoplie. Et, surtout, l'affirmation d'un principe : la justice des mineurs n'est pas une justice répressive. Education d'abord. En réalité, et pour de multiples raisons, les choses sont un peu plus compliquées...

Conditions de travail d'abord. Techniciens du droit, mais aussi animateurs, les juges des enfants ne travaillent pas seuls dans le silence du cabinet. Et, contrairement à l'opinion répandue, les heures passées au tribunal — à huis clos rappelons-le — ne représentent qu'une petite partie de leur emploi du temps. Entourés d'une équipe de spécialistes (assistantes sociales, éducateurs, psychologues), ils sont astreints quotidiennement à la lecture des rapports envoyés par les travailleurs sociaux (qui rendent compte de leurs interventions dans les familles), des requêtes pénales adressées par les procureurs à l'égard des délinquants ; ils reçoivent les coups de téléphone de l'Aide sociale à l'enfance, de la gendarmerie ou de la police ; ils sont assaillis de demandes de rendez-vous des familles ; ils accueillent impromptu des jeunes « *qui viennent frapper à la porte* » ; ils doivent visiter tel ou tel centre d'accueil... L'emploi du temps des juges pour enfants n'a rien d'une partie de plaisir. Sans compter le suivi des dossiers : six cents par an et par juge et douze cents cas à suivre au tribunal de Créteil (Val-de-Marne) ; cinq cents à sept cents à Versailles, pour ne prendre que ces deux exemples. Et comme certains ne seront pas refermés avant plusieurs années, cela représente en fait près de quinze cents à deux mille dossiers par juge à traiter en une douzaine de mois.

Turbo-juges

Bref, si la disponibilité se doit d'être une vertu professionnelle pour ces magistrats, la tension nerveuse et la vie à 120 à l'heure caractérisent leur rythme journalier.

Résultat : près de la moitié des juges d'enfants ont quitté leurs fonctions au bout de leur première année de mandat (trois ans) ces dernières années. Comme il faut plusieurs années pour être véritablement « opérationnel » et bien connaître son secteur d'intervention, le constat est simple : beaucoup partent avant même d'avoir compris leur métier. Autre explication à cette rotation des « turbo-juges » : le manque de considération dont ils sont victimes de la part de leurs propres pairs. Voire de l'institution judiciaire dans son ensemble. « *Justice des mineurs, justice mineure* (1). » Faire carrière dans cette spécialité ne paraît pas très sérieux dans les couloirs du palais.

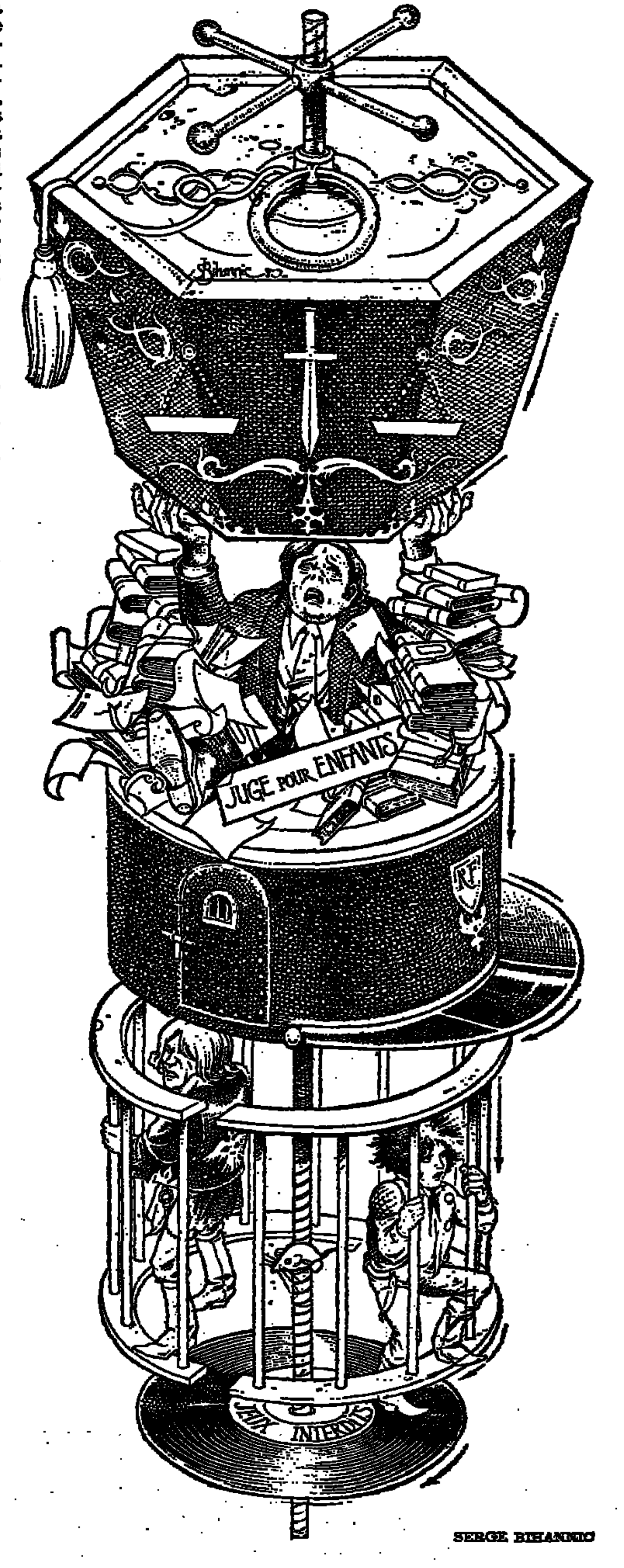
Corrélation : l'inadéquation de la défense. « *Pour la majorité des avocats*, souligne J.-P. Rosenczveig, *c'est une justice en culottes courtes où il n'y a pas de « grandes choses » à faire. Le manque d'habitude, l'inexistence des rémunérations y font aussi. Beaucoup d'avocats reconnaissent, en outre, être un peu complexés de voir ce juge technicien et ses collaborateurs. Résultat : rien n'a été mis en place par les avocats pour prendre en charge la justice des mineurs. La défense est pratiquement inexistante. Au juge de se débrouiller avec ses dossiers. Et aux gosses de plaider leur cause !* » De là à dire que la défense n'est qu'un simulacre, il n'y a qu'un pas que certains magistrats franchissent. « *Déjà au niveau pénal*, estime Jean-Claude Xuereb, premier juge des enfants au tribunal de Paris, *la défense telle qu'elle est assurée pour les majeurs ne veut souvent pas dire grand-chose. Pour les mineurs délinquants ou en danger, le problème est encore plus grave parce qu'elle ne peut pas être envisagée d'une manière ponctuelle. Pour un majeur, et pour une affaire déterminée, l'avocat va voir le prévenu ou l'inculpé, et il fait sa plaidoirie à l'audience. Une fois la décision rendue, l'affaire est terminée. C'est plus complexe pour les mineurs, car il ne s'agit pas d'assurer une défense à un moment donné, mais de suivre une évolution dans le temps. La défense se devrait d'accompagner le mineur, comme le fait le juge, sur plusieurs mois ou plusieurs années. Quel est l'avocat qui, commis d'office, pourra assurer cette fonction de défense dans le temps ? Car, même si l'on s'arrange avec les barreaux pour que les jeunes soient défendus, et devant le tribunal, et dans le cabinet du juge à l'occasion d'une comparution, le problème du suivi de la mesure éducative n'est pas résolu.* »

Autre hiatus constaté, les détournements de tutelle aux prestations sociales. Instituée, nous l'avons dit, lorsque des enfants vivent dans des conditions d'hygiène, d'alimentation ou de logement manifestement défectueuses, ou plus simplement lorsqu'un père de famille transforme ces prestations en alcool ou en billets de loterie, la procédure de tutelle est parfois insidieusement détournée de son but. Explication de Jean-Paul Collomp, membre du Syndicat de la magistrature et juge pour enfants au tribunal de Créteil : « *A partir du jour où une mesure de tutelle est instituée, la famille ne perçoit plus directement les prestations. C'est un service qui les reçoit et les gère avec elle. Il y a détournement lorsque cette procédure se pervertit. Or, que voit-on aujourd'hui ? Des mesures de tutelle, non pas prononcées pour des raisons de protection judiciaire, mais pour pallier des dettes familiales et notamment locatives. Vous voyez ainsi des organismes privés ou publics, des offices d'H.L.M., faire une demande de tutelle aux prestations sociales quand il y a retard de loyer ! C'est du chantage. D'un côté la procédure d'expulsion devant le juge d'instance, de l'autre le propriétaire qui, une fois le jugement prononcé, dit : « Je ne l'exécute pas s'il y a tutelle. »*

La paix sociale

» *Cela revient à créer, à titre gratuit, une nouvelle voie à exécution pour un créancier qui a la certitude du paiement régulier de sa créance. Comme dans le même temps un travailleur social intervient dans la famille avec un pouvoir particulier, puisqu'il possède une partie des ressources des intéressés, le débat n'est pas simple. Car c'est la paix sociale qui est le prix de ce genre de mesure. Dans une cité où il y a beaucoup d'expulsions, ce n'est pas un mal. Mais c'est surtout la mise en place d'un circuit administratif où le juge des enfants et le judiciaire disparaissent complètement. Et où les problèmes ne sont plus posés en terme*

(1) Voir *Justice des mineurs, justice mineure ? Le cri d'alarme des juges pour enfants*, Jean-Pierre Corcelette, éd. Casterman. N.D.L.R.



SERGE BIHANNIC



de droit des gens. Tout le monde a la possibilité de contester la décision d'un juge d'instance et de faire appel, de prendre des contacts avec des associations de locataires, de se renseigner sur les périodes pendant lesquelles les expulsions sont impossibles, etc. Or rien de tout cela. C'est la demande ronéotée, le constat du juge, la décision. Bref, une formalité qui n'a plus rien à voir avec l'esprit de la loi. »

Cela dit, là n'est peut-être pas le plus préoccupant. Car en plein débat « sécurité et liberté », les témoignages des juges pour enfants et des éducateurs de l'éducation surveillée laissent pour le moins perplexes.

« *La délinquance, je ne sais pas ce que c'est !* affirme Jean-Paul Collomp. *Il y a le mythe et la réalité. Le mythe, c'est tout ce que l'on entend. C'est la campagne pour la sécurité. L'achat de portes blindées ou de verrous supplémentaires. C'est la multiplication des chiens de garde et les coups de fusil qui partent tout seuls. Moi, ma réalité quotidienne, ce sont les vols de chaussures dans les grands magasins, les bagarres dans les cours de récréation, les élèves qui disent « merde » à leurs professeurs, et, comme le disent les jeunes, les vols « d'emprunt » : « On va au ciné, on va boire un » pot, il n'y a plus de métro, on » pique une mobylette, ou une » voiture. » C'est cela que je vois. C'est-à-dire des choses qui n'ont rien à voir avec la violence telle que les gens l'entendent. Avec la délinquance en termes de danger ou d'inadaptation profonde. Dans nombre de mes audiences de cabinet, je suis frappé par la pauvreté des faits qui sont reprochés aux jeunes qui me sont déférés.* »

Chiffres faux

Bien sûr, il ne s'agit pas de contester une augmentation certaine de la délinquance. Même si aujourd'hui beaucoup moins de jeunes sont jugés pour des affaires criminelles qu'au début du siècle (2) et que 16,5 % des délinquants cumulent à eux seuls 50 % des jugements. Le problème est de savoir ce que l'on met sous le mot délinquance. Et là encore, entre la réalité des chiffres d'agressions et la peur collective relayée par les médias, le fossé est grand. Chaque année, 15 000 personnes meurent dans des accidents de la route, 100 000 dans des accidents domestiques, 3 000 dans des accidents du travail. Il est plus dangereux de prendre sa voiture que le métro à 11 heures du soir. Et le tabac fait plus de dégâts que les loulous de banlieue. « *Il ne s'agit pas d'excuser les jeunes qui font des conneries,* dit Jean-Marie Camor, président du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, *mais de situer le problème de la délinquance et de la violence — car c'est finalement de cela qu'il s'agit — dans ses justes proportions. Rapport des hold-up à leurs auteurs en 1973 : 54 millions de francs. Rapport de la fraude douanière : 4 milliards. De la fraude fiscale : 29 milliards. Où est la véritable délinquance ?* »

Regardons simplement les chiffres, finalement assez dérisoires. La plupart des études, qu'elles soient d'origine officielle ou syndicale, font état de quelque 130 000 jeunes passant chaque année devant les juges pour enfants. Faux ! Non seulement un peu plus de 65 000 sont suivis au titre de la protection judiciaire, mais, en matière de délinquance, comme le rappelle Henriette Girault, chargée de recherche au CFRES (3) de Vaucresson, « *seuls les jugements sont comptabilisés, et non le nombre de délinquants effectivement condamnés* ». Comme l'on compte en général un mineur pour deux jugements prononcés, le chiffre de 63 938 jugements pour l'année 1979 ne signifie donc pas qu'un même nombre de délinquants soit passé devant les tribunaux. Où est la vague de délinquance ?

Pas laxistes

Sans doute y a-t-il les agressions contre les personnes, actes qu'aucune société ne peut tolérer. Mais là aussi l'honnêteté amène à relativiser ce type de violence par rapport à l'ensemble des délits commis. Or qu'est-ce qui gonfle les statistiques, sinon essentiellement les vols de véhicules, les vols à l'étalage, les petits cambriolages ? Les violences contre les personnes ne représentent pas 9 % du total des agressions (4).

Contrairement à certaines idées bien ancrées dans les esprits, les juges ne sont pourtant pas laxistes. Loin s'en faut, même avec une ordonnance de 1945 sur les bras ; Pour ces dix dernières années, les peines de prison envers les jeunes ont été multipliées par deux. Les mesures éducatives à l'égard des mineurs, divisées par deux. Rien que pour 1979, plus de 14 000 peines de prison, dont 4 125 peines de prison ferme ont été prononcées pour des mineurs de treize à seize ans (5). Quant aux mesures de détention préventive, 3 628 ont été prononcées en 1978, dont certes plus de 2 100 par des juges d'instruction. Qui a dit que la répression était inexistante ?

Et pourtant. Si l'on s'en tient encore une fois aux chiffres, elle ne sert strictement à rien. Evolution de la population des moins de dix-huit ans depuis 1945 : 34 %. Evolution de la délinquance des mineurs : 334 %. Il y a trois fois plus de délinquants qu'à la Libération. Mais dix fois plus de peines de prison. Autrement dit, non seulement la délinquance augmente dix fois plus vite que l'évolution démographique, mais la répression est plus importante que l'évolution même de la délinquance.

La plupart des magistrats et des éducateurs affirment que la prison elle-même est une imbécillité. Même d'un simple point de vue de « rentabilité sociale ». Témoignage de Jean-Marie Camor : « *Je travaille depuis quinze ans et tous les jeunes que j'ai vus passer par la prison ont été des calamités. Non seulement il n'y avait plus avec eux aucune possibilité de reprendre un discours éducatif, mais ils ont tous été confortés dans une attitude de rejet de la société. La prison ne sert à rien sinon à bien apprendre à devenir délinquant. C'est dangereux pour les gosses, c'est dangereux pour la société. Et ce ne sont pas des paroles en l'air ; six mois de tôle, et un gars de seize ans ressort avec ses galons de caïd. Et qu'on ne me parle pas à ce niveau d'éducateurs ou de psychologues, je sais que cela ne sert à rien.* »

Battu en brèche, le grand souffle éducatif de la loi de 1945 ? Oui, et à plus d'un titre. Comme le dit, sous la forme d'une boutade un peu désabusée, Michel Henry, psychanalyste et ancien juge pour enfants : « *Il aurait fallu être Dieu pour pouvoir l'appliquer.* » Entre la notion de rééducation des délinquants et les considérations d'ordre public, l'équilibre, il est vrai, n'est pas toujours facile à tenir. Surtout dans notre société « libérale » où le seuil de tolérance, à l'égard de la marginalité et de la déviance sociale, est très faible. Surtout, aussi, comme le note un responsable du Syndicat de la magistrature, « *quand des campagnes politiques font de la délinquance une des causes majeures de l'insécurité sociale. Ou lorsque les plus hauts responsables de l'Etat utilisent l'insécurité comme moyen de gouvernement pour établir leur assise politique* ». Bien dosés, le racisme anti-jeunes et la peur de la violence sont d'excellents dérivatifs à la crise économique.

Prison

Un climat, en tout cas, qui ne facilite guère le travail des juges pour enfants. « *Les parquets violent l'esprit de l'ordonnance de 1945,* souligne Jean-Pierre Rosenczveig. *De plus en plus d'affaires concernant les mineurs délinquants sont confiées à des juges d'instruction et non plus aux juges pour enfants. Traditionnellement, le juge d'instruction se voyait confier par le parquet les affaires complexes, comme, par exemple, les meurtres. Or, par une sorte d'opération du Saint-Esprit, le parquet a pris l'habitude de considérer comme « complexes » toutes les affaires dans lesquelles il voulait obtenir un mandat de dépôt, et donc une incarcération. Comme la plupart des juges des enfants sont assez réticents à l'égard de la prison, ce sont les juges d'instruction, moins complexes à ce sujet, qui ont pris le relais. C'est-à-dire que, petit à petit, le juge pour enfants, qui est de par la loi le juge de la délinquance juvénile, l'est en fait de moins en moins, même s'il préside toujours le tribunal.* »

Conséquence : en matière de répression, il n'y a presque plus de différence entre la justice des mineurs et celle des majeurs. Un adulte qui commet aujourd'hui un délit sera présenté demain au parquet et jugé au tribunal des flagrants délits. Un mineur qui fait une bêtise ce soir va passer vingt-quatre heures au commissariat si l'affaire est simple. Quarante-huit heures si elle est compliquée. Il passera ensuite devant le procureur, puis devant un juge, et se retrouvera en prison.

Autre contradiction du système : le classement sans suite d'un grand nombre d'affaires par la police. Une pratique qui peut atteindre des proportions importantes — jusqu'à 70 % des affaires de mineurs dans certaines villes — et qui n'est pourtant réglementée par aucun texte. Légalement, en effet, seuls les procureurs de la République ont le droit de classement, la police ayant obligation de signaler à la justice toutes les infractions qu'elle constate. « *Or, d'une part, ces classements sont de véritables filtres qui réduisent le domaine d'intervention des juges,* explique Jean-Claude Xuereb, *mais cette habitude, qui laisse à la police l'appréciation de poursuivre ou non, aboutit à un signalement tardif des délinquants à la justice. Soit à des situations où les juges des enfants se retrouvent confrontés à des mineurs connus de longue date par la police, et pour lesquels toute prise en charge éducative tombe à plat parce qu'il est trop tard.* »

Shérifs

Reste le problème des brigades de protection des mineurs — parisiennes et lyonnaises notamment, — et plus particulièrement de leur groupe d'enquête et de prévention (une trentaine d'inspecteurs pour la Ville de Paris), dont le rôle, pour le moins ambigu, inquiète certains magistrats. En invitant (note interne du 10 février 1975) la police à développer elle-même une action préventive, éducative, auprès des jeunes « pré-délinquants », le ministère de l'intérieur n'a-t-il pas pris le risque d'empiéter sur les prérogatives de la justice ? Il ne s'agit pas de contester la bonne foi de certains policiers, qui voient dans les brigades de mineurs une « autre manière » d'exercer leur métier. Mais la surveillance discrète des populations « à risques », l'établissement de fichiers pré-délinquance à l'insu des familles, les contacts étroits noués avec les responsables d'établissements scolaires, ou la pénétration des milieux supposés « a priori criminogènes », conduisent à émettre quelques doutes sur le rôle d'une institution, qui, jusqu'à preuve du contraire, a d'abord pour mission de faire respecter l'ordre public (7).

« *Quand la brigade des mineurs intervient,* explique Jean-Claude Xuereb, *elle fait comme les shérifs américains. Un gosse fait une bêtise, on fait venir les parents, on admoneste un peu le jeune. On essaie de trouver un arrangement. Au besoin, on fait indemniser la victime, s'il y en a une. On rend ainsi une justice immédiate qui rassure les gens, qui peut quelquefois donner l'illusion de l'efficacité, mais qui, une fois encore, conduit la police à déborder de son domaine. Il y a là une confusion des rôles qui est regrettable. Que la police cherche les infractions, c'est normal. Mais qu'elle joue le rôle d'une justice au rabais l'est beaucoup moins. D'abord parce qu'elle se substitue aux magistrats pour juger des affaires — et cela sans garanties et sans règles de procédure ; — ensuite parce qu'elle se substitue aux éducateurs en ne se contentant pas d'interventions ponctuelles, mais en gardant sous surveillance des mineurs qui lui ont été signalés. Quand la police a connaissance d'une situation de danger, elle n'a qu'une chose à faire, nous la signaler. Or j'ai la preuve qu'en maintes affaires la brigade des mineurs a suivi des adolescents pendant des mois avant de me les signaler. Et je ne parle pas des interférences regrettables, comme, par exemple, des mineurs suivis par un service éducatif et qui sont tout à coup « pris en charge » par la police sans que j'en sois averti.* »

R.C.B.

Un autre différend oppose les juges des enfants, cette fois-ci, à la DASS (Direction de l'action sanitaire et sociale) et au ministère de la santé. Comme les crédits servant à financer les mesures éducatives ordonnées par les juges sont gérés par le ministère de la santé et non par celui de la justice, les frictions ne datent pas d'aujourd'hui. Il a même fallu un décret cosigné par Alain Peyrefitte et Simone Veil, en date du 3 juillet 1979, pour rappeler la compétence respective des deux intervenants. La DASS, on le sait, étant aussi habilitée à prendre certaines décisions en matière de placement pour le bien des enfants. Placement judiciaire ou administratif, la bourse est la même. Mais, alors que ledit décret précisait qu' « *il n'était pas question de remettre en cause* » les attributions de chacun, une étude R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires) sur l'aide sociale à l'enfance propose, sous l'apparence de mesures techniques, une nouvelle politique en matière de protection judiciaire But avoué : mieux utiliser les crédits existants. But moins avoué : dessaisir les juges pour enfants de leur droit de regard en matière d'assistance éducative. Autrement dit, « *retirer aux juges des enfants deux des attributions essentielles qui leur sont actuellement imparties par la loi dans le champ d'intervention judiciaire : le choix de la mesure éducative et le suivi de cette mesure (8)* ».

Simple rapport sans conséquence ou non, l'étude R.C.B. (commandée soit dit en passant, par les ministères de la santé et de l'économie) à propos de laquelle aucun juge d'enfants n'a été associé ni consulté à soulevé en tout cas suffisamment d'émotion pour que l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille ait protesté énergiquement le 24 mars dernier auprès du ministre de la santé. Attachée au système pluraliste actuel, qui, par la répartition des compétences qu'il organise, réduit les risques d'arbitraire, l'A.F.M.J.F. craint en effet que, derrière cette « *démarche visant à assurer le meilleur fonctionnement possible au moindre coût* », ne s'instaure, dans le domaine de la protection de la jeunesse, « *un monopole de l'administration au détriment de la garantie des droits et des libertés des familles* et des *mineurs* ». Sans parler du renforcement du contrôle administratif sur les populations défavorisées et marginales.

Dans tout ce contexte, la tâche des juges pour enfants devient pour le moins ardue. Et cela d'autant qu'un sérieux malaise commence aussi à affecter le milieu des éducateurs. Confrontés à une jeunesse « paumée », en rupture par rapport aux normes sociales établies, marquée par des situations familiales détraquées, frappée par la crise économique, le chômage ou l'échec scolaire pour les plus jeunes, les juges pour enfants avaient déjà suffisamment de travail comme cela pour ne pas avoir à redouter le grignotage de leurs pouvoirs et le risque d'éclatement de l'institution qu'ils sont chargés d'animer. ■

(2) Cinquante-cinq mineurs en cour d'assises en 1910, vingt-huit en 1973.

(3) Centre de formation et d'éducation surveillée.

(4) Documents CFRES 1977.

(5) Documents CFRES 1980.

(6) Documents SNPES 1979.

(7) Une mise en question qui avait, en 1978, fait l'objet d'une plaquette sur la justice des mineurs à laquelle s'était associée la Fédération autonome des syndicats de policiers. Cette même année, 9 784 jeunes, dont 8 753 garçons, avaient été suivis par la B.M.P

(8) *Revue trimestrielle de droit sanitaire et social,* 3e trimestre 1980.

SYMBOLE

Le café de la commune

Un bistrot communal : à Juignac (Charente), on n'a pas voulu laisser mourir un des pôles d'animation du village. Mais le destin est cruel.

YVES MAMOU

POUR Juignac (Charente), le jour de l'inauguration fut un jour de gloire. De mémoire de Charentais, on avait rarement vu un tel rassemblement. La presse locale fit ses manchettes de l'événement, la télé déplaça ses caméras de Paris et le très sérieux *New York Times* dépêcha même un journaliste pour vérifier...

Cela se passait en 1974. Tout avait commencé le jour où M. Louis Bouchard, patron de bistrot - épicier - quincaillier - postier - marchand - de - journaux - et - de - tabac - boulanger, etc., annonça qu'à soixante-treize ans il était temps pour lui de prendre sa retraite. Tout le village fut en émoi, car on ne trouva personne pour reprendre le commerce.

On ne pourrait plus désormais s'y approvisionner de 7 heures du matin jusqu'à 10 heures le soir, ni se retrouver autour d'un verre après les travaux des champs pour échanger les nouvelles. Bref, le principal foyer de vie collective disparaissant, c'est l'âme du village qu'on assassinait. Il fallait faire quelque chose, mais quoi ? Le conseil municipal se réunit et délibéra longuement. Du désastre, vu la pauvreté des finances locales, on ne pouvait sauver que l'essentiel. Un crédit de 3 000 francs fut donc voté à l'unanimité, pour le rachat de la licence du débit de boissons, ce lieu de rencontre par excellence. « *Quand on a envoyé ça à la préfecture, ils n'en croyaient pas leurs yeux* », raconte M. Jacques Marroneaud, maire de Juignac.

Aujourd'hui, six ans après, le café de Juignac existe toujours. Il est maintenant situé au bout du village, à quelques centaines de mètres du cimetière. En pénétrant dans le « café communal », on n'a pas le sentiment de mettre le pied dans une succursale de l'Etat. Cet établissement n'a rien d'une prison ou d'un bureau de poste, mais il ne ressemble guère non plus à un bistrot tel qu'on a l'habitude d'en voir. De l'extérieur, c'est à peine si on le remarque. Une façade blanche, une fenêtre. Seule la licence au-dessus de la porte indique qu'il s'agit d'un débit de boissons.

On est samedi et le bistrot est fermé, car il n'ouvre qu'une fois par semaine, le dimanche. Il faut donc aller chercher la clef. A l'intérieur, une demi-douzaine de tables et une vingtaine de chaises, mais l'absence d'un comptoir se fait cruellement sentir. Une cloison le remplace qui sépare la salle en deux parties inégales. Dans la plus petite, un évier, des casiers à bouteilles, une petite table de travail et un réfrigérateur.

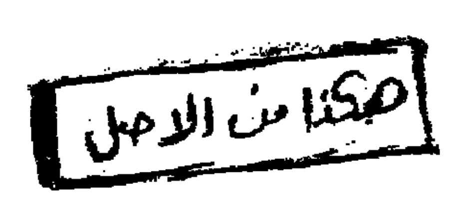
Un café-symbole, en quelque sorte. Un symbole de vie, « *car c'est mort ici, voyez-vous. Il n'y a pas un chat qui passe* », reconnaît, sans tristesse ni plaisir, le maire de Juignac. Le ton de cet élu, ancien officier de carrière reconverti dans l'agriculture, est celui du constat. Dans la rue principale de ce village de cinq cent soixante habitants, il n'y a que nous, venus constater qu'il n'y avait personne. Elle est pourtant bien jolie, cette rue qui passe devant l'école, longe la mairie, frôle la retraite ombragée de l'église romane dédiée à saint Nazaire, puis plonge au ralenti entre une haie de châtaigniers avant de se perdre au loin vers les cyprès centenaires du cimetière.

Tire-au-flanc

Il n'est pas laid ce village, mais il n'a rien qui puisse retenir les jeunes. Ils partent en ville, se marient « avec des étrangères » (traduisez avec des jeunes filles ou des jeunes gens du village voisin, ou — pis encore — du département d'à-côté) et le nombre des naissances n'atteint plus la moitié du nombre des décès.

Quitte à mourir, autant ne pas laisser dépérir les fondements de la vie villageoise avant l'heure. « *Car il y a quatre pôles dans une commune : la mairie, l'école, l'église et... le bistrot,* explique M. Marroneaud. *Ça fait bondir les gens quand je dis ça, mais le type qui ne va pas à la messe, il vient attendre sa femme au bistrot.* » Les mariages, les enterrements, se terminent également devant un verre. Son « esprit indépendant » a sauvé Juignac de la décrépitude. Non seulement le village a lutté pour garder son bistrot, mais, lorsque le bourg voisin de Montmoreau n'a plus trouvé de chevaux pour porter les morts en terre, le conseil municipal a décidé de fonder, à l'aide des communes environnantes, son propre service de pompes funèbres. Il n'était pas question de se laisser enterrer en voiture par des gens d'Angoulême. Le secrétaire de mairie partage désormais son temps entre le travail de bureau, le ramassage scolaire et le service des morts. Il travaille beaucoup.

Naturellement, le comité des fêtes — chargé d'ouvrir le café par un roulement de chacun de ses membres — a connu des difficultés. Comme toujours dans les opérations collectives fondées sur la bonne volonté de chacun, le plus difficile est de durer. Les « tire-au-flanc », surtout en période de chasse ou de pêche, n'ont pas tardé à déséquilibrer le système. Aujourd'hui, une seule personne s'en occupe, légèrement défrayée par la municipalité. Les rentrées suffisent juste à faire tourner le café. « *Faire des bénéfices ne nous intéresse pas. Si quelqu'un voulait reprendre cet établissement pour le faire marcher vraiment, on le lui abandonnerait tout de suite. Nous, on a juste voulu maintenir une petite flamme de vie.* » Au-dehors, sur la route, la nuit commence à tomber, et il n'y a personne sur la route. ■



GOLF

Des greens pour les cols blancs

La « démocratisation » du golf concerne surtout les cadres. Qui n'ont apparemment qu'un rêve : fouler les parcours très fermés des clubs huppés.

MICHEL HEURTEAUX

« PLUS *haut les clubs ! Toi, Raymond, ton bras gauche n'est pas assez tendu.* » Jeux de mains gantées sur les cannes et déhanchements. Il y a de la concentration dans l'air. C'est la leçon au « pratice », l'aire d'entraînement. Sous la méchante barraque en bois, censée abriter les joueurs mais furieusement balayée par les courants d'air, une bonne dizaine de golfeurs alignés face aux « fairways » (parcours de jeu) travaillent leur « swing », ajustent des « drives » (coups de longue distance). Les petites balles blanches puissamment catapultées filent dans le paysage et vont rebondir loin sur le gazon soyeux, tondu de près.

On s'attendait à trouver là une collection de snobs arpentant les « greens » avec affectation : on découvre des Français moyens jouant pour le plaisir dans une atmosphère plutôt décontractée. La tenue vestimentaire passe-partout, à base de jeans et de survêtements, cette sorte d'égalitarisme proclamé, ferait frémir les « happy few » des clubs huppés où l'on s'accoutre volontiers « british » — tout cuir, tout tweed, — où le « sportswear » relève d'un luxe ostentatoire.

Mais il est vrai que l'on se trouve à Villeray, sur un golf public. Un autre monde. Pour y jouer, il n'est pas nécessaire d'être fortuné, de trouver un parrainage ou d'avoir des accointances dans le business. Ici, les « greens » sont ouverts à tous, y compris aux familles accompagnatrices... Créé en 1975, dans le cadre de la ville nouvelle de Melun-Sénart (Seine-et-Marne), qui voyait l'occasion d'aménager un espace vert important, Villeray a été le premier golf public de France. Une opération exemplaire dans laquelle la majeure partie des investissements fonciers et des frais d'aménagement ont été assurés par l'Etat et l'établissement public d'aménagement de la Ville nouvelle de Melun-Sénart. Pour la Fédération française de golf (F.F.G.), responsable du projet, Villeray aura été tout à la fois un test, un pari sur l'avenir et, selon la formule de son président, Pierre-Etienne Guyot, une « *tâche de pionnier* ».

Certes, le terrain est loin d'avoir les qualités de certains parcours privés superbement dessinés et entretenus à grands frais. Les pelouses y sont désespérément plates là où il faudrait des creux et des bosses pour rendre le jeu plus attrayant. Les équipements sportifs sont plutôt rudimentaires ; quant au « club-house », avec sa machine à café et son coin-buvette, il n'est rien moins que « *rustique* », pour reprendre l'expression d'un officiel de la fédération. Mais enfin, n'importe qui peut venir « taper des balles » sans se mettre sur la paille : pas de cotisation annuelle, juste un droit d'entrée à la journée de 35 F, des leçons collectives à 20 F, et, au cas où vous n'auriez pas de clubs la première fois, on vous les prêtera. Un golf à la bonne franquette, mais pas au rabais. Avec ses 56 hectares, ses dix-huit trous réglementaires permettant d'organiser des championnats, le golf public de Villeray s'est révélé être un excellent terrain d'initiation et d'entraînement.

Franc et massif

Dès son ouverture, le parcours a connu une affluence-record, au grand étonnement d'ailleurs de son directeur Joël Schilling, un gaillard blond à la chaleur communicative. « *Ils étaient d'abord quelques dizaines à tâter du club.* » Et les néophytes ont très vite fait des petits, les gens ont commencé à s'équiper sérieusement : clubs, caddies, chaussures à crampons. On en est aujourd'hui à dix-sept mille joueurs par an. « *En septembre dernier*, ajoute Joël Schilling, *on a vendu en un après-midi plus de cinq cents tickets d'entrée.* » Aux week-ends, surtout à la belle saison, les « fairways » seraient presque aussi encombrés que Longchamp à l'heure du tiercé. « *Ces jours-là, nous sommes à saturation. Maintenant, je leur conseille de venir en semaine, après le boulot.* »

Un « oui » au golf, donc. Franc et massif. Serait-on en train de s'enticher d'un sport réputé chic ? Il faut le croire puisque, en moins de trois ans, quinze parcours publics ont été créés. Après Villeray, il y eut Saint-Aubin et « Chevry 2 », dans la périphérie parisienne. La province, elle aussi, s'y est mise : Brive, Saint-Brieuc, Bordeaux-Lac, Chalon-sur-Saône, Limoges, où un golf a été créé dans une cité ouvrière, à l'initiative de la municipalité de gauche. Les projets d'implantation de « practices » et de centres d'initiation se multiplient, une cinquantaine au total, selon la Fédération française de golf.

Sport, loisir ou détente, le golf, bien après l'équitation et le tennis, connaît donc un succès croissant. C'est le « golf boom », vous dit-on à la fédération : quinze mille licenciés seulement en 1965, vingt-sept mille en 1974 et pas loin du double aujourd'hui. Et chacun d'y aller de sa prévision : bientôt soixante mille, et peut-être même cent mille joueurs, « *et pourquoi pas trois cent mille !* » lance, enthousiaste, un vieil adepte. Le golf — qui est un véritable sport de masse aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où l'on dénombre plusieurs millions de pratiquants, — se développe chez nous d'une manière significative : l'accroissement du nombre de golfeurs est directement lié à la multiplication des parcours ouverts à tous.

Après le golf des ducs et des princes d'avant 1914, puis des notables, et présentement celui des affaires, verra-t-on s'épanouir un golf « popu » ? Avenue Victor-Hugo, au siège très cossu de la F.F.G., on n'en est certes pas à brandir le drapeau rouge, mais on parle d'« *ouverture sociale* », de « *brassage sportif* ». On appelle de ses vœux une démocratisation. Démocratisation très relative, puisqu'elle ne concerne que les golfs publics, où la nouvelle clientèle se compose à 80 %... de cadres et professions libérales. Sans doute y avait-il dans ces catégories sociales des aspirations latentes qui ne pouvaient s'exprimer, en raison des prix exorbitants pratiqués dans les clubs privés. Le golf public a attiré une foule de gens qui, comme le dit un entraîneur, ne « *voulaient pas recevoir le coup de matraque* ». Pour Stéphane, cadre administratif, « *la possibilité de jouer pour pas cher a facilité la décision* ».

Autre motivation : le goût de plus en plus répandu pour les loisirs de plein air. « *Le golf, c'est le sport écologique par excellence* », affirme Eric, banquier de profession, sourire engageant sous la casquette à carreaux. Mais l'attrait de cette activité sportive tiendrait à son côté individualiste. L'attitude du golfeur serait à rapprocher de celle du « jogger », qui court pour lui-même. « *On joue pour soi*, constate Emmanuel Veillas, responsable du terrain de Saint-Aubin, près de Saclay (Essonne). *C'est une discipline personnelle. Il faut être persévérant, perfectionniste, même.* »

Dans cette nouvelle génération de golfeurs, beaucoup mettent l'accent sur les aspects purement sportifs. « *L'esprit du golf a été complètement dénaturé en France*, remarque Eric. *Ce n'est pas un sport pour « pépés ». Il faut de l'entraînement, du tonus, de la précision.* » Pour ce jeune couple, Anne et Philippe, deux « mordus des greens », l'important est de jouer régulièrement, d'améliorer leur technique. Philippe est cadre des pétroles, Anne est dans l'enseignement. La fièvre golfique les a frappés avec, semble-t-il, un égal bonheur. Tous les week-ends, ils sont à Villeray. L'été dernier, ils se sont offert un stage d'altitude aux « Arcs ». Lui, parle volontiers « *handicap* » ou de la concentration qu'exige une partie. Elle, évoque, au détour d'une phrase, l'usage social. « *C'est un sport qui correspond à une certaine éducation* », qui s'exprimerait, entre autres, dans le respect de la sacro-sainte « étiquette », véritable code des bonnes manières sur le terrain. Discrétion, politesse, voire élégance.

Pantouflage

Bien qu'ils jugent — sévèrement parfois — l'état d'esprit des golfs traditionnels, une bonne partie de la clientèle des golfs publics ambitionnerait d'y jouer à l'avenir. « *Ils en rêvent !* s'exclame Emmanuel Veillas. *Je suis sûr que la moitié au moins de nos adhérents finiront dans ces clubs.* » Obsédés du standing ou pas, nos jeunes cadres subalternes, puis moyens, passant ensuite au stade supérieur, nantis de plus gros revenus, quitteraient le public pour le privé. Un « pantouflage », somme toute logique, qui serait l'expression d'une réussite sociale. Après le purgatoire, ses cohues du dimanche et ses encombrements de caddies, le paradis, son luxe, son calme, ses « clubs-house » mirobolants.

Les responsables du golf français marquent bien cette différence : « *L'avenir, c'est la multiplicité des clubs*, dit Roger Cartier, secrétaire général de la F.F.G. *Il faut conserver une diversité.* » Une doctrine qui repose sur l'idée d'un développement séparé : d'un côté, les golfs publics où l'on fait de l'initiation et qui constituent autant de « réservoirs » ; de l'autre, les parcours traditionnels qui sélectionnent une clientèle « éduquée » et surtout argentée.

Ségrégation au niveau du jeu, comme le prétendent certains responsables, ou sélection par l'argent ? Un exemple : Saint-Cloud. La Mecque des golfeurs, la « terre promise » à quinze minutes de l'Etoile en Rolls. Le club des Grandes familles et des noms à particule. Une citadelle inexpugnable. « *C'est vrai, Saint-Cloud a une réputation de club très fermé* », dit Jean Bouret, son directeur. Pour avoir l'espoir de s'y produire, il faut débourser 20 000 F de droit d'entrée, payer une cotisation annuelle de 4 500 F, être parrainé, enfin être patient : deux à trois ans d'attente, en raison de la très forte demande. Une belle bousculade où l'on voit de plus en plus de cadres supérieurs, des industriels, des commerçants « arrivés » qui battent en brèche les vieilles dynasties. Saint-Cloud, un vrai rêve bourgeois.

Si, comme l'affirme ce responsable d'un parcours près de Chatou (Yvelines), « *la vocation du joueur est de passer dans un golf traditionnel* », on peut s'interroger sur le devenir du golf pour tous. Joël Schilling, à Villeray, considère pour sa part que « *le solde de clientèle sera toujours positif en raison d'une démocratisation toujours plus grande* ». A l'appui de cette hypothèse, l'accroissement du nombre des jeunes golfeurs et la pratique de ce sport à l'école. La F.F.G., en liaison et avec le soutien financier du ministère de la jeunesse et des sports, consent un effort important à ce niveau. Actuellement, quatre mille cinq cents élèves du premier et du second cycle jouent régulièrement dans le cadre du « sport optionnel ». La Fédération prête gratuitement le matériel, les terrains. Le golf municipal de Limoges a reçu en trois ans plus de trois mille élèves. Un engouement certain, qui s'expliquerait par l'attrait de la nouveauté. Rose-Marie, professeur d'éducation physique au collège Guillaume-Budé à Yerres, dans l'Essonne, a commencé le golf il y a quatre ans avec des élèves de dix à treize ans. « *Cette activité leur a tout de suite plu. J'ai poursuivi l'expérience avec le même succès avec des classes plus âgées.* » La commune d'Yerres, pour faciliter l'entraînement de ces golfeurs en herbe, prévoit d'aménager un terrain miniature.

Les golfs publics fondent aussi beaucoup d'espoir sur les associations sportives et surtout les comités d'entreprise. Dans la région parisienne, ces parcours en accueillent déjà une bonne vingtaine, dont l'A.S.P.T.T., qui a une section golf de deux cents membres. Des championnats inter-entreprises se sont déroulés il y a quelques mois à Villeray. Une occasion pour les employés et les ouvriers de s'initier à des tarifs préférentiels. « *On voit maintenant des gens qu'on n'aurait jamais imaginé sur un terrain de golf*, dit un entraîneur. *J'ai un chauffeur-livreur, un plombier, quelques artisans, et même un gendarme !* »

Après les « cols blancs », les « cols bleus » ? Nos voisins transalpins ont, dans un bel élan golfique, brûlé les étapes. A la périphérie de Milan, dans un quartier populaire de Noverasco di Opera, un golf s'est ouvert sur l'avenue... Karl-Marx. Une sorte de « compromis historique » sur le « green ». ■

ENTREPRISES

« Monsieur consommateurs » entre le marteau et l'enclume

« Responsable des relations avec les consommateurs » : une nouvelle fonction, créée par les entreprises en réponse à la poussée du consumérisme. Quant à la pureté des intentions...

BÉATRICE D'ERCEVILLE

LES « responsables de services consommateurs » n'aiment pas qu'on les appelle « *Monsieur* (ou *Madame*) *consommateurs* ». Une terminologie au vague relent d'opportunisme, alors que eux sont convaincus de susciter une véritable révolution dans l'entreprise...

La formule est née aux Etats-Unis, pionniers en matière de consumérisme mais champions aussi de l'adaptation aux évolutions de la société. A la fin des années 60, les premiers P.-D.G. créaient, outre-Atlantique, leurs antennes consommateurs. D'après les estimations, ils seraient un millier en 1980.

La France a suivi, plus timidement. Depuis une dizaine d'années, près de vingt sociétés se sont lancées dans cette petite aventure, avec une détermination plus ou moins affirmée. Les exemples de services-alibis ne manquent pas, qui se contentent de dépoussiérer d'anciens départements en y flanquant un sous-titre « consommation ». L'opération réclame d'autres bouleversements. Vouloir assumer la dimension stratégique du consumérisme dans une entreprise, reconnaître le bien-fondé des exigences des consommateurs, leur donner la parole au travers d'une unité créée à cet effet, tout cela suppose une réflexion en profondeur, une réorientation de la fonction commerciale, qui, comme tout changement, ne peut être que délicate et douloureuse.

Parmi les succès, celui de Simone Barbara, chez Lesieur-Cotelle, dont le service, fondé en 1972, vient de se voir accorder le titre envié de « Direction à la consommation ». Cette reine mère du mouvement a pu apporter à sa fonction le poids d'une bonne connaissance de l'entreprise, dont elle fait partie depuis 1963. « *Au fil des ans*, explique-t-elle, *j'ai été frappée par l'apparition de nouvelles exigences, j'ai vécu, au travers du courrier dont j'avais la charge, la mutation du client en consommateur, avisé et organisé. Auparavant, on m'écrivait : « J'ai » raté mes beignets, donnez-moi » des recettes ; puis on en est venu à : « J'ai raté mes beignets, » votre huile est dégueulasse ».* L'exemple est outré mais symptomatique.

Pourtant, Simone Barbara aurait longtemps prêché dans le désert si « l'affaire du colza » — céréale durement mise en cause par certaines associations — n'avait brusquement placé son entreprise devant une situation de crise. « *Ça a été, en 1972, le coup de pouce qui a provoqué en réponse la création du service consommateurs Lesieur.* »

Huit ans plus tard, à la tête d'une direction qui regroupe six personnes, elle traite dix mille à trente mille lettres par mois, dispose d'un droit de veto sur les communications qui sortent de la société et participe aux grandes orientations commerciales. Elle est maintenant prise au sérieux. « *Une longue et douloureuse bataille* », admet-elle pourtant.

Car, au-delà des nombreuses et parfois contradictoires définitions que l'on peut donner du service consommateurs, sa première fonction est de déranger : « *Nous venons troubler des structures qui existaient avant nous, où chacun était roi* », affirme la responsable consommateurs d'une société de distribution. Il s'agit, tout en étant appointé par une entreprise, d'y acquérir un contre-pouvoir, une force de proposition et, parfois, de censure. La situation n'est guère confortable.

D'où la tentation de jouer la concertation : « *Il faut être sérieux*, corrige une autre « Madame consommateurs ».



CLAUDE LAPOINTE.

CATALOGNE

La migraine de Barcelone

Que Barcelone était belle, sous Franco. La résistance au régime donnait des attraits à tout ce qui était catalan, la tension était créatrice. La liberté paraît grise.

NICOLAS BABY

« JEAN-PAUL SARTRE avait un jour prédit que dans les années 80 Barcelone serait à l'avant-garde intellectuelle et culturelle de l'Europe. Eh bien ! force est de constater que cette prophétie n'est pas en voie de réalisation. » José Maria Soria i Badia, journaliste, attaché de presse de la municipalité de Barcelone, résume en une phrase l'amertume qui règne dans les cercles intellectuels de la capitale catalane. A les écouter s'exprimer, l'effervescence qui caractérisait la ville dans les derniers temps du franquisme paraît remonter à la nuit des temps.

Sentant proche la fin du dictateur, la ville qui lui avait de tout temps résisté semblait alors se préparer à un feu d'artifice des idées, qui ne vint point. André Dessens rappelle la part primordiale qu'eut le bouillonnement catalan dans la résistance au régime : « *La victoire militaire du franquisme entraîna l'abolition du statut d'autonomie de 1932. En Catalogne, l'usage officiel et même public du catalan fut interdit ; son enseignement fut prohibé, les noms des rues et des navires furent castillanisés ; les journaux, revues et livres cessèrent d'être publiés en catalan ; il en fut de même pour l'état civil. Danser la sardane était un délit (...). Dès les années 50, les oppositions démocratiques et nationalistes de toutes nuances menaient le même combat. De la grande grève de mars 1951, à Barcelone, à la fin du franquisme, les grèves se succédèrent ; le tumulte universitaire prit de l'ampleur à partir de 1956, pour atteindre son paroxysme en 1968 ; la visite officielle du général Franco à Barcelone fut l'occasion de manifestations nationalistes. La fronde populaire était permanente : on dansait la sardane prohibée, les fêtes folkloriques devenaient des occasions de propagande contre le régime, la tombe de Macià était fleurie en permanence ; les récitals de chanson populaire, notamment ceux de Luis Llach et de Raimon, servaient à exprimer les griefs catalanistes, en présence de foules enthousiastes. Les Catalans manifestaient leur humeur en s'abstenant de voter aux élections municipales (jusqu'à 90 % d'abstentions). L'abbaye bénédictine de Montserrat servait de lieu de réunion et d'asile aux opposants, imprimait leurs feuilles clandestines* (1). »

Ce n'est que dans la foulée de ce mouvement tout à la fois régional, culturel et artistique que se développa une opposition plus proprement politique : c'est en 1969 que fut formée la Coordinadora des forces politiques de Catalogne qui devait donner naissance à l'Assemblée de Catalogne.

Aujourd'hui, le tableau a changé : « *La vie politique s'est considérablement appauvrie,* estime un haut fonctionnaire de la municipalité, *avec le désenchantement provoqué par les effets de la démocratisation du pays, le peu de pouvoirs dévolus aux nationalités, la prise de conscience aussi de l'ampleur des tâches administratives qui nous attendent. Au fond,* ajoute-t-il, *ce n'est pas l'autonomie qui nous a été accordée mais une décentralisation administrative. Nous ne dirigeons pas ; nous ne faisons que gérer... un petit peu. Le reste, tout le reste, nous échappe.* »

La ville de Barcelone, l'une des plus denses au monde, et où 8,5 % seulement des impôts vont à la municipalité, est-elle gouvernable ? Elle s'est développée de manière totalement désordonnée.

La spéculation à très haute dose sous le régime franquiste et l'absence de plan d'urbanisme ont fait des ravages dans une ville qui a attiré beaucoup d'émigrants ruraux. « *Barcelone mérite bien son surnom de cimetière de pierres* », renchérit José Maria Huertas Claveria, journaliste et auteur d'un livre en sept tomes sur les quartiers de la ville (2). La municipalité ne parle aujourd'hui que d'un projet qui mobilise toutes les énergies : la campagne pour la propreté des rues. L'importance accordée à un objectif, qui paraît bien mince, témoigne du désarroi des nouvelles autorités. « *Tout est improvisé, il faut partir de zéro* », nous dit-on partout. Les dirigeants n'ont qu'une expérience très récente de la gestion publique. Ils ont hérité du lourd appareil administratif légué par le franquisme.

Bureaucratisme

A l'hostilité déclarée de certains fonctionnaires s'est ajoutée, plus redoutable encore, la force de l'habitude. Le dernier bilan municipal fustige la « *morosité* » et le bureaucratisme des fonctionnaires. Lorsque la nouvelle municipalité a voulu faire respecter des horaires de travail plus que décents (cinq à six heures par jour), elle s'est heurtée à une forte résistance.

A cette inquiétude de ceux qui ne comprennent plus bien la ville qu'ils sont censés administrer font écho, chez les intellectuels une morosité et une angoisse, provoquées vraisemblablement en partie par cette déroutante réalité politique et institutionnelle.

Les formules sont sans appel : « *La vie intellectuelle à Barcelone est aujourd'hui plus faible que dans les dernières années du franquisme* » affirme J.-M. Huertas. José-Maria Carandell, écrivain, auteur d'un ouvrage attachant sur les petits secrets de la ville (3) s'interroge : « *Il nous faut bien nous poser la question : pourquoi la libération de la dictature n'a-t-elle pas été suivie de l'explosion culturelle et intellectuelle à laquelle tous s'attendaient ?* »

« *La peinture ne peut plus vivre sur Picasso et Miro quand même !* » s'exclame J.-M. Huertas. La jeune peinture a du mal à survivre. Le circuit commercial est faible et dominé par deux ou trois grands acheteurs comme la fondation Maeght. Il existe peu de petites galeries ouvertes à l'expression de nouvelles tendances.

La littérature, selon J.-M. Carandell, connaît « *un étrange malaise aux contours et aux motivations mal définis* ». Pêle-mêle il dénonce la primauté de modes éphémères, la fascination de Paris, l'absence de rigueur... Du côté de l'édition Joan-Anton Benach, responsable municipal à l'animation culturelle, admet : « *On lit moins. Il y a à la fois une rétraction du marché et une concentration accrue de la production...* » Le théâtre ? Il existe une vingtaine de troupes dont, nous dit-on, huit ou neuf de bon niveau, ce qui est tout de même encourageant. « *Mais,* note Carandell, *les troupes se font et se défont régulièrement. Les revues également naissent et meurent très rapidement. Dans les deux cas se développe la tendance à toujours en faire porter la responsabilité à d'autres que soi-même. C'est la municipalité, ou la généralité, qui n'a pas voulu ceci... ou le public qui n'a pas compris cela... Ces lamentations, bien pratiques puisqu'elles évitent les bilans, sont inquiétantes.* »

Le catalan

La presse écrite, après un essor extraordinaire dans l'immédiat après-franquisme, traverse une crise sérieuse. Des moyens techniques désuets, la hausse des coûts de production, la concurrence de la télévision ont porté un coup à son développement. « *Par surcroît,* nous dit un journaliste, *sur le plan de la qualité, la presse n'a vraiment pas répondu à la demande qui accompagnait la démocratisation.* » La presse de parti, de médiocre niveau, et la presse d'expression catalane, assez faible au départ, ont été les premières touchées.

Le catalan lui-même — cheval de bataille de la gauche de Barcelone — ne semble pas en bonne posture ! Luis, jeune ouvrier, plutôt anarchiste, ne parle catalan que lorsqu'il se rend dans son village natal, proche de la frontière française. Mais sur son lieu de travail, à Barcelone, « *comme tout le monde* », précise-t-il, il parle le castillan.

José Maria, journaliste au *Mundo Diario*, témoigne de la vitalité des traditions dans le pays catalan. Il revient d'un reportage sur les concours de « châteaux humains ». Ce sont des pyramides, parfois hautes de huit ou neuf hommes, où, tout en haut, doit monter un enfant. S'il arrive à lever les bras, le château est formé. Chaque village présente le sien. « *Et,* ajoute-t-il en riant, *qu'on soit centriste ou communiste, cela ne change rien à l'affaire.* » Dans ces villages et petites villes, restés à l'écart des grands mouvements d'immigration, où les traditions populaires sont très vivaces, il n'est pas étonnant que le catalan soit couramment parlé.

Mais à Barcelone ? Dans la capitale, il fut un temps, du quatorzième au dix-neuvième siècle, où le catalan était une langue populaire très utilisée, mais sans support intellectuel notable. A la fin du dix-neuxième et au début du vingtième siècle, les deux courants se sont rencontrés en un moment privilégié. Ce fut la « Renaissance », la *Renaixança*. Aujourd'hui, le phénomène s'est inversé. Le catalan est peu parlé dans la vie courante. Mais intellectuels et artistes, responsables de la municipalité et militants, unanimes, en font la priorité des priorités.

La diffusion de la presse est pourtant un indice du rôle du catalan dans la vie de tous les jours. Des vingt et un quotidiens publiés à Barcelone, qui diffusent 568 000 exemplaires, deux seulement sont rédigés en catalan et leur diffusion n'atteint que 33 500 exemplaires, soit 6,5 % au total. Dans la presse hebdomadaire, la prédominance de l'espagnol est plus nette encore. Seules quelques publications qui sortent de l'information pour se consacrer à la réflexion et à la recherche obtiennent quelque succès. Signe supplémentaire de l'attrait de la langue traditionnelle pour les intellectuels militants.

A la télévision il n'existe pas de programme régional. La municipalité hésite à s'engager dans un projet de troisième chaîne en catalan. Elle craint de ne pouvoir en assurer le financement, ou d'aboutir à une production de mauvaise qualité, une « *parente pauvre* » et, en définitive à l'échec. C'est en se fondant sur l'importance de la télévision dans le phénomène linguistique qu'au printemps dernier la revue *Els Marges* a lancé un pavé dans la mare de l'unanimisme catalániste.

Ghettos andalous

Dans un manifeste au titre évocateur, « Une nation sans Etat, un peuple sans langue ? », les auteurs, tous intellectuels et linguistes de grande renommée, cernent les différents aspects du déclin de la langue catalane. L'emploi du castillan, « *d'un usage plus commode* », se généralisant, le catalan est conduit à devenir une « *culture momificatrice* » au mieux, témoignage à valeur émotionnelle, au pire, simple manifestation folklorique comme le souhaiterait le pouvoir central madrilène. Sans une intervention décisive des mass media, et en premier lieu de l'audiovisuel, cette situation ne peut que s'aggraver. Le manifeste souligne la faillite des forces politiques, qui rend aléatoire un tel redressement.

Ce texte a déclenché une tempête. Tous, les partis et les personnalités de premier plan, ont tenu à y répliquer. La classe politique catalane est cependant suffisamment lucide pour n'avoir pas rejeté en bloc les analyses des auteurs. A quelques exceptions près, elle s'est défendue assez mollement.

Devant le fossé entre les intentions affichées des intellectuels et la « *réalité populaire* » de Barcelone à laquelle ils aiment tant se référer, on est fondé à s'interroger sur la validité d'une option aussi radicale en faveur du catalan.

Le repli sur cette langue permet-il à la ville de se situer, comme elle le souhaite, à l'avant-garde de la culture et de l'art en Europe ? Barcelone ne risque-t-elle pas au contraire de devenir la capitale la plus provinciale du continent ?

Il y a plus grave : la question linguistique divise la cité. Victoria, qui est enseignante, m'explique qu'outre le cours de catalan, son école a décidé que cette année les cours de mathématiques seraient professés dans cette langue. Elle va passer la soirée à expliquer à des parents d'origine andalouse passablement furieux les raisons pour lesquelles leurs enfants devront additionner 2 et 2 dans le parler régional.

Un Barcelonais sur deux, en effet, n'est pas d'origine catalane. La plupart des immigrants sont venus ici du sud de l'Espagne, au moment de la relative prospérité économique des années 50 et 60. Les exaltations et les turbulences de cette ville cosmopolite ont toujours été considérées d'un mauvais œil dans le reste de l'Espagne. Les nouveaux arrivants, souvent issus des campagnes, n'aiment pas toujours cette ville originale, d'autant plus qu'ils ont parfois dû s'y heurter à des réactions d'hostilité ou de mépris.

« *Dans les vieux quartiers,* juge J. M. Huertas, *il a pu y avoir intégration. Mais il existe des zones entières qui sont de véritables ghettos andalous.* » C'est le cas de l'Hospitalet, de tout le secteur moderne d'une vaste conurbation anarchique, où, par surcroît, certaines formations comme le parti socialiste andalou mènent une propagande hostile à l'intégration. Il y a donc une véritable ségrégation culturelle qui est sans doute l'une des causes de ce « *malaise mal défini* » dont on parle beaucoup.

La nouvelle municipalité espère que la seconde génération des migrants, née à Barcelone s'intégrera dans la cité. En ce sens la grande décision de ces dernières années, c'est à ses yeux le décret de 1978 rendant obligatoire l'enseignement du catalan dans les écoles.

Incertitude et désarroi semblent donc miner la vie intellectuelle de l'ancienne capitale du modernisme. Pourtant la demande culturelle reste très forte. Le Festival de musique et de théâtre de cet été a attiré cent vingt mille spectateurs pour cinquante et un spectacles différents. A Barcelone il est toujours aussi difficile de se coucher avant trois heures du matin.

Fils rompus

Au Sibales et à la Paloma on danse toute la nuit la samba et le cha-cha-cha dans des variantes catalanes, héritage du commerce avec les Amériques. Le *Molino*, avec sa revue ringarde et populaire, ne désemplit pas. Il y a plus d'une cinquantaine de salles de cinéma. Les lieux de rencontre ne sont pas fractionnés socialement et par milieux comme c'est le cas à Paris. A l'occasion de fêtes et des festivals on continue, quoique avec moins de succès, de vendre des livres dans la rue... Comme nous le dit Angela Canadenas, auteur d'un guide de la ville (4) « *autant de charmes qui enivrent vite, pour peu que l'on sache s'y laisser prendre* ». Barcelone s'amuse toujours autant, mais pour ce qui est de réfléchir, elle a la migraine...

« *On s'aperçoit qu'il faut tout entreprendre à partir de rien,* explique J.-M. Carandell, *il n'y a pas ici la solidité de la tradition intellectuelle dont vous bénéficiez dans le reste de l'Europe. L'Espagne sort d'une parenthèse d'une quarantaine d'années, et on ne peut en gommer les effets.* » Les fils ont été rompus, et ceux qui tentent de les renouer s'aperçoivent qu'ils n'ont dans les mains que des brins épars.

Pour J.-A. Benach, « *La ville n'a jamais laissé place à l'espace public. La municipalité doit mettre sur pied une infrastructure négligée.* » Le Palais de la musique, superbe construction moderniste, est loin de suffire à la demande, et la municipalité prévoit la construction d'un auditorium. Elle s'efforce de soutenir l'ouverture de salles d'exposition. « *Vous vous rendez compte ? Il n'y a même pas de théâtre municipal !* »

Manuel Ibanez Escofet, sous-directeur du grand quotidien régional *la Vanguardia*, suggère une autre explication au malaise : il souligne l'importance de la Résistance dans la vie intellectuelle. A l'époque, personne n'était spécifiquement « *intellectuel* », « *militant* » et encore moins fonctionnaire. Dans l'immédiat après-franquisme, beaucoup d'intellectuels se sont naturellement engagés dans la vie politique. Tous en sont revenus. « *Ce mélange des genres s'est avéré préjudiciable à la vie intellectuelle comme à la vie politique* », nous dit J.-M. Saria. Mais l'enthousiasme est retombé d'autant.

Les conditions de création et d'action publiques sous la dictature provoquaient chez les individus comme dans la collectivité, une tension intérieure permanente. Quel ressort la remplacerait ? Etant donnée l'importance qu'eut alors le catalanisme, on comprend qu'il soit encore auréolé de tant de prestige. Mais cela suffit-il ?

Tout étonné, le jeune peintre découvre les lois du marché. L'ancien journaliste doit perdre quelques années à comprendre comment se dirige un service municipal. Le militant, hier tout feu tout flamme, est irrité par la lenteur et la complexité du processus de démocratisation. En bref, face à la réalité d'une démocratie parlementaire, les enthousiasmes en prennent un coup. Phénomène classique. Et transitoire. Mais les transitions sont purement agréables. ■

(1) *Terre catalane*, ouvrage collectif, Eole, Paris.
(2) *Tots els Barris de Barcelona*, Jaume Fabre, Barcelone.
(3) *Guia secreta de Barcelona*, Al-Borak, Madrid. Paru également dans un français plus qu'approximatif aux mêmes éditions.
4) *Guide de Barcelone en jeans*, Cléry-Guides bleus, Paris.

J'appuie les revendications des clients, mais dans la limite du raisonnable. Je ne peux pas bouleverser de fond en comble la politique de l'entreprise. »

Raisonnable ? A trop parler de compromis, ne risque-t-on pas de finir par se compromettre soi-même, de renoncer au rôle de porte-parole pour celui, moins ingrat, d'arbitre ? S'ils mettent un point d'honneur à donner l'impression d'une collaboration fructueuse avec leurs collègues, les responsables consommateurs n'arrivent pas à cacher les situtions conflictuelles qu'ils suscitent. A preuve, cette clause de conscience obtenue par l'un d'entre eux, qui lui permet de claquer la porte avec pertes et fracas au cas où il s'estimerait empêché de mener sa mission à bien : « *C'est une bombe,* précise-t-il, *et, comme telle, elle existe pour ne pas s'en servir.* »

Non, c'est non

Il n'empêche que le terrain est miné, d'autant plus que les initiatives des services consommateurs risquent d'être perçues de l'extérieur comme de simples opérations de relations publiques rondement menées. Ce qui est d'ailleurs souvent le cas ! On aboutit ainsi à une situation paradoxale, où « Monsieur consommateurs » doit naviguer à vue entre l'écueil de l'hostilité interne et celui de la « récupération », où il est contraint de tenter de se faire connaître de sa clientèle sans la solliciter, d'affronter le scepticisme des associations sans se targuer des résultats positifs qu'il a pu obtenir.

On rêve des Etats-Unis, où Esther Peterson, chef du service consommateurs de Giant Foods, faisait réaliser des spots publicitaires télévisés sur son activité. Sans complexes. En France, on est déjà heureux d'indiquer l'adresse du service sur les étiquettes, discrètement. Souvent sans numéro de téléphone, faute de personnel pour répondre aux appels.

Pour asseoir la fonction, on fait appel le plus souvent à des piliers de l'entreprise, légitimés par de longues années d'ancienneté, une excellente connaissance des rouages et des hommes. Mais les greffes extérieures arrivent également à prendre : « *C'est même un avantage,* estime Guy-Alexandre Gallon, chez Darty. *Je refuse d'être influencé par quelque considération technique ou financière que ce soit. Quand je dis non, c'est non.* »

De structure légère, sans budget propre, avec pour seule garantie le rattachement à la direction générale, le service doit d'abord inventer sa propre existence : créer des structures, comparables à celles des autres départements, établir des procédures et des circuits, sous peine de voir son action se limiter aux bruits de couloir. « *C'est sans doute là le plus dur,* admet le responsable consommateur d'un fabricant d'eau en bouteilles. *Je n'ai pas seulement à prouver que je suis la personne adéquate pour ce poste, mais que le poste lui-même, créé par des illuminés, il y a quelques années, est toujours utile à l'entreprise.* »

La première fonction du service consiste à écouter : lecture de la presse consommateurs, traitement du courrier, règlement des litiges... jusqu'à la promenade incognito dans les magasins pour jauger l'accueil. « *Nous suivons nos produits pas à pas, chez les gens, dans leur cuisine, et cet éclairage est extrêmement précieux. Il y a dix ans, quand je montrais trois lettres de clients me disant : « Votre produit ne va » pas », je m'entendais répondre : « Ah ! ces bonnes femmes ! » Aujourd'hui, on tremble.* »

Et comment décrire le ravissement de cette consommatrice qui, ayant eu recours au service après-vente d'un fabricant d'électroménager, voit débarquer chez elle, quelques jours plus tard, « Monsieur consommateurs » en personne, venu vérifier qu'elle a obtenu entière satisfaction ?

Démagogie ? On n'en est pas loin, mais ces procédés permettent aussi de rompre le splendide isolement des entreprises, de les confronter aux consommateurs individuels, à leur ton, à leur langage. Cette descente dans l'arène met en lumière les lacunes, les erreurs à corriger, que certains préfèrent passer sous silence, mais que d'autres avouent sans ambages : « *Je ne mens pas au consommateur. Ce n'est pas de la vertu, c'est de l'efficacité.* » La gestion rapide des litiges, outre qu'elle satisfait les clients, alerte l'entreprise et concourt à prévenir d'éventuelles crises. L'ombre de l'actuelle controverse entre Kléber-Colombes et l'Union fédérale des consommateurs, avec sa revue *Que choisir ?*, pèse sur les esprits comme un avertissement.

« Bavures »

Parallèlement à cette écoute du consommateur, des actions d'information et d'éducation sont menées : amélioration de l'étiquetage, des modes d'emploi, fiches techniques, dossiers... Une préoccupation constante et unanime : « *Surtout, nous devons informer, toujours plus.* »

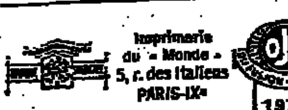
La tâche est vaste et certains services s'en contentent aisément. Ce serait méconnaître le second aspect, plus important, de l'activité d'un service consommateur complet. Il s'agit de dépasser le stade fonctionnel, où on se limite à rattraper les « bavures » des autres, pour atteindre un niveau stratégique et participer aux grandes orientations politiques de l'entreprise : réflexion sur les produits, le marché, les options commerciales. « *A l'expérience,* estimait M. Yves Renoux (1) lors des Rencontres européennes de consommation à Paris, *on sous-estime habituellement la lourdeur des structures de l'entreprise (...) Ce processus de maturation stratégique nécessite environ cinq ans.* » Pour peu que la direction générale en accorde les moyens.

Rares sont les services qui détiennent un droit de veto. La plupart disposent simplement d'une signature, qui exprime leur accord ou leur opposition. En cas de conflit, le différend est réglé au plus haut niveau.

Au-delà de leur position de censeurs, les responsables consommateurs tentent de faire évoluer les mentalités, de sensibiliser : « *L'objectif n'est pas que je fasse les choses, mais que je les fasse faire.* » Cela dit, ils sont tous parfaitement conscients de demeurer enfermés dans la logique du profit. Dégagé de tout objectif financier à court terme, le service consommateurs ne peut ignorer qu'il garantit, à longue échéance, l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise et la fidélisation de la clientèle. La voie pour y arriver présente l'avantage d'être originale : ce n'est pas du consumérisme récupéré, c'est du consumérisme adapté. ■

(1) Chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg, il a longuement étudié le phénomène « service consommateurs » en Europe et aux Etats-Unis.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

HONDURAS

« Loubavagu » ou l'autre rive lointaine

Les garifunas jouent l'histoire de leur vie d'Indiens noirs caraïbes : expérience collective en Amérique centrale d'un théâtre populaire de l'identité.

MICHÈLE BARTHÉLÉMY

LA place de Guadalupe est, le 2 juin, le lieu d'une agitation peu coutumière. Don Gelis, le boutiquier, voit s'entasser sur sa véranda exiguë la multitude des consommateurs des jours de fête. Des mains, des bras, des cris, réclament « *una ficha de bonbon* », « *un octavo de waro* », « *un cuarto de kususa* » (1). Les ruelles et chemins sont déserts. Les grosses cases tapies dans l'obscurité, derrière leurs paravents de palme, ne laissent échapper aucun signe de vie. Même les joueurs fanatiques de cartes et de domino ont déserté la tonnelle de don Andres.

Au milieu du village se pressent des centaines de curieux de Guadalupe et des environs, fascinés par la magie d'une scène de théâtre illuminée. Le bruit lointain du générateur d'électricité se mêle à celui plus proche de la mer.

Trente acteurs s'avancent vers le public avec la force d'une vague de fond. Ce n'est pas le raz de marée qui ravage à nouveau cette côte hondurienne, c'est la vie passée et présente des *garifunas* qui déferle sur scène dans la richesse des couleurs et des rythmes. Les visages des spectateurs s'illuminent à leur tour. Les rires fusent. Ils se réjouissent de voir leurs frères, leurs femmes, leurs compagnons, interpréter dans leur langue les exploits de leur passé, les faits quotidiens de leur vie. Ils reconnaissent leurs rites, leur musique, leurs danses. Comme ils s'identifient au spectacle, c'est avec beaucoup de naturel qu'ils y participent. Des spectateurs montent sur le podium, se mêlent aux acteurs, les félicitent, leur offrent à boire, chantent et se proposent pour danser le lendemain.

Guadalupe

Ce soir, Guadalupe, grâce à ce spectacle, a gagné contre toute attente la considération de ses voisins. Guadalupe, quatre cents habitants, cases en pisé et en palme, une misérable épicerie, une église à l'abandon, une école primaire, trois débits de boissons fortes, deux associations de femmes, une petite coopérative de pêche, des pirogues, pas de route pour accéder au port le plus proche Trujillo, à 20 kilomètres. Guadalupe est un cul-de-sac où personne ne va. Les chemins ne sont pas entretenus, on y attrape des tiques, *coloradillas* ou *garapatas*. On n'y fait même pas brûler les ordures sur les plages comme dans les autres villages. Les veillées mortuaires sont modestes et les coûteuses célébrations rituelles exceptionnelles.

Guadalupe est un ventre maternel où viennent se réfugier, pour ne plus affronter l'hostilité du monde extérieur, les chômeurs épisodiques, les vaincus, les meurtris. Les hommes y vivent au ralenti au côté des femmes frustes, travailleuses, solidement ancrées dans les traditions.

Ce sont ces pêcheurs, ces paysannes pauvres, à peine alphabétisés ou pas du tout, considérés comme des lourdauds par leurs voisins, qui présentent cette fresque étonnante, fruit de leur travail collectif.

On ne prononcera le mot *triumfo* que le lendemain, après la représentation à la ville : Trujillo. Dans cette bourgade, les métis *(ladinos)* vivent séparés des Noirs *(morenos)*. C'est donc un triomphe pour les *garifunas* que de jouer chez les métis et d'y être acclamés par les deux ethnies réunies à cette occasion.

L'une après l'autre, les villes de la République découvrent une réalité *garifuna* riche et complexe, que les ballets officiels ne leur avaient présentée que sous un aspect fokiorique.

Mais qui sont les *garifunas* ?

Indiens caraïbes à la peau noire, de la côte atlantique du Honduras, du Guatemala et du Honduras britannique, ils sont les descendants d'Africains, esclaves naufragés ou fugitifs, et d'Indiennes *arawakes* et caraïbes, originaires de l'île Saint-Vincent, située au sud de la Martinique. D'aspect physique négroïde, ils parlent une langue d'origine caraïbe émaillée de mots espagnols, anglais et français. La numération, par exemple, de 4 à 100 est en français, et dans la conversation on reconnaît des mots de tous les jours comme mouchoir, savate, viande, fromage, vin, chandelle, fenêtres, assiette de riz, demi-livre... Déportés massivement au dix-huitième siècle par les Anglais en Amérique centrale à la suite d'une série de guerres dont ils sortent vaincus, les *garifunas* émigrent au Honduras. En deux siècles leur population est multipliée par vingt : ils passent de cinq mille à plus de cent mille pour les trois pays.

Identité

Au Honduras, ils sont géographiquement et économiquement marginalisés. Ils survivent entre mer, forêt et rivière, dans la coquille sécurisante et pauvre des villages, où ils n'ont comme ressources que le poisson, le manioc, l'eau-de-vie, la volonté de vivre et leurs traditions. La moitié des 60 000 *garifunas* honduriens émigrent aux Etats-Unis ou sillonnent les mers, employés par les compagnies maritimes.

C'est avec cette population que le metteur en scène hondurien Rafael Murillo Selva, après avoir réalisé des créations collectives avec des Indiens d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, décide de mener à bien un projet de théâtre de l'identité. La composition de son équipe artistique et technique n'est pas le fruit du hasard. Les membres sont l'un Guatémaltèque d'origine indienne, l'autre Haïtienne d'origine noire. Le metteur en scène est lui-même un métis d'origine indienne, noire et blanche. Chacun représente une sinon deux des composantes de la race des Indiens caraïbes noirs.

Bien peu de *garifunas* comprirent lors de la présentation du projet l'importance que devait avoir cette expérience dans leur vie et dans celle de leur communauté. « *Le théâtre, qu'est-ce que c'est ?* » demandèrent-ils à la première réunion de travail. « *Est-ce comme dans une veillée lorsque l'on danse la* punta *au son du tambour au clair de lune ou à la lumière d'une bougie, tandis que les hommes « tapent le carton » et que les conteurs débitent des uragas fantastiques ? Est-ce jouer comme dans les fêtes du village au croque-mitaine costumé de feuilles de coco, à l'indien « barbare » tout barbouillé de suie ou est-ce encore simuler les anciennes luttes entre Maures et chrétiens ? Qu'est-ce que c'est le théâtre ? N'est-ce pas plutôt faire comme si c'était la réalité ?* »

Improvisation

C'est tout cela le théâtre. Les acteurs se mettent alors à improviser sur leur vie de tous les jours en utilisant les formes d'expression qui ont toujours été les leurs.

Comme la nouvelle de la mort d'une jeune *garifuna*, emportée par une rivière en crue, alors qu'elle rentrait chez elle, vient de se répandre sur toute la côte, on improvise sur ce sujet. Les acteurs n'ont pas vécu les faits, mais ils connaissent les rites mortuaires de leur race. Ils dressent donc un tableau précis et vivant d'une veillée mortuaire avec chants, contes, danses, lamentations... On leur demande de trouver une fin à ce tableau. Certains proposent d'une manière très savoureuse de saluer le public et de se remettre à chanter.

C'est alors que don Julian propose que quelqu'un, à la fin de l'enterrement, crie : « *Nous voulons une route !* », car, dit-il, cette mort est due au manque de moyens de transport. Il faut donc que s'organise une délégation auprès des autorités gouvernementales pour poser le problème de la route.

Don Julian est celui grâce à qui Guadalupe a été choisi. Ancien travailleur de la Standard Fruit, ancien maire des trois villages regroupés de la municipalité de Santa-Fé, il a voyagé à l'intérieur du pays, et, depuis son retour, il a participé activement à la construction de la route (initiative, fonds et main-d'œuvre) qui doit relier le pays *garifuna* à Trujillo.

C'est par le théâtre que les autres acteurs et actrices se sont mis à leur tour à analyser leurs conditions de vie par rapport à la route. Cette prise de conscience leur permet à l'époque des élections d'avril 1980 d'être plus lucides face à l'intérêt soudain que les candidats libéraux et conservateurs de la région manifestent à l'égard de la nouvelle route en construction.

Ce nouveau regard les conduit à mieux comprendre les mécanismes des contraintes subies jusqu'alors et réveille chez eux le besoin de revenir sur un passé dont le souvenir était presque estompé. Ils parlent encore de Yurumey, l'île lointaine de Saint-Vincent, et citent à l'occasion le mot légendaire de la femme du chef militaire Satuye (Chatouilleux) à son mari, qu'elle trouvait trop faible dans sa résistance aux Anglais : « *Donne-moi tes culottes et mets mes jupons, que j'aille combattre à ta place.* »

Pour compléter ces informations historiques éparses et pour raviver leur mémoire, rien ne peut remplacer l'intervention du conteur-acteur Luis Caballero. Dans ses évocations, ils découvrent la longue continuité de leur destin d'exploité : les gros propriétaires terriens du vingtième siècle pratiquent les mêmes stratagèmes, pour spolier de leur terre les paysans *garifunas*, que les colons anglais du dix-septième siècle. Ils lâchent leurs troupeaux dans les champs de manioc. Devant leurs cultures sans cesse détruites, les paysans renoncent au travail de la terre ou, de guerre lasse, abandonnent la région. Cette guérilla des champs revécue chaque soir au théâtre finit par décider la population des trois villages voisins à partir réclamer à la capitale, Tegucigalpa, les titres de propriété de ses terres.

Le titre de la pièce, *Loubavagu* (l'autre rive au loin), c'est le mot qui résume l'isolement du paysan ressenti déjà vis-à-vis du village voisin *Louba* (l'autre rive), vis-à-vis du reste du pays *garifuna* plus au nord, vis-à-vis du Honduras et vis-à-vis enfin de la légendaire Yurumey, Saint-Vincent, l'île patrie de l'autre côté de la mer.

Dépassement

Dans leur désir lancinant de réduire peu à peu cette distance, les acteurs ont baptisé leur troupe *Grupo Superiacion* (la troupe du dépassement), maître mot qui vient prendre la place du vieux mot usé de développement, inventé par l'Occident. Ce dépassement d'une culture par elle-même et dans chacun de ses membres, c'est le sens de ce grand mouvement théâtral des pauvres qui va du Bread and Puppet au théâtre paysan des *chicanos* en passant par le théâtre noir révolutionnaire américain et un Augusto Boal.

Bouleversant la référence établie à l'acte de création individuel et esthétique, il impose la création collective comme le moyen de l'expression populaire. Pour cela il utilise les chants, les danses, les rites et les rythmes, tous les comportements nouveaux et ancestraux, tout le contenu composite de l'identité ethnique. Cette prise de conscience théâtrale est peut-être l'un des moyens les plus forts d'amener un jour les gens d'un village à prendre en main ce qui dans leur destin est à leur portée : route, cultures, école, coopérative, électricité, eau courante et centre de santé.

Ce théâtre de l'identité est le lieu d'une nouvelle ethnologie qui oublie d'être théoricienne et contemplative pour devenir agent d'éveil et élément de transformation. ■

(1) 5 *centavos* de *lempira* sont composés de 5 *fichas*. Le *lempira*, monnaie courante du Honduras, vaut la moitié d'un dollar, soit 2,50 F. Le *waro* est l'eau-de-vie de canne à sucre de production nationale. Il vaut à Guadalupe 10 *lempira* le litre. L'acheteur demande un huitième de litre.

La *kususa* est de l'eau-de-vie de canne à sucre fabriquée illégalement ; elle vaut 4 *lempira* le litre. Ici l'acheteur demande un quart de litre.

REFLETS DU MONDE

ПРАВДА

Système « D » à la soviétique

Pour avoir puisé largement dans les caisses de l'entreprise sibérienne où il travaillait, un chef de service peu scrupuleux a été condamné à huit ans de camp, annonce la PRAVDA. L'organe central du parti communiste de l'U.R.S.S. relate qu'un certain V. Nebesny, qui employait « au noir » des travailleurs venus de Moscou, prélevait une dîme sur les salaires et s'arrangeait avec la comptabilité de l'entreprise en laissant entendre que « *la production de l'usine y gagnait* ». Les autorités, alertées par un des comptables de l'entreprise, n'ont pas voulu croire à l'efficacité de telles méthodes et ont traduit V. Nebesny devant un tribunal.

Ce fait divers serait banal s'il n'avait eu une suite. A l'issue du procès, qui a duré vingt-trois jours, un certain nombre de lettres sont arrivées à la PRAVDA. Il ressort de ces missives que les pairs du condamné n'ont pas été convaincus de la primauté de l'honnêteté sur la débrouillardise pour faire face aux impératifs de production, c'est-à-dire à la nécessité d'accomplir le plan à tout prix. L'auteur de l'une des lettres résume fort bien le sentiment général en écrivant que « *si un responsable suit la loi de trop près, il n'arrive à rien.* »

SCIENCE & VIE

Les bécasses de l'Étoile

La revue française SCIENCE ET VIE publie dans sa livraison de janvier 1981 une étonnante information. On croit rêver tant tout cela semble absurde :

« *La clôture de la chasse dans la ville de Paris est irrévocablement fixée au 27 janvier prochain au soir. Néanmoins, les Parisiens pourront continuer à chasser les canards cols-verts jusqu'au 15 février et les autres gibiers d'eau jusqu'au 29 février au soir. La fin de la chasse aux lièvres et perdrix est fixée au 16 décembre.*

» *La chasse à courre et la chasse au gibier d'eau sur et autour du bassin du Luxembourg, propriété du Sénat, est soumise à une réglementation spéciale. Dans tous les arrondissements de Paris, il est loisible de chasser à l'épieu, à l'arbalète ou à la sarbacane, jusqu'aux dates de clôture indiquées. Les ressortissants du Botswana, des îles Fidji et des îles Tonga ne sont plus astreints à une législation consulaire spéciale pour la délivrance du permis de chasse. C'est-à-dire qu'il est parfaitement loisible à un Fidjien de chasser le lièvre à l'arbalète place de l'Etoile...*

» *Ce n'est pas du délire : c'est ce qui ressort des arrêtés de la préfecture de police concernant la chasse dans la ville de Paris pour la saison dernière. Gaietés administratives ! On espère que, pour la saison prochaine, les responsables de ce texte abuseront moins de la salière...* »

LA LIBRE BELGIQUE

Une « désensibilisation » automatique

Le quotidien chrétien-social bruxellois LA LIBRE BELGIQUE rapporte une expérience faite aux Pays-Bas depuis deux ans :

« *Un jeune homme, persuadé à tort d'être atteint d'une maladie vénérienne, allait à tout bout de champ chez le docteur. Une femme d'un certain âge voulait quitter la Hollande et visiter l'Indonésie, mais sa peur de prendre l'avion l'empêchait de partir... Une fois par jour environ, quelqu'un appelle la clinique de thérapie du comportement de l'université libre d'Amsterdam en demandant de l'aide.*

» *Le système de « désensibilisation » automatique de la clinique, le seul des Pays-Bas, et l'un des rares en Europe, constitue une solution de substitution à la psychanalyse ou aux médicaments, d'après le docteur A. Vrolik.*

» *A l'aide de quelques électrodes et d'une projection de diapositives, les patients peuvent prendre conscience de leurs angoisses, apprendre eux-mêmes à se détendre et finalement surmonter leur peur, explique le docteur A. Vrolik.*

» *Trois électrodes sont placées sur le front du patient, « un bon indicateur de l'ensemble de la tension corporelle » (...) Elles sont reliées à une machine qui enregistre les réponses du patient. Le niveau moyen de tension corporelle est de quatre points, explique le docteur Evers.*

» *L'expérience débute quand une voix, enregistrée sur un magnétophone, et une projection de diapositives placent exactement les patients dans les situations qu'ils redoutent (...). La tension du patient peut s'élever jusqu'à 10 points, la projection est alors arrêtée jusqu'à ce que la tension baisse nettement.*

» *Bien que beaucoup de patients nécessitent jusqu'à douze visites avant de pouvoir suivre complètement la séance de quarante minutes à un niveau de tension satisfaisant, cela reste encore « très court en comparaison d'une année passée en analyse », soutient le docteur Evers (...).*

» *La méthode de traitement des phobies par la clinique laisse le patient seul en face de ses peurs. Un thérapeute explique les procédures, fixe les électrodes et quitte généralement la pièce. Savoir que vous pouvez apprendre à vous détendre vous donne une maîtrise de vous-même. Il n'y a pas les peurs d'une autre personne présente dans la pièce, qui viennent s'ajouter, ni autant de préjugés qu'en psychanalyse, parce qu'il n'y a aucune relation qui s'établit entre le patient et le thérapeute.* »



GRÉGOIRE SOBERSKI

De FIP à FM

Anniversaires

DIX ans qu'elle se fait entendre, la radio douce, la radio-cool avec ses voix de femmes berçant de leurs conseils et de musique les automobilistes empêtrés dans les mauvaisetés de la circulation et pas seulement les automobilistes.

Deux lustres jour pour jour. Lundi 5 janvier, se célébrait l'anniversaire, au troisième étage de la Maison de Radio-France, entre 17 heures et 21 heures. Un raout bon enfant. On s'écrasait un peu derrière l'écran du studio, où regardées avec un sourire bienveillant par les pères fondateurs Pierre Codou et Jean Garetto, les animatrices, ces jeunes femmes aux intonations fameuses, concoctaient un programme pas du tout normal, pas du tout réglo. Elles ont parlé bien davantage qu'à l'ordinaire, Dominique, Marie-Martine, Simone, Carole, Brigitte, Claudine et les autres... elles sont huit (on ne donnera que leurs prénoms).

Elles ont expliqué comment et de qui elles obtenaient leurs tuyaux en matière d'embouteillages : préfecture de police, centres de guidage de Rosny-sous-Bois ou de Créteil; elles ont donné leur hit-parade des bouchons et des voies bloquées — la palme d'or au tunnel de Saint-Cloud.

Elles ont fait causer les programmateurs de musique de cette chaîne, des hommes qui n'ont pas d'ordinaire droit à l'antenne. Elles ont reçu des invités, des chanteurs qu'elles aiment... (Ont été passés 1 million de disques depuis 1971 : soit 5 milliards de centimes de droits d'auteur versés.) Elles ont distillé des chiffres : 182 500 flashes circulation, 60 000 bulletins d'information, 6 millions d'appels au standard (numéro : 525-50-50). Bref, elles ont parlé de FIP et de ses quatorze heures quotidiennes de musique diffusées en stéréo.

Puis sont venues quelques séquences rétrospectives, et des minutes pour rigoler du genre parodie du style « périphérique » avec les « pubs » auxquelles les chers auditeurs ont échappé. Une émission qui avait de quoi dérouter.

« Ils vont finir par se brancher sur Radio-7 », murmurait un technicien un peu affolé par les sandwiches au saucisson posés sur les consoles.

Dans le couloir, les hôtes causaient... des mérites comparés de FIL, FIM, et autres FIB, onze stations en tout en France, nées de FIP et qui dépendent des bureaux locaux de FR3 ou encore de ce vide juridique permettant à Radio-France de concurrencer sans mal les sociétés de sonorisation qui chercheraient dans les grandes surfaces et stations-service ou hôtels à remplacer FIP par leurs produits préenregistrés, payants.

∴

Sur France-Musique, ce mercredi matin 6 janvier, Philippe Caloni, fêtant les sept ans de son « Quotidien Musique », a proposé, de 6 h. à 9 h., une émission spéciale composée de ses disques préférés.

On a entendu la chorale du canton de Durgovie (Suisse), interprétant Christus *de Mendelssohn, et Horowitz jouant les variations sur* Carmen *ou* les Etincelles *de Moszcowski ; Maria Callas dans* le Trouvère. *On a entendu aussi le violon d'Heifetz et celui d'Isaac Stern. Nathalie Nerval, qui a quitté Radio-France pour la Comédie-Française, était présente dans le studio, en souvenir de ses trois années de collaboration avec Caloni. L'inimitable Caloni. Un pilier de la chaîne, un pilier comme on dit de ceux qui ont plus que contribué à établir la solidité d'une entreprise.*

Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, est donc venue au micro, en l'honneur de ce septennat, et sûrement parce qu'elle apprécie la manière Caloni ; celle d'un authentique journaliste, ayant fait de la musique une passion. On soufflait à 8 h. 30 les bougies d'un gâteau arrivé de la discothèque.

Enfin, France-Musique accueillait un invité : Marcel Weiss, le rédacteur en chef de FM. Le nouvel hebdomadaire consacré à la musique, donne une large place aux programmes de la société.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ 90,35 Mhz, en modulation de fréquence, de 7 h. à 21 h.

★ 514 mètres en ondes moyennes de 8 h. à 16 h. (18 h. en été).

★ Un guide recensant les 100 000 informations pratiques diffusées sur FIP paraîtra le jeudi 15 janvier (éditions Balland).

« La fin des héritiers », de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier

Pourquoi travaillons-nous ?

CLAUDE SARRAUTE

ON est bien logé, bien nourri, bien au chaud, et pourtant on est mal dans sa peau. On s'amuse, on se repose deux jours par semaine et six semaines par an, et cependant on est morose. Pourquoi ? Qu'est-ce qui ne va pas ? C'est le sujet de cette enquête en trois étapes sur « la crise actuelle de la société » signée Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.

Nos habitudes d'autrefois, je les cite à peu près, nos engagements, nos certitudes, ne semblent plus aller de soi. Notre conception de la vie évolue. On ne regarde plus en arrière, c'est la fin des héritiers, la fin d'un passé dépassé. On ne sait pas non plus où on va. L'avenir se dérobe derrière l'horizon des idéologies en déroute et des « systèmes » en faillite. Bref, ça bouge et ça piétine tout ensemble.

Quelles sont les raisons de refuser, de douter et d'espérer, voilà ce qu'ils sont allés demander à trois jeunes, une fille et deux garçons.

Des claques qui se perdent

Commençons par elle, par Katia et ses copains. Ils ont autour de dix-huit ans, ils vont encore au lycée, ils sont gentils et ils sont super-gâtés. Les petites boufles et les grandes boums, les fringues, les cigarettes, les disques, les cassettes et les motos, ils ne manquent vraiment de rien. Est-ce que c'est un avantage, leur demande-t-on ? Réponse désabusée de l'un de ces fils à papa : mettons que ce n'est pas un inconvénient.

Ce culot ! De les entendre juger ensuite de leur haut, d'un air protecteur, supérieur, la vie idiote, aliénante, de leurs parents — ils travaillent trop et ne communiquent pas assez... vous connaissez le topo ! — on se disait qu'il y a des claques qui se perdent.

Car enfin la mère de Katia, elle, ne travaille pas, pas au-dehors en tout cas. Et, à en juger par le luxe de son appartement, elle ne doit pas passer sa vie à quatre pattes entre une serpillière et un seau hygiénique. Quant au père il trouve peut-être des satisfactions, on le lui souhaite, autres que la considération et le fric dans cet emploi qui l'absorbe tant.

Car tout est là. On semble réduire ici le goût du travail au besoin d'argent. C'est loin d'être toujours exact, et ce cadre au chômage rencontré plus tard — un type merveilleux, beau, intelligent, pudique — tentera maladroitement d'expliquer ce que le poste de triage qu'il occupait dans une compagnie de camionnage lui avait apporté de joie, de fatigue, de nuits blanches, de difficultés surmontées. Ce travail lui permettait de donner toute sa mesure, et même de s'exprimer, ce sont ses mots. Plus d'un quart de siècle dans la même boîte, c'est un mariage, ajoutait-il. Alors Pascale Breugnot, accusatrice : et votre vrai mariage, votre vie de famille dans ces conditions... ? On avait envie de l'interrompre pour lui demander des nouvelles de la sienne de vie de famille. Enfin, soyons honnête, ces journalistes qui ont réussi à obtenir le feu vert pour une commande de cette importance doivent trouver dans cet acharnement et cette réussite même de grands sujets de satisfaction, quitte à sacrifier un peu mari, femme ou enfants. Ce plaisir, sous quel prétexte le refuser aux autres ?

Chacun à sa place, homme ou femme, devrait — c'est pour ça qu'il faut lutter, c'est à ça qu'on devrait arriver — trouver une activité qui lui convienne, à laquelle il puisse donner le meilleur de lui-même. Il n'y a pas de plus grand bonheur ici-bas, sinon celui, plus éphémère, d'aimer et d'être aimé.

A ce titre, la coopérative, fondée récemment par les anciens ouvriers d'une firme en faillite et donnée en exemple dans la dernière émission, a changé en êtres humains, responsables de leur destin, acharnés au boulot, un boulot dont ils sont à la fois les maîtres et les esclaves, ces ex-robots maintenus dans l'ignorance bête de ce qui se passait en amont et en aval de leur chaîne de montage.

Autre raison de pavoiser, ce jeune garçon atteint il y a six ans, il en avait alors treize ou quatorze, d'un cancer et condamné par la faculté. Il a pris avec l'aide de sa mère son traitement en main. Il en a changé. Il s'en est tiré, et il insistait sur les causes psychologiques de cette maladie et de sa guérison. C'est aller un peu loin. Attention ! Il ne faudrait pas que les téléspectateurs paniquent à la pensée qu'un stress, une déprime ou un ras-le-bol suffisent à déclencher un processus dont les raisons restent très mystérieuses et dont les signes cliniques ne se révèlent que des années plus tard. A ce compte-là on serait tous morts. Impossible de nier en revanche l'importance du courage et de la détermination dans la lutte souvent victorieuse contre ce fléau des temps modernes... après qu'il s'est déclaré.

Les limites de l'engagement

Enfin trois exemples bien choisis de mise en cause et de mise en doute du monde où nous vivons. Un pasteur protestant qui s'efforce de faire régner le bonheur sur la terre sans trop attendre de celui qu'on nous promet dans les cieux. Un ancien résistant déçu de voir ce qu'est devenue une société qu'il rêvait plus responsable, plus libre et plus juste au lendemain de la dernière guerre. Et un militant communiste resté au parti — cette armée de croisés — dans la certitude de pouvoir en modifier un jour le fonctionnement et l'atmosphère à la fois religieuse et militaire. Ils indiquent les limites d'engagements appelés à changer de direction, à bifurquer sous l'impulsion, bénéfique à mes yeux, de l'évolution des mœurs, des idées et des faits. Depuis que l'homme est homme il n'a jamais cessé de douter, de refuser, d'imaginer, de chercher, de combattre, de vaincre, de se vaincre. Et d'inventer. C'est sa caractéristique, c'est sa gloire. Et rien n'autorise à croire qu'aujourd'hui, plus qu'hier et moins que demain, il ne poursuivra pas dans cette voie ouverte à tous les espoirs.

(1) Dimanches 18 et 25 janvier ; dimanche 1er février, A2, 21 h. 30.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR ★★ GRAND FILM

Le crime était presque parfait
D'ALFRED HITCHCOCK

Lundi 12 janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Une femme adultère prise au piège des machinations criminelles de son mari. Entrée de Grace Kelly dans l'univers d'Hitchcock, démonstration de virtuosité technique sur l'adaptation d'une pièce de théâtre. Cela se passe à Londres. Le film avait été conçu pour l'exploitation — éphémère — du procédé de relief 3D. Les effets d'angoisse obtenus par ce procédé n'existent plus, mais c'est sans importance. Le suspense se suffit à lui-même. On a peur pour la « fausse coupable ».*

Le Gendarme à New-York
DE JEAN GIRAULT

Lundi 12 janvier
TF 1, 20 h 35.

Louis de Funès-Cruchot (perturbé par les incartades de sa fille Nicole) et la brigade de Saint-Tropez prouvent, à New-York, que les gendarmes français sont les plus malins et les meilleurs du monde. Cocorico ! Mais s'il fallait juger de la qualité de notre cinéma par ce film... oh ! la, la !

J'ai tué Raspoutine
DE ROBERT HOSSEIN

Mardi 13 janvier
A 2, 15 heures.

★ *De 1909 à 1916, les rapports ambigus (fascination et répulsion) du prince Youssoupoff avec Raspoutine, le guérisseur qu'il assassina pour délivrer les Romanoff de sa mauvaise influence. L'histoire prise à sa source (le témoignage de Youssoupoff encore vivant à l'époque du tournage) et un éclairage psychologique fort intéressant porté par Robert Hossein sur les deux protagonistes et une société décadente.*

Michel Strogoff
DE CARMINE GALLONE

Mardi 13 Janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Le roman de Jules Verne adapté avec quelques transformations d'intrigue discutables, mais pas trahi. Beaucoup de moyens, figuration de la cavalerie yougoslave, péripéties haletantes et morceaux de bravoure (scènes du supplice et incendie sur l'eau devant Irkoutsk). Au faîte de sa célébrité, Curd Jurgens se confondait avec la figure héroïque du « courrier du tsar ».*

French Connection
DE WILLIAM FRIEDKIN

Mardi 13 janvier
A 2, 20 h 40.

★ *Inspiré d'une enquête réelle de deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants de New-York, qui aboutit au démantèlement d'un trafic d'héroïne, de la France aux Etats-Unis. Ce n'est pas du « reportage » pour autant malgré le réalisme des décors naturels. La mise en scène de Friedkin est bien calculée pour frapper à l'estomac. Le vrai sujet n'est pas la drogue, mais la violence. Incarnée avec rage, avec sauvagerie, par Gene Hackman dans le rôle d'un flic sadique, raciste et presque dément, dont on cherche à nous faire admirer les « exploits » et l'efficacité. La course effrénée de Gene Hackman pour rattraper une rame du métro aérien de New-York a fait vibrer les spectateurs.*

L'Héritier
DE PHILIPPE LABRO

Mercredi 14 janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Belmondo, mâle conquérant et séducteur, champion du capitalisme libéral, lancé à toute volée dans le monde des affaires, de la grande presse d'information et dans le sombre complot d'un groupe financier multinational. Références aux films noirs américains et à Francesco Rosi. Une certaine agitation « moderne » et d'ailleurs brillante de la mise en scène escamote les problèmes abordés au profit du spectacle. Mais c'est bien fait, et très bien joué.*

La Ronde
DE ROGER VADIM

Jeudi 15 janvier
FR 3, 20 h 30.

Etait-il nécessaire de refaire la Ronde, après l'admirable film de Max Ophuls (1950) ? Non, non, cent fois non. La transposition par Jean Anouilh de la Vienne 1900 où se situait la pièce d'Arthur Schnitzler au Paris de 1914 à la veille de la guerre est adroite, défendable. Les partis pris purement esthétiques de Vadim, la surcharge décorative « modern-style » et l'érotisme froufroutant ont dénaturé l'œuvre. La distribution réunit des acteurs et actrices de prestige. De ce côté-là, aussi, chez Ophuls, c'était tellement mieux.

Hu-Man
DE JEROME LAPERROUSAZ

Vendredi 16 janvier
A 2, 23 heures.

★ *Terence Stamp fait un impressionnant et dangereux voyage dans le futur grâce à son « énergie émotionnelle ». Et, tel Orphée, il ne doit pas se retourner pour chercher sa femme morte. Jérôme Laperrousaz joue un peu trop avec l'irrationnel et le fantastique métaphysique, ce qui obscurcit le récit. Mais les images sont superbes (mer, glaciers alpins, zone volcanique) et cette tentative de science-fiction lyrique est originale, dans le cinéma français.*

Tendre poulet
DE PHILIPPE DE BROCA

Dimanche 18 janvier
TF 1, 20 h 35.

C'est « le Frelon », roman policier de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier, adapté, remanié en dépit du bon sens, l'intrigue criminelle servant de prétexte à une sorte de comédie à l'américaine. L'habileté de Philippe de Broca, l'abattage d'Annie Girardot en femme-commissaire, le ton fantaisiste de ce film sont, évidemment, des atouts opposés par TF 1 à la concurrence d'Antenne 2, ce même soir. Début d'une « guerre du dimanche » ?

Le Cercle rouge
DE JEAN-PIERRE MELVILLE

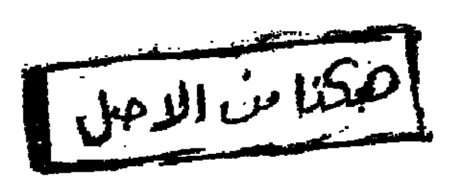
Dimanche 18 janvier
A 2, 20 h 35.

★★ *Des ambitions métaphysiques dans une histoire de truands. Melville a tissé les fils du destin selon sa propre mythologie d'auteur de films. Superbe illustration de son cinéma de comportement avec des acteurs étonnants : Bourvil dans son dernier rôle, Yves Montand en policier déchu, Alain Delon et Gian-Maria Volonte.*

L'Intermédiaire
DE SATYAJIT RAY

Dimanche 18 janvier
FR 3, 22 h 30.

★ *Depuis la rétrospective du Festival de La Rochelle 1978, on commence à découvrir en France l'œuvre d'un important cinéaste indien (bengali) connu surtout pour sa trilogie des années 50 :* Pather Panchali, Aparajito, le Monde d'Apu. L'Intermédiaire *(1975), film inédit, appartient à un cycle urbain où Satyajit Ray montre le désir d'embourgeoisement des classes moyennes et la corruption des grandes villes. Forte peinture sociale dans des images (en noir et blanc) soigneusement composées.*





A VOIR

L'avenir de la communauté juive

CARTES SUR TABLE : RENE SIRAT, lundi 12 janvier, A 2 20 h 35.

Nouveau grand rabbin de France, René Sirat a succédé, le 1er janvier, à Jacob Kaplan. L'élection de ce professeur à l'Institut des langues orientales de Paris, originaire d'Algérie où il est né il y a cinquante ans, a confirmé la prépondérance des sépharades — juifs chassés d'Espagne à la fin du quinzième siècle et installés ensuite au pourtour de la Méditerranée — sur les ashkénazes — juifs de France, d'Allemagne, d'Europe centrale — au sein de la communauté israélite de France, la plus importante d'Europe après celle d'U.R.S.S. avec six cent cinquante mille membres. Le professeur Sirat défend une conception plutôt intellectuelle du rôle de la communauté. Un des pionniers de l'enseignement de l'hébreu en France, il préside le jury d'agrégation pour l'hébreu moderne ainsi que le Centre universitaire des hautes études du judaïsme contemporain. Il a, d'autre part, déclaré après son élection : *« Lorsque les intérêts supérieurs d'Israël seront en jeu, il conviendra d'intervenir et de faire savoir aux plus hautes instances de notre pays que nous ne permettrons pas la destruction de l'Etat d'Israël. »*

La stratégie soviétique

DOCUMENTAIRE : U.R.S.S. 1945-1980 Lundi 12 janvier TF 1, 22 h 10.

Au moment où l'invasion de l'Afghanistan et les menaces qui pèsent sur la Pologne invitent à s'interroger, une fois de plus, sur la politique étrangère de l'Union soviétique, Paul-Marie de la Gorce a choisi d'analyser les « flux et reflux d'une stratégie », de 1945 à 1980, c'est-à-dire du partage de l'Europe, à Yalta, quelques mois avant la défaite de l'Allemagne, à la perspective d'un « nouveau Yalta » sur fond de crise pétrolière, en passant par quelques avancées (la Chine, Cuba) suivies d'autant de reculs en d'autres points du globe. On sait que la campagne présidentielle, en France, à l'initiative de Mme Marie-France Garaud, en particulier, ne manquera pas de soulever la question de l'éventuel impérialisme de l'U.R.S.S., dont les uns dénoncent l'attitude agressive, que d'autres justifient ou excusent par des nécessités défensives.

Le dossier établi par Paul-Marie de la Gorce, avec les témoignages de personnalités comme Maurice Couve de Murville, ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, ancien premier ministre, Vladimir Pozner, rédacteur en chef à la radio-télévision soviétique, Lily Marcou, historienne, Simon Malley, directeur de la revue *Afrique-Asie*, récemment expulsé de France, vient donc à son heure. On n'attend pas de lui une impossible objectivité, mais, au moins, un exposé des faits. A chacun de se faire, si possible, son opinion.

Les enfants des années 60

SERIE : « ILS ONT VINGT ANS ». Mardi 13 janvier, TF 1, 21 h 35.

Que représentent pour les jeunes de vingt ans des noms comme ceux de Gagarine, Elvis Presley, Khrouchtchev ? Que pensent-ils de de Gaulle, de Mao, de la guerre d'Algérie, de mai 68, ceux qui, dans les années 60, ne connaissaient que le chemin de l'école ? Dans la première partie de l'émission « Ils ont vingt ans », Dominique Reznikov a interviewé dix-sept d'entre eux. Ils sont étudiants, agriculteurs, chanteurs, dactylos, manutentionnaires, chômeurs... La réalisatrice leur a demandé en quoi consistent pour eux l'histoire, le passé.

La guerre d'Algérie ? Un nom qui « *ne me dit rien du tout* » dit Véronique. Tandis que Jérôme, secrétaire d'un écrivain, répond : « *L'Algérie n'est pas une cicatrice pour moi, c'est l'histoire.* » Mai 68 ? Pour Jean-Claude, agriculteur, « *c'est la violence* », et Véronique, elle, ne comprend pas à quoi cela a servi. Quant à Eric, écrivain, il considère que « *c'est la mort des idéologies* ».

Ces événements, ces hommes qui ont fait l'histoire il y a seulement un peu plus de dix ans, sont ainsi rejetés dans un passé lointain et jugés avec sévérité ou indifférence. « *Ces jeunes*, dit Dominique Reznikov, *sont à l'orée du monde, le vécu ne les intéresse pas, ce qui les touche, c'est ce qu'ils vont bâtir eux-mêmes.* » Leurs souvenirs sont ce qu'ils ont fait et vu, non ce que leurs parents ont traversé. Dans la dernière émission, ils seront interrogés sur l'actualité et sur leur avenir, sur leur passage à l'âge adulte. Mais on ne s'arrêtera pas là. Dominique Reznikov annonce une suite : on verra donc les jeunes face au mariage, au travail, à la religion, au service militaire...

Pas crédible

SERIE : QUATRE FEMMES, QUATRE VIES. Mercredi 14 janvier, TF 1, 20 h 35.

Premier épisode d'une série de quatre portraits de femmes incarnés par Nicole Courcel — nous y reviendrons plus longuement la semaine prochaine. — « la Maison bleue » n'a qu'un défaut, hélas, rédhibitoire : son manque de crédibilité. Femme d'un ouvrier sidérurgiste à Fos — Pierre est chef d'atelier, d'accord, mais il ne doit pas gagner des cents et des mille. — Nicole Courcel paraît sortir tout droit de la rue de Passy. Et puis elle avoue quarante-trois ans et en fait dix de plus. Si l'on comprend son désarroi après le départ de son cadet qui vient de passer son bac et est allé rejoindre l'aîné, étudiant à Paris, on ne compatit pas, on ne s'émeut pas, on a l'impression qu'elle fait des chichis. Excellente composition, en revanche, de Marcel Bozzufi, gentil, attentif et patient dans le rôle d'un mari aussi dérouté, pour ne pas dire agacé, que nous le sommes. Dieu sait pourtant si la situation est connue, banale. Un bon sujet entièrement gâché par l'absence de réalisme d'une mise en scène flottant dans le « no man's land » sans accent, sans attache, sans racines qui sert habituellement de cadre à nos dramatiques.

Lundi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 30 Emissions régionales
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui

Ces chers disparus ; 14 h. 5, Les animaux, l'hiver ; 14 h. 25, Téléfilm : « les Anges noirs » ; 15 h. 55, Variétés ; 16 h. 25, Au grenier du présent ; 17 h. 15, Rendez-vous au club ; 17 h. 40, A votre service.

17 h 55 TF 4
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes

Quand les pensions alimentaires n'arrivent pas.

19 h 20 Emissions régionales
19 h 40 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : le Gendarme à New-York

Film français de J. Girault (1965), avec L. de Funès, G. Grad, M. Galabru, J. Lefebvre, C. Marin. (Rediffusion.)
La brigade de Saint-Tropez va représenter la France à un congrès international de gendarmerie à New-York. Nicole, la fille de Cruchot, a suivi secrètement son père, et provoque pas mal d'aventures.

22 h 10 Documentaire : Flux et reflux d'une stratégie
U.R.S.S. : 1945-1980.
(Lire notre sélection.)

23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Coupables d'être victimes.
15 h Emissions pédagogiques
16 h 30 Itinéraires
La France au passé : la déesse des morts.
17 h 20 Fenêtre sur... Les métiers d'art
A propos de la mode.
17 h 50 Récré A 2
Les Paladins de France ; Zeltron ; Albator.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Magazine : Cartes sur table

Avec M. René Sirat, grand rabbin de France.
(Lire notre sélection.)

21 h 55 Document : Histoire de l'alpinisme
Réal. S. Vannier. 2. L'époque héroïque : 1860-1905
La conquête des grands sommets des Alpes, par les fameux guides Croz, Whymper, Almer, Burgener, etc.

22 h 45 Magazine : Première
Sylvia Marcovici, violoniste, interprète des œuvres de Schubert et de Brahms.

23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Appel aux vivants.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : mon fils pêche.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Le crime était presque parfait.

Film américain d'A. Hitchcok (1954) ; avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings, J. Williams, L. Britt. (Rediffusion.)
A Londres, un homme trompé par sa femme échafaude un crime parfait pour se débarrasser d'elle et toucher son héritage. Son projet ayant échoué, il cherche à la faire accuser de meurtre.

22 h 15 Journal.

Mardi 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire
12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent

Elles en question ; 14 h. 5, Un restaurant d'enfants ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 35, Feuilleton : « les Nouvelles d'Henry James » ; 15 h. 25, A vos mains « Flash » ; 15 h. 30, Les recettes de mon village ; 15 h. 50, Mémoire en fête ; 16 h. 15, A vos mains ; 16 h. 25, Dossier : Moda à l'italiana ; 16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5, A tire d'elles ; 17 h. 15, Coup de cœur ; 17 h. 50, Mini-show.

18 h TF 4
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
File-moi 100 balles ou je cogne.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Le grand débat

Avec MM. M. Barnier (R.P.R. Savoie), G. Bapt (P.S. Haute-Garonne), G. Longuet (U.D.F. Meuse), P. Zarka (P.C. Seine-Saint-Denis).

21 h 35 Série : Ils ont vingt ans
La poussière du temps
(Lire notre sélection.)

22 h 30 L'Histoire de la bande dessinée : Trait de mémoire
Les échos du silence.
De la tapisserie de Bayeux à nos jours.
Une émission d'André Blanc.
Réalisation de Claude Miller.

23 h Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Les fous du boulot.
15 h Cinéma : J'ai tué Raspoutine

Film français de R. Hossein (1967), avec G. Froebe, P. McEnnery, G. Chaplin, R. Hossein, I. de Furstenberg, R. Pigaut. (Rediffusion.)
Un prince russe se donne pour mission d'abattre Raspoutine, guérisseur du tsarevitch et mauvais génie de Nicolas II et de l'impératrice.

16 h 40 Itinéraires
Sauvegarde du patrimoine international : Moenjodaro ; Chants russes.
17 h 20 Fenêtre sur...
Une journée à l'hôpital de Djougou.
17 h 50 Récré A 2
Les Paladins de France ; C'est chouette ; 3-2-1, contact.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 40 Les dossiers de l'écran : French Connection

Film américain de W. Friedkin (1971), avec G. Hackman, F. Rey, R. Scheider, T. Lo Bianco, M. Bozzuffi, F. de Pasquale
Deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants de New-York sont chargés de découvrir la filière française par laquelle la drogue arrive aux Etats-Unis. L'un d'eux emploie des méthodes expéditives.

22 h Débat : Les chemins de la drogue
Avec MM. F. Le Moël, de l'Office central de répression des stupéfiants, P.-L. Aumeyras, procureur de la République, F. Missen et J. Derogy, journalistes.

23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le club Perspectives et Réalités.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : un ami loyal.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Michel Strogoff.

Film franco-italo-yougoslave de C. Gallone (1956) ; avec C. Jurgens, G. Page, H. Nassiet, F. Fabian, J. Paredes, G. Buhr, Sylvie, S. Koscina. (Rediffusion.)
Un courrier du tsar, déguisé en marchand, doit, pour porter un message secret à Irkoutsk, en Sibérie, traverser une région de l'empire russe envahie par les Tartares.

22 h 20 Journal.

Mercredi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Portes ouvertes
13 h 40 Les visiteurs du mercredi
Spécial 6-10 ans ; 14 h. 15, Meidi ; 14 h. 50, Feuilleton Matt et Jenny ; 15 h. 13, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 40, Les Poipoi ; 16 h. 28, Les infos ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h Auto mag
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 10 Une minute pour les femmes
La captive imaginaire
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
19 h 50 Tirage du loto
20 h Journal
20 h 35 Série : Quatre femmes, quatre vies.
(Lire notre sélection.)
22 h Magazine : La rage de lire

Emission de G. Suffert. L'irrésistible ascension des écrivains allemands. Avec MM. G. Grass (« Rencontre en Westphalie »), S. Hermlin (« Crépuscule »), H.-C. Buch (« Voyage au creux du désordre »).

23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame
15 h 15 Série : Bonanza
Une grande dame.
16 h 10 Récré A 2
La maison de Dorothée.
18 h 10 Cours d'anglais
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
12 h 45 Journal
20 h 35 Variétés : Palmarès 81
Avec Chantal Goya.
21 h 50 Magazine des sports : Grand stade
22 h 45 Magazine : Zig-Zag

De T. Wehn Damisch. Lumière, lumière : les primitifs de la photographie.
L'époque héroïque de la photographie, à partir des collections du XIXe siècle de la Bibliothèque nationale.

23 h 15 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Fred Basset ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. Environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : de l'histoire ancienne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : l'Héritier.

Film français de P. Labro (1972) ; avec J.-P. Belmondo, C. Gravina, J. Rochefort, C. Denner, M. Kerwin. (Rediffusion.)
Un homme hérite des aciéries et du groupe de presse de son père, mort dans un accident d'avion. Il réforme les entreprises paternelles et découvre que l'avion avait été saboté.

22 h 10 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 12 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Chips ; *Un grand frisson*, film de Norman Taurog.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : l'Ile fantastique ; 20 h. 35, *Franz*, film de Jacques Brel.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, l'Ecran témoin : *Attention, les enfants regardent*, film de Serge Leroy, avec Alain Delon. — TELE 2 : 19 h. 55, Théâtre Wallon : *Tati l'Perruqui*, de Michel Rochat ; 22 h. 5, Informations agricoles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, série : Pause café ; 21 h. 25, Noir sur blanc : émission littéraire ; 22 h. 25, les Visiteurs du soir : Edgar Morin, ou le sociologue dans son temps (la sociologie, pourquoi ?).

MARDI 13 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Dallas ; 21 h., *Au milieu de la nuit*, film de Delbert Mann.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 20 h. 35, *Vaquero*, film de Stephen Ames.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *les Bons Débarras*, téléfilm canadien ; 21 h. 50, Reportage sportif : Sylvain ou l'enfance de l'art (portrait du jeune espoir du hockey québécois, Sylvain Côté) ; 22 h. 20, Cabaret : Voyons donc. — TELE 2 : 19 h. 55, Jeu : Visa pour le monde (l'Amazonie péruvienne) ; 21 h. 55, Vidéographie
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, *Funny Lady*, film de H. Ross ; 21 h. 45, Hockey sur glace ; 22 h. 15, Regards : Présence protestante.

MERCREDI 14 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *la Part du lion*, film de Jean Larriaga.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les grands explorateurs (Francisco Pizarro) ; 20 h. 35, *Violette et François*, film de Jacques Rouffio.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Cycle Charles Bronson : *De la part des copains*, film de Terence Young ; 21 h. 30, Point de mire : le diamant. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports 2 : hockey sur glace en direct de Forest-National, ski (slalom messieurs) à Garmisch-Partenkirchen.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Au théâtre ce soir : *Week-end*, de Noël Coward ; 22 h., Anatole : toujours le blues (Festival international de Montreux).

JEUDI 15 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Romance ; 21 h., *Macadam*, film de M. Blistène et J. Feyder.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La croisière s'amuse ; 20 h. 35, *Panique à bord*, film de A.-L. Stone.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir : la Société d'isolation thermique de Wallonie ; 20 h. 25, *A nous les petites Anglaises*, film de Michel Lang ; 22 h. 15, le Carrousel aux images et du monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h., Concert par l'ensemble de chambre du Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. E. Doneux (Mendelssohn) ; 21 h., Des moines et des hommes ; 22 h., Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : « Laissez-nous vivre », reportage de L. Annen et J.-P. Rapp ; 21 h. 15, Prière d'insérer ; 21 h. 20, Cycle Eddie Constantine : *les Femmes s'en balancent*, film de R. Borderie ; 23 h. 5, l'Antenne est à vous : la Société suisse de sclérose en plaques.

VENDREDI 16 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Marcus Welby ; 21 h., *la Brigade des cow-boys*, film W. Hall ; 22 h. 40, le Magazine de l'auto.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Sam et Sally ; 20 h. 35, *l'Héritier*, film de Philippe Labro.
- TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre : Hebdomadaire d'information ; 21 h. 20, *Jane sera toujours Jane*, film de R. Bührman et W. Bockmayer. — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : Le mythomane ; 20 h. 50, Vendredi-sports ; 22 h., Inter-Wallonie ; 22 h. 35, Arts-magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Jeu : la Chasse au trésor ; 21 h. 20, Au rendez-vous du IIIe millénaire : Les apprentis sorciers ; 21 h. 15, A l'affiche : Actualité artistique ; 23 h., Wim Wenders ou le cinéma de l'errance : *Alice dans les villes*, film de W. Wenders.

SAMEDI 17 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, série : L'homme qui valait 3 milliards ; 20 h. 30, *le Jouet*, film de Fr. Veber ; 22 h. 15, *Carrefour*, film de K. Bernhardt.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Anna Karénine ; 20 h. 35, *Un Américain à Paris*, film de V. Minnelli.
- TELEVISION BELGE : Soirée cinéscope : 20 h., *Elisa, vida mia*, film de Carlos Saura ; 22 h. 5, Vedette : Fernando Rey.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, série : La guerre des insectes ; 21 h. 15, Interneige, en Eurovision d'Anzère ; 22 h. 25, Sport : tennis et hockey sur glace.

DIMANCHE 18 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Drôles de dames ; 21 h., *Dollars*, film de Richard Brooks.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Jeu : la Chasse au Trésor ; 20 h. 35, Soirée spéciale tennis, en direct de Madison Square Garden de New-York.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Chansons à la carte : variétés avec Michel Sardou ; 21 h. 20, *Dr Jekyll et Mr Hyde*, téléfilm de Ch. Jarrott, d'après R.-L. Stevenson. — TELE 2 : 20 h. 50, Euro-tennis : Tournoi des maîtres de New-York, au Madison Square Garden (finale).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Cycle Fernandel : *Honoré de Marseille*, film de Jean Boyer ; 21 h., Tennis en mondiovision de New-York.

Jeudi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout**
12 h 30 **Midi première**
13 h **Journal**
13 h 35 **Emissions régionales**
13 h 50 **Objectif santé**
Le dépistage à la naissance de la phénylcétonurie et de l'hypothyroïde.
14 h **Emissions du jeudi**
Un produit agricole : la lait ; 14 h. 28, Sécurité routière ; 14 h. 32, Crinières ; 14 h 50, Pour les enfants et les parents et un lien de vie ; 15 h. 2, Skiez... nous ferons le reste ; 15 h. 30, Y a-t-il des genres à la télévision ? ; 15 h. 45, Du plan à la séquence ; 16 h., Piaget va son chemin ; 16 h. 52, D'un jeudi à l'autre ; 17 h., De l'environnement écrit à la lecture ; 17 h. 30, Montaigne dans son labyrinthe.
18 h **TF 4**
18 h 20 **L'île aux enfants**
18 h 45 **Avis de recherche**
19 h 10 **Une minute pour les femmes**
Deux petites filles trop aimées.
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Les paris de TF 1**
20 h **Journal**
20 h 35 **Série : Blanc, bleu, rouge**
Troisième épisode : la tempête parisienne.
21 h 30 **Magazine : L'événement**
de H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 **Anatomie d'un chef-d'œuvre**
La naissance de Vénus de Botticelli.
Le célèbre tableau de Botticelli replacé, ici, dans son contexte historique et culturel. Peint en 1484 pour Laurent de Médicis. Il exprime toute la poésie et la virtuosité de l'humaniste florentin.
23 h 10 **Journal**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir**
12 h 30 **Série : La vie des autres**
12 h 45 **Journal**
13 h 35 **Emissions régionales**
13 h 50 **Face à vous**
14 h **Aujourd'hui madame**
Le banc d'essai des livres de cuisine.
15 h **Série : Le Saint**
Antiquités.
16 h **L'invité du jeudi : Bernard Lefort**
17 h 20 **Fenêtre sur... Audiberti**
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2**
Les Paladins de France ; Sido Rémi ; Discopuce ; La bande à Bédé.
18 h 30 **C'est la vie**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Les grands partis politiques**
La majorité.
20 h **Journal**
20 h 35 **Téléfilm : « la Dernière Nuit »**
De D. Decoin. Avec A. Girardot, J. Topart, V. Leblanc, M. Luccioni, J. Monod...
La « dernière nuit » de l'ex-reine d'Ecosse, Marie Stuart, exécutée le 7 février 1587, fut, pour Didier Decoin, celle d'une femme qui se prépare pour l'échafaud comme on se pare pour un bal d'amour.
22 h 5 **Magazine : Coups de théâtre**
De G. Kahn. L'actualité théâtrale.
23 h 5 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Ki ke koi ; Brac à bric.
18 h 55 **Tribune libre.**
Parti socialiste démocrate.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hashimoto : jeux de mains, jeux de vilains.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : la Ronde.**
Film français de R. Vadim (1964) ; avec M. Dubois, C. Giraud, V. Lagrange, A. Karina, J.-C. Brialy, J. Fonda, M. Ronet. (Rediffusion.)
Paris 1914. Des couples se font et se défont au gré de rapports sexuels éphémères, jusqu'à ce que la « ronde » revienne au premier personnage : une prostituée.
22 h 20 **Journal.**

Vendredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Réponse à tout**
12 h 30 **Midi première**
13 h **Journal**
13 h 35 **Emissions régionales**
14 h 5 **Images de la vie rurale hier et aujourd'hui**
18 h **TF 4**
18 h 20 **L'île aux enfants**
18 h 45 **Avis de recherche**
19 h 10 **Une minute pour les femmes**
Après moi le déluge.
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Les paris de TF 1**
20 h **Journal**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : l'Homme au parapluie**
De W. Dinner et W. Morum ; mise en scène de J. Ardouin ; avec M. Cassot, P. Destailles, M. Manesse, M. Manson.
Dans un village anglais de la fin du siècle dernier, Edwina Black vient de mourir, empoisonnée à l'arsenic. L'enquête de l'inspecteur Henry Martin semble contrarier les projets de Gregory Black, le mari de la défunte.
22 h 20 **Sports : Tennis « The Masters »**
(Matches de qualification.)
23 h 20 **Journal et cinq jours en Bourse**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir**
12 h 30 **Série : La vie des autres**
12 h 45 **Journal**
13 h 35 **Emissions régionales**
13 h 50 **Face à vous**
14 h **Aujourd'hui madame**
Evocation de Franz Liszt.
15 h **Série : Le Saint**
La pièce d'or.
16 h **Magazine : Quatre saisons**
17 h **La télévision des téléspectateurs**
17 h 20 **Fenêtre sur... Audiberti**
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2**
Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 **C'est la vie**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Top club**
20 h **Journal**
20 h 35 **Feuilleton : *Les fiancés de l'Empire***
De J. Doniol-Valcroze. V *Le passage secret.*
21 h 35 **Apostrophes**
Magazine littéraire de B. Pivot. Six jours avant l'Académie française.
Avec Mme M. Yourcenar (« Mishima ou la vision du vide »), M. J d'Ormesson (« Dieu, sa vie, son œuvre. »).
(Lire notre sélection.)
22 h 55 **Journal**
23 h 5 **Ciné-club (cycle francs-tireurs) : Hu-Man**
Film français de J. Laperrousaz (1975), avec T. Stamp, J. Moreau, A. Stevenin, F. Van Pallandt, F. Schwake. (Rediffusion.)
Désespéré par la mort de sa femme, un acteur accepte de se prêter à une étrange expérience de voyage dans le futur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 **Tribune libre.**
C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hashimoto : un détail qui change tout.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Le salaire aux miss**
Par Ph. Aubert et Ch. Saleza.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Téléfilm : l'Homme en rouge.**
De D.A. Lang et P. Planchon.
Trente ans. Répétiteur de danse. Une vie bien tranquille, très rangée, celle de Léo S., jusqu'au jour où un inconnu, vêtu de rouge, le prend en filature.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 **Philatélie-Club**
12 h 10 **Emissions régionales**
12 h 30 **Cultivons notre jardin**
12 h 45 **La vie commence demain : Forum éducation**
13 h **Journal**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon**
13 h 50 **Au plaisir du samedi**
18 h 10 **Trente millions d'amis**
18 h 40 **Magazine auto-moto**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre**
19 h 20 **Emissions régionales**
20 h **Journal**
20 h 35 **Variétés : Numéro un**
Dalida.
21 h 35 **Série : 4) Rebecca**
Maxim de Winter avoue à sa jeune épouse combien il haïssait Rebecca mais la convainc que celle-ci s'est donnée, elle-même, la mort. Jack Favell, le cousin et amant de Rebecca, accuse Maxim de meurtre et tente de la faire chanter...
22 h 30 **Les rois du rock'n roll**
(Deuxième partie). Au programme : Fats Domino, Ray Charles, Chuck Berry, Elvis Presley... et des interviews de Fats Domino, Bill Haley...
23 h 15 **Journal**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite**
12 h 45 **Journal**
13 h 35 **Des animaux et des hommes**
Les manchots
14 h 25 **Les jeux du stade**
18 h 5 **Récré A 2**
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Top club**
20 h **Journal**
20 h 35 **Feuilleton : Les fiancés de l'Empire**
De J. Doniol-Valcrose. VI. La route d'Espagne.
21 h 35 **Sports : Tennis**
Tournoi des Masters.
23 h 45 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h **Trait d'union.**
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
15 h **Téléfilm : la Veuve de l'Estaque**
De J.J. Sirkis et R.M. Arlaud.
Avec C. Bouvel, R. Castel, P. Roberts, J. Bouchard... (Rediffusion.)
18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Paul Fort.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hashimoto : l'heureux présage.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Théâtre : le Pont japonais.**
De L. Spigelgass ; réal. J. Duhen.
Avec J. Maillan, M. Cuvelier, J. Comelias...
Succès à Broadway en 1959. Les amours d'une commerçante juive new-yorkaise pour un diplomate japonais rencontré sur son bateau.
22 h **Journal.**
22 h 15 **Ciné-regards : Les trucages. de Méliès à Stars war.**
(Lire notre sélection.)

Dimanche 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques**
9 h 30 **Source de vie**
10 h **Présence protestante**
10 h 30 **Le jour du seigneur**
11 h **Messe**
Célébrée en l'église Saint-Marcel, à Paris ; prédicateur Père Alain Quilici.
12 h **La séquence du spectateur**
12 h 30 **TF 1 - TF 1**
13 h **Journal**
13 h 20 **C'est pas sérieux**
14 h 15 **Variétés : Les nouveaux rendez-vous**
15 h 30 **Tiercé**
15 h 40 **Série : Les Buddenbrook**
16 h 35 **Sports première**
17 h 40 **Série : Columbo**
19 h 25 **Les animaux du monde**
Maras, tatous et compagnie.
20 h **Journal**
20 h 35 **Cinéma : Tendre poulet**
Film français de P. de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost, S. Renant.
Une femme commissaire de la brigade criminelle de Paris mène de front une idylle avec un professeur de grec et une enquête pour découvrir le mystérieux assassin de parlementaires.
22 h 20 **Sports : Tennis**
Tournoi des « Masters » à New-York (finale).
23 h 20 **Journal**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Cours d'anglais**
11 h 15 **Dimanche Martin**
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 **Feuilleton : Pour tout l'or du Transvaal**
18 h **La course autour du monde**
18 h 55 **Stade 2**
20 h **Journal**
20 h 35 **Cinéma : le Cercle rouge**
Film français de J.-P. Melville (1970), avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, F. Périer, G.-M. Volonte. (Rediffusion.)
Deux truands et un ancien policier alcoolique préparent le cambriolage d'une bijouterie et tombent dans un piège.
22 h 55 **Document : La fin des héritiers**
De P. Breugnot ; réal. B. Bouthier.
(Lire notre article page IX.)
23 h 25 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
15 h **Divertissement : Ecouter le pays chanter.**
La Bretagne, avec Nicolas Peyrac.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
« Le Voyage d'hiver », de Schubert ; avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel, piano.
(Lire notre sélection.)
18 h **Théâtre de toujours : Turcaret.**
De A.-R. Lesage ; réal. R. Iglesis ; avec L. Arbessier, A. Bertrand, J.-P. Calvé, J.-L. Cochet...
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 30 **L'invité de FR 3 : Satyajit Ray.**
De D Reznicoff et H Fraise ; réal. Y. Barbara ; avec C. Sautet et M. Ciment.
Un cinéaste indien dont la renommée n'est plus à établir.
22 h 15 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit : l'Intermédiaire.**
Film indien de S. Ray (1975) ; avec P. Mukerjee, S. Bannerjie, D. Dey, L. Chakravarti, U. Dutt, A. Sen. (V.o. sous-titrée. N.)
Un étudiant appartenant à une famille pauvre cherche un emploi après avoir reçu son diplôme. Son désir de réussir l'amène à se faire l'intermédiaire d'affaires douteuses.



Au commencement était le verbe

FENETRE SUR : JACQUES AUDIBERTI. Jeudi 15 et vendredi 16 janvier, A 2, 17 h 20.

L'année 1980 fut, en quelque façon, sans anniversaire ni cérémonie, l'année Audiberti. Marcel Maréchal a ouvert la dernière saison du Nouveau Théâtre national de Marseille dans sa vieille salle du Gymnase avec *Opéra parlé* (qu'il a présenté ensuite à Aubervilliers et à Villeurbanne) et donné une nouvelle mise en scène de *Cavalier seul*. Jean-Louis Thamin a monté *Le mal court* à Nice et Jacques Weber inauguré son mandat de directeur du Centre dramatique de Lyon avec l'adaptation de la *Mégère apprivoisée* d'Audiberti.

Marianne Oswald consacre en ce début d'année 1981 deux émissions de la série « Fenêtre sur », que propose Sylvie Genevoix, à cet écrivain prolifique, touche-à-tout de génie, qui n'est pas seulement l'homme de théâtre, « *quelque part entre Giraudoux et Schéhadé* » (selon Jean-Jacques Roubine, auteur d'une thèse sur *la Mythologie d'Audiberti*), auquel on a parfois voulu le réduire, mais aussi le poète, le romancier, l'essayiste, le chroniqueur, dont l'œuvre entière, dans sa richesse et sa diversité, est hantée, nous dit Jean-Jacques Roubine, par la nostalgie du paradis perdu, « *le retour de la créature dans l'être du créateur, la reconstitution de l'androgyne, la fusion du moi dans le cosmos, la symbiose avec la nature, la régression heureuse dans le ventre maternel* ».

Avec le concours de Claude Nougaro dans le premier volet, celui de Dominique Paturel et Françoise Vatel dans le second, Marianne Oswald donne la parole à Audiberti, lui dont Jean-Jacques Gautier disait : « *Jargon, baragouin, charabia, comment qualifier ce style qui ne veut qu'épater à grand coup de calembours détestables ou d'allitérations insanes ?* », et dont Bertrand Poirot-Delpech soulignait, en 1965, au lendemain de sa mort : « *Au commencement d'Audiberti, il y a le verbe. Son noyau central est du langage en fusion : un magma de sons portés au rouge (...). On retrouvera beaucoup de pierres pauvres sous la cendre. Telle est la loi de la quantité. Mais la masse verbale charrie aussi des perles de pure poésie.* »

Reines de beauté

V3, LE NOUVEAU VENDREDI : LA FOIRE AUX MISS, Vendredi 16 janvier, FR 3, 20 h 30.

Comment devient-on « miss France » ? Qui sont les organisateurs de ces concours de charme qui, tous les ans, fin décembre, font rêver les jeunes filles, et, surtout, semble-t-il, leurs mères ? Et que devient-on après avoir été, pendant douze mois, reine de beauté ? C'est à ces questions que Philippe Aubert et Christine Saleza ont tenté de répondre en plongeant dans ce monde de paillettes et d'artifices, où les sourires des lauréates dissimulent mal les rudesses de ces foires d'un genre particulier, où les batailles sont sévères en coulisses autant que sur la scène. Plusieurs comités se disputent ce filon lucratif, à Paris et à Marseille : ils se livrent une guerre sans merci. Quant aux « miss », les plus chanceuses se font hôtesses ou mannequins, les plus naïves se voient déjà comédiennes ou « stars », et la plupart retournent dans le rang, après une soirée sous la lumière des projecteurs.

Immortelle

**APOSTROPHES :
MARGUERITE YOURCENAR
Vendredi 16 janvier
A 2, 21 h 35.**

Six jours avant d'être reçue à l'Académie française, voici Marguerite Yourcenar, en compagnie de Jean d'Ormesson, celui qui prononcera le discours de son entrée sous la Coupole. A la suite de Maurice Dumay et de Dirk Sanders qui proposent sur FR 3, le dimanche 11 janvier, à 20 h 30, un voyage avec Marguerite Yourcenar, Bernard Pivot organise donc une nouvelle rencontre avec l'auteur de *l'Œuvre au noir* : Yourcenar vient de publier un essai consacré à Yukio Mishima. Déjà, dans les *Nouvelles orientales*, ou au long de ses entretiens avec Matthieu Galley *(les Yeux ouverts)*, elle a évoqué le Japon du Moyen Age et le roman de Genji. Avec Mishima, elle cherche à comprendre un contemporain et tente de pénétrer les raisons d'un suicide qui fut spectaculaire. Mais c'est aussi une manière toute personnelle de méditer, comme elle l'a toujours fait, sur le temps. Des *Mémoires d'Hadrien*, elle disait que c'était l'histoire d'un « homme aux prises avec le conditionnement du temps ». Ces termes pourraient parfaitement s'appliquer à Mishima, hanté par la mort et sa signification. On savait que Marguerite Yourcenar était poète, historienne, sociologue. La voici philosophe avec la sérénité d'une Immortelle véritable.

Trucs

**CINE-REGARDS :
LES TRUCAGES
DE MELIES A STARS-WAR
Samedi 17 janvier
A 2, 22 h. 15**

Au temps où il inventait ses images en illusionniste, Méliès disait « trucage » : c'était en 1897. Soudain naissait le cinéma, cet art du faux-semblant. Aujourd'hui, on ne parle plus de trucages qu'en matière de vidéo, on dit « effets spéciaux » ; aujourd'hui, on fabrique *Jaws, la Tour infernale* et *2001 Odyssée de l'espace*. Aujourd'hui, Christopher Reeve (Superman) vole quasiment pour de vrai et *la Guerre des étoiles* coûte des milliards de dollars en artifices. Très amusante et bien ficelée cette demi-heure proposée par Christiane Graziani... à propos de l'histoire du trucage, cette science qu'aucune université, ni aucun laboratoire n'a encore érigée en théorie. Un petit voyage d'une demi-heure au pays des élucubrations foldingues, organisé façon surréaliste à la Magritte.

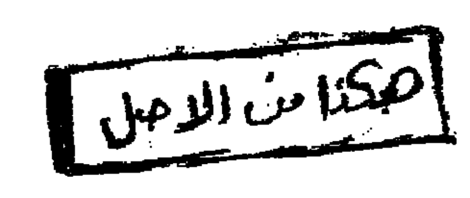
Schubert, Brendel, Fischer-Dieskau

**MUSIQUE :
LE VOYAGE D'HIVER
Dimanche 18 janvier
FR 3, 17 heures**

Avec une sorte d'acharnement désespéré, Schubert essaya toute sa vie de réussir au théâtre ; aucun pourtant des nombreux opéras qu'il a écrits n'est parvenu à s'imposer. Paradoxalement, *le Voyage d'hiver*, auquel son nom reste attaché presque aussi sûrement qu'à *la Truite* ou à la *Symphonie inachevée*, n'est-il pas une sorte d'opéra de concert ? A travers les vingt-quatre poèmes qui s'enchaînent comme autant d'étapes d'un voyage symbolique, c'est, par la bouche même de celui qui se trouve au centre du drame, le récit d'un départ, d'un adieu — adieu à l'amour, au monde, à la vie, — d'une errance solitaire.

La seule compagnie est celle du piano, confident plutôt que faire-valoir. La voix de baryton se meut dans un registre volontairement limité, et si l'auditeur français ne saisit pas le sens exact des paroles de Müller, il est difficile de rester étranger au climat musical qui s'installe peu à peu, touchant tour à tour à la douleur, au désespoir et à la résignation avant de s'évanouir dans les harmonies tristement égrenées d'un joueur de vielle.

Composé entre février et octobre 1827, le *Voyage d'hiver* a dérouté les amis de Schubert par la gravité presque constante du ton ; à cela le compositeur aurait répondu : « *A moi, ces lieder me plaisent plus que tous les autres et un jour vous les aimerez aussi.* » Dietrich Fischer-Dieskau, qui a enregistré quatre versions du *Voyage d'hiver* avec trois pianistes différents, fait équipe ici avec celui que l'on considère comme l'un des schubertiens les plus inspirés de notre époque : Alfred Brendel. — G.C.





● **LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE : « Les livres de lecture sous la IIIe République », F.-C., du 12 au 16 janvier, 8 h 30.**

Les manuels scolaires ont, dans l'ensemble, peu évolué de 1880 à 1940. Ils n'évoquent pas seulement pour plusieurs générations le souvenir des premières lectures, mais représentent également un condensé d'idéologie de la troisième République. Anouk Edelman s'est entretenue sur ce sujet avec Pierre Verret. Des textes extraits de ces livres sont lus par Jacques Seiler.

● **SAMEDIS DE FRANCE-CULTURE : « Autour de l'île », F.-C., 17 janvier, 14 h 5.**

L'île comme lieu d'initiation, non seulement dans l'Antiquité, mais de nos jours encore : telle est la démonstration proposée par Luis Mizon. Avec la participation de Claude Couffon, Jean-Marie Goulement, Jean Larivière, Severo Sarduy et les habitants de l'île d'Yeu. Seront également lus des extraits de Sindbab le Marin et des textes de Georges Seferis, Rétif de la Bretonne, Blaise Cendrars, D. H. Lawrence, Alfred Metreaux. Réalisation : Michel Abgrall.

Signalons aussi : une dramatique, le samedi 17 janvier, à 20 h : « Lettres d'amour sur papier bleu », du dramaturge anglais Arnold Wesker, adaptée en français par Keith Gore, et réalisée par Jeanne Rollin-Weisz ; un nouveau magazine, dans les programmes musicaux de France-Culture : « Lyriscope », présenté alternativement par Vincent Beurtheret, Jean-Louis Cavalier et Claude Risac, et consacré aux problèmes spécifiques de l'opéra (chaque dimanche, à partir du 11 janvier, à 16 h 5). — B. A.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h 30 : Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Krise ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Jean Massin (lundi), Anne-Marie Roy (mardi), Jean-Claude Cleren (mercredi), Danièle Sallenave (jeudi), Gérard d'Aboville (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Duel).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous ; 8 h 45, A vos souhaits de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h 30, Histoires vraies de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal, de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boum Hollywood, de F. Diwo ; 20 h 30, Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures), L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 45, M. Meynier ; 11 h., Le grande-parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes de P. Bouvard.

18 h 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Relax Max ; 22 h., Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., José Sacré ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 30, Plus près, plus chaud ; 14 h., Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes de J. F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., A. Perez ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, C. Morin ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h 30, Histoires vraies ; 14 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h 40, Revue de presse économique ; 22 h 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h 30, J.-P. Imbach ; 8 h 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h 10, Stop ou encore, avec E. Pagès ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W R T L Country Lang ; 18 h 30, W R T L, tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h., W R T L « Hit des clubs », avec B. Schu ; 22 h. 15, W R T L, Live de D. Farran.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade, avec Jean Meledo ; 19 h 30, Hôtel de Paris ; 20 h 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura, de L. Pradel ; 0 h 5, Inter danse de J. Dona ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h 45, Sports ; 8 h 20, Forum consommation ; 8 h 30, Journal ; 8 h 35, C'est dimanche avec C. Morin et Maryse ; 12 h 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan de P. Bouchard ; 13 h 30, Les années 50 de R. Willar ; 14 h., Y. Rogann ; 15 h., Hit Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse : Michel Debré (le 11) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 5 h., J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h 15, W R T L, Nouveautés de J.-B. Hebey ; 15 h 35, W R T L, Rock ; 18 h 30, Studio 22, avec A. Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 23 h 15, Jazz avec P. Adler ; 0 h., W R T L.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passé-Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Rose ; 23 h., Musique de nuit.



Lundi 12 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La naissance du village européen.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Dernière Nuit », de Didier Decoin.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : Le Tibet aujourd'hui.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Coordonnés par G.-M. Duprez.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Joseph et ses Frères », de Thomas Mann.
14 h. 47, Contact.
15 h., Le fond de la question : Vers une meilleure maîtrise de l'élevage.
16 h. 20, Actualité : La photographie.
16 h. 50, Départementale à Nancy.
17 h. 32, Toulouse musical : Vie musicale hier et aujourd'hui.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'Anne Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : Flaubert et l'Orientalisme.
20 h., « Vous qui faites l'endormie », de Jean Blondel, avec S. Milhaud, F. Blistine, M. Dossogne ; réal. J.-Cl. Idée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Descartes et la crise de la raison.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, invité Henri Dutilleux (Roussel, Debussy, d'Indy, Varèse, Satie).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole ; 14 h., Musiques : Concert Maria Callas-Beniamino Gigli (Meyerbeer, Mozart, Massenet, Cilea, Charpentier, Giordano, Rossini, Donizetti) ; 15 h., Ballets d'Opéra : Donizetti, Rossini, Respighi ; 16 h., Liturgies médiévales : Brumel, Obrecht, Dufay, de Saint-Victor, Pérotin, Marcabru ; 17 h., Pierres blanches : Martinu, Stravinski, Martin.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de son stéréo.
20 h. 30, Concert : Prestige de la musique. Wagner : « Le Vaisseau Fantôme », ouverture et acte II avec le Chœur des fileuses, l'acte III avec le Chœur des matelots ; « Le Crépuscule des Dieux », scène finale ; « Tannhaüser », acte II, Chœur des convives ; « Lohengrin », prélude du IIIe acte, acte II scène I, cortège de l'église ; Richard Strauss : « Salomé », scène finale, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. H. Lewis, dir. des chœurs : J. Jouineau, avec Birgit Nilsson, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo, « Symphonie n° 104 », de Haydn ; 23 h. 5, Solistes d'aujourd'hui : le clarinettiste Michel Portal (Prokofiev, Boulez, Globokar) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électroacoustique (Risset, Chowning, Malec, Bayle).

Mardi 13 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, La Fontaine d'eau vive, par Claude Mettra.
9 h. 7, La matinée des autres : Gens du Palmier.
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h. 2, Toulouse musical : Hier et aujourd'hui.
12 h. 5, Agora : Il y a six cents ans, Nguyen Trai.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Toulouse musical : Libre parcours variétés.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Joseph et ses Frères », de Thomas Mann.
14 h. 47, Magazine international : Reportage à Madrid sur la conférence Sécurité et Coopération en Europe.
16 h. 20, Actualité : Les amblyopes.
16 h. 50, Départementale à Nancy.
17 h. 32, Toulouse musical.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'Anne Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : La matière aujourd'hui.
20 h., Dialogues : L'économie a-t-elle pris le pouvoir ?, avec G.-H. Radkowsky et B. Renouvin.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Xavier Darasse.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, les découvertes d'un promeneur solitaire. Invité : Alain Raës (Liszt, Ravel, Debussy, Roussel, Bartok, Stravinski), pianiste.
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le pianiste Willie Smith, « The lion » ; 13 h., Les Musiciens ont la parole : Gérard Devos, chef d'orchestre de Pasdeloup.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (rencontres Est-Ouest) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Piano : Chopin, Dutilleux ; 16 h., L'Opéra de la semaine : « La Petite renarde rusée », de Janacek, par les Chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir. B. Grégor, avec Tattermuschova, Zikmundova, Kroupa, Prochazkova...
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Premières loges : Wagner.
20 h. 30, Concert (cycle de quatuors) : « Quatuor à cordes en sol majeur » (Haydn) ; « Quatuor à cordes n° 2 » (Kelterborn) ; « Quatuor à cordes n° 13 en si bémol majeur » (Beethoven), par le Nouveau Quatuor de Zurich, en direct du Grand Auditorium.
23 h., Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale en Allemagne.

Mercredi 14 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : Table ronde sur la production littéraire « Jeunesse » de l'année 1980.
11 h. 2, Toulouse musical : Hier et aujourd'hui.
12 h. 5, Agora : Ecrire est un métier menacé.
12 h. 45, Panorama : Manchester, capitale du nord de l'Angleterre.
13 h. 30, Solistes : Okamats (Chopin), Morice (Brahms), Carbonel (Schönberg).
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Kilroy », d'Yvonne Baby.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Réponses à la violence.
15 h. 2, Points d'interrogation : Les grandes civilisations.
16 h. 50, Départementale à Nancy : la culture des villes, la culture des champs.
17 h. 32, Toulouse musical : hier et aujourd'hui.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Vivre de sa science.
20 h., La musique et les hommes : Toulouse au douzième siècle.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, renouveau ou retour ? (Roussel, Milhaud, Honegger, Stravinski, Schoënberg, Kœchlin).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le pianiste Willie Smith, « The Lion » ; 13 h., Les Musiciens ont la parole : Jacques Vandeville, hautboïste.
14 h., Microcosmos : Emission pour la jeunesse ; 14 h 5, Les études à l'étude ; 14 h. 20 (et 16 h., 16 h. 50) : Le Compagnon de l'après-midi ; 14 h. 30 (et 16 h. 5) : Kaléidoscope : Debussy, Boulez, Louvier, Schubert ; 15 h. (et 16 h. 55), Pêle-mêle infos ; 15 h 15, Jeu des énigmes ; 15 h. 30, Galerie de portraits : le Burundi (chant à voix chuchotées avec accompagnement de cithare inanga, Akazéké, tambours ingoma ; 16 h. 30, Chants du village ; 17 h., Feuilleton ; 17 h. 10, Haute infidélité (Depster, Bayle).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (Coltrane) ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Chopin, Liszt, Debussy.
20 h. 30, Concert (IRCAM) : « To whom it may concern », œuvre collective de Caussé, Gerzso, Globokar, Wessel ; « Light » (Machover), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Peter Eotvos et V. Globokar pour l'œuvre collective.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h., Les mémoires de la musique : « Pour les quarante ans de Placido Domingo » (Verdi, Schumann, Bizet, Puccini, Brahms, Giordano).

Jeudi 15 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Histoire secrète », de Georges Tsordonove.
11 h. 2, Toulouse musical : hier et aujourd'hui.
12 h. 5, Agora : « Le Krocodile n'en a plus voulu », avec N. Zand.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lion découronné », d'Huguette Pérol.
14 h. 47, Questions croisées : En quoi la physique contemporaine peut-elle éclairer l'édification d'un nouveau modèle économique ?
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : Les réhabilitations.
16 h. 50, Départementale à Nancy : création musicale et vie quotidienne.
17 h. 32, Toulouse musical : Hier et aujourd'hui.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mc Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Laënnec.
20 h., « Dans le jardin sous les tilleuls », d'Alain Knapp ; réalis. J.-P. Colas, avec C. Sellers, J. Martin, M. Pillet, S. Artel, E. Loria, Ph. Laudenbach, R. Bensimon, E. Bierry... Musique de Vanina Michel.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'Oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, l'âme et la danse, une harmonie en mouvement (Roussel, Debussy).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le pianiste Willie Smith, « The Lion » ; 13 h., Les Musiciens ont la parole : Jacques Vandeville, hautboïste.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (rencontre Est-Ouest) ; 14 h. 30, Concerto (Brahms) ; 15 h. 30, Un disque pour la semaine : douze études pour piano de Chopin, par Augustin Anievas, piano ; 16 h., Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves (Louis Ferdinand, prince de Prusse, Duc de Lichnowski, Beethoven, Prince Rudolf d'Autriche, F. Kalkbrenner).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (Miles Davis) ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Andante K 616 » (Mozart) ; « Rondo à la mazurka » (Chopin) ; « Première sonate » (Enesco) ; « Trois excursions » (Barber) ; « Quatre tableaux » (Babadjlanian), avec Jo Alfidi au piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Symphonie n° 1 » (Brückner), par l'Orchestre National de France et la Maîtrise de Radio-France, dir. Gabriele Ferro, avec Ruth Welting, soprano et Ann Murray, mezzo-soprano.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h. 30, Les compositeurs composent et proposent : François-Bernard Mache (Varèse, Xenakis, Mache).

Vendredi 16 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Morand Express », de J.-Fr. Fogel.
11 h. 2, Toulouse musical : Hier et aujourd'hui.
12 h. 5, Agora : L'Occident a-t-il inventé l'orientalisme ?, avec Christian Delacampagne.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne : Au cœur de l'Amérique latine paysanne.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Un livre, des voix : Journal de Marie Bashkirtseff.
14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Rousseau le Douanier, à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Toulouse musical.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La gravitation.
20 h., Droits de l'homme et civilisations : Sous le signe d'Antigone, avec la participation de J. d'Arcy, L. Bianco, B. Dupuy, R. Errera, B. Santucci, K.-J. Partsch...
21 h. 30, Black and blue : Toulouse en jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Albert Roussel, un symphoniste attiré par l'opéra (invité : Gérard Michel).
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le pianiste Willie Smith, « The Lion » ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (rencontre Est-Ouest) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Répertoire choral : Max Reger, Richard Strauss ; 16 h., Portrait d'un compositeur : Manuel Ponce ; 17 h., Symphoniques : « La Sorcière des temps anciens » (Liadov), dir. Svetlanov ; « Concerto pour violon et orchestre », dir. Katchaturian.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie, concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Sibélius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec L. Stanèze, alto.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Roussel, Chabrier) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Hans Pfitzner dirige Beethoven ; 0 h. 5, Jazz forum.

Samedi 17 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Une nouvelle radio-télévision pour la fin du siècle.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... Daniel Habrekorn.
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Autour de l'île, par L. Mizon, avec Cl. Couffon.
16 h. 20, Toulouse musical : « le Livre d'or », par M. Crochot, avec Jean-Joël Barbier, pianiste.
17 h. 30, Droits de l'homme et civilisations : d'Helsinki à Madrid, avec J. d'Arcy, L. Bianco, B. Dupuy, R. Errera...
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Radio Canada : Gens de mon pays.
20 h., « Lettres d'amour sur papier bleu », d'A. Wesker ; adapt. K. Gore ; réalis. J. Rollin-Weisz, avec M. Vitold, A. Tainsy, G. Segal, A. Bedonet, J. Coste, C. Pascadel.
22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique traditionnelle et populaire de Chypre.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères : Panorama de l'actualité photographique (Diéval, Claudric, Gérard, Alfven, Saint-Saëns, Fauré, Sarasate, Haydn, Debussy, Lehar).
7 h. 40, Cocoric'Opérette : « Orphée aux enfers » (deuxième partie), d'Offenbach, par les Chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.
9 h. 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian - Les musiques traditionnelles françaises ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions ; 11 h. 45, Musique ancienne ; 12 h. 30, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine électro-acoustique ; 13 h. 45, Débat avec l'invité du jour ; 14 h. 30, L'acoustique musicale (D'Andrieu, Lully, Anonymes).
16 h. 30, Concert de Musique de Chambre (Festival d'Helsinki 1980) : « Sonate pour alto et piano n° 2 en ut mineur » (Onslow) ; « Quatre pièces pour alto et piano » (Schumann) ; « Sonate pour alto et piano n° 1 en fa mineur » (Brahms), avec Gérard Caussé, alto et Jean-Philippe Collard, piano.
18 h., Comment l'entendez-vous ? : Beethoven, par Paul Guimard.
20 h. 5, Soirée lyrique (Grand Théâtre de Genève, 11-6-1980) : « Don Giovanni », opéra en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. da Ponte, par les Chœurs du Grand Théâtre, dir. Paul-André Gaillard et l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Horst Stein, avec R. Raimondi, K. Ricciarelli, P. Meven...
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Martinu, Milhaud, Sinding, Chabrier, Chostakovitch, Dvorak, Smetana) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Duparc et Respighi par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Boulfroy.

Dimanche 18 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à Sainte-Maxime d'Antony, prédication : Père Pelfrène.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Beethoven, Schroder, Bibalo, par l'Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. O. Stejskel, avec Laure Morabito au clavecin.
14 h., Sons : La vie d'un journal parisien.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Révolte », de Villiers de L'Isle-Adam, avec Ch. Fersen et C. Giraud ; et deux « Contes cruels », de Villiers de L'Isle-Adam : « Vera » et « l'Invité des dernières fêtes ».
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Vladimir Holan, poète tchèque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Récital d'orgue depuis le studio 104 de la Maison de Radio-France, avec le compositeur H. Berlinsky à l'orgue.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert-promenade : Musique viennoise et légère (Devevey, Duclos, Fibich, Fall, Translateur, Wieniawsky, Donizetti, Goetze, Felix, Chopin, Lanner, Ziehrer, Abraham, J. Strauss).
7 h. 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (C. Franck) ; 8 h., Musiques chorales (Mendelssohn) ; 9 h. 2, Les classiques favoris (Beethoven) ; 9 h. 30, Cantate pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie, BMW 13 de J.-S. Bach ; 10 h. 30, Les classiques favoris (W.-A. Mozart).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Prélude, sonate et variations » (Haëndel) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-Ch. Bach) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-S. Bach) ; « Concerto pour deux clavecins » (J.-L. Krebs), avec Huguette Dreyfus et Yannick Le Gaillard, clavecin.
12 h. 5, Le Jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France.
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de « Rigoletto », de Verdi.
19 h., Concert de jazz vivant : Le quatuor de saxophones Chautemps - Di Donato - Mathé - Jeanneau et le duo de piano Katia et Marielle Labèque jouent des œuvres de François Jeanneau au Théâtre de la Ville.
20 h. 5, Concert (Echanges internationaux) : « Siegfried-Idyll » (Wagner) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Rachmaninov), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Ch. Prick, avec Rafaël Orozco, piano ; 22 h., Une semaine de musique vivante ; 22 h. [illegible], Ouvert la nuit : Saturnales (Stravinski, Beethoven, Debussy, Haydn, Haëndel).



ALAIN LETORT

ART

Les ordinateurs à images

L'ordinateur peut sortir du néant des images « jamais vues ». Un nouvel outil de création est apparu.

PHILIPPE QUÉAU

« *DU nouveau ! Trouver du nouveau !* » Le cri désespéré du poète résonne dans nos mémoires blasées. Après la cuisine et la philosophie, versons notre obole à l'engouement pour le neuf : proclamons qu'il y a du nouveau dans le Landerneau de l'image. Platon et sa caverne, le « Sfumato » de Léonard, l'impressionnisme de Giorgione, les plaques sensibles de Niepce ont successivement permis d'approcher d'un rêve qui a traversé les siècles : saisir par l'image la fugacité du réel, la vibration de la lumière, l'indicible du mouvement.

Baudelaire, si féru de nouveauté, haïssait la photographie, tout en tenant à glorifier le culte des images (*« ma grande, mon unique, ma primitive passion »*). Il est parti en guerre avec virulence contre les *« nouveaux adorateurs du Soleil »*, dont Daguerre fut le Messie. Il a honni les yeux avides de *« la société immonde se penchant sur les trous du stéréoscope comme sur les lucarnes de l'infini »*. Pour Baudelaire, l'industrie photographique était *« le refuge de tous les peintres manqués, trop mal doués ou trop paresseux pour achever leurs études »*. Pourtant, les photographes « paresseux » et les cinéastes « mal doués » ont maintenant quelques raisons de plus de ne pas achever leurs études et de persévérer...

Le fait nouveau : l'informatique et la vidéo se sont désormais alliées pour bouleverser les modes de création de l'image, amorçant ainsi une réappropriation culturelle inattendue de celle-ci. L'art et la science ont déjà largement commencé d'explorer les infinies ressources de l'image informatique, et plus les mois passent plus les applications se multiplient.

Qu'apportent l'informatique ou la vidéo de vraiment intéressant, de *« spécifique »*, *dans le domaine de l'image* ? Pour répondre à cette question suivons le cheminement de la lumière. Dans une prise de vue cinématographique, la caméra la focalise à travers une optique (qui représente un premier type d'intervention avec les objectifs : zoom, fish-eye, lentilles multiples) puis elle est fixée sur un support photosensible, la pellicule. Cette gélatine, une fois « impressionnée », reste en principe inaltérable, tout au moins un certain nombre d'années, avant de se décomposer du fait de l'inexorable progression des réactions chimiques ou (à l'occasion) de quelque incendie d'entrepôt. L'image est inaltérable, mais figée une fois pour toutes. Bien sûr, des trucages (onéreux, lents et compliqués à mettre en œuvre) sont toujours possibles, mais les prodiges d'ingéniosité que les spécialistes du cinéma ont su réaliser dans la grande époque du « photochimique » sont désormais exécutables en quelques gestes avec les régies vidéo. Là où la technique classique du *film produit des images définitives*, la vidéo crée des images d'aussi bonne qualité mais avec l'avantage (et quel avantage !) de pouvoir les modifier, les truquer ou les combiner avec d'autres sources d'images.

Quant à l'informatique, elle permet carrément de s'affranchir d'une « réalité observée ». L'ordinateur peut sortir du néant des images « jamais vues », et pourtant extraordinaires de vérité, de finesse, de nuances. Des mondes inouïs de formes, de couleurs, de textures n'attendent pour surgir que le génie créateur des futurs démiurges de l'image calculée.

Comment une telle évolution a-t-elle été possible ? La gélatine une fois impressionnée par la lumière est un objet inerte, sur lequel aucune action créatrice n'est plus possible. En revanche, en vidéo, l'image est représentée sous forme d'un signal électrique. A tout moment, chaque point de l'image est associé à une grandeur électrique qui contient toute l'information (la luminance et la chrominance). Or rien n'est plus facile que d'agir sur un signal électrique. On peut le triturer de mille façons, inventer toutes sortes de circuits électroniques qui le transforment immédiatement, et donc l'image qu'il représente. Ainsi on peut passer d'une image à l'autre avec une facilité dérisoire. Il suffit de trouver le circuit correspondant à l'effet désiré.

Tout faire

Les « *effets* » spécifiques à la vidéo les plus répandus actuellement sont les incrustations d'image dans l'image, les « volets » de toute forme, la découpe des niveaux de luminence (niveau de gris) avec coloration par n'importe quelle couleur, toutes sortes de manipulations *du balayage vidéo, ce qui permet* de rouler ou de plier l'image dans tous les sens. Tous ces effets sont maintenant bien connus, ils ont fait les beaux jours de la télévision de recherche dans les années 60 et 70. La vidéo offre ainsi des possibilités de contrôler le flux électrique qui transporte l'image, mais, au mieux, on ne modifie que des caractéristiques globales de l'image ou de sa structure. Mille et une surprises nous attendent encore dans la caverne de l'électronique. Avec l'informatique, une étape fondamentale vient d'être franchie. Chacun des points (des pixels) qui composent une image (dans une image TV, il y en a de deux cent cinquante mille à un million), chacun de ces points peut être calculé individuellement par l'ordinateur suivant toutes les règles et tous les paramètres qu'on veut bien lui fournir. La conséquence est simple et immédiate. On peut tout faire, pourvu qu'on sache définir ce qu'on veut.

L'ordinateur peut aujourd'hui calculer et visualiser pratiquement n'importe quelle image, réaliste ou imaginaire. Toutes les formes, les volumes, les couleurs (un ordinateur peut fournir jusqu'à seize millions de couleurs, bien plus que ce qu'un œil humain peut percevoir) sont représentables. Des programmes de simulation plus performants se créent sans cesse : ainsi des « paysages » et des « natures mortes » informatiques qui n'avaient rien à envier aux plus aboutis des tableaux hyperréalistes. Une imitation fidèle de la réalité est désormais à la portée de l'informatique, le film « sans acteur » est envisageable. Des « êtres » conçus en toute liberté par le cerveau des créateurs pourront bientôt prendre forme et vie à l'écran, se déplacer dans des paysages extra-galactiques ou des sous-bois en automne, se transformer suivant l'exacte volonté de leur créateur. Evidemment, si la « révolution » dans l'image se limitait à reproduire électroniquement ce qu'on peut tout simplement filmer, des doutes seraient permis sur le bien-fondé du vocable. Mais comment ne pas voir que, si même le réalisme est imitable, alors toutes les combinaisons d'imaginaire et de réalité le sont du même coup ?

Les publicitaires américains — qui n'ont pas la réputation d'être des rêveurs — utilisent couramment l'informatique pour les applications les plus délicates et les plus prestigieuses. Un spot publicitaire qui mettait en scène le « logo » d'une marque de jean sous forme d'un petit chien bondissant dans une rue accompagné d'androïdes a eu le plus fort taux (59 %) de pénétration dans le public depuis cinquante ans...

Investissements

Les deux plus grands producteurs *d'images du monde*, Francis Ford Coppola *(Apocalypse Now)* et Georges Lucas (la série *la Guerre des étoiles)*, ont décidé d'investir des sommes colossales dans la construction de studios ultra-modernes combinant les ordinateurs à images avec les techniques classiques du film.

A cet égard, il ne faut pas confondre l'usage de l'informatique comme « aide à la création » avec l'informatique productrice d'images entièrement calculées. L'ordinateur « aide à la création » quand il mémorise et contrôle des mouvements de caméra ou des éclairages complexes. Ainsi dans *Rencontres du troisième type*, sur les trois hélicoptères qui survolent le volcan, deux sont vrais, mais le troisième est faux. C'est une maquette qui a été ajoutée après le tournage des deux premiers. La maquette est très réaliste, mais c'est l'ordinateur qui lui donne « vie » en calculant rigoureusement les trajectoires de la maquette et de la caméra qui la filme.

Dans *l'Empire contre-attaque*, la séquence de la traversée du nuage d'astéroïdes n'a été rendue possible que par un calcul très précis des positions et des trajectoires de chaque astéroïde. Dans ces deux cas, l'ordinateur « assiste » la caméra. En revanche, quand l'ordinateur se mêle de calculer tous les paramètres nécessaires pour visualiser des images, on change complètement d'univers expressif. Chacun des points de l'image est calculable, modifiable à volonté. Donc, les moindres nuances sont théoriquement possibles.

Dans le milieu des années 60, des artistes comme Lilian Schwartz et Stan Van Der Beek ont collaboré avec des informaticiens (Michael Noll, Kenneth Knowlton). Les premiers effets obtenus furent abstraits, comme sur les mosaïques animées du langage Explor (1971), basés sur le jeu de la vie de Conway. Puis rapidement vinrent les premières images figuratives comme celles de Peter Foldès, réalisées au Canada, qui gardent cependant toutes les limites des dessins au trait.

Les travaux de ces pionniers ont désormais trouvé un achèvement avec les derniers perfectionnements qui hissent le réalisme des images d'ordinateur au plus haut niveau. Une vingtaine de maisons de production aux Etats-Unis sont équipées de systèmes informatiques. Robert Abel, avec le système « Evans and Sutherland, System Picture II », fabrique des paysages « impossibles », mélange de façon indiscernable des éléments calculés à des scènes réalistes. Gary Demos, chez Information International Incorporated, en Californie, simule des scènes futuristes peuplées de prismes, de sphères aux brillances subtilement animées, aux textures changeantes. L'animation de surfaces courbes (peau, vêtements) est possible. La qualité des équipements y est telle qu'elle dépasse celle des films couleurs 35 millimètres.

Domestiqué

Le système « Synthavision », de MAGI (New-York) permet de visualiser des molécules géantes ou des hélices d'A.D.N., qu'on peut littéralement explorer en passant au travers, en changeant de focales à volonté, et en en modifiant les structures. Avec les systèmes « Scanimate » et « Caesar », la firme Computer Image, sous la férule de Lee Harrison, a mis en place une combinaison très créatrice de techniques numériques avec des contrôles analogiques en temps réel, dont le dernier état de développement sera le futur « System Four ». « Caesar » permet la production d'un spot de trente secondes en un ou deux jours.

La science-fiction pourrait sembler être le seul véritable créneau pour ce genre d'applications. En réalité, des genres de plus en plus variés de productions en viennent à une utilisation d'images informatiques. Des films musicaux *(Xanadu)*, des spectacles pour enfants *(Sesame Street, Electric Company)*, des films d'animation figuratifs (Lilian Schwartz), des films hors catégories *(Sunstone*, de Ed. Emshwiller) ainsi que d'innombrables spots publicitaires, génériques ou films d'entreprises (ainsi la simulation de Voyager 2 vers Saturne par la NASA), mettent en scène des images d'ordinateur drôles, poignantes ou simplement surprenantes. L'outil informatique a été domestiqué pour le plus grand profit des créateurs.

Au New York Institute of Technology, une chaîne de fabrication de films d'animation entièrement assistée par ordinateur a été réalisée sous le nom de « Computer Aided Animation System » Les résultats sont extraordinaires de précision, de rapidité et de souplesse d'emploi. Des programmes comme Tween, Scan-and-Paint simulent l'emploi de pinceaux virtuels autorisant le gouachage avec dégradés et ombres.

(Lire la suite page XIV.)

TERMINAUX

La monnaie électronique

Au rebut, les chéquiers ? La Banque régionale de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, expérimente depuis deux ans un système de paiement par carte magnétique.

MARIE-JOSÉ BERNARDOT

LA guerre des nouveaux modes de paiement a commencé. Enjeu : la mise au rancart du chèque au profit de la monnaie électronique. Le chèque se voit reprocher deux tares majeures aux yeux des banquiers et des commerçants. Pour les uns, il est de plus en plus cher : le traitement bancaire est évalué à 5 francs par chèque... alors que les petits chèques se multiplient et que l'institution des chéquiers payants risque d'être mal acceptée par la clientèle. Pour les autres, le chèque pèche par manque de sécurité : difficile de détecter les chèques sans provision !

C'est pourquoi, demain, le paiement électronique par ordinateur interposé sera sans doute généralisé. Depuis deux ans, diverses expériences ont été organisées. C'est une petite banque, la Banque régionale de l'Ain (BRA), qui a donné le coup d'envoi. Dès février 1979, cet établissement associé au C.I.C. (Crédit industriel et commercial) a mis en place un réseau de paiement électronique. Gratuitement, la banque a installé des terminaux chez des commerçants de Bourg-en-Bresse et a distribué des cartes magnétiques à ses clients. Introduite dans le terminal du commerçant, la carte permet d'interroger instantanément l'ordinateur de la banque. Si le compte est approvisionné, le paiement est immédiat : en quelques secondes le compte de l'acheteur est débité au profit de celui du commerçant.

En même temps que ces terminaux-points de vente (T.P.V.) la Banque régionale de l'Ain a équipé certaines de ses agences de guichets électroniques : grâce à leur carte magnétique et à un code secret, les clients peuvent non seulement y retirer de l'argent liquide mais aussi effectuer des dépôts, un virement de compte à compte ou connaître l'état de leurs avoirs. Ces guichets électroniques ont bien sûr l'avantage d'être ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept...

L'expérience a désormais presque deux ans : est-elle ou non concluante ? A la périphérie de Bourg-en-Bresse (55 000 habitants), le siège de la BRA est un luxueux bâtiment circulaire de conception ultramoderne, tout blanc contre le ciel gris sale. Serge Brevet, directeur de l'informatique et des services centraux, un banquier qui a gardé l'accent du terroir, fait le bilan. Mi-figue, mi-raisin : « *Les guichets automatiques de paiement marchent très bien, ils sont pratiquement déjà rentabilisés. Pour les gens qui travaillent, c'est un service très utile car il leur était souvent difficile de passer à la banque aux heures d'ouverture... Mais les terminaux points de vente entrent moins facilement dans les mœurs. Dans ce domaine, nous attendons beaucoup des autres banques : pour que cela marche, il faudrait que tout le monde s'y mette !* »

Gratuit !

Un demi-succès, donc. Certes, la banque est parvenue à son premier objectif : stopper l'inflation des chèques. Auparavant le volume des chèques traités progressait de 20 % par an. Il est désormais stabilisé. Alors que les comptes-clients ont augmenté de 10 %. En tout, cent vingt-cinq T.P.V. ont été installés chez les commerçants de Bourg-en-Bresse. Le coût d'une installation complète (terminal + connection à l'ordinateur) se monte à 30 000 francs. Mais les sommes investies sont loin d'être amorties car les T.P.V. fonctionnent encore fort peu. Les trente-six mille cartes magnétiques distribuées par la BRA sont utilisées pour un tiers seulement par leurs propriétaires, soit pour effectuer des opérations dans un guichet électronique, soit pour payer un achat chez un commerçant. Les T.P.V. fonctionnent surtout chez les commerçants qui bénéficient d'un gros volume d'achat (supermarchés, pharmacies, stations-service). A elles seules, ces dernières représentent un tiers des opérations effectuées par le biais des T.P.V.

Pourtant, les commerçants sont de chauds partisans de ce système. « *Pour nous c'est l'idéal*, explique Dominique Cauquy, jeune propriétaire d'un magasin de photo-ciné. *Nous sommes payés instantanément et sans aucun risque. Et cela supprime toutes les opérations de vérifications sur les relevés bancaires. Mais les gens n'ont pas encore pris l'habitude. En neuf mois, les paiements par T.P.V. ont représenté seulement 4 % du chiffre d'affaires réalisé au comptoir. Bien sûr, le fait d'être débité immédiatement est sans doute un frein pour les clients...* » qui jouent souvent sur les délais d'encaissement, surtout à l'approche de la fin du mois.

Si les commerçants ont accepté allégrement de participer à l'expérience (c'est gratuit !), ils peuvent cependant difficilement se permettre de suggérer à leurs clients d'abandonner le chèque au profit de leur carte magnétique... Geneviève Boé, la cinquantaine énergique, directrice du Monoprix de Bourg-en-Bresse, a carrément changé de banque pour bénéficier des T.P.V. de la Banque régionale de l'Ain. « *J'y crois ! Pour moi, c'est l'avenir. Même si les gens ont du mal à s'y mettre. Bien sûr, si le système est généralisé, les banques feront sûrement payer ce service. Mais cela pourrait peut-être nous faire faire l'économie d'un poste : actuellement, nous avons une personne à plein temps qui s'occupe du traitement des chèques. Et puis tous mes concurrents ont des T.P.V., il n'y avait pas de raison que je n'en n'aie pas moi aussi !* »

Supprimer des emplois : une préoccupation qui montre le bout de l'oreille. A la BRA, Serge Brevet jure ses grands dieux que l'électronique et notamment les guichets automatiques n'ont pas eu de conséquences sur l'emploi. « *L'effectif est passé de cinq cent quatre-vingt-dix-sept personnes début 1979 à six cents aujourd'hui.* » En deux ans, trois personnes de plus, c'est bien peu pour un établissement bancaire aussi prospère que la BRA.

D'autres banques ont fait des prévisions qui semblent plus réalistes : d'ici 1983, la B.N.P. envisagerait en effet d'installer quatre mille terminaux et de supprimer parallèlement mille cinq cents postes de travail. Et le rapport Nora-Minc sur la télématique précise qu'en dix ans les économies de personnel réalisées dans tous les secteurs de l'économie pourraient atteindre 30 %.

Sécurité accrue

Si les banques et les commerçants ont incontestablement intérêt au développement du paiement électronique, les usagers, eux, n'ont semble-t-il guère à y gagner. Certes, la petite carte magnétique leur permet de diminuer les encaisses de précaution et d'avoir un minimum d'argent liquide sur eux. La sécurité est donc accrue. Mais quel avantage à préférer le paiement électronique instantané au paiement par chèque différé ? Tous ceux qui ont des fins de mois difficiles n'en verront guère... Pourtant, dans ce domaine, personne ne songe à demander l'avis des consommateurs.

La partie se joue seulement entre banquiers, pouvoirs publics et constructeurs de matériel informatique. Et la vraie bataille n'oppose pas le chèque à la carte magnétique... mais deux types de paiement électronique. Equipée par I.B.M. — qui a de vastes projets en matière de terminaux bancaires, — la BRA avec ses T.P.V. fait partie des défenseurs du « on line » (en direct), à savoir de la liaison directe terminal-ordinateur. Mais le système « off line » (en différé), plus souple, a de nombreux partisans : il s'agit là aussi de petites cartes mais celles-ci sont équipées de microprocesseurs. Ces petites merveilles de la technique, les cartes à mémoire, ont de plus l'avantage d'être sous brevet français (Innovatron) (*le Monde* du 20 septembre 1980).

Le système est très simple : l'ordinateur de la banque les « charge » d'une somme x et les cartes à mémoire se « déchargent » dans des terminaux munis d'un lecteur de cassette installés chez les commerçants. Périodiquement le commerçant porte sa cassette à la banque pour être crédité. Quand la carte à mémoire est vide, la banque en délivre une autre. Aussi inviolable et sûr que le « on line », le système « off line » est plus souple, moins coûteux en installation, mais il présente certains risques : c'est le banquier qui déterminera le volume d'argent intériorisé dans la mémoire. « *Ce sera à la tête du client*, affirme Serge Brevet, *et en fonction de son salaire et de son caractère, selon qu'il sera jugé économe ou dispendieux...* » Une perspective qui pourrait être étudiée par la commission « informatique et libertés ».

Les banquiers n'ont pas encore choisi entre le « on line » et le « off line ». Une commission de la Banque de France examine les deux systèmes. Par ailleurs dix établissements bancaires ont créé avec les P.T.T. un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) pour étudier en commun le développement des cartes à mémoires. Un appel d'offres a débouché en juillet 1980 sur le choix de trois constructeurs (CII - Honeywell - Bull, Schlumberger et Philips). A partir du second semestre 1981, les cartes à mémoire seront expérimentées dans plusieurs villes moyennes ; elles le sont déjà à Lyon. Au-delà des intérêts bancaires, l'enjeu industriel est lourd. Derrière le choix « on line-off line » se profile l'affrontement entre le géant américain I.B.M. et les constructeurs européens pour la maîtrise du marché de la télématique bancaire. ■



ANNIE BATLLE

REPÈRES

Consumérisme nouveau cap

La nature des revendications des consommateurs est en train de changer. Elles ne sont plus seulement focalisées sur le rapport qualité/prix et sur la protection des consommateurs mais de de plus en plus sur l'économie des ressources mondiales non renouvelables. Dans les vingt prochaines années, l'industrie doit s'attendre à subir des pressions croissantes pour l'obliger à utiliser rationnellement les matières premières et l'énergie. C'est ce que met en évidence une *étude* américaine de Keller Dorsey Associate Inc. sur les attitudes et les pratiques des consommateurs en l'Europe de l'Ouest.

Un exemple frappant de cette nouvelle direction : en Scandinavie, un projet-pilote d'éducation à la consommation vient d'être mis sur pied pour les enfants d'âge scolaire. On ne leur enseignera pas comment acheter une paire de chaussures, mais à se poser la question : *« Ai-je vraiment besoin d'une paire de chaussures ? » (International Management*, Mc Grawhill-House, 1221, Av. of America, N.-Y. 100020.)

Télévision au soleil

A Londres, le premier téléviseur solaire a été présenté lors d'une réunion de spécialistes du matériel audiovisuel. Il suffit de sortir son téléviseur en plein air, dans la journée. Il capte l'énergie solaire, qui est transformée en électricité qui charge une batterie située à l'intérieur du téléviseur. Le soir, on rentre le téléviseur. Pour le moment, le téléviseur ne fonctionne qu'en noir et blanc. Peut-on imaginer un développement de la télévision dans les zones rurales ensoleillées du tiers-monde ?... (*Energies*, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)

L'année internationale de l'enfant

Le bilan de l'année 1979 effectué par le Fonds international des Nations unies pour l'enfance est catastrophique : sur les 122 millions d'enfants qui sont nés cette année-là, plus de 12 millions sont déjà morts. Morts de faim et de maladies évitables. En outre, il semble que la pauvreté augmente dans le tiers-monde. Ainsi on estimait en 1970 que la malnutrition frappait à peu près 400 millions de personnes dans le monde ; on l'évalue aujourd'hui à 450 millions ; de la même façon, le nombre des analphabètes est passé de 760 millions à plus de 800 millions en dix ans. Le directeur général de l'UNICEF, M. Grant, estime que, pour subvenir aux besoins du tiers-monde, il faudrait dégager entre 12 et 20 milliards de dollars de ressources supplémentaires chaque année au cours des vingt années à venir. Traduite concrètement, cette somme correspond à seulement quinze jours de dépenses mondiales d'armement. (D'après *le Quotidien du médecin*, 7, avenue de la République, 75011 Paris, tél. : 355-44-18.)

Le baby boom vieillit

Quelques conséquences de la conjonction de l'arrivée à maturité de la génération du « baby boom » et du déclin des naissances aux Etats-Unis.

— En 1990, pour maintenir au même niveau les forces armées, il faudra un volontaire sur huit au lieu de un sur onze actuellement.

— La population des collèges diminuera, et la compétition entre les collèges augmentera, stimulant les programmes de longue durée.

— Le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail diminuera, et la rivalité entre les travailleurs de vingt-cinq à quarante-quatre ans deviendra intense et frustrante.

— Actuellement 1,8 million de foyers se fonde par an au lieu de 1 million dans les années 60.

— Il y a actuellement cinq travailleurs pour une personne à la retraite au-dessus de soixante-cinq ans. En 2030, il y aura trois travailleurs pour une personne et les programmes pour les personnes âgées deviendront extrêmement lourds. (*Source* : « Human Ressources Rand Demographies », rapport préparé par le Joint Economic Committee du Congrès américain, d'après *International Herald Tribune*.)

BOITE A OUTILS

Les enjeux culturels de l'informatisation

Quelle culture naît de l'informatisation et oriente peu à peu ce mouvement ? Telle est la question à laquelle tente de répondre l'ouvrage collectif publié sous la direction de Françoise Gallouedec-Genuys et Philippe Lemoine à partir d'échanges de vues qui ont eu pour cadre le Centre culturel de l'Ouest. Une douzaine de disciplines sont représentées dans ce carrousel où les articles s'enroulent autour de cinq verbes : Etre, Vivre, Dire, Faire, Penser. La réflexion est « pointue », souvent décapante, et élargit le champ de vision de chacun. Ce qui ne gâte rien, la fantaisie bouscule la logique grâce à des illustrations inattendues et une mise en page insolite. (*Les enjeux culturels de l'informatisation*, collection « Informatisation et société », n° 9. Préface de Bernard Tricot. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris.)

Les métiers de l'informatique

Organisme paritaire national regroupant le C.N.P.F. et les organisations syndicales de salariés représentatives des cadres, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec, 8, rue Dareb, 75016 Paris, tél. 502-13-50) a entrepris la réalisation de monographies destinées à présenter les grandes fonctions dans l'entreprise et à informer les cadres sur les débouchés qu'elles peuvent offrir. Le dernier des documents publiés traite de la fonction informatique, fonction qui a pris ces dernières années une importance considérable, tant par la part qu'elle occupe sur le marché de l'emploi que par l'influence qu'elle exerce dans la mutation technologique et par l'extraordinaire taux de pénétration qui est le sien dans tous les secteurs d'activités. Après un rappel des définitions de la profession, de son industrie, et un classement typologiques des emplois d'informaticiens, l'étude de l'Apec fait le point sur l'état des effectifs et la nature du recrutement. (*01 Informatique hebdo* donne de larges extraits de l'étude, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 Paris Cedex 10, tél. 238-66-10.)

Biomasse

Une étude effectuée par TRW Energy Systems Division montre qu'il est possible d'avoir une balance énergétique favorable si on produit de l'alcool à partir de la biomasse. L'étude souligne l'intérêt de la production d'éthanol à partir des déchets (vingt-huit fois plus intéressante que celle du pétrole brut). L'analyse est fondée sur des *résultats obtenus avec l'utilisation* de matériels très récents et très performants dans l'industrie chimique. L'étude est disponible à US National alcohol Fuels Commission, 412 1st S.E. Washington DC 20003. (*Biomass Digest*, 158 Linwood Plaza P.O. Box 1304 - Fort Lee N J 07024 U.S.A.)

Pergamon press en France

Pergamon Press, maison internationale d'éditions scientifiques (ouvrages et revues), se propose, à l'occasion de son installation en France, d'éditer des ouvrages de scientifiques français.

Déjà paru : *On ne finit pas d'apprendre*, dernier rapport du Club de Rome. Le 15 janvier sortira *le Risque technologique majeur*, de P. Lagadec, dans la collection « Futuribles ». (Pergamon Press France S.A., 24, rue des Ecoles, 75240 PARIS CEDEX 05.)

Bruxelles : université de femmes

Le GRIF (Groupe de recherche et d'information féministe, 1a, place Quételet, 1030 Bruxelles) créé en 1973 en Belgique et fondateur des *Cahiers du GRIF*, première revue féministe de langue française, a inauguré en 1979 l'Université des femmes.

Bilan de l'année 1979-1980 satisfaisant quant à l'audience rencontrée auprès des femmes, mais décevant quant à l'aide obtenue des pouvoirs publics.

Le GRIF a entamé une nouvelle année académique avec un programme plus étoffé et des horaires plus souples pour les femmes venues de province. Il annonce la création d'une collection spécialement consacrée au féminisme par les Editions de Minuit (Paris) pour le printemps 1981. (*Source* : Femme d'Europe, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles.)

BLOC-NOTES

● TECHNIQUE ET SOCIETE. — L'Association des âges (association 1901, parrainée par la Caisse des dépôts et consignations et le Centre national de la recherche scientifique) organise, les 29 et 30 janvier 1981, à Sophia-Antipolis, un séminaire fermé sur « Générations humaines, générations technologiques » qui réunira des personnalités du monde scientifique et des responsables politiques et économiques. Thème central : quel monde préparons-nous aux générations de demain ?

L'objectif des deux journées est de déterminer les axes de recherches qui seront pris en charge par des groupes de travail qui fonctionneront pendant une année en vue de préparer un congrès de synthèse en 1982. (Association des âges, 73, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris).

Les ordinateurs à images

(Suite de la page XIII.)

On peut aussi « peindre » sur un écran de télévision des personnages et des décors animés en trois dimensions. Les gains de temps sont énormes : le coloriage est douze fois plus rapide que manuellement.

Dans le même esprit, la radio-télévision suédoise a acquis le *système « Antics » appliqué* au cinéma d'animation. Une bibliothèque d'effets spéciaux est disponible (zooms de un à dix mille, effets « caoutchouc », effets « miroir », projection d'image sur n'importe quelle surface...). En 1979, lors d'une émission sur une élection suédoise, l'ordinateur calculait la grimace ou le sourire croissants d'une caricature des candidats à proportion des résultats reçus.

En France, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a développé un système d'animation par ordinateur, « Psyché », ainsi qu'une série d'effets spéciaux qui combinent les techniques films, vidéo et informatiques. L'objectif est principalement la création audiovisuelle, mais des applications sont envisageables.

Mais le développement de ces « ordinateurs à images » est dû essentiellement aux investissements colossaux consentis par les militaires et l'industrie. Les premiers ont de grands besoins de simulateurs pour l'entraînement de leurs pilotes, et l'industrie voit le marché de la conception assistée par ordinateur (C.A.O.) se développer très rapidement. Le cap du milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel a été dépassé aux Etats-Unis.

Thomson-L.M.T. ou le CELAR (Centre électronique de l'armement) ont mis au point depuis quelques mois des simulateurs de vol aux performances visuelles remarquables. Le système « G.S.I. » peut synthétiser en temps réel plus de deux cent cinquante facettes, ce qui est suffisant pour visualiser un Mirage avec précision. Il est alors possible d'organiser des combats aériens très réalistes où les avions pourchassés sont projetés sur un hémisphère avec une représentation du sol et du ciel. Il est prévu d'augmenter la puissance de synthèse du système jusqu'à cent mille facettes. Ce qui permettra de visualiser des paysages très fouillés. Chez Thomson-L.M.T., des dizaines de simulateurs ont été développés, permettant par exemple de visualiser la traversée du canal de Suez, vue de la cabine de pilotage d'un pétrolier, le fonctionnement de la salle de contrôle d'une centrale nucléaire, ou l'atterrissage de nuit comme de jour sur des aérodromes.

Le cinéma, matière inerte, donne à voir des images à jamais figées dans le passé. L'informatique fabrique au contraire des images vivantes, s'animant à la demande, permettant une « exploration » de la réalité qu'elles décrivent. Ainsi I. Sutherland, un des grands pionniers de la synthèse d'image par ordinateur, a conçu un casque équipé de senseurs à ultra-sons et de deux minirécepteurs de télévision alimentés par un ordinateur. Le casque sur la tête, on peut se déplacer dans une pièce et tous les mouvements du corps sont envoyés à l'ordinateur. Celui-ci calcule les changements de perspective et les images (reconstituant le relief) qu'on « verrait » si on se déplaçait réellement dans l'objet observé. On peut ainsi marcher dans le cerveau, explorer une molécule, des architectures imaginaires, ou même des poésies mobiles.

Les débris idéologiques des techniques anciennes n'en finissent pas de peser sur les techniques émergentes, au moins au niveau de la conception qu'on se fait de leur apport réel. La naïveté des questions du genre « *l'ordinateur peut-il créer ?* », qui ont fait les beaux jours de colloques encore récents sur l'art par ordinateur, montre une certaine sous-information. Il ne s'agit ni de se prosterner aux pieds de la déesse Informatique ni de s'illusionner sur les réalités de la « grande folie industrielle ». Un nouvel outil de création d'image est apparu qui change fondamentalement le rapport à l'image que la photographie ou le cinéma impliquaient de par leur technologie photochimique. ■

PHILIPPE SOUPAULT PAR FELIX LABISSE ET ANDRE MASSON

SURRÉALISME

Les sourires inquiets de Philippe Soupault

Resté fidèle au surréalisme, dont il fut l'un des fondateurs, Philippe Soupault jette sur la société et la culture contemporaines un regard amusé – et sans indulgence.

DANIEL LACOTTE

PHILIPPE SOUPAULT, l'un des pères du surréalisme, est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans. En 1919, il se livre, avec André Breton, à des essais d'écriture automatique. C'est la naissance du premier livre surréaliste : les Champs magnétiques. Poète, romancier, essayiste, journaliste, Philippe Soupault n'a cessé d'écrire en parcourant le monde, des Etats-Unis à la Russie en passant par l'Europe, alors sous l'emprise nazie.

Le livre préféré de Philippe Soupault, En joue!, est un roman « anticulture » publié en 1925. Il vient d'être réédité (chez Lachenal et Ritter). Plus d'un demi-siècle s'est écoulé et l'écriture reste étonnamment moderne, rapide, lapidaire, libre, comme spontanée. Et, à l'image de son auteur, la force poétique se fait jour à chaque instant derrière l'ironie.

⁂

« Vous avez toujours proclamé être surréaliste et surtout l'être resté jusqu'à aujourd'hui. Comment cela est-il encore possible en 1980 ?

— Pour moi, le surréalisme a été une libération. Quand j'ai écrit les Champs magnétiques, avec André Breton, nous étions, comme tous les jeunes gens, imprégnés de la littérature de nos ancêtres. Et peu à peu nous avons compris qu'il fallait nous libérer des préjugés, des tabous. Et c'est pour cela que cette libération je l'ai gardée toute ma vie. Grâce au surréalisme, je me suis vraiment senti libéré et j'ai conservé cette attitude jusqu'en 1980.

» En fait, je suis un déshérité. Depuis mes premiers textes surréalistes, je n'a plus d'héritage culturel qui m'encombre. Comme chacun, j'ai un acquis, social, littéraire, mais dans l'acte même de l'écriture je m'en suis délivré. Je n'ai pas besoin de me retourner vers le passé. C'est cela le surréalisme. Je suis un esprit libre et un créateur libre.

— Mais vos amis, Breton et Aragon, n'ont pas conservé cette attitude !...

— C'est vrai. André Breton est devenu trotskiste et Louis Aragon communiste. Rien ne m'a jamais plus profondément attristé que de les voir se lier à un parti politique, après la prodigieuse expérience que nous avions vécue. J'ai, pour ma part, toujours gardé présente à l'esprit cette merveilleuse formule de Goethe : un poète qui appartient à un parti politique est perdu pour la poésie. Tout simplement parce qu'il est obligé de suivre une ligne et une discipline, ce qui pour moi mène à la catastrophe. L'engagement politique est une castration. Breton et Aragon ont transformé le surréalisme en s'unissant aux partis politiques. Moi, j'ai toujours été et je resterai apolitique, comme on peut être par exemple agnostique.

— Et le tout récent livre d'Aragon, « Mentir vrai », qu'en pensez-vous ?

— Je dois dire que Mentir vrai m'a consterné ! J'ai vraiment été attristé. Précisément parce que j'ai beaucoup admiré Aragon ! Il avait une telle ivresse de l'écriture...

— Que reste-t-il, aujourd'hui, du mouvement surréaliste à travers le roman et la poésie ?

— Au début, l'influence du surréalisme a été scandaleuse. Ça été une rupture totale. Et cette influence a touché de nombreux domaines. Le terme surréalisme a fait fortune. On l'a mis à toutes les sauces. Il y a aujourd'hui des crimes surréalistes ! Lorsqu'on ne sait pas dire que quelque chose est insolite ou étrange, on dit que c'est surréaliste ! Naturellement c'est une mauvaise interprétation.

» Mais, après avoir été scandaleuse et révolutionnaire, l'influence du surréalisme est devenue souterraine. Je reçois énormément de manuscrits de jeunes gens, et je suis persuadé que l'on n'écrit plus maintenant comme on aurait écrit sans le mouvement surréaliste. Cette influence est diffuse ; je ne dis pas qu'elle est absolue, mais elle existe. Malheureusement, on ne peut pas toujours s'en rendre compte, dans la mesure où la poésie a une très faible audience en France. Mais quelqu'un comme Jean Malrieu a été profondément marqué par le surréalisme. Côté roman, cela vous étonnera sûrement, mais un écrivain populaire comme Robert Sabatier — qui n'est pas surréaliste !... — a une liberté d'imagination, de sensation, qui est incontestablement le fait d'un auteur libéré. Il ne fait pas du Victor Hugo !

Margoulins

— Voulez-vous dire qu'il est plus facile d'être écrivain en 1980 qu'en 1920 ?

— Absolument. Regardez les manuels scolaires. Il y a maintenant des textes de poètes et de romanciers vivants. En 1920, ils en étaient à Lamartine ! Le scandale que nous avons créé avec le surréalisme a déplacé les centres d'intérêt.

— Certes, mais est-ce vraiment plus facile pour de jeunes auteurs ?

— Non. Pour eux c'est peut-être même plus délicat, dans la mesure où ils doivent faire attention aux margoulins que sont les éditeurs à compte d'auteur : ces maisons qui font payer l'auteur pour qu'il soit édité et qui ensuite ne diffusent pas les livres ! Le compte d'auteur est devenu une véritable industrie. C'est une situation scandaleuse, et les jeunes auteurs, surtout les poètes d'ailleurs, sont certainement plus maltraités qu'hier. De telles méthodes ne vont pas dans le sens de la promotion de la poésie dont notre vie culturelle aurait pourtant grand besoin. La poésie n'a pas la place qui lui revient, malgré le formidable développement des *mass media*.

— Vous qui avez créé Radio-Tunis en 1938, puis qui avez dirigé les programmes étrangers de RTF à la Libération, que pensez-vous de la radio et de la télévision actuelles ?

— Ce sont de merveilleux instruments. J'ai toujours été étonné par la puissance d'impact de la radio et de la télévision. C'est grâce à la radio que la musique, par exemple, a pu se développer de façon considérable. Mais la radio et la télévision d'aujourd'hui sont devenues effrayantes. Le gros danger, c'est qu'elles créent de fausses vedettes : Georges Marchais et Johnny Hallyday ! Le niveau de la chanson est catastrophique. C'est un dur constat : la médiocrité reste plus forte que la qualité. Je suis pessimiste sur l'avenir de la télévision.

J'ai peur

— Et le cinéma ?

— Là, c'est tout à fait autre chose. J'ai toujours pensé que le cinéma était un magnifique moyen d'expression poétique. J'ai d'ailleurs écrit des poèmes cinématographiques. Et je regrette donc toujours que la télévision ne s'inspire pas davantage de cette merveilleuse chose qu'est le rêve. Le cinéma, lui, a su le faire. Des réalisateurs comme Bunuel, Godard ou Fellini ont su montrer le chemin d'une certaine écriture par l'image. La télévision, elle, ne sait toujours pas utiliser l'image.

— Lorsque vous avez créé Radio-Tunis, c'était pour combattre la propagande nazie. Comme journaliste, vous avez vécu la montée du fascisme en Allemagne. Ces expériences vous permettent-elles de mieux analyser l'actuel débordement antisémite ?

— J'ai peur... Les récents attentats m'ont traumatisé. J'ai une experience terrible du nazisme pour avoir réellement vu, sur place, l'ascension de Hitler. Et je peux vous dire que lui aussi, au début, n'avait autour de lui qu'une dizaine de personnes. Alors quand j'entends dire aujourd'hui, à propos de l'ex-FANE, « ce sont des petits groupes »... ! L'inflation galopante, le chômage, les petits bourgeois au bord de la faillite et « les petits groupes »... Les mêmes conditions pourraient être rapidement remplies en France.

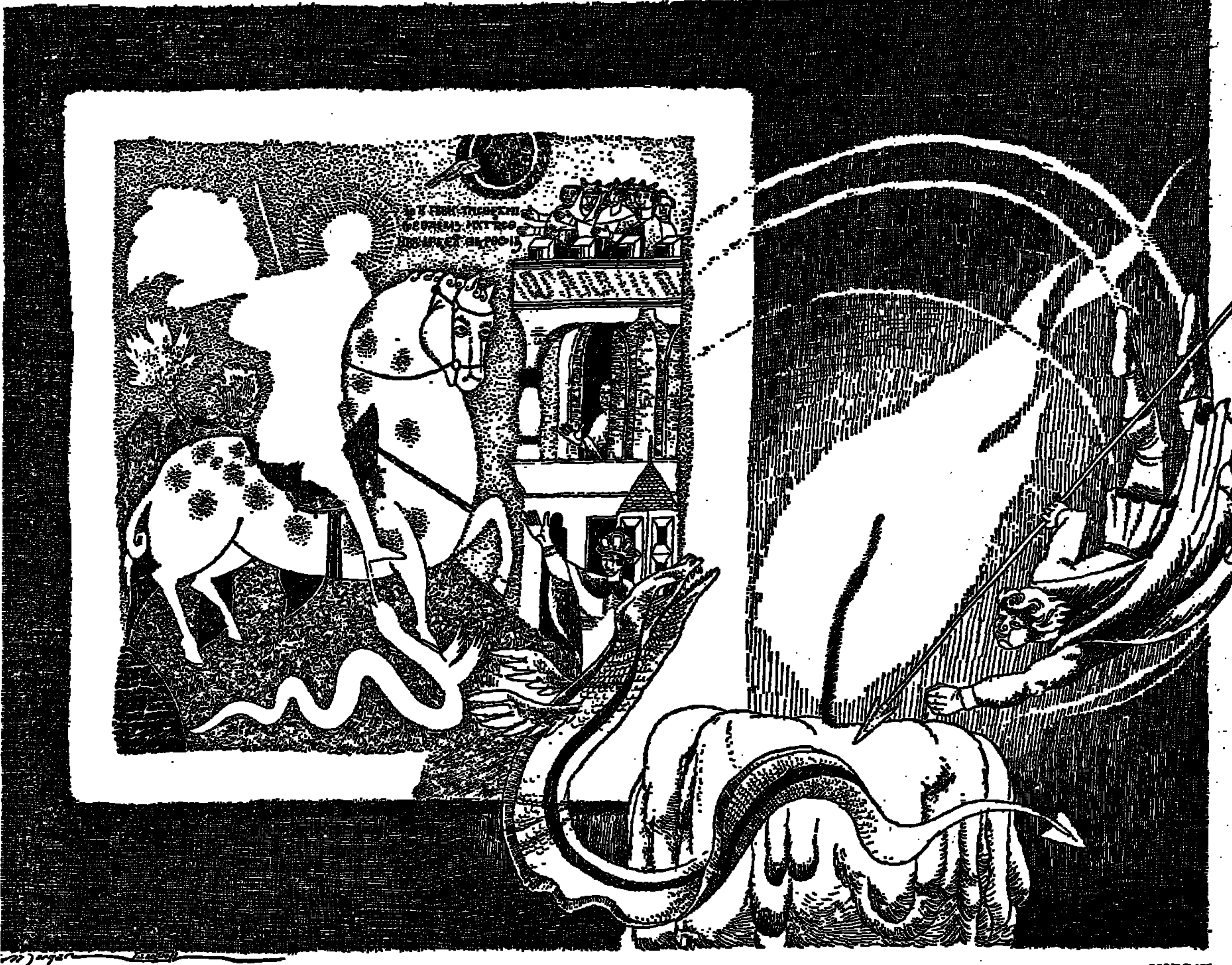
— C'est donc qu'il existe des carences politiques ?

— Je ne veux pas me mêler de politique, je l'ai déjà dit. Je ne suis qu'un poète. Je remarque seulement que les hommes politiques sont âgés et qu'ils ne peuvent donc pas être dans le coup ! Et puis, à l'évidence, ils me semblent complètement pétrifiés par leurs partis. En fait, je suis vraiment très inquiet de la situation actuelle. Elle pourrait encore se détériorer rapidement. Sans que les politiciens s'en rendent compte.

— Qu'est-ce qui vous indigne dans la société actuelle ?

— L'embourgeoisement ! C'est-à-dire cette facilité qui consiste à dépenser de l'argent. Regardez le nombre d'automobiles, de résidences secondaires, de machines à laver, de télévisions, sans oublier les motos, qui valent des dizaines de milliers de francs, et qui sont conduites essentiellement par des jeunes ! Je récuse cette forme de progrès technique dont le seul objectif consiste à pousser les gens à posséder. Toujours et encore. Je me demande d'ailleurs comment ils font pour gagner l'argent qu'ils dépensent. Pourtant, je vous assure, on peut vraiment vivre sans machine à laver !

» La grande déception de ma vie, c'est que j'aurais cru l'homme plus sensible aux valeurs poétiques qu'aux valeurs matérielles. J'ai bien l'impression, malgré toute l'indulgence que me procure la vieillesse, qu'il est désormais trop tard. » ■



MORGAN

HISTOIRE

Le triomphe des icônes

Des Pères grecs du quatrième siècle aux tsars de toutes les Russies, en passant par les moines de Byzance, l'histoire des icônes se confond avec celle de la chrétienté orthodoxe.

EVELYNE PATLAGEAN

L'EMPIRE de Rome était partagé entre Occident latin et Orient grec par une verticale qui traversait la Yougoslavie actuelle. Prolongée vers le nord par les missions en pays slave, elle sépare, depuis le dixième siècle, deux chrétientés, abstraction faite ici du terrain de la Réforme, et aussi de quelques enclaves : l'une d'obédience romaine, l'autre issue de Constantinople. La seconde est le domaine des icônes. Le vieux mot grec désigne la représentation sur panneau mobile des saints, des martyrs, des Pères de l'Eglise, du Christ, de Marie, en effigies, seules images au sens strict, mais aussi dans des scènes complexes.

L'histoire des icônes commence vraiment dans les dernières décennies du sixième siècle, mais elle a des antécédents. Déjà les tombes de l'époque romaine offraient des portraits des défunts, tels les visages du Fayoum égyptien que l'on peut voir au Louvre, et parmi eux se distinguèrent sans doute ceux des martyrs, très tôt vénérés. Les images impériales représentaient, au plein sens du terme, le pouvoir du souverain, d'où la législation minutieuse qui les protège dans les lieux publics, leur présence indispensable dans les prétoires, leur envoi aux chefs étrangers. La théologie de l'Empire chrétien élabore en plus une relation dans le système du monde entre le Christ et l'empereur, qui entraînera un jour l'iconographie à sa suite. Dans le monde plein d'images de l'Antiquité finissante, les Pères grecs du quatrième siècle, nourris de philosophie platonicienne, affinent la distinction entre l'adoration directe de l'idolâtrie et la traduction sensible des mystères de la foi chrétienne. La question n'est d'ailleurs pas primordiale dans leurs œuvres.

La pratique, en revanche, dans ce même monde, investit peu à peu les images chrétiennes mobiles d'une puissance qui croît jusqu'à la mutation, au tournant du sixième siècle. Les effigies des saints hommes vivants ou défunts multiplient au loin leur présence, dans une société qui leur confère un prestige exceptionnel en raison de leurs pouvoirs de guérison et de voyance. Vers 570, on commence à raconter qu'il existe des images qui n'ont pas été faites de main d'homme. L'une d'elles, présentant le Christ, aurait défendu Edesse contre les Perses dès 544. Des histoires pieuses circulent dès lors, où des images agissent dans les affaires humaines.

Le monastère de Sainte-Catherine-du-Sinaï conserve quelques exemplaires des icônes du sixième siècle : elles sont peintes à l'encaustique comme les portraits du Fayoum. En 586, une image du Christ, d'origine surnaturelle, est portée en tête d'une armée marchant contre les Perses. Une image de la Vierge, peu après, protège le futur empereur Héraclius dans un assaut naval contre son prédécesseur. En 626, la capitale est assiégée : l'image du Christ est promenée sur les murailles, tandis que celle de la Mère et de l'Enfant est peinte sur les portes face à l'assaillant. Romanité et chrétienté achèvent à cette date de s'identifier l'une à l'autre, dans un système politique réorganisé pour la guerre, et la défense contre des forces neuves, les Arabes, les Bulgares. Auxiliaires des particuliers, les images sont aussi le bouclier de l'Etat.

Incarnation

Alors se déclare autour d'elles, au huitième siècle, le conflit qui déchire l'Empire pendant plus de cent ans, au terme duquel le visage de l'Eglise orthodoxe se trouve défini pour des siècles. En 726, l'empereur Léon III fait déposer l'image du Christ qui surmontait la porte de bronze du Grand Palais. A partir de 730, la répression est systématique. Elle élabore sa doctrine avec Constantin V, guerrier et théologien, et elle la formule au concile de Hieria, dans la banlieue de la capitale, en 754. Rétabli en 787, à nouveau interdit en 815, le culte des images est définitivement restauré en 843, et l'Eglise orthodoxe célèbre depuis lors le Dimanche de l'Orthodoxie.

Restauration si radicale qu'il ne subsiste du discours iconoclaste que les citations de ses adversaires, et de ses porte-parole que les portraits tracés par leurs vainqueurs. On a donc beaucoup discuté des causes. Influence des Juifs, témoins de l'Ancien Testament ? Poids des provinces orientales, d'où est issue la dynastie du huitième siècle, et qui sont alors en première ligne contre le jeune Islam ? Voisinage de ce dernier, qui proscrit alors de ses sanctuaires toute représentation d'êtres vivants, et les décore de végétations enchanteresses et désertes ? Affirmation renouvelée du pouvoir central du souverain contre la puissance locale des moines desservants du culte d'images célèbres ? L'explication juive, reprise de la polémique du temps, l'explication orientale, ne satisfont plus guère.

En tout état de cause, la crise a bien été une crise de croissance, et son objet le rapport entre le pouvoir impérial et le pouvoir céleste. A cette question fondamentale, adversaires et partisans des images apportaient des réponses différentes. L'œuvre théologique de Constantin V, patiemment reconstituée, fondait sur son exigence de la grandeur divine ses objections à la représentation du Christ fait homme et au culte de Marie. De l'autre côté, la théorie des images, mise au point pendant la crise, étoffée de références à la philosophie antique, développait les conséquences de l'Incarnation. Deux démarches de sens apparemment contraire convergeaient sur la position éminente du délégué impérial du Christ, et se séparaient en revanche sur la position de l'Eglise auprès de lui. L'interdiction du culte rendu aux images frappait effectivement une Eglise des moines dont l'autorité allait croissant à travers des conflits de pouvoirs dont les images ne sont que l'un des objets, où elle devait en fin de compte remporter la victoire, et d'où est sortie la forme définitive de l'Eglise de Byzance.

Le triomphe des images confirme alors leur place au cœur d'un système de l'Empire et du monde fondé sur les vérités chrétiennes, dont elles signifient l'incarnation, au plein sens du terme. D'où la splendeur de leur exécution, mais surtout le principe d'une reproduction immuable, qui certifie la conformité au prototype. Un manuel du dixième siècle indique à cet effet aux peintres les traits indispensables à chaque figure. Et tout moine qui compose la vie d'un saint auprès de son sanctuaire prouve la qualité de l'icône offerte au culte en racontant non seulement les miracles qu'elle opère, mais l'apparition de l'original, dans un rêve ou une vision, à quelque pieux témoin ou au peintre lui-même.

A la même époque, les icônes venues de Byzance apparaissent en pays slave. L'élan d'un Empire en pleine vigueur et la maturation politique des jeunes Etats slaves déterminent de grandes missions qui partent dans la seconde moitié du neuvième et au dixième siècle. Sous l'impulsion des souverains, à Preslav et Ohrid comme à Kiev, un clergé se forme, des monastères s'ouvrent, on traduit non seulement l'Ecriture mais les livres de théologie ou d'histoire, grâce à l'alphabet mis au point par les missionnaires, et on adopte l'iconographie et ses valeurs. La chrétienté orthodoxe prend dès lors ses contours à peu près définitifs, et elle appartient aux icônes.

Bois de cyprès

On les voit faites de pierre, de bois, de métal précieux, de fine mosaïque, mais surtout peintes, sur bois de cyprès ou de tilleul, avec des apprêts divers et des couleurs naturelles à l'œuf. La demande en icônes peintes croît avec la dévotion domestique et avec le développement de l'iconostase, la clôture qui sépare les fidèles de l'officiant, et qui livre passage par les deux battants dits portes royales. Elle se développe à partir du douzième siècle, et les icônes y sont accrochées dans un ordre thématique bientôt traditionnel. Les types majeurs sont anciens : la face du Christ, Marie « conductrice », présentée de face, l'archange Michel, saint Georges. La Mère de Compassion, inclinant sa joue contre l'Enfant, connaît un grand essor à partir du douzième siècle. Les scènes, représentées en bordure ou comme sujet principal, ne sont pas soumises aussi étroitement que les figures à l'obligation de fidélité, et l'invention, l'observation, l'influence étrangère, le style en un mot, s'y expriment donc plus facilement. Il va de soi que, en dépit de ses contraintes spécifiques, la peinture d'icônes ne se sépare pas de celle qui décore, dans le même temps et le même lieu, les pages des manuscrits et les murs des églises.

Constantinople demeure une capitale éminente. Ses modèles ont apporté en pays slave l'inspiration première. Sa production circule et donne le ton dans les ateliers royaux des Balkans, parfois plus que dans telle de ses provinces. Ses hommes enfin voyagent : les peintres appelés à Kiev pour décorer le monastère des Grottes ouvrent un atelier en 1073. Théophane, dit le Grec, né vers 1330, travaille à Novgorod, à Kostroma et, vers 1405, au Kremlin de Moscou. Autant que les auteurs de vies de saints, les peintres sont des moines. Mais si les types restent fixés, si la manière byzantine se diffuse, les visages et les regards, ceux des hommes surtout, deviennent de plus en plus, après le treizième siècle, ceux de Chypre, des Balkans, ou de la terre russe.

Dans le Kremlin

L'icône est trop liée à l'histoire pour que celle-ci ne lui imprime pas ses diversités. La quatrième croisade installe la domination vénitienne dans la Méditerranée grecque, notamment en Crète, après 1204. Les Turcs avancent en Asie-Mineure, puis dans les Balkans. Salonique tombe en 1387, la Bulgarie en 1393. La Serbie perd son indépendance dans les défaites de 1371 et 1389. La chute de Constantinople, en 1453, prive l'Eglise grecque d'un empire et de sa périphérie. Mais la culture provinciale ainsi livrée à elle-même est alors bien vivante. Elle s'appuiera à l'est sur les monastères, couvents grecs et slaves du mont Athos, couvents de Grèce, de Bulgarie, de Macédoine, de Serbie. Et, à l'ouest, sur la Crète et sur Venise, où une colonie grecque importante est rassemblée autour de San Giorgio dei Greci.

Le sens ancien de l'icône n'est pas perdu. Il inspire encore le manuel de peinture rédigé vers 1730 par le moine athonite Denis, fils d'un pope de village, et peintre lui-même. Les figures et scènes de la tradition y sont passées en revue, après les recettes pour faire les couleurs et le vernis, l'encre et la dorure, pour peindre « à la manière moscovite » ou « à la manière crétoise ». L'ouverture vers l'Italie donne en effet un grand élan à la peinture crétoise. En Crète ou en Grèce littorale, la peinture de ce temps prend dans ses couleurs, ses mouvements, ses draperies, une séduction de Venise coloniale. En Bulgarie ou en Grèce du Nord, la palette aux tons crus est franchement rustique. Mais partout le discours religieux de l'image arrête l'attention, par l'éloquence des compositions, les Apocalypses, par exemple, par celle des figures sans cesse reprises, saint Georges victorieux du monstre, ou saint Elie envolé sur son char.

En Russie, les ateliers d'icônes sont montés vers le nord, comme les formations politiques, du premier Etat russe de Kiev à la principauté de Vladimir-Suzdal, et à la cité-seigneur de Novgorod le Grand, la rivale de Moscou au quinzième siècle, ouverte à l'humanisme byzantin et occidental. A Moscou, le grand prince et le métropolite de Russie ont, au quatorzième siècle, leurs ateliers dans le Kremlin. André Rublev, né vers 1370, s'installe dans la ville, au monastère Andronikov, aujourd'hui son musée. Il décore l'iconostase de la cathédrale de l'Annonciation, au Kremlin, en compagnie de Théophane le Grec et d'un autre moine russe, Prohor. Les monastères sont aussi des centres de la peinture, autour de Moscou, et plus haut encore, comme au lac Blanc.

Copier

Avec Ivan III (1462-1505), l'Etat moscovite est devenu assez fort pour changer sa définition même. Il se déclare désormais l'héritier de Byzance, défenseur par conséquent de la chrétienté balkanique contre les Turcs, mais aussi gardien qualifié de l'orthodoxie. On voit donc à Moscou ce qui n'était plus possible à Constantinople : un concile présidé par le souverain. Ceci se produit en 1551, lorsque Ivan IV réunit le concile des Cent Chapitres, qui renouvelle autour du pouvoir moscovite l'unité byzantine du poli-

Bibliographie

A. Grabar, La peinture byzantine. Etude historique et critique. Genève, A. Skira, 1953.

D. et T. Talbot Rice, Icons and their dating. A comprehensive study of their dating and provenance. Londres, Thames & Hudson, 1974.

G. Dagron, « Le culte des images dans le monde byzantin », dans : Histoire vécue du peuple chrétien, dir. J. Delumeau, t. I, Toulouse, Privat, 1979.

K. Onasch, Icônes (chefs-d'œuvre de l'art russe ancien, 1). Genève, René Kister, 1961.

M. Chatzidakis, Icônes grecques à Venise. Icônes de Saint-Georges des Grecs et de la collection de l'Institut hellénique. Venise, Neri Jozza, 1962.

The painter's manual of Dionysius of Fourna, traduit et commenté par P. Hetherington, Londres, The Sagittarius Press, 1974.

Parmi les catalogues d'expositions parisiennes (éditions de la Réunion des Musées nationaux), signalons :

L'art en Yougoslavie, de la préhistoire à nos jours (Grand Palais, 1971).

Icônes bulgares, IX-XIXe siècle (Petit Palais, 1976).

Trésors des musées du Kremlin (Grand Palais, 1979-1980).

La Bulgarie médiévale. Art et civilisation (Grand Palais, 1980).

tique et du religieux. La peinture des icônes entre dans cette perspective. Le concile rappelle qu'il est défendu d'inventer, qu'il faut copier sur les modèles grecs et les icônes russes confirmées, afin de préserver la conformité nécessaire. Toute erreur ou négligence du peintre est un outrage à la religion, et le clergé est donc constitué en contrôleur. La compétence est un devoir religieux pour le peintre, ainsi que la piété, les bonnes mœurs et le désintéressement. A une question du tsar, le concile répond que rien n'interdit en revanche d'introduire dans les icônes des personnages vivants, ce qui produira quelques portraits assez remarquables.

Pourtant, les influences occidentales pénètrent dans la peinture russe au dix-septième, et déjà au seizième siècle : représentations interdites, comme celle du Père, et surtout représentations d'après nature. L'atelier des Stroganov, magnats du sel d'origine novgorodienne, établi à Perm, puis à Moscou, l'atelier même du Kremlin ensuite, avec Simon Ushakov (1626-1686), témoignent d'une sensibilité en ce sens qui va sans doute bien au-delà de la peinture : c'est le problème même de la modernité qui agite dès lors la couche supérieure de la société russe. Ce problème est au centre du conflit du *Raskol*, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, où les icônes ont leur part. Le patriarche Nikon (1652-1666) condamne l'inspiration occidentale et fait détruire les icônes qui lui paraissent marquées par elle. En revanche, il cherche une solution du côté de Byzance survivante, c'est-à-dire du patriarcat d'Istanbul. Les vieux-croyants s'insurgent alors en tenants inflexibles de la tradition nationale, et ils n'acceptent plus les icônes officielles, tandis que les leurs sont proscrites en même temps que leur foi.

Avec Pierre le Grand, le pouvoir russe tourne le dos à Byzance, et l'atelier du Kremlin ne produira plus guère. Mais tout le pays continue, après lui, d'entretenir des lumières devant les icônes anciennes ou neuves, accrochées dans les églises, groupées dans le *coin rouge* de chaque demeure, du palais à l'isba, en une présence innombrable et familière. ■

TRAHISON

Quand traduira-t-on Freud en français ?

S'étonnant des confusions et des obscurités qu'il relevait dans un livre de Freud, Serge Moscovici a eu la curiosité de le lire en allemand. Les découvertes qu'il fit l'emplirent de surprise – puis de colère...

SERGE MOSCOVICI

PEUT-ON lire Freud en français ? La question doit paraître naïve et absurde. Bien sûr, pour des raisons de commodité et de connaissance de la langue, nous lisons tous Freud en français. M'étant trouvé cependant dans la nécessité de consulter les textes qui se rapportent à la psychologie des masses, je me suis heurté à des difficultés d'interprétation, à des contradictions logiques qui m'ont laissé perplexe. Se pouvait-il que Freud eût commis tant de contresens ? S'était-il exprimé de manière aussi allusive et emberlificotée ? Et notamment dans l'essai intitulé *la Psychologie collective et l'analyse du moi* (1).

Pour en avoir le cœur net, je me suis décidé à le lire en allemand. Je connaissais toute la matière de l'ouvrage. Au fur et à mesure que j'en tournais les pages, j'étais envahi par un sentiment de malaise et de colère. Non pas tant à cause de la différence de style, mais je devais me rendre à l'évidence : j'avais tout simplement en *face* de moi un autre livre. Et j'avais perdu beaucoup de temps à me creuser la tête sur des difficultés qui n'existaient pas ! *Traduttore, traditore ?* Il ne s'agit pas de cela. Je ne suis pas puriste. Mais ne mâchons pas les mots. L'édition en français de l'essai de Freud est une version bâtarde, censurée, qui mutile le sens original. Cet article n'est ni de philologie, ni de linguistique. Aussi me bornerai-je à donner quelques exemples. Commençons par le plus immédiat : le titre.

En allemand : *Massenpsychologie und Ich-Analyse* (2). Ce qui veut dire en français : la Psychologie des masses et l'analyse du moi. Où est la différence ? Psychologie des masses (ou des foules) n'est-il pas équivalent à Psychologie collective ? Absolument pas, et ce pour deux raisons. La psychologie des foules, ou des masses, représentait, au moment où écrivait Freud, et représente toujours, un domaine de recherche auquel est consacrée une immense littérature, qui traite en particulier du phénomène des masses. Quant à la psychologie collective, elle n'a jamais existé et n'existe pas. Freud, pour sa part, se réfère explicitement à Le Bon, psychologue français qui a créé le domaine.

De plus, le mot « collective » échoue totalement à rendre le sens politique immédiat de l'allemand *Massen*. Des connotations précises s'attachent à ce dernier, en liaison avec un genre défini de psychologie politique dont se sont occupés beaucoup d'écrivains français et autres vers le tournant du siècle. Il n'est que de nommer Ortéga y Gasset et sa célèbre *Révolte des masses*. Imaginez cet ouvrage paraissant sous le titre *la Révolte collective* ! Ou songez au fameux *Viol des foules* de Tchakhotine subitement baptisé *le Viol collectif* ! Scandaleux, n'est-ce pas ?

Laissons donc le collectif aux laborieux artisans du budget de l'Etat, et retournons à Freud. En travestissant le titre de son essai, on en escamote tout le contexte historique, et on perd de vue son but essentiel : appliquer la psychanalyse à une branche existante de la psychologie, la psychologie des foules ou des masses.

Ce n'est pas tout, de loin pas. Remplaçant une expression par une autre, le texte devient abstrait, vague et lourd. Abstrait, car « collective » est moins intuitif et moins concret que masse ou foule. L'imprécision, elle, saute aux yeux, quand on lit : « *La psychologie collective, bien qu'elle ne soit encore qu'à ses débuts, embrasse un nombre incalculable de problèmes (3).* » En allemand : « *La psychologie des masses, bien que se trouvant encore seulement à ses débuts, embrasse une quantité encore impossible à évaluer de questions de détail (4).* »

Embûches

La version française renvoie à toutes sortes de sciences : la psychologie des peuples, la psychologie sociale, la psychologie anthropologique. L'original allemand se réfère à un champ de recherche spécifique. Le traducteur va jusqu'à remplacer *psychologie des masses* par *psychanalyse collective* (5) que l'on ne trouve nulle part dans l'original.

La suite de l'ouvrage n'a guère reçu un traitement plus favorable. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la tâche de l'étudiant ou du chercheur n'en est pas facilitée. On a l'impression de se mouvoir dans un univers flou, abstrait, compliqué. Une impression que ne partage guère celui qui lit l'original. Certes, le texte de Freud n'est pas lisse ni dépourvu d'embûches. Il semble parfois partir dans plusieurs directions. Mais la version française en rajoute plus que de raison, comme si elle le faisait exprès. Arrêtons-nous un peu à ce détournement des notions.

Dans la psychologie des foules apparaissent, depuis Tarde, deux catégories de foules : les foules naturelles, spontanées, et les foules artificielles, organisées. (On pourrait aussi les dénommer informelles et formelles.) Freud n'a aucune raison de déroger à l'usage puisqu'il s'efforce de résoudre les problèmes que cette discipline a laissés en suspens. Il écrit donc, par exemple : « *Jusqu'ici nous avons examiné deux masses artificielles* (6) » et cela donne en français : « *Nous avons dans le chapitre précédent examiné deux foules conventionnelles* (7). » La différence saute aux yeux. Les foules artificielles se caractérisent par l'existence d'une organisation et la présence d'un meneur. Les foules conventionnelles, leur nom l'indique, sont définies par l'existence d'une convention, d'un contrat qui lie leurs membres. Etudiant l'armée et l'Eglise du point de vue de la psychologie des masses, Freud s'intéresse d'abord et surtout aux rapports avec le chef ; nullement aux codes, aux lois civiles et religieuses qui associent soldats ou croyants dans un même corps social. Le déplacement, reconnaissez-le, est de taille et peut induire en erreur.

Ça et là, on relève un autre aspect, presque un tic, de la traduction : elle met sous forme de déduction logique ce que Freud exprime sous la forme d'un constat, d'une indication. Il écrit ainsi : « *Notre intérêt nous porte à présent à trouver une explication psychologique pour la transformation psychique de l'individu dans la masse* (8). » Ceci devient : « *Il s'agit donc de trouver l'explication psychologique de ces modifications psychiques que la foule imprime à l'individu* (9). » « *Il s'agit donc* » présuppose un raisonnement menant à une conclusion dont nous ne trouvons point de trace dans l'original. « *Que la foule imprime à l'individu* » préjuge un rapport de causalité : la foule modifie l'individu, contrairement aux explications qui seront données par la suite. En tout cas, la causalité n'est ni dans la lettre ni dans l'esprit de la phrase.

Mettons ces divergences sur le compte des différences de style, du tempérament du traducteur, peut-être d'une volonté de « faire scientifique ». Elles ne gênent pas le lecteur pressé, mais elles troublent celui qui veut comprendre. Et s'il est tant soit peu au courant de la psychanalyse et de la psychologie des masses, il s'inquiète de tous ces « donc », « c'est ainsi », hors de propos. De tous ces mots qui le mettent sur une fausse piste, en l'incitant à chercher la prémisse d'une conclusion, laquelle, en réalité, n'existe pas.

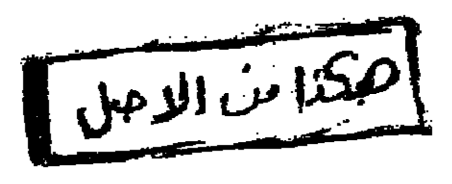
Passe-partout

En plusieurs endroits, un terme exact, scientifique, a fait place à un terme vague, passe-partout. Là où Freud a choisi et pesé ses mots, le traducteur en substitue d'autres, indifférents, pêchés dans la mare du sens commun. Le texte perd sa vigueur, l'esprit s'égare, le lecteur perd le fil et ne voit plus où l'auteur voulait en venir. Voici, par exemple, la fin d'un chapitre important : « *Le père primitif est l'idéal de la foule, qui domine l'individu, après avoir pris la place de* l'idéal du moi. *L'hypnose peut à bon droit être désignée comme une foule à deux ; pour pouvoir s'appliquer à la suggestion, cette définition a besoin d'être complétée : dans cette foule à deux, il faut que le sujet qui subit la suggestion soit animé d'une conviction qui repose non sur la perception ou sur le raisonnement, mais sur une attache érotique* (10). »

Le mot « individu » choque ; on ne voit pas pourquoi il intervient dans ce passage, alors que jusqu'ici il ne jouait aucun rôle.

(Lire la suite page XVIII.)

(1) In *Essais de psychanalyse*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1980.
(2) S. Freud, *Massenpsychologie und Ich-Analyse*, Internationaler Psychoanalystischer Verlag, Leipzig-Wien-Zürich, 1921.
(3) Ed. cit. p. 84.
(4) Ed. all. p. 4.
(5) Ed. cit. p. 85.
(6) Ed. all. p. 57.
(7) Ed. cit. p. 120.
(8) Ed. all. p. 38.
(9) Ed. cit. p. 106.
(10) Ed. cit. p. 156.



JEUX

La guerre moderne

A. WICKAM et B. SPITZ

QUINZE ans avant de consacrer un exceptionnel ouvrage à Clausewitz, Raymond Aron écrivait dans un livre traitant de l'évolution des relations internationales (1) : « *Quand la lutte est engagée, le danger surgit que la victoire militaire devienne le but en lui-même et ne fasse oublier les objectifs politiques. La volonté de victoire absolue (...), la répugnance pour les victoires relatives, c'est-à-dire les paix favorables négociées après des succès partiels, tient à l'amour-propre des hommes dès qu'ils se mesurent les uns aux autres.* »

Ce serait sans doute prêter beaucoup de mérite aux éditeurs de jeux que de les imaginer plongés toute la journée dans d'austères ouvrages afin d'adapter leurs productions à la réalité des temps et, en l'occurrence, à la complexité toujours grandissante de la conduite des guerres. Il reste qu'ils ont su, depuis une dizaine d'années, proposer des jeux de plus en plus sophistiqués, qui réussissent souvent à reconstituer avec beaucoup de réalisme des situations militaires très différentes.

Au début des années 70, les belligérants s'affrontent encore à fleuret moucheté. Le déplacement est l'opération décisive qui, bien menée, fera brutalement basculer le rapport des forces et offrira la victoire. Dans « Campaign » (Waddingtons) par exemple, l'Europe napoléonienne était le prétexte de combats entre gentlemen où l'acquisition du nombre de villes nécessaires pour l'emporter ne passait pas par une succession de massacres, mais une habile utilisation du relief, certains défilés commandant l'entrée dans le pays adverse.

Diplomatie secrète

Un autre jeu qui est, lui, toujours produit, le « Risk » de Miro (ex « Conquête du monde »), mettait en scène une vision de la guerre qui n'était, fondamentalement, guère éloignée de celle de « Campaign ». Ici aussi, la circulation des troupes dans l'espace, leur concentration en des points jugés essentiels orientaient le sort des affrontements, avec cependant une part plus grande laissée au hasard et aux attaques surprise. Les règles prévoyaient en effet que le renforcement en armées nouvelles, dont bénéficiaient les joueurs à chaque coup — renforcement proportionnel au nombre de pays possédés par chacun, — était doublé dans certaines circonstances ; la plus avantageuse profitait à l'heureux combattant qui avait su attendre assez longtemps pour détenir des cartes « territoire » correspondant à ses possessions, cartes qui étaient distribuées automatiquement aux joueurs ayant conquis au moins un pays dans son tour.

Quoique souvent passionnants ces deux jeux ne présentaient pourtant de la guerre qu'une approche strictement militaire dont la subtilité se réduisait à la recherche de l'écrasement de l'ennemi, grâce à l'engagement du maximum de forces disponibles. Selon la formule mille fois citée de Clausewitz, on peut dire que ce n'est qu'avec « Diplomacy » (Miro) que la guerre apparut comme « *la continuation de la politique par d'autres moyens* ». Plus que de continuation, c'est d'ailleurs de superposition qu'il conviendrait de parler : tous les combats sont en effet précédés d'une phase diplomatique secrète, où les joueurs négocient en catimini, au terme d'infâmes marchandages, leurs alliances. La remarquable originalité de ce jeu tient au fait qu'à la phase de négociation succède celle où les décisions prises doivent être appliquées : et c'est parfois avec une certaine émotion que l'on verra son allié de la veille se transformer en implacable adversaire et diriger ses armées vers des frontières laissées naïvement sans défense ! Les esprits prudents ou amoraux, qui, dans l'attente d'une telle fourberie, auront eu la sagesse de faire marcher leurs troupes sur le traître, se trouveraient par contre particulièrement bien placés pour les pourparlers qui ne manqueraient pas de s'ouvrir le tour suivant...

A chaque instant le rapport des forces sur le terrain peut donc être déjouée par une tactique politique éclairée, qui s'assure la neutralité absolue de celui-ci ou le soutien conditionnel de celui-là à tel ou tel moment de la partie. Les choix militaires ne sont plus que l'instrument des orientations politiques.

Avec les « wargames », ces jeux anglo-saxons de simulation historique qui permettent aux joueurs de « refaire l'histoire » à partir de la reconstitution de batailles célèbres (2), les déterminismes politiques ne se manifestent pas de la même manière : les stratégies, en effet, reposent moins sur des revers d'alliance que sur une panoplie plus ou moins large de moyens d'action. Au-delà du choc militaire, la guerre devient totale, politique, économique et psychologique, ce qui ne veut pas dire incontrôlée, bien au contraire.

Escalade

« Invasion » (Playbox), présenté comme « *le plus simple des jeux de guerre* » par la très compétente revue *Jeux et stratégie* dans son dernier numéro, n'est à cet égard qu'une initiation. L'aspect militaire est en effet encore prédominant, puisqu'il s'agit de conquérir quatre des dix centres vitaux de son adversaire pour gagner, ce qui n'est possible qu'en exploitant adroitement les accidents naturels du terrain et la valeur des différentes pièces disponibles (infanterie, blindés, génie, parachutistes, mines). L'incertitude est liée à la disposition secrète que fait chaque joueur au début de la partie de ses forces et à l'inégalité des combats qui en résulte.

Mais les fantastiques possibilités de ces wargames sont surtout illustrées par deux d'entre eux, sortis récemment : « Est et Ouest, la troisième guerre mondiale » (International Team) et « Invasion of America, les convulsions d'une superpuissance » (non traduit) de S.P.I. Atrocement compliqués par certaines de leurs règles — il appartiendra aux joueurs d'avoir l'imagination d'en simplifier quelques-unes, — ces deux jeux de prospective internationale aux titres évocateurs n'en sont pas moins le *nec plus ultra* du kriegspiel : même les états-majors ne perdraient pas leur temps à s'y frotter !

Le paradoxe central des conflits contemporains — comment concilier une stratégie militaire toujours tentée par « l'ascension aux extrêmes » avec un calcul politique qui incite par nature à la mesure ? — se retrouve parfaitement dans « Est et Ouest ». La guerre totale, maritime, aérienne et terrestre que se livrent les deux blocs, et qui concerne autant des objectifs civils que militaires (« *... les « hexagones économiques, villes, raffineries, etc., une fois occupés, donneront un score politique qui déterminera l'issue de la guerre* »), coexiste cependant avec une violence retenue (« *les parties en conflit se sont mises d'accord préalablement pour limiter le combat au niveau conventionnel, sauf quelques rares exceptions au niveau nucléaire, bactériologique et chimique (...), cela pour éviter une escalade ayant pour conséquence une destruction totale* »...).

Démoniaque

La stratégie des joueurs, qui doit déjà intégrer ces divers éléments, est encore enrichie — si l'on peut dire ! — par les conditions restrictives d'utilisation des avions à décollage vertical et de mise à feu des missiles, sans parler des précautions à prendre lors du transport de divisions d'un front à l'autre (il y en a... trois) ou des trésors d'ingéniosité à déployer pour découvrir les codes d'attaque de l'ennemi.

Une seule consolation pour ceux qui se seraient imprudemment engagés dans ce jeu : songer qu'il en existe un autre, « Invasion of America », encore nettement plus démoniaque ! Quinze pages de règle — mais en grand format et en petits caractères, — six scénarios de jeu possibles, sept types d'opérations différents à effectuer par les joueurs à chaque tour (phase de mouvement naval, de remplacement des unités détruites, de ravitaillement, etc.), huit sortes de terrains sur lesquels progressent les forces terrestres à une vitesse variable, une dizaine de « *ratios différentiels de combat* » (3), et on aura une idée assez exacte de ce qu'il convient de penser de l'introduction lorsqu'elle déclare — optimisme, provocation ou inconscience ? — que « *le jeu utilise un système nouveau, simple et accessible aux intelligences moyennes* » !

Etant donnée la sévérité des critères de sélection pour accéder à ce jeu — préparation physique et psychologique avant de commencer à lire les règles, solide connaissance de l'anglais, formation militaire de base concernant notamment les A.B.M. (4), — rares seront sans doute les survivants qui pourront en profiter... Mais que de satisfactions pour ces quelques élus ! Les stratégies des participants, élaborées à partir d'une multitude d'informations et de moyens qui ont été grossièrement décrits précédemment, évoluent en effet dans un univers incertain, conformément à la réalité : les stratèges ne connaissent que la valeur approximative des forces en présence tant que les combats ne sont pas engagés. D'où certaines surprises à l'ouverture des hostilités...

L'avantage peut d'autre part être acquis aussi bien par une offensive militaire opportune que par une action heureuse sur la logistique adverse : la rupture des approvisionnements, par bombardement des voies ferrées par exemple, sera parfois le facteur décisif de la victoire. A ce niveau de complexité, la réintroduction d'un raisonnement en termes de « coût marginal » — cher aux économistes — est inévitable. Et n'est-ce pas là la plus parfaite incarnation de cette fascination oubliée pour « *les victoires absolues* » dont parlait Raymond Aron ? ■

(1) *Penser la guerre : Clausewitz*, Gallimard, 1976 et *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962.

(2) Voir *le Monde Dimanche* du 3 février 1980, consulter la Fédération française des jeux de simulation (150, avenue d'Italie, 13e ; tél. 589-04-23) ou visiter les spécialistes de ces jeux (« Jeux-Thèmes », 92, rue de Monceau, 8e ; « l'Œuf-Cube », 24, rue Linné, 5e, ou à la rigueur « Jeux Descartes », 40, rue des Ecoles, 5e).

(3) Dans les wargames, le hasard a une influence directement liée à l'écart du rapport des forces, influence qui est affichée dans des « tables de combat ». Ici, en l'occurrence, un défendeur n'a qu'une chance sur six d'être éliminé si le rapport des forces contre lui est de un à deux. Si ce rapport est de un à sept, le ratio devient plus défavorable et le joueur a alors cinq chances sur six d'être éliminé.

(4) Les A.B.M. sont des systèmes d'armes antimissiles défensifs destinés à empêcher la pénétration de missiles nucléaires à longue portée adverses. Or le jeu repose précisément sur une tentative d'invasion soviétique à la suite de l'échec d'une attaque nucléaire américaine préventive. Echec dû à l'invention supposée par l'U.R.S.S., au début des années 80, d'un système A.B.M. par laser, redoutablement efficace. Mais, au fait, est-on sûr qu'il s'agisse d'une pure fiction ?

LANGAGE

Peut mieux faire...

JACQUES CELLARD

Se taper sur les doigts n'est pas très habituel à l'occasion du Nouvel An. Nous le ferons cependant, et pour ne pas paraître ignorer les grincements de dents de nos lecteurs devant des « négligences » de langue de leur journal, peu nombreuses peut-être (tout est relatif) mais irritantes ; et pour nous insuffler le ferme propos collectif de faire moins mal pour l'année qui commence.

Premier souci : les participes. Le 12 novembre (p. 7, col. 2), dans un « Témoignage » extérieur au journal et signé d'un nom très respectable : « D'offenses à la justice, d'injures à ceux qui la rendent, je n'en ai pas *vues*. » C'est un peu énorme, et de moins en moins rare, hélas ! Nous ne pouvons pas plaider ici le respect du texte d'autrui : c'est rendre un mauvais service à nos invités que de ne pas corriger au passage des *étourderies* de forme et, tranchons le mot, de grosses fautes d'orthographe qui ont pu leur échapper, comme il nous en échappe d'autres. Le lecteur n'a pas à entrer dans ces considérations de partage des responsabilités : pour son œil critique, le journal ne fait qu'un en matière de correction grammaticale.

Circonstance un peu atténuante : l'inutile et néfaste règle d'accord du participe avec un complément précédent, du genre : « Des offenses à la justice que je n'ai pas *vues* dans votre article, etc. » Le temps de se souvenir que la règle ne s'applique qu'à des compléments directs (autre exemple : « Ces offenses, je ne les ai pas *vues* dans votre article ») et que *en* est un complément indirect, crac ! trop tard, la faute est là.

On parle et reparle d'une réforme de l'orthographe ou d'une autre. La plus urgente et la plus simple serait sans doute de décider que le participe passé est toujours invariable derrière le verbe « avoir ».

Moins grave, du 18 novembre : « Autant de lieux communs sur le Japon qu'on aurait pu espérer voir *contourner* par la perspicacité du journaliste brillant que fut M. J.-J. Servan-Schreiber. » On comprend que l'auteur de l'article espérait voir la perspicacité de M. J.-J. Servan-Schreiber contourner les lieux communs, comme on dirait : « J'ai vu le pilote *contourner* l'obstacle. » Mais il fallait écrire alors : « ...qu'on aurait pu espérer voir la perspicacité... contourner ». Phrase inadmissible de lourdeur.

En fait, soyons honnêtes, l'auteur de l'article a pensé « *qu'on espérait voir (ces lieux communs) contournés par la perspicacité (de l'auteur du livre)* », de la même façon toujours que l'on écrirait : « *J'espérais voir cet obstacle* (contourné) *par le pilote* », et non *contourner*, évidemment. Il y a donc eu faute, ici encore, peut-être amenée par cette angoisse du participe passé qui nous vient de l'école.

Le 13 décembre (date du journal), p. 33, col. 3 : « *Monsieur N... nous a adressé le double de la lettre qu'il a* adressé... *au maire de Paris.* » En attendant la mesure de salut public orthographique que nous préconisons, il fallait appliquer la règle : *adressée*, à cause de *la* lettre.

Encore un participe et c'est fini pour aujourd'hui. C'était le numéro daté 14 - 15 décembre, p. 4, col. 4 :

« *Elles (des entreprises françaises) se sont* rendues *compte que notre marché (au Québec) est très ouvert.* » Il faut savoir et noter une fois pour toutes que *rendu compte* est toujours invariable : « *Elles se sont rendu compte... Nous nous sommes rendu compte (trop tard) de notre erreur, etc.* » Quant à expliquer le pourquoi de cette invariabilité, ce serait du temps perdu. Une fois de plus, la hantise de l'accord à faire entraîne une faute par excès.

Barbiches

Pas tristes, les deux fautes du 11 novembre, page 4, col. 3 : « D'une main les moudjahidin *égrainent* inlassablement leur chapelet et de l'autre ils lissent consciencieusement *leurs barbiches.* » Pour la première, l'auteur de l'article se voit accorder (ou, à la rigueur, accordées) de larges circonstances atténuantes. On n'a pas idée de partir de *graine* pour aboutir non pas à un *égrainer* conforme à la logique, mais *égrener*. Qu'il soit consolé en apprenant que l'usage a longtemps préféré *égrainer* ; ou a du moins longtemps admis l'un et l'autre. Bizarrement, *égrener* est de loin le plus ancien (fin du XIIe siècle), mais Furetière (1690) remarque que « certains écrivent encore *grène* pour *graine* ». L'Académie dès l'origine, puis Littré, préfèrent *égrener*, mais en notant *égrainer* avec un renvoi au précédent. Cependant, deux dictionnaires estimables du XIXe siècle, Landais (1834) et Bescherelle (1845), traitent le mot sous l'orthographe *égrainer* avec un renvoi vers *égrener*. Toujours est-il que celui-ci seul est aujourd'hui correct.

En revanche, ces pieux combattants qui lissent consciencieusement *leurs barbiches*... Il faudrait voir, mais à première vue il n'y a qu'une barbiche par combattant, donc « leur barbiche », on dirait qu'ils relèvent leur front, plutôt que « leurs fronts ». Enfin, ce n'est pas dramatique.

Ils bouillent

Quelques lignes plus haut, et toujours dans le même reportage : « Des litres de thé bouent en permanence. » Je suis tenté de parler ici d'une heureuse faute, d'une faute intelligente, mais la règle est la règle : « *Ils bouillent* », ces litres de thé. Marcel Cohen signalait bien, voici une vingtaine d'années, *bouent* et *bouront* « dans l'usage populaire » ; un usage très répandu aujourd'hui. Demandez-vous si vous dites spontanément : « Les pommes de terre bouillent tranquillement sur le gaz », ou plutôt : « bouent sur le gaz » ? Ce sera *bouent* neuf fois sur dix, et aussi : « Elles bouront sur le gaz pendant que je mettrai le couvert », et non pas *bouilliront*, qui me paraît à peu près hors d'usage.

C'est dans le même numéro, sauf erreur, que sont revenus à plusieurs reprises les *tours opérateurs*, qui, dit un titre sur quatre colonnes, « misent sur les réguliers ». Ce qui ne l'est guère, régulier, c'est qu'une corporation, au demeurant estimable, persiste à « se donner une raison sociale aussi monstrueusement contraire au génie du français, et au demeurant aussi inintelligible de qui ignore l'anglais », nous écrit un correspondant légitimement furieux.

Il y a francisation et francisation. Celle-ci n'en est pas une, et, à ce compte, l'anglais entre guillemets est préférable. Il faut un snobisme gros comme la Grande Pyramide pour se baptiser « tour opérateur » plutôt qu' « agent de voyages ». Quant à expliquer avec condescendance que le tour opérateur est à l'agent de voyages ce que le pilote de Concorde est au conducteur de diligence, c'est une plaisanterie. On en dirait autant de tous les métiers, qui s'adaptent aux modes sociales ou aux progrès techniques sans pour autant se croire nouveaux sous le soleil.

Petite faute contre la logique dans le numéro du *Monde Dimanche* du 23 novembre (p. 4, col. 4) : « Certains de mes collègues (c'est un voyant patenté qui parle) n'hésitent pas à recevoir vingt clients par jour, en semaine comme le dimanche. » Le bon sens (remarque un lecteur) commande que l'on renverse la comparaison : *le dimanche comme en semaine*, car, s'il est déjà excessif, paraît-il, de faire vingt « voyances » par jour, il l'est encore plus de les faire même le dimanche. Nous ne dirions pas de quelqu'un qu'il travaille « en semaine comme le dimanche », s'il ne respecte pas le repos dominical, mais « le dimanche comme en semaine ». C'est évident.

Acquittement au bénéfice du doute pour deux « fautes » relevées le 20 août par un lecteur de Toulon. La première (p. 17) : « La moitié des ports français sont paralysés », n'en est pas une. Une formule dans le genre de : « Un port sur deux est paralysé », était peut-être préférable, mais la tradition grammaticale admet parfaitement qu'on accorde le verbe sur un pluriel signifié implicitement par un nom collectif singulier. D'ailleurs, la correction : « La moitié des ports est paralysée » aurait été encore plus malheureuse.

La seconde (p. 5, col. 2) : « Un groupe de Russes montent dans le véhicule », est une formule acceptable, mais à laquelle nous préférons certainement : « Un groupe de Russes monte dans le véhicule. » Visiblement collectif, agissant de concert et avec discipline, ce groupe, qui marche... comme un seul homme, méritait de rester singulier. Terminons sur cette note passable. ■

Freud en français ?

(Suite de la page XVII.)

Il est en effet tout à fait déplacé. Freud dit, et son texte nous réserve une autre surprise : « *Le père primitif est l'idéal des masses, qui, à la place de l'idéal du moi, domine le moi. L'hypnose peut à bon droit être désignée comme une masse à deux ; pour la suggestion* est superflue (souligné par moi) *la définition d'une conviction qui n'est pas fondée sur la perception et le travail mental mais sur un lien érotique* (11). »

Il s'agit donc bien du « moi » et non point de l'individu. On voit pourquoi, dans la topique du moi, l'« idéal du moi » domine le « moi », mais non pas l'individu. En fait, ils en sont les parties composantes. De même le « raisonnement » présuppose une élaboration secondaire et logique ; « travail mental » a une signification entièrement psychique. Et que dire de cette définition que l'on cherche à compléter, alors que Freud déclare la définition superflue, l'hypnotisé se laissant aussi facilement persuader que l'amoureux ! Le contresens est de taille.

Quand on commence à prendre de telles libertés avec un texte, quand on l'essarte aussi arbitrairement, rien n'empêche d'aller jusqu'au bout de cette politique de la terre brûlée : la censure pure et simple. Car il faut défendre à tout prix l'auteur contre lui-même et ménager les préjugés du lecteur. Lorsque j'ai lu pour la première fois ceci : « *Qu'une autre formation collective prenne la place de la communauté religieuse (et tel paraît être le cas de ce qu'on appelle le « parti extrémiste »), et l'on verra aussitôt se manifester, à l'égard de ceux qui seront restés en dehors de cette formation, la même intolérance que celle qui caractérisait les luttes religieuses* (12) », j'ai été intrigué par ce mystérieux « parti extrémiste ». A qui diable Freud pouvait-il faire allusion ? Après avoir consulté quelques livres, échafaudé quelques hypothèses, j'en ai conclu qu'il devait s'agir des communistes, aussi improbable que cela paraisse.

Socialiste

Or voici le texte original, clair, net, sans parenthèses ni parti extrémiste : « *Lorsqu'une autre formation de masse prend la place de la formation religieuse, comme cela semble maintenant réussir à la formation socialiste, il se produit la même intolérance envers ceux qui se trouvent à l'extérieur qu'au siècle des guerres de religion* », et le texte continue : « *et si les conceptions scientifiques pouvaient jamais atteindre une pareille importance pour la masse, le même résultat se répéterait aussi pour les mêmes motifs* (13). »

A la fin de la phrase, on a tout compris. Sans la moindre ambiguïté, Freud porte un jugement sur les mouvements révolutionnaires qui secouent l'Europe. Nous sommes en 1921, quatre ans après la révolution d'Octobre ! Il prédit, au détour d'une comparaison, leur évolution — et aussi celle des ses propres disciples et fanatiques, mais ceci est une autre histoire. Du coup, on comprend le souci des traducteurs, les docteurs Jankélévitch et Hesnard : neutraliser le petit livre menu, le dissocier de la psychologie des foules, et surtout en bannir toute référence politique concrète. Souci fort éloigné des intentions de l'auteur, nous le savons.

Depuis cet « accident », si je puis dire, je me pose la question : peut-on lire Freud en français ? Evidemment non. Ce n'est pas une question d'élégance, mais d'exactitude de la version qu'on nous offre à la place de l'original. Puisqu'on le lit de plus en plus, et dans un public qui va s'élargissant, il apparaît que ceux qui croient avoir accès à l'œuvre ne l'ont pas. J'ai fait quelques sondages dans d'autres ouvrages, et j'y ai relevé des erreurs, voire des trucages analogues. La question dépasse donc ce livre-ci. Je la pose devant l'opinion, dans l'espoir que les éditeurs, qui en tirent, je suppose, des profits substantiels, voudront consentir à un effort de qualité. A un effort d'honnêteté intellectuelle, d'abord. A moins que, dans la masse de tous ceux qui, ces dernières années, ont prôné le retour à Freud, il ne se trouve pas un seul psychanalyste pour accepter de se charger de la tâche. Là aussi, il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses traducteurs. Rappelez-vous la tour de Babel ! ■

(11) Ed. all. p. 111.
(12) Ed. cit. p. 119.
(13) Ed. all. p. 36.

DÉCEMBRE 1980 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

1-2. — **C.E.E.** : Le conseil européen décide, à Luxembourg, de poursuivre le « programme d'action » sur le Proche-Orient et lance un avertissement à propos de la Pologne (du 2 au 4).

2. — **VATICAN** : Jean-Paul II consacre sa deuxième encyclique à la nécessité pour l'Eglise de témoigner, dans un monde en crise, de la miséricorde de Dieu (3).

2. — **GRANDE - BRETAGNE** : Mort de Sir Oswald Mosley, fondateur de l'Union des fascistes britanniques, à Orsay (Essonne), où il vivait depuis 1952 (5).

4. — **PORTUGAL** : Francisco Sa Carneiro, premier ministre, meurt dans un accident d'avion. M. Francisco Pinto Balsemao sera chargé, le 22, de former un nouveau gouvernement de centre-droit (du 6 au 11, 16 et 23).

7. — **PORTUGAL** : Le général Ramalho Eanes, soutenu par le parti socialiste, est réélu à la présidence de la République en battant le général Soares Carneiro, candidat de la coalition de centre-droit (9).

7. — **IRAN** : L'hodjatoleslam Khalkhali, chargé de la lutte anti-drogue, donne sa démission après avoir été accusé de malversations et de tortures (2 et 9).

8-11. — **INDE-U.R.S.S.** : M. Leonid Brejnev, en visite officielle à New-Delhi, propose un plan de « non-ingérence » pour assurer la paix dans le golfe Persique. Le communiqué soviéto-indien ne mentionne ni l'Afghanistan, ni le Cambodge (du 9 au 13).

10. — **SUISSE** : M. Kurt Furgler est élu président de la Confédération helvétique pour 1981 (11).

10, 16 et 22. — **ETATS-UNIS** : M. Ronald Reagan complète son équipe : le général Alexander Haig est appelé au secrétariat d'Etat, M. William Casey, à la C.I.A., et Mme Jeane Kirkpatrick, nommée ambassadrice à l'ONU (12, 13, 18, 24 et 25).

11. — **CANADA** : Mort de Jean Lesage, premier ministre du Québec, de 1960 à 1966 (14-15).

12. — **ITALIE** : Les Brigades rouges enlèvent à Rome M. Giovanni D'Urso, un haut magistrat. Le 29, le président Pertini exhorte le gouvernement à l'intransigeance, tandis qu'une mutinerie est matée à la prison de Trani où plusieurs terroristes sont incarcérés (à partir du 14).

13. — **EL SALVADOR** : M. José Napoleon Duarte, dirigeant de la démocratie - chrétienne, devient président de la junte de gouvernement. Les assassinats, le 27 novembre, de six dirigeants de gauche, et le 2 décembre, de quatre religieuses américaines, ont également été suivis de l'éviction de la junte du colonel Majano, chef des officiers libéraux (à partir du 5).

CONFLIT INSTITUTIONNEL A LA C.E.E.

Le 23, Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne, s'appuyant sur une obscurité des textes, arrête le budget supplémentaire de la Communauté pour 1980 et le budget 1981, malgré l'opposition de Paris et de Bonn. La France refuse en particulier de contribuer au financement des dépenses additionnelles adoptées par les députés européens pour 1980, considérant qu'« elles ne peuvent être dépensées » cette année. Ces dépenses concernent notamment les sinistrés italiens et le sort de la sidérurgie.

Un communiqué de l'hôtel Matignon dénonce, le 24, « un détournement grave des procédures ». Les responsables gaullistes et les élus socialistes se réclamant du CERES approuvent, tandis que d'autres socialistes, tel M. Jacques Delors, président de la commission économique de l'Assemblée européenne, estime justifiée la décision de Mme Veil. La Belgique, le 29, puis l'Allemagne de l'Ouest, le 31, annoncent leur refus de contribuer au budget additionnel pour 1980, tandis que la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas versent leurs parts (à partir du 24).

14-17. — **FRANCE-CANADA** : Visite en France de M. René Lévesque, premier ministre du Québec (du 12 au 17).

15. — **TCHAD** : La guerre civile, commencée le 21 mars, prend fin avec l'évacuation de N'Djamena par les forces de M. Hissène Habré : l'intervention libyenne a assuré le succès des partisans de M. Goukouni Oueddeï (à partir du 11).

15. — **OUGANDA** : M. Milton Obote, président de 1962 à 1971, redevient chef de l'Etat après que son parti eut remporté, le 10, des élections législatives entachées de nombreuses irrégularités (du 10 au 19).

15. — **GUYANA** : M. Forbes Burnham, premier ministre depuis 1964, devient le premier président élu de la République grâce à des élections qui ont donné lieu à des fraudes manifestes (16 et 19).

15-16. — **OPEP** : La conférence de Bali majore d'environ 10 % les prix du pétrole : les tarifs du baril de brut s'étageront de 32 à 41 dollars (du 13 au 18 et 31).

16. — **IRAN** : M. Simon Farzami, ancien rédacteur en chef du « Journal de Téhéran », est exécuté (19).

17. — **IRLANDE DU NORD** : Six prisonniers républicains, qui faisaient la grève de la faim depuis cinquante-trois jours pour obtenir le statut de prisonnier politique, cessent leur action sans avoir obtenu satisfaction (20).

18. — **ISRAEL** : M. Shimon Pérès est désigné pour être le candidat du parti travailliste au poste de premier ministre (18 et 20).

18. — **U.R.S.S.** : Mort d'Alexis Kossyguine, ancien chef du gouvernement (20 et 21-22).

LA POLOGNE SOUS SURVEILLANCE

Réuni les 1er et 2, le comité central du parti, après avoir entendu un rapport de M. Stanislaw Kania qui dénonce le « conservatisme et l'anarchie », *exclut M. Edward Gierek et plusieurs collaborateurs de l'ancien premier secrétaire. Le général Moczar, ancien chef de file d'un groupement nationaliste et partisan de la fermeté qui avait été écarté en 1971, revient au bureau politique.*

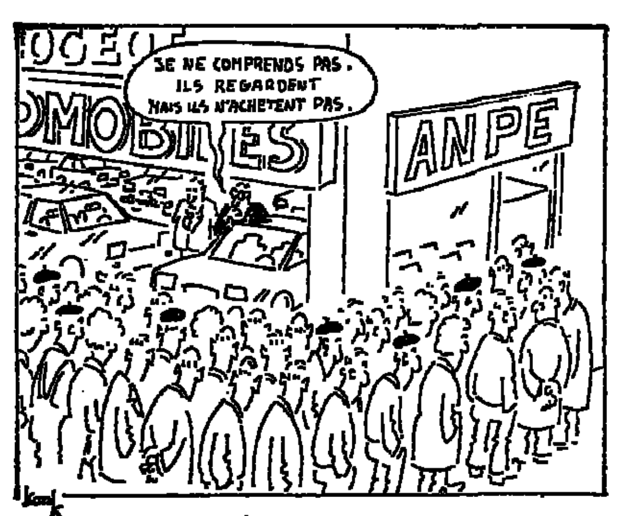
Cependant, les Occidentaux s'inquiètent des mouvements de troupes aux frontières de la Pologne : le conseil européen, le 2, le président Carter, le 3 et le 7, puis l'OTAN, le 12, indiquent qu'une « intervention militaire étrangère » *aurait des* « conséquences très graves ».

Le 4, le comité central souligne dans un communiqué que « l'inquiétude qui se prolonge conduit notre patrie au bord de la destruction économique et morale ». *Le porte-parole déclare que, si* « le socialisme et l'Etat étaient en danger », *les communistes pourraient demander l'*« aide de nos plus proches amis et voisins ».

Le 5, une réunion à Moscou des dirigeants des Etats du pacte de Varsovie accorde à M. Kania un nouveau répit pour réussir la remise en ordre de son pays, mais souligne que « la Pologne a été, est et restera un Etat socialiste ».

Le 14, l'épiscopat catholique lance un appel à la sagesse pour « garantir l'institution de l'Etat et la souveraineté de la patrie ». *Ce retour de l'Eglise sur la scène politique est confirmé, le 16, par le succès des cérémonies, essentiellement religieuses, organisées à Gdansk pour l'inauguration au monument aux victimes des émeutes de décembre 1970 et qui rassemblent dans le calme 300 000 personnes. M. Kania, qui s'était fait représenter le 16, se rend, le 30, à Gdansk pour déposer une couronne devant le monument (à partir du 2).*

Veilles de fêtes



DESSIN DE KONK (19/XII).

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

19. — **CONFERENCE DE MADRID** : La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ajourne ses débats après avoir adopté l'ordre du jour de la seconde phase, qui doit commencer le 27 janvier et aboutir avant le 5 mars à la rédaction d'un document final (17 et 20).

19. — **ARGENTINE** : Mort de l'ancien président Hector Campora, à Mexico, où il vivait en exil (21-22).

19. — **ETATS-UNIS** : Le taux de base du crédit bancaire atteint le niveau record de 21,5 % : il a doublé en moins de cinq mois (du 11 au 22).

20. — **LIBAN** . M. Chafic Wazzan, premier ministre désigné le 22 octobre, est investi par le Parlement. Il succède à M. Selim Hoss, qui avait présenté, le 7 juin, la démission de son gouvernement (23).

21. — **IRAN - ETATS-UNIS** : Le dépôt à Alger d'une « garantie » de 24 milliards de dollars est réclamé par Téhéran dans l'affaire des otages. Cette « réponse définitive » est jugée « déraisonnable » par M. Edmund Muskie, secrétaire d'Etat, et M. Ronald Reagan qualifie, le 24, les responsables iraniens de « criminels » et de « kidnappeurs ». Une contre-proposition américaine indique, le 30, que les Etats-Unis seraient prêts à verser pour l'Iran 5,5 milliards de dollars dans un pays neutre (à partir du 23).

24. — **CENTRAFRIQUE** : L'ex-empereur Bokassa, condamné à mort par contumace à Bangui, adresse à M. Kurt Waldheim une requête pour que « justice [lui] soit rendue » et demande à la France de la soutenir auprès des Nations unies (à partir du 20).

24. — **R.F.A.** : Mort de Karl Dönitz, grand amiral et successeur éphémère de Hitler à la tête du Troisième Reich (28-29).

28. — **NIGERIA** : Des émeutes religieuses à Kano, dans le nord-est du pays, auraient provoqué, depuis le 19, la mort de quatre cents à mille personnes (24, 25 et 30).

29. — **CHINE** : Fin du procès, à Pékin, des dix membres de « cliques contre-révolutionnaires ». La peine de mort est requise contre Mme Jiang Qing, veuve de Mao, tandis que des rumeurs circulent sur le départ prochain de M. Hua Guofeng de la présidence du parti. Il serait remplacé par M. Hu Yaobang (à partir du 1er).

29. — **AFGHANISTAN** : Des policiers mutinés saccagent le ministère de l'information au surlendemain du premier anniversaire de l'intervention soviétique (à partir du 25).

30. — **ESPAGNE - FRANCE** : L'assassinat à Biarritz d'un dirigeant séparatiste basque relance la polémique entre Paris et Madrid à propos de la lutte contre le terrorisme basque (à partir du 31).

31. — **ITALIE** : Le général Enrico Calvaligi, un des principaux responsables de la lutte contre le terrorisme, est assassiné par les Brigades rouges. Son véritable rôle, qui avait été tenu secret, aurait été révélé par le juge D'Urso, prisonnier depuis le 12 (à partir du 2 janvier).

31. — **SENEGAL** : Le président Senghor, au pouvoir depuis vingt ans, remet ses fonctions de président de la République à M. Abdou Diouf, jusqu'alors premier ministre (à partir du 1er janvier).

LIBERTÉS

6. — **FRANCE** : Cent personnalités demandent qu'« il ne soit plus fait aucune limite au droit à l'objection de conscience ». (7-8.)

10. — **AMNESTY INTERNATIONAL** : Le rapport annuel de l'organisation affirme que des exécutions politiques ont eu lieu dans plus de trente pays entre mai 1979 et mai 1980. (11.)

10. — **FRANCE** : M. Alain Peyrefitte justifie à l'Assemblée nationale la mutation d'office de M. Louis Joinet, magistrat qui dirigeait les services de la commission nationale « informatique et libertés ». (10 au 24.)

13. — **FRANCE** : M. Giscard d'Estaing prend en charge les frais de partie civile de la famille d'un jeune garçon assassiné à Dombasle (Meurthe-et-Moselle) par des adolescents. (17.)

19. — **FRANCE** : Le projet « sécurité et liberté » est adopté par les parlementaires après qu'une commission mixte paritaire eut élaboré un texte commun à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le délai de garde à vue est finalement porté à trois jours pour certains crimes. Le Conseil constitutionnel est saisi par les députés de l'opposition et les sénateurs socialistes. (11, 13 et du 20 au 24.)

23. — **FRANCE** : M. Noam Chomsky, professeur de linguistique aux Etats-Unis, explique dans « le Monde » pourquoi il a écrit, au nom de la liberté d'expression, un texte publié en préface du dernier livre de M. Robert Faurisson qui nie l'existence des chambres à gaz et le génocide du peuple juif. (16, 20, 24 et 31.)

24. — **FRANCE** : La mise à sac d'un foyer de Vitry par un commando « municipal », en présence du maire communiste, pour protester contre le transfert de trois cents travailleurs maliens de la commune de Saint-Maur relance la polémique sur l'attitude du P.C. à l'égard de l'immigration, et plus généralement sur la répartition géographique des familles d'immigrés. (A partir du 26.)

27. — **CUBA** : Le Comité pour la libération du poète Armando Valladares, condamné à trente ans de prison, lance un appel à l'occasion du vingtième anniversaire de son emprisonnement. (26.)

SCIENCES ET FUTUR

6. — Lancement par la NASA du satellite Intelsat-5, capable d'acheminer douze mille communications téléphoniques simultanées entre l'Amérique du Nord et l'Europe. (9.)

8. — Le troisième tir de la fusée européenne Ariane, prévu pour mars 1981, est repoussé « probablement » à juin 1981. (9, 10 et 11.)

8-9. — L'Institut Pasteur annonce qu'en 1981 il produira industriellement, pour la première fois au monde, un vaccin contre l'hépatite de type B. (17.)

9-11. — M. Giscard d'Estaing annonce la création en France de plusieurs centres de recherche écologique en clôturant à l'UNESCO les troisièmes assises internationales de l'environnement. (10 au 13.)

18. — Les modalités des traitements à base d'interféron, substance biologique antivirale qui pourrait être utilisée contre certains cancers, vont être définies par un groupe d'experts désigné par les pouvoirs publics. (21-22.)

FRANCE

1. — M. Bernard Chenot, ancien ministre du général de Gaulle, souhaite, devant l'Académie des sciences morales et politiques, qu'une réforme institutionnelle « ramène notre système politique dans les voies démocratiques ». (2 et 5.)

5. — M. Valéry Giscard d'Estaing s'« honore d'être un libéral inguérissable », à la remise du prix Tocqueville, décerné au sociologue américain David Riesman. (6 et 7-8.)

5. — Après la mort de trente-six bébés, en 1972, victimes du talc Morhange, la cour d'appel de Versailles réduit les condamnations à des amendes amnistiables. (7-8.)

9. — Mort de M. Georges Monnet, ancien ministre de l'agriculture du Front populaire. (12.)

10. — La lutte contre l'alcoolisme est classée « grande cause nationale » en conseil des ministres. (12.)

17. — Cinq mille étudiants défilent à Paris pour protester contre les violences commises, le 15, par un commando d'extrême droite, à l'université de Paris X-Nanterre. Vingt-sept membres du GUD (Groupe union défense) sont inculpés, le 17 : dix-huit sont laissés en liberté et six libérés, le 24 ; trois demeurent détenus. (Du 16 au 20 et 27.)

18. — Mme Hélène Parmelin, écrivain, et son mari, M. Edouard Pignon, quittent le parti communiste. (19 et 20.)

18. — Le rapport de l'administration pénitentiaire pour 1979 indique une augmentation de 7 % de la population pénale, qui a dépassé les quarante mille détenus en octobre 1980. (20.)

23. — MM. François et Jacques Giscard d'Estaing obtiennent en appel la condamnation du « Canard enchaîné » pour diffamation dans l'affaire des diamants. (25.)

23-29. — Le séjour « privé » de M. Valéry Giscard d'Estaing dans les Antilles françaises est marqué, en Guadeloupe, par des attentats revendiqués par le GLA, qui a lancé un ultimatum aux métropolitains de quitter l'île avant le 31 décembre. (A partir du 23.)

ÉCONOMIE

2. — **NUCLEAIRE** : La déclaration d'utilité publique de la centrale nucléaire de Plogoff est publiée au « Journal officiel ». (3.)

2. — **PLAN** : Le projet de VIIIe Plan ne sera pas examiné par l'Assemblée nationale à la session d'automne. (4 et 5.)

4. — **AFFAIRES** : Mort de Georges Héreil, ancien président de Sud-Aviation et de Chrysler-France. (6.)

5. — **AGRICULTURE** : Une aide exceptionnelle de 4,11 milliards de francs est accordée aux agriculteurs. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui s'était engagé à maintenir leur pouvoir d'achat, précise, le 10, que les dépenses seront financées par l'emprunt. (Du 7 au 12.)

8. — **AFFAIRES** : Le groupe Matra prend le contrôle de Hachette par l'intermédiaire de la Banque privée de gestion financière, qui a acquis en Bourse 41 % du capital de la société. M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, annonce, le 16, que le groupe Filipacchi et Europe 1 sont associés à l'opération. (Du 8 au 18.)

8. — **P.M.E.** : M. Valéry Giscard d'Estaing annonce que les héritiers des « petits patrons » auront dix ans pour payer les droits de succession. (10.)

11. — **IMPOTS** : Une étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) indique que la fraude fiscale dans les professions commerciales et libérales n'a pas diminué. (13 et 14-15.)

17. — **BUDGET** : Adoption définitive du budget de 1981. (19.)

17. — **AFFAIRES** : Mort de M. André Mentzelopoulos, président de la société Félix Potin. (20.)

19. — **AUTOMOBILE** : Talbot annonce la suppression de trois mille cinq cents emplois. (Du 18 au 22.)

22. — **PRIX** : Les associations de boulangers protestent vivement contre les baisses du prix de vente du pain pratiquées par certains artisans et des magasins à grande surface. (A partir du 14.)

30. — **ECONOMIE** : Les cadres de la C.G.T. de Manufrance annoncent la création d'une coopérative ouvrière. (A partir du 27.)

HORIZON ELYSÉE

2-3. — *La C.G.T. invite ses adhérents à choisir leur candidat en fonction du programme de la centrale. (4 et 5.)*

2-3. — *M. Valéry Giscard d'Estaing rappelle à Luxembourg, puis devant le conseil des ministres, que* « la réduction de l'inflation doit constituer l'axe de la politique économique de la France. » *(4 et 5.)*

2-5. — *La collecte des* « parrainages » *requis pour pouvoir se présenter embarrasse les élus qui participent au congrès des maires de France. (Du 3 au 8.)*

8. — *M. François Mitterrand, en visite aux Etats-Unis, réaffirme la nécessité d'une* « renégociation » *de l'alliance atlantique. (9 et 10.)*

9. — *Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., estime dans* le Monde *que* « Giscard peut être battu ». *(10.)*

9. — *M. Michel Debré avertit M. Jacques Chirac qu'il* « prendrait une grave responsabilité en divisant la famille gaulliste ». *(11.)*

11. — *Un colloque organisé sur l'initiative de M. Jacques Chaban-Delmas réunit des gaullistes hostiles à M. Jacques Chirac : ils décident de s'organiser, dans un premier temps, autour de M Michel Debré. (13 et 14-15.)*

15. — *Publication dans* le Monde *d'une lettre de Mme Marie-France Garaud à M. Giscard d'Estaing, dans laquelle elle écrit:* « Vous nous avez trompés ! ». *(16.)*

16. — *M. Jean-Marie Le Pen accuse, dans* le Monde, *M. Giscard d'Estaing d'* « aider » *l'U.R.S.S. à* « faire de l'Europe un glacis neutralisé ». *(17.)*

21. — *M. Bernard Pons affirme, devant le comité central du R.P.R.:* « Si le président actuel est candidat, il a toutes les chances d'être battu ». *(23.)*

CULTURE

2. — Suicide de l'écrivain Romain Gary, compagnon de la Libération. (4 et 11.)

7. — Mort de Gilbert Mathieu, chef du service économique du « Monde ». (9 et 12.)

8. — John Lennon, qui fut un des Beatles, est assassiné à New-York par un déséquilibré. (10, 11 et 16.)

11. — Le prix Louis-Delluc est attribué au film d'Alain Cavalier « Un étrange voyage ». (12 et 13.)

11. — Le grand prix Paul-Morand, décerné pour la première fois par l'Académie française, est attribué à Jean-Marie Le Clézio. (13.)

15. — Mort de Gaston Bouthoul, créateur de la polémologie. (18.)

16. — « Le Magnificat » de Jean-Louis Florentz, grand prix de Rome 1979, est donné en première audition par l'ensemble orchestral de Paris. (20.)

17. — Ouverture de l'exposition sur les « Réalismes » entre 1919 et 1939, au Centre Georges-Pompidou. (18.)

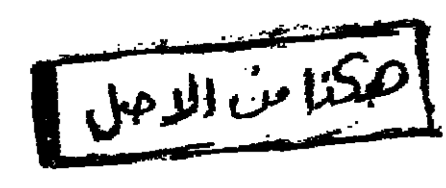
17. — Première représentation à la Comédie-Française des « Plaisirs de l'île enchantée », où Maurice Béjart évoque une fête que Louis XIV donna en mai 1664 à Versailles. (21-22.)

23. — M. Jean-Marie Cavada est nommé directeur de l'information à TF 1 tandis que les présidents des quatre sociétés de radio-télévision sont officiellement reconduits. (21-22 et 25.)

29. — Mort à Moscou de Nadedja Mandelstam, écrivain soviétique, veuve du poète Ossip Mandelstam. (31.)

31. — Mort à Toronto de Marshall McLuhan, écrivain et sociologue canadien. (2/I.)

31. — Mort à Los Angeles de Raoul Walsh, cinéaste américain. (3/I.)



هكذا من الاصل

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

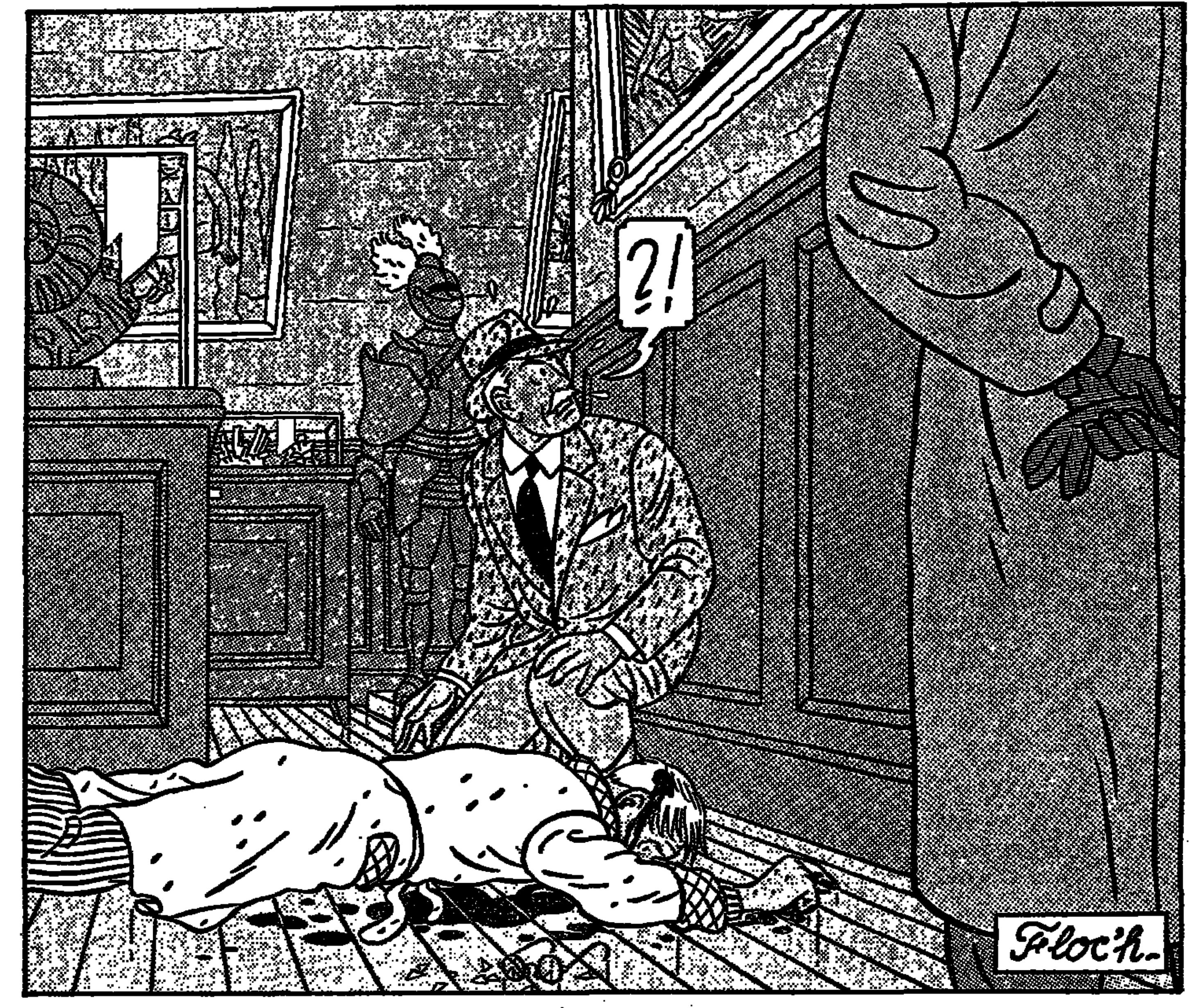
AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

CHRONOLOGIE



UNE NOUVELLE INÉDITE DE PIERRE MAGNAN

Mon ami Laviolette

MON ami Laviolette m'avait invité chez lui, à Piégut, village qui domine la Durance. « Les grives sont de passage, m'avait-il écrit, c'est le moment de se recueillir... ».

J'y arrivai, un matin d'hiver.

« Je les mange avec remords, me confia-t-il, mais comment résister au souvenir qu'elles évoquent ? A chaque bouchée de ma rôtie et dans le parfum du genièvre, les morts se lèvent, en une odeur de velours mouillé. Je retrouve mes chasseurs de famille : l'oncle Marius..., mon arrière-grand-père... Eux aussi, d'ailleurs, les préféraient vivantes, mais comment se soustraire à l'attrait de ces lèques qu'ils appelaient « de la géométrie dans l'espace » ?

— J'en ai vu quelques-unes autour de Piégut. Il s'agit de cette pierre plate tenue en équilibre instable par quelques bâtonnets ?

— C'est cela. Surplombant une autre pierre plate qu'on parsème de quelques grains de genièvre rouge. La grive goulue s'y jette en volant, bouscule le tout et la pierre debout lui tombe dessus... »

L'âme agitée par une révolte bien tardive, je repoussai avec dégoût mon assiette, hélas, aux trois quarts vide et me tournai vers la fenêtre qui encadrait la vallée.

Mon regard errait sur les collines bistres de Venterol et de Curbans, où domine le chêne, et qu'éclairent seules, dans l'hiver éteint, les baies bleues des prunelles parmi les halliers clairs.

Laviolette emplissait mon verre de ce vin de Remollon aussi noir que la terre volcanique d'où il tire ses qualités.

« Peut-être, me dit-il, vous demandez-vous à quoi je passe mon temps ?

— Ne m'insultez pas ! Je sais ce qu'un homme de bien peut tirer de soi-même...

— Sans doute ! Mais il y faut quelque adjuvant... J'ai les livres..., la musique... J'ai des amis... Plus jeunes que moi et qui me fatiguent un peu d'ailleurs... Qui m'entraînent quelquefois plus loin qu'il ne serait souhaitable... »

Il se pencha vers moi, cligna de l'œil et posa sa main sur ma cuisse.

« Et puis, dit-il, j'ai ma Parmesane...

— Tiens donc !

— Ne vous méprenez pas : il ne s'agit pas d'une Italienne bien en chair. C'est un tableau, au musée de Gap.

— Au musée, vous ? Je vous croyais fermé aux arts plastiques ?

— Je le croyais aussi. A deux exceptions près, cependant...

— Je me souviens : il s'agit de Bruegel l'Ancien et de Brancusi...

— Quelle mémoire vous avez ! »

Nos regards désenchantés s'attardaient sur les évolutions des mésanges à tête bleue qui se poursuivaient parmi les chênes. C'était, sur le fond terreux des guérets, tout ce que l'hiver des Hautes-Alpes nous offrait de vivant.

« Voyez-vous, me confia Laviolette, c'est lorsque tout ici est privé de couleur que j'ai envie de la voir. C'est une toute jeune femme qui vient probablement de recevoir quelque aveu et qui dissimule son trouble sous l'abri d'un bouquet de violettes de Parme... »

Je m'exclamai :

« Mais comment ! Mais c'est la Poverella de Reno que vous me décrivez là ! N'y a-t-il pas, derrière elle, tout un jardin de cloître ruiné ? Elle est au musée de Parme.

— Elle est effectivement debout devant un cloître ruiné, jonché de fleurs, de pierres et d'herbe folle. Et elle devrait être, c'est certain, au musée de Parme. Mais moi, ce que j'en connais, ce n'est qu'une copie qui figure au musée de Gap... Lequel, d'ailleurs, ne recèle que des reproductions d'œuvres mineures.

— Il me semble, en effet, il y a longtemps, y avoir discerné une Désolation aux Océanides assez ténébreuse...

— Eh bien justement... la Poverella est au pied, à droite, toute modeste, de cette grandiose Désolation. Et c'est là, il y a deux ans, que l'on découvrit le corps du conservateur... C'était un jour d'hiver, comme aujourd'hui... Je finissais ma carrière à Gap, dans la Sûreté nationale. On m'appela. La victime avait eu le crâne défoncé par un instrument contondant, qu'on identifia, à l'autopsie, pour un démonte-pneu, mais qui ne fut jamais retrouvé... Elle était allongée à plat ventre et n'était pas morte sur le coup. Elle s'était traînée en direction du mur d'appui. Et, curieusement, le bras du conservateur s'était tendu dans le prolongement de sa tête, en un ultime effort, eût-on dit. Son index désignait un point, malheureusement imprécis, sur la cimaise, à mi-chemin entre cette fameuse Désolation et la Poverella...

— Ce bras s'était peut-être déplacé dans les convulsions de la mort...

— Sans doute. Mais je n'y prêtai guère attention. A vous dire la vérité, la seule sensation vive qu'il me reste de ce matin-là, c'est ma rencontre avec la Poverella... Le coup de foudre !

— Mais... Vos émotions mises à part... Avez-vous découvert le coupable ?

— Ce fut un crime bizarre. Sans mobile. Une porte avait été forcée, probablement avec l'arme du crime. Le conservateur vivait seul. Il menait une vie tranquille. On conjectura — car il était en robe de chambre — qu'entendant du bruit il avait surpris ses agresseurs en train de... En train de quoi, au juste ? Rien, absolument rien, n'avait été emporté. Tous les tableaux étaient là. Dans les collections, il ne manquait pas une fibule, pas un fossile, pas une lampe votive...

— Le conservateur les aurait donc surpris avant le vol et...

— Improbable. L'effraction méticuleuse était le fait de professionnels. Ils n'auraient pas paniqué devant un cadavre. Non. Ils étaient venus avec un dessein bien précis, mais lequel ?

— Vous ne l'avez jamais découvert ?

— Ne soyez pas si impatient... Je disposais de deux indices infimes : le cadavre désignant la cimaise du doigt et, sur le revers de sa robe de chambre, un frison...

— C'est-à-dire un de ces copeaux utilisés pour emballer les objets fragiles ?

— Précisément. Notez bien, il existait un autre indice : à 150 mètres du musée, dans la boue d'un terrain vague, les traces de roues d'un camion énorme... Mais qui aurait songé à un camion ?

— Puisqu'ils n'avaient rien emporté...

— Apparemment non. Mais... Avant de vous raconter la fin, allons, voulez-vous, jusqu'au musée de Gap. Vous qui êtes un amateur éclairé, peut-être me direz-vous... »

IL conduisait lentement. Il parlait aussi comme pour lui-même :

« Comment choisir, disait-il, entre un remords et un regret ? J'y suis retourné peut-être trente fois depuis devant cette Poverella...

— Mais pourquoi parlez-vous de remords ?

— C'est tout nouveau. Il y a quelques mois, vous m'auriez trouvé guilleret... Mais, au printemps dernier, il s'est passé dans nos vallées des choses assez terribles... Oh ! nous avons l'habitude. Mais enfin, là, ce fut exceptionnel... Un hiver très dur... Des chutes de neige anormales. L'équipement était débordé... Et soudain, vers le 15 mars, tout s'est mis à fondre ensemble, sous des trombes d'eau... Il faisait plus 14 degrés à 2 000 mètres. Vous voyez ça d'ici ? Non. Vous ne pouvez pas. Ça fait un vacarme effrayant. Dans les villages, on ne s'entend plus parler... Des ponts sont emportés... Ce n'est plus de l'eau qui coule, c'est du béton liquide qui saute les cascades et roule au fond des torrents. Et quand cette masse s'attaque à nos routes fragiles, elle n'en laisse plus que des festons... Or, par une de ces nuits, un camion italien descendait de Larche vers Barcelonnette. Dans la pluie, le brouillard, le vacarme du torrent, malgré ses six paires de phares, la chaussée lui manqua soudain devant les roues. Il s'abîma corps et biens dans l'Ubayette, laquelle, à cet instant, devait jauger des 8 mètres de creux... On ne peut le sortir de là que trois jours après. Les corps des deux convoyeurs étaient écrasés sous 6 mètres cubes d'agrégats qui s'étaient déversés sur eux, par les vitres brisées de la cabine. Ce drame s'inscrivait parmi bien d'autres, cette nuit-là, mais il était le plus tragique... Je le déplorai avec le plus grand calme, bien à l'abri devant mon âtre et mon journal étalé... Seulement, trois jours après, je reçus un choc. Dans le même quotidien, sur trois colonnes, je lus ce titre : « La Poverella, volée à Parme » l'an passé, retrouvée dans le » lit de l'Ubayette. »

— Attendez !, m'exclamai-je. Effectivement, je me souviens de ce vol. On en parla pendant quinze jours de suite...

— Eh bien ! moi, je l'avais oublié... Ou je ne l'avais jamais su... Ça s'était passé en Italie, hors de mon orbite, pour un tableau qui m'était alors indifférent. Ma rencontre avec la Poverella ne se produisit que quelque temps après ce vol, lors du meurtre du conservateur. Mais alors, dès l'instant où je lus cette nouvelle, je courus jusqu'à Barcelonnette où j'avais gardé de bonnes relations avec le capitaine de gendarmerie. J'étais soulevé d'enthousiasme, à l'idée de contempler l'original de mon coup de foudre... Je trouvai la caserne en révolution. Pas moins de six experts, trois français, trois italiens, examinaient, en se lamentant, un cadre somptueux quoique très abîmé, mais tragiquement vide... Le capitaine m'expliqua qu'on l'avait découvert empalé sur un quartier de roc, au milieu du torrent, à 100 mètres en aval du camion italien. Les premiers jours, on avait bien aperçu des lambeaux de toile qui y adhéraient encore, mais la fureur du courant avait interdit toute approche pendant une semaine. Quand on put enfin la récupérer, il ne restait plus que le cadre nu. L'écume, le vent, le froid, les agrégats projetés qui parfois s'écrasaient sur le roc, avaient tout emporté. Seuls garants de l'authenticité de la toile, le genre du cadre et la plaque de cuivre scellée où se lisait cette inscription : « 1526 - » RENO - la Poverella. »

— Quel horrible destin que ce chef-d'œuvre finissant au ruisseau !

— C'était affreux pour moi qui l'aimais, même en reproduction. Je regardais fixement ce cadre vide comme le cadavre d'un ami. J'éprouvais le même désespoir que les experts réunis là.

— C'était donc le camion italien qui transportait le tableau ?

— Oui ! Le capitaine m'expliqua que les convoyeurs étaient deux repris de justice, identifiés comme tels grâce à leurs empreintes. On avait retrouvé leurs traces dans un fenil de la montagne, au-dessus de Larche, où, tout de suite après le vol, on supposa qu'ils avaient dû dissimuler le tableau et où, selon toute vraisemblance, ils venaient de le récupérer, juste avant de mourir, eux... Et la Poverella.

— Consolez-vous ; il vous reste cette copie. »

Il hocha la tête dubitativement.

« Oui, il me reste..., dit-il. Il me reste... »

Il venait de stopper la voiture devant le musée.

Me prenant par le bras avant d'entrer, il me chuchota :

« Quelles que soient vos émotions, surtout maîtrisez-les... »

A travers ce musée de province, empreint de dignité dans sa modestie, il me guida vers la cimaise qui le passionnait. Et alors, soudain, parmi la grisaille ambiante des toiles estimables, comme s'ouvre une fenêtre sur le ciel bleu, se déploya, pour moi, la lumière d'un chef-d'œuvre. Je faillis m'exclamer ou tomber à genoux comme devant une résurrection. Je me souviens à temps de ce que Laviolette m'avait recommandé. Les quelques visiteurs, nez au vent ou penchés sur les vitrines, ne surent rien du brusque désarroi de mon esprit. Je tirai par le bras Laviolette loin d'eux.

« Que signifie ? lui dis-je à voix basse. Quelle est cette mystification ? C'est l'original du tableau qui est là, devant nous ! Cette lumière joyeuse imaginée par Reno, personne n'a pu la reproduire ! Ni saisir ce regard dissimulé ! Pas plus que séparer par un rayon de soleil ces brins d'herbe et ces fleurs des champs parmi le cloître écroulé ! Reproduction ? Que me chantez-vous là ? C'est la vraie Poverella, telle que je l'ai vue, dans ma jeunesse, plus de dix fois, au musée de Parme ! »

Je le contemplai avec insistance, soupçonneusement. Il me regarda droit dans les yeux.

« N'est ce pas ? dit-il. Il me semblait bien aussi que je n'aurais pu tomber amoureux d'une simple copie...

— Mais alors... »

Il m'entraîna au-dehors et c'est seulement dans la voiture, en regagnant Piégut, qu'il parla :

— Si vous avez raison, dit-il, et tout me porte à le croire, la clé du mystère se trouve au fond du lit de l'Ubayette, mais nous pouvons tenter de nous en passer. A mon avis, les deux repris de justice italiens morts noyés sont les meurtriers du conservateur assassiné voici deux ans. Il les a surpris devant la Poverella alors qu'ils venaient de remplacer dans son cadre la copie par l'original. Voici pourquoi il a tenté, désespérément, de nous désigner la toile par son index tendu. Quel plus merveilleux endroit, croyez-vous, pour dissimuler un tableau volé que la cimaise d'un musée qui en abritait une copie conforme ? On substitue alors l'un à l'autre et, quand l'émotion est calmée, on revient avec la copie planquée quelque part, on pénètre à nouveau dans le musée et on renouvelle l'opération en sens inverse. Il ne reste plus qu'à accepter le rendez-vous du pétrolier vénézuélien ou de l'émir arabe qui convoitait le tableau...

— Cette hypothèse, dis-je, vous ne venez pas de la forger à l'instant...

— Je vous ai fait venir pour en avoir confirmation.

— Mais alors... Depuis huit mois vous savez ? Et vous avez gardé le silence ? »

Il s'appliqua sur un virage difficile avant de répondre :

« Justice est faite, dit-il. Les corps des meurtriers ont été rendus à leur famille. Jamais un jury ne les aurait si radicalement punis. Le conservateur est vengé.

— Mais le tableau... Mais le musée de Parme...

— C'est loin, Parme... Vous me voyez couvrir 600 kilomètres pour admirer un chef-d'œuvre dont je suis tombé amoureux ? Oh, je sais bien que c'est un rêve ! Un jour, quelque expert en vacances, par temps de pluie, pénétrera dans ce musée pour s'esbaudir et il découvrira le pot aux roses...

— Mais le nouveau conservateur ? Il doit bien...

— Nous nous retrouvons parfois, devant la Poverella. Un jour même, il m'a adressé la parole : « Quelle remarquable » copie, m'a-t-il dit, ne trouvez- » vous pas ? Heureusement » qu'elle nous reste. » Et nos regards ont évité de se rencontrer... » ■

PIERRE MAGNAN, qui a obtenu le prix du Quai des Orfèvres en 1977 pour le *Sang des Atrides*, est l'auteur de plusieurs romans policiers, dont les plus récents sont *le Commissaire dans la truffière*, *l'Homme rejeté*, *le Secret des Andrones*, publiés chez Fayard.

